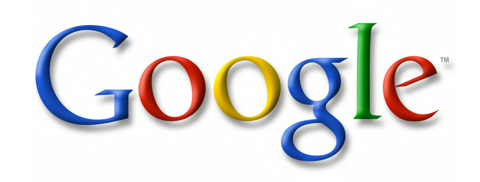
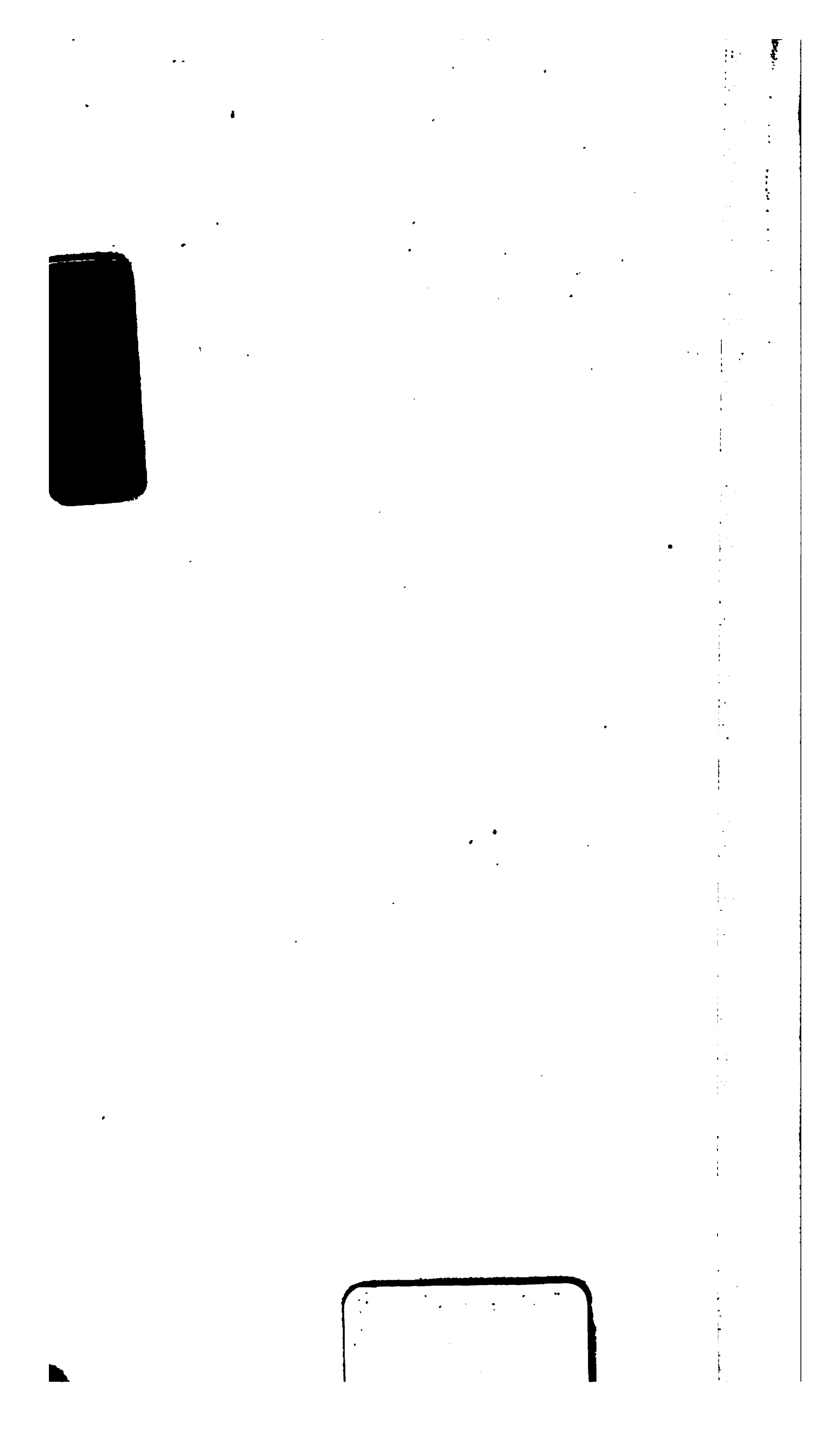




HISTOIRE

DE LA

CIVILISATION

MORALE ET RELIGIEUSE

DES

GRECS,

Depuis le retour des Héraclides jusqu'à la domination des Romains,

PAR

P. van LIMBURG BROUWER,

Docteur en Médecine, Philosophie et Lettres, Professeur d'Histoire et de Littérature ancienne, Membre de l'Institut Royal des Pays-Bas, etc.

TOME PREMIER.



à Groningue,

chez W. van BOEKEREN.

1837.

HISTOIRE

DE LA

CIVILISATION MORALE ET RELIGIEUSE DES GRECS,

DEPUIS LE RETOUR DES HÉRACLIDES, JUSQU'A LA DOMINATION DES ROMAINS.

INTRODUCTION.

Il fut un temps où j'eus la vanité de croire qu'il me seroit possible de réaliser une idée qui m'a occupé dès mon premier début dans l'étude de l'histoire, idée qui auroit rempli une lacune remarquable dans l'histoire des actions humaines, s'il y avoit eu possibilité de la mettre à exécution. Puisant aux sources mêmes, je me proposai de composer une histoire universelle de la civilisation morale et religieuse du genre humain. Je voulois passer d'abord en revue les peuples les plus anciens de l'Asie et de l'Afrique. Je voulois examiner ensuite l'état de la civilisation morale et religieuse des Grecs, dans les différentes périodes de leur histoire jusqu'à l'époque où Alexan-

dre renversa le trône des Achéménides, dans l'Asie, pour y fonder un empire basé sur la réunion des deux grandes portions du globe, l'orient et l'occident, et dont l'audacieuse entreprise, bien qu'elle manqua son but, par la mort prématurée du seul homme qui eût pu l'exécuter, rapprocha cependant l'Europe et l'Asie et fit naître des empires où la religion, les moeurs, les arts et les sciences de ces deux parties du monde furent confondus et pour ainsi dire amalgamés au point de n'en faire que des provinces d'un seul et même empire, à qui il ne manqua que le génie qui en conçut l'idée pour en assurer l'existence. Je voulois ensuite retourner sur mes pas, pour examiner l'origine et les progrès des opinions morales et religieuses du peuple remarquable, qui, après avoir lutté pendant quatre siècles contre les habitants d'une petite partie de l'Europe, pour s'en assurer la possession, subjugua presque toutes les autres nations du monde connu des anciens, dans le court espace de cinquante années. Je voulois ensuite indiquer les changements que ces conquètes opérèrent dans les empires qui durent leur origine au génie des conquérants de l'Asie. Je voulois (car où ne conduit pas le zèle ardent et souvent présomptueux de la jeunesse), je voulois poursuivre l'histoire de la civilisation morale et religieuse des peuples anciens jusqu'au moment où une religion nouvelle, sortie du fond de l'Asie, inventée chez le peuple le moins connu et le plus méprisé de l'antiquité, changea la face du globe, fit écrouler le système de la mythologie ancienne, dissipa les créations brillantes du génie poëtique, ramena

au théisme la philosophie, qui cherchoit envain à soutenir l'ancienne créance par des explications absurdes et ridicules, et s'établit enfin en maîtresse de l'univers dans la capitale de l'empire des Constantins. Après avoir indiqué l'influence que cette religion avoit eue sur l'Europe, tant sur l'empire romain, tombant en ruines sous les invasions réitérées des Barbares, que sur ces Barbares eux-mêmes, je voulois tracer le tableau des révolutions causées en Asie par une autre religion, qui, bien loin d'offrir la douceur et l'humilité de la première, se présentoit les armes à la main, et devint, par le dévoûment fanatique qu'elle inspira à ses sectaires, la principale cause de leurs conquêtes et de la gloire qu'ils s'acquirent dans une suite longtemps non interrompue de victoires. Je voulois . . . Mais à quoi bon entretenir le lecteur de ces rêves du jeune âge . . . En un mot, je croyois qu'il étoit possible qu'un seul homme traçât une histoire générale de la civilisation morale et religieuse du genre humain; je dis une histoire, car pour un tableau légèrement esquissé et rehaussé çà et là par quelques traits plus saillants et quelques couleurs plus vives, rien de plus facile, en effet. Deux ou trois manuels d'Histoire universelle ou une mémoire assez fidèle, qui nous rappelât au moins les événements les plus remarquables, pourroit nous mettre en état d'achever un ouvrage de ce genre de manière à se satisfaire. Une exposition même plus détaillée pourroit trouver des matériaux tout preparés dans plusieurs histoires volumineuses des peuples anciens et modernes: mais, lorsque je pensai à une histoire de la

civilisation morale et religieuse, je me proposai de ne puiser qu'aux premières sources, de ne consulter que les écrits et les monuments des peuples mêmes dont je m'occuperois successivement. Je croyois (et sur ce point je ne me trompois pas), qu'un pareil ouvrage ne réussiroit jamais à moins qu'il ne sortît d'une même plume, comme une statue qui sort en entier du moule dans lequel elle a été jetée; je sentois que celui qui entreprendroit seul cette tâche immense devroit être libre de tout esprit de système, de tout préjugé, qu'il ne devroit se proposer que de faire rapport de ce qu'il auroit trouvé dans le cours de ses recherches. En ceci encore j'eus pleinement raison. Mais je croyois aussi qu'il étoit possible qu'un seul homme achevât un pareil ouvrage, et voilà en quoi je me trompois tout-à-fait: et, si j'ose même avouer ce ridicule, je croyois que cet homme étoit moi.

Il fut un temps, je le repète, où je fus assez présomptueux pour me bercer de ces vaines illusions. C'étoit un délire, mais, soit dit en mon honneur, il ne dura pas. Lorsque je publiai le résultat de mes recherches sur l'histoire de l'Égypte, je convins déjà de mon erreur, j'avois même honte alors de la faire connoître en entier. Je me bornai à parler de ma résolution de traiter les peuples anciens. J'envisageai pleinement la difficulté d'exécuter même cette partie du grand ouvrage pour un homme, comme moi, non initié dans le sanctuaire de la littérature orientale; et dans la suite, lorsque souvent, accablé par les immenses travaux qu'exigeoient la petite partie du grand édifice à la quelle je m'étois enfin borné,

découragé je jetai la plume et songeai à une honnête retraite, je me suis persuadé de plus en plus que d'abord il seroit à peu près impossible de trouver un savant capable de réaliser mes rêves, et que, quand même il se trouveroit un mortel dont le savoir et l'assiduité seroient en état de satisfaire à ce qu'exigeroit une entreprise de cette nature, il faudroit encore, pour qu'il fût en état d'achever sa tâche, lui assurer une santé inaltérable et la longévité des patriarches.

Je me suis donc borné, comme je l'ai déjà déclaré alors, aux Grecs et aux Romains. Cependant je n'ai jamais oublié mon plan primitif. Jamais, en étudiant les auteurs grecs, je ne l'ai perdu de vue, et je n'ai jamais envisagé autrement l'ouvrage que j'ai entrepris sur l'histoire de la civilisation morale et religieuse de la Grèce que comme une petite partie du vaste plan que je me traçai d'abord. Ce plan m'a enseigné la meilleure méthode de lire et d'étudier ces auteurs; il m'a indiqué les objets sur lesquels je devois diriger mes recherches; il m'a appris à utiliser les découvertes que je venois de faire. Le résultat de mes recherches sur l'ancienne Égypte n'étoit qu'un essai, qu'une initiation (qu'il me soit permis de me servir ici de cette image) une initiation dans les petits mystères. La première partie de mon histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs étoit le commencement de mon ouvrage principal. Maintenant j'aborde la seconde partie de ce travail, qui embrasse des objets bien plus intéressants, cette même histoire dans l'âge vraiment historique des républiques grecques. Ouvrage immense

en effet, et par la variété des points de vue qui s'offrent à tout moment, et par la richesse des matériaux, et par l'importance des questions à résoudre. Et, cependant, celui qui aura saisi toutes ces variétés, utilisé tous ces matériaux, répondu à toutes ces questions, qu'aura-t-il fait encore pour la réalisation du vaste plan dont je viens de parler . . . Mais soit! Je vois ce que je veux, je fais ce que je puis. Si ceux qui me liront veulent avoir l'équité de croire la seconde de ces assertions, je ne doute nullement que mon ouvrage même ne les persuadera de la vérité de la première, et qu'ainsi mes travaux ne manqueront pas d'avoir leur utilité pour la connoissance de l'histoire de l'humanité.

Je n'ai rien à dire de mon plan. Il a été développé dans la première partie de cet ouvrage. C'est non seulement le plan de cet ouvrage, mais celui de toutes mes études, parce que c'est le même plan que j'aurois suivi, si j'avois pu réaliser ma chimère; c'est ma *norma scribendi*, comme la publication des résultats de mes recherches en est le but. Dans la première époque de cet ouvrage je me suis prescrit moi-même la route que j'avois à suivre. Je n'ai à observer ici que les excursions que j'aurai à faire. Je n'ai donc pas eu un moment à hésiter sur ce qu'il m'a fallu faire: grand avantage en effet pour celui qui vit pour apprendre, et qui apprend pour être utile aux autres. Cependant la tâche qui nous est imposée ici est bien plus intéressante, le champ que nous avons à parcourir bien plus vaste, et certes on auroit raison de me taxer de présomption, si je n'avouois que ce n'est pas sans hésiter que je

m'embarque dans une entreprise aussi vaste et aussi périlleuse.

On comprend aisément que quelques parties de celles traitées dans la première époque seront retranchées dans cette seconde section, tandis que d'autres, dont nous n'avons pas encore eu occasion de parler, prendront leur place. Là nous avons décrit la situation et le climat de la Grèce; et, pour pouvoir fixer notre jugement sur l'origine des traditions et des institutions religieuses des Grecs, nous avons dû traiter plus en détail l'origine et l'histoire la plus ancienne de ces peuples. Ici au contraire nous aurons à parler du culte des morts, des Héros, d'Esculape, des Dioscures etc., des oracles et des mystères, de quelques opinions concernant l'état de l'ame après la mort, la métempsychose, les îles des fortunés, l'élèvement aux astres. Tout ceci appartient entièrement à cette époque, ou du moins étoit encore si peu développé dans la première que vouloir séparer ce que chacune d'elle pourroit revendiquer comme sa possession seroit jeter le tout dans une horrible confusion. C'est pour la même raison que nous nous sommes abstenu jusqu'ici de faire mention de l'influence des jeux publics et des fêtes religieuses, comme aussi des explications absurdes du sens simple et primitif des anciennes traditions par les philosophes et les prêtres, dont nous n'avons parlé auparavant que par ce que nous ne pouvions nous empêcher de faire observer l'erreur de ces investigateurs de l'antiquité qui ont voulu faire passer ces explications ridicules pour le véritable sens des anciens mythes grecs.

travail nous a menés jusqu'à l'entreprise la plus remarquable de cette époque, la première, suivant Thucydide, dans laquelle la Grèce reunit ses forces contre les Barbares, la première qui meritât le nom d'entreprise militaire : je veux parler de la guerre de Troye, guerre d'autant plus intéressante pour l'historien de la Grèce, que les faits d'armes dont elle fut la cause constituent le fond des brillantes fictions du poëte dont les ouvrages sont les sources les plus pures où nous avons puisé, pour tracer le tableau de la civilisation morale et religieuse de cet âge primitif.

Suites de la guerre de Troye.

Le commencement de l'époque à laquelle nous passons dans ce moment n'étoit pas moins turbulent que les siècles qui l'avoient précédé, suite naturelle de la guerre désastreuse dont nous venons de parler. Ce furent même les années qui suivirent immédiatement la guerre de Troye qui nous fournirent plusieurs exemples de l'état peu sûr de la société, des révolutions et changements subits de fortune, auxquels les peuples et les familles royales étoient continuellement exposées, et que nous avons fait connoître comme le caractère distinctif des siècles héroïques. La dispersion de la flotte de Ménélas, ses courses dans la Méditerranée, les aventures étranges et désastreuses d'Ulysse, les troubles et les périls auxquels furent exposées sa famille et ses possessions, pendant sa longue absense, l'assassinat du général en chef qui avoit conduit à Troye les princes alliés, la perfidie du favori d'Idoménée, la confusion horrible où l'empire de Diomède étoit plongé à son retour et l'exil auquel fut condamné le prince qui avoit cru pouvoir y jouir tranquillement du fruit de ses victoires, ces histoires et plusieurs autres appartiennent en entier à l'époque précédente. Il seroit difficile de trouver un pays, une petite province, une île, quelque reculée quelle soit, dans l'Asie ou dans l'Europe,

où les traditions ne nous offrissent des vestiges des conquérants de Troye, dispersés par les tempêtes ou chassés par ceux mêmes auxquels ils avoient confié le soin de leurs états, pendant leur absence ([1]).

Après la guerre de Troye, dit Strabon, on vit les vainqueurs aussi-bien que les vaincus dispersés par tout le monde connu alors, perdant non seulement le fruit de leurs victoires, mais aussi ce qu'ils avoient laissé chez eux. Les mers furent remplies de vagabonds et de pirates et les terres se couvrirent de villes fondées par les princes exilés et privés de leurs empires ([2]). Ces empires mêmes furent ébranlés dans leurs fondements, n'offrant qu'un spectacle de troubles, de meurtres et de rapines ([3]). Les familles les plus illustres furent éteintes; des peuples entiers furent dispersés, subjugués ou incorporés à d'autres, ou ils disparurent, pour ainsi dire, comme engloutis dans la terre qui les avoit vu naître ([4]).

([1]) Nous pourrions, s'il étoit nécessaire, ajouter ici une longue énumération de voyages, d'erreurs, de nouveaux établissements sur des côtes inconnues et incultes. Ces traditions se retrouvent le long des côtes de l'Asie, de la Carie, de la Pamphylie, de la Cilicie, du Pont, de la Thrace, de la Macédoine, sur toutes les côtes du Pont-Euxin jusqu'au Tanaïs, dans les îles de Crète, de Chypre, dans l'Afrique et en Italie (Diomède et les sujets de Nestor), en Sicile, en Espagne (où Ulysse auroit bâti une ville qu'il appela Odyssée, et où les habitants montroient aux étrangers le baudrier de Teucer, Philostr. Vit. Apoll. V. 5), jusque loin au de là des bornes du monde connu des anciens, puisqu'on n'hésita pas à faire entreprendre à Ménélas un voyage autour du cap de bonne espérance. Strab. p 65. A.

([2]) Strab. p. 83. A. B. cf. p. 223 B. 857 D.

([3]) Voyez, à ce sujet, le passage remarquable de Platon, Leg. III. p. 587. D. E.

([4]) Strab. p. 998 B. Il est, en effet, digne de remarque comme la mémoire de ces traditions s'est maintenue jusques dans le moyen age. Dans les poëmes épiques romantiques de ces temps l'origine des anciennes familles qui y jouent un rôle est presque constamment rapportée aux héros de Troye. Voyez, par exemple, Ariosto, Orlando furioso, Cant. III. 17. XXXVI. 70. où l'on trouve l'observation suivante dans le Comento: Comune fu nel settentrione la tradizione dell' origine de' Franchi e Sassoni da Tro-

Retour des Héraclides.

Mais quelque importantes que furent ces révolutions et ces émigrations, elles ne peuvent être comparées, quant aux événements qui en résultoient à celles qui arrivèrent, environ un siècle après, par les invasions réitérées des Doriens et d'autres peuplades du nord de la Grèce dans le Péloponnèse, qui, par ce qu'elles furent entreprises sous les auspices des descendants d'Hercule, chassés auparavant d'Argos, sont désignées ordinairement par le nom de retour des Héraclides ([5]).

Cette émigration étoit importante, d'abord par ce qu'elle établit en Péloponnèse le pouvoir des Doriens, peuplade rude encore et sauvage, en comparaison des autres Grecs ([6]). Cependant l'Achaïe fut le refuge des anciens habitants du Péloponnèse, chassés par les nouveaux-venus, et l'Arcadie, défendue par les montagnes qui l'entourent, sembloit destinée à conserver les anciennes institutions et les moeurs des habitants primitifs de la Grèce, puisque dans des siècles plus reculés elle avoit de même échappé aux trou bles qu'avoient excitées dans la péninsule la dispersion des Pélasges ([7]). En second lieu cette émigration mérite no-

ja. — Fu costume poëtico de' secoli di mezzo, di ridur l'origine de' popoli ai Trojani, di modo che Troja mentovata è varia, secondo il sito delle nazioni, benchè sempre il centro di questa o quella. Durindana, la célèbre épée d'Orlando fut la même que portoit jadis Hector, dont la cuirasse avoit passé à Mandricardo.

([5]) Apollod. II. 8. Herod. IX. 27. Diod. Sic. T. I. p. 301—303. Strab. p. 513, 514. Pausanias, dans le commencement de presque tous les livres de sa description de la Grèce.

([6]) Suivant Pausanias, Corinthe échut en partage à Alétes, Sicyon à Phalcès, fils de Téménus, l'Élide à Oxylus, petit-fils d'Hercule, dont la mère fut la soeur de Déjanire, la Messénie à Cresphonte, Argos, Trézène et Hermione à Téménus lui même, Épidaure à Deïphrate et la Laconie aux fils d'Aristodème, Proclès et Eurysthée, qui furent les tiges des deux familles royales qui y régnèrent jusqu'aux temps de la ligue achéenne

([7]) Paus. VII. 5. 4. cf. II 13. 1. V. 1. 1. Il faut en excepter cependant Phlius, qui fut conquise par Rhegnidas, fils de Phalcès.

tre attention par ce qu'elle fut une des causes de l'établissement des colonies grecques dans l'Asie mineure, par ce que les habitants du Péloponnèse, chassés par les Doriens, s'étant réfugiés dans l'Achaïe, comme nous venons de le dire, province qui leur dût sa nouvelle dénomination (8). les Ioniens, qui y avoient demeuré jusqu'alors, privés à leur tour des terres qu'ils habitoient, se réunirent aux Athéniens, dont ils partageoient l'origine, pour transporter la civilisation grecque dans l'Asie mineure (9), où, déjà avant eux, plusieurs Achéens avoient abordé aussi-tôt après l'envahissement des provinces qu'ils avoient habitées jusqu'alors.

Colonies asiatiques.

Ce sont ces colonies plus anciennes qu'on distingue par le nom de colonies éoliennes (10), tandis que les colonies, fondées par les Athéniens et les Ioniens, sont appelées ioniennes, et que le nom de doriennes fut affecté aux établissements des Doriens eux-mêmes sur les côtes méridionales de la presqu'île asiatique et sur les îles de Cos et de Rhodes (11).

Ainsi donc la mère-patrie étoit encore en proie aux guerres et aux révolutions, qui ne la troubloient pas moins dans le commencement de cette époque que dans tout le cours de la précédente, lorsque les germes de la civilisation

(8) Elle avoit été appelée auparavant Égialée, ensuite Ionie, d'Ion, fils de Xuthus, qui fut lui même l'un des fils de Hellèn, tandis que Achée, son frère, s'établit dans les parties méridionales et orientales du Péloponnèse. Ce furent les Achéens qui, chassés de ces contrées par les Doriens, après avoir envahi la Ionie, lui donnèrent le nom d'Achaïe.

(9) Paus. VII. Herod. I. 141—143. Strab. XIV.

(10) Ces plus anciennes colonies datent déjà du douzième siècle avant J. C. On dit qu'immédiatement après le retour des Héraclides, Oreste se réfugia en Thrace, que son fils Penthilus, son petit-fils Archélaüs et son arrière-petit-fils Graüs furent successivement à la tête des réfugiés et dirigèrent les établissements dans l'Asie-mineure. Strab. p. 872, 873. Les colonies ioniennes ne furent fondées que dans le dixième siècle avant J. C.

(11) Strab. p. 964 sq.

prenoient racine sur les côtes asiatiques et commençoient déjà à s'y développer d'une manière qui bientôt dut attirer tous les regards vers cette partie fortunée du monde ancien. C'est là qu'on vit naître l'une après l'autre des villes commerçantes, florissantes par la navigation et un commerce étendu avec l'Asie et l'Europe, mères elles-mêmes de nouvelles colonies non moins puissantes, dans toutes les parties du monde connu alors. Milet avec ses quatre ports, fondé auparavant par les Cariens et les Crétois et occupé ensuite par Nilée, dont les colonies couvrirent bientôt les rives du Pont-Euxin et des Palus-Méotides, et où la philosophie trouva ses premiers sectateurs dans Thalès et ses disciples([12]); Samos, dont le tyran Polycrate succéda au puissant Minos dans l'empire sur la mer Égée et offrit envain à la fortune une petite partie de ses immenses richesses, pour détourner de sa tête le malheur que ses prospérités plus qu'humaines devoient lui faire appréhender, Samos, le séjour de l'aimable Anacréon et la patrie du vénérable Pythagore([13]); Ephèse, le plus vaste des ports de mer de la côte occidentale de l'Asie mineure, illustré dans la suite par le magnifique temple de Diane, célèbre par le voisinage du sanctuaire qui fut le point de ralliement des cités ioniennes, la patrie du caustique Hipponax, du grave Héraclite, et, dans des siècles plus récents, des Parrhasius et des Apelle([14]); Lesbos, dont les princes furent jugés dignes d'une place parmi les sages de la Grèce et dont, dès les temps les plus anciens de cette époque, les poëtes établirent la gloire de la Muse grecque([15]); Phocée, dont la navigation s'étendit aussi loin vers l'occident que celle de Milet vers le nord, comme le prouvent ses colonies sur les côtes de

([12]) Strab. p. 941. Herod. V. 28 sq. Paus. p. 524 sq.
([13]) Strab. p. 945. Herod. III. 39 sq. Paus. p. 530.
([14]) Strab. p. 947-951. Aristid. T. I. p. 775-777 (ed. Dindorf.)
([15]) Pittacus, Alcée, Sappho. Strab. p. 916.

l'Italie, des Gaules, de l'Espagne et de l'île de Corse, et de nos jours encore la belle et florissante Marseille; Smyrne, éclipsant dans la suite toutes ses rivales, par l'étendue de son commerce, sa puissance maritime, la magnificence de ses temples et de ses édifices publics (16), Rhodes enfin, digne émule de l'illustre Smyrne, Rhodes, qui, longtemps après la ruine de la liberté et de la gloire de l'ancienne Grèce, sembla destinée à les représenter avec son esprit de commerce et son amour pour les beaux-arts, au milieu de l'influence irrésistible de la puissance romaine (17).

L'Asie, avons-nous dit, vit éclore les germes de la civilisation grecque dans ses nombreuses colonies, et plusieurs d'elles en conservèrent les fruits longtemps après que les orages politiques eurent déraciné et abattu la jadis brillante végétation de la mère-patrie. Mais elles ne furent pas également heureuses à l'égard d'un autre avantage, qui fut toujours l'objet des plus ardents désirs de la Grèce proprement dite. Je veux parler de l'indépendance et de la liberté politique. Les maîtres de l'Asie, d'abord les rois de la Lydie, et, après la chûte de Crésus, Cyrus et ses successeurs, leur imposèrent le joug de la servi-

(16) Voyez la brillante description de la grandeur et de la beauté de cette ville sous la domination des Romains, chez Aristide, Orat. XV.

(17) La ville de Rhodes ne fut bâtie que pendant la guerre du Péloponnèse, mais on veut que les anciennes cités Ialysus, Camirus et Lindus aient déjà eu des relations maritimes très étendues avant l'institution des jeux olympiques. Strabon donne une description très favorable de Rhodes (p. 964 sq.), description avec laquelle il faut surtout comparer les éloges que fait Aristide de la situation, de la beauté de cette ville, de sa puissance, de ses richesses, de son commerce, de sa navigation et de la profusion d'objets d'art qu'on y trouvoit. T. I. p. 797—799. C'est à Dion Chrysostome à qui nous avons emprunté ce que nous venons de dire sur Rhodes, comme représentant la gloire de l'ancienne Grèce, au milieu de la décadence universelle. Dion. Chrystost. or. XXXI. (T. I. p. 574 fin. sq. cf. p. 649. ed Reisk.)

tude, et, quoique la lutte glorieuse de quelques états de la Grèce contre les forces réunies de l'orient les arracha à cette honteuse soumission, la discorde non moins honteuse et toujours croissante de ces mêmes états les fit retomber bientôt dans l'état d'avilissement dont elles ne furent délivrées que pour obéir au prince dont l'ambition avoit déjà forcé l'ancienne Grèce à reconnoître son empire, et qui ne prétendit les délivrer du joug des Perses que pour avoir les mains plus libres pour établir une domination universelle sur les ruines de l'antique empire des Cyrus et des Darius.

Abrogation du régime monarchique dans les états de la Grèce.

Cependant cette ancienne Grèce avoit enfin retrouvé la paix et la tranquillité. L'esprit public s'y ralluma et avec lui l'amour de la liberté, qui s'étoit déjà manifesté dans les anciennes monarchies dont nous avons parlé dans la première partie de cet ouvrage. Ce fut pendant un espace de deux siècles (du onzième au neuvième avant Jésus Christ) que la plupart de ces monarchies furent changées en républiques, soit aristocratiques soit démocratiques([18]), aristocratiques d'abord, même dans celles où la forme sembloit incliner plutôt vers la domination populaire, suite naturelle de la distinction que nous avons remarquée dans les temps héroïques entre les nobles et la populace, distinction qui probablement aura encore subsisté dans toute sa vigueur du temps de l'abrogation du pouvoir royal, et qui s'est maintenue en quelque sorte jusques au milieu de la tyrannie démocratique des Athéniens. La prééminence de la noblesse, comme nous l'avons vu auparavant, n'étoit pas basée sur de vains titres ni même sur des richesses ou une plus grande influence dans les affaires, mais principalement sur la supériorité des forces

([18]) Voyez les rapports historiques de Pausanias, dans les différentes sections de sa description de la Grèce.

du corps et sur une plus grande adresse à manier les armes. Ce ne fut qu'après que les progrès de la civilisation eurent fait naître une plus grande indifférence pour ces avantages purement matériels, en faisant valoir de plus en plus ceux que procuroient l'intelligence et l'industrie, que le principe démocratique commençoit a prédominer, changement, qui cependant ne s'opéra pas sans de fortes secousses, comme le prouvent suffisamment l'histoire la plus ancienne de Sparte et d'Athènes (20). La licence populaire même donna aussi fréquemment occasion à des chefs audacieux de s'emparer du pouvoir suprême, dont cependant ils se servirent souvent avec une modération qui rappela les temps des anciens rois de la Grèce (21); et, quoique les sujets de dispute manquassent rarement soit entre les citoyens des différents états, soit entre ces états eux-mêmes, cependant on ne vit plus ces émigrations générales et inattendues, ces révolutions qui auparavant avoient changé tout l'aspect du pays et bouleversé en peu de jours l'ordre établi et toutes les relations respectées jusqu'à ce moment. Les peuplades commencèrent à se contenir dans les bornes que la conquête ou la fortune leur avoit assignées et à chercher dans les lois et les institutions politiques une garantie contre les troubles qui jusqu'alors les avoient souvent menacés d'une ruine inévitable.

Ancien état de Sparte.

Ce furent les Doriens, qui avoient envahi la Laconie, qui se firent les premiers remarquer dans cette carrière. Après avoir subjugué les habitants des contrées limitrophes de Sparte,

(20) Au sujet de ces révolutions on ne lira pas sans fruit les remarques judicieuses d'Aristote, Rep. IV. 13 fin.

(21) Cypsélus à Corinthe, Orthagoras et ses successeurs à Sicyon, Théagène à Mégare, Pisistrate à Athènes etc.

après en avoir réduit en esclavage un grand nombre, après avoir tâché vainement d'étendre leur domination sur Argos et d'autres provinces adjacentes, ces conquérants faillirent devenir eux-mêmes les victimes des troubles causés par les disputes qui s'élevèrent au sujet des terres qu'ils venoient d'arracher à leurs ennemis, et ce furent ces troubles qui, leur faisant sentir le besoin de l'ordre et de la tranquillité, leur firent obtenir les célèbres institutions qui, bien qu'elles rétablirent la tranquillité domestique, augmentèrent si prodigieusement le désir de troubler celle d'autres états que, si le caractère calme et circonspect du peuple n'y eût opposé un obstacle invincible, Sparte eût peut-être soumis la Grèce entière à sa tyrannie militaire (22). Nous n'avons qu'à rappeler ici à nos lecteurs les guerres avec Tégée, Argos et d'autres états, et surtout la lutte prolongée et fréquemment reprise avec les infortunés habitants de la Messénie (23).

D'Athènes. L'influence, à laquelle Thésée avoit soumis les habitants de l'Attique, étoit bien différente (24).

(22) Nous nous contentons pour le moment d'indiquer légèrement tous ces points importants. Nous reviendrons dans la suite sur ce sujet. Quoique le judicieux lecteur ne s'attende certainement pas ici à une histoire détaillée, il est cependant nécessaire de l'en avertir, par ce que je ne doute nullement qu'il trouvera dans ce peu de mots ample matière à se récrier contre notre manière d'envisager l'ancienne histoire de Sparte. Aussitôt qu'on nous représente l'égale distribution des terres comme une ancienne coutume des Doriens, il doit paroitre absurde d'entendre citer à ce sujet la législation de Lycurgue, mais je dois avouer que, quand même les auteurs anciens n'assignent positivement la cause des troubles qui divisèrent les Spartiates à l'inégalité des possessions, nous soupçonnerons nous-mêmes facilement son existence, pour peu que nous songions à l'augmentation subite de ces possessions par les conquêtes que firent les Doriens de Sparte dans toutes les provinces limitrophes de la Laconie.

(23) Paus. III, IV. Herod. I.

(24) La Grèce étoit si morcelée et divisée que la puissante Athè-

Thésée, roi-citoyen lui-même, avoit jeté les fondements de cette liberté qui, bien qu'elle dégénérât souvent en licence, développa les traits caractéristiques du génie grec, et avec eux l'amour pour les arts et les sciences, d'une manière dont on chercheroit envain un exemple ailleurs. Après que Codrus eut sacrifié ses jours pour délivrer sa patrie de la domination des rudes Doriens, l'esprit de liberté, naturel aux Athéniens et nourri par les institutions libérales de Thésée, continua à réduire le pouvoir des hommes de condition et à étendre celui du peuple. Aux rois succédèrent des magistrats responsables, à ceux-ci d'autres qui ne restèrent en charge que pendant dix ans, et enfin ce temps fut même réduit à l'espace d'une année. Mais, comme on ne laissoit pas de les choisir dans les familles les plus illustres, de même que les membres de l'Aréopage, conseil d'abord entièrement politique, borné par la suite au seul pouvoir judiciaire, tandis qu'ici, comme à Sparte, l'inégalité des possessions remplit l'état de troubles et de séditions, les mêmes besoins y firent naître le même désir d'ordre et de tranquillité. Solon se vanta, et non sans raison, dans ses poëmes, d'avoir rétabli l'équilibre, d'avoir restreint le pouvoir des aristocrates, d'avoir délivré le peuple des charges qui l'aggravoient, sans lui accorder un pouvoir qui pût compromettre la sureté et la tranquillité publiques. En effet les lois de Solon n'étoient pas moins propres à gouverner des Ioniens, que celles de Lycurgue n'étoient faites pour des Doriens. Cependant Lycurgue atteignit à son but et

nes elle-même n'étoit pas maîtresse de l'Attique entière. Un territoire presqu'imperceptible sur la carte de la Grèce, celui de Mégares, sut conserver son indépendance, pour ainsi dire, sous les murailles d'Athènes. Les Doriens s'en emparèrent, quoique le principe démocratique y prévalût. La dignité royale y fut abrogée de bonne heure, à ce qui paroît, puisque le dernier roi, Hypérion, est nommé fils d'Agamemnon. Paus. 1. 43. 3.

rétablit l'ordre. Solon ne put empêcher que les troubles ne se rallumassent de nouveau et avec plus de fureur qu'auparavant. Mais il n'y a rien ici qui doive nous étonner. Ce qui en est la cause, c'est la différence même du caractère des nations dont ces grands hommes entreprirent à régler le gouvernement. Justement par ce que les Athéniens étoient Ioniens, ils ne pouvoient pas rester tranquilles, même sous les institutions libérales de Solon. Quant aux lois de Lycurgue, ils ne s'y seroient jamais soumis, et Solon lui-même avoua que les lois qu'il avoit données à ses citoyens n'étoient pas les meilleures, mais les meilleures qu'ils pussent adopter. Il eût été à souhaiter qu'ils se fussent servis de cette liberté, dont ils étoient toujours si jaloux, pour se choisir des chefs semblables à celui qui, abusant de leur bienveillance et de son pouvoir, s'éleva au-dessus des lois, pour les maintenir, semblables à ce Pisistrate qui rendit Athènes bien plus heureuse, par son gouvernement arbitraire, qu'elle ne put l'être dans la plus grande liberté, et qu'elle ne l'a été en effet dans les temps les plus brillants de la république ([25]).

Pisistrate flatta le peuple pour l'asservir. Les orgueilleux Alcméonides, bien qu'ils furent aidés par les Lacédémoniens à chasser les Pisistratides (le premier conflit de quelque importance entre les deux puissances principales de la Grèce), ne dédaignèrent pas de se servir du même moyen. Clisthène y eut encore recours pour s'élever aux dépens de son rival Isagore, et c'est ainsi que la jalousie du peuple à maintenir ses priviléges, et l'ambition des hommes de condition concoururent à écarter peu à peu toutes les barrières que Solon avoit opposées à la licence populaire([26]). Périclès acheva l'oeuvre commencée

([25]) Plut. Solon, Herod. I. 59—64.
([26]) Herod. V. 70—81, 89—96.

par ses prédécesseurs, et, quoique la chose publique ne se ressentît pas encore, sous son gouvernement, des suites fâcheuses que les concessions accordées au-peuple devoient naturellement avoir, justement par ce que c'étoit l'inventeur de l'instrument fatal qui le manioit, les Athéniens n'eurent dans la suite que trop de raison pour se plaindre des faveurs de leurs amis, ou, pour mieux dire, des bienfaits trompeurs de leurs flatteurs.

Des autres états du Péloponnèse.

L'histoire de la Grèce est pour la plus grande part l'histoire de Sparte et d'Athènes, et c'est cette histoire qui, dans le cours de nos recherches, nous fournira le plus grand nombre d'exemples qui viendront à l'appui de nos réflexions. Cependant au commencement de cette époque la relation entre les différents états n'est pas encore si intime qu'elle ne le sera dans la suite. Dans une histoire de la Grèce nous ne pourrions donc pas nous dispenser de les traiter tous séparément. Mais, comme c'est juste au commencement de cette époque que leur histoire ne nous offre presque point de résultats, quant à la civilisation morale et religieuse du peuple dont ils font partie, peu de mots devront suffire ici. Ce qui doit intéresser le plus dans l'histoire de toutes ces républiques, c'est le développement de l'existence politique et, comme nous venons de le remarquer plus haut, le changement du régime monarchique en aristocratique ou démocratique, lequel, dans quelques états, dégénéra bientôt en tyrannie.

Dans le Péloponnèse, où l'abrogation de la dignité royale fut suivie par la licence démocratique la plus effrénée, et celle-ci par une tyrannie qui se maintint pendant l'espace d'un siècle, Sicyon en donna un exemple remarquable ([27]). A Corinthe Cypsélus et Périandre succédèrent à l'oligarchie des Prytanes, qui avoient

([27]) Orthagoras, Myron, Clisthène. Herod. V. 67, 68 VI. 126 sq. Plut. de ser. num. vind. (T. VIII. p. 187. ed. Reisk.)

remplacé les rois [28]. Argos même, où le peuple s'empara de la souveraineté, après avoir diminué de temps en temps et enfin entièrement aboli le pouvoir royal [29], avoit son tyran Périlaüs [30]. D'ailleurs l'histoire ne nous donne d'autres rapports, au sujet de ces états et des autres, que ceux qu'elle nous a transmis en s'occupant des guerres et des expéditions des Spartiates. Argos, qui ne fut pas même assez heureuse pour réunir sous son sceptre toutes les villes de la province qui portoit son nom [31], les petits états de l'Arcadie [32], la Messénie surtout étoient toujours en butte à l'avidité et l'ambition de Sparte. L'Élide et l'Achaïe étoient en général plus tranquilles, la première par le respect pour les jeux olympiques, qui engageoit les autres états à l'épargner, exemple frappant de l'influence de la religion sur la politique, dont nous nous occuperons encore dans la suite [33]; l'Achaïe par la confédération de ses douze villes, le modèle de la confédération ionienne en Asie et de la ligue

[28] Paus. II. La dignité royale fut abrogée ici environ 777 av. J. C. Le dernier roi fut Télestès, de la famille des Bacchiades, à qui succédèrent les Prytanes, issus de la même race. Ib. II. 4.

[29] Le dernier roi s'appeloit Meltas. Ceci arriva déjà 984 av. J. C. Paus. II. 19. 2.

[30] Paus. II. 23. 7.

[31] Épidaure et Hermione conservèrent toujours leur indépendance.

[32] Les Arcadiens lapidèrent leur roi Aristocrate, qui avoit trahi la cause des Messéniens, leurs alliés, en faveur des Spartiates. Paus. IV. 22. 4. Ceci arriva 668 av. J. C.

[33] Dans l Élide, pays divisé en tribus, la forme du gouvernement dépendoit aussi entièrement de ces jeux. Le magistrat suprême, qui y obtint la souveraineté, après l'abolition de la dignité royale (780), les hellanodices, siégeoient en même temps, comme juges, dans les jeux. Il paroît que ces hellanodices étoient les chefs des tribus et en même temps les députés à l'assemblée générale de la nation à Olympie, à peu près comme les béotarches en Béotie. Quoiqu'il en soit, que ne signifioit pas ce nom : Juges des Grecs! Ce furent des jeux qui engagèrent des peuples jaloux de leurs priviléges, s'il en fut jamais, à reconnoître pour juges les magistrats d'une des peuplades les moins illustres parmi eux! Que ce trait est caractéristique et éminemment Grec!

qui, dans les derniers jours soutint encore vigoureusement la liberté grecque contre les attentats de la Macédoine et de Rome, et par sa prudente neutralité, observée envers les autres états, au moins jusqu'aux temps de la guerre du Péloponnèse.

De la Béotie. Les cités de la Béotie, où les anciens habitants, chassés d'abord en Thessalie par des tribus thraces, étoient retournés avec les Doriens, les cités de la Béotie étoient aussi réunies par le lien commun d'une confédération ou alliance, qui cependant n'étoit ni si bien constituée, ni si constamment maintenue et défendue contre les atteintes de l'ambition que la ligue achéenne. Ce fut principalement l'ambition de Thèbes qui en fut la cause, et qui sut si bien atteindre son but qu'elle fut souvent la capitale de la Béotie, plutôt qu'une des villes associées. Les disputes et les guerres, surtout avec les Platéens, peuple jaloux de sa liberté, qui résultèrent de ces injustes prétentions, ont toujours empêché la Béotie de se faire valoir dans le système politique de la Grèce et de s'assurer de ce rang qui d'ailleurs lui auroit appartenu de droit. La dignité royale y fut abrogée bientôt après l'expédition des Doriens [34]; mais il paroît assez, par la suite de l'histoire, que les Thébains n'en furent pour cela pas plus libres, pendant une grande partie de leur existence.

De la Grèce septentrionale. L'histoire des autres contrées septentrionales, de la Phocide, la Locride, la Thessalie, l'Étolie, l'Acarnanie, ne nous offre, au commencement de cette époque, que des dates détachées et peu intéressantes. Partout nous trouvons des républiques soit aristocratiques soit démocratiques, dans les contrées qu'Homère nous représente constamment comme des monarchies, sans qu'il nous soit connu quand ou comment

[34] Paus. IX. 5 fin.

ce changement s'opéra ; et, comme la Grèce méridionale, les provinces septentrionales ne manquent pas de nous offrir des exemples d'usurpation et de violation des lois, par l'ambition de quelque chef audacieux ([35]). C'est à peine si nous osons accorder à l'Étolie une place parmi les états grecs, quoique la ligue qui réunit ses habitants et ceux de l'Acarnanie les rendit souvent redoutables même pour les conquérants toutpuissants de la Grèce. Mais, par rapport à la civilisation, il faudroit comparer plutôt l'Étolie avec les repaires de pirates de la côte septentrionale de l'Afrique qu'avec la patrie de Lycurgue ou celle de Solon. On n'a qu'à ouvrir Polybe, à l'endroit où il décrit comment ils vexoient et tourmentoient les malheureux Messéniens, pour se croire transporté de nouveau dans les siècles barbares avant Hercule et Thésée ([36]). L'Épire seule resta soumise à des rois, et, par là aussi bien que par sa civilisation politique et morale, elle resta toujours de beaucoup en arrière auprès des Grecs proprement dits ([37]).

Des îles. Dans la première partie de cet ouvrage nous avons vu les îles qui entourent la Grèce occupées l'une après l'autre par les habitants du continent, et abandonnées par ceux de l'Asie, qui s'y étoient établis auparavant. Après la guerre de Troye, et surtout après le retour des Héraclides, des états, très différents entre eux en étendue et en pouvoir, s'y élevèrent, mais tous offrant les mêmes phénomènes que ceux du continent, des régimes républicains, tantôt démocratiques tantôt oligarchiques, tandis que l'inimitié entre les partisans de ces deux formes de gouvernement donna souvent lieu à des révolutions et à des secousses violentes, qui livrèrent ces îles

([35]) Iason et sa famille à Phères, les Aleuades à Larisse, etc.

([36]) Polyb. IV.

([37]) Voyez, sur les contrées septentrionales, Paus. IX. Strab. IX, X.

favorisées par la nature à toutes les horreurs de la guerre civile, et furent pour la plupart terminées par l'influence prépondérante de quelque tyran, qui soumit tous également à son pouvoir arbitraire. Le plus intéressant de ces petits états fut sans contredit celui qui se forma dans l'île d'Égine, qui, par les ressources qu'elle trouva dans le commerce, sut s'assurer non seulement une existence indépendante, mais encore une influence marquée dans les affaires de la Grèce, de sorte qu'elle rivalisa non seulement avec Athènes, qui alors étoit encore à peine connue comme puissance maritime, mais même avec l'opulente et puissante île de Samos ([38]). Mais après la guerre avec les Perses, toutes ces îles, dont Délos, par le culte d'Apollon, qui y avoit déjà été établi très avant dans l'époque précédente, étendit son influence à toutes celles qui l'entouroient, devinrent plus ou moins dépendantes d'Athènes. Les îles de Crète et de Chypre, tant par leur situation que par les tribus qui s'y établirent, paroissent être plus ou moins étrangères à la Grèce, et, quoique les cités de Crète conservassent encore longtemps les institutions de Minos, qui leur donnoient une conformité frappante avec Sparte ([39]), cependant l'influence de l'esprit libéral, propre aux habitants de la Grèce, sembloit toujours diminuer à raison de l'éloignement du foyer commun où se réunirent les rayons du feu sacré qui les animoit, puisque, à

([38]) Herod. III. 59, 83 sq. Voyez, sur cette île et les autres, Strab. X.

([39]) Les républiques crétoises avoient un conseil de vingt-huit membres et de dix magistrats, appelés *Κόσμοι*, qui paroissent avoir eu une grande ressemblance avec les éphores de Sparte, avec cette différence qu'ils ne furent pas élus, comme ceux-ci, indistinctement dans tout le peuple, mais seulement dans quelques familles, et que ce furent les *Κόσμοι*, après qu'ils eurent deposé leur dignité, qui fournirent les membres au conseil des vingt-huit. Le pouvoir du peuple n'y étoit pas moins limité qu'à Sparte, mais la dignité royale y fut abrogée. Aristot. Rep. II. 10.

l'extrémité méridionale du cercle qui embrassoit le monde grec l'île de Chypre conserva les rois qui régissoient les états dans lesquels elle étoit partagée, comme, à l'extrémité septentrionale, l'Épire n'admit jamais les formes républicaines.

Colonies en Italie et en Sicile.

Ce ne fut qu'après que ces formes eurent été introduites dans les états continentaux qu'ils s'étendirent vers l'occident. Au moins, quoique l'on trouve des colonies en Italie et en Sicile dont la tradition rattache l'origine aux temps de la guerre de Troye, les plus importantes cependant et celles qui dans la suite exerçoient la plus grande influence dans les affaires de la Grèce ne datent que du septième au sixième siècle avant Jésus Christ.

C'est ainsi que les jeunes Spartiates, fruits de l'indulgence des ennemis acharnés des Messéniens, envers leurs épouses, jetèrent les fondements de Tarente, fameuse dans la suite par son luxe et la corruption de ses moeurs, tandis que, dégénérée entièrement de la sévérité et de la valeur de ses ancêtres, elle abandonna sa défense pour la plupart à des mercenaires, dédaignant elle même de se soustraire à la mollesse qui la pervertit, pour s'exposer aux périls et aux privations de la vie militaire (40). Vers le même temps Crotone s'éleva sur la côte orientale de la Grande-Grèce, illustre par sa puissance et ses richesses, et plus encore par sa docilité aux sages préceptes du philosophe de Samos, docilité qui, même après la dissolution de l'école pythagoricienne et les rigueurs du tyran Clinias, qui s'y empara du pouvoir suprême, lui valut par la suite la première place dans la confédération des colonies achéennes, dont le temple de Jupiter Homorius fut le point de ralliement, comme le Panionium fut le lien commun des colonies ioniennes dans l'Asie-Mineu-

(40) Strab. p. 426 sq. cf. Justin. III. 4. et Scriptt. vett. nov. coll. ed. A. Maj. T. II. p. 502.

re[41]. Sybaris, plus riche encore, plus luxueuse et plus puissante, fut, comme Crotone, une colonie achéenne; mais sa grandeur ne dura guère plus d'un demi siècle, lorsque, affoiblie par la discorde, elle devint la proie des Crotoniates, qui la subjuguèrent et la détruirent, ressuscitée cependant, pour ainsi dire, par la fondation de Thurii, non moins troublée d'abord par les dissensions politiques, mais jouissant par la suite d'un bonheur inconnu à la plus grande partie des autres états, par la législation du sage Charondas, comme Locri put jouir pendant environ deux siècles d'une existence tranquille et pacifique, sous une oligarchie modérée et les lois de Zaleucus [42].

Mais, en comparaison de la mère-patrie, toutes ces colonies, les ioniennes, comme Cumes, Néapolis, Rhegium etc., aussi bien que les autres, qui eurent pour la plupart des gouvernements aristocratiques, et qui, comme tous les états grecs, furent soumises, à différentes époques, à des tyrans, ne jouirent que pendant un court espace de temps des avantages de l'indépendance : l'ambition d'abord des princes syracusains et après la puissance irrésistible des Romains les fatiguant par des guerres continuelles et les assujetissant enfin entièrement. Vers le commencement du troisième siècle avant Jésus Christ il n'y eut presque aucun de ces états, jadis puissants et illustres, qui ne fût réduit à obéir aux ordres de Rome[43].

Syracuse. La Sicile, enfin, occupée d'abord, à ce qu'on prétend, par des peuplades espagnoles, ensuite successivement par des Italiens, des Phéniciens, des Carthaginois, vit arriver vers les mêmes temps sur ces

[41] Strab. p. 402 sq. cf. Justin. XX. 2—4, Scriptt. vett. nov. coll. ed. A. Maj. T. II. p. 8 fin. 9 in. cf p. 12.

[42] Strab. p. 404. cf. 399. Hérod. V. 44—47. Sur Locri voyez Strab p. 397 sq.

[43] Voyez sur eux en général le sixième livre de Strabon.

bords des colons ioniens et doriens, qui y fondèrent Zancle, appelée par la suite Messane, refuge des émigrés messéniens, Catane, Himère, Syracuse, Géla, Agrigente et plusieurs autres villes, parmi lesquelles Syracuse seule peut paroître mériter ici une mention particulière, par ce que c'est de son histoire, qu'on peut considérer comme une image de toutes les vicissitudes possibles auxquelles un état peut être exposé, que dépendit en grande partie celle des autres républiques (44).

Syracuse, après avoir conservé la forme aristocratique, commune à presque toutes les colonies doriennes, pendant près de deux siècles et demi après sa fondation, obéit ensuite à des tyrans, à qui cependant (si nous en exceptons le dernier, dont heureusement le règne fut très court,) elle eut des obligations plus grandes encore qu'Athènes à Pisistrate. Le noble et magnanime Gélon fut le sauveur de la Grèce occidentale, par la grande victoire qu'il remporta sur les Carthaginois, ligués avec les Perses pour engloutir la Grèce, en l'attaquant en même temps de deux côtés à la fois, victoire qu'il remporta le même jour où Thémistocle se signala par la défaite des Barbares de l'orient. Hiéron, quoique bien inférieur à son frère en vertus et en talents, ne fut cependant pas moins heureux dans la guerre contre les Étrusques, et fit sinon oublier, au moins excuser ses fautes par la gloire dont il entoura sa cour, en favorisant les arts et les sciences et en y attirant les premiers génies de la Grèce, Simonides, Bacchylidès, Éschyle et le sublime Pindare, dont les odes ont voué à l'immortalité les victoires remportées à Olympie par son illustre ami. Après l'expulsion du troisième des frères, Thrasybule, qui ne ressembla en rien à ses

(44) Le célèbre Heeren, que nous avons suivi principalement dans cet exposé historique, appelle à bon droit l'histoire de Syracuse *ein praktisches Compendium der Politik*, Handb. der Gesch. d. Staaten des Alterthums (Histor. Werke, T. VII. p. 204).

prédécesseurs, Syracuse jouit de la liberté pendant environ un demi-siècle, dont cependant elle fit l'usage commun, celui d'anéantir celle des autres états et principalement d'Agrigente, tandis que les victoires, qu'elle remporta d'abord sur les Sicules, les anciens habitants de la Sicile, et ensuite sur les Athéniens, lui assura sinon l'empire de la Sicile, au moins la première place parmi les républiques grecques qui y avoient été établies. Toutefois, bien que les lois de Diocle eussent remédié aux vices inhérents à sa constitution, Syracuse ne put éviter de tomber une seconde fois entre les mains d'un chef arbitraire, et cette fois d'un véritable tyran. L'attaque vigoureuse des Carthaginois, dont la politique astucieuse se prévalut bien plus adroitement que les Athéniens de la discorde des petits états siciliens, fournit au rusé Dénys l'occasion d'assujetir sa patrie, sans que jamais, nonobstant les guerres prolongées et pernicieuses, qui remplirent tout le temps qu'il tint les rênes du gouvernement, il put parvenir à atteindre le but qu'il s'étoit proposé, l'expulsion des Carthaginois de la Sicile et l'assujetissement des villes de la Grande-Grèce.

Le vertueux Dion délivra envain Syracuse de la tyrannie du deuxième Dénys, lui rendit envain la liberté, en dépit d'elle même : de nouveaux tyrans, Callippe et Hipparinus marchèrent sur les traces des Dénys, jusqu'à ce qu'enfin Timoléon, cet idéal d'un républicain, chassa Dénys le jeune, qui, après une longue absence, avoit repris son empire, battit les Carthaginois et fit jouir la Sicile des derniers rayons de l'astre de la liberté, dont la lumière avoit déjà disparu pour toujours aux yeux des habitants de la Grèce, dans les plaines de Chéronée. Mais les Syracusains n'étoient déjà plus dignes de ce bienfait. Un monstre, dont envain on chercheroit le pareil dans l'histoire, Agathocle, qui parût ne faire le mal pour assouvir son ambition, comme les autres, mais pour le

seul plaisir de le faire, qui évalua les succès qu'il obtint par la quantité de sang qu'il avoit dû répandre pour s'en assurer, et qui se servit de préférence de la perfidie et de la trahison, lors même que la force ouverte pût lui faire atteindre son but, Agathocle, d'ailleurs grand capitaine et vaillant jusqu'à la témérité, s'empare du gouvernement; d'autres suivent son exemple, jusqu'à ce que les Syracusains sont enfin contraints d'invoquer le secours d'un prince étranger, pour se défendre contre leurs propres citoyens. La domination de Pyrrhus en Sicile fut de courte durée. Ses vainqueurs, les Romains, le suivirent incontinent. Par sa prudente politique, Hiéron, élevé à la dignité royale (comme si Syracuse dut éprouver toutes les formes possibles de gouvernement) fit jouir sa patrie, pendant l'espace d'un demi siècle, d'un état de bonheur et de tranquillité qui rappela à la mémoire les temps de Gélon et du premier Hiéron. Après cinquante années d'un règne tranquille et pacifique, sous l'ombre des aigles romaines, Hiéron mourut et avec lui la grandeur de Syracuse. L'imbécille Hiéronyme, son petit fils, et quelques avides démagogues, qui abandonnèrent la sage politique de Hiéron, rendit Syracuse l'ennemie et, par là, après une lutte sanglante et pernicieuse, l'esclave de la puissante Rome (45).

Le récit des révolutions de Syracuse, que nous n'avons pas voulu interrompre, nous a entraînés bien au-de-là du point où nous en étions dans cet exposé rapide de l'histoire de cette époque. Nous nous hâtons de revenir sur nos pas.

Depuis la guerre avec les Perses, l'histoire des autres états de la Grèce est si intimément liée avec celle des ré-

(45) On n'exigera pas sans doute ici une liste des auteurs, à qui nous devons la connoissance que nous avons de l'histoire de Syracuse, mêlée partout à l'histoire du reste de la Grèce. Nous nous contentons de citer le VIe livre de Strabon et le même de Thucydide.

publiques qui y eurent successivement l'hégemonie, comme on l'appelle ordinairement, Athènes, Sparte, Thèbes, que dorénavant nous n'aurons qu'à nous occuper des événements qui se rapportent à celles-ci, pour connoître l'histoire universelle de toutes les républiques grecques.

Guerre avec les Perses.

L'un des phénomènes les plus remarquables et par conséquent l'un des plus connus dans l'histoire de l'univers est sans contredit l'issue inattendue et surprenante de l'attaque que fit subir à la Grèce, divisée en un grand nombre de petits états de peu d'importance, la puissante monarchie des Perses, issue qui doit nous paroître d'autant plus étonnante, à mesure que, nous affranchissant de l'illusion qui accompagne d'ordinaire les noms illustres de Marathon et de Salamis, nous consultons avec impartialité le récit de l'historien de cette époque, le véridique Hérodote. Certes ce récit ne contribuera pas peu à modérer l'admiration pour ces victoires préconisées dans tous les manuels d'histoire, à l'exemple des rhéteurs attiques tant anciens que plus modernes, dont on lira rarement quelques pages sans retrouver ces titres de gloire, qui, jusques dans les siècles où ces noms mêmes étoient le plus grand reproche qu'on pût faire aux Athéniens, dégénérés des vertus de leurs ancêtres, faisoient retentir les écoles de rhétorique et charmoient les oreilles des auditeurs, comme autant de formules magiques qui leur ôtoient le sentiment de leur humiliation et de leur avilissement. Mais nous reviendrons à ce sujet. Une légère indication des événements dont je parle suffira pour le but que nous nous sommes proposé dans ce chapitre.

La monarchie immense des Perses, fondée, comme les autres empires asiatiques, sur les ruines de monarchies envahies par une tribu de cavaliers rudes et sauvages, conduite par un chef belliqueux et avide de butin, confirmée et consolidée par les institutions du

fils d'Hystaspe, la monarchie des Perses, qui contenoit déjà une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, qui s'étoit déjà étendue sur une partie de l'Europe, cette monarchie, déjà si puissante sur le continent, commençoit aussi à affecter l'empire de l'océan et crût n'avoir besoin, pour se l'assurer, que de s'emparer de la Grèce, dont elle ne regarda la conquête que comme un complément de l'envahissement de la Thrace et de la Piérie. Les historiens s'occupent ordinairement fort au long des invitations, faites au roi Darius par les tyrans exilés, les Pisistratides et les Aleuades, de l'indignation de ce roi excitée par l'incendie de Sardes, même de la prière d'un habile médecin, qui, pour prix d'un succès éclatant, obtenu dans le traitement d'une maladie de la mère du roi, auroit obtenu des vaisseaux et une armée, pour le rétablir dans sa patrie, dont il venoit d'être exilé : mais, quoique les deux premiers événements puissent être considérés comme les causes occasionnelles de l'éruption des hostilités, il paroît assez, même par tout ce qui précéda et occasionna cette incendie de Sardes et la révolte même des villes ioniennes, que les satrapes de l'Asie avoient eu longtemps en vue d'assujetir les îles de la mer Égée et peut-être le continent de la Grèce, entreprise qui avoit déjà obtenu un commencement d'exécution, même avant que Darius songeât à envoyer Mardonius en Thrace.

Quoiqu'il en soit, après l'issue malheureuse de cette expédition, Darius envoya en Grèce une flotte nombreuse et une puissante armée, avec ordre aux chefs de réduire en esclavage les habitants de l'Attique et de la ville d'Érétrie en Eubée (les deux peuples qui avoient eu part à l'incendie de Sardes) et de les trainer, chargés de chaînes, au pied de son trône. Érétrie succomba par trahison, mais dans les campagnes de Marathon dix mille Grecs (Athéniens et Platéens) défirent quelques cent mille Asiates, et, après avoir fondu les chaînes, qu'ils avoient

apportées, ils en firent une image de la déesse Némésis.

Darius étoit furieux, mais la mort prévint sa vengeance. Xerxès, qui hérita de son père de la haine contre les Grecs, résolut de prendre si bien ses mesures qu'il seroit impossible de douter du succès de son entreprise. Pendant trois années l'Asie entière fut occupée des préparatifs pour l'expédition contre quelques foibles républiques, à peine liées entre elles par un lien politique facile à dissoudre. Xerxès se rendit maître de la Grèce, ou plutôt l'inonda de ses milliers de guerriers. Une admiration, semblable à une vénération religieuse, remplit tous les coeurs, lorsqu'on apprit le noble dévouement de Léonidas; mais ce dévouement même prouva la vanité de toute résistance. Les Thermopyles forcées livrèrent la Grèce méridionale à la merci du vainqueur. Athènes fut prise et réduite en cendres. Mais Athènes avoit un Thémistocle. Thémistocle l'avoit conseillé d'employer ses revenus à construire une flotte, et ce fut cette flotte qui, conduite par le grand homme à qui elle dut son origine, sauva Athènes et la Grèce. Par son adresse, par son influence il força la multitude désunie et discordante dont étoit composée l'armée des alliés à courir les chances d'un combat, dans le seul endroit peut-être où l'on pouvoit se promettre quelque avantage sur le nombre supérieur des ennemis. La flotte de Xerxès fut anéantie dans les détroits de Salamis, et lui-même, abandonnant le trône doré d'où il avoit contemplé la bataille, s'enfuit en Thrace et passa l'Hellespont dans un frêle esquif, cet Hellespont qu'il avoit fait fustiger pour avoir eu l'audace de briser les ponts qu'il y avoit fait jeter, pour transporter son armée. Et encore la Grèce auroit été perdue, à moins d'un miracle (qu'on me permette de qualifier ainsi cet événement inattendu) à moins d'un miracle, qui la sauva une se-

conde fois. La reine Artémise avoit fait observer très sagement à Xerxès que ce ne sont pas des milliers d'hommes qui font la force d'une armée. Elle lui conseilla de laisser Mardonius en Grèce avec une petite partie de ses forces, mais toujours plus que suffisante pour écraser ses ennemis. Et cependant, cette armée, composée de trois-cent-mille combattants, fut vaincue à Platées par quelques bataillons désunis, parmi les quels régnoient un tel désordre et une telle indiscipline qu'au moment où l'on alloit en venir aux mains, l'un marcha à droite, l'autre à gauche, et qu'un officier subalterne des Spartiates refusa nettement d'obéir aux ordres de son chef et ne fut contraint qu'avec beaucoup de peine à quitter l'endroit qu'il avoit jugé convenable d'occuper. Certes celui qui veut prendre la peine de lire sans préjugé le récit que fait Hérodote de cette singulière bataille, se formera une idée très différente de cette époque glorieuse de l'histoire des Grecs de celle qu'en donnent ordinairement les rapports d'écrivains modernes. Ce ne fut pas la Grèce qui défit les Perses. Au contraire, la plus grande partie de la Grèce avoit embrassé leur parti, les avoit reçus, leur avoit envoyé du secours et des vivres, se plaça même dans leurs rangs, pour combattre avec eux leurs compatriotes. A Marathon les Athéniens seuls et deux-cents hommes de la petite ville de Platées mirent les Perses en déroute. A Salamis la flotte des alliés se seroit dispersée si Thémistocle ne les eût forcés au combat, et cependant il ne put empêcher les mêmes Platéens, qui seuls, avec les Athéniens, avoient soutenu la gloire de la Grèce à Marathon, d'abandonner les alliés, pour aller défendre leurs propres murailles. A Platées les Corinthiens, les Mégariens et les Phliasiens s'enfuirent avant que le combat eût encore été engagé, et les Spartiates pesamment armés, les disciples de Lycurgue, osoient à peine attendre l'ennemi en bataille

rangée. Et cependant il n'est pas difficile d'assigner des causes très naturelles à ces événements surprenants. Ce furent la force morale et l'amour pour la liberté du petit nombre de ceux parmi les Grecs qui osèrent tenir tête à l'ennemi, le défaut de cette même force morale dans les troupes ennemies, qui, ne combattant que pour une cause entièrement étrangère à leurs intérêts et dénuées de toute ambition, durent être contraintes à force de coups de fouet à garder leurs rangs, enfin l'habileté et les talents des chefs de l'armée grecque à choisir la position et à épier le moment le plus favorable pour se servir avec avantage de leur petite armée contre les innombrables hordes de Barbares qui les assailloient.

Le rapport intime qu'il y a entre le phénomène dont nous venons de parler et le sujet de cet ouvrage, justifiera dans la suite cette digression, qui d'ailleurs pourroit paroître n'être pas à sa place dans ce court exposé des principaux événements de cette époque.

La victoire de Platées et celle qui fut remportée le même jour près de Mycale fit perdre à Xerxès tout espoir de subjuguer la Grèce. Les Grecs d'assaillis, qu'ils avoient été, devinrent bientôt aggresseurs. Non contents d'avoir sauvé leur patrie et animés par les succès qu'ils venoient d'obtenir, ils résolurent de délivrer encore leurs compatriotes en Asie du joug honteux de la servitude, et ce furent les victoires éclatantes remportées par Cimon qui, après une lutte acharnée de plusieurs années, mirent enfin le comble à leurs voeux.

Hégémonie d'Athènes.

Jusqu'ici Sparte avoit tenu la première place et le droit du commandement en chef des armées alliées parmi les états de la Grèce. Les victoires de Cimon, l'autorité toujours croissante d'Athènes, après l'expulsion des Perses, tant par leur pouvoir maritime que par l'influence qu'ils commençoient à exercer sur les îles de la mer Égée et les autres états, qui, après que

la caisse militaire, déposée d'abord dans l'île de Délos, avoit été transportée à Athènes, d'alliés étoient devenus tributaires, la lenteur naturelle des Spartiates, leur défiance envers leurs officiers, prodigieusement accrue par la perfidie de Pausanias, toutes ces causes réunies firent passer l'hégémonie à Athènes, événement qui fut une source intarissable de dissensions et de guerres. L'orgueilleuse Sparte et les autres états doriens ne purent souffrir cet accroissement de pouvoir de la tribu ionienne. Déjà avant que la paix avec la Perse eut rendu la liberté aux Grecs de l'Asie, ceux de l'Europe avoient tourné souvent les uns contre les autres les armes qu'ils avoient pris pour combattre l'ennemi commun; déjà plusieurs états, ceux de l'Eubée, Mégare, Byzance, Samos s'étoient soustraits à l'influence d'Athènes, dont les prétentions devenoient de jour en jour plus insupportables: mais Athènes n'avoit pas seulement su conserver la suprématie qu'on lui disputoit avec tant d'acharnement, en dépit de plusieurs pertes très sensibles qu'elle venoit d'essuyer, elle avoit toujours fini par ramener au devoir ses alliés revoltés, et il parut même que la lutte prolongée avec ses ennemis ne servit toutes les fois qu'à rallumer son courage et à ranimer ses forces souvent épuisées par les efforts prodigieux qu'elle dut faire pour maintenir son autorité.

Périclès.

C'est ici l'époque la plus brillante de l'histoire des Athéniens. Le principal auteur de sa gloire étoit Périclès, nom illustre, en effet, par le quel la postérité a distingué à juste titre le siècle auquel il appartenoit. Périclès, citoyen d'Athènes, qui n'y remplit jamais d'autres charges de quelque importance que celle de général de l'armée, Périclès gouverna Athènes, comme Athènes gouverna la Grèce, et, si nous en exceptons l'imprudence d'avoir trop augmenté le pouvoir du peuple, il s'éleva à cette hauteur par les plus nobles moyens.

Instruit lui-même dans l'école d'Anaxagore, philosophe lui-même, à l'abri de tout soupçon d'avidité, sobre, magnanime, de moeurs intactes et brûlant d'amour pour les beaux arts, il fut, pendant près d'un demi siècle, le conseiller et le père de ses concitoyens, leur montra le chemin de la gloire dans les combats, dirigea leurs entreprises par ses sages conseils et éleva sa ville natale au rang de capitale de la Grèce, tant par le pouvoir qu'il lui assura que par les chefs-d'oeuvre de l'art dont il l'orna, fruits de sa prudente administration des finances et surtout de son sentiment exquis du beau et du sublime. Le Parthénon, les Propylées, l'Odéum, les combats de musique des Panathénées et tant d'autres monuments de sa gloire sont les trophées dont l'histoire a conservé le souvenir, et dont le temps même a épargné en partie les restes, les trophées du grand homme qui sut employer l'autorité politique de sa patrie, l'enthousiasme général pour les beaux arts et l'heureux naturel de ses citoyens pour leur assurer l'admiration de leurs contemporains, même de ceux qui leur envioient leur bonheur, et une gloire immortelle dans tous les siècles à venir. Brillante époque! Génie sublime! Vous étiez faits l'un pour l'autre! En effet, ce fut un de ces moments (qu'il me soit permis de l'appeler ainsi) un de ces moments heureux, mais rares et fugitifs dans l'histoire des peuples, dont l'existence ne dépend que d'un concours fortuit de circonstances favorables, qu'on peut aussi peu calculer d'avance qu'amener exprès, et dont on attend souvent envain le retour pendant des siècles. Un peuple, favorisé par la nature comme aucun peuple de l'univers, doué d'une sensibilité exquise pour tout ce qui est beau et sublime, un peuple irritable, inconstant, léger même, mais actif, bienveillant et capable des plus grandes actions, une forme de gouvernement et des lois sous lesquelles cet heureux naturel pouvoit se développer avec la plus gran-

de facilité, une supériorité politique, sans une prépondérance tellement décidée qu'elle pût dispenser de la vigilance et de l'activité nécessaires à se maintenir contre des puissances jalouses de leurs priviléges et de leur liberté, cause principale du développement des forces morales et matérielles de la nation, des richesses, le fruit des victoires obtenues et d'un commerce étendu, enfin un des plus grands hommes qui aient jamais existé à la tête des affaires, un homme qui, tout en favorisant le peuple, lorsqu'il crut nécessaire de lui faire des reproches, n'hésita pas de le terrasser par son éloquence foudroyante et de jeter dans leurs coeurs des aiguillons qui s'y firent sentir longtemps après qu'il eut terminé son discours, qui, par la toute-puissance que l'homme de génie exerce sur les milliers d'hommes ordinaires et même sur les gens habiles qui l'entourent. subvenoit aux défauts d'une constitution qui, comme le prouva par la suite l'expérience, pouvoit à peine se soutenir d'elle même, un homme, enfin, qui, Grec lui-même et Athénien, dans toute la force du terme, idéal lui-même de cette heureuse harmonie entre les facultés de l'esprit et les forces du corps, communiqua ses conceptions sublimes aux artistes qui l'entouroient et devint ainsi l'auteur d'une félicité publique et privée, dont on chercheroit envain la pareille parmi les autres peuples de la Grèce, et même parmi tous les peuples qui aient existé.

Les poëtes comiques accusoient Périclès d'avoir été le moteur de la guerre du Péloponnèse. Pour apprécier à sa juste valeur cette incrimination ridicule, on n'a qu'à lire Thucydide: mais, soit: supposons un moment qu'elle ne soit pas sans fondement, si les Athéniens eussent voulu suivre le conseil de cet homme incomparable. il n'y a pas de doute qu'enfin ils ne lui eussent su gré de cette entreprise; et Athènes, qui, après les pertes les plus sensibles, après que sa flotte eut été détruite, ses mu-

railles démolies, sa liberté anéantie, put encore se relever au point d'oser renouveler la lutte contre les Lacédémoniens victorieux, Athènes, si elle n'eût pas préféré écouter les conseils extravagants des Cléon et d'autres démagogues, ou se rendre l'instrument des projets ambitieux des Alcibiade, Athènes, en suivant fidèlement la ligne de conduite qui lui avoit été tracée par son illustre citoyen, fût par cette guerre devenue la souveraine de la Grèce. Sans sa constitution démocratique (remarquons en passant cette contradiction apparente), sans sa constitution démocratique. Athènes n'eût jamais atteint la hauteur à laquelle elle est s'élevée, surtout dans le domaine des arts et des sciences; mais pour ne pas perdre enfin les avantages qu'elle avoit obtenus, pour ne pas se creuser elle-même le précipice qui a fini par l'engloutir, il ne lui manquoit qu'un gouvernement monarchique.

La guerre du Péloponnèse.

La guerre du Péloponnèse, si elle n'eût pas été décrite par Thucydide, n'eût certainement jamais inspiré autant d'intérêt qu'elle le fait à quiconque est assez heureux pour pouvoir étudier l'art d'écrire l'histoire dans cet écrivain incomparable. La guerre du Péloponnèse, si l'on en excepte la malheureuse expédition en Sicile, ne nous offre qu'une suite incohérente de courses, d'invasions, d'escarmouches et de combats de peu d'importance, suite naturelle de l'indépendance des petits états de la Grèce et du défaut d'armées stationnaires. Elle nous occupe continuellement de révoltes et de révolutions dans les différentes républiques, occasionnées par le froissement continuel des partis, soit aristocratique soit démocratique (car c'étoit une véritable guerre de principes, comme nous l'appelons aujourd'hui), de dispersions inutiles de forces, d'entreprises sans but, de campagnes sans plan déterminé, d'avantages souvent emmenés par la fortune et en dépit des conseils d'une sage prévoyance, et dont cependant on

savoit rarement retirer tous les fruits qu'ils sembloient promettre aux vainqueurs. Mais ce qui rend cette guerre vraiment intéressante pour l'historien philosophe, ce sont les leçons de politique qu'il peut en recueillir. Que n'eût pas fait Athènes, avec sa flotte, ses ressources, son activité infatigable, trait caractéristique du naturel de ses habitants, que n'eût-elle pas fait, si elle eut eu le bonheur d'avoir constamment un Thémistocle, un Périclès à la tête des affaires! Et que devint-elle sous l'administration du tanneur Cléon et de l'ambitieux Alcibiade, dont les grands talents ne pouvoient compenser le mal qu'il fit, par le désir immodéré de se distinguer qui l'animoit et par la corruption de ses moeurs. A peine Alcibiade lui-même fût parvenu à faire réussir l'expédition en Sicile. Mais quelles furent les principales causes de sa mauvaise issue? La frivolité et la fureur indomptable du peuple souverain d'Athènes. Et celui qui aime à considérer l'histoire comme la source la plus pure de sagesse, celui qui aime à rechercher la marche de la civilisation soit politique ou morale, quelles leçons ne lui offre-t-elle pas, cette lutte entre les nations de la Grèce et l'influence qu'exercèrent les événements qu'elle produisit sur la vie politique et les moeurs de ces peuples! La suite confirmera pleinement la vérité de cette réflexion.

Hégémonie de Sparte.

Il suffira pour le moment de faire observer que les moeurs en reçurent une atteinte des plus pernicieuses, et que les vainqueurs eux-mêmes ne furent pas les derniers à en ressentir les effets. Avec l'or que Lysandre introduisit en Sparte, il y ranima les forces de l'avidité, affoiblies mais jamais domptées par les singulières institutions de Lycurgue, et à sa suite vinrent l'opulence et le luxe, qui corrompirent en très peu de temps les rudes Spartiates, qui, sans connoître les arts qui en adoucissent au moins les mauvais effets chez les peuples civilisés, se livrèrent sans réserve à leurs appâts

dangereux. Athènes vaincue dut céder l'hégémonie à Sparte, et cette humiliation fut la justification ou au moins l'excuse de la politique dont celle-ci avoit fait un prétexte pour prendre les armes. Il parut bientôt que les motifs allégués, la délivrance de la Grèce du joug des Athéniens, le rétablissement de l'équilibre politique, n'avoient pas été plus sincères que tous les principes de ce genre qui peuvent servir à justifier une déclaration de guerre quelconque. Les clubs révolutionnaires organisés par Lysandre dans les cités de l'Asie-Mineure, ses soi-disant harmostes (dénomination mal choisie, s'il en fut jamais!) et le régime de la terreur institué par lui à Athènes et dans plusieurs autres villes pourroient suffire à prouver la justesse de ce que nous venons d'avancer, si les violences, exercées de par l'autorité du gouvernement spartiate lui-même. contre Mantinée, Phlius, Olynthe, si la surprise enfin de la Cadmée, injustice criante et inouïe, dont les éphores, tout en la désapprouvant, ne laissèrent pas de retirer tous les avantages, n'eussent démontré que, si Athènes châtioit ses alliés avec des verges, Sparte les châtioit avec des scorpions, tandis que la paix honteuse d'Antalcidas fournit la preuve que les soi-disant libérateurs de la Grèce n'étoient pas même en état de défendre ses alliés, qu'ils ne vexoient pas moins que les Athéniens, contre l'ennemi commun de la liberté. Et cependant Agésilas, grand capitaine et négociateur habile, quoique bien au-dessous des éloges de son panégyriste, aristocrate déclaré et rien moins qu'impartial dans ses jugements, avoit déjà commencé à frayer le chemin que suivit dans la suite avec tant de gloire le grand Alexandre, cependant Agésilas s'étoit déjà emparé des portes de l'empire du grand roi.... mais, si Athènes, en proie aux fureurs de ses démagogues, n'étoit plus en état de tenir les rênes du gouvernement suprême, Sparte, corrompue et asservie à la domination jalouse de ses

éphores, ne pouvoit pas même aspirer à un honneur dont elle s'étoit rendue indigne du moment où il sembloit que ses victoires dussent l'en assurer.

La guerre de Corinthe.

La guerre de Corinthe, allumée par les cinquante talents avec lesquels le satrape Tithrauste, envoya en Grèce le rusé Timocrate (preuve déplorable de ce que nous venons de dire sur la corruption des mocurs), la guerre de Corinthe fut loin d'être aussi avantageuse à Sparte qu'à Athènes. La victoire, obtenue sur la flotte lacédémonienne, près de Cnidus, par le vaillant et habile Conon, qui rebâtit les longs remparts du Pirée avec l'or des Perses, rendit presque à Athènes la place qu'elle avoit occupée parmi les états de la Grèce, avant la bataille d'Égos-Potamos. La tyrannie et la conduite imprudente des Spartiates leur fit perdre l'hégémonie plus vite encore que les exactions et les injustices des démagogues n'en avoient privé les Athéniens.

Épaminondas et Pélopidas.

Mais il faut aussi en convenir, jamais Athènes n'avoit eu pour adversaires des hommes tels qu'Épaminondas et Pélopidas, deux noms illustres qui nous rappellent tout ce que la vertu, les talents militaires et l'amour de la patrie ont de plus admirable et de plus sublime. Jamais la Grèce n'avoit eu un général plus habile qu'Épaminondas. Il fut l'inventeur d'une nouvelle tactique (enchaînement admirable des choses humaines), qu'il enseigna, dit-on, à Philippe de Macédoine. Jamais la Grèce n'avoit vu à la tête de ses armées un homme plus sage, plus désintéressé, plus magnanime. Pélopidas, dont la bravoure fut peut-être plus brillante encore, ne fut pas moins vertueux, pas moins aimable que son ami, et tant qu'un noble attachement, que l'exercice des principes les plus élevés exciteront l'admiration dans les cocurs bien-nés, tant les noms d'Épaminondas et de Pélopidas jouiront d'une gloire

immortelle dans le souvenir de la postérité. Leuctres et Mantinée virent fuir le Spartiate, ce qui pour un Spartiate n'étoit pas seulement une honte, mais un crime d'état. Sparte perdit l'hégémonie, mais Thèbes, qui s'étoit élevée d'une manière si brillante, et qui commençoit déjà à étendre son pouvoir dans la Thessalie et la Macédoine, aussi bien que dans la Grèce méridionale, ne put la conserver; car elle acheta la victoire pour la vie des deux seuls hommes qui l'avoient élevée à cette hauteur et qui auroient pu l'y soutenir. Et c'est ainsi que la situation des peuples de la Grèce devint bien plus dangereuse que si quelqu'un de ses états se fût élevé aux dépens des autres, comme l'avoient fait auparavant Athènes et Sparte, et comme le voulut faire Thèbes à son tour. Sparte avoit perdu tout son ascendant sur les autres états; Athènes devint de plus en plus le jouet des démagogues, qui, sans honneur et sans principes, ne cherchoient qu'à faire servir les passions de la populace à leurs vues intéressées, Athènes avoit récompensé par l'exil les services de ses derniers généraux, Timothée et Iphicrate, comme elle l'avoit fait auparavant à tant d'autres. Ce fut dans cet état de choses qu'on vit s'allumer une nouvelle guerre, une guerre d'autant plus violente qu'elle fut amenée ou au moins fomentée par le fanatisme, et que s'éleva, pour en profiter, un prince riche, habile et belliqueux, placé à la tête d'une nation jeune encore et vigoureuse, qui fit enfin subir à la Grèce toujours en discorde le sort auquel elle auroit dû s'attendre depuis longtemps.

Philippe de Macédoine.

Lorsque Xerxès envoya contre elle ses milliers d'Asiates, elle n'étoit pas plus unie, il est vrai, quoique sans guerre ouverte; mais Sparte et Athènes n'étoient pas encore corrompues, étoient encore animées par l'amour pour la liberté et la patrie, sentoient encore la dignité de citoyen d'une république grec-

que. Maintenant la plupart des états, et Athènes plus peut-être qu'aucun autre, étoient remplis d'êtres vils et méprisables, qui abusoient du don précieux de la parole, pour faire réussir leurs infames projets. Philippe le savoit. Il répandit l'or à pleines mains, et Éschine et tant d'autres le recueillirent avec avidité, pour trahir leur patrie. Je ne crois pas que Philippe, tout habile qu'il fut et avec toutes les victoires qu'il remporta, suivies cependant de revers sensibles et fréquents, fût jamais parvenu à assujetir la Grèce, si Éschine n'eût allumé la malheureuse guerre d'Amphisse, au moment où il étoit à poursuivre les Scythes, dans leurs montagnes couvertes de neige. La guerre d'Amphisse, qui fit retourner Philippe sur ses pas, fut la cause de la prise d'Élatée, et par conséquent de la malheureuse bataille de Chéronée, et c'est cette guerre dont l'impudent traître osa se glorifier publiquement, lorsqu'il disputa à Démosthène la couronne qu'il avoit si bien méritée. Combien ne doit pas avoir été avili le peuple qui put écouter, sans éclater, un language aussi méprisable !

Démosthène. Démosthène, dont l'éloquence nous frappe encore aujourd'hui plus que tout ce que l'antiquité nous a conservé dans ce genre, principalement par ce qu'elle est l'expression de la vérité, Démosthène étoit le défenseur de la démocratie athénienne, non par ce qu'il étoit lui-même un démagogue, mais par ce que l'indépendance, ou plutôt l'existence de sa patrie, dépendoit de la démocratie ; et, lorsque nous lisons les réflexions absurdes de quelques historiens modernes sur la politique de Démosthène, réflexions qui nous feroient croire, s'ils avoient été ses contemporains, qu'ils avoient été éblouis eux-mêmes par l'or de Philippe, à l'exemple d'Éschine et ses partisans, nous sommes tentés de demander à ces censeurs présomptueux, quel jugement ils porteroient d'un de leurs citoyens, qui livrât sa patrie à l'ennemi, par

ce qu'il n'en approuvoit pas la constitution. Que si nous comparons, sous ce point de vue, Démosthène avec le noble Phocion, qui, sous quelques rapports, lui fut certainement supérieur, nous pouvons plaindre le dernier, sans jamais approuver sa conduite, tandis qu'en avouant les torts que le premier peut avoir eu, nous ne manquerons jamais de l'admirer comme l'infatigable défenseur de la meilleure cause qu'un bon patriote pût jamais embrasser à Athènes. La mort de Phocion fut un meurtre politique, elle couvre les Athéniens d'une honte éternelle; mais Phocion l'eût-il subie, s'il n'eut voulu imposer aux Athéniens cette forme de gouvernement qu'il avoit jugée la meilleure, et si, par une imprudence à peine excusable dans un ministre d'état, il n'eût supposé dans les tyrans de la Grèce et dans les généraux d'un prince ambitieux et avide de dominer la même bonne foi dont il se sentoit animé lui-même. Convenons-en, Démosthène, poursuivi par Antipater et expirant aux pieds de la statue de Neptune, comme victime de sa constance à maintenir la cause qu'il avoit d'abord embrassée et de sa haine irréconciliable contre les ennemis de sa patrie, Démosthène a eu une fin plus digne d'admiration que Phocion, massacré par ses citoyens, par ce qu'il avoit mis trop de confiance en la parole de Nicanor. Mais Démosthène, bien qu'il défendît Athènes et la démocratie, n'en envisageoit pas moins les erreurs et les défauts. Ses discours en font foi, en cent endroits, où il reproche aux Athéniens leur inconstance et leur frivolité, leur aversion à prendre les armes pour la défense de la patrie ou à contribuer aux frais nécessaires pour soutenir la guerre contre Philippe.

La Grèce après la bataille de Chéronée.

Démosthène prononça le discours funèbre sur les Athéniens, morts à Chéronée. Ses paroles furent les derniers sons de la Grèce libre et indépendante. Nous la voyons se relever encore

une fois et, pour ainsi dire, revivre dans la ligue achéenne. Encore une fois nous nous croyons ramenés aux temps des Épaminondas et des Pélopidas, lorsque nous voyons le noble et vaillant Philopémen, le dernier des héros de la Grèce, comme Démosthène en fut le dernier ministre et orateur, défendre la cause de la liberté et châtier les tyrans; mais ce ne fut pas la prise de Corinthe qui mit fin à la grandeur et à l'indépendance de la Grèce. La bataille de Chéronée leur porta déjà une atteinte mortelle, et la ruine de Thèbes et la défaite d'Agis et la mort de Léosthène et la bataille de Sellasie et toutes les autres calamités qui s'y succédèrent après ce premier revers furent considérées par les vainqueurs eux-mêmes plutôt comme des révoltes domptées que comme des victoires remportées sur un peuple libre et indépendant. Incessamment après la mort d'Alexandre, la Grèce devint le jouet de ses généraux, qui, d'après les inspirations de leur propre intérêt, la flattoient avec une apparence de liberté ou la forçoient à obéir à leurs ordres. Antipater envoya à Athènes Nicanor, Cassandre Démétrius de Phalère. Polysperchon, Antigonus, Ptolémée rétablirent partout le gouvernement populaire, pour s'assurer dans chaque état d'un parti qui favorisât leurs desseins; mais que le gouvernement populaire n'excluoit pas l'exercice de la volonté arbitraire des tyrans, cela fut prouvé par Démétrius Poliorcète, lorsqu'il força les libres Athéniens à satisfaire aux besoins exigeants de ses nombreuses concubines et à pourvoir continuellement son sérail de sujets toujours nouveaux, dignes d'honorer la couche du restituteur des lois de Solon([46]).

([46]) Si l'on veut une preuve de la manière dont les Grecs eux-mêmes envisageoient alors leur sort, de leur désespoir de jamais reconquérir leur indépendance, de leur résolution à abandonner leur patrie perdue sans ressource et à chercher ailleurs un refuge contre les injustices des tyrans qui les opprimoient, on n'a qu'à consulter Diodore, T. II. p. 435 in.

Aussi Athènes doit perdre pour nous presque tout son intérêt, puisque, après Alexandre, le siége des arts et des sciences fut transporté à Alexandrie. Toute notre attention est absorbée d'abord par l'expédition en effet étonnante et unique d'Alexandre le Grand, et ensuite par les guerres continuelles de ses successeurs, qui se disputoient entr'autres la Grèce, de sorte que, dans la Macédoine elle-même, nous y voyons régner tantôt l'un et tantôt l'autre des généraux du roi de Macédoine, qui se prévalurent adroitement de la lutte entre les principes aristocratique et démocratique, qui n'avoit pas cessé un moment, malgré tous les malheurs qui accablèrent les Grecs et qui à la fin auroient dû les rendre plus sages et les forcer à oublier leurs dissensions mutuelles, pour opposer leurs forces réunies à l'ennemi commun.

Et, en effet, ces espérances des amis de la patrie ne furent pas trompées tout-à-fait. La ligue achéenne nous offre un contraste frappant avec la situation politique de la Grèce ancienne. Si Démosthène eût pu réunir une telle ligue, qui sait comment la lutte avec les Philippe et les Alexandre se fût terminée! Et cependant, même ici nous voyons un Aratus trahir la cause de la Grèce, et rendre aux Macédoniens les citadelles que lui-même avoit surprises peu de temps auparavant, pour ne pas partager avec Cléomène de Sparte l'honneur d'avoir sauvé sa patrie! Toutefois cette dernière partie de l'histoire des Grecs est brillante. Aratus mérite souvent nos éloges, Philopémen est toujours digne de notre admiration, et personne qui lira cette histoire, même dans Polybe, dont l'impartialité n'est rien moins qu'indubitable [47], ne peut se défendre d'un sentiment de dépit

[47] Je crains que ce jugement ne paroisse étrange à quelques uns de mes lecteurs. Ce n'est pas ici l'endroit de m'étendre sur ce point de controverse ou sur quelqu'autre qu'on aura peut-être remarqué dans ce chapitre. Il suffira ici, j'espère, d'assurer mes

et de compassion, lorsqu'il voit échouer, à Sellasie, la dernière tentative du dernier des Spartiates, du grand Cléomène, et lorsqu'il le voit mourir lui-même d'une mort digne de sa vie, dans la capitale dès ce moment corrompue du royaume d'Égypte.

Alexandre. Alexandre, qui n'a été surpassé que par César et Napoléon, Alexandre avoit réalisé les projets de plus d'un général de la Grèce et les espérances d'une foule de citoyens grecs. Il avoit fait écrouler l'empire immense des Nomades de l'Asie. Mais au moment où il venoit de saisir les rênes du gouvernement, échappées aux mains débiles de Darius Codoman, au moment où il avoit commencé à ériger Babylone et Alexandrie en capitales de l'univers, en métropoles du commerce des deux mondes, en siéges des arts et des sciences, au moment enfin où il croyoit avoir réuni sous son sceptre l'Orient et l'Occident, il tomba frappé d'une maladie, qui parut trop inattendue aux yeux du monde étonné pour ne pas l'attribuer à des causes différentes, d'après l'intention et les sentiments de ceux qui les avoient inventées. Son empire tomba avec lui. Mais le grain qu'il avoit semé ne manqua pas de porter des fruits en abondance. Les nouvelles monarchies, qui durent leur origine à son empire démembré, offrirent un mélange de moeurs, de coutumes, d'opinions, d'institutions orientales et occidentales. Les Grècs apprirent à connoître l'Inde et la Haute-Asie, la religion de ces peuples eut une influence marquée sur celle qu'ils professoient eux-mêmes, et leur

lecteurs que j'ai mes raisons, qui me paroissent concluantes à moi, pour en juger ainsi, et que, si cette discussion ne seroit pas tout-à-fait déplacée dans cet endroit, je me ferois fort de démontrer à l'évidence que Polybe (dont d'ailleurs je ne prétends rabaisser les mérites en aucune manière), qui, comme fils de Lycortas, le dernier stratège de la ligue, a déjà à se défendre du soupçon de partialité, ait méconnu entièrement le caractère noble et élevé de Cléomène et ait envain tâché d'excuser les fautes énormes, commises par Aratus.

mythologie se mêla avec celle des Asiates, dans les empires des Seleucides et des Lagides. Alexandrie surtout, où des étrangers, des savants de toutes les parties du monde trouvoient, à la cour des premiers Ptolémées, un accueil des plus gracieux, Alexandrie devint comme le foyer des superstitions, du savoir et des connoissances utiles, parties des extrémités les plus opposées de l'univers, mélange qui, quant aux opinions religieuses, doit être soigneusement distingué de la croyance des anciens Grecs. La civilisation morale de la Grèce proprement dite nous offrira, dans l'époque après Alexandre, plusieurs particularités qui pourront servir à confirmer ce que nous avons remarqué au sujet des temps antérieurs; mais la mythologie de la nouvelle Grèce, ressuscitée, pour ainsi dire, à Alexandrie, est si différente de celle de la Grèce ancienne et aussi de la Grèce proprement dite dans cet âge même, qu'on tomberoit dans des erreurs inextricables, si l'on ne prenoit pas le plus grand soin pour ne pas les confondre l'une avec l'autre [48].

[48] Aristide (Rom. Encom. T. I. p. 338 sq.) a donné un précis court mais très bien écrit des révolutions de la Grèce, qu'on ne consultera pas sans intérêt, si on l'envisage du point de vue où nous nous sommes placés dans ce chapitre.

CHAPITRE II.

Situation politique de la Grèce. Relations mutuelles des nations.— Restes des anciens désordres.—Maintien du droit du plus fort.— Par les Athéniens. — Par les Spartiates. — Duplicité des Spartiates dans leurs relations avec d'autres peuples. — Jalousie et discorde entre les états de la Grèce. — La violence des passions et le désir de la vengeance encore manifeste dans la manière de faire la guerre. — Progrès de la civilisation politique. — Nationalité des Grecs.

Situation politique de la Grèce. Relations mutuelles des nations.

Dans la première partie de cet ouvrage nous avons fait précéder nos recherches sur la civilisation morale des Grecs par une description de leur situation politique. Ils étoient alors, comme nous avons vu, pauvres, peu civilisés, simples dans leur manière de vivre, occupés pour la plupart de l'agriculture et du soin de leurs troupeaux, et dans un état de guerre presque non interrompu avec tous leurs voisins. Même lorsque, après la fondation des différents royaumes qui composoient alors la Grèce, les richesses amassées par quelques-uns de ces princes, conjointement avec l'invention de quelques arts, avoient introduit un certain luxe dans leurs palais, les plus illustres conservèrent encore l'ancienne simplicité de moeurs et ne dédaignoient pas de se servir eux-mêmes ainsi que leurs hôtes, de soigner leurs chevaux, etc. Dans les relations mutuelles de ces rois c'étoit, comme l'histoire de ces temps nous l'a prouvé par plusieurs exemples, c'étoit la force et la supériorité matérielle qui décidoient presque tous leurs différends. Cette histoire n'est à peu près qu'une continua-

tion perpétuelle de guerres, de révolutions et d'émigrations. Des brigands et des pirates, se prévalant de ces troubles et suivant l'exemple des rois, qui s'approprioient sans scrupule le bien d'autrui, aussitôt qu'ils se sentoient en état de le lui disputer avec avantage, infestoient les mers et les grands chemins. Les Hercule et les Thésée avoient jeté les premiers fondements de la civilisation, en faisant cesser cet état de barbarie et de désordre. Mais eux-mêmes étoient encore loin d'avoir des idées très précises d'équité et de justice, et leurs descendants prouvèrent encore longtemps après, par leur conduite, combien ils étoient persuadés que, s'ils pouvoient se défendre eux-mêmes par la supériorité de leurs forces, cette même supériorité leur donnoit le droit d'exiger d'autrui ce que celui-ci ne pouvoit ni n'osoit par conséquent leur refuser.

Restes des anciens désordres.

Le commencement de cette époque ressembloit parfaitement aux temps dont nous venons de parler. Or, comme, pour le caractériser, il faudroit répéter ce que nous avons dit ailleurs, nous croyons pouvoir nous épargner cette peine. D'ailleurs, en divisant notre ouvrage en époques, nous ne prétendons nullement les distinguer par les dates, mais par les progrès de la civilisation.

Cependant nous n'osons entièrement passer sous silence les restes de la barbarie primitive que nous remarquons dans cette époque, d'autant moins que chez quelques peuplades ils ne furent jamais entièrement effacés, même dans les temps où le reste de la Grèce avoit atteint le plus haut degré de civilisation politique auquel elle se soit jamais élevée.

Les invasions hostiles, par exemple, et les expéditions irrégulières qui méritent à peine un autre nom que celui de brigandage et de piraterie ont souillé les plus brillantes

époques de l'histoire des Grecs ([1]), et le gouvernement vigoureux et actif des Romains même n'a jamais pu réussir à les faire cesser entièrement. On sait que les auteurs des romans grecs que nous possédons appartiennent tous à l'époque romaine; or, il n'y a presque pas de roman grec où l'intrigue ne soit fondée sur une expédition de brigands, sur un rapt ou quelque autre acte de violence ([2]).

( ) Voyez ce que nous avons déjà dit à ce sujet, Hist. de la civilisation etc. T. I. p. 105, où l'on pourroit encore citer l'exemple des pirateries des Dolopes, rapporté par Plutarque (Cim. 8), qui du temps de Cimon avoient occupé l'île de Scyros, où ils dressoient des embûches aux commerçants qui y abordoient, et les pilloient sans aucun scrupule. Il est aussi à remarquer que les poëtes comiques d'Athènes attribuoient la guerre du Péloponnèse à une cause peu différente de celle qui donna occasion à la guerre de Troye. Plut. Pericl. 30. Il ne sera pas nécessaire, sans doute, de les réfuter sur ce point, mais il est cependant très probable que leur récit n'est pas sans quelque fondement. Aussi bien que nous ne croyions pas que ce fut là la véritable cause de cette lutte remarquable entre les états de la Grèce, nous n'avons aucunement besoin de rejeter le fait lui-même. On peut consulter encore les détails intéressants que donne Strabon sur les états de pirates qui en son temps couvroient les rives du Pont-Euxin et qui se vantoient de tirer leur origine des Argonautes et des Dioscures (p 758). Ces états avoient des chefs et des magistrats (σκηπτῦχοι), des lois et des institutions. La danse mimique des Énianes décrite par Xénophon (Anab. V. 9. 7, 8.) prouve aussi que chez ces peuples le brigandage étoit assez généralement exercé.

([2]) Xénophon d'Éphèse (III. 1, 2 fin.) parle du rassemblement d'une bande de brigands, comme d'une affaire très ordinaire. Anthia est enlevée par des brigands (ib. 8.) Voyez la description du formidable chef de brigands Hémus de Thrace, chez Appulée (Metam. VII. p. 453—455). Chez Alciphron (I. 8.) l'on trouve la lettre d'un pêcheur qui propose à sa femme de se livrer à la piraterie, par ce qu'ils manquoient du nécessaire. Il ne veut pas se souiller par des meurtres, mais il paroît qu'il ne voit rien d'injuste à s'approprier ce qu'il croit superflu pour un autre, pour subvenir à ce qui lui manque en propre. Dans un autre endroit du même auteur on trouve des joueurs, qui pillent sans ménagement celui qui les a fait perdre (III. 54). Dans

Plutarque parle encore des Crétois comme de gens qui avoient coutume de se dévaliser mutuellement ([3]). Les Étoliens, dit Polybe ([4]), vivoient de rapine et de brigandage dès les temps les plus anciens. Ils se trouvoient dans un état perpétuel de guerre avec les autres peuples ([5]); car, non contents de piller ceux auxquels ils faisoient la guerre, ils ne laissoient jamais passer l'occasion de s'immiscer dans les disputes des autres nations, et aussitôt qu'une guerre venoit d'éclater entr'elles, ils ne manquoient pas de rançonner chacune des parties belligérantes et de s'approprier au moins une partie du butin que chacune d'elle avoit fait ([6]).

Lorsque Maxime de Tyr passe en revue les différentes nations de la Grèce, en ajoutant les occupations et les arts dans lesquels chacune d'elles s'est distinguée, par exemple, l'éloquence des Athéniens, l'adresse des Crétois à tirer de l'art, l'équitation des Thessaliens, il ajoute sur la même ligne et aussi indifféremment les rapines des Étoliens ([7]). De même Aristote parle de rapine et de brigandage comme d'un moyen licite et très ordinaire de pourvoir à ses besoins ([8]).

Cependant il faut avouer que ce n'est pas la Grèce seule qui offre des exemples de ces excès. Nous n'avons qu'à rappeler à nos lecteurs les pirates tyrrhé-

ces mêmes ouvrages le rapt est à l'ordre du jour. On n'a qu'à se rappeler les aventures des héroïnes d'Héliodore, d'Achille Tatius, de Chariton, de tous, en un mot. C'est un trait caractéristique de toutes ces compositions, il est vrai, mais ceci même prouve que les exemples de ces sortes de violences étoient fréquents.

([3]) Quæst. Græc. T. VII. p. 187. in. ([4]) IV. 3.

([5]) Voyez les exemples cités ib. 4.

([6]) On nommoit cela λάφυρον ἄγειν ἀπὸ λαφύρου, et Polybe, en parlant de cette coutume, qui avoit obtenu si non force de loi, passoit au moins pour maxime d'état, ajoute très à propos : Ὥστε παρὰ μὲν τοῖς Αἰτωλοῖς μήτε φιλίας ὅρους ὑπάρχειν, μήτ' ἔχθρας. XVII. 4, 5.

([7]) Dissert. 23. (T. I. p. 440. ed. Reisk.)

([8]) Rep. I. 8. (T. II. p. 228. in.)

niens (9) et illyriens (10), et surtout la guerre des pirates, qui répandit la terreur par toutes les provinces de l'empire romain et à qu'il ne fallut rien moins que le pouvoir absolu accordé au grand Pompée et la fortune qui jusqu'alors l'avoit constamment accompagné, pour être terminée d'une manière satisfaisante.

Maintien du droit du plus fort.

Nous avons vu que le droit du plus fort étoit reconnu dans les temps héroïques. L'ordre social établi dans les différents états, les lois et les institutions qui régloient les droits mutuels des citoyens durent limiter considérablement, entre les personnes privées, l'exercice d'un droit fondé uniquement sur les forces matérielles ; mais, quant aux relations des états, il faut avouer que ce droit resta en pleine vigueur, ce qui ne doit pas cependant nous engager à porter des Grecs un jugement plus sévère que contre les autres peuples tant anciens que modernes, puisque l'histoire nous prouve clairement que c'est ce droit d'après lequel les différends des peuples et des rois sont toujours jugés en dernier ressort (11).

(9) Diod. Sic. T. I. p. 471.

(10) Paus. IV. 35. 4. Cf. V. 21. 5. (p. 405 fin.) Teuta, la reine des Illyriens, accorda non seulement (comme nous avons coutume de nous exprimer) des lettres de marque à ses sujets, mais elle mit aussi une flotte en mer, avec ordre aux chefs qui la commandoient, de regarder comme ennemies toutes les nations des vaisseaux desquelles ils pourroient s'emparer. Et, lorsque les ambassadeurs romains lui firent des remontrances au sujet de cette conduite, elle répondit qu'elle auroit soin que le pavillon romain ne reçût aucune offense publique, mais que les princes illyriens n'avoient jamais eu coutume d'empêcher leurs sujets de chercher des avantages par mer. Polyb. II. 4, 8.

(11) Il y a des politiques qui ont voulu retrouver des traces de cet ancien droit dans les actes de la diplomatie moderne, par exemple dans ceux du congrès de Vienne, et il paroît qu'ils ne soient pas entièrement éloignés de croire que le titre de *grande puissance* ne soit fondé sur ce principe. Voyez l'excellent ouvrage de M. l'avocat Lipman (Staatkunde der voornaamste mogendheden van Europa), ouvrage que je cite non par ce que c'est M. Lipman qui

Toutefois il faut avouer que les Grecs étoient rarement très scrupuleux à cacher leur opinion à cet égard, et c'est cette franchise, que l'on trouve chez leurs plus graves historiens et leurs hommes d'état les plus intègres, qui semble les distinguer, sous ce point de vue, de plusieurs autres nations.

Chez Thucydide, qui, dans les discours qu'il attribue aux personnes qui jouent un rôle dans son histoire, caractérise souvent d'une manière admirable l'esprit du siècle et les idées tant politiques que morales généralement reçues, chez Thucydide les Athéniens, réfutant les accusations des Corinthiens, à l'égard de leurs injustices, répondent qu'ils sont persuadés que d'autres ne manqueroient pas de faire la même chose, s'ils en avoient le pouvoir, et que ce n'est aucunement contraire à la nature humaine (12) d'opprimer autrui, afin de l'empêcher de nous opprimer, d'autant moins que l'on n'a jamais douté de la justesse du principe que le foible doit obéir au plus fort (13). Que si l'on seroit tenté de croire que Thucydide n'attribue cette doctrine aux Athéniens que pour en faire ressortir l'iniquité, comme il la fait prêcher d'une manière assez insolente par le dé-

émet cette opinion, mais par ce que les faits qu'il rapporte semblent confirmer merveilleusement le sentiment des politiques dont je viens de parler. Je me crois obligé d'ajouter ceci, par ce que M. Lipman lui-même proteste solennellement contre une pareille conclusion à déduire de ses raisonnements.

(12) *Οὐδ' ἀπὸ τοῦ ἀνθρωπείου τρόπου.*

(13) *'Αεὶ καθεστῶτος, τὸν ἥσσω ὑπὸ τοῦ δυνατωτέρου κατείργεσθαι.* Thucyd. I. 76, 77. Il faut lire tout le raisonnement dans ces deux chapitres, remarquables surtout à cause du soupçon émis par les Athéniens, ou plutôt par Thucydide, que les Spartiates, s'ils parvenoient jamais à priver les Athéniens de l'hégémonie, perdroient eux-mêmes la faveur des alliés, d'abord par ce que cette faveur se fondoit principalement sur la crainte pour les Athéniens, qui les faisoit avoir recours à leurs ennemis, et ensuite par ce qu'il n'étoit pas probable qu'ils useroient eux-mêmes d'une manière plus modérée de la prépondérance qu'ils obtiendroient alors.

magogue Cléon ([14]), on sera forcé de modifier ce jugement, lorsque, chez le même auteur, on verra défendre Périclès tout de bon le principe *oderint dum metuant*, puisque la crainte de se rendre digne de la haine d'autrui fait souvent échouer les plus grandes entreprises, tandis que la haine passe à la fin, et que la gloire qu'on peut obtenir, en la méprisant, dure éternellement ([15]). Mais nulle part cette idée n'est exprimée avec tant de vigueur que dans la négociation remarquable entre les Athéniens et les Méliens, habitants d'une petite île de peu d'importance dans la mer Égée, rapportée par le même auteur. Les Méliens avoient eu l'audace de rester fidèles aux Lacédémoniens, dont leur république étoit une colonie. Les généraux athéniens, envoyés pour les forcer à se soumettre à la volonté d'Athènes, avant que de se servir des moyens infaillibles de contrainte qu'ils avoient à leur portée, ont la bonté de leur mettre sous les yeux la nécessité d'obéir, quoique bien persuadés (c'est ainsi qu'ils s'expriment) que les Méliens eux-mêmes comprendront facilement que tout raisonnement sur la justice et l'équité est absolument hors de portée, lorsque la question ne se traite pas entre parties égales, vu que l'inégalité des forces assure aussitôt le plus fort de la conscience de sa volonté et ne laisse au plus foible que le seul parti de se soumettre; principe qu'ils poussent si loin que, lorsque les Méliens osent déclarer, en défendant leur liberté, qu'ils mettent toute leur confiance en les dieux, ils répondent que c'est la même confiance qui les rend forts à exiger des Méliens le sacrifice de cette liberté, puisque personne n'a jamais pu douter que les hommes qui veulent être obéis de ceux qui leur sont inférieurs en forces, ne font autre chose que suivre l'exemple des dieux, qui

([14]) Thucyd. III. 37, surtout 40.
([15]) Thucyd, II. 67.

eux-mêmes, en agissant ainsi, ne font qu'observer une loi de la nature qui, bien loin d'avoir été inventée par les hommes, a toujours existé et durera éternellement, et que les Méliens, fussent-ils dans le cas où se trouvent maintenant les Athéniens, feroient certainement valoir à leur tour la même prérogative ([16]).

Thucydide, il est vrai, semble exagérer un peu dans cet endroit: mais, pour ne pas dire qu'il est invraisemblable qu'il eût osé attribuer de pareils principes à ses citoyens, sans être persuadé qu'ils en étoient effectivement pénétrés, que dirons-nous de Xénophon, chez qui les Acanthiens, pour exciter les Spartiates contre leurs voisins, les Olynthiens, n'emploient d'autre argument que celui que les Olynthiens devenoient trop puissants ([17]). Que dirons-nous d'Isocrate, qui, dans son célèbre Panathénaïque, s'exprime absolument dans le même sens que Polus chez Platon, dans le Gorgias. Les Athéniens, dit-il, ayant à choisir entre la nécessité, ou d'être injustes envers d'autres, ou de se soumettre aux injustices que ceux-ci voudroient commettre envers eux, d'opprimer les autres injustement, ou d'être justes et de se voir opprimés par les Lacédémoniens, ils ont choisi ce que tous les hommes sensés choisiroient dans un pareil cas, et ce qui n'est désapprouvé que par un petit nombre d'êtres bizarres qui se donnent l'air de philosophes et de sages ([18]). C'est le Gorgias de Platon où le raisonnement de ces êtres bizarres dont parle Isocrate nous a été conservé. Dans ce dialogue Polus va certainement encore un peu plus loin, lorsqu'il s'étonne que Socrate désapprouve l'injustice elle même et tous les crimes qu'elle fait commettre, le vol, la rapine, le meur-

([16]) Thucyd. V. 105. Voyez toute la négociation ib. 85—111.
([17]) Xenoph. Hellen. V. 2. 12—19.
([18]) Isocr. Panath. (Oratt. att.. T. II. p. 288. ed. Bekk.)

tre, mais il ajoute cependant que personne ne pensoit autrement à ce sujet, et Socrate ne le contredit pas sur ce point. Il ne comprend pas que Socrate ne préférât pas lui même être un tyran et faire tout ce qu'il voudroit plutôt que d'être injustement traité par d'autres ([19]). Et Calliclès, qui veut tâcher de trouver un terme moyen, pour satisfaire les deux partis, croit avoir épuisé la condescendance pour les opinions du philosophe, lorsqu'il déclare que, bien que, suivant la loi de la nature, il vaut mieux être injuste que de s'exposer aux injustices d'autrui, ceci cependant doit obtenir la préférence, lorsqu'on juge la question suivant les lois établies. Suivant la loi de la nature celui qui se laisse maltraiter impunément ne diffère pas de l'esclave, qui est privé de tout pouvoir pour se défendre. Suivant cette même loi la justice veut que le fort ait plus que le foible. C'est cette loi que suivoit Darius, lorsqu'il attaqua les Scythes, Xerxès, lorsqu'il inonda la Grèce de ces troupes innombrables. Ceux qui prétendent qu'il est injuste de vouloir avoir plus qu'un autre, ne jugent que d'après les lois faites par les foibles, qui ont toujours surpassé les forts en nombre, pour se ménager une ressource contre leur pouvoir, trop heureux de leur avoir ôté les moyens de nuire ([20]). C'est absolument le raisonnement de Thrasymaque, dans le premier livre de la République, où il prétend que la justice est ce qui plaît au plus fort et ce qui lui est utile, et que ce qu'on a coutume d'appeler ainsi n'est qu'une aimable imbécillité, raison pourquoi ceux qui se contentent de commettre quelques crimes partiels et auxquels il manque soit le pouvoir, soit le courage de s'élever plus haut, sont constamment notés par les dénominations les plus infamantes, tandis qu'un tyran qui n'é-

([19]) Plat. Gorg. p. 290 fin 291. in. ed. Ficin.
([20]) Plat. Gorg. p. 295 fin. 296.

pargne personne et qui, soumettant tous les hommes à son pouvoir, les empêche non seulement de punir ses forfaits, mais même de les censurer, est regardé par tout le monde comme un grand prince ([21]).

Il vaudroit la peine de comparer avec cette doctrine les arguments dont se sert le sage pour la réfuter, mais ceci nous meneroit trop loin. D'ailleurs l'occasion se présentera dans la suite de revenir sur ce sujet, lorsque nous parlerons du mérite de Platon à s'opposer à des principes alors si généralement reçus que l'intégrité d'Isocrate même ne pût s'en défendre, comme nous venons de le voir tout-à-l'heure. Nous nous contentons pour le moment de placer à coté du passage cité de ce rhéteur celui d'un autre non moins estimé à cause de sa probité et de sa vénération pour les dieux, et nous le choisissons dans une époque beaucoup plus récente, pour faire voir combien peu ces opinions avoient changé dans l'espace de temps qui la sépare des siècles dont nous nous occupons dans ce moment. C'est le rhéteur Aristide, qui, dans le discours adressé aux Rhodiens, pour les exhorter à la concorde, déclare nettement que la loi de la nature veut que le foible obéisse au plus fort, et ajoute que celui qui croit s'assurer la liberté, en violant cette loi, s'abuse lui-même et n'agit pas plus sagement que celui qui, enviant aux dieux le pouvoir dont ils sont revêtus, tâcheroit de s'y soustraire ([22]). Aristide venoit il de lire le discours des Athéniens aux Méliens, ou cette opinion étoit elle si enracinée qu'elle se reproduit, après des siècles, à peu près dans les mêmes termes?

Mais il y a plus. Le même Socrate, qui, chez Platon, prétend non seulement qu'il vaut mieux subir l'injustice

([21]) Plat. Rep. I. p. 416 fin. 417 in. 418. E. fin. cf. p. 422.
([22]) Aristid. Or. 44. (T. I. p. 835. ed. Dindorf.) On trouve le même raisonnement dans le Panathénaïque (T. I. p. 288) où, tout comme Isocrate, il appelle sophistes et pédants ceux qui pensent autrement à ce sujet.

que de la faire subir à autrui, mais aussi qu'il vaut mieux recevoir la peine méritée pour le forfait qu'on vient de commettre que d'y échapper, le même Socrate, faisant l'éloge de la tempérance, dans Xénophon, en présence d'Aristippe, lui représente que la tempérance le rend plus capable de dominer, supposant qu'il préférera toujours le pouvoir de dominer à la nécessité de servir. Il ne dit pas expressément, il est vrai, qu'il pense à une domination injuste: mais, lorsque nous voyons que, pour répondre à l'objection d'Aristippe, qui déclare qu'il ne choisira ni l'un ni l'autre, il lui fait observer que cette neutralité est une chimère et que le monde n'est divisé qu'en deux parties, maîtres et esclaves, ce qu'il ne manque pas d'illustrer par des exemples de plusieurs peuples conquérants et d'autres subjugués par eux, ne dirions nous pas alors qu'à ce Socrate il soit passé par la tête quelque chose de pareil aux opinions d'Isocrate et d'Aristide. Les foibles, dit-il, sèment, les forts moissonnent, les puissants et les courageux subjuguent les imbécilles et les lâches([23]). Et, lorsque Aristote déclare que la nature a indiqué à chacun les aliments qui lui conviennent, comme plusieurs animaux à l'homme, raison pourquoi on emploie contre eux la chasse, *ainsi que la guerre contre ces hommes qui par la nature elle même sont condamnés à obéir*, *mais qui osent méconnoître cette disposition*([24]), ne seroit on pas tenté de croire que ces philosophes fussent plus d'accord avec les sophistes qu'avec Platon?

En effet, lorsque Alexandre, interrogé par ses généraux

([23]) Xenoph. Memor. II. 1. surtout § 12 sq.

([24]) *Τῷ κρατίστῳ*. Pyrrhus donna à ses fils une réponse à peu près semblable. A celui dont l'épée est la plus tranchante. Plut. Pyrrh. 9. Je dois observer en passant que nos savants traducteurs ont manqué ici le sens des paroles de Plutarque (De levens van Plutarchus, T. VI. p. 20). Plutarque ne dit pas que Pyrrhus maudit ses fils, mais seulement que sa réponse ne différoit pas beaucoup d'une malédiction.

à qui il laisseroit son empire, repondit *Au plus fort*, il ne fit qu'énoncer le principe adopté généralement par toutes les nations de la Grèce, dans toutes les questions du droit des gens, et même, comme nous venons de le voir, dans toutes celles qui touchent au droit privé et à la morale; car, si les injustices commises dans les temps héroïques appartiennent plutôt à ces dernières, tandis que, dans l'époque dont nous nous occupons ici, elles sont ordinairement bornées aux relations mutuelles des peuples, il ne faut pas en chercher la cause dans un changement d'opinions à cet égard, mais seulement dans l'introduction de ces lois qu'on représentoit comme les armes des foibles, et qui empêchoient les citoyens de vivre d'après la loi naturelle dont parle Calliclès, loi qui, par défaut de lois écrites, restoit toujours en vigueur parmi les nations. On chercheroit même envain dans ces temps reculés des hommes qui aient osé enseigner ce droit de la nature aussi publiquement que le firent dans la suite les sophistes et les rhéteurs d'Athènes.

Comme, dans ce chapitre, nous ne nous occupons d'abord que des relations extérieures entre les nations qui habitoient la Grèce, pour rechercher ensuite la situation politique des états considérés séparément, et enfin celle des individus, nous allons maintenant, après avoir démontré combien le principe dont nous venons de parler étoit généralement reçu, même parmi les philosophes et les savants les plus illustres, nous allons maintenant examiner jusqu'à quel point ces principes furent adoptés comme règles de conduite par les différents états de la Grèce.

Par les Athéniens.

Quant aux Athéniens, qui furent les premiers à acquérir une supériorité décidée sur les autres peuples, après les victoires remportées sur les Perses, quant aux Athéniens, personne qui ait jamais lu avec quelque attention l'histoire de la Grèce, hésitera

longtemps sur la réponse à donner sur la question proposée. Les Athéniens, dit Thucydide, lorsqu'il parle de ces temps, les Athéniens ne traitoient plus avec leurs alliés comme avec leurs égaux, mais ils leur commandoient, comme à des sujets, audace qui fut, pour ainsi dire, sanctionnée par ces alliés mêmes, qui, préférant envoyer à Athènes leurs contributions pour soutenir la guerre, plutôt que de prendre les armes eux-mêmes pour la défense de la cause commune, se livroient par là à la merci des Athéniens et leur procuroient d'amples ressources pour subjuguer ceux qui osassent refuser d'obéir à leurs ordres [25]. La suite naturelle de cette imprudence fut que les Athéniens, n'étant pas responsables de la manière dont ils disposoient du trésor, pouvoient à leur gré augmenter ou diminuer les contributions, et que, comme ils avoient en main les moyens pour se faire obéir, ils forçoient souvent, avec les troupes mêmes que ceux-ci avoient soldées, les alliés à satisfaire aux besoins d'Athènes ou à l'avidité de quelques chefs d'armée. C'est ainsi que Thucydide raconte que, lorsqu'à Athènes on avoit besoin d'argent, on envoyoit une escadre sur les côtes de l'Asie-Mineure et des îles, pour lever des contributions [26]. L'infortunée Mytilène fut la première à ressentir les effets de cette injuste prépondérance. Plus que mille citoyens de cette ville furent massacrés à Athènes, et l'île entière eût été vuidée d'habitants, l'ordre étant déjà dépéché au général Pachès, de mettre à mort tous les Mityléniens et de réduire en esclavage les femmes et les enfants, si Diodote, citoyen sage et modéré, n'eût su se prévaloir de la volonté encore chancelante du peuple, pour le prémunir contre

[25] Thucyd. I. 99.

[26] Thucyd. III. 19. On appeloit cela ἀργυρολογεῖν. Thémistocle en avoit déjà donné l'exemple immédiatement après la bataille de Salamis. Hérod. VIII. 111, 112. cf. Plut. Them. 27.

les inspirations sanguinaires du démagogue Cléon. Les dieux veillèrent sur les infortunés. Le vaisseau, envoyé avec l'ordre contraire, marchant plus vîte que le premier, l'atteignit heureusement et sauva ainsi l'île florissante de Lesbos ([27]). Scione, révoltée dans la onzième année de la guerre du Péloponnèse, ne fut pas aussi heureuse. Tous les citoyens en âge de porter les armes y furent mis à mort, les femmes et les enfants vendus comme esclaves, et le territoire livré aux Platéens ([28]). Avouons toutefois que ces actes de vengeance peuvent être attribués avec le même droit aux passions et à la vanité d'une populace irritée par les suggestions des démagogues qu'au désir de dominer ([29]), et que ce sont plutôt les défauts inhérents à la forme de gouvernement chez les Athéniens, que leur caractère qu'il faut accuser en ceci. Que si la manière dont les Athéniens agissoient envers leurs alliés est absolument inexcusable, il ne faut pas oublier pourtant les preuves de modération et de générosité qu'il donnèrent en plus d'une occasion. Lors de la bataille de Platées ils ne cédèrent pas seulement aux Lacédémoniens la place qu'ils avoient occupée jusqu'ici dans

([27]) Thucyd. III. 36 sq. ([28]) Ib. V. 32.

([29]) Isocrate, dans son Panégyrique (Orat. Att. T.II. p 67 fin. - 69) et Aristide, dans son Panathénaïque (Orat. 13. T. I. p. 289 fin. 290) se sont efforcés de défendre les Athéniens au sujet des injustices criantes dont nous venons de parler. Le dernier dit, entr'autres, que les Athéniens méritent plus d'éloges pour la seconde résolution qu'ils prirent à l'égard des habitants de Lesbos, que de blâme, au sujet de la première, et qu'en tout cas le mal qu'ils ont fait ne doit pas faire oublier les services qu'ils ont souvent rendus aux autres nations grecques, comme le dégât causé quelquefois par la foudre et les tempêtes ne nous dispense pas de l'obligation de reconnoître les bienfaits qu'on reçoit des mains de la divinité. Isocrate représente les Athéniens comme le peuple le plus ancien et le plus illustre de la Grèce, à qui l'hégémonie appartenoit de droit, et le discours où il tâche de démontrer cette assertion étoit destiné par lui à exhorter les Grecs à la concorde, pour réunir leurs forces contre les Barbares. Paneg. Oratt. Att. T. II. p. 48 sq. 51 in. Voyez encore, à ce sujet, Heeren, Ideen, T. VI.p 187-192.

l'ordre de bataille ([30]), mais même lorsque les Tégéates, habitants d'une ville d'Arcadie qui ne pouvoit être comparée avec la puissante Athènes, leur disputèrent le pas dans cette même occasion, ils étoient assez sages de déclarer que, comme ils n'étoient pas venus dans cet endroit pour disputer avec leurs alliés, mais pour combattre, ils laisseroient aux Lacédémoniens la décision de la prétention élevée par les Tégéates. Il n'est pas besoin, j'espère, d'ajouter que les Lacédémoniens n'hésitèrent pas un moment à la rejeter et à assigner aux Athéniens la place qui leur étoit due ([31]).

Par les Lacédémoniens.

Aussi les Athéniens n'étoient-ils pas les seuls qui se prévalurent à leur avantage du droit de la nature, reconnu par les anciens héros de la Grèce et enseigné ensuite par les sophistes et les philosophes. La manière dont les Lacédémoniens traitoient leurs alliés, après qu'ils eurent arraché l'hégémonie à Athènes, justifie pleinement la prédiction que Thucydide met dans la bouche des ambassadeurs athéniens, dont nous avons parlé plus haut, et l'indignation d'Isocrate sur les reproches adressés aux Athéniens par les partisans de Sparte, qui sembloient avoir oublié entièrement toutes les injustices commises par les Lacédémoniens, les contributions qu'ils exigeoient des alliés, les garnisons

([30]) Les Lacédémoniens prièrent les Athéniens de se mettre à leur place vis à vis des Perses, sous prétexte qu'ils avoient appris à les combattre dans la bataille de Marathon (Herod. IX. 46.), proposition assez étrange dans la bouche de gens qui prétendoient être les premiers soldats de la Grèce. Mardonius ne manqua pas aussi de leur en faire un sanglant reproche (ib. 48).

([31]) Herod. IX. 26—28. Plutarque, dans son écrit sur la malignité d'Hérodote, nie les deux faits dont je viens de parler (T. IX. p. 459), mais, pour ne pas nous perdre dans une longue discussion sur les mérites de ce petit ouvrage, et sur la partialité manifeste de l'auteur, il suffira de faire observer que le même Plutarque ne rapporte pas seulement lui-même l'indulgence des Athéniens envers les Tégéates, mais l'attribue spécialement à Aristide (Arist. 12).

qu'ils mettoient dans leurs villes, les harmostes et les tyrans auxquels ils les livroient, sans se soucier de les défendre contre les Barbares ([32]). Nous avons déjà parlé de Mantinée, de l'Élide, de Phlius, d'Olynthe, de Thèbes, dont Isocrate fait également mention dans le passage précité ([33]). Ces injustices, dont les Lacédémoniens se rendirent coupables après avoir obtenu le pouvoir suprême, est la preuve la plus certaine de la vérité de la réflexion de Thucydide, que la véritable cause de la guerre du Péloponnèse ne fut pas le désir des Spartiates de délivrer les Grecs de la domination athénienne, mais uniquement la jalousie qu'ils ressentoient au sujet de la puissance toujours croissante des Athéniens ([34]). Ils n'attendoient pas même la fin de cette guerre pour déclarer leurs véritables sentiments. Brasidas *offrit* la liberté aux Acanthiens, ajoutant que, s'ils préféroient ne pas accepter ce bienfait, il dévasteroit leur pays aussi longtemps qu'ils en sentiroient enfin le prix ([35]). Et cette liberté tant

([32]) Voyez entr'autres ses justes réflexions dans le Panégyrique, T. II. p. 69 fin.—74 in., où la politique de Sparte est expliquée d'une manière claire et précise et jugée d'après mérite. Pour les faits, on peut consulter Diodore T. I. p. 646. med.

([33]) Sur l'Élide voyez Xenoph. Hell. III. 2. 21 sq. cf. Isocr. de Pace (Oratt. att. T. II. p. 199 sq.) Sur Mantinée, Xenoph. Hell. V. 2. 1—7, passage, dans lequel la manière dont l'auteur raconte ce fait n'est pas moins choquante que le fait lui-même. On voit surtout ici combien il fut partial pour les Lacédémoniens, et Schneider (ad V. 2—7) remarque ici très à propos que les Athéniens avoient raison de bannir Xénophon, qui, à cause de son inclination déclarée pour l'aristocratie étoit un citoyen très dangereux dans un état démocratique. Sur Phlius voyez ib. V. 2, 8—10, 3. 10—17, 21 sq. Sur Olynthe ib. V. 2, 11 sq. Sur Thèbes et le meurtre juridique d'Isménias, ib. V. 2, 25 sq. On peut ajouter à tout ceci les violences exercées contre les Héracléens et les OEtéens. Diod. Sic. T. I. p. 672.

([34]) Thucyd. I. 88.

([35]) La manière dont Brasidas raisonne chez Thucydide est en effet remarquable. C'est proprement une satire sanglante sur toutes les proclamations de ce genre, qui sont aussi bien connues dans l'histoire moderne que dans l'ancienne. Brasidas dit aux Acan-

vantée qu'étoit elle autrement que l'assujetissement le plus honteux à la domination arbitraire et aux caprices des harmostes (36). Ce n'est donc pas sans raison que presque tous les auteurs qui ont traité cette partie de l'histoire grecque, font remarquer combien la domination lacédémonienne fut oppressive et insupportable, et en même temps combien elle portoit préjudice au pouvoir même de Sparte, qui par elle perdit bientôt et l'influence qu'elle avoit obtenue, après la défaite des Athéniens auprès d'Égos-Potamos, et toute la gloire remportée par ses généraux (37). Remarquons encore, comme l'observe très à propos Isocrate, que les Athéniens, en forçant leurs alliés à recevoir le gouvernement démocratique, leur imposoient la forme de gouvernement qu'ils préféroient eux-mêmes à toute autre, tandis que les Lacédémoniens, bien loin d'introduire chez les alliés la constitution de Lycurgue, les livroient à une commission militaire de dix chefs, qui y agissoient ordinairement d'une manière si injuste et si vexatoire qu'ils justifioient pleinement le nom de tyrans qu'on leur donnoit dans presque toutes les villes où ils furent établis (38).

thiens: Je vous offre la liberté. Si vous n'acceptez pas de bon gré ce bienfait, je vous y forcerai. Il est vrai, on ne peut pas forcer un autre à accepter un bienfait, mais, en premier lieu, *votre refus nuiroit à nos desseins*, et d'ailleurs vous empêcheriez par là les autres Grecs de se prévaloir de cet avantage. Par conséquent, pour être justes envers eux, il faut que nous soyons injustes envers vous. Thucyd. IV. 87.

(36) Thuc. IV. 132. Diod. Sic. T. I. p. 640 in. Xénophon lui-même fait parler en ce sens les ambassadeurs thébains. Hell. III. 5. 12, 13. *'Αντὶ γὰρ ἐλευθερίας διπλῆν αὐτοῖς δουλείαν παρεσχήκασιν, ὑπό τε γὰρ τῶν ἁρμοστῶν τυραννοῦνται καὶ ὑπὸ δέκα ἀνδρῶν* etc. cf. VI. 3, 7 sq.

(37) Voyez, hormis les auteurs déjà cités, Diod. Sic. T. I. p. 706 in. et le commencement du XVe livre, où il traite expressément ce sujet.

(38) Isocr. Panath. Oratt. att. T. II. p. 272. Il n'y a pas de doute que ce rhéteur, comme les autres, loue toujours ses compatriotes aux dépens des autres Grecs, mais les réflexions qu'on

Cependant, comme on peut trouver une excuse pour les Athéniens dans cette même démocratie dont nous ne manquerons pas, dans la suite, de faire sentir tous les inconvénients, de même l'on peut alléguer en faveur des Lacédémoniens qu'une grande partie de l'oppression sous la quelle gémit la Grèce, sous leur hégémonie, surtout dans le commencement, doit être attribuée à la cruauté et à l'orgueil d'un de leurs chefs, le fameux Lysandre.

Lysandre surtout étoit pénétré, plusqu'aucun autre Lacédémonien, de la vérité de la maxime dont nous venons de parler dans le commencement de ce chapitre. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à nous rappeler la réponse qu'il donna aux Argives, lorsque ceux-ci, dans une contestation sur les frontières de l'Argolide et de la Laconie, lui représentèrent l'injustice de ses procédés. » Avec ceci," dit-il, en mettent la main sur son épée, » on a toujours raison" (39). Lysandre fut donc le principal auteur des gouvernements d'harmostes et des décadarchies. On ne peut lire sans effroi le tableau des violences et de la tyrannie exercées par cet homme perfide et sanguinaire dans les villes de l'Asie-Mineure. En effet, c'étoit bien, comme l'exprime ingénieusement le poëte Théopompe, donner à goûter aux Grecs la douce liqueur de la liberté, pour la rendre ensuite insupportable par le vinaigre qu'on y méla (40). Les villes livrées à l'avidité de ses amis, une haine implacable jurée à ses ennemis, huit-cent Milésiens, qui se reposoient sur la foi d'un serment solennel, égorgés par trahison, pour

trouve dans cet endroit, comme dans les autres que je viens de citer, sur la conduite des Spartiates, n'en sont pas pour cela moins justes. Aussi ne sont ils pas allégués ici, pour confirmer des faits, assez connus d'ailleurs, mais seulement par ce que dans ces réflexions je retrouvai celles que la lecture de cette partie de l'histoire grecque m'avoit déjà fait faire à moi-même.

(39) Plut. Apophthegm. T. VI. p. 721.

(40) Plut. Lys. 13 (T. III. p. 27 fin.)

ne pas parler d'une infinité d'autres actes de vengeance, les uns plus atroces que les autres ([41]), confirment pleinement cette observation.

Ce fut alors que les Athéniens, qui avoient opprimé les Grecs auparavant et contre lesquels ceux-ci avoient cherché du secours chez les Lacédémoniens, prirent le rôle qu'avoient joué jusqu'ici leurs ennemis ([42]). Et c'est ainsi que les noms sacrés de patrie et de liberté, de libéralité et de bienveillance devinrent les masques qu'employèrent à leur tour les différents partis, pour servir leurs intérêts et pour mieux atteindre leurs desseins ambitieux. Pour s'en convaincre pleinement, on n'a qu'à comparer la conduite du même Lysandre dont nous venons de parler, avec les raisonnements qu'il tint au sujet de la dignité royale de sa patrie. En Asie Lysandre étoit un tyran, à Sparte il prêcha l'égalité. Il trouvoit que c'étoit extrêmement injuste de s'en tenir à deux familles seules, pour y choisir les rois. Il faudroit que tous les Spartiates eussent le même droit à cette dignité. Ce n'étoit pas le sang d'Hercule qui les en rendoit dignes, mais le courage d'Hercule. Le courage les rendoit tous égaux. Pour comprendre la cause de cette différence d'opinions dans le même homme, il suffira de faire observer que Lysandre n'appartenoit pas à la race privilégiée ([43]).

Duplicité des Spartiates dans leurs relations avec d'autres peuples.

Si la conduite des Athéniens et des Lacédémoniens, les deux peuples qui furent le plus longtemps à la tête des affaires de la Grèce, peut nous convaincre que les Grecs n'étoient pas ordinairement trop scrupuleux à appliquer la morale

([41]) Plut. Lys. 19. Pour avoir une preuve de l'adresse de ce rusé tyran et de sa prévoyance à s'assurer d'avance toute l'influence nécessaire dans les cités asiatiques, on n'a qu'à lire la manière dont il fonda des clubs (exemple assez rare dans l'histoire ancienne) comme autant de pépinières de tyrans et de décadarches. Ib. 5. Nepos, Lys. I. 4.

([42]) Diod. Sic. T. II. p. 23. ([43]) Plut. Lys. 24.

à la politique, et si les traits que nous en avons rassemblés peuvent servir en quelque sorte à rendre plus excusables les violences de leurs ancêtres, dont nous nous sommes occupés dans la première partie de cet ouvrage, surtout lorsque l'histoire nous apprend que la doctrine des Thrasymaque et des Polus, bien que prêchée moins ouvertement ou même cachée soigneusement, a été celle de presque tous les diplomates dans tous les pays et dans tous les âges, il y a une particularité qui pourra servir plus spécialement à caractériser les Grecs et surtout les Lacédémoniens. Je veux parler de leur duplicité, de leur hypocrisie, de leur perfidie dans leurs relations avec d'autres peuples.

Je suis fâché que dès le commencement de nos recherches il faille parler d'une manière ainsi désavantageuse d'une des nations les plus célèbres de la Grèce, tandis que, sous ce point de vue, les autres ne nous offrent pas autant de sujet de les blâmer. La raison cependant en est facile à deviner. De tous les peuples de la Grèce il n'y en a peut-être pas dont la forme du gouvernement et la vie politique des citoyens offre tant de sujet de répréhension que les Athéniens, tandis que, pour les relations extérieures avec les autres états, ce sont surtout les Lacédémoniens qui paroissent mériter notre censure. Or, comme ce sont ces relations dont nous nous occupons en premier lieu, il faut bien que notre jugement sur les Lacédémoniens paroisse un peu trop sévère. Nous prions donc nos lecteurs, avant de prononcer sur ce point, d'attendre jusqu'à ce qu'ils aient lu ce que nous dirons au sujet de la démocratie, des démagogues et des sycophantes d'Athènes, chapitre où nous parlerons encore moins des Spartiates, qui nous ne faisons ici des Athéniens, jusqu'à ce qu'ils se soient convaincus que nous reconnoissons aussi bien la fourberie des autres Grecs dans leurs relations individuelles que celle des Spartiates dans leur politique.

jusqu'à ce qu'enfin ils aient lu l'éloge que nous ferons de la magnanimité et de la générosité de ces derniers dans leur vie civile, vertus dont on chercheroit envain ailleurs des exemples aussi frappants.

J'ai cru cette réflexion nécessaire surtout pour ceux de mes lecteurs qui pourroient avoir adopté la manière de voir de quelques auteurs modernes, qui se perdent en éloges au sujet des Lacédémoniens, tandis qu'ils paroissent ne pouvoir assez blâmer les injustices et les inconséquences des habitants de l'Attique. Depuis qu'on a cru avoir découvert (car nos Grotius et nos Vossius le savoient aussi bien que les auteurs allemands les plus récents) que les Doriens étoient la nation la plus ancienne de la Grèce, on s'est efforcé de les élever aux dépens des Ioniens, qui par là sont devenus chez quelques-uns des hommes d'hier ou d'avant-hier, comme le dit Hérodote, dans une autre occasion, des novateurs, des gens sans caractère, sans moeurs, que dis-je? à peu près des Barbares et à peine reconnus pour Grecs.

Pour moi, sans m'embarrasser de ces opinions, je pense suivre le plan que je me suis tracé, et l'impartialité dont je me fais un devoir m'empêchera aussi bien d'exagérer les vertus que de cacher ou d'excuser les fautes des peuples dont nous nous occupons.

J'ai dit que les Spartiates surtout étoient perfides et de mauvaise foi dans leurs relations avec d'autres peuples. Je ne veux pas alléguer ici le récit d'Hérodote, suivant lequel les Lacédémoniens auroient rappelé de Sigée Hippias, pour le rétablir dans son pouvoir arbitraire à Athènes, sachant, dit-il, que la liberté étoit la source de la grandeur et de la puissance des Athéniens, et que la tyrannie seule les livreroit à la merci de leurs adversaires (44), récit qui m'a toujours paru un peu étrange,

(44) Herod. V. 90.

un peu romanesque, mais que je n'ose cependant pas nier tout-à-fait. Je ne veux pas parler non plus de l'intention perfide avec laquelle, suivant le même auteur, ils auroient persuadé aux Platéens de se placer sous la protection des Athéniens, espérant que cette distinction deviendroit la pomme de discorde entre eux et les Béotiens ([45]). Le témoignage contraire de Plutarque ([46]) pourroit élever quelque doute à l'égard de ce fait, et d'ailleurs nous n'en manquons pas.

Aussi longtemps que les Lacédémoniens, dans la guerre contre les Perses, crurent avoir besoin des Athéniens, ils les avoient animés à se défendre à forces réunies contre l'ennemi commun, mais aussitôt qu'ils se crurent en sûreté par le départ de Xerxès et la muraille qu'ils avoient commencé à bâtir dans l'isthme de Corinthe, ils retinrent, sous des prétextes frivoles, les ambassadeurs athéniens, qui, à leur tour, étoient venus implorer leur secours contre Mardonius, et ils n'auroient probablement pas daigné leur donner une réponse quelconque, si un Tégéate, qui se trouvoit alors à Sparte, ne leur eût fait observer que, si les Athéniens embrassoient le parti des Perses, la muraille de l'isthme seroit pour Sparte une bien foible défense. Ils prennent donc la résolution d'envoyer cinq-mille hommes à Pausanias, avec les Hélotes qui devoient les accompagner, mais au lieu de faire part de cette résolution aux Athéniens, qui y avoient le plus grand intérêt, ils attendent jusqu'à ce que ceux-ci viennent enfin se plaindre amèrement de la perfidie et de l'ingratitude des Spartiates, et seulement lorsqu'ils ont fini leur discours, ils leur répondent, avec le phlegme qui leur étoit propre, que leurs troupes étoient déjà en marche ([47]). Il est difficile de dire ce qui choque le plus dans cette conduite, le vil égoïsme qu'on y remarque ou

([45]) Herod. VI. 108. ([46]) De malign. Herod. T. IX. p. 419.
([47]) Herod. IX. 7—11. cf. Diod. Sic. T. I. p. 426, 427.

le dédaigneux mépris, l'irrision amère qui le caractérise.

Dans la guerre du Péloponnèse ils violèrent l'armistice fait avec les Athéniens, en saccageant Panactum et en s'unissant aux Béotiens par un traité séparé, sans oser pour cela persister ouvertement dans leur conduite perfide [48].

L'occupation de la Cadmée est un tissu d'iniquités et de perfidies; de sorte, qu'en voyant la conduite que tinrent les éphores, après la nouvelle reçue, et surtout la belle apologie d'Agésilas, qui prétendoit entr'autres qu'on devoit laisser aux généraux de la république la faculté d'agir quelquefois de leur propre autorité, aussitôt que ce qu'ils faisoient étoit utile pour l'état [49], on seroit tenté de croire à ce que raconte Diodore, que Phébidas avoit eu une instruction secrète [50].

Et les injustices dont nous avons déjà parlé plus haut, qu'étoient-elles autrement qu'une violation perpétuelle de la paix d'Antalcidas, dont ils avoient été les auteurs eux-mêmes? On sait qu'une des principales conditions de cette paix étoit la liberté et l'indépendance des états grecs, exceptés ceux de l'Asie, qui furent rendus par les Lacédémoniens à la domination des rois de Perse, dont les Athéniens les avoient délivrés [51]. L'empire des Athé-

[48] Thucyd. V. 39 sq.

[49] Xenoph. Hell. V. 2. 25—36. Voyez surtout Plut. Agesil. 23.

[50] Diod. Sic. T. II. p. 18.

[51] Le témoignage des auteurs anciens au sujet de cette paix, dont on trouve les conditions chez Xenophon Hell. V. 1. 31—36, est presque unanime. Plutarque l'appelle très honteuse et très injuste (Agesil. 23). Si l'injure faite à la Grèce, dit-il, dans un autre endroit, et la trahison de ses intérêts mérite le nom de paix, ce fut bien la paix la plus honteuse dont on ait conservé le souvenir (Artax. 21). Il ajoute que, lorsque les Lacédémoniens eurent recueilli à Leuctres les fruits amers de leur perfidie, le méprisable auteur de cette paix, cherchant envain un refuge auprès du prince auquel il avoit livré la Grèce, et qui d'abord l'avoit comblé de ses bienfaits, dans son désespoir mit lui-même une fin à ses jours (ib. 22). Isocrate dit qu'on chercheroit envain un exemple d'une

niens, il est vrai, étoit dur et arbitraire, mais ils exigeoient l'obéissance ouvertement et sans détour. Les Lacédémoniens au contraire, qui avoient promis la liberté aux Grecs, les asservirent d'abord aux harmostes, et, quoiqu'ils ne pussent pas même défendre leurs alliés contre les Barbares, ils les trompèrent par l'appât d'une indépendance apparente, pour les faire tomber plus facilement dans le piège qu'ils leur avoient tendu ([52]). En effet, lorsqu'on contemple la conduite des Spartiates envers les autres nations, on seroit tenté de croire qu'ils tâchoient de se dédommager ailleurs de la contrainte que leur avoient imposée les lois de Lycurgue, dans leur patrie. Et c'est donc avec le plus grand droit qu'un général athénien dit des Lacédémoniens: Dans leurs relations mutuelles ils agissent d'une manière très convenable et ils obé-

paix plus honteuse et plus injurieuse pour les Grecs et en même temps plus contraire à la gloire militaire des Lacédémoniens (Panath. Oratt. Att. T. II. p. 285). Voyez aussi ses justes remarques à ce sujet, dans le Panégyrique (ib. p. 72). Polybe l'appelle une trahison, commise contre la Grèce (VI. 69). Aristide dit que, si les Lacédémoniens ont fait cette paix volontairement, ils doivent avouer qu'ils ont trahi la Grèce, et que, s'ils s'excusent en disant qu'on les a forcés à l'accepter, ils déclarent par là n'avoir pas été en état de défendre la Grèce (Panath. T. I. p. 376).

([52]) Il est à remarquer que l'ami même des Lacédémoniens ne peut se défendre de voir dans les malheurs qui les frappèrent dans la suite un châtiment de la justice des dieux pour leur perfidie envers les Thébains. Xenoph. Hell. V. 4. in. cf. Diod. Sic. T.II. p. 6 fin. 7 in. 17 med. 23 med. Et encore avoient ils l'impudence de rappeler aux Thébains la condition de la paix qui vouloit l'indépendance des villes béotiennes, aux Thébains, qu'ils avoient voulu priver eux-mêmes de la liberté, qui leur étoit aussi bien assurée, par la même condition, qu'à tous les autres. Diod. Sic. T. II. p. 43. On ne peut donc assez admirer la réponse d'Épaminondas à Agésilas, sur la question de celui-ci, si les Thébains avoient l'intention de reconnoître l'indépendance des Béotiens. Il se contenta de lui demander à son tour si les Spartiates avoient l'intention de reconnoître l'indépendance des autres villes de la Laconie. Plut. Agesil. 28. L'indignation de Polybe au sujet de la conduite perfide des Lacédémoniens à l'égard de Thèbes, Mantinée et les autres, est véritablement éloquente. IV. 27.

issent scrupuleusement à leurs propres lois, mais à l'égard d'autres peuples je n'en connois pas qui avoue plus ouvertement qu'il regarde pour honnête ce qui lui plaît et pour juste ce qui sert à ses intérêts ([53]). Lysandre, il est vrai, alla plus loin qu'aucun de ses concitoyens, lorsqu'il déclara qu'il falloit tromper les enfants par des joujoux et les hommes par des serments : mais, lorsque Plutarque prétend que la vénération pour le serment étoit une qualité distinctive des Spartiates, il n'a certainement pas voulu parler de leurs relations extérieures; car, en ce cas, une légère connoissance de l'histoire grecque suffiroit pour démontrer la fausseté de cette assertion ([54]). Il y eut certainement une grande différence entre Agésilas et Lysandre : mais, lorsque nous donnons sans hésiter notre suffrage à l'éloge que Xénophon fait de sa fidélité à remplir le traité conclu avec Tissapherne, nous ne pouvons pas non plus différer de Plutarque, qui, en rapportant comme il abandonna Tachos, au secours duquel il avoit été envoyé en Égypte, pour se ranger du côté de son ennemi Nectanèbe, qui s'étoit révolté contre lui, dit que le vrai nom à donner à cette conduite, est celui de *trahison*, et que les Lacédémoniens en général ne connoissent d'autre droit que l'intérêt de Sparte, paroles qui s'accordent admirablement bien avec le passage précité de Thucydide ([55]), confirmé d'ailleurs par le mépris que le gouvernement de Sparte témoigna souvent pour les plaintes de ces étrangers qui avoient reçu quelque injure d'un habitant de cette ville, par exemple dans le cas de ce père infortuné qui, privé par un Lacédémonien de ses possessions et de son fils, s'adressa envain au gouvernement de Sparte pour obtenir la punition du coupable, injustice qui fut la cause de la première guerre messé-

([53]) Thucyd. V. 105 fin.
([54]) Plut. Lys. 8. cf. Lacon. apophth. T. VI. p. 854. Polyaen. Strat. I. 45. 3, 4. ([55]) Plut. Ages. 37.

nienne ([56]), et dans l'histoire de Scédasus, dont les filles avoient été violées par des Lacédémoniens. crime que les magistrats de Sparte n'ont jamais voulu poursuivre, malgré les prières et les larmes de l'infortuné qui appela envain la main de la justice à son secours, mais qui, comme portoit la tradition populaire, fut vengé dans la suite par les dieux mêmes, par le moyen de la défaite de Leuctres, qui eut lieu dans le même endroit où le crime avoit été commis ([57]).

Comme Lysandre Cléomène professa ouvertement la trahison, disant qu'il n'y avoit de droit, soit divin soit humain, qui pût nous empêcher de nuire à nos ennemis de toutes les manières possibles ([58]). Dercyllidas suivit les mêmes principes. Il jura à Midias, tyran de Scepsis, de le renvoyer dans la ville, s'il vouloit lui accorder une entrevue hors des murailles. En effet Dercyllidas le renvoya, mais il le suivit immédiatement lui-même avec son armée et s'introduisit dans la ville par la porte ouverte

([56]) Paus. IV. 4. Strabon (p. 556. B.) prétend que les Messéniens furent les aggresseurs, mais, pour ne pas dire qu'il est assez improbable que les Messéniens n'éviteroient pas soigneusement de donner quelque sujet de plainte aux puissants Spartiates, la manière dont Pausanias raconte le fait prouve assez que les Lacédémoniens l'avouoient eux-mêmes. IV. 4. 4. (T. II. p. 157 fin. ed. Sieb.)

([57]) Paus. IX. 13. 3. Voyez le même récit chez Plutarque (Amat. narr. T. IX. p. 97, 98) où l'on en trouvera un autre du même genre, d'un citoyen d'Orée qui demanda aussi envain vengeance de l'atrocité de l'harmoste de sa ville, qui avoit déshonoré et massacré son fils.

([58]) Plut. Lacon. apophth. T. VI. p. 833. Ce fut sa réponse aux Argives qui se plaignirent de qu'il les avoit attaqués malgré un armistice qu'ils venoient de conclure. Cléomène prétendoit être dans son droit, par ce que dans l'armistice il n'étoit fait mention que du nombre de *jours*, qu'il dureroit, tandis qu'il les avoit attaqués pendant la *nuit*. Il me semble qu'avec des principes, tels qu'il les professoit, il n'avoit pas eu besoin de ce misérable subterfuge.

pour le recevoir ([59]). En un mot, sans vouloir disculper les Grecs en général d'un défaut que nous remarquames déjà dans l'époque précédente, et qui, comme nous avons vu alors, avoit une influence marquée sur leurs opinions religieuses, il n'y eut certainement aucune nation qui, dans ses relations avec les autres, méritât si bien le reproche que lui firent les Athéniens, *qu'ils parloient autrement qu'ils ne pensoient* ([60]).

Nous venons de voir, par l'exemple des deux principales nations de la Grèce, que la morale n'avoit jamais une influence bien décidée sur la politique. Nous nous sommes bornés à ces deux nations, par ce qu'elles seules offrent plus d'exemples de ce que nous avons voulu démontrer que nous n'en avions besoin, et par ce que la situation et les ressources des autres leur donnèrent rarement l'occasion de mettre en pratique les principes qu'ils auront adopté, n'en doutons pas, aussi bien que les peuples plus puissants, et qu'ils n'auroient certainement pas manqué de faire valoir, s'il en avoient eu le pouvoir.

Cependant pour nous convaincre que ces principes avoient une influence marquée sur toutes les autres nations de la Grèce, et que, dans leurs relations mutuelles,

([59]) Polyaen. Strateg. II. 6. Le même raconte un trait semblable du général athénien Pachès. III. 2.

([60]) Herod. IX. 54. *ἄλλα φρονεόντων καὶ ἄλλα λεγόντων.* Voyez aussi la violente diatribe d'Andromaque, chez Euripide, Andr. 452. *ὀ λέγοντες ἄλλα μὲν*
Γλώσσῃ, φρονοῦντες δ' ἄλλ' ἐφευρίσκεσθ' ἀεί;
Elle appelle les Spartiates *δόλια βουλευτήρια, ψευδῶν ἄνακτες, μηχανοῤῥάφοι κακῶν.* On comprend aisément qu'il faut attribuer la plus grande partie de ces invectives à l'animosité de la personne qui parle et à la partialité du poëte qui la fait parler, mais les faits que nous venons de rapporter démontrent assez que ce n'étoit pas tout-à-fait de la calomnie. Le savant auteur de l'Origine des loix, des arts et des sciences etc. (T. V p. 420—423) a rassemblé quelques autres exemples de la perfidie des Lacédémoniens. Nous nous contentons d'y renvoyer le lecteur. Le jugement qu'il porte de leur caractère (ib. p. 433) est certainement un peu sévère, mais il mérite cependant toute notre attention.

l'égoïsme prédominoit par tout et même davantage (nous sommes fâchés de devoir l'avouer) que chez plusieurs autres peuples dont nous connoissons l'histoire, il suffira de jeter un coup d'oeil sur la discorde presque perpétuelle, sur les dissensions presque non interrompues qui les divisoient et qui, à la fin, ont été la cause de leur ruine.

Jalousie et discorde entre les états de la Grèce.

La Grèce étoit divisée en une infinité de petits états indépendants, pour la plupart, les uns des autres. Quelques uns étoient réunis en une ligue ou confédération, comme ceux de l'Achaïe, de la Béotie, de la Ionie, ce qui cependant n'empêchoit pas chacun d'eux de se regarder comme entièrement indépendant des autres et sans aucune obligation de faire partie de la confédération plus longtemps qu'il ne lui sembleroit utile ou convenable. Il est absolument nécessaire de se rappeler ceci, en lisant l'histoire de la Grèce, pour ne pas se tromper à tout moment dans le jugement qu'on seroit tenté de porter des événements dont elle a conservé le souvenir. Mais on ne se tromperoit pas moins, si l'on croyoit que ces républiques, réunies par un lien bien plus solide que celui d'une confédération, le lien d'une langue commune, d'une civilisation bien différente de celle des Barbares et d'un commun intérêt, on ne se tromperoit pas moins, si l'on croyoit que ces républiques fussent toujours d'accord, même lorsqu'il s'agissoit de la défense de la patrie contre les étrangers.

Les noms de Salamis[a] et de Platée nous rappellent l'époque la plus illustre de l'histoire des républiques grecques, et cependant il seroit difficile de trouver un exemple plus frappant des suites fâcheuses de l'égoïsme et de la discorde que dans l'histoire même qui nous retrace les brillants souvenirs attachés à ces noms illustres. Avant la bataille de Salamis les dissensions entre les généraux des différents états dont les vaisseaux composoient la flotte

des Grecs étoient parvenues au point qu'Adimante, chef des Corinthiens, osât disputer à Thémistocle le droit de prendre part à la délibération, par ce qu'il n'avoit plus de patrie, à ce qu'il prétendoit, Athènes étant prise et incendiée par les Perses, et, quoique le Spartiate Eurybiade prêtât l'oreille à ses conseils, puisqu'il savoit trop bien qu'on ne pouvoit pas se passer du secours des Athéniens, dans les circonstances périlleuses où ils se trouvoient, la plupart des autres généraux refusèrent absolument de suivre son avis et résolurent de quitter la position avantageuse qu'ils avoient occupée et de se poster près de l'isthme, pour ne pas combattre pour un pays, disoient-ils, déjà envahi par l'ennemi, de sorte que le nom célèbre de Salamis n'auroit jamais illustré les annales des victoires éclatantes, si, par des mensonges, Thémistocle n'avoit trompé également ses alliés et l'ennemi, pour forcer celui-ci à attaquer les premiers et les obliger par là à livrer bataille dans le seul endroit où l'on pût espérer de remporter quelque avantage sur une armée infiniment supérieure en nombre d'hommes et de vaisseaux (61).

Lorsqu'on apprend que les Phocéens se rangèrent du coté des nations qui osoient tenir tête aux Barbares, on seroit peut-être tenté de concevoir une opinion avantageuse de leur courage et de leur amour de la patrie commune : mais ce jugement sera bien différent, lorsque nous voyons qu'il est plus que probable qu'ils ne prirent cette résolution que par ce que les Thessaliens, leurs ennemis, avoient embrassé le parti des Perses (62).

Au lieu de ne penser qu'à la défense de la cause commune, les Tégéates s'amusent à élever des prétentions ridicules au commandement de l'une des ailes de l'armée réunie à Platées, et, pour engager les Spartiates à les soutenir, ils leur rappellent (qu'on n'oublie pas ceci) ils leur rappellent

(61) Herod. VIII. 58 sq. 74 sq. (62) Herod. VIII. 30.

les victoires qu'ils ont souvent remportées sur eux[63]. Dans la même occasion la plus grande partie de l'armée abandonne le champ de bataille, contre la résolution prise dans le conseil de guerre, et l'un des officiers subalternes des Spartiates ose désobéir à l'ordre de son chef, en déclarant qu'il ne quittera point l'endroit on l'on s'étoit campé d'abord [64].

C'est ce défaut d'union, cette jalousie entre les différents états de la Grèce, qui en rend l'histoire souvent pénible à étudier et difficile à conserver dans la mémoire. Nous ne parlons pas maintenant des guerres. C'étoient des états indépendants dont les intérêts se croisoient souvent et dont le pouvoir étoit trop inégal pour ne pas encourager les plus forts à s'étendre aux dépens des plus foibles. Mais lors même que quelques-uns de ces états avoient absolument le même intérêt, lors même qu'ils se réunirent pour combattre un ennemi commun, on pouvoit prédire d'avance que rarement une expédition s'exécuteroit comme elle avoit été projetée. Combien ne nous en offre pas la guerre du Péloponnèse, échouées par ce que les alliés négligèrent de se réunir au temps

[63] Herod. IX. 26.

[64] Herod. IX. 50 sq. Si l'on voit qu'un officier subalterne pouvoit mépriser ainsi les ordres de son chef, il sera plus facile de concevoir la cause du désòrdre dont nous parlons, lorsqu'on se rappelle que l'armée étoit composée de troupes de plusieurs nations indépendantes Il est toutefois inconcevable que ce défaut de discipline se remarque à ce point dans l'armée des Lacédémoniens, chez lesquels l'obéissance étoit le principe fondamental de toute la constitution. Plutarque, comme de coutume, tâche de démontrer que ce récit d'Hérodote n'est pas conforme à la vérité (T. IX. p. 459 sq.). Il ne sera pas nécessaire, je crois, d'exposer les motifs qui nous ont persuadé à préférer ici le témoignage de l'historien d'Halicarnasse. Plutarque demande entr'autres ce qu'il reste donc de grand et de sublime dans les victoires remportées par les Grecs (p. 466)? En effet, nous ne le savons pas trop, mais ce n'est pas là une raison pourquoi la chose ne seroit pas arrivée comme la raconte Hérodote.

convenu ou retournèrent dans leurs foyers avant qu'on n'eût atteint le but de l'entreprise ([65]). Dans la guerre de Corinthe les Amycléens abandonnent leurs compagnons d'armes, dans un moment critique et où leur présence étoit très nécessaire, pour aller célébrer une fête religieuse, imprudence qui couta aussi assez cher à leurs alliés, comme on avoit pu le prévoir ([66]). Pourquoi les Béotiens ne voulurent ils pas prendre part aux tentatives des autres Grecs pour secouer le joug de la servitude, après la mort d'Alexandre? Seulement par ce qu'ils craignoient que, dans ce cas, il ne fallût rendre le territoire des Thébains qu'ils avoient reçu de ce prince. Les alliés remportent néanmoins nne victoire éclatante sur les vétérans du conquérant de l'Asie, mais au lieu de rester unis pour tenir tête à la puissance toujours croissante des ennemis, les Étoliens et plusieurs autres se séparent du gros de l'armée et retournent chez eux ([67]). Aussi Antipater connoissoit trop bien les Grecs, pour vouloir traiter avec eux d'une paix générale. Il négocia avec chaque état séparément, et l'issue démontra la sagesse de sa politique. L'égoïsme s'en mêla. Chacun envia son voisin et crût qu'il obtiendroit des conditions plus favorables qu'il n'en avoit obtenu ou qu'il n'en pouvoit espérer lui-même, et c'est ainsi que la confédération se divisa presque sans coup férir ([68]).

([65]) Il suffit de rappeler ici à mes lecteurs l'expédition de Démosthène en Étolie. Thucyd. III. 94 sq.

([66]) Xenoph. Hell. IV. 5. 11 sq.

([67]) Diod. Sic. T. II. p. 266 med. 268 med. 270 in.

([68]) Diod. Sic. T. II. p. 271 in cf. Plut. Phoc. 26. Voyez encore Diod. ib. p. 286, où les Acarnaniens tombent en Étolie, tandis que les Étoliens combattent avec succès l'ennemi commun en Thessalie, de sorte que ceux-ci, forcés de retourner pour défendre leurs frontières contre ceux qui auroient dû combattre dans leurs rangs, perdent tout le fruit des victoires remportées

La violence des passions et le désir de la vengeance encore manifeste dans la manière de faire la guerre.

Lorsque nous avons exposé l'état de la civilisation morale des Grecs, dans les siècles héroïques, les réflexions faites sur la supériorité des forces physiques dans les anciens héros, sur la violence de leurs passions et sur la rudesse de leurs moeurs nous ont portés à rechercher l'influence que tout cela pourroit avoir eue sur leurs relations mutuelles et surtout sur leur manière de faire la guerre.

Dans ce chapitre, nous avons vu jusqu'ici que, dans la politique, la morale n'avoit pas encore pu faire oublier le principe qui accordoit au plus fort le droit d'opprimer le foible, ni faire taire l'égoïsme même dans ceux à qui les ressources manquoient pour faire valoir leurs prétentions; et nous avons pu nous persuader que des peuples que la nature sembloit avoir destinés à ne faire qu'une seule et grande nation, étoient ordinairement si peu d'accord que les dangers même les plus pressants ne suffisoient pas pour leur faire oublier leurs dissensions et leurs querelles mutuelles. C'est dire assez qu'ils ne vivoient pas dans une paix perpétuelle.

Or, comme jusqu'ici nous avons vu quelle fut la nature de leurs alliances et leur fidélité à se soutenir contre un ennemi commun, voyons maintenant quelle fut, dans cette époque, la manière dont ils se conduisoient les uns envers les autres, dans le cas où les disputes et les dissensions avoient éclaté en rupture ouverte.

Ce n'étoit plus la supériorité des forces physiques qui distinguoit le genéral des soldats, le grand du petit. Mais le feu des passions qui les animoit n'étoit pas éteint, et ce feu, excité par les causes souvent les plus légères, éclatoit quelquefois en une flamme si vive et si rapide qu'il est difficile pour quiconque ne se rappelle pas le caractère inflammable des peuples méridionaux et

surtout celui des Grecs, ou qui veut mesurer leurs idées de morale et de politique d'après les notions que nous en avons conçues, de ne pas devenir partial, si l'on porte un jugement sur les excès dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Quelle n'étoit pas la violence de l'expression de la douleur (69), de la colère (70), de la rancune (71)! La vengeance en faveur d'un ami est encore regardée comme un saint devoir auquel personne, ayant le coeur bien placé, ne pouvoit se soustraire (72). L'ombre de celui qui est tombé sous les coups d'un assassin poursuit encore, comme un génie malfaisant, l'ami ou le parent qui néglige de venger sa mort, tandis que le crime retombe sur les juges qui

(69) Si nous voulions alléguer tous les exemples qui pourroient servir à confirmer ce que nous venons de dire ici, nous pourrions écrire un livre. Un seul suffira, j'espère. Le sage Solon, qui avec Épiménide avoit fait des lois pour mettre un frein à l'expression trop violente de la douleur des femmes (Plut. Sol. 12), ayant reçu la nouvelle de la mort de son fils, se frappa sur la tête et commit plusieurs autres extravagances, qu'on fait ordinairement, dit Plutarque, lorsqu'on est affligé (ib. 6).

(70) Nous faisons ici la même remarque. La loi de Charondas qui défendoit de paroître armé dans l'assemblée du peuple, a-t-elle été faite peut-etre par crainte des éruptions soudaines de la colère dans les différends qui pourroient s'élever durant la délibération sur les affaires publiques. Diod. Sic T. I. p. 490 fin.

(71) Nous nous contentons encore ici, pour donner une seule preuve de ce que nous avançons, de renvoyer nos lecteurs aux exhortations à la vengeance qu'on trouve même chez les poëtes gnomiques, Théognis par exemple, vs. 431 sq. (ed. Welcker.). Dans un autre endroit (vs. 785) le poëte lui-même exprime son désir de boire le sang de ses ennemis. Le plus grand bonheur qu'il puisse désirer c'est de faire du bien à ses amis, et de nuire à ses ennemis (vs. 795 sq. cf. 829 sq.). Il prie les dieux de lui faire subir lui-même le malheur qu'il pourroit jamais souhaiter à son ami, mais aussi de le rendre double à cet ami, si celui-ci étoit assez dénaturé pour se rendre coupable envers lui.

(72) *Οὐκέτι γὰρ ἐπιεικὴς ἐστιν ὁ τῶν συγγενεστάτων μετὰ τὴν τελευτὴν ἀμνημονῶν, τὺς δὲ πολεμιωτάτυς σώσαι προαιρύμενος.* Paroles de Gylippe, dans Diodore, T. I. p. 563. l. 30.

refusent de satisfaire à leurs plaintes ([73]). Car un homme privé des bienfaits dont la bonté divine lui a fait part avec la lumière, poursuit, comme par le secours d'une furie, ceux qui lui ont fait perdre un si grand avantage, aussi bien que ceux qui négligent de le venger ([74]). Voilà aussi pourquoi les questions d'homicide se traitoient en plein air, afin que la présence d'un homme impur ne souillât point les juges et que l'accusateur ne se trouvât pas sous le même toit avec l'accusé ([75]). Voilà pourquoi on pouvoit alléguer, comme motif pour ne pas adjuger à quelqu'un un héritage sur lequel il prétendoit avoir droit, que dans ce cas un homme, haï par le défunt, devroit faire les libations accoutumées sur sa tombe, tandis qu'il avoit bien expressément recommandé à ses parents et à ses véritables héritiers de ne jamais permettre même que cette personne approchât seulement de sa cendre ([76]). Et c'est ainsi que les purifications ([77]) et l'exil volontaire ([78]) étoient toujours employés comme moyens d'éviter les poursuites de la famille du défunt et de se garantir contre les effets de la vengeance céleste.

L'occasion se présentera dans la suite de poursuivre ce sujet, lorsque nous traiterons de l'influence de ce désir de vengeance sur la jurisdiction des Athéniens.

([73]) Ἀδίκως δ' ἀπολυομένου τούτου (l'homicide) ὑφ' ὑμῶν, ἡμῖν μὲν προστρόπαιος ὁ ἀποθανὼν οὐκ ἔσται, ὑμῖν δὲ ἐνθύμιος γενήσεται. C'est le discours d'un accusateur aux juges. Antiphon, Tetral. I. 3 (Oratt. Att. T. I. p. 22), cf. Tetral. II. 3. (ib. T. I. p. 32. l. 11).

([74]) Il faut lire en entier le raisonnement remarquable chez Antiphon, Tetral. III. 1. (ib. p. 35; 36).

([75]) Antiph. de Herod. cæde (Oratt. Att. T. I. p 46. l. 11).

([76]) Voyez cet exemple remarquable chez Isée, de Astyphili haered. (Oratt. Att T. III. p. 113 in. cf. 117. l. 56).

([77]) Ælian. V. H. VIII. 5, où l'on consultera avec fruit les réflexions intéressantes de Périzonius, dans la note 4ieme.

([78]) Xenoph. Anab. IV. 8. 25.

Nous n'en avons fait mention pour le moment que pour nous en servir comme d'une introduction à ce que nous avons à dire sur l'exercice de la vengeance, c'est à dire sur les hostilités entre les différents peuples de la Grèce.

Les guerres ne servoient plus, comme auparavant, à vuider les querelles des princes; les batailles n'étoient plus, comme alors, des combats singuliers entre des chefs d'armée. Les monarchies venoient d'être abolies, et les peuples, forts de leur droit à l'intérieur, vouloient aussi savoir pourquoi ils abandonnoient leurs familles et s'exposoient aux privations; aux périls d'une campagne. L'art même de faire la guerre se perfectionna, et bientôt la tactique et le génie d'un habile capitaine furent plus estimés que la supériorité matérielle des forces physiques. Cependant, nous l'avons déjà dit, les passions des peuples sont rarement moins fortes que celles des individus. On trouve, il est vrai, des exemples qu'on ait échangé et rançonné des prisonniers de guerre, dont cependant les temps héroïques nous offrirent déjà des exemples (79). Phormion ramena à Athènes les hommes libres qu'il avoit pris, lors de son expédition dans la guerre du Péloponnèse, et les échangea contre les Athéniens, prisonniers auprès de l'ennemi (80). Cléon, après avoir réduit en esclavage les femmes et les enfants des Toronéens, envoya à Athènes les prisonniers de guerre, au nombre de sept cent, qui furent échangés par la suite par les Olynthiens, tandis que les Péloponnésiens, qui se trouvoient parmi eux, furent mis en liberté sans aucune rançon (81). On en agit de même avec les Lacédémoniens qui se rendirent à discrétion dans l'île de Sphactérie (82). Les Corinthiens

(79) Voyez T. I. p. 134–136. (80) Thucyd. II. 103.
(81) Thucyd. V. 3. (82) Thucyd. IV. 38.

ne conservèrent pas seulement en vie deux cent cinquante Corcyréens, qu'ils avoient faits prisonniers, mais ils en prirent aussi le plus grand soin, quoiqu'il faille observer que cette humanité doit être attribuée en grande partie à l'espoir qu'ils avoient conçu, que ces Corcyréens, qui pour la plupart appartenoient aux familles les plus illustres, leur seroient utiles par la suite pour engager leur compatriotes à embrasser leur parti ([83]). Aussi osons-nous à peine citer le beau trait de Callicratidas, qui, lorsque les alliés prétendoient qu'il fallut réduire en esclavage les Méthymnéens captifs, déclara que tant qu'il auroit le commandement de l'armée, aucun Grec ne subiroit ce sort ([84]), ni celui d'Épaminondas, qui, lorsque les Thébains menaçoient de traiter les habitants d'Orchomène avec la même rigueur, leur fit observer que celui qui aspiroit au suprême pouvoir en Grèce, devoit tâcher de conserver par la clémence ce qu'il avoit obtenu par sa valeur ([85]). Nous n'osons pas citer ces traits, disons-nous : car autant ils démontrent la magnanimité des deux grands hommes dont on les rapporte, autant ils prouvent contre ceux qui, par elle seulement, furent retenus d'exercer la vengeance qu'ils méditoient. Il ne seroit pas moins injuste, au contraire, de juger le caractère national d'après la cruauté et l'inhumanité de quelques individus, de Lysandre, par exemple, qui, ayant cependant laissé un exemple digne d'imitation à Lampsaque, où il n'avoit pas permis qu'on réduisît en esclavage les citoyens libres ([86]), donna ordre, à Thasus, en Carie, de passer au fil de l'épée huit cents hommes en état de porter les armes, de réduire en esclavage les femmes et

([83]) Thucyd. I. 55. ([84]) Xenoph. Hell. I. 6. 14.
([85]) Diod. Sic. T. II. p. 48 in.
([86]) Xenoph. Hell. II 1. 19.

les enfants et de raser leurs habitations ([87]), ou d'Anaxibius, qui eut l'inhumanité de vouloir vendre comme esclaves les Grecs qui, de retour de la malheureuse expédition de Cyrus contre son frère, le roi des Perses, étoient arrivés avec Xénophon à Bysance, mais dont la cruauté fut heureusement prévenue par l'harmoste Cléandre, qui non seulement ne les vendit point, mais pourvut à leurs besoins et fit soigner même les malades qui se trouvoient parmi eux ([88]). Mais il faut avouer que le nombre des généraux qui suivirent l'exemple de Lysandre fut bien plus grand que celui dont la conduite étoit semblable à celle de Callicratidas, de sorte qu'en énumérant les différents cas qui pourroient être cités de part et d'autre, on verroit bientôt que les exemples d'une humanité exercée envers les prisonniers de guerre ne sont que des exceptions à la règle générale. Toutefois le droit de s'approprier les possessions et la personne même de l'ennemi vaincu paroît avoir été admis par les anciens comme si incontestable que le seul acte de réduire en esclavage les habitants d'une ville emportée ([89]) ne semble pas nous donner le droit d'en tirer des conséquences défavorables pour le caractère de la nation grecque. C'étoit là une erreur plutôt que la suite de quelque violence de caractère.

Les Syracusains en agirent ainsi avec les habitants de la ville de Trinacria, l'une des plus anciennes et des plus illustres de la Sicile, qu'ils détruisirent après l'avoir emportée de force ([90]). Les Athéniens firent subir le même sort aux habitants d'Éion sur le Strymon, à ceux des îles de Scyros et de Naxos. Thucydide, qui raconte ce fait, y ajoute une remarque qui nous apprend une distinction importante observée par les Grecs dans le droit de la

([87]) Diod. Sic. T. I. p. 627.
([88]) Xenoph. Anab. VII. 2. 6. ([89]) On l'appelloit ἀνδραποδίζειν.
([90]) Diod. Sic. T. I. p, 497.

guerre. Il dit que ce fut le premier exemple d'une pareille rigueur envers une république alliée, d'où nous pouvons conclure que jusqu'alors on avoit laissé en liberté les habitants des villes alliées, qui, ayant abandonné la confédération, avoient été réduites au devoir par la force des armes (91). Les habitants de Chéronée (92), ceux d'Ambracia (93), d'Hyccara en Sicile (94) furent vendus comme esclaves par les Athéniens, ceux de Cédrées en Carie par les Lacédémoniens (95), ceux de Pallène par les Arcadiens (96), et, quoique Philippe de Macédoine accordât la liberté à la garnison athénienne de Potidée, humanité qui avoit ses bonnes raisons dans la politique, il en réduisit en esclavage tous les habitants (97), et de même ceux d'Olynthe (98). En un mot, c'étoit une coutume généralement reçue en sorte que Xénophon fait observer, comme une particularité digne de remarque, que Timothée ne vendit pas comme esclaves les Corcyréens, clémence qui lui valut la bienveillance des villes circonvoisines, dont plusieurs embrassèrent son parti (99).

Il n'en étoit pas de même de la cruauté exercée par quelques vainqueurs, de tuer les prisonniers de guerre : et cependant nous en trouvons encore des exemples en assez grand nombre. Lorsque Alcidas de Sparte eut ordonné de mettre à mort les prisonniers qu'il venoit de faire, les Samiens en témoignèrent hautement leur mécontentement, disant que la manière dont Alcidas rétablit la liberté dans la Grèce ne méritoit pas beaucoup d'éloges, puisqu'il tua des gens qui ne lui avoient présenté aucune résistance et qui n'avoient embrassé le parti des

(91) Thucyd. I. 98.
(92) Thucyd. I. 112.
(93) Thucyd. II. 64.
(94) Thucyd. VI 62.
(95) Xenoph. Hell. II. 1. 15.
(96) Diod. Sic. T. II. p. 55.
(97) Ib. p. 88.
(98) Ib. p. 124 in.
(99) Xenoph. Hell. V. 4. 64.

des pères leurs fils, et la mort, dit Thucydide, se montra sous toutes les formes possibles ([112]).

Mais, comme nous venons de le dire, c'est une qualité inhérente aux guerres civiles chez tous les peuples et dans tous les âges. Ce que nous avons dit ailleurs sur la cruauté de la manière de faire la guerre, en Grèce, s'explique, comme nous l'avons vu, en partie par l'opinion généralement reçue que le vaincu devenoit la possession légitime du vainqueur, et en partie par la violence de la haine, du désir de vengeance et de toutes les passions qui dans ces occasions agitent le coeur humain. Nous avons aussi observé que, pour bien juger les Grecs sur ce point, il ne faut pas mesurer leurs opinions sur le droit des gens, sur le droit de la guerre et celui de la paix d'après les nôtres. Nous ajoutons qu'il est encore nécessaire de les comparer avec d'autres peuples anciens, par exemple les Orientaux, les Scythes, les Thraces ([113]), et nous comprendrons plus facilement comment l'antiquité a pu donner tant d'éloges à l'humanité des Grecs, quoique ce soit surtout dans leurs relations domestiques et individuelles que cette vertu se manifeste. Quoiqu'il ne soit donc pas difficile de tracer ici un tableau bien différent de celui que nous venons d'exposer aux yeux de nos lecteurs, nous nous voyons forcés de remettre ceci jusqu'au moment où ces relations domestiques et individuelles demanderont toute notre attention.

Progrès de la civilisation politique.

Après tout ce que nous venons de dire, il pourra paroître que la conduite des nations grecques les unes envers les autres n'avoit pas beaucoup changé après les temps héroïques.

([112]) Thucyd. III. 81. πᾶσα τε ἰδέα κατέστη θανάτου. C'est une description d'une sublimité qui inspire la terreur.

([113]) Voyez, par exemple, le carnage fait par les Thraces à Mycalessus en Béotie (Thucyd. VII. 29) et en Bithynie (Diod. Sic. T. I. p. 536).

Cependant, si l'on en excepte les Étoliens et quelques autres peuplades qui restoient toujours dans un état de barbarie, il faudra avouer que sous plusieurs rapports la civilisation politique avoit fait des progrès parmi eux, non seulement en ce qu'ils observoient plus religieusement ces règles du droit des gens qu'on remarque aussi chez les autres nations civilisées, comme l'inviolabilité des ambassadeurs, reconnue par ceux même qui avoient osé y porter atteinte (114), la ratification des traités de paix par un deuxième serment à prêter mutuellement par les deux partis, l'érection de monuments, pour en conserver le souvenir, dans les lieux consacrés par la religion, à Olympie, par exemple, et à Delphes, et dans les villes mêmes entre lesquelles ces traités avoient été conclus (115): mais nous trouvons aussi entre les tribus qui habitoient la Grèce des vestiges d'un rapprochement, de la reconnoissance d'un lien commun qui les réunissoit toutes et qui les distinguoit des Barbares.

C'est ainsi que nous voyons les Corinthiens et les autres alliés s'opposer aux Lacédémoniens, lorsque ceux-ci voulurent rappeler les tyrans à Athènes, et la raison qu'ils en donnent est qu'ils ne veulent être les témoins de l'humiliation d'une république grecque (116). C'est ainsi qu'après une victoire remportée sur les Barbares, le prix de la valeur est fixé d'un commun accord, comme

(114) Je veux parler des Lacédémoniens, qui avoient tué les ambassadeurs de Xerxès.

(115) Comme l'influence de la religion sur tout ceci est évidente, il faut que nous en remettions l'exposition détaillée, pour autant qu'elle se rattache à notre sujet, au moment où nous nous occuperons expressément du rapport entre la religion et les moeurs, et, comme il ne peut entrer dans notre plan de traiter en détail la politique des Grecs, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages qui en traitent exclusivement, surtout à celui de M. Wachsmuth, Hellenische Alterthumskunde, T. I.

(116) Herod. V. 92, 93.

dans les jeux publics (117). Les Athéniens ne peuvent comprendre que les Lacédémoniens craignent qu'ils ne se réunissent aux Perses pour réduire avec eux la Grèce en esclavage, la Grèce étant habitée par des peuples qui ont la même origine, la même langue, la même religion, les mêmes moeurs (118). La prétention d'ailleurs assez ridicule des Tégéates, dont nous avons parlé plus haut, étoit fondée sur une convention entre les peuples du Péloponnèse, qui leur avoient accordé l'honneur de tenir le premier rang de l'une des ailes de l'armée confédérée, en mémoire d'un fait d'armes d'un de leurs rois, qui avoit vaincu et tué, dans un combat singulier, Hyllus, fils d'Hercule (119).

C'est ainsi que les peuples d'origine dorienne avoient quelques droits et priviléges, qu'ils respectoient réciproquement, et que les Argives voulurent même faire valoir en temps de guerre contre les Spartiates, dont le roi, Agésipolis, s'attira, à ce qu'on croyoit, la vengeance céleste par ce qu'il les avoit violés (120). Le serment que prêtèrent les différentes parties de l'armée des Grecs, avant la bataille de Platées, de ne pas préférer la vie à la liberté et de remplir les uns envers les autres les devoirs de fidèles alliés, nous pourroit aussi fournir un exemple remarquable d'une confédération de républiques grecques, si la conduite de ces mêmes corps d'armée dans la bataille ne nous donnoit pas le droit de les accuser du plus honteux parjure, surtout à l'égard de la promesse, confirmée par le même serment,

(117) P. e. Herod. VIII. 123. L'influence des jeux sur l'esprit public trouvera sa place ailleurs, comme le reste. Il suffit ici d'avoir fait observer combien les Lacédémoniens furent choqués de ce que les Éléens les avoient exclus des jeux olympiques. Paus. III. 8. 2.

(118) Herod. VIII. 144. *Τὸ Ἑλληνικὸν ἐὸν ὅμαιμόν τε καὶ ὁμόγλωσσον, καὶ θεῶν ἱδρύματά τε κοινὰ καὶ θυσίαι, ἤθεά τε ὁμότροπα.*

(119) Herod. IX. 26.

(120) Paus. III. 5. 8.

de n'abandonner leurs chefs, ni morts ni vivants ([121]). L'on trouve aussi des exemples de querelles entre deux états appaisées par la médiation d'un autre et même par celle de quelque personne privée. Pantarcès fut le médiateur et l'auteur de la paix entre les Achéens et les Éléens ([122]). Théodore, comme Pantarcès, célèbre athlète, termina, par sa décision, les différends des Arcadiens et des Éléens, au sujet de quelques terres auxquelles chacun des deux partis prétendoit avoir droit également ([123]). Les Andriens et les Chalcidiens soumirent leurs querelles à la décision des Érythréens, des Samiens et des Pariens ([124]). Ces mêmes Pariens assoupirent même, par leur médiation, les différends élevés entre les citoyens de Milet ([125]).

C'est encore aux chapitres où nous traiterons de l'influence de quelques institutions tant politiques que religieuses, et de celle de la religion en général, sur les moeurs des peuples et des individus, que nous devons remettre ce que nous avons à dire sur ce que les assemblées des Amphictions, les oracles et les fêtes religieuses ont contribué à resserrer le lien entre les différents états de la

([121]) Diod. Sic. T. I. p 427. Théopompe croit que ce serment étoit une pièce supposée, mais je ne comprends pas, s'il en fût ainsi, comment Lycurgue auroit osé le citer dans son discours contre Léocrate. ([122]) Paus. VI. 15. 2.

([123]) Paus. VI. 16. 7. C'est peut-être un reste de la simplicité primitive des temps héroïques qu'on attachoit tant d'intérêt à la décision d'un homme renommé par sa sagesse. Nous donnons aux traités de paix le nom du lieu où ils ont été conclus, pour n'honorer personne aux dépens des autres. Les anciens, auxquels cette égalité diplomatique étoit inconnue, les distinguoient par le nom du principal auteur, la paix de Nicias, celle d'Antalcidas etc.

([124]) Plut. Quaest. gr. T. VII. p 192.

([125]) Herod. V. 29. La manière dont s'y prirent les Pariens se ressentoit encore entièrement de cette antique simplicité dont nous avons parlé dans une des notes précédentes. Ils examinèrent d'abord les terres des Milésiens, et ils conférèrent la dignité de magistrat à ceux d'entre eux dont ils avoient trouvé les terres le mieux entretenues.

Grèce et à augmenter cet esprit public dont nous trouvons déjà ailleurs d'indubitables indices. Comme, dans ce chapitre, nous nous contentons de jeter un coup d'oeil sur la civilisation politique des Grecs en général, pour autant que cela paroît être nécessaire à notre sujet et sans égard à l'influence que la religion a exercée sur elle, dont nous ne pouvons parler que plus tard, ces indices doivent nous suffire, pour reconnoître l'existence d'un sentiment qui, quoique impuissant à combattre l'avidité et les passions haineuses, fut cependant entretenu avec avantage par les opinions et les institutions religieuses.

Nationalité des Grecs.

Malheureusement il faut avouer que cette nationalité dont nous parlons se manifestoit le plus souvent dans la vanité de se croire supérieurs aux Barbares. Ce fut ce sentiment, il est vrai, qui fit regarder la conservation de la langue et des institutions des pères comme l'un des premiers devoirs du citoyen, ce qui explique l'éloge donné par Pausanias aux Messéniens, qui, bien qu'ils eussent vécu en exil pendant trois siècles, rapportèrent dans le Péloponnèse les moeurs et les institutions de leurs ancêtres et avoient conservé le dialecte dorien dans toute sa pureté ([126]), aussi bien que les reproches qu'Apollonius de Tyane adressa aux Ioniens de son temps, au sujet des noms romains, qu'il trouvoit parmi eux ([127]). Ce fut ce sentiment qui engagea les Posidoniates, établis auprès du golfe tyrrhénien, au milieu des Barbares, à célébrer une fête annuelle qui servoit à leur rappeler les institutions et les coutumes des pères et à plaindre le sort qui les avoit forcés à vivre loin de la Grèce ([128]). Ce fut ce sentiment enfin

([126]) Paus. IV. 27 fin.
([127]) Philostr. Vit. Apoll. IV 5. cf. Epist. Apollon. 71.
([128]) Aristox. ap. Athen. XIV. 31. Ces récits quoique peut-être un peu romanesques, indiquent assez l'esprit qui animoit

qui, malgré leur jalousie et leurs dissensions, rendit les Grecs capables de défendre leur patrie contre les hordes innombrables venues de l'Asie pour l'asservir. Mais d'ailleurs on trouve une infinité de traits qui démontrent évidemment que le même sentiment dégénéroit pour la plupart en un mépris ridicule de tous les autres peuples, que les Grecs désignoient sous la dénomination générale de Barbares, dénomination qui, d'après eux, n'indiquoit rien moins que le simple titre d'*étranger*, mais qui avoit souvent chez les Grecs la même signification qu'elle a encore chez nous.

Hérodote remarque que depuis les temps les plus anciens les Grecs avoient surpassé les Barbares en esprit et en adresse(129), et, plusieurs siècles après, Pyrrhus, en voyant l'ordre et la régularité d'un camp romain, ne put cacher son étonnement et déclara que ce camp n'étoit rien moins que barbare(130). Les mauvais conseils donnés aux dix-mille par Apollonidès firent douter à son origine grecque(131). Le Spartiate le moins illustre se croyoit plus noble que le premier des Macédoniens(132). On étoit si persuadé de la supériorité morale des Grecs, que Démosthène n'hésita pas à dire que le mensonge et le parjure étoient aussi honteux pour les Grecs qu'approuvés des Barbares(133). Les Barbares, dit un rhéteur grec, sont enclins par la nature à censurer les autres, tandis qu'ils sont eux-mêmes violents, inconsidérés et n'écoutent que

les Grecs, et m'ont toujours fait douter de l'exactitude de cette phrase de Plutarque, que Thémistocle auroit confié l'éducation de ses enfants à un Perse. Plut. Them. 12. Je partage ces doutes avec le savant Dacier. Voyez la traduction de M. M. Wassenbergh et Bosscha, T. II. p. 172. not.

(129) Herod. I. 60.

(130) Plut. Pyrrh. 16. (T. II. p. 751).

(131) Xenoph. Anab. III. 1. 30, 31.

(132) Plut. Arat. 38. (T. V. p. 571).

(133) Demosth. Or. de Symmor. (Oratt. Att. T.V. p.170. l.39).

leurs passions ([134]): Voilà, sans doute, pourquoi Maxime de Tyr compare l'ame, délivrée du corps et transportée dans les régions supérieures, à quelqu'un qui auroit passé du pays des Barbares à celui des Grecs, d'un état plein d'anarchie et de troubles à une république pacifique et gouvernée par de bonnes lois ([135]). Il ne faut donc pas s'étonner du mot de Thalès ou de Socrate (car on n'est pas d'accord sur l'auteur), qu'il y avoit trois choses pour lesquelles il rendoit journellement grâces aux dieux, savoir qu'il étoit un homme et non un animal, un homme et non une femme, un Grec et non un Barbare([136]), opinion qui coïncide avec celle que Jamblique attribue à Pythagore, que c'est la bonne éducation qui rend les hommes supérieurs aux animaux, les Grecs aux Barbares, les hommes libres aux esclaves, les philosophes au vulgaire([137]), et avec celle de Plutarque, que les femmes et les Barbares sont plus enclins à une affliction démesurée que les hommes et les Grecs ([138]).

Le même Plutarque, en décrivant le lieu où les âmes des malfaiteurs reçoivent le châtiment de leurs crimes, après la mort, représente celle de Néron soulagée de ses maux par la grâce des dieux, qui lui devoient ce témoignage de bienveillance (ce sont les paroles de l'auteur) à cause de la liberté qu'il avoit accordée aux Grecs, leurs plus fidèles serviteurs ([139]).

Les poëtes surtout, par leurs folles louanges, nourrissoient cet orgueil ridicule; et nous ajoutons ceci parceque

([134]) Adrianus in Oratt. Gr. ed. Walz. T. I. p. 533.

([135]) Max. Tyr. Dissert. XV. 6. ([136]) Diog. Laërt. p. 8. E.

([137]) Jambl. Vit. Pyth. cap. 8 fin. Chez l'auteur anonyme de la troisième vie de Pythagore, ajoutée par Kuster à celles écrites par Jamblique et Porphyre, le philosophe de Samos attribue cette différence au climat. Anom. Vit. Pythag. § 21.

([138]) Plut. Consol. ad Apollon. (T. VI. p. 429). cf. Schol. Il. *Θ*. 539. *Βαρβαρικὸν τὸ εὔχεσθαι τὰ ἀδύνατα.* 542. *Θορυβῶδὲς γὰρ ἀεὶ τὸ βαρβαρικόν.* cf. ad *N*. 95. *P*. 220, 248.

([139]) Plut. de sera num. vind. (T. VIII. p. 245 fin. 246 in.)

cela pourra peut-être servir d'excuse à des extravagances qui sans cela doivent paroître insupportables, surtout dans des hommes dont nous admirons à juste titre la sagesse et la modestie. Parmi une infinité d'exemples qu'on pourroit en donner, nous nous contentons de rappeler à nos lecteurs la comparaison de la langue des Barbares avec les cris des oiseaux, que nous reconnoissons si souvent ([140]), la représentation ridicule du caractère efféminé des Barbares et de leur défaut de courage, dans la personne du Phrygien, dans l'Oreste d'Euripide ([141]), la comparaison de l'humanité et de la justice des Grecs avec la férocité et la grossièreté des Barbares ([142]), l'impudence de Iason entr'autres, qui ose reprocher à Médée qu'elle eût dû lui savoir gré de ce qu'il l'avoit transportée du pays des Barbares en Grèce, où elle avoit appris à connoître la justice et les lois ([143]), langage qui certainement contenoit le plus sanglant reproche de sa propre conduite, la peinture des Barbares comme de vrais sauvages, chez qui l'adultère, l'inceste, le meurtre se commettoient impunément, sans aucune loi qui mît un frein à ces désordres ([144]), et une centaine d'autres passages, les uns plus ridicules que les autres.

C'est cette dégénération de l'esprit public des Grecs qui, dirigé et modéré par la religion, comme nous le verrons dans la suite, fut, il est vrai, la source d'un grand nombre de belles actions; mais c'est aussi cette

([140]) P. e. Æsch Agam. 1046 sq. Herod. II. 57.

([141]) Ce Phrygien dit lui-même qu'il parle comme un Barbare (Or. 1386, 1396), et avoue lui-même sa pusillanimité (ib. 1483. cf. 1507).

([142]) P. e. Eurip. Hec. 1247 sq. Med. 1339, où Iason dit à Medée que jamais une femme grecque n'auroit osé commettre le crime dont elle se rendit coupable. cf. 1329.

([143]) Eurip. Med. 535 sq.

([144]) Eurip. Andr. 173 sq. cf. Heracl. 131. Iphig. T. 1174, où c'est encore un Barbare qui avoue lui-même ses défauts.

CHAPITRE III.

Situation intérieure des états. Rapports civils des citoyens. — Doriens et Ioniens. Différence de leur caractère. — Doriens. Sparte. Aristocratie. — Influence des institutions de Lycurgue sur les Spartiates, comme citoyens. — Magnanimité et amour de la patrie. — Orgueil et inhumanité. — Liberté individuelle limitée et presque anéantie. — Jugements divers qu'on a portés sur ces institutions. — Jugement de Plutarque, de Xénophon, de Polybe. — Jugement d'Isocrate, de Platon, d'Aristote.

Situation intérieure des états. Rapports civils des citoyens.

Nous avons jeté un coup d'oeil sur la situation politique des différentes nations qui habitoient la Grèce. Il n'entroit pas dans notre plan de traiter cette matière en détail. C'est la civilisation morale et religieuse, et non la civilisation politique qui fait le sujet de nos recherches. Mais, pour bien connoître la première, il faut considérer la nation dans toutes ses relations : la nation dans ses relations extérieures avec les autres états, le citoyen dans ses relations avec les autres membres du même état, et l'individu dans ses relations avec sa famille et dans toute sa conduite privée. Dans tout ceci, c'est toujours le rapport moral que nous avons en vue. Nous voulons savoir d'un côté ce que la civilisation politique des Grecs peut nous apprendre de leur civilisation morale, de l'autre quelle a été l'influence de leurs relations politiques tant extérieures qu'intérieures sur la marche de cette civilisation. On comprend donc aisément pourquoi, lorsque nous avons parlé de ces relations extérieures, un coup d'oeil pouvoit nous suffire. La morale des nations, considérées comme êtres collectifs (nous dirions la morale des diplomates), est à peu près la même dans tous les pays et dans tous les

siècles. Cependant nous ne pouvions pas passer sous silence une partie si importante de notre sujet ; et j'ose me flatter que nous y avons remarqué des particularités qui contribuent à mieux caractériser les peuples dont nous nous occupons. D'ailleurs, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, nous avons écarté tout ce qui dépend de l'influence de la religion, dont nous ne pouvons nous occuper qu'après que cette religion elle-même nous sera mieux connue. Nous passons maintenant à la seconde partie, la situation intérieure des états, c'est à dire les rapports mutuels des citoyens, examen qui nous occupera plus longtemps que la politique extérieure, mais dans lequel nous aurons toujours soin de ne pas nous étendre au-delà des bornes que nous prescrit notre sujet, savoir cette question : Qu'est ce que les lois et les institutions civiles des Grecs nous apprennent de leur caractère ? et, réciproquement : Quelle a été l'influence de ces lois et de ces institutions sur les moeurs ?

Quant à l'ordre que nous garderons dans cet examen, c'est l'histoire elle-même qui nous le prescrit.

Doriens et Ioniens. Différence de leur caractère.

Avant la guerre de Troyes nous n'avons parlé que des Grecs en général. Après cette guerre, et surtout après l'invasion des Doriens, la différence entre eux et l'autre section principale de la nation, les Ioniens, devient si évidente qu'il est impossible de ne pas les distinguer.

Les Doriens et les Ioniens avoient les mêmes ancêtres, comme nous l'avons vu auparavant, mais les Ioniens devoient leur nom à quelqu'un qui, dans la généalogie, étoit d'un degré plus jeune que l'auteur de la race dorienne, et avoient été mêlés d'ailleurs avec plusieurs autres peuplades, surtout avec les Pélasges. Les Doriens, établis d'abord dans l'Histiéotide, en furent chassés par les Perrhèbes, et dispersés en Macédoine et vers l'île de Crête. Une partie seulement de ces émigrés retourna

dans la petite province qui dans la suite a porté leur nom ([1]). Nous avons déjà parlé de leur expédition en Péloponnèse. L'Asie mineure, la Grande-Grèce et la Sicile reçurent par intervalles des colonies doriennes, et, hors le Péloponnèse, plusieurs peuples se glorifioient d'appartenir à cette race. Les Ioniens, issus du petit-fils de Hellèn, s'établirent dans l'Attique et l'Achaïe, se dispersèrent sur les îles de la mer Égée et fondèrent par la suite des colonies florissantes dans cette partie de l'Asie mineure qui leur doit son nom.

Il n'est pas étonnant sans doute que, dès les temps les plus anciens, il existât quelque jalousie entre ces deux grandes sections du peuple grec, moins encore que cette jalousie s'envénimât par les diverses rencontres où ils s'entrechoquèrent ou se forcèrent de se céder mutuellement le terrain, comme le firent, par exemple, les Doriens en Péloponnèse, dont ils chassèrent les Achéens, liés étroitement aux Ioniens; et peut-être, quand même l'histoire tairoit à cet égard, la seule différence du caractère de ces deux tribus suffiroit pour nous faire soupçonner au moins la probabilité de l'éloignement et de l'envie qui les divisa effectivement, surtout parceque cette différence de caractère se manifestoit dans les vues politiques ([2]).

Les Doriens se glorifioient principalement de leur origine plus ancienne et plus pure. A les entendre, ils étoient les véritables Grecs, les Ioniens, au contraire, une race abâtardie et composée d'individus de plusieurs nations différentes ([3]). Leur langue étoit la plus ancienne, la plus harmonieuse, la langue grecque par excellence ([4]).

([1]) Cf. T. I. p 84. Heeren, Handbuch d. Gesch. d. Staaten d. Alterthums (Histor. Werke, T. VII. p. 138).

([2]) Thucyd. VI. 82. Ὅτι οἱ Ἴωνες ἀεὶ ποτὲ πολέμιοι τοῖς Δωριεῦσιν εἰσίν.

([3]) Thucyd. VII. 5. Ξυγκλύδες καὶ νησιωταί.

([4]) Aristid. Orat. 44. (T. I. p. 843 in.)

Voilà pourquoi Pythagore, quoique Samien d'origine, auroit donné la préférence au dialecte dorien (5). Et non seulement la langue, l'harmonie dorienne étoit aussi, suivant eux, la seule véritablement grecque (6).

Cette harmonie exprimoit toute la force et toute la gravité du caractère dorien, éloignée de toute mollesse, de tout agrément superflu. Car les Doriens, et surtout les Spartiates, étoient graves, sérieux, fidèles aux institutions de leurs pères. Les Ioniens, au contraire, étoient frivoles, inconstants et dégénérés de la primitive simplicité de leur caractère (7). Les Ioniens avoient plus d'adresse, ils étoient plus fins, plus agréables dans la conversation, les Doriens moins aimables mais plus sincères, moins civilisés mais plus honnêtes (8). Ces traits distinguoient le caractère de Cimon, et celui de Callicratidas, le successeur de Lysandre (9). Les Ioniens aimoient passionément les beaux arts, ils étoient vifs, enjoués, sensibles à toutes les impressions, au tragique aussi bien qu'au ridicule, emportés, violents, féroces même, ou bienveillants, humains, compatissants, d'après

(5) Jambl. Vit. Pyth. 34. p. 194 fin., où l'on trouve aussi (p. 195) la tradition suivant laquelle Dorus auroit été fils de Prométhée et père d'Hellèn.

(6) Plat. Lach. p. 249 fin. Héraclide de Pont (ap. Athen. XIV. 19 sq.) fait cependant grâce aux harmonies ionienne et éolienne. Les lydienne et phrygienne sont exclues sans retour.

(7) Heracl. Pont. l. l. Il faut cependant observer qu'il est ici principalement question des Ioniens de l'Asie. Quant à cette dégénération dont il parle il est remarquable que, suivant lui, l'harmonie ionienne étoit anciennement dure et grave, sans manquer pour cela de grâces, et qu'elle étoit extrêmement bien faite pour la tragédie. cap. 20. Au reste nous savons que la légèreté des Ioniens ne les empêchoit pas de sentir les beautés de ce genre de poésie. Boeckh (Philolaos, p. 39 sq.) veut voir dans la philosophie pythagoricienne l'image du caractère dorien, dans la ionienne celle du caractère ionien.

(8) Plut. Cim. 4. qui cite à cette occasion le vers d'Euripide:
Φαῦλον, ἄκομψον, τὰ μέγιστ' ἀγαθόν.

(9) Plut. Lys. 5. *Ἁπλοῦν τι καὶ Δώριον καὶ ἀληθινόν.*

l'impression du moment. En un mot le caractère des Ioniens, tel que le décrivent les auteurs grecs eux-mêmes, avoit la plus grande ressemblance avec le caractère des Grecs en général, tel que nous avons cru devoir le tracer d'après ce que l'histoire et les témoignages irrévocables des poëtes et d'autres auteurs nous en apprennent. Enfin, et voici la différence qui doit attirer toute notre attention, dans ce chapitre et le suivant, les Doriens étoient attachés aux priviléges de la naissance et partisans de l'aristocratie ; les Ioniens ne connoissoient en général de liberté ou de félicité publique que dans la démocratie, où les talents et l'amour de la patrie décidoient du mérite des citoyens, de préférence à la naissance ou aux dignités [10].

Examinons d'abord les Doriens et l'aristocratie, pour nous occuper ensuite des Ioniens et de la démocratie. Sparte et Athènes nous offriront le plus de données pour

[10] Que l'on compare p. e. le ton orgueilleux et aristocratique qui règne dans les poëmes du Dorien Théognis avec les opinions franches de Phocylides, p e. Brunck. Poët. Gnom. p. 91. III. Si, dans les paroles :

Εἰκὸς τὸν κακὸν ἄνδρα κακῶς τὰ δίκαια νομίζειν (Theogn. vs. 23.), le *κακὸς ἀνὴρ* est un homme de basse condition, comme le veut M. Welcker, c'est, en effet, un peu fort. Cependant on trouve d'autres passages qui semblent nous donner le droit de croire que le poëte ait véritablement eu cela en vue, p. e. vs. 843 sq.

Οὔποτε δυλείη κεφαλὴ ἰθεῖα πέφυκεν,
Ἀλλ' αἰεὶ σκολιή, καὐχένα λόξον ἔχει etc.

Il est vrai, comme le remarque très bien M. Welcker, que les *ἀγαθοὶ* sont souvent les *optimates*, les *κακοὶ* les hommes de basse condition : mais souvent aussi cela ne se peut entendre que de la vertu ou du vice, par exemple, vs. 33, 109, 117, 261. Quelquefois il est assez difficile de distinguer le sens que le poëte ait attaché à ces expressions, souvent même on seroit tenté de croire qu'il ait pensé à l'une et à l'autre acception à la fois, ce qui certainement conviendroit assez bien avec la morgue aristocratique. Voyez p. e. vs. 251 sq. On trouvera des remarques intéressantes sur la différence qui existoit à cet égard entre les Doriens et les Ioniens dans la préface de cette édition de Théognis, p. 43—53, et sur l'orgueil des premiers, en général, p. 39—41,

fixer notre jugement. Les traits qui appartiennent plutôt à la vie privée et domestique, quoique mentionnés ici, pour ne pas laisser inachevé le tableau que nous avions a ébaucher, seront examinés plus en détail par la suite. Ici c'est le citoyen et non le père de famille qui doit nous occuper.

Les Doriens. Sparte. L'aristocratie.

Dans la Laconie les Doriens avoient subjugué tous les habitants qui n'avoient pas fui à leur approche, et par la suite ils en avoient réduit un grand nombre à la condition de serfs. Voilà déjà une première distinction entre les nobles habitants de la ville, les Spartiates proprement dits, et leurs sujets, les Périoeces (comme on les appeloit), ou leurs esclaves, les Hélotes ([11]).

Dans le commencement la constitution de Sparte paroît avoir eu le même défaut qu'on remarque dans la plupart des républiques anciennes, un défaut d'équilibre entre les différents pouvoirs qui constituoient le gouvernement et une grande inégalité des possessions. On dit que Lycurgue, appelé à reconstruire ou du moins à mieux coördonner l'édifice social, tâcha de remédier au premier de ces inconvénients par l'institution du sénat (*γερουσία*) de vingt-huit hommes âgés, élus par le peuple, qui devoit être, pour ainsi dire, le médiateur entre les deux rois, successeurs des deux princes héraclides, Proclès et Eurysthène, et le peuple, en défendant celui-ci de l'arbitraire de la volonté royale, et en garantissant ceux-là des prétentions trop extravagantes de la populace ([12]). La résolution prise dans le sénat, où les rois n'avoient chacun qu'une voix, égale à celle des sénateurs, étoit soumise à l'assemblée du peuple, qui pouvoit l'approuver ou rejeter, mais par simple vote. Le peuple lui-même n'avoit pas le droit

([11]) Voyez Wachsmuth, Hellen. Alterthumskunde, T. I. p. 216 sq. ([12]) Plut. Lycurg. 5. cf. 26.

de faire quelque proposition, et par la suite les rois Polydore et Théopompe trouvèrent le moyen de faire passer une loi, d'après laquelle la sentence prononcée par le peuple seroit de nouveau soumise au sénat, avec la faculté de la modifier ou de la rejeter entièrement, d'après ce qui lui sembleroit convenable, loi qui rendit les assemblées du peuple à Sparte aussi inutiles que ridicules [13].

Les rois, d'après l'exemple des anciens rois des siècles héroiques, généraux de l'armée [14] et prêtres de Jupiter [15], ayant pour apanage des terres destinées à leur usage [16], présidant aux fêtes et aux jeux publics, avoient le droit de guerre et de paix, au moins dans le commencement; celui aussi de nommer les ambassadeurs qui alloient au nom de l'état consulter l'oracle de Delphes, et de garder avec eux les réponses qu'ils avoient obtenues, ce qui, vu l'influence de ces réponses sur les affaires publiques, n'étoit pas le moindre de leurs priviléges [17].

Il est évident, par ce que nous venons de dire, que les Spartiates avoient un grand respect pour leurs rois, et que la maniére dont ils le témoignoient se ressentoit encore de la simplicité et de la grossièreté des siècles

(13) Plut. Lycurg. 6.

(14) D'abord tous deux, mais, après une dispute qui s'éleva entre Démarate et Cléomène, lors d'une invasion de l'Attique, avant la guerre avec les Perses, on fit une loi, suivant laquelle un des rois seulement auroit le commandement de l'armée. Herod. V. 75. On leur donna encore dix assesseurs, après la campagne malheureuse d'Agis, dans la guerre du Péloponnèse. Xenoph. Hell. II. 4. 26. Rep. Laced. XIII. 5.

(15) Dans cette qualité ils recevoient une portion double au repas qui suivoit le sacrifice, et les peaux des victimes. Les rois de Sparte furent d'ailleurs honorés de la même manière qu'Ajax par Agamemnon. Ils recevoient les reins (τὰ νῶτα) de la victime. Herod. VI. 56.

(16) Xenoph. Rep. Laced. XV. 3. Voyez, sur le pouvoir des rois, tout ce chapitre. (17) Herod. VI. 56, 57.

antérieurs ([18]). Les honneurs qu'ils leur rendoient, après la mort, sont même comparés par Hérodote à ceux que les Barbares conféroient à la mémoire de leurs princes. La loi vouloit que dans chaque famille un homme et une femme prissent le deuil. Une foule innombrable suivoit le cortège funèbre, avec des cris et des lamentations, se frappant sur la tête et louant le défunt comme le meilleur des princes, éloge qu'ils donnoient toujours, ajoute naïvement Hérodote, au dernier, tandis que les femmes remplissoient la ville d'un charivari effroyable. Pendant dix jours de suite on ne faisoit point d'affaires, l'assemblée du peuple étoit ajournée comme toute réunion de magistrats ([19]). Si ces lois prouvent déjà que les Spartiates avoient pour leurs rois la plus grande vénération, ceci devient plus évident encore, lorsqu'on voit qu'ils les croyoient si supérieurs aux autres humains qu'ils s'imaginoient que les ennemis n'osoient pas les attaquer, mais les évitoient dans le combat, par respect pour leur dignité ([20]).

Il ne faut donc pas s'étonner qu'un pouvoir aussi étendu, soutenu par des préjugés aussi favorables à le maintenir et à l'étendre, rendît nécessaire un contrepoids pour balancer la trop grande influence de la dignité royale. On institua donc, pour la limiter, une nouvelle magistrature, celle des Éphores. Ce changement est loué hautement par Plutarque comme la cause principale de la tranquillité et de la concorde qui régnèrent depuis dans la république et qui la distinguoient

([18]) Voyez, à ce sujet, Gillies, History of Greece, p. 36. a. (ed. in one vol.)

([19]) Herod. VI. 58. Cet auteur compare encore les princes spartiates avec ceux des Perses. Chez ceux-ci, comme à Sparte, le nouveau roi, lorsqu'il entroit en charge, remettoit toutes les dettes contractées par ses sujets envers l'état ou son prédécesseur (59).

([20]) Il me paroît au moins qu'on peut conclure ceci des paroles de Plutarque, Agis, 21.

avantageusement de celles des Argives et des Messéniens, lesquelles étoient sans cesse troublées par des dissensions civiles et des révolutions, quoiqu'il soit assez connu que les éphores abusèrent bientôt de leur pouvoir d'une manière si choquante qu'on se persuada n'avoir fait que changer de maîtres ([21]).

([21]) Plut. Lycurg. 7. Sur les éphores voyez Xenoph. Rep. Laced. VIII. 4. Ils pouvoient citer les rois devant leur tribunal, leur imposer une amende et même les mettre en prison. Ils pouvoient déposer les magistrats etc. Plutarque (Agis 11) raconte que les éphores choisissoient chaque neuvième année une nuit tranquille et calme pour contempler le ciel, et que, lorsqu'ils voyoient descendre une étoile, ils en concluoient que les rois avoient manqué au respect dû à la divinité, pourquoi ils les déposoient jusqu'au moment où l'oracle avoit prononcé. S'il en étoit réellement ainsi, il est étonnant que cela n'arrivât pas souvent. Ou n'étoit ce qu'un moyen dont les éphores se servoient pour contenir les rois dans le devoir? Les éphores ne paroissent pas cependant avoir eu le droit de condamner à mort les rois. Voyez p. e. Plut. Agis, 19 fin. et la fin de cette vie. Aristote, qui compare les éphores très à propos avec les tribuni plebis des Romains, démontre évidemment combien cette institution étoit mauvaise, puisque les éphores, qui constituoient une véritable oligarchie, pouvoient être élus dans tout le peuple, même parmi les plus pauvres. Rep. II. 9. (T II. p 248. B. sq.) A proprement parler le sénat, avec lequel siégeoient les rois, étoit le Souverain. Paus. III. 11. 2. *Ἡ μὲν δὴ γερουσία συνέδριον Λακεδαιμονίοις κυριώτατον τῆς πολιτείας.* Aussi la charge de sénateur étoit à vie, et c'est avec le plus grand droit que Mitford (History of Greece, T. I. p. 299) appelle les rois *hereditary senators*. Mais les éphores, quoiqu'ils ne restassent en charge que pendant une année, avoient su s'arroger un pouvoir si étendu que le sénat et les rois devinrent absolument dépendants d'eux. Sur le choc continuel de ces pouvoirs voyez Plut. Agesil. 4. Xénophon, qui ne voit jamais aucun des défauts de la constitution spartiate (car je ne vois pas pourquoi on ne lui attribueroit pas ce petit écrit sur la République des Lacédémoniens, excepté peut-être chap. 14), approuve aussi hautement le pouvoir illimité des éphores. Les rois étoient responsables de leur conduite envers le sénat et les éphores (Paus. III. 5. 3), mais les éphores ne furent jamais interpellés par personne, pour rendre raison de leur administration. On trouve dans l'endroit cité et chez Herod. VI. 72 et 85 des exemples de rois jugés et condamnés par les éphores. Sur la tyrannie des éphores, voyez encore Crag. Rep. Laced. II. 4. Goguet, Origine des lois etc. T. V. p. 85 fin —88. Quant au temps où

La base de la constutition de Sparte étoit donc l'oligarchie. Suivant Polybe, cette constitution étoit un mélange

furent créés les premiers éphores, Hérodote (I. 65), Platon (Ep. 8. p. 724. D.) et Xénophon (Rep. Laced. V. 11) prétendent que ce fut Lycurgue lui-même qui les institua, tandis que Aristote (Rep. VI. 11), Plutarque (ad princ. inerud. T. IX. p. 118), Valère Maxime (IV. 1. ext. 8) et Cicéron (Leg. III. 7) attribuent cette institution à Théopompe, qui vivoit cent-trente ans après Lycurgue. Les auteurs modernes sont partagés entre ces deux opinions. Gillies (History of Greece, p. 32. not. 2) préfère le témoignage d'Hérodote, Nitsch (Beschreib. etc. T. IV. p. 156 sq.) celui d'Aristote. Wachsmuth (Hell. alterth. T. I. p. 222) cherche un terme moyen. Pour moi je m'en tiens à l'opinion de Nitsch, et bien à cause des arguments allégués par cet auteur, qui me semblent concluants. On peut y ajouter ceux apportés par Clavier, Histoire des premiers temps de la Grèce, T. II. p. 159 fin.—162. On sait que les auteurs les plus récents se sont efforcés de démontrer que les institutions attribuées jusqu'ici à Lycurgue n'étoient à proprement parler que la restauration des anciennes lois et coutumes doriennes, de sorte que, suivant eux, les éphores existoient déjà longtemps avant Lycurgue. Voyez entr'autres Müller, Gesch. Hellen. Stämme und Städte, T. II. p. 111 sq. et Lachman, Spart. Staatsverfass. p. 161, 166, 168, qui prétend que la loi agraire, la défense de l'or et de l'argent (il n'est pas besoin de penser ici à de la monnaie) etc. ont toutes existé avant Lycurgue. Il est assez étrange que cet auteur ne voie pas que Isocrate et Platon, dans les endrois cités par lui (p. 169), parlent justement du temps de Lycurgue, et qu'ils confirment par conséquent l'éloge qu'en fait Plutarque. Pour moi je crois facilement que Lycurgue aura consulté le génie et le caractère de ses concitoyens, car sans cela il eût été absolument impossible d'introduire des lois anssi étranges que celles qu'il leur a données. Nous savons aussi que toutes ses lois n'étoient pas des innovations. Mais, si elles existoient pour la plupart avant lui, je ne comprends pas comment elles ont pu trouver la résistance dont parlent les auteurs, et même je ne vois pas pourquoi il étoit nécessaire de le faire venir de l'île de Crète pour donner une constitution à sa patrie. J'ai le plus grand respect pour l'érudition et le jugement de M. Müller, mais je dois avouer que je ne puis me persuader si facilement que les noms les plus révérés de l'antiquité ne soient que *Ψυχὴ καὶ εἴδωλον, ἄταρ φρένες οὐδὲ τι πάμπαν.* Je suis ici entièrement de l'avis de M. von Rotteck, Allgem. Geschichte, T. 1. p. 164, lorsqu'il dit: Die Harmonie der Gesetze, der innige Zusammenhang der ganzen Verfassung, verrathen *Eines Geistes* schaffende Kraft.

les rappeler au lecteur, pour le mettre en état de bien saisir notre idée, dans le raisonnement qui va suivre.

Pour rémédier aux inconvénients de l'inégalité des possessions, Lycurgue introduisit sa loi agraire et défendit à ses concitoyens l'usage de l'or et de l'argent, en mettant à sa place une monnaie de fer d'une masse telle qu'elle devint inutile pour tout autre usage ([26]). Il bannit également tous les arts qui ne servoient qu'à nourrir le luxe, qui d'ailleurs devoient trouver un bien foible encouragement dans cette monnaie grossière et sans valeur. Le but de l'éducation de la jeunesse, même des femmes, étoit évidemment de les accoutumer à toutes les difficultés, à toutes les privations de la vie militaire et à l'obéissance aux lois et à leurs supérieurs ([27]). Les Spartiates, réunis journellement dans leurs repas communs ([28]), devoient être persuadés qu'ils ne vivoient pas pour eux-

([26]) On dit que c'étoit du fer trempé dans du vinaigre bouillant. Plut. Lycurg. 9. Lysand. 17. Xenoph. Rep. Laced. VII. Nicolas de Damas (Fragm. ed. Orell. p. 156) parle d'une monnaie de *cuir*, ce qui parut si étrange au savant Fischer (ad Æschin. Socr. Dial. c. 24. p. 79) qu'il proposa de lire σιδηρῷ au lieu de σκυτίνῳ, mais M. Orell a prouvé que les Spartiates se servoient en effet anciennement de cuir, pour indiquer la valeur des denrées, et que cette monnaie fut quelquefois employée par la suite, en temps de détresse. Voyez sa note p. 230 et p. 81 du supplément, où il cite le passage suivant de Sénèque (de Benef. V. 14.): Corium forma publica percussum, quale apud Lacedæmonios fuit, quod usum numeratæ pecuniæ præstat. Quant à la monnaie de fer, il faut toujours observer qu'il est probable que son usage se bornoit aux individus seulement, car, comme l'a déjà remarqué de Pauw (Wijsg. Beschouw. der Grieken, T. II. p 329) et, après lui, K. O. Müller (Gesch. Hell. Stämme und Städte, T. III. p. 206 sq.), il est difficile de concevoir comment le gouvernement de Sparte eût pu sólder des troupes, envoyer des ambassadeurs, entretenir des armées dans des pays étrangers, sans la monnaie ordinaire.

([27]) Plut. Lycurg. 14 sq.

([28]) Plut. Lycurg. 10 sq. Dion. Hal. Antiq. Rom. II. p. 93. l. 20. On trouve une description très remarquable de ces repas, avec des détails qu'on chercheroit vainement ailleurs, chez le Scholiaste de Platon, ed. Ruhnk. p. 222, 223.

mêmes, mais pour l'état. Les métiers leur étoient défendus, les arts à peu près inconnus ; les procès étoient inutiles, parceque personne n'avoit rien à disputer à son voisin ; l'agriculture étoit confiée aux soins des Hélotes, de sorte que les Spartiates, lorsqu'ils ne faisoient pas la guerre, n'avoient d'autres occupations que d'aller de temps à autre à la chasse et de célébrer les fêtes ordonnées par la loi ([29]).

Or, supposons que les Spartiates entrassent dans les vues du législateur (et l'histoire nous est garante qu'ils l'ont fait), quelle a dû être l'influence de telles institutions sur la moralité de la nation ?

Magnanimité et amour de la patrie.

Il n'y a presque pas de nation grecque dont l'histoire nous apprenne tant de traits de magnanimité et de générosité, et c'est sous ce point de vue que les Spartiates ont été souvent à juste titre comparés aux Romains. Nous aimons à croire que ce caractère leur étoit naturel et qu'il se seroit développé même sans les lois de Lycurgue. Cependant il n'est pas moins probable que cette éducation rigoureuse, cette vie entièrement militaire, l'exemple de tout un peuple ait beaucoup attribué à former les coeurs de la jeunesse à cette grandeur d'âme qu'on a toujours louée dans le caractère des citoyens de Sparte. La seule inscription sur la tombe de Léonidas et de ses trois-cents, qui laissèrent la vie dans le défilé des Thermopyles, pour obéir aux lois de Sparte, cette inscription seule nous retrace le caractère spartiate dans toute sa grandeur. Des traits comme celui d'Othryadès, qui se tua lui-même, après avoir élevé

([29]) Plut. Lycurg. 24 sq. Lacon. Instit. T. V. p. 890. Voyez chez Isocrate (Panath. Oratt. Att. T. II. p. 303, 304) la description de la manière d'agir des Spartiates avec les Périoeces. Plutarque (Comp. Lyc. cum Numa, T. I. p. 304) exprime très bien, en ces termes, le but de la vie civile des Spartiates: Ἄλλο δ' οὐδὲν εἰδότας οὐδὲ μελετῶντας ἢ πείθεσθαι τοῖς ἄρχουσι καὶ κρατεῖν τῶν πολεμίων.

le trophée de sa victoire, dans le combat des trois-cents, parcequ'il ne voulut pas être le seul de ses compagnons qui retournât à Sparte ([30]), comme celui de Cléomène, qui, fidèle aux lois de Lycurgue, ne méprisa pas seulement l'or du Samien Méandre, mais alla même avertir les éphores de faire partir un homme qui pût corrompre les Spartiates ([31]), le courage magnanime d'Eurytas, qui, quoiqu'aveugle, se fit mener au combat, pour mourir avec ses compagnons d'armes, le jugement des Spartiates sur Aristodème, qui, malgré son héroïque audace à Platées, pour effacer la honte d'avoir été le seul Spartiate qui retournât des Thermopyles, fut jugé moins digne qu'un autre, qui cependant ne le surpassoit pas en valeur, parceque celui-ci avoit combattu pour honorer sa patrie, tandis que Aristodème ne l'avoit fait que pour trouver une mort glorieuse ([32]), et une infinité d'autres exemples non moins frappants assurent aux Spartiates la première place parmi les nations grecques, lorsqu'il est question de magnanimité, d'amour de la patrie, de mépris de la mort, de nationalité désintéressée.

Lorsqu'on apporta à la mère de Brasidas la nouvelle de la mort de son fils, et qu'on y ajouta, pour la consoler, qu'il avoit surpassé tons les autres en courage, elle répondit que son fils avoit été un vaillant homme, mais qu'il y en avoit plusieurs à Sparte qui le surpassoient en-

([30]) Herod. I. 82.

([31]) Herod. III. 148. Il rejeta aussi les offres d'Aristagoras, ib. V. 51, où l'on trouve ce trait charmant de Gorgo, fille de Cléomène, laquelle, voyant les trésors que le Milésien offroit à son père, lui dit: »Mon père, cet étranger te ruinera, si tu ne te sauves vîte!" Cet enfant, qui avoit alors huit ou neuf ans, devint par la suite l'épouse du noble Léonidas et fut d'un grand service à sa patrie, par sa perspicacité à déchifrer la lettre que Démarate avoit envoyée de la Perse, pour avertir le gouvernement de Lacédémone de l'expédition projetée de Xerxès. ib. VII fin.

([32]) Herod. VII. 229. cf. IX. 71.

core ([33]). Lorsque Anaxilas de Byzance, accusé d'avoir livré la ville aux Athéniens, démontra qu'il n'avoit rendu la ville à l'ennemi que pour sauver la vie à ses concitoyens, parceque la garnison, composée de Béotiens et de Péloponnésiens, leur refusoit la nourriture nécessaire, les éphores le renvoyèrent absous sans hésiter, parcequ'il avoit imité l'exemple des Lacédémoniens, qui préféroient à tout le bonheur de leur patrie ([34]). Et même, lorsque Sparte avoit déjà perdu beaucoup de sa grandeur, lorsque les moeurs étoient déjà corrompues, comme nous le verrons dans la suite, elle se montra encore quelquefois digne de ses ancêtres. En effet, ce fut plus qu'une vanité puérile, lorsqu'elle répondit à Alexandre, sur son invitation de le nommer généralissime dans la guerre à entreprendre contre les Perses : Nous sommes accoutumés à marcher au-devant des autres, non à les suivre ([35]); et à Pyrrhus : Si tu es un dieu, nous n'avons rien à craindre de toi, car nous n'avons pas fait de mal, et si tu es un homme, il y en a d'autres qui te surpassent en forces ([36]). Nous en avons les garants dans la noble mort d'Agis II, qui, dans un temps où Démosthène éleva envain sa voix pour exciter au combat ses concitoyens aveuglés par les faveurs d'Alexandre, tenta encore une fois contre Antipater le combat pour la liberté de la Grèce ([37]), et

([33]) Diod. Sic. T. 1. p. 530. Plut. Apophth. T. VI. p. 720. Plut. Lycurg. 25 fin., où l'on trouve un autre trait semblable.

([34]) Plut. Alcib. 31.

([35]) Arrian. Anab. p. 3. ed. Blancard.

([36]) Plut. Pyrrh. 26. *Αἰ μὲν ἐσσὶ τύ γε θεὸς, ὐδὲν μὴ πάθωμεν· ὐ γὰρ ἀδικεῦμεν· αἲ δ' ἄνθρωπος, ἔσεται καὶ τεῦ κάῤῥων ἄλλος.* J'ai suivi la version qui me paroît la plus probable.

([37]) Diod. Sic. T. II. p. 209. Plutarque (Lacon. apophth. T. VI. p. 875) raconte qu'après cette défaite, les éphores refusèrent de donner comme ôtages des jeunes gens, afin de n'être pas privés de l'éducation spartiate, et offrirent pour eux le double en hommes d'âge ou en femmes. On voit parlà combien on estimoit toujours l'éducation, même dans ces temps de déclin.

dans le courage avec lequel non seulement les Spartiates, mais leurs femmes et leurs filles défendirent la ville contre Pyrrhus ([38]).

La persuasion la plus intime de supériorité physique, élevée jusqu'au plus haut degré de confiance en ses propres forces et soutenue par un courage à toute épreuve, voilà la base du caractère spartiate. Qui ne se rappelle ce jeune homme, qui, mordu jusqu'au sang par un renard qu'il avoit volé et qu'il tenoit caché sous son vêtement, préféra endurer les douleurs les plus vives plutôt que de lâcher sa proie, ou cet autre qui, blessé mortellement par son camarade, répondit à la promesse des assistants de venger sa mort : Ne le faites pas, je vous en conjure, car, si j'avois eu plus de forces que lui, je lui aurois fait ce qu'il m'a fait ([39]).

Orgueil et inhumanité.

Ce courage, cette confiance en soi même, cette obéissance aux lois, cet amour de la patrie, ce mépris de la mort sont admirables en effet, mais il ne sera pas nécessaire, je crois, de faire observer d'abord que le passage de la confiance en ses propres forces à l'orgueil, du mépris pour une mort imminente au mépris des souffrances qu'on fait subir à un autre, à l'inhumanité, à la cruauté, en un mot, est extrêmement facile. Et d'ailleurs combien cette éducation entièrement militaire, cette ambition toujours ranimée dans

([38]) Plut. Pyrrh. 28 sq. Et cependant il faut avouer qu'Aristote (Rep. VII. 11. T. II. p. 331. C. sq.) a raison lorsqu'il dit que l'expérience a réfuté le jugement de ceux qui prétendoient que de courageux citoyens sont les meilleures murailles d'une ville, comme les Spartiates avoient coutume de le dire. cf. Plut. Lacon. Apophth. T. VI. p. 791.

([39]) Plut. Lycurg. 18. Lacon. apophthegm. T. VI. p. 870 fin. 871 in. Plutarque a rapporté ici une quantité de ces traits, dont quelques uns sont en effet extravagants et même ridicules, comme celui de ce Lacédémonien qui s'étant proposé de s'approcher toujours tant de l'ennemi que celui-ci pût reconnoître le symbole de son bouclier, y fit représenter une mouche. ib. p. 872.

les coeurs de la jeunesse, cette discipline, cette contrainte inexorable et souvent inhumaine devoient contribuer à augmenter l'orgueil déjà si naturel au caractère dorien, à endurcir ces coeurs déjà enclins à la dureté.

Lorsque les alliés des Lacédémoniens se plaignirent de la difficulté du service et de ce que le nombre des soldats qu'ils devoient livrer annuellement, étoit beaucoup plus grand que celui que livroient les Spartiates eux-mêmes; Agésilas, leur ayant ordonné de se séparer de ses compatriotes et de s'asseoir par terre, commanda d'abord aux potiers de se lever, ensuite aux forgerons, aux charpentiers et ainsi de suite à tous les ouvriers; ce qui fit qu'à la fin tous les alliés, dont il n'y avoit aucun qui ne s'occupât de quelque utile métier, se trouvèrent debout, tandis que tous les Spartiates étoient encore assis, parceque, comme nous l'avons vu plus haut, ils ne faisoient jamais rien. Alors Agésilas, adressant la parole aux alliés, leur dit: Voyez vous bien maintenant que c'est nous qui envoyons à la guerre le plus grand nombre de soldats (40). Par conséquent des hommes qui pourvoyoient à leurs besoins par quelque honnête industrie ne méritoient pas le nom de soldats, et ce nom ne convenoit qu'à d'orgueilleux fainéants, trop paresseux pour mettre la main à la charrue. À Sparte le noble Cincinnatus n'auroit pas été digne du nom de soldat. Il n'est donc pas étonnant qu'un Spartiate, voyant un Athénien traduit devant l'Aréopage, parcequ'il n'avoit pas satisfait à la loi de Solon, qui vouloit que chaque citoyen avouât ses moyens d'existence, ne pouvoit comprendre qu'on pût faire un crime d'une chose aussi libérale que l'étoit l'oisiveté (41).

Que si nous parlons d'inhumanité, quelle fut la

(40) Plut. Agesil. 26. Polyæn. Strateg. II. 1. 7.
(41) Plut. Lycurg. 24.

conduite des Spartiates envers ces infortunés que le droit de la guere avoit fait tomber entre leurs mains! On sait que plusieurs aûteurs modernes ont tâché de démontrer la fausseté ou l'improbabilité du rapport des auteurs anciens concernant les cruautés exercées par les Spartiates envers les Hélotes. Rien ne nous seroit plus agréable que de pouvoir leur donner notre assentiment, et le récit que les Spartiates forçoient les Hélotes à s'enivrer pour donner par là à leurs fils une leçon de tempérance est en effet assez étrange pour pouvoir le révoquer sérieusement en doute. Mais nous nous voyons obligés d'avouer qu'il y a une particularité qui nous en empêche, c'est que le principal auteur à qui nous devons la connoissance de ces faits, est lui même le panégyriste le plus zélé de la constitution spartiate, et qu'il ne paroît avoir pu trouver d'autre moyen d'adoucir l'horreur que le récit de ces atrocités nous inspire que de dire qu'on ne doit pas les attribuer à Lycurgue. Il parle ici de la cryptie, c'est à dire de la coutume des jeunes gens spartiates d'aller dresser des embûches aux Hélotes, dans les champs, et de les massacrer dans quelque lieu où ils pouvoient les atteindre, et il croit que cette cruauté a été introduite comme moyen de vengeance ou comme une mesure de sureté après la revolte dangereuse des Hélotes, au temps du tremblement de terre qui ruina de fond en comble la plus grande partie de la ville de Sparte (42). Pour moi, je crois qu'en comparant le passage cité de Plutarque avec un autre du Scholiaste de Platon (43), on pourra en conclure avec quelque droit que Lycurgue, pour les accoutumer aux difficultés de la guerre, prescrivit aux jeunes gens d'errer, pendant quelque temps, sur les

(42) Plut. Lycurg. 28. cf. Herael. Pont. de Rep. p. 12 (ad calc. Cragii de Rep. Laced.) (43) P. 225.

montagnes, et de s'y tenir cachés, comme s'ils avoient été bannis où comme s'ils se trouvoient en pays ennemi, et qu'on appeloit cela κρυπτεία. On comprend aisément que par là ils étoient obligés de pourvoir à leurs besoins à la dérobée, et peut-être aussi que l'insolence de la jeunesse a pu la pousser jusqu'à maltraiter et même à tuer les pauvres Hélotes qu'ils rencontroient, sans que cela entrât jamais dans le plan du législateur. Quoi qu'il en soit, aucun des auteurs qui nient l'existence de cette loi, ou tâchent d'en adoucir les horreurs, n'a osé révoquer en doute le témoignage de Thucydide, qui assure que, dans la guerre du Péloponnèse, deux mille Hélotes furent choisis par les Spartiates pour être mis en liberté, couronnés de fleurs et menés en triomphe autour des temples, mais que le jour suivant tous avoient disparu sans qu'on en ait jamais entendu parler (44).

C'étoit ce pouvoir sur les vaincus, ce sentiment de supériorité sur les autres nations de la Grèce, avons nous dit, qui consoloit les Spartiates de leur nullité dans le gouvernement et de l'anéantissement complet de la liberté individuelle. C'est la dernière particularité qui exige encore quelque développement.

On a parlé beaucoup de la liberté des républiques grecques. Nous verrons bientôt ce que nous avons à penser de celle dont jouissoient les Athéniens. Quant à celle des Spartiates, Plutarque assure que nulle part les esclaves n'étoient aussi esclaves, ni les libres aussi libres qu'à Sparte. Il me semble, au contraire, que, si l'on examine avec impartialité les institutions de Lycurgue, on trouvera à peine un état où le législateur ait eu si peu d'égard au bonheur et à la liberté des individus qu'à Sparte. Je sais bien qu'on objectera qu'il ne faut ju-

(44) Thucyd. IV. 80, cité par Plutarque, Lycurg. 28.

les institutions politiques des anciens d'après les nôtres: je réponds que les Athéniens et plusieurs autres peuples de la Grèce ne trouvoient pas ces lois moins étranges qu'elles nous le paroissent. Je sais aussi que du temps de Lycurgue les Spartiates étoient encore très peu civilisés, qu'il étoit beaucoup plus facile de leur défendre le luxe et de les engager à persister dans cette simplicité qu'ils paroissent avoir retenue le plus longtemps après les siècles héroïques, qu'à aucune autre nation de la Grèce; je sais qu'un peuple encore barbare, qui ne connoît d'autre gloire que celle des combats et d'autre sagesse que l'adresse à tromper l'ennemi, est beaucoup plus propre à recevoir une constitution aussi militaire que celle de Lycurgue, qu'une nation qui a appris à goûter les douceurs d'une vie tranquille et pacifique et chez laquelle le sentiment du beau a été cultivé par l'exercice de l'art et la contemplation de ses chefs-d'oeuvre (45). Mais il n'est pas moins vrai que les lois de Lycurgue sont souvent en opposition directe avec les inclinations les plus naturelles, qu'elles ont dû étouffer souvent les sentiments les plus tendres (46) et qu'il n'y a ni différence d'opinions politiques ni défaut de civilisation qui puisse expliquer ce qui seroit un énigme indéchiffrable, si nous ne connoissions d'abord l'influence de l'éducation et la force de l'exemple, mais surtout si nous n'appréciions le grand pouvoir des motifs que nous venons d'alléguer. Nous verrons, dans la suite, combien la législation de Lycurgue fut contraire aux autres sentiments naturels du coeur humain. Ici nous devons nous contenter de démontrer le défaut de liberté individuelle dont nous venons de parler, et ici, comme dans la suite, nous devons nous garantir d'avance contre l'argument

(45) Voyez, à ce sujet, Nitsch, Beschreibung etc. T. III. p. 23.
(46) J. von Müller (Vier-und-zwanzig Bücher Allgem. Geschichte T. I. p. 59) dit très bien que cette législation est *der Sieg einer Idee über den natürlichsten Empfindungen*.

ordinaire des panégyristes de cette législation, que sa longue durée démontre assez qu'elle n'est pas si contraire à l'humanité qu'on pourroit le prétendre, en disant que cette longue durée ne prouve rien, si non la force des motifs dont nous venons de parler, puis qu'elle ne peut nous autoriser à nier l'existence des faits dont nous allons nous occuper.

Liberté individuelle limitée et presque anéantie.

Il y a un autre argument dont se servent les partisans de la législation de Lycurgue, lequel semble devoir fermer la bouche à quiconque oseroit, comme nous, prétendre que les Spartiates n'étoient pas libres. C'est que les Spartiates, disent-ils, ne l'auroient pas avoué eux-mêmes. Nous en convenons facilement, mais, lorsqu'on verra ce qu'ils entendoient par liberté, on se persuadera non moins facilement qu'ils parloient d'une chose absolument différente. Lorsqu'on demanda à un Spartiate prisonnier, ce qu'il avoit appris, il répondit: A être libre [47]. Pour ne pas dire que c'est une assez sanglante satire sur lui-même, puisqu'un homme dont toute la science, toute l'existence consiste dans la liberté, eût dû préférer mille fois une mort glorieuse à l'esclavage, on voit d'abord que cette liberté n'est pas celle dont nous parlons. On le verra mieux encore, lorsqu'on trouvera que les Spartiates, par leur liberté, se croyoient avoir acquis le droit de mentir [48]. Il est assez remarquable que de nos jours on emploie la liberté absolument de la même manière, non seulement pour justifier le mensonge, mais les rapines, les meurtres, tous les crimes en un mot.

La liberté des Spartiates n'est donc rien que l'indépen-

[47] Plut. Lacon. apophthegm. T. VI. p. 872.

[48] Ib. p. 874. Un Spartiate à qui l'on reprochoit un mensonge, ne le nia aucunement, mais il ajouta tout bonnement: *Car* nous sommes libres; les autres, lorsqu'ils mentent, sont fouettés. *Ἐλεύθεροι γὰρ εἰμές· οἱ δ' ἄλλοι, αἴκα μὴ τὰ ἀληθῆ λέγοντι, οἰμώξονται.*

dance des autres peuples, aussi bien que des lois de l'équité et de la justice, que les autres nations reconnoissoient dans leurs relations mutuelles. C'est cette liberté qui fit commettre sans aucun scrupule au Spartiate toutes ces perfidies, tous ces parjures dont nous avons cité quelques exemples plus haut, c'est cette liberté pour laquelle le voleur de grands chemins et le contrebandier brave les périls les plus imminents et la mort même. Mais, si les Spartiates étoient libres chez eux, libres dans leurs relations civiles et domestiques, c'est ce que nous n'hésitons pas de demander avec confiance à quiconque sait d'abord, pour commencer par un exemple, qu'il ne leur étoit pas permis de dîner lorsqu'ils le jugeoient à propos, ni de choisir les mets qui leur plaisoient le plus. Lycurgue avoit introduit à Sparte les repas communs des Crétois, et, pour obvier (comme s'exprime Plutarque) à ce que ses concitoyens ne s'engraissassent comme des animaux insatiables, cachés dans le fond de leurs maisons, ornées somptueusement et remplies de tout ce qui pouvoit flatter le goût et séduire les sens, il ordonna qu'ils prissent journellement ensemble et en public, en petites compagnies de douze à quinze individus, un repas très simple, auquel chacun contribueroit pour sa part. Cette ordonnance, dit Plutarque, fut si soigneusement observée qu'on faisoit toujours attention à ceux qui mangeoient moins que de coutume, pour s'informer après si peut-être ils avoient déjà pris quelque chose à la maison [49]. Au contraire les hommes plus âgés devoient avoir soin que les jeunes gens ne mangeassent pas trop [50]. Le roi Agis lui-même, revenu de l'armée, pendant la guerre du Péloponnèse, et voulant se reposer chez lui et s'entretenir avec sa femme, ne put obtenir des polémarques qu'on lui envoyât sa portion pour cette seule fois [51].

[49] Plut. Lycurg. 10. [50] Xenoph. Rep. Laced. V. 8.
[51] Plut. Lycurg. 12. Il y avoit pourtant des cas où les rois

Il n'étoit donc pas permis à Sparte de ne pas manger lorsqu'on n'en sentoit pas le besoin, et un roi qui, après une longue absence, étoit revenu au sein de sa famille ne put obtenir la permission de célébrer avec les siens sa bienvenue. Aussi. bien loin que ces ordonnances dérivassent des anciennes coutumes doriennes, comme le prétendent quelques auteurs, il n'y en avoit aucune parmi les lois de Lycurgue qui trouvât une aussi vigoureuse résistance. Plutarque parle d'une révolte dangereuse à l'occasion de cette loi, dans laquelle Lycurgue fut blessé et resta borgne des suites des mauvais traitements qu'un certain Alcandre lui avoit fait subir ([52]). Reste même à savoir si, sans ce malheur, qui excita la compassion de la multitude pour le législateur, toute son influence n'eût échoué.

Il n'étoit pas permis à Sparte de dîner lorsqu'on le vouloit et dans le lieu qu'on jugeoit convenable : il étoit aussi défendu non seulement de rester célibataire (loi qui existoit aussi dans d'autres républiques), mais souvent le choix d'une épouse étoit limité d'une manière qui doit exclure absolument toute notion de liberté. On a en effet de la peine à s'imaginer comment on ait pu exécuter les réglements à cet égard. Ceux qui n'avoient pas contracté un mariage lorsque la loi le vouloit, étoient obligés de faire le tour du marché, un jour d'hiver, nuds et chantant des airs dans lesquels ils avouoient la justice de la peine qu'ils subissoient ([53]). Il est bien à présumer que personne ne se soit jamais exposé à mériter ce châtiment aussi

et même les autres Spartiates pouvoient s'excuser d'assister aux repas publics : c'étoit lorsqu'ils faisoient un sacrifice et lorsqu'ils revenoient de la chasse. Herod. VI. 57. Mais cela même prouve combien ces ordonnances étoient arbitraires.

([52]) Plut. Lycurg. 11. Paus. III. 18. 1.

([53]) Plut. Lycurg. 15. Cléarque raconte qu'à l'occasion d'une certaine fête ces réfractaires étoient battus par les femmes, ap. Athen. XIII. 2.

ridicule, mais cela même peut servir à prouver que ni la liberté ni la moralité aient pu gagner beaucoup à ces rigueurs. Pour la moralité, nous en parlerons plus tard. Ici il suffit de demander ce qu'il faut penser de la liberté, dans un pays où l'un des rois est condamné à payer une amende, parcequ'il avoit préféré une petite femme à une plus grande et plus belle, condamnation que l'on motiva en disant qu'il avoit voulu faire pour Sparte non des rois, mais des petits rois ([54]), et où un autre roi, Anaxandridas, ne voulant pas renvoyer sa femme stérile, comme le vouloient les éphores, fut obligé d'en prendre une deuxième, pour les contenter ([55]).

Je ne dirai rien de la contrainte à laquelle la jeunesse étoit soumise. Il n'y a pas d'éducation sans contrainte, et il seroit à désirer qu'en ce point on s'en tînt aujourd'hui un peu plus aux principes de Lycurgue: mais cette éducation étoit en même temps une contrainte pour les parents, et c'est ce qui me paroît moins louable. Le Spartiate étoit libre, il est vrai, de faire participer son fils à l'éducation publique ou non, mais celui qui s'y refusoit étoit privé par là de son droit de citoyen ([56]), c'est à dire de son existence civile, peine pour les anciens souvent plus cruelle que la mort. C'est avec le plus grand fondement

([54]) Le diminutif *βασιλίσκος* rend le mot encore plus piquant en Grec. C'est à cause de ce diminutif que j'ai préféré la leçon *μικρᾶς* à *αἰχρᾶς*. Toutefois *grand* et *beau* étoit souvent la même chose chez les Grecs, comme encore aujourd'hui chez les Turcs. Heraclides ap. Athen. XIII. 20.

([55]) Paus. III. 3. 7. Ce qui est remarquable dans cette histoire, c'est que la première femme, après les nôces avec la deuxième, mit encore au monde trois fils.

([56]) C'est le sens des paroles *δίκαια τῆς πόλεως*. Plut. Lacon. Instit. T. VI. p. 886. Xénophon (Rep. Laced. III. 3) l'appelle *τὰ καλά*. Le savant Dacier remarque très à propros qu'il est assez étrange que les jeunes héritiers de la couronne ne fussent pas soumis aux mêmes réglements que les autres citoyens. Plut. Agesil. 1. cf. la traduct. holland. de M. M. Wassenbergh et Bosscha. T. VIII. p. 104. not.

qu'est louée la discipline à laquelle on soumettoit la jeunesse à Sparte et le respect que, dès la première enfance, on leur inspiroit pour la vieillesse ([57]) : mais que dira-t-on de l'ordonnance suivant laquelle un père, qui entendit son fils se plaindre de ce qu'il avoit été puni par un des citoyens, étoit tenu de le punir à son tour de sa plainte ([58]). On dit que Lycurgue l'avoit voulu ainsi, afin que tous les jeunes gens regardassent tous les citoyens comme leurs pères, comme tous les citoyens étoient les fils de l'état, principe qui fut étendu jusqu'aux esclaves et aux possessions ([59]), quoique je dois avouer que je n'ai jamais pu me défendre de soupçonner que les auteurs qui nous racontent ces choses en effet étranges aient été seduits de temps à autre par leur enthousiasme pour la législation de Lycurgue à supposer l'existence de faits qui cependant n'en ont eue jamais que dans leur imagination, échauffée peut-être par la lecture de la République de Platon. Au moins j'ai de la peine à croire qu'on ait pu prendre chez son voisin tout ce dont on pouvoit avoir besoin, comme le raconte Plutarque, dans le passage précité, sans que cela ait donné lieu à d'effroyables et sanglantes querelles ([60]).

Et que dira-t-on encore de cette cruauté qui arrachoit les enfants au sein maternel, pour les exposer à une mort presque certaine, lorsque le tribunal qui devoit prononcer sur la vie ou la mort des nouveau-nés, avoit décidé qu'ils n'étoient pas assez bien conformés ([61]).

([57]) Plut. Lacon. Instit. T. VI. p. 882.

([58]) Ib. p. 883. Xenoph. Rep. Laced. VI. 2.

([59]) Plut. Lacon. Instit. T. VI. p. 882, 886, 887.

([60]) Gillies (History of Greece, p. 35. a.) allègue cette particularité, pour excuser la jeunesse des vols qu'elle devoit commettre. If theft, dit-il, can be practised where separate property is almost unknown. C'est à peu près l'argument par lequel on pourroit démontrer qu'il n'y avoit pas d'adultères à Sparte, comme nous le verrons plus tard.

([61]) Plut. Lycurg. 16.

Il seroit difficile de trouver un exemple plus frappant de la force du préjugé que la manière dont Plutarque, auteur d'ailleurs pénétré des sentiments les plus nobles et les plus humains, rapporte ces barbares ordonnances. Il n'y ajoute pas un mot qui indique la plus légère aversion pour ces cruautés : on diroit même qu'il les trouve si non louables, au moins assez indifférentes (62). Que si nous avons quelque droit à appeler barbares des ordonnances aussi contraires à l'humanité, quel nom donnerons nous à cette autre suivant laquelle les jeunes gens devoient de temps à autre se montrer nuds aux éphores, et se soumettre à quelque châtiment corporel, lorsque ceux-ci trouvoient qu'ils avoient un peu trop d'embonpoint (63).

J'ose me flatter que ce que nous venons de dire suffira pour démontrer que les Spartiates ne connoissoient pas ce que nous appelons liberté individuelle (64), et je ne crois pas qu'aucun de mes lecteurs, même le plus zélé partisan de l'antiquité et des constitutions des anciennes républiques grecques, souhaitera d'avoir vécu dans la république de Lycurgue. Mais aussi, quand même nous n'avions pas voulu alléguer ces faits d'ail-

(62) Aristote lui-même, qui d'ailleurs fait des remarques si justes sur les défauts de la constitution spartiate, approuve ce réglement, ce qui cependant doit moins étonner, lorsqu'on voit qu'il appuie aussi la mesure de faire avorter les femmes enceintes, dans le cas d'une population trop forte. Rep. VIII. 16 (T. II. p. 337. E.)

(63) Nous ne trouvons cette particularité que chez Élien, il est vrai (V. H. XIV. 7), mais elle convient assez bien avec tout le reste, pour pouvoir l'admettre, et Perizonius cite, à cette occasion, un passage d'Aulu-Gelle, par où il paroît que chez les Romains les censeurs privoient de leurs chevaux les chevaliers pour la même faute.

(64) Je me suis contenté des traits les plus marquants. J'aurois pu en alléguer plusieurs autres, par exemple, pour en citer encore un, la loi qui défendoit aux Spartiates de voyager dans des pays étrangers (Plut. Lycurg. 27), ce qui en effet n'est pas une des moindres atteintes à la liberté individuelle, dont cette législation offre l'exemple.

leurs assez connus, il seroit facile de prouver notre assertion par l'intention même dú législateur, clairement énoncée par son panégyriste, car c'est le nom que nous pouvons donner sans hésiter au bon Plutarque. Personne, dit-il, ne vivoit à Sparte, selon son bon plaisir. Tous les citoyens étoient intimément persuadés de la vérité qu'ils n'existoient pas pour eux mêmes, mais pour la patrie ([65]). Bien heureux, en effet, le législateur qui a trouvé le moyen d'inspirer une semblable opinion à ses concitoyens. L'obéissance est l'âme de tout gouvernement. Mais, lorsque ce gouvernement n'exige rien qui soit contraire à la nature ni aux intérêts bien entendus des individus, le devoir d'obéir devient une satisfaction et un moyen d'assurer la sécurité individuelle. Au contraire, lorsque les lois exigent des sacrifices qu'on ne feroit jamais de son propre mouvement, l'obéissance n'est plus un acte de reconnoissance qui dérive lui-même de la bienveillance du législateur : elle est le seul levier que puisse mettre en mouvement la machine de l'état, le seul moyen par lequel le législateur puisse garantir la durée de ses institutions. Il doit donc commencer par s'en assurer d'avance, et voilà la raison pourquoi Lycurgue attacha tant d'intérêt à l'éducation, voilà pourquoi il accoutuma ses concitoyens à ne vouloir ni ne pouvoir vivre pour eux-mêmes ([66]), ce qui fit qu'on n'a pas dit sans raison que les Lacédémoniens savoient mieux obéir que commander ([67]).

([65]) Plut. Lycurg. 24.

([66]) Ib. 25. *Εἴθιζε τὺς πολίτας μὴ βόλεσθαι, μήτ' ἐπίστασθαι κατ' ἰδίαν ζῆν.*

([67]) Ib. 30. (T. I. p. 231). A Sparte les moeurs ont ployé sous la lois, à Athènes les lois ont obéi aux moeurs. J'ai trouvé ces paroles dans une dissertation intéressante sur le caràctère différent des Doriens et des Ioniens et sur les législations de Lycurgue et de Solon, dans la Revue universelle, Ann. II. T. II. Livr 6. p. 117 sq. L'auteur avoue aussi le défant de liberté individuelle à Sparte.

Jugements divers qu'on a portés sur ces institutions.

Après les réflexions que le sujet que nous traitons nous a inspirées, il ne sera peut-être pas sans intérêt de consulter sur ce sujet les auteurs anciens eux-mêmes, auxquels nous en devons la connoissance. Il n'y a point de doute qu'il n'y ait des particularités sur lesquelles ces auteurs aient été mieux en état de juger que nous, et leur partialité même peut nous être utile, en nous indiquant l'impression que la connoissance de ces lois si étranges a faite sur des hommes qui, par leur âge, étoient beaucoup plus rapprochés des événements et des institutions dont nous nous occupons. Nous prendrons toutefois la liberté d'accompagner ces jugements de nos remarques.

Jugement de Plutarque, de Xénophon, de Polybe.

Plutarque et Xénophon étoient partisans zélés de la constitution spartiate, le premier parcequ'il y voyoit la réalisation des rêves de son divin maître, Platon, l'autre parcequ'il approuvoit tout ce qui ne ressembloit pas à la démocratie athénienne.

Suivant Plutarque, Lycurgue donna déjà l'exemple de ce que Platon, Diogène, Zénon n'ont fait qu'ébaucher dans leurs écrits. Suivant Plutarque, Lycurgue donna un démenti formel à ceux qui prétendent qu'il est impossible de réaliser l'idéal d'un sage, puisqu'il ne donna pas l'existence à un sage seulement, mais à une ville entière toute

Voyez encore, à se sujet, Gognet, Origine des lois etc. T. V. p. 407 sq. Mais nul auteur moderne n'a si bien signalé les défauts de la législation de Lycurgue que C. von Rotteck, Allgem. Gesch. T. I. p. 168. J'invite mes lecteurs à lire cette page. Elle en est digne. Je me contente d'en citer ces paroles très remarquables : Eine Verfassung, die zu ihrer Erhaltung alle Kräfte und Empfindungen der Bürger *ausschliessend* erfordert, die in der Eigenschaft des *Bürgers* die *Persönlichkeit* der Glieder völlig verschlingt, die nicht nur die Unterordnung, sondern die Aufopferung der schönsten natürlichen Gefühle, der edelsten, humansten Triebe gebietet, ist — wie gross auch der Name ihres Stifters sey — eine unglückliche Verkehrtheit.

peuplée de sages, qui trouvoient dans leurs vertus, dans la tempérance, dans la justice, dans leur bienveillance mutuelle la source la plus pure de la félicité publique comme du bien-être individuel ([68]). Nous nous abstiendrons de toute réflexion sur ce pompeux éloge. Nous aimons à croire que les Spartiates furent heureux, et nous avons déjà avoué que nous croyons qu'ils aient été au moins contents de leur sort; quant à leur sagesse et leur vertu, nous verrons bientôt ce qu'il faut en penser.

Mais il y a une autre réflexion à faire, et qui se rattache entierement au point de vue sous lequel nous avons tâché d'envisager cette législation. Plutarque ajoute que Lycurgue n'a pas eu l'intention d'encourager les Spartiates à des conquêtes. Or, s'il en est ainsi, il faut avouer qu'il a manqué son but complétement, puisqu'il seroit difficile de trouver des moyens plus efficaces pour exciter dans le coeur de la jeunesse le désir de la gloire et des conquêtes, qu'une éducation et une manière de vivre aussi militaire que celle que Lycurgue prescrivit à ses concitoyens; et une connoissance même superficielle de ces institutions rigoureuses suffit pour nous faire croire que ce fut justement la gloire militaire sur la quelle le législateur a dû compter comme le plus puissant moyen pour faire approuver et conserver des lois aussi étranges et aussi contraires aux affections les plus naturelles. Que si l'on veut distinguer, en disant que Lycurgue n'a eu d'autre intention que de rendre ses compatriotes propres à défendre leur pays, et qu'il n'a pas voulu qu'ils fussent jamais aggresseurs ([69]), nous en revenons à notre première réponse, et nous disons que le grand homme a décoché son trait, sans avoir calculé d'avance la distance

([68]) Plut. Lycurg. 31.

([69]) *Οὐκ εἰς ἀδικίαν, ἀλλ' ὑπὲρ τοῦ μὴ ἀδικεῖσθαι.* Plut. Comp. Lyc. cum Numa T. I. p. 303.

qu'il devroit parcourir ([70]). Mais ce qui est très remarquable c'est que Xénophon, qui ne fait pas moins l'éloge des institutions de Lycurgue que Plutarque, lui assigne l'intention même que Plutarque prétend ne jamais avoir été la sienne. Il dit, en termes précis, que le but de Lycurgue étoit *d'agrandir sa patrie* ([71]).

Pour ne pas être obligé de prononcer entre deux auteurs aussi éminents, nous en citerons un troisième, dont le jugement me paroit très impartial et très juste. C'est Polybe, qui est d'avis que Lycurgue avoit pris d'excellentes mesures pour assurer la tranquillité intérieure de l'état, et pour garantir son indépendance vis à vis les autres nations de la Grèce, mais qu'il avoit négligé de rendre, à son tour, la république juste et modérée envers elles, et que, quoiqu'il ait dû prévoir les suites de ce défaut de sa législation, il avoit cependant omis de procurer à ses compatriotes les moyens de commettre les attentats qu'ils pourroient vouloir faire sur la sécurité de leurs voisins, et même les avoit empêché, par ses lois, de jamais obtenir

([70]) Je ne comprends pas comment le savant Müller (Gesch. Helle Stämme und Städte, T III. p. 19), ait pu dire que Sparte ne chercha jamais la guerre, et je ne crois pas que les Argiens, les Arcadiens, les Messéniens et tant d'autres, qui n'avoient presque pas d'autre prérogative que celle de songer aux moyens de se défendre contre leur insatiable désir de conquêtes, l'auroient compris mieux que moi. Il est vrai qu'ils poursuivoient rarement leurs victoires, mais il s'en faut beaucoup que ce soit leur modération qui en fût la cause L'histoire prouve, en mille endroits, que c'étoit leur lenteur, leur maladresse naturelle et souvent aussi le défaut de bons capitaines qui les en empêchoient.

([71]) Xenoph. Rep. Laced. X. 4. τὴν πατρίδα αὔξειν. Il y a un fait, il est vrai, qui paroît prouver que Lycurgue n'a jamais pensé à vouloir faire de sa patrie une puissance maritime, puisqu'il leur défendit de s'adonner à la navigation (Plut. Lacon. Instit. T. VI. p. 890), mais ce fait ne prouve pas beaucoup contre l'assertion de Xénophon. On sait quelles bornes Périclès voulut mettre à l'ambition des Athéniens, et cependant il est bien certain que Périclès n'eut jamais l'intention de les empêcher d'augmenter leur puissance.

sur eux un empire absolu et durable (72). Que si Polybe ne se trompe pas en ceci, il nous seroit permis de croire que Lycurgue a fait en même temps plus et moins qu'il n'ait voulu faire, c'est à dire qu'il a inspiré aux Spartiates le désir de s'agrandir, tandis qu'il ne se proposa que de les rendre propres à empêcher les autres de s'agrandir à leurs dépens, mais que les ressources dont il les a pourvus n'étoient par même suffisantes pour atteindre le but qu'il s'étoit proposé, et par conséquent bien moins encore le dépasser (73).

(72) Polyb. VI. 48 – 50. Je puis engager mes lecteurs à lire ce raisonnement remarquable dans l'auteur lui-meme.

(73) Flave-Josèphe, en faisant observer que les Spartiates ne furent pas toujours fidèles aux lois de Lycurgue, cite des faits qui prouvent que, bien loin de remporter toujours la victoire, ils se sont souvent rendus à l'ennemi vainqueur, les armes à la main, ce qui étoit une contravention directe contre les institutions militaires de leur législateur. Joseph. c. Apion. II. 31 fin. La fuite seule étoit punie par la perte absolue de tous les droits civils. Un *trembleur* (c'est le nom que les Spartiates donnoient à celui qui n'avoit pas osé attendre l'ennemi) un trembleur n'étoit pas seulement exclu de toute fonction civile, mais il lui étoit défendu de se montrer en public autrement qu'avec des vêtements sales et déchirés et avec une barbe rasée à demi, et tout citoyen qui le rencontroit pouvoit l'insulter et même le frapper impunément. Or, après la bataille de Leuctres, les trembleurs formoient un corps si formidable que la ville en fut remplie, et qu'ils surpassèrent de beaucoup en nombre les citoyens courageux qui eussent dû les punir, de sorte qu'on ne craignit pas sans raison qu'ils ne se soumissent pas aisément aux châtiments que ceux-ci croiroient nécessaire de leur infliger, surtout parcequ'il y en avoit parmi eux des familles les plus illustres et les plus puissantes. Pour remédier à cet inconvénient le sage Agésilas ne trouva d'autre moyen que de proposer *de laisser dormir les lois* pendant cette seule journée. Plut. Agesil. 30. Pour se persuader jusqu'à quel point les auteurs les plus savants et les plus judicieux oublient quelquefois l'histoire, lorsqu'ils sont aveuglés par l'enthousiasme si commun parmi les écrivains, tant anciens que modernes, pour les lois de Lycurgue, on n'a qu'à ouvrir le Ier volume de l'Histoire Générale de von Müller, à la page 70me, où l'on trouvera l'assertion en effet assez hardie *que les Lacédémoniens n'avoient jamais fui, pas même après la bataille de Leuctres. Après la bataille* c'est possible, mais *durant la bataille* c'est aussi sûr que la bataille elle même.

Ajoutons que c'est principalement faute de distinguer l'intention du législateur de la manière dont il a réussi, qui a été cause des éloges immodérés qu'on a donné à la législation de Lycurgue. On y admire ordinairement, avec Plutarque, la réalisation d'une idée sublime, d'une grande réunion de frères qui ne vivent que pour le bonheur et l'indépendance les uns des autres, et qui resistent avec la même valeur aux appâts du luxe et de la volupté qu'aux traits de l'ennemi qui les attaque; mais on néglige de demander d'abord si les moyens, employés à cette fin, conviennent aussi en tout point avec cet idéal, et même si cet idéal, considéré sous un autre rapport, convient avec tout ce que la morale peut exiger du législateur. Car la tranquillité intérieure et l'indépendance de l'état ne sont pas les seules qualités nécessaires à une bonne constitution: c'est aussi bien le bonheur et la liberté et surtout la moralité des citoyens. Et encore le courage et la tempérance ne sont pas les seules vertus qui constituent l'idéal de perfection morale: ce sont aussi l'humanité, la justice, la décence. Nous venons de voir les fautes de cette législation sous le premier point de vue. Nous verrons bientôt ce qui lui manque par rapport à l'autre.

Or, que la cause que nous venons d'assigner au jugement partial des panégyristes de Lycurgue est la véritable, ceci est prouvé évidemment par le raisonnement de Plutarque, qui, rempli d'admiration pour les bonnes intentions de Lycurgue, ne pouvant croire que des hommes gouvernés par de si sages lois n'aient été eux-mêmes des modèles de sagesse et de vertu, et oubliant, par son enthousiasme, de consulter l'histoire, nous assure que, comme Hercule, vêtu de sa peau de lion et la massue à la main, parcourut le monde pour le délivrer des monstres et des tyrans qui l'infestoient, ainsi Sparte, quoique n'ayant pour tout vêtement que son manteau sale et dé-

chiré, gouverna la Grèce entiere par une seule scytale, paralysa dans les villes la tyrannie et les dominations injustes, termina les différends, calma les dissensions civiles etc. (74). Il est en effet étonnant qu'un auteur, qui lui même dépeint les Spartiates, en plusieurs endroits, comme les oppresseurs de la Grèce, ait osé avancer une assertion aussi contraire à la vérité.

On peut dire la même chose de Strabon, qui n'hésite pas de déclarer que les Lacédémoniens, qui, dès les temps les plus anciens, avoient excellé par leur modération et leur sagesse (c'est ainsi qu'il s'exprime), ont acquis, par les lois de Lycurgue, une telle supériorité sur tous les autres Grecs qu'ils ont été les seuls qui aient eu l'hégémonie par terre et par mer jusqu'au temps où ils en furent privés par les Thébains (75). Il paroît que le géographe a oublié ici qu'il y ait eu jamais des Athéniens en Grèce.

Jugement d'Isocrate, de Platon, d'Aristote.

Il s'en faut beaucoup cependant que tous les auteurs anciens aient été si préoccupés en faveur de la législation de Lycurgue, comme nous l'avons déjà pu voir par le passage de Polybe que nous venons de citer. Il est d'autant plus nécessaire d'alléguer ici ces jugements moins favorables, qu'elles peuvent servir à justifier les remarques que nous avons osé faire sur l'esprit et la tendance de cette constitution si célèbre.

Pour démontrer que les anciens, quoique imbus d'opinions bien différentes des nôtres sur les obligations des citoyens envers l'état et sur la félicité publique, ne man-

(74) Plut. Lycurg. 30.

(75) Strab. p. 562 in. La modération et la sagesse des Lacédémoniens (ἐσωφρόνουν dit Strabon), avant Lycurgue, semblent aussi un peu contraires au rapport de Thucydide concernant les dissensions et les troubles qui firent justement sentir la nécessité d'une régénération civile. Justin. (III. 3) dit aussi précisément le contraire: *Solutis antea moribus.*

quoient pas de voir combien le bonheur individuel avoit été sacrifié par Lycurgue à l'idéal de force et d'indépendance publique, nous n'aurions qu'à citer le mot d'Alcibiade, qui dit qu'il n'étoit pas étonnant que les Lacédémoniens ne craignissent pas la mort, puisqu'ils n'avoient aucune raison pour aimer une vie aussi misérable que celle qu'ils menoient [76]. Encore, pour nous persuader que les vices propres aux Spartiates et qui devoient leur origine pour la plus grande part à la mauvaise direction que recevoient leurs inclinations par les lois de Lycurgue, échappoient aussi peu aux anciens qu'à nous, il suffiroit de renvoyer nos lecteurs au raisonnement d'Isocrate, dans son éloge de Busiris, où il dit entr'autres que, si tout le monde vouloit imiter la *paresse* et la *cupidité* des Lacédémoniens, ils périroient tous de faim, ou se détruiroient les uns les autres par une guerre perpétuelle [77].

Mais, pour ne pas nous étendre trop sur ce sujet, je me contenterai de faire observer que les deux philosophes les plus célèbres de la Grèce, Platon et Aristote, ont prononcé sur les lois de Lycurgue une opinion qui confirme pleinement les réflexions qu'on vient de lire. L'autorité de Platon est ici peut-être encore plus concluante que celle d'Aristote, parceque les lois de sa République imaginaire ont souvent une ressemblance frappante avec celles du législateur spartiate, ce qui a fait qu'on les a souvent comparées les unes avec les autres, et que Platon lui-même déclare que les lois de Sparte approchent le plus de son idéal de perfection civile. Et cependant il les accuse, sans aucun ménagement, d'exciter trop l'ambition, d'inspirer aux citoyens le désir de la guerre et des conquêtes, de favoriser trop la gymnastique au préjudice de la musique, d'armer mieux la jeunesse contre la crainte

[76] Ælian. V. H. XIII. 38 fin. Serenus attribue ce mot à un Sybarite. Orell. Opusc. T. II. p. 194. 13.

[77] Isocr. Busir. Oratt. Att. T. II. p. 252. l. 20.

que contre les appâts de la volupté (78). Comme, dans ces livres de la République, il compare le caractère, les vertus et les vices des hommes avec les différentes formes de gouvernement, le timocrate (c'est ainsi qu'il appelle celui dont le caractère a le plus de rapport avec la constitution spartiate), le timocrate est représenté d'une manière ingénieuse comme un homme qui, après avoir été sobre et économe dans sa jeunesse, devient avare et sordide dans son âge mûr. En général la description du timocrate contient une critique très détaillée, très précise et très judicieuse des défauts de la législation de Lycurgue (79). Mais jamais auteur, de quelque époque que ce soit, n'a jugé si sagement des lois de Lycurgue que le grand Aristote, un philosophe dont d'ailleurs, partout où il est question de politique, l'esprit entièrement pratique nous inspirera certainement plus de confiance que les raisonnements souvent ingénieux quoique moins positifs de l'académicien.

Pour ne rien dire maintenant des autres remarques partielles qu'on trouve dans ses ouvrages contre la constitution spartiate, dont nous aurons occasion de parler plus en détail par la suite, comme le danger où l'état étoit toujours, à cause des Hélotes, la trop grande influence des femmes, l'impossibilité de conserver toujours le partage égal des terres, les défauts de l'é-

(78) La dernière réflexion se trouve Legg. I. p. 568. F, quoiqu'il la fasse réfuter ensuite par l'interlocuteur spartiate, p. 570 in. Les remarques précédentes se lisent dans le VIIIe livre de la République, p. 492.

(79) Ib. p. 493. La comparaison dont je viens de parler est, pour ainsi dire, une allégorie de l'histoire de Sparte. Ce fut justement le malheur de cette république remarquable que la discipline de sa jeunesse étoit trop rigide, et que par conséquent sa vieillesse tâcha de se dédommager de cette contrainte, en rejetant jusqu'au frein que l'art même de goûter le plaisir et la prudence la plus vulgaire eussent dû leur rendre recommandables.

CHAPITRE IV.

Les Ioniens. Athènes. La démocratie. — Athènes avant la législation de Solon. — Influence des institutions de Solon sur les Athéniens, considérés comme citoyens. — Changements qu'a subis la constitution de Solon. — Leur influence sur les Athéniens, considérés comme citoyens. — Réflexions préliminaires sur la notion qu'avoient les Grecs de la liberté, et de la vie sociale. — Fondée dans leur caractère national. — Et dans leur vie sociale elle-même. — Variétés de la notion de liberté, d'après la manière de voir des Doriens ou des aristocrates, et des Ioniens ou des démocrates. — Ignorance, légéreté, injustice du souverain d'Athènes. — Jalousie de son pouvoir. — Le peuple, gouvernant en tyran, comme les tyrans, environné de flatteurs. — Qui tâchoient de faire leur profit avec la confusion qu'ils excitoient. — Les Démagogues. — Les Sycophantes.

Les Ioniens. Athènes. La démocratie.

Nous venons d'examiner la législation de Lycurgue, dans ses rapports avec l'état, considéré comme être moral, et avec les citoyens, considérés comme ses parties intégrantes. Nous nous proposons d'examiner par la suite son influence sur la moralité individuelle des citoyens, et par conséquent sur leurs relations domestiques, ce qui nous fournira en même temps l'occasion de dire un mot sur les causes qui amenèrent sa corruption et sa chûte.

Nous passons maintenant des Doriens et des Spartiates, leurs représentants (pour ainsi dire), aux Ioniens, c'est à dire au plus illustre des peuples ioniens, dont les institutions pourront nous donner une idée de la démocratie et de son influence morale sur la vie politique des citoyens, comme la constitution spartiate a servi à nous faire connoître l'oligarchie.

Athènes avant la legislation de Solon.

Comme Lycurgue à Sparte, Solon fut appelé à Athènes pour délivrer la patrie des dissensions et des troubles qui la mena-

çoient d'une perte certaine. Plutarque nous a dépeint la situation de Sparte avant Lycurgue: Solon nous dépeint lui même celle d'Athènes. Ses réflexions sur les richesses accumulées avec célérité et sans l'assistance divine, richesses qui sont le principe de l'insolence et du crime, et qui finissent par perdre celui qui les a acquises ([1]), ses plaintes sur les vicissitudes du sort, qui reduisirent en peu de temps à la besace les hommes les plus favorisés des dons de la fortune ([2]), nous feroient déjà soupçonner que le mal avoit ici la même origine qu'à Sparte, quand même nous n'avions plus le triste tableau qu'il trace de la situation d'Athènes, avant sa législation, et qui ne nous permet pas de douter un moment de la nature des désordres qui y régnoient. Il y accuse ses concitoyens d'être eux mêmes les causes de la ruine de leur patrie; il les accuse d'une avarice et d'une cupidité sans bornes; il plaint les pauvres qui étoient souvent forcés de se vendre comme esclaves, pour satisfaire leurs créanciers ([3]). Par surcroît de malheur Athènes, comme

([1]) Solon, fr. ed. N. Bach., p. 70, 71, 90.

([2]) Ib. p. 85. Il est à remarquer qu'on retrouve le même défaut à peu près dans tous les états de la Grèce, dans le commencement de cette époque. Voyez, par exemple, ce que Théognis dit de Mégares: Le pauvre s'enrichit soudain, et celui qui a gagné beaucoup, perd souvent tout en une seule nuit. Theogn. reliq. ed. F. T. Welcker vs. 547 sq. cf. 109. 531 sq. Voyez aussi Mimnerme, in Poët. Gnom. ed. Brunck. p. 69.

([3]) Solon. fr. p. 88—94. cf. p.80. Remarquons encore, comme un point de ressemblance entre l'état social du commencement de cette époque et celui de l'époque précédente, l'expression du sentiment de foiblesse et du désir de se défendre contre ses ennemis (ib. p. 69), les avertissements fréquents de se défier de tout le monde, même de ceux qui nous sont le plus proches par les liens du sang (vs. 389). Les Oeuvres et Jours d'Hésiode contiennent, pour ainsi dire, le commentaire et la justification de ces avis, qui, dans un autre état de choses, paroîtroient durs et inhumains. Il est évident que Plutarque a consulté les poëmes de Solon, pour tracer le tableau de la situation d'Athènes dans cette époque, qu'on trouve dans la vie de ce législateur. Plut. Sol. 13.

Sparte, étoit en proie aux sanglantes querelles des factions qui la divisoient, dont l'une tâchoit d'introduire la démocratie, une autre l'aristocratie, une autre encore une forme de gouvernement mixte, tandis que l'ambition ne laissa pas de se prévaloir de ces désordres pour s'élever, par leur moyen, à un pouvoir arbitraire et illimité (4). On trouvoit même des citoyens bien intentionnés qui déclaroient hautement qu'on seroit bien obligé d'avoir enfin recours à ce dangereux expédient, pour mettre un terme aux affreux désordres qui déchiroient l'état, et ils firent à Solon l'honneur de croire qu'il seroit l'homme dont la volonté arbitraire pourroit rendre la paix à leur patrie infortunée. Et, certes, s'il avoit pu se décider à suivre le conseil de ses amis et de l'oracle de Delphes (conseil qui fait le plus grand honneur à la pénétration d'Apollon, ou, comme nous dirions, à celle de ses serviteurs), s'il avoit pu se rendre à leurs instances, lorsqu'ils essayoient de lui prouver qu'il n'étoit pas obligé pour cela de conserver le pouvoir arbitraire, mais qu'il pourroit le limiter lui-même, aussitôt qu'il l'auroit obtenu (5), qui sait s'il n'eût épargné à Athènes la plus grande partie des calamités qui l'ont frappée par la suite, et si ses concitoyens n'auroient été en général plus tranquilles et plus heureux qu'ils ne l'ont jamais été dans la possession d'un pouvoir souvent imaginaire et toujours funeste à ceux qui en étoient revêtus. Mais nous faisons bien de dire qui sait! Comment! Les Cécropiens, avec leur caractère turbulent et irritable, se seroient ils contentés de planter en paix leur vignes et leurs figuiers sous l'ombre d'un

(4) Les Diacriens, les Pédiéens, les Paraliens, Cylon. Plut. Sol. 12, 13.

(5) Plut. Sol. 14. *Μάλιστα δ'οἱ συνήθεις ἐκάκιζον, εἰ διὰ τοὔνομα δυσωπεῖται τὴν μοναρχίαν, ὥσπερ οὐκ ἀρετῇ τοῦ λαβόντος εὐθὺς ἂν βασιλείαν γενησομένην.*

trône royal ! . . . Je crois qu'il est permis d'en douter.

Quoi qu'il en soit, Solon (trait remarquable en effet, du caractère grec ou ionien) rejeta avec horreur un conseil qui lui auroit fait souiller sa gloire par la violence et la tyrannie [6]. Il ne pouvoit pas, même au sein de l'anarchie, oublier les lois pendant une seule journée, quand même il ne l'auroit fait que pour leur rendre toute la force et toute l'autorité qu'elles avoient perdu. Pour un Grec et surtout pour un Ionien, la tyrannie étoit une trahison envers la patrie, c'étoit rompre tout les liens qui affermissoient l'ordre social, crime digne de la mort et de l'exécration de tous les gens de bien. Et Athènes, bien loin d'avoir conservé ou rétabli la dignité royale, comme Sparte, avoit passé, après la mort de Codrus, à des formes de gouvernement toujours plus libérales, jusqu'à ce qu'elle fût parvenue à un régime entièrement démocratique.

Influence des institutions de Solon sur les Athéniens, considérés comme citoyens.

Solon regardoit donc comme un devoir des plus sacrés de respecter la constitution existente, persuadé d'ailleurs que le mieux est souvent l'ennemi du bien, surtout lorsque ceci est fondé dans le caractère de la nation et sanctifié, pour ainsi dire, par la coutume et l'exemple des ancêtres. Il conserva ce qu'il pouvoit conserver, mais là où il vit qu'un changement seroit nécessaire, il n'hésita pas de mettre la main à l'oeuvre, et c'est ainsi qu'il donna aux Athéniens des lois, comme il s'exprimoit lui-même, non les meilleures qui pussent être inventées, mais les meilleures qu'ils pussent suivre [7].

Et voilà pourquoi Athènes conserva sa démocratie; non parceque la démocratie est la meilleure forme de gouvernement possible, mais parceque les Athéniens y étoient

(6) Μιᾶναι καὶ καταισχῦναι κλέος. Ce sont ses propres paroles. Sol. fr. ed. N. Bach. p. 102. Plut. Sol. 14 (T. I. p. 341).

(7) Plut. Sol. 15.

accoutumés, et qu'ils avoient appris à la considérer comme la garantie de la félicité et de la grandeur nationales.

Encore, Solon employa tous les moyens en son pouvoir pour empêcher que la liberté ne dégénérât en licence, et pour conserver l'équilibre entre les différents pouvoirs. Il déclare lui-même, dans ses poëmes, que le pouvoir qu'il avoit accordé au peuple ne lui paroissoit ni trop illimité ni trop borné par les priviléges attribués aux nobles, tandis qu'il avoit eu soin de régler les droits et les obligations de ces derniers de sorte que ni les uns ni les autres ne pussent devenir oppresseurs ou avoir à craindre d'être opprimés (8). Solon laissa la magistrature entre les mains des riches et en exclut entièrement les citoyens les plus pauvres, sans cependant les priver du droit de suffrage dans les assemblées du peuple, où les magistrats étoient élus, ni de celui de siéger dans les différents tribunaux. Plutarque remarque, à cette occasion, que ce privilége paroissoit d'abord moins important qu'il n'étoit en effet, et surtout qu'il ne devint par la suite; et on n'hésitera pas d'être de son avis, aussitôt qu'on observera qu'il n'y eut aucun magistrat à Athènes qu'on ne pût appeler devant ces tribunaux, pour y rendre compte de son administration (9). Solon n'avoit-il pas prévu les inconvénients résultant de cette institution, ou le respect pour les magistrats étoit il encore trop grand, dans le temps où il composoit ses lois, pour avoir à craindre que la populace n'abusât de ce privilége? Quoiqu'il en soit, il est bien certain que les mauvaises suites de cette ordonnance n'auroient jamais été aussi sensibles, si les successeurs de Solon n'avoient pas eu soin de la dépouiller des restrictions qui eussent pu en prévenir ou en amortir au moins

(8) Plut. Sol. 18. Solon. fr. p. 94. ιδ'. 95. ιέ.
Ὧδ' ἂν δῆμος ἄριστα σὺν ἡγεμόνεσσιν ἕποιτο,
Μήτε λίην ἀνεθεὶς, μήτε πιεζόμενος.

(9) Voyez, à ce sujet, les justes remarques d'Aristote, Rep. II. 12.

l'influence funeste sur l'administration des affaires publiques. Ce fut Aristide qui renversa le rempart élevé par Solon pour contenir la licence d'une populace effrénée, en accordant à tous les citoyens également le droit d'être élus pour la fonction des emplois administratifs ([10]).

Il y avoit une autre loi, proposée par Solon lui-même, qui, bien que fondée dans le sentiment le plus pur de justice et d'équité, n'en devint pas moins une source de troubles et de calamités pour la république d'Athènes, et ouvrit la porte aux abus les plus criants et les plus funestes. Je veux parler de la faculté accordée à chaque citoyen de poursuivre devant les tribunaux quiconque l'avoit lui-même lésé dans ses droits ou avoit commis quelque délit contre les lois existantes ([11]). Certes, il seroit difficile, au premier abord, de trouver une loi plus juste et plus équitable. Mais il n'est que trop connu, et l'expérience l'a souvent prouvé, qu'il n'est rien moins qu'assuré que ce qui est juste et équitable soit toujours et dans tous les cas utile ou même exécutable. Solon avoit adopté pour principe que l'état le mieux réglé étoit celui ou ceux qui n'ont reçu aucune injure n'en poursuivent pas moins les oppresseurs aussi ardemment que le feroient les opprimés eux-mêmes; il voulut donc non seulement que chaque citoyen considérât comme la sienne l'injure faite à un autre, mais il défendit même à ses compatriotes de rester neutres, lorsque le malheur voudroit que des factions contraires partageassent l'état, persuadé que le plus grand nombre seroit toujours celui des citoyens tranquilles et amis de la paix et qui auroient le plus d'intérêt eux-mêmes à la tranquillité et à la sécurité de l'état ([12]). Mais Solon, lorsqu'il croyoit avoir assuré cette tranquillité, en confiant aux hommes

([10]) Plut. Arist. 22.
([11]) Plut. Sol. 18. ([12]) Plut. Sol. 20.

de bien le soin de poursuivre les malfaiteurs, avoit-il aussi pensé que ces malfaiteurs eux-mêmes pussent se prévaloir de la même faculté, pour attaquer le citoyen honnête et innocent? Avoit-il prévu qu'il viendroit un temps où une nuée de sycophantes se feroient une tâche journalière de chercher à qui intenter un procès, pour l'intimider et pour l'engager à se retirer de leurs griffes avides, par le sacrifice d'une partie souvent considérable de leur fortune? Avoit-il pensé aux inconvénients qui en résulteroient, lorsque le malfaiteur étoit plus puissant que ceux qui eussent dû le rappeler au devoir ou le traduire devant les tribunaux? Il est vrai que, dès le temps de Solon, il y avoit des ordonnances tendant à prévenir ces abus, mais l'histoire a démontré que rien n'étoit plus facile que de les éluder ou de les priver de tout l'effet salutaire qu'elles eussent dû produire.

Certes, Solon n'étoit pas l'homme à flatter la populace et à s'assurer de sa faveur par des concessions immodérées. Il soulagea les pauvres, il rappela les bannis, il rendit la liberté aux esclaves, il réprima l'orgueil des riches et leur ôta les moyens d'opprimer les indigents, mais il ne voulut pas que les indigents seuls gouvernassent l'état. Il institua le Sénat des quatre-cents (augmenté par la suite jusqu'à cinq-cents par Clisthénès), auquel il confia le soin d'examiner toutes les lois qu'on se proposoit de soumettre au jugement du peuple, de présider leurs assemblées et de veiller en général à l'exécution des lois et à la conservation de l'ordre social. Le vénérable Aréopage, auquel ce soin étoit encore plus spécialement commis par Solon, acquit par lui une autorité décisive, puisqu'il défendit d'y admettre comme membres d'autres citoyens que ceux qui avoient rempli l'illustre charge d'Archontes; et c'est ainsi que ces deux respectables Sénats devinrent, comme l'exprime Plutarque, les ancres qui durent préserver de trop grandes secousses le vaisseau

de l'état, poussé en sens divers par les passions toujours mobiles d'une populace irritable ([13]). Encore, pour l'empêcher de s'immiscer trop dans la politique, et pour encourager en même temps l'exercice des arts et des métiers utiles, il confia à l'Aréopage le soin de s'informer de la profession de tous les citoyens, afin que personne ne s'abandonnât à une complète oisiveté, ou pût au moins rendre compte de la manière dont il pourvoyoit à ses besoins, et il délivra le fils de l'obligation d'entretenir son père, dans sa vieillesse, lorsque celui-ci avoit négligé de lui enseigner quelque moyen honnête pour gagner son pain.

Ce sont surtout ces ordonnances de Solon qui font preuve de sa sagesse à employer les ressources qui étoient à sa portée pour assurer le bien-être de ses compatriotes, et à approprier ses institutions aux circonstances, à la situation du pays et au caractère de la nation. Je ne puis m'empêcher de communiquer à mes lecteurs la réflexion que fait Plutarque à ce sujet, surtout parcequ'elle peut servir en même temps à rendre compte de la grande différence qu'on trouve à cet égard entre les institutions des deux plus illustres législateurs de l'antiquité, Lycurgue et Solon.

La Laconie étoit un pays fertile, propre à nourrir une population double de celle qui y étoit établie. L'Attique s'étendoit sur un terrain dur et raboteux, qui satisfaisoit à peine aux soins du cultivateur. La Laconie étoit peuplée en très grande partie par une nation vaincue et opprimée par un petit nombre de conquérants, qui, quoique aguerris et toujours sous les armes, avoient à tout moment à craindre les tentatives des vaincus à recouvrer leur indépendance. L'Attique étoit le refuge d'une foule d'hommes libres qui, par les motifs expliqués dans

([13]) Plut. Sol. 19. Pollux. VIII. 125, où il faut lire, sans aucun doute, *προκατέστησε*, et non *προσκατέστησε*.

la première partie de cet ouvrage, y affluoient continuellement de toutes parts. Dans la Laconie c'étoit donc aux vaincus que les vainqueurs imposoient la pelle et la houe, pour les empêcher de prendre les armes contre leurs oppresseurs, et dans la Laconie ce travail étoit si facile et répondoit si bien aux soins qu'on prenoit pour le faire réussir, que ceux dont on l'exigeoit y pouvoient à peine trouver un sujet de plainte. Dans l'Attique, au contraire, c'étoient les hommes libres qui, loin de pouvoir s'affranchir de l'obligation de remuer la terre ingrate qu'ils habitoient, devoient chercher ailleurs des moyens de pourvoir à leurs besoins, parceque, quand même ils eussent eu des milliers de Périoeces ou d'Hélotes, ils n'auroient jamais pu tirer du sol qu'ils habitoient une nourriture suffisante, et que le nombre même n'auroit servi à rien qu'à augmenter leur dénuement ([14]). Voilà donc aussi la raison qui engagea Solon à suivre une politique tout-à-fait opposée à celle de Lycurgue; voilà pourquoi, bien loin de chasser d'Athènes les étrangers, il s'efforça, au contraire, de les incorporer à son état, et de les attirer, par des avantages et des priviléges particuliers, à fixer pour toujours leur demeure à Athènes ([15]). Et c'est ainsi qu'Athènes devint le centre de la civilisation grecque, le marché du monde connu des anciens et le siége des arts et des sciences ([16]).

Comme nous l'avons fait, en parlant de la législation de Lycurgue, nous réservons ce que nous avons à dire sur les ordonnances de Solon, au sujet des rapports indivi-

([14]) Plut. Sol. 22. ([15]) Ib. 24.

([16]) Voyez, sur la législation de Solon et la constitution athénienne en général, hormis les savantes compilations de Meursius, Sigonius et d'autres, dans le Thesaurus Gronovianus, et Petitus, de Legibus Atticis, Mitford, History of Greece, T. I. p. 400—427, Nitsch, Beschreibung etc. T. II. p. 549—562. T. IV. p.43—54. Wieland, Aristipp, T. I. p. 121—131., enfin les auteurs cités par Hartmann, Culturgeschichte Griechenl. T. I. p. 194, 195. not.

duels et domestiques des citoyens, jusqu'au moment où nous nous occuperons spécialement à examiner ces derniers. Ce que nous en avons dit jusqu'ici a pu servir à développer l'esprit de ces institutions en rapport avec la vie politique des citoyens, peut-être aussi à faire envisager quelques-uns des défauts qui leur étoient propres, enfin à les comparer, sous certains points de vue, avec celles de Lycurgue.

Lycurgue n'avoit pas demandé ce que pouvoit plaire à ses compatriotes : il leur avoit dicté ses lois, parcequ'elles lui paroissoient utiles et nécessaires, et cependant il fut obéi, et la tranquillité fut rétablie à Sparte et y régna pendant une longue suite d'années. Solon consulta les inclinations des Athéniens, il n'introduisit des changements que lorsqu'il les crut absolument nécessaires, il fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour contenter tout le monde, et cependant à peine eut-il achevé la tâche qui lui avoit été imposée, que les factions et les troubles recommencèrent de nouveau et avec plus de fureur qu'auparavant (17). Nous y voyons la différence entre le caractère dorien et ionien. L'orgueilleux Spartiate, soit qu'il appartînt au petit nombre d'élus, appelés à gouverner l'état, ou qu'il n'eût aucune part au gouvernement, étoit toujours, dans ses propres yeux, si supérieur à tous les autres humains, et surtout aux infortunés qui devoient labourer ses terres, il étoit si persuadé de son pouvoir de réduire à la même condition quiconque oseroit lever la main contre lui, qu'il ne connoissoit d'autre gloire que celle d'être citoyen de Sparte, ni d'autre bonheur que sa liberté imaginaire, c'est à dire la permission de ne rien faire pour pourvoir à ses besoins. L'Athénien, turbulent, vif, irritable, ne connoissant d'autre liberté que celle de faire ce qu'il jugeoit à pro-

(17) Plut. Sol. 29.

pos, jaloux non seulement de sa supériorité sur les autres nations, mais aussi de son indépendance individuelle et de la part qu'il croyoit lui être due dans l'administration des affaires, l'Athénien se moquoit des longues barbes et des sales robes des Spartiates, de leur phlegme, de leurs courtes répliques, et ne pouvoit comprendre comment des gens qui n'avoient ni occupations journalières ni assemblées publiques, ni tragédies, ni procès, pouvoient supporter une seule journée le pesant fardeau d'une vie si mortellement ennuyante; mais aussi l'Athénien, animé par cette jalousie du pouvoir, inconstant dans ses désirs, violent dans ses passions, bien loin d'avoir pu jamais obéir à une discipline rigoureuse, telle que Lycurgue l'avoit imposée à ses compatriotes, ne pouvoit pas même supporter la contrainte des lois douces et équitables que le plus sage des législateurs lui avoit prescrites avec tant de ménagement. Et voilà un point de différence important. Le caractère distinctif des lois de Solon et du génie du peuple ionien étoit la possibilité du changement, celui des institutions de Lycurgue et du génie du peuple dorien c'étoit la stabilité et la persévérance. La constitution de Solon, quoique propre aux circonstances et au peuple qu'elle devoit gouverner, portoit dans son sein le germe de la destruction. Ce germe étoit le pouvoir qu'avoit le peuple de changer lui-même les lois qui le régissoient, car, avec ce pouvoir, il ne falloit qu'un démagogue habile et un moment d'ivresse du peuple souverain, pour le priver en un moment des fruits de l'administration la plus sage et la plus éclairée. Il ne suffit donc pas d'avoir exposé l'esprit des institutions de Solon lui-même, comme de celles de Lycurgue : il faut aussi examiner les changements qu'elles ont subis par la suite.

Changements qu'a subis la constitution de Solon.

Solon croyoit avoir rendu la liberté à sa patrie et l'avoir préservée de l'anarchie. Pisistrate la dépouilla de la première,

sous les yeux même du sage législateur, et les hommes ambitieux qui vinrent après lui, pour s'élever au pouvoir suprême, en flattant les goûts du peuple, renversèrent l'un après l'autre les remparts que sa prévoyance avoit élevés contre la licence populaire. Clisthénès commença à saper les fondements de la législation de Solon, en changeant tout-à-fait la distribution des tribus et en admettant une foule d'étrangers et même d'esclaves parmi les citoyens ([18]). Aristide, quoique certainement sans intention coupable, abrogea la sage ordonnance de Solon, par laquelle les citoyens les plus pauvres étoient exclus des charges publiques ([19]). Éphialte dépouilla l'Aréopage de la plus grande partie de l'autorité que Solon lui avoit accordée, pour servir de frein à l'étourderie et à l'inconstance de la multitude ([20]). Périclès, enfin, couronna l'oeuvre de la corruption du peuple, en lui jetant à pleines mains les concessions et les faveurs, et en le récompensant pour l'exécution du pouvoir qui lui-même pouvoit déjà être considéré comme l'un de ses plus précieux priviléges ([21]).

Leur influence sur les Athéniens, considérés comme citoyens.

Et que devint dès lors Athènes, après ces innovations qui avoient changé la démocratie de Solon en une véritable ochlo-

([18]) Herod V. 66, 69. Aristot. Rep. III. 2. Les changements introduits par Clisthénès ont été développés et expliqués avec beaucoup de précision et de clarté par Wachsmuth, Hellen. Alterthumsk. T. I. p. 268 sq.

([19]) Plut. Aristid. 22.

([20]) Plut. Pericl. 7 fin. Cim. 15. Diod. Sic. T. I. p. 463. Aristot. Rep. II. 12.

([21]) Plut. Pericl. 9. Aristot. Rep. II. 12. Quoique chaque juge ne reçût que trois oboles pour chaque séance (Pollux VIII. 113. Ce salaire a été quelquefois de deux, quelquefois d'un obole, le plus longtemps de trois oboles), les juges et les procès étoient en si grand nombre à Athènes qu'on a calculé que cette institution de Périclès coûtoit à l'état annuellement 150 talents, c'est à dire 810,000 livres, si l'on compte le talent attique, suivent l'évaluation de l'abbé Barthélemy, à 5400 livres.

cratie? Nous nous bornons ici entièrement au point de vue moral, et nous ne nous engagerons pas plus loin dans la politique qu'il ne nous paroît nécessaire pour éclaircir la situation morale du peuple. Cependant, puisque l'expérience nous l'a enseigné à nous mêmes quelle influence les dissensions civiles et les révolutions, l'introduction même de théories politiques extravagantes puisse avoir sur les moeurs, et surtout, puisque, dans les anciennes républiques grecques, les droits et les obligations du citoyen étoient presque préférés à ceux de l'homme, il est impossible, surtout dans un examen de la civilisation morale d'un peuple ancien, d'en exclure la politique, il est impossible de séparer la civilisation morale du citoyen de celle de l'individu.

Réflexions préliminaires sur la notion qu'avoient les Grecs de la liberté et de la vie sociale.

Cependant, avant de répondre à la question proposée, il est nécessaire de faire quelques réflexions préliminaires, pour modifier notre jugement à cet égard. Quand même l'histoire des siècles passés eût été perdue pour nous, celle de nos contemporains suffiroit pour nous démontrer qu'il y a dans la politique des principes qui changent entièrement de face par l'application, et qu'il y a des mots qui, d'après la différente signification que cette application leur assigne, indiquent souvent des notions et des idées diamétralement opposées les unes aux autres. Les principes dont je veux parler spécialement dans cet endroit sont ceux de l'égalité primitive du genre humain et des droits naturels de l'homme; les mots que j'avois en vue sont ceux de *liberté* et de *souveraineté du peuple*.

L'observation que je viens de faire est de tous les âges et de tous les lieux, mais, à l'exclusion de la différence de valeur que ces principes et ces mots doivent avoir partout et toujours, d'après le point de vue sous lequel on veut les considérer, souvent encore chaque âge et chaque nation les présente sous des aspects si différents et avec des nu-

ances si divergentes qu'elles constituent en effet de nouvelles variétés très essentielles.

Le Spartiate se disoit libre dans une contrainte qui seroit insupportable non seulement pour nous, mais qui l'eût été tout aussi bien pour ses contemporains d'Athènes. Nous, au contraire, au moins lorsque nous voulons nous conduire en hommes sensés, nous sommes contents d'une liberté qui, à Athènes aussi bien qu'à Sparte, paroîtroit une léthargie politique, et nous, à notre tour, nous ne voudrions pas acheter les droits qui leur paroissoient si précieux, pour la moitié des sacrifices qu'ils faisoient journellement et sans hésiter pour les obtenir ou pour les conserver.

Or donc, lorsque nous voyons les Phocéens abandonnant leurs demeures, avec leurs femmes et leurs enfants, avec les images de leurs dieux et tout ce qu'ils pouvoient emporter, seulement pour ne pas démolir une tour sur les remparts et céder au roi des Perses une seule maison, pour en faire un palais royal (22); lorsque nous apprenons les éloges donnés à Thémistocle, parcequ'il avoit violé le droit des gens, dans la personne d'un trucheman des ambassadeurs perses, seulement parceque cet infortuné avoit osé prononcer en grec les ordres du despote (23); lorsque nous voyons méprisé comme un impie, comme un insensé qui vouoit à de foibles mortels les honneurs dus à la divinité, quiconque se conformoit à l'étiquette de la cour de Suse, en se prosternant devant le grand roi (24); lorsque nous entendons Plutarque désapprouver le repentir que Timoléon ressentit du meurtre de son frère, et célébrer hautement ce crime comme une belle action, parceque ce frère avoit attenté à la liberté de sa patrie (25), — alors en effet il faut bien

(22) Herod. I. 164. J'ai suivi ici l'explication que donne de ce passage le savant Larcher, Hérodote, T. I. p. 440, 441.

(23) Plut. Them. 6.

(24) Xenoph. Agesil. 1. 34.

(25) Plut. Timol. 5, 6. cf. Compar. Æmil. Paull. et Timol. T. II. p. 326 in. et Corn. Nepos, Timol. 1.

que nous commencions à croire que ces mots amour de la patrie, nationalité, désir de la liberté, avoient chez les Grecs une acception plus étendue et diversement modifiée de celle que nous avons coutume de leur attribuer.

Fondée dans leur caractère national.

Nous sommes tellement dans l'habitude d'attribuer ces vertus aux Grecs, que nous les considérons à peu près comme synonymes avec le nom qui les distingue comme nation. Les noms de Marathon, Salamis et Platées ont retenti à notre oreille, dès notre plus tendre jeunesse, et ne manquent jamais d'y rallumer l'enthousiasme qu'ils nous avoient inspiré d'abord. Le ton qui régne dans les écrits d'Hérodote (26), la simplicité sublime des inscriptions sur la tombe des héros, morts pour la patrie, et sur les trophées, monuments de leurs victoires (27), les strophes élégantes et naïves en l'honneur d'Harmodius et d'Aristogiton, que nous savons par coeur et que nous aimons à répéter comme si nous assistions nous-mêmes aux fêtes de la liberté (28), tous ces souvenirs remplissent notre ame d'une sainte ardeur et nous font oublier nos temps et nos moeurs, pour admirer avec les anciens les défenseurs de la patrie et les champions de la liberté. Que si nous voulions nous donner la peine de rassembler tous les faits qui témoignent de ce noble enthousiasme qui a animé les Grecs, dans toutes les époques de leur histoire, et qui a illustré tout récemment encore leurs descendants d'ailleurs si peu dignes de nous rappeler les souvenirs attachés à leur mémoire, combien n'en trouverions

(26) Je me contente de rappeler au lecteur cet entretien naïf entre Xerxès et Démarate, Herod. VII. 101 sq. cf. 209, et la réponse donnée au Perse Hydarnès, ib. 135.

(27) Par exemple le monument érigé à Platées, Diod. Sic. T. I. p. 430.

(28) Ap. Athen. XV. 50. cf. Scolia, ed. C. D. Ilgen. scol. X—XIII.

nous pas aussi dignes d'éloges et de trophées que le noble dévouement des héros de Marathon et des Thermopyles([29])! Qui a jamais pu lire, sans s'attendrir, dans Tite-Live, la brillante description des éclats de joie des Grecs rassemblés aux jeux isthmiques, lorsque la conservation de leurs libertés et de leurs priviléges leur fut annoncée par le noble Flamininus([30])? En un mot, s'il y a un trait distinctif et éminent dans le caractère national des Grecs, c'est bien l'amour de la patrie et de la liberté. Ce fut cet amour qui fit préférer aux Spartiates leur rigoureuse discipline et leur rustique simplicité aux richesses et au luxe de la cour d'un despote([31]). Ce fut cet amour qui surmonta les sentiments les plus tendres dans le coeur des mères spartiates, et qui donna à Céos aux fils la force de voir subir la mort à leurs pères, lorsqu'ils n'étoient plus en état de défendre la patrie([32]). Ce fut cet amour qui fit que les Grecs sacrifioient à la patrie leurs biens, leurs richesses, tous les plaisirs et les commodités de la vie et

([29]) Je pensois ici à ces femmes phocéennes qui préférèrent la mort à l'esclavage, à la noble Télésille (Plut. de virtut. mul. T. VII. p. 6, 7, 10), et, dans une époque bien plus récente, à la défense vigoureuse et désespérée d'Abydus contre Philippe III (Polyb. XVI. 30—34. Liv. XXXI. 17, 18.), dont les détails ont une ressemblance frappante avec ceux de la prise de Missolonghi.

([30]) Liv. XXXIII. 32 sq.

([31]) Lorsque Xerxès eut accordé la vie aux deux Spartiates qui, d'après l'oracle, lui avoient été envoyés, pour expier, par leur supplice, la violation du droit des gens, commise par leurs compatriotes envers les ambassadeurs du roi, il leur proposa de rester auprès de lui, mais ils lui repondirent: Comment pourrions nous vivre ici, loin de notre patrie, pour laquelle nous avons entrepris un voyage si pénible, et cela dans la seule intention de lui sacrifier la vie qu'elle exigeoit de nous! Plut. Lacon. apophth. T. VI. p. 877 fin. 878 in. cf. Serenus, de patria, in Orell. Opusc. gr vett. sent. et moral. T. II. p. 194. 14.

([32]) C'est au moins la raison que donne Élien de la loi des Céens suivant laquelle les vieillards décrépits devoient se soumettre à boire la cigue: ὅτι πρὸς τὰ ἔργα τὰ τῇ πατρίδι λυσιτελοῦντα ἄχρηστοί εἰσιν. V. H. III. 37.

cette vie elle-même, qui mit les législateurs en état de leur imposer des charges que nous ne voudrions toucher du bout du doigt [33], qui put inspirer aux philosophes l'idée de voir dans l'aptitude de l'homme à vivre en société le but de son existence, le trait caractéristique de l'humanité [34], idée qui se trouva confirmée par la voix du peuple qui regardoit à peine comme un homme l'infortuné qui avoit perdu sa patrie [35], qui disputoit à celui qui n'avoit pas donné des enfants à l'état le droit de prendre part à l'administration des affaires publiques [36], et qui voyoit dans le bonheur de la patrie la source et la garantie du bien-être des individus [37]. Ce fut cet amour qui fit abroger les monarchies par toute la Grèce, et qui donna à celles qui restèrent une direction si éminemment libérale [38], et à plusieurs autres états des formes de gou-

(33) Abandonner la patrie au moment du danger est un crime non moins grave que la trahison. Voyez le discours de Lycurque contre Léocrate, Oratt Att. T. III. p. 195 sq., où il cite même l'exemple d'un citoyen qui fut puni seulement pour avoir quitté la ville, pour mettre en sûreté sa femme et ses enfants (p. 210 fin. 211 in.). Voyez surtout p. 241 in.

(34) *Ὁ ἄνθρωπος φύσει πολιτικὸν ζῶον.* Voyez les premiers chapitres de l'ouvrage d'Aristote de Rep.

(35) Les autres Grecs employèrent cet argument contre les Athéniens d'une manière peu généreuse, lorsqu'ils eurent abandonné leur ville à l'ennemi, pour lui tenir tête avec leur flotte, dans les défilés de Salamis. Herod. VIII. 58 sq. Mais Pausanias raconte aussi que les Messéniens, aussi longtemps qu'ils vécurent dans l'exil, ne remportèrent jamais de prix dans les jeux olympiques, tandis que, Messène ayant été rétablie par Épaminondas, l'un deux obtint la même année le prix de la course à Olympie et remporta consécutivement cinq autres victoires à Némée et sur l'Isthme. Paus. VI 2 fin.

(36) Thucyd. II. 44. *Οὐ γὰρ οἷόν τε ἴσόν τι ἢ δίκαιον βȣλεύεσθαι οἳ ἂν μὴ καὶ παῖδας ἐκ τȣ̃ ὁμοίȣ παραβαλλόμενοι κινδυνεύωσιν.* Nous avons vu jusqu'où Lycurgue alloit dans l'application de ce principe.

(37) Thucyd. II. 60. *'Εγὼ γὰρ ἡγȣ̃μαι πόλιν πλέω ξύμπασαν ὀρθȣμένην ὠφελεῖν τȣ̀ς ἰδιώτας, ἢ καθ' ἕκαστον τῶν πολιτῶν εὐπραγȣ̃σαν, ἀθρόαν δὲ σφαλλομένην.*

(38) Sans vouloir prétendre que Quinte-Curce rapporte un fait

vernement si éloignées de nos idées politiques et si peu en harmonie avec nos besoins, qu'il faut ou être aveuglé par un enthousiasme inconsidéré pour l'antiquité, ou entièrement privé du sens commun pour pouvoir espérer d'en faire avec quelque succès l'application à nos temps et à nos moeurs. Mais, une remarque très essentielle c'est que l'amour de la patrie et de la liberté ne fut pas le seul motif de l'attachement des anciens à ces formes de gouvernement : ces formes leur offroient réciproquement des avantages que nous ne connoissons point, et qui, quoique nous soyons loin de les apprécier à la valeur qu'ils y attachoient, leur rendoient la patrie, la liberté, le droit de cité comme des conditions absolument nécessaires, je ne dis pas d'une heureuse existence, mais de l'existence elle-même.

avéré, lorsqu'il raconte (VIII. 1. 18.) que l'armée macédonienne résolut (*scivere*) que le roi n'iroit plus seul ni à pied à la chasse, il est cependant certain que non seulement les nobles, mais tout aussi bien le peuple avoit une part assez considérable au gouvernement. La familiarité d'Alexandre avec ses généraux, avec lesquels il jouoit à la paume, buvoit, s'amusoit (Plut. Alex. 39.), et qui ne se glorifioient pas moins que les autres Grecs de leur liberté, en comparaison des Barbares (ib. 51.), nous est garant de la vérité de la première de ces assertions, la fréquente mention du *κοινὸν πλῆθος τῶν Μακεδόνων* (p. e. Diod. Sic. T. II. p. 259, 260.) pour celle de l'autre. Quinte-Curce (VI. 8. 25.) rapporte que le peuple prononçoit sur les crimes capitaux en temps de paix, et l'armée en temps de guerre, ce qui semble se confirmer par un passage de Polybe (V. 27), où le peuple paroît fonder ses prétentions sur cette coutume et où l'auteur lui-même fait observer leur *ἰσηγορία* envers leurs rois. L'assemblée du peuple (*ἐκκλησία*), au sein de laquelle Pytho avoit déposé sa dignité de tuteur du roi mineur, la confie à Antipater. Diod. Sic. T. II. p 286 fin. C'est la même assemblée qui, à l'instigation de Cassandre, condamne à mort Olympias. ib. p. 357. Cette même expression, *ἐκκλησία*, se trouve dans l'armée. ib. p. 337. 45. cf. p. 336. En Épire le roi et le peuple se lient mutuellement par serment, pour maintenir la constitution de l'empire. Plut. Pyrrh. 5.

Et dans leur vie sociale ellemême.

Dans nos états, où chaque étranger, qui paie ses contributions et qui ne trouble pas la tranquillité publique, peut vivre en paix et en sécurité, et, lorsqu'il ne brigue point des dignités ou des charges lucratives, ne diffère en rien du citoyen, dont le plus grand nombre n'a pas plus de part que lui au gouvernement, et même, pour peu qu'il veuille consulter les journaux, n'en apprend pas plus qu'un homme qui voudroit dépenser son argent à l'autre bout de l'Europe ou dans une autre partie du monde, dans nos états, où une naturalisation facile à obtenir rend l'étranger à peu près égal au citoyen, et où souvent le premier, par sa concurrence dans une industrie, force l'autre à partager avec lui le gain sur lequel il avoit déjà compté, dans nos états, où les citoyens, fussent-ils plus sages que les Solon et les Démosthène et plus mécontents des erreurs et des fautes du gouvernement que les serfs des Spartiates, en sont, à dire la vérité, aussi dépendants que ces infortunés (39), dans nos états il est tout-à-fait impossible de se faire une idée du prix qu'attachoient les anciens à leur droit de cité. En effet ce droit leur assuroit non seulement la sécurité personnelle et le

(39) Je ne crois pas qu'on veuille alléguer contre cette réflexion un peu dure peut-être mais cependant très vraye, à ce qu'il me paroît, le droit des pétitions ou celui de dire son opinion sur les affaires publiques dans les journaux. Ce sont de bien foibles ressources, lorsqu'on les compare avec les moyens qu'on avoit pour se faire entendre, dans les anciennes républiques. Aussi n'est ce pas pour me plaindre de la foiblesse de ces ressources que j'en parle. Je ne m'avise ici que d'établir un fait, c'est à dire la différence entre notre existence politique et celle des anciens. Quant au choix à faire entre elles, je crois que chaque âge et chaque peuple à ses formes qui lui sont propres et qu'il ne faut chercher à réformer qu'avec beaucoup de précaution, mais, en tout cas, je suis persuadé que jamais un état n'est bien gouverné où le gouvernant et le gouverné se retrouvent dans la même personne, ce qui est à mon avis la grande faute des démocraties grecques, comme on le verra bientôt par ce qui doit suivre.

droit de remplir des charges, mais il leur garantissoit les priviléges les plus précieux, en comparaison des étrangers, et une part active à l'administration des affaires.

A Sparte les citoyens constituoient, pour ainsi dire, la noblesse. Les Périoeces étoient leurs sujets, et la condition des Hélotes, si on la compare avec le pouvoir dont jouissoient leurs maîtres, ne différoit pas beaucoup de celle des bêtes de somme. A Athènes les citoyens, aussitôt après avoir atteint l'âge de majorité, devenoient, par le droit de suffrage qu'ils obtenoient alors, parties intégrantes du corps qui exerçoit tous les droits de souveraineté, et pouvoient en outre y prendre une part plus active, par l'autorisation qu'ils avoient tous de se faire entendre dans l'assemblée du peuple, sur toutes les parties de l'administration publique, sur les lois, sur l'exercice de la justice, sur les finances, sur la guerre et la paix etc. Après le changement introduit par Aristide, tous étoient également éligibles aux charges publiques, et déjà avant cette époque tous avoient le droit de siéger dans tous les tribunaux, à l'exclusion du seul Aréopage, où n'étoient admis que les ex-Archontes. Que si, dans nos états modernes, les riches ont ordinairement quelques avantages sur les pauvres, à Athènes les pauvres partageoient avec les riches tous les avantages, tandis que les riches seuls avoient les charges et les contributions à leur compte. C'étoient eux qui devoient équiper les vaisseaux de guerre, fournir aux frais de l'instruction des choeurs tragiques et comiques, des repas publics et des gymnases, ouverts à l'usage de la jeunesse, et payer les contributions extraordinaires, levées pour subvenir aux frais de la guerre.

L'étranger, qui n'avoit pas le droit de cité (μέτοικος), quoiqu'il demeurât à Athènes et y restât pendant toute sa vie, n'avoit pas seulement aucun de ces priviléges, mais il ne lui étoit pas même permis de traduire en

justice celui qui l'auroit insulté ou réduit dans ses droits, il ne pouvoit pas même disposer de ses biens par testament: naturellement, car tous ces actes appartenoient de droit à la qualité de citoyen, et aussi nuls qu'ils étoient dans une femme ou dans un enfant dans l'âge de minorité, aussi peu pouvoient-ils avoir de valeur dans la personne d'un homme qui, n'étant pas citoyen, n'étoit en effet rien absolument. Cependant, pour ne pas rendre ainsi la vie insupportable à ces étrangers, la loi leur accordoit la permission d'invoquer le secours d'un citoyen, afin qu'il prêtât son nom pour les fonctions qu'il ne pouvoit exercer lui-même, ce qui donna lieu à un patronage qui, sous quelques rapports, peut être comparé avec celui qui existoit à Rome entre les patrices, comme patrons, et les plébéïens, comme clients. En outre, ces étrangers étoient obligés, tant eux-mêmes que leurs femmes et leurs filles, de rendre quelques services à l'état et de payer une légère contribution annuelle, au défaut de laquelle on s'emparoit incontinent de l'infortuné et on le vendoit comme esclave (40).

Il est évident, par ce que nous venons de dire, que la perte du droit de cité et l'exil étoient des peines bien plus graves pour les anciens que pour nous. Le citoyen seul étoit libre, le citoyen seul avoit la permission de dire son opinion sur tout et devant tous (41). Chez Euripi-

(40) Quant à ces particularités sans doute assez connues de la plupart de mes lecteurs, mais qu'il falloit rappeler ici pour ne rien omettre qui pût éclaircir notre raisonnement, je les renvoye aux auteurs cités par Potter, Archæolog. Graec. Lib. I. c. 9, 10. Dans les premiers temps au moins il étoit extrêmement rare qu'on accordât le droit de cité à un étranger; il falloit pour cela toujours au moins six mille suffrages donnés dans deux assemblées consécutives. Jusqu'aux temps d'Hérodote on ne connoissoit que deux exemples d'étrangers qui avoient obtenu le droit de cité à Sparte. Herod. IX 33 – 35. A Athènes il étoit même défendu à quiconque n'étoit pas citoyen, de danser sur le théâtre, sous peine d'une amende de mille drachmes, à payer par le chorège.

(41) *Παῤῥησία* et *'Ισηγορία*.

de, lorsque Iocaste apprend de son fils que l'exilé est privé de cette liberté, elle s'écrie: C'est un esclave, à qui il n'est pas permis de dire son opinion (42), et cependant Isocrate déclare qu'être étranger parmi les étrangers est encore plus supportable que de se voir privé de ses droits de cité parmi ses propres citoyens (43). Il est évident, par ce que nous venons de dire, pourquoi le mariage avec une citoyenne est célébré publiquement et avec des marques de joie, tandis que le mariage contracté avec une étrangère est consommé à la dérobée et à peu près en sécret (44). Il est évident par là pourquoi la perte du droit de cité et la confiscation des biens n'étoit pas une peine trop grave pour celui qui épousoit une étrangère, en prétendant qu'elle étoit citoyenne (45).

Variétés de la notion de liberté, d'après la manière de voir des Doriens ou des aristocrates, et des Ioniens ou des démocrates.

Nous venons de voir la différence entre les notions qu'avoient les Grecs de la liberté et de la vie sociale et celles que nous en avons formé, et nous en avons indiqué la source tant dans leur caractère national que dans les avantages que leur offroit cette vie sociale elle-même. Mais, avons-nous dit, ces mêmes notions présentent encore des variétés très marquées, d'après la manière de voir des différentes tribus qui composoient la nation dont nous recherchons ici les opinions politiques. Ce sont encore les Doriens et les Ioniens que j'ai ici en vue, c'est à dire, les Doriens et les

(42) Eur. Phoeniss. 393. — *Τί φυγάσιν τὸ δυσχερές;*
Πο. Ἓν μὲν μέγιστον, οὐκ ἔχειν παῤῥησίαν
Ιο. Δούλου τόδ' εἶπας, μὴ λέγειν ἅ τις φρονεῖ.
On trouve la même pensée chez un poëte bien plus récent, Oppian. Halieut. I. 277.
Οὐδ' ἀλεγεινότερον καὶ κύντερον, ὅς κεν ἀνάγκῃ
Φυξίπολιν πάτρης τελέσῃ βίον ἀλγινόεντα,
Ξεῖνος ἐν ἀλλοδαποῖσιν ἀτιμίης ζυγὸν ἕλκων.
(43) Isocr. *π. τ. ζευγ.* (Oratt. Att. T. II. p. 429 in.)
(44) Isæus, de hæred. Ciron. (Oratt. Att. T. III. p. 100. l. 20).
(45) Demosth. c. Neær. (Oratt. Att. T. V. p. 559 in.)

Ioniens en général, car il est assez connu que même toutes les peuplades qui composoient ces deux grandes sections de la nation grecque ne se ressembloient pas en principes politiques.

Tous les Grecs également, Doriens aussi bien que Ioniens, s'appeloient *libres* en comparaison des Barbares, parcequ'ils ne vivoient pas sous un régime monarchique. Chez les Barbares, disoient-ils, tous sont esclaves, à l'exception du roi seul (46). En effet, la différence entre le monarque des Assyriens ou des Perses et les rois des Spartiates, par exemple, ou ceux des siècles héroïques est trop évidente pour qu'elle ait besoin de quelque démonstration ultérieure (47). Votre père, c'est ainsi qu'Isocrate écrivit à Philippe, roi de Macédoine, content de régner sur la Macédoine, ne travailla point à subjuguer la Grèce, sachant que les Grecs ne peuvent pas supporter la monarchie, tandis que les autres peuples ne peuvent pas vivre sans rois (48). C'est dans le même sens qu'Agésilas et Callicratidas disoient des peuples asiatiques, accoutumés dès longtemps à vivre dans un état de dépendance, qu'ils oublioient leurs devoirs, lorsqu'ils jouissoient de la liberté, et qu'ils ne s'en acquittoient que lorsqu'ils étoient asservis (49). L'estime et l'admiration de ses égaux est pour un Grec un bonheur bien plus précieux que les dons et les faveurs d'un despote (50). Car chaque roi et chaque monarque arbitraire est l'ennemi déclaré de la liberté et des lois (51).

Mais, si les Grecs étoient convenus sur ce point, quel

(46) *Τὰ Βαρβάρων γὰρ δοῦλα πάντα, πλὴν ἑνός.* Eur. Hel. 283.

(47) Voyez toutefois, à ce sujet, Aristot. Rep. III. 14. (T. II. p. 266. A. B).

(48) Isocr. Philipp. (Oratt. Att. T. II. p. 115 fin.)

(49) Plut. Apophthegm. (T. VI. p. 722.) Lacon. Apophthegm. (ib. p. 832).

(50) Demosth. c. Lept. (Oratt. Att. T. IV. p. 417 in.)

(51) Demosth. Philipp. II. (Oratt. Att. T. IV. p. 66. l. 25.) *Βασιλεὺς γὰρ καὶ τύραννος ἅπας ἐχθρὸς ἐλευθερίᾳ καὶ νόμοις ἐναντίος.*

ne sera pas notre étonnement, lorsque nous verrons qu'il y avoit entre eux, sur la même chose, qu'ils défendoient avec tant de zèle contre les Barbares, une divergence d'opinions qui les séparoit les uns des autres à une distance non moins grande que celle qui les distinguoit tous également des esclaves du despote asiatique.

Maîtriser l'état avec ses égaux, dit Démosthène, c'est le prix de la vertu à Sparte : chez nous (à Athènes) le peuple seul est le souverain, et on y a pris les mesures les plus efficaces pour empêcher qu'un autre n'obtînt le pouvoir suprême ([52]). Éschine ne connoît que deux formes de gouvernement, celle où tout dépend de la volonté des maîtres : ce sont les monarchies et les oligarchies ; et celle où les lois garantissent à tous également la liberté et la sécurité individuelles, garantie qu'on ne trouve, selon lui, que dans la démocratie ([53]). C'est dans le même sens que Démosthène oppose *la loi* à l'oligarchie. Ceux qui vivent sous la loi sont libres, honnêtes, modérés ; les sujets des oligarques ne sont que des esclaves pusillanimes ([54]). On parle ici, il est vrai, d'une oli-

([52]) Demosth. c. Leptin. (Oratt. Att. T. IV. p. 442.) *'Εκεῖ μὲν γάρ ἐστι τῆς ἀρετῆς ἆθλον τῆς πολιτείας κυρίῳ γένεσθαι μετὰ τῶν ὁμοίων.* Ce sont les sénateurs qu'il a ici en vue, qui étoient élus par le peuple *ἀριστίνδην.* Il appelle le sénateur très à propos *δεσπότης τῶν πολλῶν.*

([53]) Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 251. l. 4, 5.) *Διοικοῦνται δ' αἱ μὲν τυραννίδες καὶ ὀλιγαρχίαι τοῖς τρόποις τῶν ἐφεστηκότων, αἱ δὲ πόλεις αἱ δημοκρατούμεναι τοῖς νόμοις τοῖς κειμένοις.* C. Ctesiph. (Oratt. Att. T. III. p. 380 fin. et p. 439.)

([54]) Demosth. c. Timocr. (Oratt. Att. T. V. p. 25.) *ὑπὸ νόμων — σώφρονες καὶ ἐλεύθεροι καὶ χρηστοί, — ὑπὸ τῶν ὀλιγαρχῶν ἄνανδροι καὶ δοῦλοι.* Les Athéniens ne pouvoient pas regarder comme libres des hommes qui n'avoient rien à faire, dans leurs assemblées publiques, que d'approuver les décrets de leurs magistrats, sans oser y ajouter une seule parole, même pour motiver leur assentiment. Voyez, en ce sens, les éloges que donne à la démocratie l'auteur du discours funèbre, attribué à Démosthène (Oratt. Att. T. V. p.587. l. 25, 26.), et le tableau des avantages de la liberté et de l'égalité dans la démocratie, tracé par Périclès, dans Thucy-

garchie illégitime, mais, à proprement parler, les Athéniens ne connoissoient pas d'oligarchie légitime, et la distinction que nous observons en ce sens entre l'aristocratie et l'oligarchie, ne se trouve nulle part dans les écrits de leurs hommes d'état. Dans son discours pour la liberté des Rhodiens, Démosthène fait observer à ses concitoyens la différence entre les motifs qui les portoient à faire la guerre aux états oligarchiques et les causes de leurs dissensions avec les démocraties. Les guerres avec les démocraties n'avoient jamais rapport qu'à des intérêts matériaux, celles qu'on faisoit aux oligarchies étoient toujours des guerres de principes, raison pourquoi il déclare qu'il seroit à préférer pour Athènes d'être en guerre avec toutes les républiques démocratiques plutôt que d'être en paix avec les oligarchies, puisque, la cause de la discorde une fois retranchée, la paix est immédiatement rétablie entre les états qui d'ailleurs sont basés sur les mêmes principes, tandis que la paix même avec ceux qui professent des principes différents est chancelante et incertaine ([55]); assertion qui est pleinement confirmée par l'histoire, dont chaque page nous offre le triste spectacle d'une guerre presque perpétuelle, non seulement entre les états démocratiques et aristocratiques, mais aussi entre les partisans de ces deux formes différentes dans la même république.

C'est donc de l'influence de ce dernier principe, le principe démocratique, l'idéal de la liberté, de l'égalité et de la souveraineté du peuple, réalisé dans la constitution d'Athènes, telle qu'elle se présente après les innovations qui changèrent de face la législation de Solon, c'est de l'influence de ce principe sur la société, sur les moeurs du peuple, sur les Athéniens, considerés

dide (II. 37), tableau auquel il ne manque malheureusement que la vérité.

([55]) Demosth. pro libert. Rhod. (Oratt. Att. T. IV. p. 175 fin. 176 in.)

comme citoyens, que nous allons maintenant nous occuper.

Ignorance, légéreté, injustice du souverain d'Athènes.

A Athènes le souverain c'étoit la populace, car, quoique tous les citoyens pussent donner leurs voix dans les assemblées nationales, les pauvres et les gens de basse naissance faisant toujours le plus grand nombre, c'étoit d'eux que dépendoit la décision des questions proposées. Socrate, lorsqu'il voulut combattre la timidité de Charmide, qui craignoit de monter à la tribune, pour haranguer le peuple, lui demande s'il a donc peur des cordonniers, des charpentiers, des paysans etc., puisque c'étoient eux qui composoient l'assemblée du peuple ([56]); et Diogène, lorsque d'un cabaret, où il se trouvoit, il vit l'orateur Démosthène passant à la hâte et feignant de ne pas le voir, il lui dit : Comment, tu as honte d'entrer dans un cabaret, Démosthène, tandis que ton souverain-maître y vient tous les jours ([57]) !

Or la populace est partout ignorante, et surtout dans la politique ; elle est toujours obsédée de préjugés, facile à tromper, irritable, légère, volage et jalouse de son pouvoir. Il n'en étoit pas autrement à Athènes, ou, pour parler plus exactement, le peuple d'Athènes avoit tous ces défauts au plus haut degré. Les éloges qu'on a donnés à l'esprit et aux talents des Athéniens ne peuvent s'appliquer qu'aux individus. Car en masse la populace y étoit aussi ignorante que partout ailleurs ([58]), et non seulement

([56]) Xenoph. Memor. III. 7. 6. Élien (V. H. I. 2.) rapporte ce mot à un entretien de Socrate avec Alcibiade. Dans un autre endroit de l'ouvrage cité de Xénophon, Socrate demande à Euthydème ce que c'est que le peuple, et Euthydème répond : Les citoyens pauvres. Memor. IV. 2. 37. ([57]) Ælian. V. H. IX. 19.

([58]) —— Ὁ γὰρ γέρων
Οἴκοι μὲν ἀνδρῶν ἐστι δεξιώτατος·
Ὅταν δ' ἐπὶ ταυτησὶ κάθηται τῆς πέτρας,
Κέχηνεν, ὥσπερ ἐμποδίζων ἰσχάδας. Aristoph. Eq. 749 sq.
Ce passage est confirmé par les reproches que leur fait Démosthène. Proœm. 14, 23, 28. (Oratt. Att. T. V. p. 611, 615, 617).

Mais ce ne sont pas seulement les railleries des poëtes comiques ou les plaintes des rhéteurs qui font foi de la légéreté et de l'inconstance du souverain d'Athènes, l'histoire est là pour les prouver par des faits indubitables et malheureusement trop connus pour avoir besoin d'une indication bien détaillée. Quel fut, par exemple, le sort des généraux infortunés qui, après la bataille navale auprès des îles Arginuses, avoient négligé de rassembler les morts et de leur rendre les honneurs funèbres. On commence par les écouter avec calme, on agrée même leurs moyens de défense; mais à peine leurs ennemis ont ils parlé, qu'on change d'avis et qu'on devient enfin si animé contre ces malheureux que leurs innocents défenseurs même ont peine à se dérober à la rage de la populace, qui condamne les accusés, en criant qu'il seroit bien horrible si le peuple ne pouvoit pas faire ce qu'il vouloit (66). Et à peine la haine est-elle assouvie, par le sacrifice des victimes infortunées, qu'elle se tourne contre ceux qui avoient trompé le peuple (67). Il ne seroit donc pas étonnant si Socrate, le seul qui, dans cette occasion, osa tenir tête à l'ouragan populaire, eut déclaré que, s'il eût voulu se mêler de politique, il eût été à tout moment en danger de perdre la vie (68).

Lorsque, par leur ignorance et leur désir immodéré de conquêtes, les Athéniens eurent perdu leur armée et leur flotte en Sicile, ils en rejetèrent la faute sur les orateurs qui leur avoient conseillé cette expédition, comme, ajoute Thucydide, s'ils n'avoient pas eux-mêmes approuvé leurs raisons et résolu de les suivre (69).

(66) Xenoph. Hell. I. 7. surtout 12. δεινὸν εἶναι, εἰ μή τις ἐάσει τὸν δῆμον πράττειν ὅ ἂν βύληται. cf. Diod. Sic. T. I. p. 625, qui exprime son indignation sur cette criante injustice d'une manière très énergique. (67) Ib. I. 7. 35.

(68) Plat. Apolog. Socr. p. 365. A.

(69) Thucyd. VIII. 1.

Dans sa fureur, à cause de la défection de Lesbos, le souverain d'Athènes condamne à mort tous les citoyens de Mitylène. L'ordre fatal est émis, et (heureusement l'inconstance étoit ici du côté de l'humanité) à peine au lendemain on commence à entrevoir l'injustice et la cruauté de cette mesure. Les ambassadeurs des Mityléniens, qui étoient alors à Athènes, saisissent cet heureux moment. On convoque une nouvelle assemblée. Le décret est révoqué, et on envoie à la hâte, avec la sentence contraire, un autre vaisseau, qui, ayant heureusement atteint l'autre, avant qu'il fût entré dans le port, sauva l'une des villes les plus florissantes de la mer Égée d'une perte certaine (70). Certes, on avoit bien raison de reprocher aux Athéniens qu'ils étoient difficiles à conduire et faciles à tromper, et qu'ils s'emportoient également lorsqu'on ne leur conseilloit pas ce qui leur étoit le plus agréable, soit qu'on pût l'exécuter ou non, que lorsqu'on n'étoit pas en état d'exécuter les choses impossibles qu'ils avoient résolues de faire (71).

Alcibiade, qui avoit été condamné à mort, dont les biens avoient été confisqués, dont la mémoire avoit été livrée à l'exécration publique, est reçu avec des cris de

(70) Il est remarquable que, dans le discours même que Cléon prononce contre les Mityléněens, dans Thucydide, cet auteur lui fait censurer d'une manière sévère l'inconstance et la légéreté des Athéniens (III. 38), tandis qu'après avoir fait dire à Diodote, le défenseur des Lesbiens, que celui qui veut donner un bon avis aux Athéniens, doit les tromper, il lui fait effectivement tromper son auditoire de la manière la plus impudente, puisqu'il tâche de persuader aux Athéniens que le désir de servir leurs intérêts est le seul motif de son avis en faveur des Lesbiens. (III. 41—48). Andocidès parle dans le même sens, lorsqu'il dit que personne n'avoit encore fait du bien aux Athéniens, en les persuadant de la vérité, mais qu'il falloit toujours les tromper pour leur être utile. Andoc. de pace cum Lacod. (Oratt. Att. T. I. p. 143 fin.)

(71) Thucyd. VII. 14.

joie, les imprécations sont révoquées, les tables sur lesquelles on avoit gravé sa condamnation, sont jetées à la mer, ses biens lui sont restitués, l'armée entière lui est confiée, et telle étoit l'extravagance de la populace, qui, comme s'exprime Plutarque, étoit folle d'Alcibiade et vouloit à tout prix être dominée par lui ([72]), qu'elle lui conseilla presque ouvertement de se servir de cette occasion pour s'assujettir la république, pour abroger les décrets du peuple et les lois et pour prendre seul les rênes du gouvernement.... Une année étoit à peine écoulée, que le même Alcibiade est tout à coup de nouveau privé de tout pouvoir, à cause d'une faute commise par un de ses lieutenants, et, par suite d'une accusation absurde, à la quelle on ajouta immédiatement foi, sans même avoir entendu sa défense, le même Alcibiade est incontinent exclu de tout pouvoir, quoiqu'il fût le seul qui eût pu défendre la patrie contre Sparte, faute qu'on ne manqua pas d'entrevoïr et de pleurer à chaudes larmes, quoique malheureusement trop tard, lorsque les trente tyrans eurent mis fin au pouvoir de la tyrannie du peuple ([73]).

Lorsque Socrate fut mort, on sacrifia à ses mânes ses accusateurs, auxquels on n'accorda pas même la permission qu'aucun peuple civilisé n'a jamais refusée aux prévenus, celle de se défendre ([74]). Éschine avoit donc bien raison de dire que les Athéniens étoient aussi faciles à

([72]) Plut. Alcib. 34. — *ὥστ' ἐρᾶν ἔρωτα θαυμαστὸν ὑπ' ἐκείνυ τυραννεῖσθαι.*

([73]) Plut. Alcib. 34, 36, 38. Diod. Sic. T. I. p. 596. cf. 599 fin. Corn. Nepos, Alcib. VI. Proinde ac si alius populus, non ille ipse qui tum flebat, eum sacrilegii damnasset.

([74]) Diod. Sic. T. I. p. 672 in. Telle étoit la haine des Athéniens contre les accusateurs de Socrate qu'on n'évita pas seulement avec soin leur présence, mais que l'on considéra même comme empoisonnée l'eau dont ils s'étoient servis dans les bains publics. Plut. de invid. T. VIII. p. 128.

pardonner que prompts à se mettre en colère ([75]), et Plutarque qu'ils passoient facilement tout d'un coup de la haine à la miséricorde, et qu'ils étoient plus inclinés à concevoir des soupçons qu'à se donner le temps de s'informer de la vérité ([76]).

Cimon lui-même, qui, tout aristocrate qu'il étoit, savoit trop bien qu'il ne pouvoit pas se passer de la faveur du peuple ([77]), fut obligé de l'occuper par la guerre avec les Barbares, pour empêcher qu'il commît des injustices envers les autres états ([78]).

Et ce peuple si arbitraire, si jaloux de son pouvoir, si sévère dans ses jugements, si cruel dans ses soupçons, avec quelle indulgence, avec quelle bonhommie, diroit-on à peu près, ne toléra-t-il pas les farces et les flagorneries de ses démagogues? On attendoit depuis longtemps Cléon dans l'assemblée, où il devoit faire une proposition importante. Cléon paroît enfin et dit qu'ayant invité quelques amis il n'avoit pas le temps pour ce jour de s'occuper d'affaires..... et le peuple souverain, partant d'un éclat de rire universel, se lève et se retire ([79]). Timagoras, ambassadeur en Perse, fut accusé d'avoir reçu des présents du roi, et par conséquent condamné à la peine capitale. Cette affaire triste et sérieuse n'empêcha pas le peuple de rire aux éclats de la proposition d'un certain Épicratès, qui voulut qu'on fît une loi, à cette occasion, suivant laquelle, au lieu des neuf archontes, on élût annuellement neuf des citoyens les plus pauvres, pour être envoyés en ambassade au roi de Perse ([80]). Est-il étonnant que Phocion,

([75]) *Καὶ γὰρ ὀργίζεσθαι ῥᾳδίως ὑμῖν ἔθος ἐστὶ καὶ χαρίζεσθαι πάλιν.* Ep. 12. Oratt. Att. T. III. p. 485. 14.

([76]) Plut. (Reip. ger. præc. T. IX. p. 190. *Εὐκίνητος πρὸς ὀργὴν, εὐμετάθετος πρὸς ἔλεον, μᾶλλον ὀξέως ὑπονοεῖν ἢ διδάσκεσθαι καθ' ἡσυχίαν βυλομένος.*

([77]) Plut. Pericl. 7. ([78]) Plut. Cim. 18.

([79]) Plut. Nic. 7.

([80]) Plut. Pelop. 30. Hégésandre (ap. Athén. VI. 58) raconte ce

le libre choix du peuple, fut condamné, sans avoir été entendu, et insulté de la manière la plus indécente, au moment où on le menoit au supplice, cruauté qui fit horreur aux démagogues mêmes qui avoient ameuté contre lui la populace (90), et sa mort à peine avoit assouvi la haine de ses persécuteurs qu'on le regretta, comme on avoit fait de Socrate et de tant d'autres, et c'est ainsi que fut exaucée la prière de cette noble Mégaréenne, qui, ayant caché les cendres de l'infortuné dans sa maison, invoqua sur elles la protection de son foyer (ἑστία) en ces paroles, pleines de la simplicité naïve des siècles antérieurs : C'est sous ta sauvegarde, ô mon foyer, que je place les restes d'un homme de bien. Rendes les à sa tombe paternelle, lorsque les Athéniens auront recouvré l'usage de leur raison (91) !

Jalousie de son pouvoir.

L'exemple de Phocion prouve entr'autres que jamais le souverain d'Athènes n'étoit plus injuste et plus cruel que lorsqu'il craignoit quelque attentat au pouvoir dont il étoit si jaloux ; et, comme les tyrans, le peuple le craignoit presque toujours, parcequ'il savoit sa domination toujours insupportable pour les riches. En effet, comme nous l'avons dit plus haut, les pauvres ayant le plus grand intérêt à la conservation de la démocratie, c'étoient eux qui constituoient la multitude souveraine. C'étoient les pauvres qui n'ayant rien à gagner et tout à perdre par une révolution, étoient les plus jaloux du pouvoir populaire. Aussi est il évident que c'étoient eux qui en recueilloient tous les fruits. Les riches pouvoient se rendre la vie aussi agréable qu'ils le vouloient, ils pouvoient célébrer des fêtes, inviter leurs amis, se procurer toutes les commodités de la vie, et ils auroient pu le faire sous

(90) Plut. Phoc. 34, 35. cf. 8. Diod. Sic. T. II. p. 307, 308.
(91) Plut. Phoc. 38.

toute autre forme de gouvernement. Mais le pauvre n'étoit pas moins citoyen d'Athènes, le pauvre n'avoit pas moins de droit à la souveraineté et aux avantages qui en résultoient. Il falloit donc le dédommager de ce qu'il ne pouvoit pas imiter le riche dans ses amusements. Il falloit en inventer pour lui, et les riches devoient en supporter les frais. Voilà pourquoi il n'y avoit pas de ville en Grèce où l'on célébrât tant de fêtes, où l'on trouvât tant de bains publics, tant de gymnases, tant de palèstres qu'à Athènes, le tout disposé en faveur des pauvres, qui d'ailleurs, lorsqu'en temps de guerre les riches avoient à craindre pour la perte de leurs revenus, le ravage de leurs terres, l'infidélité de leurs esclaves, et devoient en outre contribuer aux frais de la levée des troupes, de l'équipement des vaisseaux, etc., étoient non seulement tout-à-fait libres de ces soins et de ces obligations, mais pouvoient aussi être assurés que, lorsque les finances de l'état étoient épuisées, les riches et les alliés devoient toujours pourvoir aux besoins du souverain d'Athènes(92). C'étoit une maxime d'état que les alliés devoient entretenir les pauvres de la métropole, et l'histoire est là pour nous prouver que, pour atteindre ce but, on n'épargnoit ni oppressions ni vexations, quelque injustes qu'elles pussent paroître (93).

Or donc, lorsque nous voyons les lois faites pour la conservation de la démocratie, celle, par exemple, qui promettoit les honneurs accordés à la mémoire d'Harmodius et d'Aristogiton (94) à celui qui sacrifieroit sa vie

(92) Xenoph. de Rep. Athen. II. 9, 10. III 1, 2 cf. 8. Le nombre des fêtes qu'on célébroit à Athènes, étoit le double de celles qu'on trouvoit ordinairement dans les autres villes de la Grèce.

(93) Dans son petit écrit sur les Revenus d'Athènes (de Vectigalibus Athen.) Xénophon s'est proposé de chercher des moyens plus justes et plus équitables pour parvenir à la même fin.

(94) Demosth. in Leptin. (Oratt. Att. T. IV. p. 457. l. 159). cf. Aristoph. Lysistr. 632 sq.

pour maintenir la constitution existante, lorsque nous lisons les serments prêtés par les magistrats, lorsqu'ils entroient en charge, dont les premières paroles étoient toujours : Je ne ferai jamais rien qui puisse servir à renverser la démocratie, et je ne permettrai jamais que quelqu'autre la renverse, et surtout lorsque nous pensons à cette précaution connue contre tout envahissement d'un pouvoir absolu, l'ostracisme (95), institution que nous ne pouvons jamais nous rappeler sans penser à la condamnation d'Aristide (96), lorsque nous voyons ces

(95) Tous les auteurs qui ont fait mention de l'ostracisme, et qu'on peut trouver dans L. Bos, Antiq. Gr. ed Groning. 1830. p. 143, 144 (auxquels il faut cependant ajouter Plut. Them. 22. Pollux, VIII. 5. 20. Diod. Sic. T. II. p. 317. l. 15. Tzetz. Chil. XIII. 441 sq.), sont d'accord sur ce point que ce n'étoit pas une peine, mais seulement une précaution pour écarter les citoyens dont l'influence ou le pouvoir pouvoit donner de l'ombrage au peuple. Plutarque l'appelle ὄγκυ καὶ δυνάμεως ταπείνωσις et φθόνου παραμυθία καὶ κύφισμος, et Pollux dit très à propos : φυγεῖν ἐχρῆν, ὐχ ὡς κατεγνωσμένον, ἀλλ' ὡς τῇ πολιτείᾳ βαρύτερον, δι' ἀρετῆς φθόνον μᾶλλον, ἢ διὰ κακίας ψόγον. Et voilà aussi pourquoi on regardoit l'ostracisme presque comme un honneur. Au moins il fut abrogé après que Nicias et Alcibiade, qu'on avoit voulu écarter par ce moyen, avoient fait en sorte que le coup tombàt sur le démagogue Hyperbolus, qu'on estimoit plus digne, dit Plutarque, de coups de bàton, que d'une punition qui n'étoit destinée que pour les grands hommes. A Syracuse il falloit cependant abroger le pétalisme (mesure semblable) parceque les grands hommes étoient si peu jaloux de cet honneur que personne ne voulùt plus s'y meler de l'administration des affaires, et qu'il fût à craindre qu'elle ne tombàt entre les mains des révolutionnaires. Voyez les auteurs chez L. Bos. l. l.

(96) Quoique d'une date très récente, Tzetzes (Chil. XIII. 459 sq.) me paroît avoir raconté cet événement de la manière la plus probable. Suivant les autres auteurs l'Athénien répondit à Aristide, sur sa question pourquoi il voulut le faire exiler : Parceque cela m'ennuye de l'entendre nommer toujours le Juste (Voyez Plut. Arist. 7. Nep. Arist. 1). Suivant Tzetzès, Aristide lui ayant demandé pourquoi il voulut qu'il écrivît pour lui le nom d'Aristide, le paysan répondit : Parceque tous les autres l'écrivent ! C'est bien là le caractère distinctif de toutes les commotions populaires. L'un fait ce que l'autre fait, parceque tous le font. Tzetzès ajoute que le

lois et ces précautions, il faut toujours penser que c'étoient des lois et des précautions faites et prises en faveur des pauvres contre les riches.

Aristophane exagère un peu sans doute, comme c'est la coutume des poëtes comiques, lorsqu'il fait dire à une des personnes qu'il met sur la scène, qu'il suffit de demander sur le marché des mets plus délicats ou du poisson plus cher que ceux dont on se servoit ordinairement, pour faire soupçonner aux dames de la halle athénienne qu'on affectoit la tyrannie (97) : mais certainement ce trait n'est pas de pure invention, et il convient extrêmement bien avec tout ce que nous lisons d'ailleurs de la méfiance et de la jalousie des pauvres envers les riches.

Ce fut cette méfiance, d'après le témoignage formel de Thucydide, qui avoit animé le peuple dès le temps de Pisistrate, et qui fut la cause du procédé injuste de la multitude envers un grand nombre de citoyens, dans l'affaire des hermocopides (98). Après avoir fait arrêter non

paysan, ayant appris peu après que l'homme à qui il avoit parlé, étoit Aristide lui-même, en conçut un si vif repentir qu'il voulût aller reprendre son vote, mais qu'Aristide l'en empecha. Tzetzès a-t-il inventé cette histoire, ou quelle est la source où il l'a puisée?

(97) Aristoph. Vesp. 486 sq.

Ἢν μὲν ὠνῆταί τις ὀρφῶς, μεμβράδας δὲ μὴ θέλῃ,
Εὐθέως εἴρηχ' ὁ πωλῶν πλησίον τὰς μεμβράδας·
Οὗτος ὀψωνεῖν ἔοιχ' ἄνθρωπος ἐπὶ τυραννίδι.

On en faisoit aussi l'application sur la satisfaction à d'autres besoins, dont nous nous contentons de présenter l'exemple au lecteur qui connoît la langue du poëte (ib. vs. 498) :

Κἀμέ γ' ἡ πόρνη χθὲς εἰσελθόντα τῆς μεσημβρίας,
Ὅτι κελητίσαι 'κέλευον, ὀξυθυμηθεῖσά μοι,
Ἤρετ', εἰ τὴν Ἱππίου καθίσταμαι τυραννίδα.

Nous voyons, par un passage de Théophraste (Charact. p. 493. ed. Heins.), qu'il falloit se garder soigneusement de ne pas montrer trop d'aversion, lorsque, dans l'assemblée nationale, on se trouvoit à coté d'un homme sale ou mal vêtu, pour ne pas être décrié aussitôt comme un partisan de l'oligarchie.

(98) Thucyd. VI. 53.

seulement ceux qui pouvoient être soupçonnés d'avoir eu quelque part au crime, mais aussi un grand nombre de ceux qui y étoient absolument étrangers, on accorda la liberté à quelques uns des prisonniers qui, pour échapper à la vengeance populaire, avouèrent le crime qu'ils n'avoient probablement pas commis, et on fit mettre à mort tous ceux que ces délateurs trouvoient à propos d'accuser (99).

Il est inutile de répéter les noms des grands hommes dont les mérites furent mal récompensés par les Athéniens. Ils sont assez connus, et d'ailleurs il faudroit presque les nommer tous, Aristide, Thémistocle, Cimon, Périclès, Timothée, Iphicrate, Phocion, Démosthène, tous en un mot (100). Pachès, le vainqueur de l'île de Lesbos, le savoit trop bien, lorsqu'il fut appelé à rendre compte de son expédition, et il ne trouva d'autre moyen de se soustraire à la fureur soupçonneuse de son tyran, que de se percer le flanc avec l'épée fumante encore du sang des ennemis, sous les yeux mêmes de ses juges.

Nicias en étoit convaincu, lorsqu'il prit pour règle de sa conduite de n'entreprendre jamais rien dont l'issue ne lui parût pas parfaitement assurée, et de n'attribuer jamais ses succès à sa sagesse ou à son courage, mais à la fortune ou à la faveur des dieux immortels. Car il savoit

(99) Ib. 60. Quoiqu'il fût au temps de la nouvelle lune, lorsque le fait avoit été commis, le délateur, interrogé comment il avoit pu reconnoître ceux qui mutilèrent les statues de Mercure, répondit: » Par le clair de lune." Mais cette petite bévue n'empêcha pas le puissant souverain de prononcer sa sentence. Il seroit difficile d'imaginer un procédé plus arbitraire et plus tyrannique que celui du peuple d'Athènes dans cette occasion. Plut. Alcib. 20.

(100) Voyez à ce sujet Ælian. V. H. III. 47. Valer. Max. V. 3. ext. 3. Quelle vérité dans ce reproche de Thémistocle, que les Athéniens prenoient plaisir à arracher les branches et les feuilles de l'arbre sous lequel ils avoient trouvé un refuge contre l'orage. Plut. de sui laude, T. VIII. p. 142. Goguet a admirablement bien caractérisé la démocratie athénienne, dans son ouvrage sur l'Origine des lois etc. T. V. p. 73—76.

dit Plutarque, que le peuple veut bien recueillir les fruits de la sagesse, de l'éloquence, des talents militaires de ses concitoyens, mais que ce sont ces mêmes mérites qui excitent toujours ses soupçons, ce qui fait qu'ils sont toujours mal-récompensés ([101]). Nicias croyoit pouvoir éviter ainsi l'écueil qui avoit perdu tous ses prédécesseurs : il étoit certainement plus prudent qu'eux (quoiqu'il reste à savoir s'il eût réussi, si le fer des Syracusains ne l'eût moissonné dans les plaines de la Sicile) : mais quelle vie aussi étoit la sienne ! Quoique l'un des premiers hommes d'état, il n'osoit presque jamais prendre part aux festins auxquels il avoit été invité, et, se retirant presqu'entièrement de la société, il ne vivoit que pour ses occupations dans un état d'isolement presque complet. Archonte, il passoit toute la journée dans le palais du sénat ; il y étoit toujours le premier et ne le quittoit que lorsqu'il faisoit nuit close, pour aller se cacher dans sa maison, où très rarement il admettoit quelqu'un dans sa présence ([102]). Le ministre d'un tyran jaloux de son pouvoir pourroit il mener une vie plus misérable que le magistrat d'un peuple qui avoit toujours à la bouche les mots de liberté et d'égalité, et qui haïssoit à la mort les tyrans ! Et, pour n'oublier aucun trait qui pût achever la ressemblance, Plutarque ajoute que les Athéniens voyoient avec plaisir la timidité de Nicias, comme un hommage rendu à leur pouvoir. Car le peuple, dit-il très à propos, craint ceux qui le méprisent et favorise ceux qui le craignent ([103]).

Nicias, il est vrai, étoit timide et superstitieux, et Alcibiade connoissoit mieux les Athéniens, lorsque, pour les empêcher de s'occuper de lui, il détourna leur attention et leur donna un sujet de discourir, en coupant la queue à son chien ([104]) : mais il n'est pas moins vrai que

([101]) Plut. Nic. 6.
([102]) Plut. Nic. 5. ([103]) Plut. Nic. 2.
([104]) Plut. Apophth. T. VI. p. 707.

Chabrias, qui n'étoit rien moins que timide, ne resta jamais plus longtemps à Athènes qu'il n'étoit absolument nécessaire, et que, pour jouir de la liberté et de la sécurité personnelle, il ne trouva de moyen plus efficace que de fuir sa ville natale, siège de la liberté et fléau des tyrans; il n'est pas moins vrai que presque tous les illustres Athéniens suivirent son exemple, parce qu'ils étoient persuadés que plus ils étoient éloignés de leurs concitoyens, moins ils auroient à craindre de leur méfiance et de leur jalousie [105], et que, comme s'exprime Isocrate, Athènes étoit semblable aux courtisanes, très agréable pour s'y amuser pendant quelques jours, mais peu propre pour y passer toute sa vie [106]. C'est ainsi que Conon passa la plus grande partie de sa vie dans l'île de Chypre, Timothée dans celle de Lesbos, Iphicrate en Thrace et Charès à Sigée [107], et le rhéteur Antiphon, pour excuser son père, qui vivoit habituellement à Oenus en Thrace, fait observer à ses juges qu'il ne l'avoit pas fait pour éviter le peuple, mais par crainte des sycophantes [108]. Que si Nicias craignoit le peuple, Plutarque assure la même chose de tous ses contemporains, disant que les riches n'osoient pas se déclarer contre l'expédition en Sicile, de crainte qu'on ne crût qu'ils le faisoient pour éviter les frais de l'équipement des vaisseaux de guerre [109]. Et Démosthène, qui n'avoit jamais craint le peuple, n'hésita cependant pas à déclarer que s'il eût eu le choix entre deux chemins, dont l'un meneroit au royaume des ténèbres et l'autre à la tribune, il eût choisi le premier

[105] Theopomp. ap. Athen. XII. 43., à qui Cornelius Nepos l'a emprunté (Chabr. 3): Quod tantum se ab invidia putabant futuros quantum a conspectn suorum recessissent

[106] Ælian. V. H. XII. 52. [107] Voyez note 105.

[108] Antiph. de Herod. cæd. (Oratt. Att. T. I. p. 63. l. 78.) *Οὐδὲ φεύγων τὸ πλῆθος τὸ ὑμέτερον, τὺς δ' οἵους ὑμεῖς μισῶν συκοφάντας.* [109] Plut. Nic. 12.

sans balancer (110). Et quand même on n'aspirât pas à l'honneur dangereux d'être le conseiller du peuple souverain, quel honnête homme ne devoit par trembler à tout moment pour sa vie, dans une ville où la loi accordoit la permission de tuer impunément quiconque pouvoit être soupçonné de vouloir renverser la démocratie (111)! En vérité, il ne restoit d'autre choix que de fuir une semblable tyrannie ou de prendre soi-même la place du peuple souverain, comme l'avoit fait Pisistrate à Athènes et Dénys a Syracuse.

Le seul qui parvint à gouverner le peuple, sans en venir à cette extrémité, fut Périclès, quoiqu'il ne pût cependant pas échapper aux effets de sa jalousie et de son ressentiment (112), ni maintenir son influence sans le corrompre par ses largesses. Périclès, quoique loin d'être un ami de la populace, devoit commencer par se jeter dans les bras du parti démocratique, et par protéger les pauvres contre les riches. Mais, une fois le maître, son influence fut telle que Thucydide déclare ouvertement que, pendant son administration, la démocratie n'existoit que de nom, et que le gouvernement étoit en effet monarchique (113). Quel ne fut pas son pouvoir sur la mul-

(110) Plut. Demosth. 26 fin. Élien (V. H. IX. 18.) attribue ce mot à Thémistocle.

(111) Cette loi cependant ne fut donnée qu'après l'expulsion des trente tyrans Lycurgue, qui en fait mention dans son discours contre Léocrate, l'approuve hautement, parceque, dit-il, dans tous les autres crimes, la peine doit suivre le forfait, tandis qu'ici elle doit le prévenir. Oratt. Att. T. III. p. 233. N'est ce pas là le motif dont tous les tyrans se sont constamment servis, pour excuser leurs atrocités.

(112) Voyez les accusations intentées à ses amis, Phidias, Anaxagore, Aspasie, et surtout la noire ingratitude du peuple envers lui-même, dans le commencement de la guerre du Péloponnèse. Plut. Per. 33—35. Thucyd. II. 59 sq.

(113) *'Εγίγνετό τε λόγῳ μὲν δημοκρατία, ἐργῷ δὲ, ὑπὸ τοῦ πρώτου ἀνδρὸς ἀρχή.* Thucyd. II. 65.

titude ([114]), mais aussi (n'oublions pas cette différence entre Périclès et ses successeurs) qui pouvoit l'égaler en véritable amour de la patrie et en désintéressément! Périclès avoit le droit de réprimander le peuple, parcequ'on savoit qu'il ne parloit jamais pour ses intérêts et qu'il ne désiroit de gloire que celle de sa patrie. Le peuple avoit du respect pour Périclès, parcequ'il savoit qu'il étoit homme de bien. Mais ses successeurs, gens du peuple, égaux l'un à l'autre, égaux au peuple qu'ils vouloient régir, jaloux de leurs mutuels succès, avides, intéressés, ne pouvoient jamais obtenir une influence égale à celle qu'avoit eue ce grand homme, quand même ils auroient eu son génie et son éloquence. Et cependant, comme nous l'avons dit, Périclès lui-même devoit commencer par corrompre le peuple. Or quel jugement porter d'une constitution où un homme comme Périclès doit commencer par faire le mal, pour opérer le bien!

Toutefois (qu'on remarque cette inconséquence des partisans du gouvernement populaire) les Athéniens, qui, par crainte d'un régime qui ne paroissoit oublier les lois que pour les maintenir (celui de Pisistrate), bannissoient leurs plus illustres citoyens et récompensoient souvent les services les plus éclatants par la plus noire ingratitude, les Athéniens, par reconnoissance pour le seul nom de la *liberté* que Démétrius Poliorcétès leur avoit fait entendre, lui accordèrent un pouvoir bien au dessus de celui que Pisistrate avoit jamais obtenu; et, parceque Démétrius

([114]) *Κατεῖχε τὸ πλῆθος ἐλευθέρως, καὶ οὐκ ἤγετο μᾶλλον ὑπ' αὐτοῦ ἢ αὐτὸς ἦγε.* ib. Ces deux passages sont empruntés au brillant éloge sur l'administration de Périclès, avec le quel il faut comparer les réflexions de Plutarque (Per 7.) sur la conduite sage et prévoyante de ce grand homme, pour maintenir son autorité, surtout en ayant soin de ne se montrer pas trop souvent à la tribune, pour ne pas se familiariser avec la populace. Voyez encore le véridique éloge que fait Isocrate du désintéressément de Périclès (de Pace, Oratt. Att. T. II. p. 206 fin. 207 in.).

avoit déclaré qu'Athènes étoit libre, Athènes décréta que tout ce que Démétrius ordonneroit seroit sacré auprès des dieux et juste auprès des hommes ([115]). Pour avoir obtenu l'honneur de servir sous ses drapeaux, de voir leurs fils et leurs filles en proie à ses passions déréglées et de lui sacrifier leurs trésors, qu'il accepta d'une manière qui auroit dû ouvrir les yeux à quiconque avoit le moindre sentiment d'honneur et d'indépendance ([116]), les Athéniens placèrent la statue de Démétrius à côté de celle d'Harmodius et d'Aristogiton, ils firent représenter ses faits d'armes dans le péplum de Minerve, ils instituèrent en son honneur des fêtes religieuses, des processions, des sacrifices, ils changèrent pour lui leur chronologie, ils violèrent, pour lui plaire, leurs institutions religieuses les plus sacrées et l'adorèrent lui même comme une divinité bienfaisante ([117]).

([115]) Plut. Demetr. 24.

([116]) Diod. Sic. T. II. p. 443. Plut. Demetr. 24. Lorsque les Athéniens lui apportèrent un jour une somme de 250 talents, il la fit transmettre aussitôt à Lamia et à ses autres maîtresses, pour les frais de leur toilette (εἰς σμῆγμα) ib. 27. Mais (il faut l'avouer) le même Démétrius les traita dans la suite avec une générosité qui est d'autant plus admirable, qu'on s'y attendoit le moins de sa part.

([117]) Deux nouvelles φυλαὶ reçurent leurs noms de lui et de son père Antigonus. L'endroit où il descendit de cheval fut consacré par un autel, dedié à Démétrius καταιβάτης. Les ambassadeurs qu'on lui envoyoit furent appelés θεωροί. Le mois Munychion fut nommé Démétrion, le dernier jour de chaque mois Démétrias, la fête de Bacchus Démétria. On alla jusqu'à le consulter comme un oracle bien résolu de faire tout ce qu'il ordonneroit. Plut. Demetr. 10—13. On lui assigna, pour son quartier, une partie du Parthénon, disant qu'il étoit logé chez Minerve. ib. 23. Sans aucun égard pour la sainteté des mystères, on l'initia dans les grands mystères, immédiatement après qu'il eut été admis dans les petits, tandis que la loi vouloit qu'une année au moins se passât entre les deux solennités. Tout-cela est si choquant et en même temps si inepte, qu'on est presque tenté de croire, avec Plutarque, que les Athéniens se moquoient de lui (cf. Diod. Sic. T. II. p. 439 fin. 440 in. 485 fin. 486 in.). Au reste il paroît que le bon

Mais, dira-t-on peut-être, Athènes avoit déjà dégénéré de sa grandeur primitive. A la vérité Athènes avoit dégénéré, et certainement du temps de la guerre avec les Perses elle n'auroit pas offert le droit de cité à un esclave, comme elle le fit alors à celui d'Antigonus ([118]), mais cela même, la nécessité d'aller de mal en pire, étoit une suite naturelle de sa constitution. Tandis qu'elle se dégrada par les plus basses flatteries, par l'adulation la plus servile envers le roi Attale ([119]), elle n'avoit encore rien perdu de la haine ridicule avec laquelle elle avoit poursuivi les tyrans, dès les temps de Pisistrate jusqu'au moment où elle renouvela contre Philippe, le père de Persée, les résolutions prises contre les tyrans, et décréta que quiconque oseroit proférer un mot à la louange du roi de Macédoine pourroit être tué impunément ([120]). Et les démagogues qui perdirent la Grèce, dans la dernière guerre avec les Romains, s'y prirent ils autrement que les contemporains de Thucydide et de Démosthène? Clisthénès avoit commencé l'oeuvre: Stratoclès l'acheva, et avec lui Diéus et Critolaüs, démagogues qui, s'il eût été possible, auroient surpassé ceux d'Athènes en impudence et en avidité. En effet, la fin de la Grèce eut dû inspirer pour toujours une horreur salutaire aux partisans du gouvernement populaire. Elle leur présente le spectacle d'un peuple déçu par une vaine espérance de pouvoir, provoquant de la manière la plus im-

Plutarque lui-même avoit été aveuglé par cette fausse apparence de liberté nationale. Voyez son raisonnement, Demetr. 8 et Comp. Anton. et Demetr. T. V. p. 253.

([118]) Plut. Apophth. T. VI. p. 693

([119]) Polyb. XVI. 25 sq. Liv. XXXI. 14, 15.

([120]) Cette jactance excite l'indignation du grave Romain qui la rapporte: Athenienses, dit-il, quidem literis verbisque, quibus solis valent, bellum adversus Philippum gerebant. Liv. XXXI. 44.

prudente ses puissants ennemis, poursuivant ses amis, emprisonnant et massacrant les hommes sages et modérés, d'une confusion si horrible en un mot, que Polybe dit trés à propos que la ruine totale de la Grèce ne fut prévenue que par la célérité du coup par lequel les Romains l'ont terrassée, en sorte, ajoute-t-il, que nous avions droit de dire alors : Nous eussions été perdus, si nous n'eussions été renversés tout d'un coup ([121]).

S'il falloit donc chercher la cause de la perversité dont nous venons de parler dans la seule dégénération du caractère de la nation, dégénération que d'ailleurs nous ne prétendons nullement nier, et qui se manifestoit déjà dès les temps de Démosthène, comment donc expliquerons nous que même après ce temps cette ville, d'ailleurs si turbulente et si pleine de troubles, étoit tranquille et heureuse après qu'Antipater eut interdit le droit de vôter dans l'assemblée à quiconque ne possédoit pas deux mille drachmes d'argent, et envoyé en Thrace tout cet essaim de mendiants, au nombre de deux mille deux cent, et bien plus encore après que Cassandre eut confié le gouvernement de la ville au savant et humain Démétrius de Phalère, sous l'administration duquel les Athéniens, d'ailleurs si malheureux dans la jouissance de la liberté, plantèrent tranquillement leur vigne et leur figuier et vécurent d'une vie tranquille et pleine d'honnêteté ([122]).

([121]) *Εἰ μὴ ταχέως ἀπωλόμεθα, οὐκ ἂν ἐσώθημεν.* Polyb. XXXVIII, XL, surtout 4, 5. Cf. Diod. Sic. XXXIII. 1, 2. in Ang. Maj. Scriptt. vett. nov. Collect. T. II. p. 94—97.

([122]) Diod. Sic. T. II. p. 271 fin. 272, 313. Plutarque (Phoc. 29) ne pense pas si favorablement d'Antipater que Diodore, mais sur le bonheur dont jouit Athènes sous Démétrius de Phalère il n'y a qu'une voix parmi les auteurs anciens. Toutefois (qu'on fasse encore attention à ce trait), lorsque ce Démétrius, pour qui les Athéniens avoient érigé trois-cents statues, eut été obligé de prendre la fuite pour Démétrius Poliorcétès, les Athéniens jetèrent ses statues dans le creuset, et en firent — des vases de nuit. Strab. p. 609, 610.

Le peuple, gouvernant en tyran, comme les tyrans, environné de flatteurs.

Mais, si le gouvernement démocratique avoit cela de commun avec la tyrannie, que ceux qui l'exerçoient étoient injustes et cruels et jaloux de leur pouvoir, il y avoit un autre point de ressemblance, qui ne rendoit pas seulement son pouvoir moins à craindre pour ceux qui savoient s'en prévaloir, mais offroient même à plusieurs des avantages qu'ils chercheroient envain, sous tout autre forme de gouvernement. Malheureusement sous la tyrannie du peuple, comme sous celle du despote absolu, ceux qui en profitoient n'étoient jamais les hommes de bien ni les citoyens tranquilles et amis du repos. On sent déjà que le point de ressemblance dont je parle est la facilité de se laisser tromper par les flatteurs et par tous ceux qui, en servant les passions déréglées du maître, tâchent de faire leur profit tant du malheur des sujets que par la ruine de celui à qui ils semblent obéir avec le plus d'empressement; et, s'il y a eu parfois des tyrans qui ont su se préserver des dangereuses amorces de l'amour-propre flatté: l'ignorance et la légéreté, qui sont, comme nous venons de le voir, les qualités inséparables d'un gouvernement populaire, nous sont garants que le peuple souverain ne peut jamais manquer de prêter l'oreille aux flatteries de ceux qui exploitent à leur profit sa stupidité et son inconstance naturelles.

Le peuple étoit roi, et comme, dans une monarchie, il faut respecter le roi, de même, dans une démocratie, il faut servir le peuple ([123]). Voilà la maxime générale des partisans du pouvoir populaire. Suivant Isocrate le peuple, comme le monarque (il l'appelle ici *tyran*, à la manière des Grecs), doit avoir le droit de créer ses mi-

([123]) Isocrate met même le pouvoir populaire avant la dignité monarchique: *Ὥσπερ γὰρ τὸν ἐν δημοκρατίᾳ πολιτευόμενον τὸ πλῆθος δεῖ θεραπεύειν, οὕτω καὶ τὸν ἐν μοναρχίᾳ κατοικοῦντα τὸν βασιλέα προσήκει θαυμάζειν.* (ad Demon. Oratt. Att. T. II. p. 12).

nistres, de punir les transgresseurs de la loi, de décider les querelles, et il ajoute que ceux qui sont assez riches pour ne pas avoir besoin de travailler doivent pourvoir aux besoins de l'état et le servir comme *esclaves*, sans attendre d'autre récompense pour leurs services que l'approbation du maître, et doivent être prêts à se soumettre aux peines les plus rigoureuses, lorsqu'ils manquent à leurs devoirs. Car comment trouver une démocratie mieux établie et sur des fondements plus justes et plus solides (c'est ainsi qu'il termine son raisonnement) que celle où les grands sont les ministres de l'état et le peuple le maître des grands [124]? Isocrate, il est vrai, parle ici d'un temps antérieur de beaucoup à l'âge où il vécut, d'un temps dont il se plaît à relever le bonheur, en louant la sagesse, le désintéressément, l'amour de la patrie des citoyens d'alors, qu'il compare avec l'imprudence, la cupidité et l'amour-propre de ses contemporains, et Isocrate lui-même, à ce qui paroît par plusieurs endroits de ses discours, n'étoit rien moins qu'un adorateur aveugle du pouvoir populaire : mais, ce qui est très remarquable, Isocrate, en retraçant peut-être un idéal de félicité publique sous une parfaite démocratie qui n'a jamais existé, a exprimé de la manière la plus exacte les principes sur lesquels la démocratie athénienne étoit fondée, et, comme on n'a qu'à les exprimer pour en faire ressortir toute l'absurdité, il a donné en effet, par ces paroles, sans le vouloir et

[124] Isocr. Areopag. (Oratt. Att. T. II. p. 162. cf. 161.) — ὅτι δεῖ τὸν μὲν δῆμον, ὥσπερ τύραννον, καθιστάναι τὰς ἀρχάς. C'est à dire qu'il désapprouvoit que la plus grande partie des charges se distribuassent par le sort, ce qui se faisoit de son temps, et non par la libre élection du peuple, comme auparavant. Et un peu plus loin. — τὺς δὲ σχολὴν ἄγειν δυναμένυς καὶ βίον ἱκανὸν κεκτημένυς ἐπιμελεῖσθαι τῶν κοινῶν ὥσπερ οἰκέτας. —— Πῶς ἂν τις εὕροι ταύτης βεβαιωτέραν ἢ δικαιοτέραν δημοκρατίαν τῆς τὺς μὲν δυνατωτάτυς ἐπὶ τὰς πράξεις καθιστάσης, αὐτῶν δὲ τύτων τὸν δῆμον κύριον ποιύσης;

sans le savoir, la plus sanglante satyre qui ait jamais été inventée sur la domination de la populace.

Quelle vérité dans ces paroles du choeur, dans les Chevaliers d'Aristophane: Quel est ton empire, ô Démos, que tout le monde craint, comme un tyran? Et cependant tu te laisses tromper assez facilement et de bonne grâce. Tandis que tu admires, bouche béante, les beaux discours qu'on te débite, la tête te tourne, etc. [125]. Aussi Démos lui-même avoue sa folie et paroît même s'y complaire [126]. Il ferme les yeux, lorsqu'on lui vole ses effets, pour rendre plus piquant le plaisir d'attraper ensuite le voleur et le pendre à son aise.

Ces beaux discours étoient débités non seulement par les démagogues dans l'assemblée et devant les tribunaux, mais aussi par les graves poëtes tragiques, qui ne manquoient jamais de consacrer une partie de leurs pièces aux éloges de l'Attique, qu'ils célébroient comme la terre chérie des dieux immortels, comme le refuge des infortunés, comme la protectrice de la Grèce, et, par la forme libérale de sa constitution, comme le palladium de la liberté [127].

Sous l'empire des lois, dit le choeur dans une tragédie d'Euripide, sous l'empire des lois (c'est à dire dans la démocratie) le pauvre et le riche ont également droit à leur protection; sous l'empire des lois un homme sans res-

[125] Aristoph. Eq. 1108.
Ὦ Δῆμε, καλὴν γ' ἔχεις
Ἀρχὴν, ὅτε πάντες ἄν-
θρωποι δεδίασί σ', ὥς-
περ ἄνδρα τύραννον, etc.

[126] Ib. 1120. —— ἐγὼ δ' ἑκὼν
Ταῦτ' ἠλιθιάζω.

[127] Æschyl. Eum. 858. χωρὰ θεοφιλεστατή. ib. 907, 908. Φρούριον θεῶν, ῥυσιβώμον Ἑλλάνων ἄγαλμα δαιμόνων. Jupiter lui-même contemple avec respect cette terre sacrée, placée sous les ailes de Pallas, ib. 987 sq. 1031. Soph. Oed. Col. 264, 1059. Eurip, Suppl. 403 sq. et une infinité d'autres passages.

sources peut rendre injures pour injures, lorsque le riche l'insulte ; sous l'empire des lois le foible, si sa cause est juste, remporte la victoire sur l'homme puissant ; sous l'empire des lois chacun a la permission de donner un conseil utile à l'état, etc. ([128]).

Et les démagogues ! Nous autres Athéniens, disoient ils, nous employons nos richesses bien plus pour en retirer quelque avantage que pour nous en vanter ! Voilà pourquoi chez nous il n'y a aucune honte à avouer sa pauvreté. La seule honte que nous connoissions est celle de ne pas travailler pour y subvenir. Chez nous chaque citoyen prend aussi bien soin des intérêts publics que des siens propres, et les artisans même ne sont pas sans expérience dans la politique Oui, celui qui se soustrait au devoir d'avancer le bien-être universel est regardé chez nous comme un mauvais citoyen. Nous jugeons les affaires avec justesse et perspicacité, et, bien loin de croire les raisonnements nuisibles à l'activité (il est inutile de dire que ce sont autant de traits lancés contre le laconisme), nous croyons au contraire qu'il ne faut jamais entamer une entreprise, sans l'avoir bien méditée, et pésé les motifs pour et contre, pour la bien connoître. Car nous ne surpassons pas seulement les autres en courage, pour entreprendre les choses les plus difficiles et les plus dangereuses, mais aussi en sagesse et en exactitude, pour les examiner d'avance. Notre état est le précepteur de la Grèce. Chez nous les mêmes personnes sont propres aux affaires les plus différentes ([129]).

Combien de fois l'Attique ne fut-elle pas célébrée comme la patrie du genre humain, comme la terre où, par la bonté céleste, la nourriture la plus nécessaire pour en-

([128]) Eurip. Suppl. 433 sq. cf. 403 sq.

([129]) Thucyd. II. 40, 41. Le Scholiaste, pour expliquer les paroles τῶν δὲ μετέχοντα ajoute τῶν πολεμικῶν. Le sens indique clairement, à ce qui me paroît, que cela doit être τῶν πολιτικῶν.

tretenir la vie des mortels fut découverte et répandue ensuite par les autres pays des Grecs et des Barbares, comme la mère bienfaisante qui nourrit de son lait le gage de son amour qu'elle avoit auparavant porté dans son sein (130).

Accoutumé à ces flatteries, le peuple souverain n'écoutoit pas même les conseils utiles des grands hommes dont la sagesse devoit compenser sa folie, et dont les talents militaires lui assuroient la victoire sur ses ennemis, s'ils ne pouvoient pas se résoudre à lui faire la cour comme les autres. Sans cet expédient ni le grave Cimon, ni le timide mais noble Nicias, ni le grand Périclès même n'eussent pu maintenir leur influence, et ce que les savetiers et les forgerons gagnoient sur eux par leurs fades plaisanteries, il falloit tâcher de le reprendre par des fêtes et des jeux, qui souvent épuisoient entièrement leur fortune (131).

Chacun de vous, c'est ainsi qu'Isocrate s'adressa aux Athéniens, chacun de vous sait combien les flatteurs sont pernicieux et combien de grandes fortunes ont été renversées par eux, et cependant, lorsque vous délibérez ensemble sur les affaires d'état, vous ne voulez entendre quiconque ne parle pas conformément à vos désirs, vous empêchez même par vos cris et vous chassez de la tribune quiconque ose vous dire la vérité, enseignant ainsi vous

(130) C'est une variation du thème rebattu qu'on trouve Plat. Menex. p. 404. D'ailleurs cette tirade est *de rigueur* et se retrouve chez tous les panégyristes, Isocrate, Aristide etc.

(131) Voyez la confirmation de ce que je viens de dire chez Plutarque, Nic. 3. Pour se faire une idée des sacrifices que les riches faisoient quelquefois pour l'état, l'on peut consulter le commencement de l'apologie de Lysias (Oratt. Att. T. I. p. 329 fin. 330). La personne dont-il est question en cet endroit avoit dépensé 900 mines (81,000 livres) pour les vêtements et les ornements des choeurs tragiques et comiques, 440 mines (39,600 livres) pour les frais de la guerre et d'autres contributions, et sept talents (37,800 livres) pour l'équipement de trirèmes.

mêmes à vos orateurs à rechercher non ce qui est utile, mais ce qui vous plaît ; ce qui fait que vous vous méfiez de celui qui vous donne un avis salutaire, et que vous regardez comme amis du peuple les insensés, les ivrognes, les dissipateurs du bien de l'état, plutôt que les hommes sages et modérés et ceux qui sacrifient leurs propres intérêts à ceux de la patrie ([132]).

Dans la démocratie, dit le même orateur, il n'y a de liberté à dire son opinion ([133]) que pour les démagogues et les poëtes comiques ; et cependant (remarquons encore cette inconséquence, mais qui cependant se laisse expliquer assez facilement par la frivolité naturelle des Athéniens,) et cependant ces derniers, bien loin de flatter toujours le peuple, lui disoient souvent les vérités les plus amères. Les Athéniens, qui haïssoient les hommes de bien qui leur reprochoient leurs défauts, accueilloient avec enthousiasme les poëtes qui en faisoient l'objet de leur verve satirique, et qui par là exposoient leurs spectateurs eux-mêmes à la risée de la Grèce entière. Mais les hommes de bien les conjuroient de se corriger : les poëtes ne demandoient rien que leurs applaudissements et leurs éclats de rire, et s'ils tournoient le peuple en

([132]) Isocr. de pace (Oratt. Att. T. II. p. 178 – 180).

([133]) Ὅτι δημοκρατίας ὔσης ὀκ ἔστι παῤῥησία ! N'est ce pas absolument la même chose dans nos révolutions modernes suscitées sous l'étendard sacré de la liberté, en sorte que nulle part la liberté n'est moins respectée que là où chacun en a le nom à la bouche. Remarquez encore que, dans ce passage, Isocrate oppose la παῤῥησία, le privilége qui paroissoit aux Athéniens le palladium de la félicité publique, comme à nos jeunes politiques la liberté de débiter impunément dans les journaux leurs folles spéculations et les propos les plus injurieux pour le gouvernement, qu'Isocrate, dis-je, oppose la παῤῥησία à l'ἰσονομία (la légitimité), comme la παρανομία (l'illégitimité) à l'ἐλευθερία (la liberté). Areopag. (Oratt. Att. T. II. p. 161. l 20). Voyez aussi les plaintes de Démosthène sur les flatteurs qui, oubliant le bien publie, ne pensoient qu'à leurs propres intérêts. Olynth. III. (Oratt. Att. T. IV. p. 33 in.) de Syntaxi (ib. p. 154. l. 19).

ridicule, ils lui procuroient aussi le plaisir de s'amuser aux dépens des plus illustres hommes d'état, sacrifiant ainsi, comme le dit très bien Plutarque, la réputation des hommes de condition à l'envie de la populace, comme à un mauvais génie ([134]).

Qui tâchoient de faire leur profit de la confusion qu'ils excitoient.

Mais revenons aux flatteurs. Nous n'avons parlé jusqu'ici que des compliments que les orateurs et les poëtes faisoient en général au peuple souverain. Le passage d'Isocrate que nous venons de citer nous fournit la meilleure occasion d'entrer dans quelque détail au sujet de ces hommes pervers qui employoient leur esprit et leur éloquence pour obtenir sur le peuple une influence dont ils ne se servoient ensuite que pour avancer leurs propres intérêts. On les a signalé de préférence par le nom d'ailleurs très innocent de *démagogues*. Il y avoit une autre espèce de flatteurs du peuple qui s'adressoient de préférence à ses passions haineuses, à sa méfiance envers les hommes illustres, à son intérêt même à les voir contraints d'avouer leur dépendance de leur souverain. On les a distingués par le nom de *sycophantes*. Les premiers s'attachoient plutôt à tromper le peuple, les autres à poursuivre les individus, quoiqu'il arrivât souvent que ces deux qualités se trouvassent réunies dans la même personne. Nous nous occuperons successivement des uns et des autres.

Les démagogues.

Parmi les fables attribuées à Ésope, on en trouve une qui représente un pêcheur, troublant l'eau pour mieux attraper les poissons, et le poëte ajoute qu'ainsi on

([134]) Plut. Pericl. 13. Voyez, p. e., chez le même auteur (ib. 3 et 33) les invectives impudentes de Cratinus, Téléclidès, Eupolis contre Périclès. Quelques auteurs racontent que Alcibiade, qui paroît avoir eu quelque difficulté à s'accoutumer à cette liberté, qui n'étoit réelle que pour les insolents, rencontrant le dernier, après qu'il l'eût attaqué, dans une de ses pièces, se jeta sur lui et le renversa en sorte qu'il tomba dans l'eau, où il périt.

voit souvent, dans les états, des gens qui montrent la plus grande activité à faire leur profit, quand ils sont parvenus à remplir la ville de troubles et de dissensions ([135]). Ésope a-t-il déjà connu cette mauvaise engeance! Il seroit permis d'en douter, s'il fallût en conclure par cette fable, puisqu'il est bien certain qu'une grande partie des fables auxquelles on a donné son nom sont d'une date bien postérieure à l'époque où il vivoit. Cependant il est assez remarquable (et nous alléguons ce passage avec d'autant plus de confiance qu'il peut servir peut-être à disculper le sage législateur d'Athènes), il est assez remarquable que l'on trouve déjà dans les poëmes de Solon des plaintes sur les démagogues et sur la frivolité du peuple qui leur prêtoit avidement l'oreille ([136]). Il n'en étoit pas autrement à Mégares, d'après ce qu'on peut conclure des plaintes non moins amères de Théognis ([137]). Il n'est donc pas étonnant que, du temps de la guerre avec les Perses, il étoit impossible au sage Aristide d'administrer les finances, sans se rendre odieux aux dissipateurs des biens de l'état, ce qui alla si loin qu'on lui intenta un procès et qu'on parvint à le faire condamner, tandis que, dès

([135]) Fab. Æsop. ed. C. E. C. Schneider, p. 99 fin. 100 in. Ὁ μῦθος δηλοῖ, ὅτι καὶ τῶν πόλεων οἱ δημαγωγοὶ τότε μάλιστα ἐργάζονται, ὅταν τὰς πατρίδας εἰς στάσιν περιάγωσιν. Je ne puis me défendre d'ajouter ici le passage d'Aristophane, où l'on trouve la même idée exprimée de la manière la plus élégante (Eq. 860 sq.):

Ὅπερ γὰρ οἱ τὰς ἐγχέλεις θηρώμενοι πέπονθας.
Ὅταν μὲν ἡ λίμνη καταστῇ, λαμβάνουσιν οὐδέν·
Ἐὰν δ' ἄνω τε καὶ κάτω τὸν βόρβορον κυκῶσιν,
Αἱροῦσι· καὶ σὺ λαμβάνεις, ἢν τὴν πόλιν ταράττῃς.

([136]) Solon. fr. ed. N. Bach. p. 96. ιθ'. Ceci a rapport à Pisistrate, à ce qui me paroît, mais se sont les memes traits qu'on trouve dans les discours de Démosthène.

([137]) Οὐδεμίαν πω, Κύρν', ἀγαθοὶ πόλιν ὤλεσαν ἄνδρες.
Ἀλλ', ὅταν ὑβρίζειν τοῖσι κακοῖσιν ἅδῃ,
Δῆμόν τε φθείρωσι, δίκας τ'ἀδίκοισι διδῶσιν,
Οἰκείων κερδῶν εἵνεκα καὶ κράτεος,
Ἔλπεο μὴ δηρὸν κείνην πόλιν ἀτρεμέεσθαι, etc.
Theogn. reliq. ed. F. T. Welcker, vs. 707 sq.

qu'il feignit faire cause commune avec eux, ils le louèrent hautement et le recommandèrent au peuple, qui fut aussitôt prêt à lui confier l'archontat, ce qui lui donna occasion de les démasquer, en découvrant à l'assemblée les malversations auxquelles il avoit fait semblant de prendre part, démontrant ainsi aux Athéniens qu'ils condamnoient leurs ministres, lorsqu'ils avoient administré les affaires avec intégrité, et qu'ils les récompensoient par les charges les plus illustres, lorsqu'ils avoient dilapidé les revenus publics (138).

Mais ce fut surtout après les changements que subit la constitution introduite par Solon que les démagogues accrurent à Athènes en nombre et en insolence. A peine Périclès, qui lui-même n'avoit pas peu contribué à l'augmentation de ces abus, eut-il quitté la scène où il avoit si longtemps joué le premier rôle, que la république d'Athènes devint la proie de cordonniers, de fileurs, de forgerons, de prolétaires en tout genre, qui n'avoient besoin d'autres qualités que la cupidité et l'insolence, pour obtenir la première place dans la confiance du peuple souverain (139). Nulle part les artifices et l'influence pernicieuse de ces hommes pervers n'ont été représentés plus fidèlement et en même temps avec plus d'esprit que dans les Chevaliers d'Aristophane, où Démosthène et Nicias prennent dans la rue un vendeur d'andouilles pour l'opposer au corroyeur Cléon. Le pauvre homme, tout ébahi

(138) Plut. Arist. 4.

(139) *Σαυτὸν δὲ λυχνπώλησι καὶ νευροῤῥάφοις,*
Καὶ σκυτοτόμοις καὶ βυρσοπώλησιν δίδως. Aristoph. Eq. 736.
Voyez le portrait bien dessiné d'Hyperbolus, vendeur de lampes, chez Plutarque, Nic. 11 Chez Platon, Socrate allègue l'exemple de Midias, le vendeur de cailles (p. 32 in.). Cf. Eupolis (in H.Grot. Exc. ex Trag. et Com. Gr. p. 503.):
Οὓς δ'οὐκ ἂν εἵλεσθ' οὐδ' ἂν οἰνόπτας προ τοῦ,
Νυνὶ στρατηγοὺς λεύσσομεν· ὦ πόλις, πόλις!
Ὡς εὐτυχὴς εἶ μᾶλλον ἢ καλῶς φρονεῖς!

de la proposition qu'ils lui font, ne peut pas comprendre comment il sera en état de remplir les fonctions qu'on veut lui confier, et bien moins encore comment par là il fera sa fortune. Je ne suis rien, dit-il, qu'un pauvre vendeur d'andouilles: comment puis-je jamais devenir un grand homme! — C'est cela justement, lui dit-on, tu deviendras d'autant plus grand que tu es plus vil et plus insolent ([140]). Il répond: Mais je ne suis pas savant; je ne sais que lire, et cela même à peine. — C'est la seule chose, lui répond Démosthène, à reprendre dans toi, que tu saches lire. Car la démagogie ne demande ni savoir ni probité ([141]). C'est ainsi que l'honnête vendeur d'andouilles commence lui-même à entrevoir la possibilité de ce dont il avoit désespéré auparavant. Il se remémore maintenant les tours de son enfance et qu'un jour, lorsqu'il avoit volé de la viande, un rhéteur s'écria: En voilà un qui un jour sera un bon démagogue ([142]); et, lorsque Cléon, furieux du tour qu'on veut lui jouer, attaque son adversaire, celui-ci ne

([140]) *Δι' αὐτὸ γάρ τοι τοῦτο καὶ γίγνει μέγας,*
Ὁτιὴ πονηρὸς κἀξ ἀγορᾶς εἶ καὶ θρασύς. Aristoph. Eq. 180 sq.

([141]) *Η δημαγωγία γὰρ οὐ πρὸς μουσικοῦ*
Ἔτ' ἐστὶν ἀνδρὸς, οὐδὲ χρηστοῦ τοὺς τρόπους,
Ἀλλ' εἰς ἀμαθῆ καὶ βδελυρόν. ib. 191 sq.
Sur les qualités d'un démagogue, voyez ib. 213 sq. Sur son insolence et sa cupidité, vs. 303—333. *πανουργία*, *θράσος* et *κοβαλικεύματα*. vs. 331.

([142]) Aristoph. Eq. 415—424. Lui-même il reproche à Cléon que, dans son administration des finances de l'état, il imite les nourrices qui, sous prétexte de goûter la bouillie avant de la donner aux enfants, en avalent la moitié:
Καθώσπερ αἱ τίτθαι γε σιτίζεις κακῶς.
Μασώμενος γὰρ, τῷ μὲν ὀλίγον ἐντιθεὶς·
Αὐτὸς δ' ἐκείνου τριπλάσιον κατέσπακας. vs. 713.
Voilà aussi pourquoi, dans une autre de ses comédies (Ran. 1494 sq.), le poëte fait dire à Euripide que le peuple athénien seroit heureux, s'il se défioit de ceux auxquels il accorde sa confiance et s'il employoit ceux qu'il néglige.

manque pas de lui rendre avec usure ses injures et ses grossièretés ([143]). Les deux compétiteurs tâchent maintenant chacun à sa manière d'intéresser le peuple en leur faveur. Cléon rappelle au peuple les extorsions par lesquelles il a appauvri une foule de citoyens pour l'enrichir ; Agoracritus lui apporte un coussin, afin de lui rendre plus commode le banc de rameur sur lequel il passe la plus grande partie de sa vie ([144]) ; amabilité que Cléon, à son tour, tâche de surpasser par d'autres services, dont l'extravagance contient une satire amère sur la bassesse de ces flatteurs du peuple ([145]). En un mot cette comédie est d'un bout à l'autre une satire sur la vanité du peuple, qui se laisse entraîner par les monts d'or qu'on lui promet et par les amusements frivoles par lesquels on détourne son attention de la dissipation et du gaspillage des revenus publics et des fautes énormes commises dans toutes les parties de l'administration, par l'ignorance et la cupidité de ses ministres ([146]).

([143]) Aristoph. Eq. 366 sq.

([144]) Aristoph. Eq. 770 sq. C'est un trait piquant et qui caractérise admirablement bien l'une des causes principales du grand pouvoir des pauvrès à Athènes. C'étoit la navigation, l'une des sources les plus abondantes du pouvoir et des richesses d'Athènes, qui donna du relief aux pauvres, nécessaires pour l'équipement des vaisseaux.

([145]) Après avoir promis toute sorte de babioles et de friandises, Cléon finit par s'écrier (vs. 906.) :

Ἀπομυξάμενος, ὦ Δῆμ', ἐμοῦ πρὸς τὴν κεφαλὴν ἀποψῶ.

Voyez la répétition de la même scène dans le sénat (ib. 610—679), qui, ne sachant de quel côté se tourner pour ne rien perdre des choses délicates qu'on lui promet, est enfin entraîné par Agoracritus qui lui propose un plat de sardines.

([146]) Voyez surtout vs. 1084 sq., où Cléon et Agoracritus récitent les oracles par lesquels le premier promet à Démos l'empire du monde et le trône des rois de l'Asie à Ecbatanes, tandis que l'autre prétend qu'il a vu en songe la déesse Minerve répandant, avec un arrosoir, les richesses et le bonheur sur les têtes des citoyens. L'exposition des flatteries des démagogues, de leur bassesse, des paroles mielleuses avec les quelles ils tâchent de gagner la faveur du peuple : ô Mon charmant petit Démos, comme je t'aime, comme je te

Et pour nous convaincre que Aristophane, que Euripide, qui ne manquoit pas, dans les méditations politiques qu'il mêle ordinairement très mal-à-propos à ses tragédies, de dire son opinion des démagogues ([147]), que Ménandre ([148]), et plusieurs autres qui en ont parlé, n'exagéroient pas, nous n'avons qu'à consulter l'histoire.

Cléon, le même que le premier de ces poëtes livre à la risée du public, dans ses Chevaliers, fut la cause de la continuation de la guerre du Péloponnèse, lorsque les Athéniens auroient pu obtenir les conditions les plus favorables; Alcibiade fut l'auteur de la malheureuse expédition en Sicile; Cléophon empêcha les Athéniens d'accepter les conditions de paix qui leur furent offertes après la bataille de Cyzique et qui leur auroient épargné la tyrannie des trente ([149]); Éschine et ses partisans livrèrent Athènes et la Grèce à la merci des rois de Macédoine..... Mais où nous arrêterions-nous, si nous voulions énumérer tous les dommages que ces démagogues ont causé à leur patrie, cette peste des états anciens, pire

chéris, et la joie enfantine du charmant petit Démos, en entendant tous ces beaux discours (vs. 1332 sq.), tout cela, en un mot, forme un ensemble qui fait le plus grand honneur tant à l'esprit qu'au jugement du poëte. Pour se convaincre combien Aristophane avoit pénétré les défauts du gouvernement populaire, il faut surtout voir la dernière partie de cetté pièce où Agoracritus ouvre les yeux au vieux Démos et lui fait entrevoir toutes ses sottises.

([147]) Par exemple dans l'Hécube, vs. 254 sq.

'Αχάριστον ὑμῶν σπέρμ', ὅσοι δημηγόρους
Ζηλοῦτε τιμάς· μηδὲ γινώσκοισθέ μοι,
Οἳ τοὺς φίλους βλάπτοντες, οὐ φροντίζετε,
Ἢν τοῖσι πολλοῖς πρὸς χάριν λέγητέ τι.

Dans une autre de ses tragédies (Suppl. 409 sq), le héraut des Thébains se glorifie de venir d'un pays où l'administration des affaires dépend de la volonté d'un seul, et pas de celle d'une multitude inconstante et légère, agitée en sens divers par des flatteurs intéressés.

([148]) Ὁρῶ γὰρ αὐτὴν (τὴν πόλιν) προστάταισι χρωμένην
Ἀεὶ πονηροῖς· κἂν τις ἡμέραν μίαν
Χρηστὸς γένηται, δέκα πονηρὸς γίγνεται.

Menandr. et Philem. reliq. ed. H. Grot. et J. Clerici, p. 230.

([149]) Diod. Sic. T. I. p. 583.

que la tyrannie [150], ces hommes pervers qui tâchoient de s'enrichir aux dépens des citoyens honnêtes et tranquilles, qu'ils ne dépouilloient pas seulement de leurs possessions, mais auxquels ils déroboient souvent la liberté, leur patrie et leur vie même, qui mettoient la Grèce à contribution et partageoient entr'eux le butin, qui remplissoient Athènes de calamités de tout genre et qui rendoient le séjour d'ailleurs si agréable dans cette ville, le siége des arts et des sciences, insupportable pour quiconque avoit encore quelque chose à perdre [151], qui ne savoient pas seulement éluder eux-mêmes la sévérité des lois [152], mais qui, par la grande quantité de nouvelles lois, qu'ils proposoient eux-mêmes, apportoient un tel désordre dans l'administration des affaires, qu'à la fin on ne savoit plus à quoi s'en tenir [153], qui, animés par leur jalousie mutuelle, donnoient souvent occasion aux scènes les plus scandaleuses et amusoient le peuple par les injures qu'ils se disoient réciproquement, sans que celui-ci, dans son aveuglement, comprît quels seroient les sacrifices au prix desquels il achèteroit

[150] *Δημοκοπία, ἐπιμανὲς νόσημα, τυραννίδος οὐκ ἔλαττον.* Plut. Dion., 47.

[151] Voyez la description énergique des démagogues qu'on trouve chez Isocrate, de Pace (Oratt. Att. T. II. p. 207, 208.). Démosthène, qui les appelle des rhéteurs maudits et haïs des dieux (*τῶν καταράτων καὶ θεοῖς ἐχθρῶν ῥητόρων*), fournit un grand nombre d'exemples de leur cupidité, dans son discours contre Aristocrate (Oratt. Att. T. IV. 617 fin. 618), et l'on peut comparer avec ces remontrances sérieuses les plaintes naïves et comiques des vieillards dans les Acharnenses d'Aristophane, au sujet des jeunes gens, qui les confondoient par la subtilité de leurs raisonnements, et les avoient réduits au point de n'avoir pas même de quoi fournir aux frais d'une honnête sépulture.

[152] Il paroît assez qu'on ne manquoit pas de limitations pour restreindre l'influence des rhéteurs. Voyez p. e. la loi citée par Eschine, c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 261).

[153] Demosth. c. Leptin. (Oratt. Att. T. IV. p. 437 fin. 438 in.) c. Timocr. (ib. T. V. p. 44. l. 142).

cette ignoble récréation ([154]), qui enfin, par les mauvais conseils qu'ils vendoient aux ennemis de la patrie, entravoient toutes les mesures salutaires conseillées par les gens honnêtes, et furent ainsi les causes de la ruine et du malheur de la Grèce entière ([155]).

C'est ainsi que la liberté accordée aux citoyens de servir la patrie de leurs conseils, institution qui d'ailleurs paroît être fondée sur les droits de l'homme et exigée par l'intérêt de la société, devint une source de désordres et de calamités et de la ruine même de cette société qu'elle eût dû préserver de tout malheur; et, lorsque nous entendons l'insolent Stratocle se glorifier de ce que des hommes d'état comme lui et ses partisans jouoient les têtes des citoyens ([156]), nous nous rappelons involontairement les horreurs auxquels la poursuite folle de la même chimère a donné occasion, dans la fin du siècle dernier, en France, et des dangers dont ces principes n'ont cessé de menacer l'Europe.

([154]) Demosth. procem. 53. (Oratt. Att. T. V. p. 629).
([155]) Démosthène fait observer très à propos combien ils étoient plus dangereux que les ennemis déclarés de la république. Pro libert. Rhod. (Oratt. Att. T. IV. p 180 in.).
([156]) Plut. Phoc. 35.

CHAPITRE V.

Les Sycophantes. — De l'administration de la justice à Athènes. — Réunion du pouvoir judiciaire et de la souveraineté. — L'administration de la justice à Athènes donnant occasion à satisfaire la cupidité et l'avarice. — L'administration de la justice à Athènes donnant occasion à satisfaire les inimitiés personnelles et le désir de vengeance. — Jugement d'Aristote sur le gouvernement populaire et spécialement sur celui d'Athènes. — Jugement de l'auteur de l'Axiochus et de celui de l'écrit sur la République d'Athènes. — De Plutarque. — De Sextus Empiricus. — De Polybe. — De Dion Chrysostome. — Effets funestes du pouvoir populaire dans d'autres états de la Grèce.

Les Sycophantes. Il y avoit une autre institution qui n'étoit pas moins une des bases fondamentales de la constitution athénienne et de toutes les démocraties grecques, que celle dont nous venons de parler, et qui n'a pas moins été l'objet de l'admiration non seulement des anciens [1], mais de plusieurs politiques de nos jours, et qui cependant a exercé une influence non moins pernicieuse non seulement sur l'ordre social, mais surtout sur la moralité des individus: je veux parler du droit, ou, pour parler plus exactement (car c'est ainsi qu'on le considéroit), de l'obligation de chaque citoyen de poursuivre devant les tribunaux quiconque lui paroissoit avoir commis quelque crime contre l'état.

Nous sommes loin de vouloir combattre l'équité, l'utilité même des principes sur lesquels cette institution, aussi bien que la précédente, a été fondée. Nous prétendons encore moins nier que ces institutions aient été les causes principales des progrès étonnants que l'élo-

(1) Voyez p. e. Isocr. ad Nicocl. (Oratt. Att. T. II. p. 16), Demosth. c. Androt (ib. T. IV. p. 541. l. 31), Aristid. de Rhetor. 53 fin. (T. II. p. 71).

quence a faits à Athènes (²) : nous ne sommes, dans toutes ces recherches, que les interprêtes de l'expérience, et nous nous bornons à lui demander quelles ont été les suites de l'application de ces principes et de l'introduction de ces institutions chez le peuple dont nous examinons en ce moment la vie sociale et son influence sur la civilisation morale.

Je prie mes lecteurs de vouloir considérer la réflexion que je viens de faire comme une introduction à ce que j'aurai à dire au sujet de la seconde espèce de flatteurs du souverain d'Athènes, ceux qui, abusant de son envie contre les hommes illustres, de sa jalousie envers leurs mérites, et de l'intérêt même qu'il avoit souvent à leur ruine, s'attachoient à les poursuivre devant les tribunaux, les *sycophantes* en un mot.

De l'administration de la justice à Athènes. Réunion du pouvoir judiciaire et de la souveraineté.

Mais avant d'aborder cette partie de notre examen, il est absolument nécessaire de dire quelque chose de l'administration de la justice à Athènes et de ses rapports avec le gouvernement.

On sait que rien n'est plus favorable au despotisme que la réunion du pouvoir judiciaire avec la souveraineté. Déjocès commença par juger les différends des Mèdes, et il finit par les asservir (³). Or à Athènes c'étoit encore le peuple souverain qui exerçoit la fonction de juge, privilége qui lui avoit été assuré par Solon lui-même, et rendu plus précieux par Périclès au moyen de la rétribution qu'il avoit fait assigner aux membres des différents tribunaux. Le grand nombre de ces tribunaux, comme des juges qui y siégeoient, prouve assez que les Athéniens connoissoient parfaitement le prix de cette prérogative, grande en effet dans une république où chaque magistrat étoit responsable du pouvoir qui lui avoit eté

(²) Voyez, à ce sujet, Longin. de Sublim. 44.
(³) Herod. I. 96—100.

confié ([4]), et d'autant plus appréciée des Athéniens, que, par la finesse naturelle et la subtilité qui les distinguoient, aussi bien que par la mobilité de leurs affections, ils paroissoient être naturellement propres à la dispute, qualité dont la distinction minutieuse des différents attributs de leurs tribunaux, et surtout les subtilités embarrassantes de leurs procédures offriroient des preuves assez concluantes ([5]), si le témoignage des auteurs anciens n'en faisoit suffisamment foi ([6]).

Et comme nous avons vu que c'étoit la populace qui exerçoit le droit de souveraineté, de même c'étoit la populace qui tenoit en main le pouvoir judiciaire. C'est encore Aristophane qui a admirablement bien fait ressortir ce trait distinctif du gouvernement de sa patrie. On n'a qu'à voir, dans les Guêpes, l'intéressant tableau des avantages que retiroient les pauvres de la fonction de juge, et la description de la gravité avec la quelle les hommes de la plus basse condition s'acheminoient vers les tribunaux, le théatre de leur pouvoir, environnés des plus riches et des plus illustres citoyens, qui briguoient

([4]) Voyez, à ce sujet, Plut. Sol. 18. (T. I. p. 350).

([5]) Il n'y a peut-être aucune partie de l'archéologie athénienne qui soit plus difficile et plus embrouillée que celle qui a rapport à la manière de procéder devant les tribunaux. Il suffira ici de dire qu'hormis l'Aréopage, il y avoit encore au moins dix tribunaux, dont quatre jugeoient les questions d'homicide et les autres d'autres causes tant civiles que criminelles, que dans chacun de ces six derniers siégeoient mille juges, qui étoient élus journellement, et que la distinction des attributs au moins des quatre premiers étoit si subtile qu'il étoit presqu'impossible d'entamer une question devant l'un ou l'autre, sans qu'on pût objecter un incident d'incompétence. Je renvoie mes lecteurs, au sujet de ces particularités, dont le développement seroit déplacé dans cet endroit, aux manuels d'Archéologie grecque.

([6]) Ælian. V. H. III. 38. *Δίκας τε δοῦναι καὶ λαβεῖν εὗρον Ἀθηναῖοι πρῶτοι.* Voyez l'ingénieuse énumération de la grande quantité de questions dont la décision appartenoit aux Athéniens, en leur qualité de peuple souverain, chez Xénophon, Rep. Athen. III. 4—9.

leur faveur et attendoient d'eux la décision de leur sort (7), description confirmée par les compliments que font souvent aux pauvres les orateurs dans leurs discours, par le ton humble et soumis que prend, par exemple, Andocidès, lorsqu'il invoque la clémence de ses juges (8), et surtout par ce raisonnement en effet très étrange qu'on trouve dans un discours d'Isocrate, où l'accusateur, qui se plaint de quelqu'un dont il avoit été maltraité, parle aux juges en ces termes : N'oubliez pas que les pauvres n'ont rien à faire avec les questions sur le droit de propriété, mais que celles qui tiennent aux injures personnelles appartiennent à tous également, en sorte que, si vous punissez quelqu'un qui a dépouillé un autre de son bien, ce ne sont que les riches que vous secourez, tandis que, si vous réprimez l'insolence de ceux qui dressent des embûches à la sécurité personnelle des citoyens, vous défendez votre propre cause (9) ! Démosthène, dans son discours contre Midias, tâche de démontrer que, par ses richesses et son insolence, il pouvoit devenir dangereux pour les pauvres, argument dont certainement il n'auroit point eu besoin contre un semblable adversaire, s'il eût été sûr de l'impartialité et de l'équité du tribunal auquel il adressoit la parole.

La conséquence naturelle de cette identité du souverain et du juge fait voir que ce n'étoit pas toujours au sentiment d'équité des juges qu'il falloit s'adresser pour faire triompher sa cause, mais tout aussi bien et presque aussi souvent à leur intérêt et à leurs passions.

Voilà pourquoi, dans les procès, on n'hésitoit pas à

(7) Aristoph. Vesp. 546 sq.
Τί γὰρ εὐδαιμόν γ' ἢ μακαριστὸν μᾶλλον νῦν ἐστὶ δικαστȣ͂,
Ἢ τρυφερώτερον ἢ δεινότερον ζῶον, καὶ ταῦτα γέροντος.
— — — — — — — — —
Ἆρ' ȣ̓ μεγάλη τȣ͂τ' ἔστ' ἀρχὴ καὶ τȣ͂ πλȣ́τȣ καταχήνη;

(8) Andoc. de redit. (Oratt. Att. T. I. p. 126 sq.)

(9) Isocr. c. Lochit. (Oratt. Att. T. II. p. 475 fin.)

rappeler aux juges les sacrifices qu'on avoit faits pour s'assurer de la faveur populaire, quand même ces sacrifices n'auroient aucun rapport avec l'affaire en question ([10]), tandis qu'il paroît évidemment, par la défense des prévenus, que l'accusateur, pour les rendre odieux aux juges, leur avoit reproché souvent quelque crime commis contre le peuple, qui n'avoit pas plus de rapport avec l'action principale, que les services qu'on alléguoit à leur décharge.

Ce sont surtout les discours d'Isée qui nous fournissent des preuves de ce que nous venons d'avancer. Dans celui sur l'héritage de Nicostrate, ses clients enumèrent les services qu'ils avoient rendus à l'état, les contributions dans les quelles ils avoient fourni leur part, les campagnes qu'ils avoient faites, etc. Leur adversaire, au contraire, n'avoit rien fait de tout cela, et avoit passé dix-sept ans hors d'Athènes, tandis qu'ils ne l'avoient jamais quittée ([11]). Dans le discours sur l'héritage de Dicéogène, l'orateur demande à son adversaire sur quoi il ose fonder son espoir d'obtenir une sentence favorable, puisqu'il n'avoit jamais contribué pour les frais de la guerre, ni équipé des trirèmes, ni fait aucune campagne ([12]). Dans le discours sur l'héritage d'Apollodore, les intéressés tâchent même de s'assurer de la faveur des juges par l'espoir des sacrifices qu'ils promettent de faire par la suite, absolument comme nous avons déjà vu les hommes intéresser les dieux en leur faveur par des voeux de bâtir des temples ou d'ériger des autels ([13]).

C'est ainsi que Démosthène, pour intéresser ses juges en sa faveur et pour les animer contre ses tuteurs, emploie ce raisonnement remarquable. Si vous me rendez ce qui m'appartient, je vous en saurai non seulement gré, mais je vous en donnerai volontiers votre part; si,

([10]) Voyez, p. e., Antiphon, de Herod. cæde (Oratt. Att. T. I. p. 63). ([11]) Oratt. Att. T. III. p. 52. l. 27, p. 53. ([12]) Ib. p. 65, 66. ([13]) Ib. p. 93. l. 42.

au contraire, vous laissez à mes tuteurs ce qu'ils nient avoir reçu et ce qu'ils possèdent en effet, contre toutes les règles de la justice, ils chercheront tous les moyens possibles pour le cacher, afin de justifier votre sentence ([14]). Lysias, dans son apologie, rappelle aux juges sa promptitude à servir la patrie, à lui sacrifier son temps et son bien, sa persévérance à résister aux prières et aux larmes de sa femme et de ses enfants, qui jamais n'avoient pu le fléchir, lorsque la patrie avoit besoin de son bras pour sa défense, et il en conclut qu'il peut espérer que ses juges, persuadés que c'est à lui qu'ils sont redevables du privilége dont ils jouissent encore, en exerçant tranquillement leurs fonctions, ne permettront pas, à leur tour, qu'il soit privé de ses droits et de ses priviléges de citoyen ([15]). Que si quelquefois on avoue que les juges ne doivent pas tenir compte des bienfaits reçus, il est évident qu'on ne le fait que lorsqu'on veut priver son adversaire de l'avantage qu'il pourroit en tirer en sa faveur ([16]).

C'est par la même intention de décrier son adversaire et de le rendre odieux aux yeux des juges, qu'il faut expliquer ces fréquents reproches qu'on se fait réciproquement dans les discours et qui ne portent souvent que sur la vie domestique et privée des parties. Dans une république où l'on vivoit, pour ainsi dire, en public, de semblables réminiscences devoient avoir une grande influence sur le jugement à prononcer. Les examens que subissoient toujours les magistrats nouvellement élus, la connoissance que chacun avoit non seulement des affaires de son voisin, mais de celles de tous les citoyens en

([14]) Demosth. c. Aphob. II. (Oratt. Att. T. V. p. 128 fin. 129 in.).
([15]) Oratt. Att. T. I. p. 333, 334. Voyez encore le discours du même orateur pour les enfants de son frère Nicias, ib. p. 307, 308.
([16]) Lycurg. c. Leocr. (Oratt. Att. T. III. p. 238). Antiphon, de Choreut. (Oratt. Att. T. I. p. 72. l. 10).

général, faisoient d'Athènes une grande famille, et il n'est pas besoin de dire quel a dû être le commérage parmi des gens aussi avides de nouvelles et aussi propres à saisir le ridicule que les Athéniens ([17]).

D'ailleurs les membres des tribunaux athéniens étoient souvent juges dans leur propre cause. N'avons nous pas l'exemple du noble Aristide, qui dut prendre lui-même la défense du criminel qu'il venoit d'accuser, parceque les juges, après avoir entendu son accusation, vouloient le condamner tout de suite, sans l'avoir entendu ([18]). Isocrate ne déclare-t-il pas expressément qu'il est très connu qu'on s'est souvent répenti de sentences prononcées dans la première fureur du ressentiment et sans qu'on se donnât le temps nécessaire pour bien examiner l'affaire en question, et que, malgré le serment que prêtent les juges d'écouter avec impartialité les deux parties, on a souvent empêché l'accusé de se défendre ([19]), tandis que, d'un autre côté, suivant le témoignage de Lysias, les juges imposèrent souvent silence aux lois, touchés par les larmes et les cris de la femme et des enfants d'un accusé qui étoit véritablement coupable ([20]),

([17]) Et quels furent les arguments qu'on tiroit de la conduite privée des citoyens? La mère de Philon confia à un autre le soin de lui rendre les derniers devoirs. Donc la mère se méfioit de son fils. Or celui à qui ses parens même n'accordent pas leur confiance ne sauroit être honoré de celle de ses concitoyens! Lys. c. Philon. (Oratt. Att. T. I. p. 385 in.). Les discours de Démosthène contre Timocrate et Midias, celui d'Éschine contre Timarque, ceux de Démosthène et d'Éschine, l'un contre l'autre, sont pleins de traits de ce genre. ([18]) Plut. Arist. 4.

([19]) Isocr. de antid. (Oratt. Att. T. II. p. 351).

([20]) Lysias, pro Polystr. (Oratt. Att. T. I. p. 328 fin. 329 in.). Le même orateur assure qu'il est arrivé plusieurs-fois que des accusés, dont le crime étoit avéré, avoient été absous, ou (c'est le terme dont il se sert) avoient obtenu leur pardon, après qu'ils avoient démontré qu'eux-mêmes ou leurs ancêtres avoient bien mérité de la patrie. c. Nicom. (Oratt. Att. T. I. p. 373 in.) C'est toujours φείδεσθαι, συγγνώμης τυχεῖν.

ce qui explique comment l'un des plus grands orateurs d'Athènes ait pu dire que l'indulgence réciproque envers les crimes est la source de la concorde parmi les citoyens [21].

Et si encore le ressentiment seul ou la compassion inspiroient aux juges leurs sentences ! Mais que dirons-nous, lorsque nous verrons que les condamnations étoient souvent dans l'intérêt des juges, non seulement comme membres de l'état, mais même comme individus, puisque, hormis les amendes et les publications qui enrichissoient toujours la caisse publique, dont les juges eux-mêmes recevoient souvent du secours, on trouve des exemples de sentences en vertu desquelles le prévenu a été condamné à une amende à payer à chacun des citoyens en particulier [22].

L'administration de la justice à Athènes donnant occasion à satisfaire la cupidité et l'avarice.

On voit, par ces faits, qu'à Athènes l'administration de la justice étoit non seulement dépendante du souverain, mais qu'exercée par le souverain lui-même, elle devoit se ressentir fréquemment des mêmes défauts que nous avons observés dans la forme du gouvernement. Or, nous venons de voir comment les flatteurs du peuple abusoient des défauts de la constitution de l'état : voyons maintenant comment ces mêmes flatteurs abusoient des défauts dans l'administration de la justice.

Les mêmes orateurs qui proposoient des lois et donnoient des avis au peuple sur ses relations extérieures, pouvoient aussi, ou plutôt devoient aussi l'avertir, lorsqu'ils remarquoient quelque abus, quelque transgression de ces lois, et lui ouvrir les yeux, lorsqu'ils étoient persuadés qu'on lui donnoit des conseils imprudents ou pernicieux. Rien, en effet, n'est plus raisonnable, comme nous l'avons remarqué plus haut. Le législateur avoit voulu trouver un protecteur des lois et de l'ordre social dans

[21] Demosth. c. Aristogit. I. (Oratt. Att. T. V. p. 92).
[22] Voyez en un exemple Plut. Vit. X. Rhet. T. IX. p. 354.

chaque citoyen, et aucun de ceux qui se rappellent le discours de Démosthène contre Aristocrate, Timocrate, Midias, ne pourront nier que l'institution dont nous parlons n'ait souvent satisfait pleinement à ce but salutaire: mais cette même institution servit aussi à fournir de fréquentes occasions à des gens sans principes et sans moeurs, de satisfaire leur basse cupidité ou leur haine personnelle contre les hommes les plus innocents et les plus utiles à la patrie. Cet abus, quoique jamais inconnu à Athènes, commença surtout à se faire remarquer après que Gorgias de Léontium eut inspiré aux Athéniens du goût pour son éloquence artificielle, et eut commencé, avec d'autres hommes savants et habiles, à en enseigner les règles à la jeunesse athénienne. Nous aurons occasion, dans la suite, de parler de l'influence qu'exercèrent les sophistes sur la civilisation morale des Athéniens : il suffira, pour le moment, d'avoir fait observer que depuis qu'ils avoient appris à donner au mensonge un air de vérité, et à revêtir l'injustice des apparences de l'innocence et de l'équité, Athènes fut inondée d'une foule de gens pervers et malicieux qui, à l'aide de cet art trompeur, et abusant de la liberté accordée par la loi à chaque citoyen, attaquoient les innocents ou défendoient les coupables, soit pour faire leur profit de la timidité des uns et de la mauvaise conscience des autres, soit pour assouvir des sentiments de haine et de vengeance personnelles, ou même pour s'assurer de la faveur du peuple, en se rendant les instruments de son envie et de sa jalousie envers les grands hommes dont il redoutoit l'influence et le pouvoir.

Il est inutile de dire que c'étoient donc encore les riches que menaçoient les suites funestes de cet ordre de choses, que c'étoient les riches qu'attaquoient les calomniateurs avides, tant pour s'enrichir eux-mêmes que pour flatter le peuple, toujours jaloux de leur opulence, tandis que

la populace, vivant de ses oboles, n'avoit pas seulement rien à craindre de ces pestes de la société, mais s'attachoit même à eux, tant parcequ'ils sembloient embrasser la cause des pauvres que parceque chaque procès augmentoit ses revenus ([23]).

On croiroit à peine le sévère censeur des moeurs athéniennes, que nous avons eu occasion de citer déjà plusieurs fois et que nous devons citer partout où il est question de la vie tant sociale que domestique des Athéniens, on croiroit à peine le satirique Aristophane, lorsqu'en retraçant le portrait d'un de ces calomniateurs publics ou sycophantes ([24]), il le représente répondant, en riant, à la question, s'il est marchand ou laboureur, qu'il a un métier bien plus lucratif, celui de surveiller les affaires de l'état et des citoyens particuliers (c'est ainsi qu'il s'exprime), et démontrant ensuite que c'est par amour pour la patrie, par le désir de maintenir les lois qu'il s'efforce de déférer aux juges quiconque ose les attaquer ou se permettre quelque attentat contre la sûreté de l'état ([25]) : on croiroit à peine que l'impudence pût aller si loin, si nous n'avions l'éloquente invective de Démosthène contre Aristogiton, un de ces sycophantes habituels, qui en faisoit son oeuvre journalière de menacer de procès les riches innocents, pour les intimider et les forcer à lui payer une rançon, pour se délivrer de sa dangereuse

([23]) Voyez. à ce sujet, Isocr. de pace (Oratt. Att. T. II. p. 207.) et Mitford, History of Greece, T. V. p. 31. It was as dangerous to be rich under the athenian democracy as under the turkish despotism ; the same subterfuges were used to conceal wealth ; the same bribery and flattery to preserve it ; with this difference principally that, in Athens, the flattery was grosser, in proportion to the low condition of the flattered and their multitude, which so divided the shame that, equally in receiving adulation and committing iniquity, no man blushed for himself.

([24]) On sait que, suivant quelques uns, ce nom dérive des mouchards qui rapportoient aux magistrats les contraventions contre la défense d'exportation de figues. Plut de curios. T. VIII. p. 75.

([25]) Aristoph. Plut. 904 sq.

Le meilleur moyen de se prémunir contre ces brigands (car en effet ils ne méritent pas d'autre nom) étoit de s'attacher quelque jurisconsulte pauvre, mais habile et éloquent, qui pût au besoin prévenir une attaque projetée, par un coup de son côté qui déjouât les projets de ses ennemis ou les forçât à lâcher prise. C'est le conseil que donna Socrate à Criton, parcequ'il étoit persuadé (comme s'exprime Xénophon) que sans cela il est difficile pour un honnête citoyen de vivre tranquille à Athènes ([32]). Oui, souvent il étoit impossible de bien terminer son procès, quelque juste que fût la cause qu'on défendoit, sans invoquer le secours de ces mêmes chicaneurs, qui, par leurs artifices et leur impudence, paroissoient les seuls dispensateurs de la justice dans l'une des premières villes de la Grèce ([33]).

Que si cette liberté d'accuser, regardée comme le plus beau privilége du citoyen d'Athènes, donnoit souvent occasion à poursuivre les innocents, elle fut aussi souvent cause que les coupables restoient impunis. On sait, dit Démosthène, dans son discours contre Midias, qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui ne sont pas poursuivis devant les tribunaux soient pour cela innocents. Car celui qui manque du temps, de l'occasion, de l'éloquence, ne sauroit se venger des insultes ou des injustices qu'on pourroit lui faire ([34]), tandis que le cou-

([32]) Socrate compare ce jurisconsulte (Archédème) à un chien qu'on nourrit pour garder le troupeau contre les loups. Criton se trouva très bien du conseil de son maître, et il prêta souvent son chien à ses amis. Memor. Socr. II. 9. Ὡς χαλεπὸν ὁ βίος Ἀθήνησιν εἴη ἀνδρὶ βυλομένῳ τὰ ἑαυτῦ πράττειν. De même Ammonius, dans la vie d'Aristote: Ὅτι τὸ ἐν Ἀθήνησιν διατρίβειν ἐργῶδες. Il cite ici un passage du philosophe où celui-ci applique aux sycophantes le vers d'Homère: Ὄγχνη ἐπ' ὄγχνῃ γηράσκει, σῦκον δ'ἐπὶ σύκῳ. Vit. Aristot. p. 11. ed. 1605.

([33]) Isocrate reproche à Timothée de s'être imaginé avoir pu se passer de leur secours. Isocr. de antid. (Oratt. Att. T. II. p. 376, 377).

([34]) Demosth. c. Mid. (Oratt. Att. T. IV. p. 504).

pable, lorsqu'il est riche, ne craint ni les amendes, auxquelles il peut facilement satisfaire, ni la sévérité des juges, qu'il compte désarmer aussitôt par l'énumération des vaisseaux de guerre qu'il aura équipés, ou d'autres services qu'il aura rendus à l'état (35).

L'impudence des sycophantes alloit même si loin que, pour tromper les juges et pour donner aux autres un échantillon de leur pouvoir, ils s'accusoient réciproquement et se couvroient souvent mutuellement d'injures ostensibles, comme s'ils étoient ennemis déclarés, tandis qu'ils partageoient les dépouilles des pauvres citoyens qui, dupes de cette jonglerie, n'avoient cru pouvoir mieux faire que se confier à l'un d'eux, pour échapper aux poursuites de l'autre (36).

Philippe de Macédoine, dit Théopompe, fonda une ville, appelée Ponéropolis, ou la ville des mauvais sujets, où il envoya tous les sycophantes, tous les faux témoins, tous les parjures qu'il put attraper. Si ce rapport est exact, il faudra avouer que Philippe a rendu un véritable service à la Grèce (37). Malheureusement on ne voit pas qu'après Philippe les sycophantes fussent moins nombreux ou moins insolents qu'auparavant, au moins à Athènes.

L'administration de la justice à Athènes donnant occasion à satisfaire les inimitiés personnelles et le désir de vengeance.

On voit que l'administration de la justice à Athènes donnoit ample occasion à satisfaire la cupidité et l'avarice. Mais elle fournissoit aussi des moyens d'assouvir les passions haineuses et le désir de vengeance. Pour achever le tableau de l'état de la ci-

(35) Ib. p. 507. On se servit de cet argument pour persuader Démosthène d'arranger son affaire avec Midias pour de l'argent, et on lui fit observer que, si Midias fut condamné à une amende moindre peut-être que la somme qu'il avoit offert à Démosthène, il riroit sous cape d'en être quitte à si bon marché.

(36) Demosth. c. Theocrin. (Oratt. Att. T. V. p. 534 fin. 535 in.)

(37) Theopomp. fr. ed. R. H. Eysson. Wichers, p. 84. fr. 122.

vilisation morale des Athéniens, considérée sous un point de vue politique, il est absolument nécessaire de consacrer encore quelques moments au développement de cette dernière assertion, et d'autant plus qu'elle nous offre un point de comparaison assez important avec l'époque précédente.

Dans cette époque, parmi les traits caractéristiques de la moralité des Grecs, nous avons remarqué que le désir de vengeance ([38]) et la manière dont cette passion ignoble se présentoit alors, étoient effectivement propres à cette époque. Malheureusement, bien que, par les progrès qu'avoit faits la civilisation, elle se manifestât dans la suite sous un différent aspect et donnât rarement occasion à des scènes de désolation et de carnage telles que les siècles héroïques en avoient offert, la passion elle-même se montroit encore souvent dans son ancienne vigueur, et maintenoit dans l'esprit des Grecs la persuasion qu'on étoit obligé de poursuivre les ennemis de ses parents ou de ses amis, surtout lorsque la mort les avoit empêchés de se venger eux-mêmes.

La vengeance illégitime et surtout la vengeance exercée sur le meurtrier par la famille du défunt avoit été limitée, comme nous l'avons vu plus haut, dès ces siècles reculés, par des conventions concernant l'exil volontaire et la purification du meurtrier. Cependant le principe, ou, s'il faut le dire, le droit de vengeance avoit été reconnu jusques dans les lois qui, dans les républiques grecques, avoient succédé aux conventions dont nous venons de parler. A Athènes au moins le retour de celui qui avoit été exilé à cause d'homicide involontaire dépendoit de la volonté de la famille du défunt ([39]). Et que cette loi

([38]) Voyez T. I., p. 136 sq.

([39]) Voyez cette loi chez Démosthène, c. Macart. (Oratt. Att. T. V. p. 315. Il y avoit d'autres lois basées sur le principe de se faire droit à soi-même. C'est ainsi qu'il étoit permis d'aller pren-

n'étoit pas en contradiction avec les moeurs de la nation est prouvé clairement par un passage de Platon, où ce philosophe, célèbre par son humanité et sa modération, veut que le plus proche parent du défunt soit puni, lorsqu'il néglige de poursuivre le meurtrier, et où il cite non seulement l'opinion populaire que celui qui est tombé sous les coups d'un assassin le poursuit lui-même après sa mort, quand sa famille oublie de le venger, mais aussi la sentence des anciens prêtres qui porte que le coupable doit subir le mal qu'il vient de faire (40).

Par suite de ces opinions, la vengeance d'un ami, d'un parent ou d'un bienfaiteur étoit considérée non comme un droit, mais comme un devoir sacré, dont l'exercice pouvoit faire espérer l'approbation des hommes et la faveur du ciel. Ce sont à peu près les termes dont se sert Lysias, dans son discours contre Agoratus, qui, ayant fait condamner à mort, par une fausse accusation, un certain Dionysodore, celui-ci recommanda à son frère, à son neveu et à tous ses amis la vengeance de sa mort, et ordonna à sa femme enceinte, si elle accouchoit d'un fils, de lui dire, aussitôt qu'il seroit en état de le comprendre, qu'Agoratus avoit assassiné son père et que c'étoit à lui de tirer vengeance de ce crime (41).

dre un gage dans la maison de celui qui avoit été condamné à une compensation pécuniaire ou à une restitution de fonds à sa partie. Il n'est pas besoin de dire que cette loi ouvrit une large porte à toute sorte de violences. Aussi les discours des orateurs athéniens sont-ils pleins de questions de ce genre, surtout celui qu'on a attribué à Démosthène, contre Euergus et Mnésibule, où la loi mentionnée est citée (Oratt. Att. T. V. p. 371), et celui de Démosthène contre Nicostrate (ib. p. 464, 465), où il est question de quelqu'un qui, ayant pénétré dans la maison d'un autre, en enlève tout ce qu'il y trouve, et ravage encore le verger et le jardin.

(40) Plat. Legg. IX. p. 657 in. 659, surtout G. cf. 662. D. (φόνον φόνῳ, ὅμοιον ὁμοίῳ). Ce jus talionis est même étendu jusqu'aux animaux, p. 660. C.

(41) Lys. c. Agorat. (Oratt. Att. T. I. p. 263, 270 fin. 271 in.) Il y a dans le récit de cette scène attendrissante une simplicité

Or la même liberté d'accuser, qui fournissoit aux sycophantes l'occasion d'attaquer les citoyens tranquilles et innocents, devint aussi un moyen de vengeance dans la main de celui qui avoit à s'acquitter de ce devoir envers un parent ou un ami; et, lorsqu'il ne pouvoit plus le poursuivre à cause du crime même qu'il devoit venger, cette liberté devoit lui suggérer très naturellement l'idée de *chercher*, s'il n'avoit pas commis quelqu'autre crime ou quelque transgression des lois, qui lui donnât l'occasion de le faire condamner. Ce sont encore les ouvrages des orateurs d'Athènes qui prouvent, par les faits, la justesse de cette conclusion. Épicharès commence son discours contre Théocrine, en déclarant aux juges que le motif de son accusation est le désir de venger son père, que Théocrine avoit fait condamner à une amende de dix talents ([42]). Dans son discours contre Aristogiton (discours qui d'un bout à l'autre est l'expression du désir de vengeance le plus violent qu'on puisse s'imaginer), dans ce discours Démosthène emploie entr'autres l'argument suivant contre son ennemi: Le père d'Aristogiton a été condamné par les Athéniens. Or Aristogiton aime son père, ou il ne l'aime pas. S'il l'aime, il doit le venger sur ceux qui l'ont mis à mort, c'est à dire sur ses concitoyens. Par conséquent il ne peut pas les aimer; il doit être leur ennemi. S'il ne l'aime pas, il les aimera encore moins; car celui qui est insensible à l'amour filial ne sauroit être bon citoyen. Dans l'un et dans l'autre cas Aristogiton doit donc être l'ennemi de sa patrie ([43]). On voit bien, pour le dire en passant, que, comme les accusés s'adressoient souvent à la compassion des juges et à leur recon-

noble et même sublime, qui contribue beaucoup à augmenter l'horreur que l'atrocité du crime doit inspirer.

([42]) Demosth. c. Theocrin. (Oratt. Att. T. V. p. 523).

([43]) Demosth. c. Aristogit. (ib. p. 86).

noissance pour les bienfaits qu'ils avoient reçus d'eux ([44]), de même les accusateurs tâchoient de communiquer aux juges le désir de vengeance qui les animoit eux-mêmes, et de leur faire épouser leur cause, comme celle de l'état, ou, pour parler plus exactement, des juges mêmes auxquels ils s'adressoient ([45]).

Mais de la vengeance d'un autre à celle que nous croyons nous devoir à nous mêmes il n'y a qu'un pas, ou plutôt le sentiment de celle-ci est ordinairement bien plus vif que celui de la première.

Apollodore n'hésite pas à déclarer que le motif de son accusation est le désir de se venger de son ennemi ([46]). Diodore ([47]) et Timocrate ([48]) en agissent absolument de même. Stéphanus avoit fait condamner Apollodore à une amende de quinze talents, sentence qui l'avoit ruiné avec toute sa famille, ce qui fit que les amis de ce dernier vinrent le trouver et lui représentèrent (c'est lui-même qui nous informe de ces particularités) qu'il seroit le plus lâche des mortels, s'il ne se vengeoit pas d'une injustice aussi criante, et s'il ne se procuroit une compensation, comme à ceux qui devoient lui être aussi chers que la vie ([49]).

([44]) Voyez encore, à ce sujet, le même discours, p. 88. l. 76. p. 90. l. 81.

([45]) Aristogiton a voulu la ruine de sa patrie et de ses concitoyens. Leur malheur est son apanage. *Τὰ γὰρ τῶν ἄλλων κακὰ τῦτον τρέφει.* C'est bien là le caractère du sycophante! Que n'a-t-il donc pas merité de l'état. Jamais aucun des malheureux qu'il avoit accusé n'a trouvé de compassion auprès de lui : comment donc pourroit-il en espérer de la part de ses juges. Que l'indignation de l'oratenr est éloquente dans cet endroit sublime : *Ταῦτα γεωργεῖ, ταῦτα ἐργάζεται. —— ὁ τρισκατάρατος, ὁ κοινὸς ἐχθρὸς, ὁ πᾶσι δυσμενής, ὅτῳ μητὲ γῆ φέροι καρπὸν, μήτ' ἀποθανόντα δέξαιτο.* (Oratt. Att. T. V. p. 90.).

([46]) Demosth. c. Nicostr. (Oratt. Att. T V. p. 460).

([47]) Demosth. e. Androt. (ib. T. IV. p. 533).

([48]) Demosth. c. Timocr. (ib. T. V. p. 6).

([49]) Demosth. c. Neær. (ib. p. 543 fin. 544 in.) Voyez l'introduction entière à ce discours, et, au sujet de ce dernier trait, p. 547. l. 12.

Il arrivoit même quelquefois qu'on se servoit de ce moyen pour se défendre ou pour prévenir une condamnation, comme il est prouvé entr'autres par le discours d'Antiphon sur le choreute, où l'on trouve qu'Aristion et ses complices, ne sachant comment se purger des crimes dont ils avoient été accusés, imaginèrent d'accuser de meurtre leur accusateur, puisque, suivant la loi, cette accusation le privoit du droit de poursuivre l'action commencée ([50]).

Il résulte de ces faits que, si, dans les siècles barbares, appelés héroïques, on exerçoit le droit et le devoir de la vengeance par la lance et l'épée, on le faisoit, dans la république d'Athènes, qui se glorifioit de ses lois et de son amour pour la justice, par la langue et une bourse bien pourvue. Dans les siècles héroïques on plaignoit le vieillard qui n'avoit pas des fils robustes, l'enfant qui n'avoit pas de père, le foible qui n'avoit pas d'amis, pour le défendre. Il n'en étoit pas autrement dans la république qui tiroit sa gloire d'avoir fait connoître au genre humain le pain pour se nourrir et la justice pour maintenir l'ordre social. Voilà ce qui explique les fréquentes exhortations de Socrate, dans Xénophon, pour se faire des amis; voilà pourquoi il dit qu'on a plus de considération pour des frères unis par une amitié sincère que pour des gens isolés ([51]); voilà pourquoi, lorsque Aristippe lui manifeste son cosmopolitisme, il lui dit: Il est vrai, depuis que Sinnis et Sciron et Procruste n'existent plus, personne ne poursuit plus expressément les étrangers: mais, lorsque ceux qui jouissent de tous les avantages de l'ordre social dans des républiques gouvernées par de sages lois, dans des villes munies et bien pourvues

([50]) Antiphon, de Choreut. (Oratt. Att. T. I. p. 79 in.)
([51]) Xenoph. Memor. II. 3. 4.

d'armes et d'alliés, et qui sont entourés d'amis prêts à tout moment à les défendre, lorsque ceux-là même sont quelquefois les victimes de l'injustice, quel sort seroit donc le vôtre, si, dépourvu de toutes ces ressources, vous étiez partout où vous viendriez moindre que le moindre citoyen et une proie facile pour le premier malveillant qui voudroit vous attaquer ([52])! Voilà ce qui explique ces fréquentes disputes entre le Socrate de Platon et les sophistes sur l'éloquence et l'art oratoire. Voilà ce qui nous fait comprendre comment ce philosophe peut parler avec tant de mépris d'un des dons les plus précieux de la nature et auquel il avoit lui-même tant d'obligations. Voilà ce qui donne la raison de l'opposition constante de la philosophie et de la rhétorique, dans ces entretiens de Platon. La philosophie, dit Calliclès, lorsqu'on se consacre avec modération à son étude, n'est pas mauvaise en elle-même et va assez bien ([53]) à un jeune homme: mais elle ne convient aucunement à un homme âgé qui a des occupations bien plus sérieuses auxquelles il doit se consacrer tout entier, et qui, par une étude aussi peu convenable à son âge, se feroit à lui-même un tort dont les suites seroient difficiles à prévoir. Les philosophes ignorent les lois et les coutumes; ils n'entendent jamais les orateurs; ils ne vivent pas avec leurs concitoyens. Or donc, si par hasard ils doivent se montrer en public, ils ne peuvent manquer de se rendre ridicules, comme les hommes d'état sont évidemment déplacés dans les écoles des philosophes. Un homme fait qui s'occupe de la philosophie est aussi rebutant que celui qui bégaye comme un enfant. Ce défaut est excusé dans un enfant; il semble même ajouter à la naïveté et la simplicité propres à cet âge. De même l'étude de la philosophie est regardée comme

([52]) Xenoph. memor. II. 1. 14. ([53]) *Χαρίεν.*

un ornement de l'adolescence : mais que diroit-on du père de famille qui voudroit s'en occuper ! Le premier venu le dépouilleroit de son bien, de son droit de cité, pourroit lui ôter la vie même, sans qu'il pût y opposer la moindre résistance ([54]). Or, si l'on considère que ces hommes éclairés professoient en même temps les principes de politique dont nous avons parlé dans le deuxième chapitre, savoir qu'il est bien préférable d'être injuste plutôt que d'être la victime de l'injustice d'un autre, et que personne ne craindra de s'enrichir aux dépens d'autrui, s'il peut le faire impunément, on comprendra dans quelle vue Platon a composé l'ouvrage d'ailleurs assez singulier sur la République. On verra que ce n'est autre chose qu'une réfutation des principes moraux et politiques presque généralement reçus parmi ses contemporains ; on saura ce qu'il a voulu dire lorsqu'il déclare qu'il falloit ou que les philosophes gouvernassent l'état, ou que les magistrats fussent philosophes ([55]) ; et il deviendra clair comment, dans le Gorgias, qui, avec la République, est la source principale où il faut puiser sa morale, et la mesure, d'après laquelle il faut, à mon avis, juger tous ses autres ouvrages ([56]), il ait pu appeler

([54]) Il y a en termes propres : *sans qu'il fût en état de se donner secours à lui-même ni à aucun autre. Μήτε αὐτὸν αὑτῷ δυνάμενον βοηθεῖν μηδ' ἐκσῶσαι ἐκ τῶν μεγίστων κινδύνων, μήτε ἑαυτὸν μήτ' ἄλλον μηδένα·* Plat. Gorg. p. 296. 297. Je puis inviter mes lecteurs à lire ce raisonnement en entier. Il est très intéressant pour cette partie de nos recherches. On peut y ajouter le passage dans le sixième livre de la République, p 470. D. fin. E. in.

([55]) Plat. Rep. V. p. 466 B. Je dis *presque généralement reçus*, car Glaucon, après avoir entendu les opinions contraires de Socrate, déclare ouvertement que, s'il veut professer une semblable doctrine, il doit s'attendre à voir une foule de gens, et de ceux qui ne sont en aucune maniere les plus méprisables, jeter immédiatement leur manteau et se saisir de la première arme qu'ils pourrout trouver, pour fondre sur lui. ib. C.

([56]) Nous n'hésitons pas à y ajouter la septième lettre, attribuée

l'éloquence une *flatterie*, puisqu'il ne la considéroit que comme une arme dans la main des sophistes, qui prêchoient l'iniquité avec une impudence qui n'étoit égalée que par l'effronterie avec laquelle les hommes d'état se conformoient à leurs préceptes.

Jugement d'Aristote sur le gouvernement populaire, et spécialement sur celui d'Athènes.

On voit, par ce que nous venons de dire, quel fut le jugement de Platon sur les suites inévitables de la démocratie athénienne, et, pour peu qu'on veuille prendre en considération le but qu'il se proposoit, dans ses ouvrages, il seroit difficile, ce me semble, de ne pas être de son avis. Aussi ne fut-il pas le seul, parmi les anciens, qui en jugeât de cette manière.

En parlant des lois de Lycurgue et de la civilisation politique de Sparte, nous avons rendu compte des vues de quelques auteurs illustres de l'antiquité, pour donner à nos lecteurs la mesure d'après laquelle ils pourroient juger l'opinion que nous avons osé émettre sur ces institutions célèbres, opinion qui d'ailleurs, vu la différence entre nos idées politiques et celles des anciens, pourroit facilement être soupçonnée d'erreur ou d'inexactitude : la justice veut que nous en agissions de même à l'égard de la constitution et des lois de la république d'Athènes.

Le tableau que nous venons de tracer de la nature et des suites de cette liberté et de cette souveraineté du peuple

à Platon, car, quoiqu'il soit assez certain que cette lettre n'a jamais été écrite par ce philosophe, il faut cependant avouer que son auteur a admirablement bien saisi l'esprit de sa philosophie, surtout lorsqu'il le représente se vouant à l'étude de la philosophie à cause des injustices dont la vie politique et civile des Athéniens étoit pleine, dont le meurtre juridique de Socrate n'étoit pas une des moins éclatantes, et parcequ'il étoit persuadé *qu'il étoit impossible de vivre en sûreté à Athènes, sans le secours de puissants amis.*

qui ont été si souvent l'objet des éloges les plus magnifiques, et que nous célébrérions volontiers avec le même enthousiasme, si l'histoire ne nous en empêchoit, le tableau que nous venons de tracer nous a fait connoître quel fut le jugement des orateurs et des poëtes les plus illustres d'Athènes sur les défauts de la constitution de leur patrie et sur les abus qui en étoient les suites. Nous allons comparer avec ce jugement des orateurs et des poëtes celui des philosophes et des historiens.

Nous avons rendu compte de l'opinion de Platon sur l'abus de l'éloquence à Athènes. Ajoutons-y le jugement de ce philosophe sur ce genre de gouvernement en général. Il déclare que de toutes les formes possibles de gouvernement la monarchie légitime lui paroît la meilleure, et la monarchie illégitime la plus mauvaise, tandis que, en avouant que des formes illégitimes la plus supportable est la démocratie, il la regarde comme la plus insupportable des gouvernements légitimes (57).

Aristote, dont les vues sont d'ailleurs si différentes de celles de Platon, surtout en politique, montre, en plusieurs endroits de ses ouvrages, la même aversion pour les défauts de la démocratie athénienne. Car, bien qu'il ne désapprouve pas entièrement cette forme de gouvernement, il ajoute cependant avec prudence que la meilleure démocratie est celle où la population est composée en grande partie de cultivateurs, parceque ceux-ci ont rarement le temps de fréquenter les assemblées nationales; ce qui me semble signifier que la démocratie est bonne lorsqu'elle n'est plus démocratie (58).

La distinction qu'il fait entre la démocratie où le peuple lui-même est soumis aux lois et celle où les plébiscites

(57) Plut. Polit. p. 189 in.
(58) Aristot. Rep. VI. 4.

ont force de lois, me paroît plus judicieuse. Dans celle-ci, dit-il, les démagogues peuvent exercer leur influence, ce qui est impossible dans l'autre. Partout où la législation, la constitution elle-même, dépend de la volonté du peuple, le peuple est non seulement souverain, mais souverain absolu, et il devient facilement despote. Or les despotes aiment les flatteurs, le peuple souverain les démagogues. Développant ensuite cette comparaison du pouvoir illimité de la populace avec le gouvernement arbitraire d'un tyran, et des plébiscites avec les ordres du despote, il prouve clairement que l'intérêt des démagogues ne demande pas moins l'extension et la confirmation du pouvoir populaire que celui des flatteurs la grandeur et la gloire de leur maître absolu, et que, réciproquement, le peuple n'accorde pas moins sa confiance aux démagogues que le tyran aux flatteurs qui l'entourent, et il termine ces réflexions en déclarant qu'un tel gouvernement ne diffère pas essentiellement de l'anarchie, puisque sans lois tout gouvernement doit cesser ([59]). Dans un autre endroit il démontre que les démagogues et les flatteurs sont toujours des gens sans principes, qui ne voient que leur intérêt, ne pensent jamais à celui de leur maître qu'autant qu'ils y trouvent leur compte, et l'y sacrifient au besoin, sans hésiter un moment ([60]). Ces réflexions contiennent, à ce qu'il me semble, la condamnation pleine et entière de la constitution athénienne; car nous venons de voir que le grand défaut de la démo-

([59]) Aristot. Rep. IV. 4. (T. II, p. 278. A.) *Καὶ ἔστιν ὁ τοιοῦτος δῆμος ἀνάλογον τῶν μοναρχιῶν τῇ τυραννίδι· διὸ καὶ τὸ ἦθος τὸ αὐτὸ, καὶ ἄμφω δεσποτικὰ τῶν βελτιόνων, καὶ τὰ ψηφίσματα ὥσπερ ἐκεῖ τὰ ἐπιτάγματα· καὶ ὁ δημαγωγὸς καὶ ὁ κόλαξ οἱ αὐτοὶ καὶ ἀνάλογον.* Suivant Plutarque Dion, le défenseur de la liberté de Syracuse, étoit absolument du même avis que Aristote, puisqu'il refusa d'accorder à la démocratie illimitée le nom de *πολιτεία* et déclara qu'elle méritoit bien mieux d'être appelée un *παντοπώλιον πολιτειῶν*. (Dion, 53.).

([60]) Aristot. Rep. V. 11. (T. II. p. 308. C. D).

cratie illimitée, qu'Aristote désapprouve dans cet endroit, est justement l'essence de la démocratie d'Athènes. Aussi le philosophe se prononça assez clairement à ce sujet, lorsqu'entendant un jour cet éloge mille fois répété des Athéniens, qu'ils sont les inventeurs du pain et des lois, il répondit qu'il étoit vrai que les Athéniens avoient inventé le pain et fondé les lois, mais que, pour leur usage, ils ne s'étoient réservés que le premier ([61]).

Jugement de l'auteur de l'Axiochus et de celui de l'écrit sur la République d'Athènes.

Parmi les disciples de Socrate l'auteur du dialogue intitulé Axiochus et du petit écrit sur la République des Athéniens, attribué à Xénophon, ne méritent pas moins d'être mentionnés dans cet endroit. Le premier dépeint avec les couleurs les plus vives la vie misérable de ceux qui se chargent de l'administration des affaires publiques à Athènes, l'ingratitude du peuple envers ses grands hommes, ses emportements, son envie, sa cruauté, son ignorance ([62]).

L'écrit sur la République d'Athènes est d'un bout à l'autre une satyre des plus sanglantes sur le gouvernement de cette ville. L'auteur commence par avouer

([61]) Diog. Laërt V. p 118. B. C'est cette mobilité, cette inconstance de la constitution qui rend celle d'Athènes si inférieure au gouvernement de Sparte. A Athènes chaque jour vit éclore de nouvelles lois. A Sparte le principe fondamental de la constitution étoit de ne rien changer aux lois. *Τοῖς Λακεδαιμονίοις ȣ̓ πάτριον κίνειν τȣ̀ς νόμȣς.* Plat. Hipp. maj. p. 96 fin.

([62]) Simon. Socrat. dialog. ed. A. Boeckh. p. 116, 117. *Δῆμος ἀχάριστον, ἀψίκορον, ὠμὸν, βάσκανον, ἀπαίδευτον, ὡς ἂν συνηρανισμένον ἐκ σύγκλυδος ὄχλȣ καὶ βιαίων φλυάρων· ὁ δὲ τȣ́τῳ προσεταιριζόμενος ἀθλιώτερος μακρῷ.* Sentence qui cadre admirablement bien avec celle de Maxime de Tyr (Dissert. XIII. T. I. p 232. ed. Reisk.) : *Δῆμος χρῆμα ὀξὺ ἐν ὀργαῖς, ἰσχυρὸν ἐν ἐπιθυμίαις, ὑγρὸν ἐν ἡδοναῖς, δύσθυμον ἐν λύπαις, χαλεπὸν ἐν θυμοῖς* (Le peuple est un être emporté dans sa colère, violent dans ses désirs, dissolu dans ses plaisirs, lâche dans l'adversité, implacable dans sa haine), et avec ces paroles connues de Cornelius Nepos (Timoth III 5.) : Populus acer, subspicax, mobilis, adversarius, invidus etiam potentiae.

que, quant à la forme de gouvernement, il n'approuve pas le choix qu'en ont fait les Athéniens, puisqu'elle est celle où les fripons sont plus favorisés que les hommes de bien : mais que, puisqu'une fois ils l'ont choisie, il faut avouer qu'ils font tout ce qui est en leur pouvoir pour la maintenir ; et, en développant ceci, il trouve occasion d'énumérer tous les défauts dont nous nous sommes occupés jusqu'ici, répétant à tout moment la même réflexion ironique : Ce n'est pas louable, il est vrai, mais puisqu'une fois les Athéniens ont choisi cette forme de gouvernement, il faut bien qu'ils fassent ainsi, pour la maintenir. Il est difficile de faire un choix parmi le grand nombre de traits piquants dont cet écrit fourmille. Nous nous contenterons d'en donner un petit échantillon.

Partout, dit l'auteur, le mieux est l'adversaire de la démocratie ; car moins on trouve de licence et d'injustice dans un état, plus heureux en sont les membres : dans la démocratie, au contraire, la licence, l'injustice, l'ignorance, le désordre sont à leur comble. Car les pauvres, qui y ont la plus grande influence, emploient tous les moyens possibles pour améliorer leur condition. Or, on dira peut-être qu'on pourroit remédier à cet inconvénient, en n'accordant pas à tous également le droit de haranguer le peuple, mais seulement aux plus sages et aux plus honnêtes. Ceci cependant est une erreur des plus graves. Car si les hommes sages et honnêtes étoient les seuls qui pussent conseiller le peuple, il n'y auroit que leurs semblables qui y trouveroient leur compte, et il ne resteroit rien pour les amis du peuple : lorsqu'au contraire, comme cela se pratique ici, il est aussi permis aux fripons et aux mauvais sujets de prendre la parole, ceux-ci donnent des avis qui conviennent à ceux qui leur ressemblent, qui font de beaucoup la majorité. Un état ainsi constitué n'est pas le meilleur, il est vrai, mais c'est le meilleur

moyen de conserver la démocratie [63]. Le peuple sait très bien distinguer les fripons des hommes de bien, mais, bien qu'il le sache, il s'attache naturellement à ceux qui lui ressemblent le plus, puisqu'il est persuadé que ce n'est pas la vertu qui maintient la démocratie [64]. Encore, on a blâmé les Athéniens de ce que, dans les villes où viennent de naître des dissensions, ils prennent toujours le parti des plus méchants. Mais c'est encore à tort qu'on les blâme en ceci. Car s'ils prenoient le parti des plus vertueux, ils ne s'attacheroient pas ceux qui leur ressemblent le plus. Car il n'y a point d'état où les citoyens vertueux soient partisans de la démocratie : ce sont partout les méchants qui sont amis du peuple [65].

Je crois qu'on a allégué des raisons concluantes pour ne pas attribuer cet ouvrage à Xénophon ; mais, si les sentiments seuls qu'on y trouve développés pouvoient en ceci conduire notre jugement, il seroit difficile de trouver un auteur ancien dont la manière de voir convienne mieux avec les raisonnements dans cet écrit. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à ouvrir la Cyropédie, à l'endroit où le jeune Cyrus, voyant son grand-père et ses courtisans se démenant comme des furieux, dans leur ivresse, parlant et criant tous à la fois, dit que maintenant, pour la première fois, il comprend ce que signifie cette liberté de parler pour tous et sur tout [66].

De Plutarque. Il n'est pas étonnant peut-être que Plutarque, qui vivoit sous la domination des Romains, préférable sous plusieurs rapports à la liberté d'Athènes,

(63) Xenoph. Rep. Athen. I. 5 sq. *Ἔστι δὲ ἐν πάσῃ γῇ τὸ βέλτιστον ἐναντίον τῇ δημοκρατίᾳ· ἐν γὰρ τοῖς βελτίστοις ἔνι ἀκολασία τε ὀλιγίστη καὶ ἀδικία, ἀκρίβεια τε πλείστη εἰς τὰ χρηστά· ἐν δὲ τῷ δήμῳ ἀμαθιά τε πλείστη καὶ ἀταξία καὶ πονηρία.*

(64) Ib. II. 19.

(65) Ib. III. 10.

(66) Xenoph. Cyrop. I. 3. 10. *Τότε γὰρ δὴ ἔγωγε καὶ πρῶτον κατέμαθον, ὅτι τοῦτ' ἄρα ἦν ἡ ἰσηγορία, ὃ ὑμεῖς τότε ἐποιεῖτε· οὐδέποτε γὰρ ἐσιωπᾶτε.*

fût partisan de la monarchie; mais il est assez évident, par les raisons qu'il donne de ce jugement, que ce n'est ni l'exemple ni la coutume qui le lui ont dicté ([67]).

De Sextus Empiricus.

Parmi les auteurs plus récents, Sextus Empiricus, dans le second livre de son ouvrage contre la philosophie dogmatique, a combattu l'éloquence à peu près avec les mêmes arguments que Platon. Il déclare ouvertement que l'éloquence est l'ennemie des lois, et que la principale cause de la constance et de la stabilité des lois, chez les Barbares, est que cet art y est inconnu, tandis que, chez les peuples qui se cónsacrent à son étude, les lois changent journellement ([68]).

De Polybe.

L'un des politiques les plus consommés de l'antiquité, l'historien Polybe, compare la république d'Athènes à un vaisseau sans pilote, où, lors de la tempête, les matelots, animés par la crainte de la mort, réunissent leurs communs efforts pour se sauver, mais où, aussitôt que les nuages se dissipent, la discorde et le désordre renaissent, pour ainsi dire, avec le beau temps, et font souvent échouer le navire dans le port même ([69]).

De Dion Chrysostome.

Dion Chrysostome, dont la description de la souveraineté absolue du peuple a une ressemblance frappante avec celle d'Aristote, l'appelle un monstre horrible et multiforme, composé des parties les plus disparates et les plus hideuses d'autres animaux, un monstre auquel on ne penseroit pas même à opposer

([67]) Plut. de monarch. etc. T. IX. p. 288, 289. cf. reip. gerend. præc. p. 278. Il dit très à propos: *Αἱ μὲν γὰρ ἄλλαι πολιτεῖαι τρόπον τινὰ κρατούμεναι κρατοῦσι, καὶ φερόμεναι φέρουσι τὸν πολιτικόν.* Pour un Grec, Plutarque étoit cependant assez monarchal, au moins si le traité intitulé *ad principem ineruditum* est de sa main. Pour le prouver nous n'avons qu'à en citer ces paroles: *νόμος δὲ ἄρχοντος ἔργον* (T. IX. p. 120 fin. cf. p. 122 in.)

([68]) Sext. Empir. adv. Mathem. II. 34.

([69]) Polyb. VI. 44.

aucune résistance, à moins qu'on ne fût absolument privé de bon sens, ou, comme Persée ou Bellérophon, muni du secours immédiat des dieux immortels ([70]). Dans un autre endroit il n'hésite pas à déclarer que les Athéniens n'ont jamais connu la véritable liberté, mais que, vivant en effet dans la servitude. ils tâchoient encore de lui défendre l'entrée dans leurs murs par des fortifications et des armées. absolument comme le navigateur qui prendroit tous les soins possibles pour empêcher que les flots ne submergeassent son frêle esquif, tandis qu'ils y entrent d'en bas par les ouvertures dont il est criblé de toute part, et que, comme l'on raconte que les Troyens ont combattu non pour Hélène, qui étoit en Égypte, mais pour un phantôme, les Athéniens ont aussi combattu et affronté les plus grands dangers pour une liberté qui n'avoit aucune réalité ([71]).

Nous finissons par un mot de Démosthène, qui, condamné à l'exil par son ingrate patrie, élevant les mains vers l'acropole, le siége de la déesse la plus respectée des Athéniens, s'écria : ô Minerve Polias, comment se fait-il que tu te plaises à nourrir les trois animaux les plus hideux qu'on puisse s'imaginer, un hibou, un dragon et le peuple ([72])!

Effets funestes du pouvoir populaire dans d'autres états de la Grèce.

Ce que nous venons de dire sur la démocratie d'Athènes et sur son influence sur les moeurs de ses habitants, considérés comme citoyens, pourroit suffire pour fixer notre jugement à l'égard des démocraties grecques en général, puisqu'elles partageoient toutes, plus ou moins, des défauts que nous avons remarqués dans la constitution d'Athènes : mais nous serions injustes, si nous ne tâchions

([70]) Dio Chrysost. or. 32. (T. I. p. 666. ed. Reisk.) Πάνυ ποικίλον τε καὶ δεινὸν θηρίον.

([71]) Dio Chrysost. Or. 80 (T. II. p. 437).

([72]) Plut. Demosth. 26.

d'éviter jusqu'à l'apparence de partialité, en taxant spécialement les Athéniens de défauts qu'on pourroit retrouver dans la même mesure, et quelquefois même en plus grand nombre. chez d'autres nations; et nous désirons d'autant plus écarter tout soupçon à cet égard que les Athéniens ont été les seuls, d'après la réflexion très juste de Pausanias, qui doivent leur gloire et leur puissance à la démocratie [73]; réflexion qui doit déjà nous donner une idée défavorable des autres gouvernements populaires, puisque, avec les mêmes principes et les mêmes défauts, ils étoient loin de pouvoir se glorifier d'en avoir retiré les mêmes avantages.

Pour ne rien dire des suites funestes des dissensions et des guerres civiles, dans lesquelles les oligarques ne le cédoient certainement sous aucun rapport aux démocrates, nous n'avons qu'à rappeler à nos lecteurs ce qui arriva à Argos, pendant la guerre entre Sparte et Thèbes. Les démagogues y avoient si bien irrité la populace contre les hommes de condition, que ceux-ci, ne pouvant plus supporter les vexations et les oppressions auxquelles ils étoient continuellement exposés, prirent enfin la résolution de se délivrer de cette cruelle tyrannie, en renversant lé gouvernement populaire. Mais, bien que concertée avec beaucoup d'adresse, la conspiration fut découverte. Le peuple, furieux de cet attentat, commença par s'assurer de la personne des citoyens les plus riches et les plus illustres, et l'un d'eux ayant été forcé, par les tourments qu'on lui fit subir, à découvrir les noms des principaux chefs de la conspiration, on les condamna immédiatement à mort, sans leur donner le temps de se défendre, et, pour n'en laisser échapper un seul qui auroit pu avoir été soustrait à la vengeance du peuple par la

(73) Paus. IV. 35. 3. Nous sommes cependant loin d'approuver ce qu'il dit, dans le même endroit, sur la constance des Athéniens à conserver leurs lois.

bienveillance des délateurs, on rassembla tous les gens qui par leur aisance ou leur pouvoir s'élevoient au-dessus de la populace, au nombre de seize cent, et on les massacra tous, sans avoir trouvé en eux la moindre apparence de crime. Peu de temps après le peuple, ayant conçu des soupçons sur la bonne foi des démagogues, peut-être aussi se repentant de sa cruauté, sacrifia aux mânes de ses concitoyens, qu'il avoit fait condamner lui-même, les hommes auxquels il avoit jusqu'alors accordé toute sa confiance. Diodore, qui nous a conservé la mémoire de cet événement, le trouve si frappant qu'il attribue cette dernière particularité à l'intervention immédiate de la justice divine ([74]).

Les persécutions que Épaminondas et Pélopidas eurent à endurer à Thèbes, d'après le rapport de Plutarque, prouve que les démagogues n'y étoient pas moins dangereux et le peuple non moins injuste qu'à Athènes ([75]).

Lorsqu'à Tarente la liberté pour tous et en tout eut violé le droit des gens de la manière la plus grossière et la plus insultante, dans la personne de l'ambassadeur de Rome, les auteurs de ce fait honteux, pour échapper au juste courroux de la nation qu'ils avoient si cruellement outragée, et pour conserver pour eux-mêmes la permission de suivre leurs insensés caprices, persuadèrent au peuple de sacrifier la liberté et l'indépendance de la patrie à un monarque absolu, pour ne pas être écrasé par la vengeance des Romains ([76]).

Mais il n'y a peut-être point de république grecque où la licence et la cruauté d'une populace effrénée ne se montre sous des formes aussi révoltantes qu'à Syracuse.

([74]) Diod. Sic. T. II. p 48. ([75]) Plut. Pelop. 25.

([76]) Plut. Pyrrh. 13. Le récit de la manière dont Méton tâcha de convaincre le peuple de son erreur semble nous transporter tout d'un coup sur le marché d'Athènes.

Quelle ne fut pas l'ingratitude par laquelle on y récompensa les bienfaits et les mérites du noble Dion ! Quelles ne furent pas les calamités que s'attira la multitude insensée, en méprisant les conseils salutaires de cet homme sage et modéré (77) ! Quelle ne fut pas la perfidie du démagogue Héraclide, qui, tandis que, feignant de ne penser qu'au salut de la patrie, il excitoit le peuple contre Dion, la trahit secrètement au tyran exilé (78).

D'ailleurs les injustices des démocrates syracusains ont toujours un caractère plus cruel et plus farouche que celles des Athéniens. Quelles fureurs, quelles cruautés, quelles horribles séditions ! Tout, jusqu'au supplice bien mérité d'Héraclide, prouve que le bien même ne s'y opéra que d'une manière illégitime (79). Enfin les événements qui suivirent la mort du sage roi Hiéron prouvent évidemment que les Syracusains profitèrent aussi peu des leçons de l'expérience que les Athéniens. Nulle part peut-être l'histoire ne nous offre un exemple plus frappant de la confusion et des horreurs de l'ochlocratie, et personne ne lira sans doute la belle mais terrible description que donne Tite-Live du délire et des fureurs de la populace, sans approuver pleinement ses paroles, lorsqu'il dit : Voilà le peuple, il est humble esclave ou maître absolu. Il ne sauroit éviter les extrêmes. Il ne sauroit ni goûter la liberté ni en sacrifier une partie à sa sûreté, et jamais il ne lui manquent

(77) Plut. Dion, 40 sq. 44 sq. Diod. Sic. T. II. p. 94—97. Ce sont encore les démagogues qui animent le peuple contre lui.

(78) Plut. Dion, 49.

(79) Plut. Dion, 53. Il est même difficile d'excuser la conduite de Dion dans cette affaire. Il permit ce meurtre et s'en repentit lorsqu'il étoit trop tard (ib. 56). Cependant gardons nous de le juger d'après le récit de Cornelius Nepos On ne trouve rien chez cet auteur des motifs qui engagèrent Dion à en agir ainsi. On diroit même qu'il ait voulu représenter Héraclide comme un homme dont l'existence fut nécessaire à Syracuse, et que Dion fut le tyran qui causa sa chûte. Nulle part certes cette réflexion sur le malheur des tyrans n'est plus mal placée que dans cet endroit (Dion, VIII. 5).

des serviteurs indulgents qui flattent ses passions et qui excitent au carnage son instinct d'aveugle destruction ([80]).

Les faits épars que nous venons de citer au hasard peuvent nous convaincre que, si la république d'Athènes nous offre les exemples les plus nombreux des suites funestes de la démocratie, il faut l'attribuer en grande partie à la connoissance imparfaite que nous avons de l'histoire des autres états. Il est au moins remarquable que nous retrouvons partout, et même chez les Doriens, comme le prouve l'exemple de Syracuse, la même agitation, le même mécontentement, le même désir de l'indépendance, avec la même incapacité de la maintenir par une conduite sage et réglée, que nous avons observées chez les Athéniens, et que nous pouvons observer encore de nos jours chez les descendants de ce peuple remarquable, qui par les mêmes défauts ont souillé plus d'une fois une gloire justement acquise dans la défense de la plus juste des causes ([81]).

Quant aux siècles dont nous nous occupons dans cette histoire, c'est surtout le récit bien écrit de la retraite des dix-mille que nous devons à Xénophon qui nous en offre les preuves. Cette armée composée d'individus des diffé-

([80]) Liv. XXIV. 25. Hæc natura multitudinis est; aut servit humiliter, aut superbe dominatur. Libertatem, quae media est, nec spernere modice nec habere sciunt; et non ferme desunt irarum indulgentes ministri, qui avidos atque intemperantes plebejorum animos ad sanguinem et cædes irritent.

([81]) Il n'y a peut-être que la république de Rhodes qui fasse une exception à cette règle générale, mais nous avons trop peu de notions sur sa constitution pour oser prononcer sur les causes de cette différence. Toujours est-il vrai que les auteurs les plus illustres louent la sagesse aussi bien que le désintéressément de ces insulaires, par exemple Polybe (XXX. 5), tandis que tant leur conduite sage et modérée, dans les guerres qui les enveloppèrent de toutes parts après la mort d'Alexandre le Grand, que la vigoureuse résistance qu'ils opposèrent à Démétrius Poliorcète, à Mithridate et à Cassius, après la mort de César, prouvent évidemment que ces louanges ne sont pas exagérées.

rentes parties de la Grèce, ressembloit parfaitement à un état démocratique. On y retrouve les assemblées générales que nous avons déjà remarquées dans l'armée des Grecs devant Troye (82). L'armée entière prend des décrets et approuve les propositions qu'on lui fait par l'élévation de la main, comme dans les assemblées démocratiques (83). La composition irrégulière de l'armée de parties entièrement hétérogènes, et surtout le défaut de chefs, dans le commencement de la retraite, pourroient, il est vrai, servir à expliquer ces phénomènes en effet remarquables, mais il n'en est pas moins vrai que Xénophon, lorsqu'il étoit déjà général, soumit tout à l'approbation des soldats (84), et étoit responsable de l'exécution de son pouvoir, comme les magistrats d'Athènes, en sorte qu'un soldat osa l'accuser de l'avoir frappé injustement (85). Encore du vivant de Cyrus une révolte parmi les troupes faillit couter la vie au général-en-chef Cléarque (86). Une autre sédition qui se manifesta, lorsqu'on fut parvenu aux bords de l'Euphrate, devint tellement sérieuse que, si Cyrus n'eût interposé son autorité, elle se seroit terminée par une lutte sanglante, non seulement entre les soldats, mais même entre les chefs (87). Encore, quoiqu'ils entrevissent eux-mêmes la nécessité de se créer un général-en-chef qui pût régler seul l'ordre de la marche et à qui tous obéissent (88), cette persuasion même eut si peu d'influence sur leurs esprits turbulents qu'ils n'en continuèrent pas moins à délibérer, à prendre

(82) L'auteur emploie les mots *ἐκκλησιάζειν* et *συναγάγειν ἄγοραν* des réunions de l'armée, Xenoph. Anab. V. 6. 37 et V. 7.3.

(83) Ib. V. 7. 34. VII. 1. 32. VII. 3. 6, 14. Les Lacédémoniens s'adressent aussi à l'armée entière, comme à un état démocratique. VII. 6. 7 sq.

(84) Par exemple ib. III, 2. 31, 33, 37, 38. V. 1. 5 sq. V. 6. 33.

(85) Ib. V. 8. 1.

(86) Xenoph. Anab. I. 3.

(87) Ib. I. 5.

(88) Ib. V. 9. 18.

des résolutions, par exemple pour imposer des contributions aux villes par où ils prirent leur route, et (qu'on n'oublie pas ce trait) pour leur envoyer leurs propres généraux comme ambassadeurs, le tout accompagné de disputes et de querelles infinies, ce qui fit que, six ou sept jours après l'élection du général-en-chef, toute l'armée tomba dans une horrible confusion et finit par se partager en trois détachements, dont les Arcadiens et les Achéens se créèrent dix généraux pour exécuter les décrets de la majorité (89), ce qui n'empêcha pas que peu de temps après on ne fit une loi par la quelle on menaça de la peine de mort quiconque oseroit parler de partager l'armée (90). Enfin, afin qu'il n'y manquât aucun trait de ressemblance avec la démocratie, la plus noire ingratitude fut ici, comme partout ailleurs, la récompense du plus noble dévoûement et des mérites les plus signalés (91).

(89) Ib. V. 10. 4 sq. 9—12. L'ingratitude des volages Ioniens se réunit ici à l'orgueil des Doriens. Les Arcadiens et les Achéens, oubliant qu'ils doivent leur salut à la sagesse et à l'humanité de Xénophon, déclarent qu'il est honteux pour des Péloponnésiens et des Spartiates d'obéir à un Athénien qui lui-même n'avoit pas un seul soldat sous ses ordres.

(90) Ib. VI. 2. 11.

(91) Voyez avec quelle impudence ils accusent leur bienfaiteur, Xénophon, et avec quelle cruauté ils souhaitent la mort de celui à qui ils doivent la vie. ib. VII. 6. 9 sq. Pour achever le tableau, il faut encore lire le récit comique de ce fanfaron qui couroit le pays, pour offrir ses services comme général, si par hasard on avoit besoin d'un semblable personnage, et de la manière pitoyable dont il s'acquitta de ses promesses. ib. VIII. 1. 33—fin.

CHAPITRE VI.

Habitants des états grecs qui étoient placés hors de la communauté de droits et d'obligations civiques. — Ceux qui, s'élevant au-dessus de cette communauté, mettoient leur volonté à la place des lois. Les Tyrans. — Rapport du tyran avec la société. — Point de vue dont la société regardoit le tyran. La tyrannoctonie. — Ceux qui avoient été exclus de la communauté de droits et d'obligations civiques. Les esclaves. — Manière dont on les considéroit. — Et dont on les traitoit ordinairement. — Esclaves publics. — Inconvénients qui résultoient de cet état de choses. Transfuges. Révoltes d'esclaves. — Exceptions favorables à la règle générale, surtout à Athènes.

Habitants des états grecs qui étoient placés hors de la communauté de droits et d'obligations civiques.

Nous avons tâché de nous former une idée de l'ordre social dans les républiques grecques, d'après les deux phases principales dans lesquelles il s'offre aux regards de l'historien de l'humanité. Nous avons tâché de connoître la position politique des Doriens et des Ioniens; nous avons recherché les causes de la différence que nous avons remarquée sous ce rapport entre ces deux grandes portions de la nation grecque; nous avons examiné l'influence que cette position politique, que leurs notions de liberté et d'indépendance, de gouvernement et de félicité publique, pouvoient avoir et avoient eue effectivement sur la moralité de la nation; enfin nous avons tâché de retracer les suites que l'abus de principes d'ailleurs incontestables et fondés dans les droits naturels de l'homme et du citoyen, et les défauts inévitables de l'application de ces principes sur l'ordre social, imparfait par sa nature, comme le sont les hommes qui l'ont fondé et pour lesquels il est destiné, devoient avoir dans les républiques grecques, et auront partout où l'on oubliera que, pour réaliser

ces beaux rêves, il ne faudra pas seulement que, comme le veut Platon, les magistrats soient philosophes, mais que tous les membres de l'état soient sages et vertueux.

Dans un examen de la civilisation politique et de son influence sur la moralité d'une des nations modernes de l'Europe, notre tâche finiroit ici. Car tous les individus qui les composent, quoique liés par des liens bien moins solides que ceux qui formoient les rapports sociaux des états anciens, jouissent, pour ainsi dire, des mêmes droits et ont les uns envers les autres et tous envers l'état les mêmes obligations. Dans les républiques de l'ancienne Grèce il n'en étoit pas ainsi. Il y avoit fréquemment des hommes qui tendoient à s'élever, et qui s'élevoient en effet, au-dessus des lois et de l'ordre social; il y en avoit, au contraire, en grand nombre qui étoient placés à une très grande distance des citoyens, au-dessous des lois, c'est à dire en dehors de la communauté qui seule étoit regardée par les anciens comme l'état. Les premiers sont les tyrans, les autres les esclaves. Les premiers, disputant aux citoyens leur part légitime dans le gouvernement du pays, mettoient à la place de la loi leur volonté arbitraire. Les derniers étoient dépouillés par les citoyens non seulement de toute part dans le gouvernement, mais aussi de l'exercice de tous les droits civiques, de la libre disposition même de leur personne et souvent de leurs possessions. Ils étoient vis à vis des hommes libres ce que le tyran vouloit que les hommes libres fussent vis à vis de lui.

On sent aisément que nous ne pouvons pas passer sous silence ces deux classes d'habitants des anciens états si différentes l'une de l'autre. Car, si, dans un examen de la civilisation morale d'une nation, et surtout d'une nation ancienne, nous ne pouvons nous dispenser de la considérer dans ses rapports politiques, si, pour connoître la moralité de l'homme, il faut rechercher la mo-

ralité du citoyen, il est indispensable de s'occuper non seulement de ceux qui, renversant tout ordre social et s'affranchissant de toute obligation envers les autres, ne reconnoissoient d'autre loi que leurs propres caprices, mais aussi de ces infortunés pour qui l'ordre social n'existoit pas et en qui toute moralité civique consistoit dans l'obéissance aux ordres de leurs maîtres.

Ceux qui, s'élevant au-dessus de cette communauté, mettoient leur volonté à la place de la loi. Les Tyrans.

Nous avons parlé plus haut du droit du plus fort. Nous avons vu que ce droit, qui prit son origine dans la barbarie des siècles héroïques, se maintenoit, dans l'époque plus civilisée dont nous nous occupons maintenant, non seulement entre les différentes nations de la Grèce, mais aussi entre les membres de chaque état, et s'y exerçoit non seulement par la supériorité de forces matérielles, mais tout aussi bien par celle que donnoient la richesse, les talents, l'éloquence, l'influence de puissants amis ou la faveur du peuple. La tyrannie n'étoit autre chose que l'idéal réalisé de cette supériorité. Les lois, dit le sophiste dans Platon, ont été inventées par les foibles, comme une garantie contre la supériorité des forts. Par conséquent le fort étoit l'ennemi des lois, il les violoit, il les abrogeoit, s'il le pouvoit, il s'emparoit de tout, jouissoit de tout et réduisoit les choses à l'ordre naturel où elles avoient été avant les lois. Personne ne doute, dit Polus, que la vie la plus heureuse ne soit celle où l'on peut faire tout ce que l'on veut. Or c'est la vie du tyran, et voilà pourquoi une tyrannie est le bonheur suprême, un état digne d'admiration et d'envie [1].

[1] *Μακαρίον καὶ θαυμάστον.* Plut. Arat. 30. Ce fut cette seule apparence de grandeur et de félicité, sans aucun dessein d'avidité ou d'intempérance, qui avoit séduit Lydiade de Mégalopolis, pour s'emparer du pouvoir suprême, ce qu'il prouva par la suite en abdiquant, aussitôt qu'il eût appris à connoître la vanité du bonheur qu'il avoit cherché et obtenu. ib.

On voit par là la différence entre la tyrannie, dans les républiques grecques, et le despotisme oriental. Aristote les distingue avec sa subtilité ordinaire, dans son ouvrage sur la République. Le despotisme oriental, dit-il, est basé sur l'ordre social reconnu par ces peuples, et par conséquent légitime ([2]). Ce sont donc aussi les sujets qui, reconnoissant la légitimité de ce pouvoir absolu, s'y soumettent volontairement et gardent eux-mêmes le trône du monarque. La tyrannie est la suite d'une victoire remportée par un citoyen sur ses pairs. C'est la force qui les a contraints à s'y soumettre, c'est la force qui les maintient dans le devoir. Ce ne sont donc pas les citoyens qui gardent le trône, ce sont des troupes mercenaires qui préservent le tyran de la vengeance des citoyens, toujours prêts à le frapper ([3]). Le but du roi légitime est l'honnête, le but du tyran est ce qui plaît à lui-même ([4]).

Pour se former une idée de la manière dont les anciens regardoient ce pouvoir usurpé, on ne sauroit mieux faire que de consulter l'Hiéron de Xénophon et les soi-disantes Lettres de Phalaris. Le tyran a la pleine jouissance de tout le bonheur imaginable. Rien ne l'empêche de satisfaire tous ses désirs. Mais il ne jouit de ces avantages qu'à titre d'ennemi déclaré de la société. Car,

([2]) *Πάτριον* et *κατὰ νόμον*. Aristot. Rep. III. 14.

([3]) Aristot. Rep. III. 14. Il fait encore une distinction entre les tyrans et ces chefs de quelques républiques grecques qu'on appeloit Ésymnètes, et qui furent élus par le peuple, soit pour la vie, soit pour un temps déterminé, comme Pittacus à Mitylène. Il appelle cette magistrature *une tyrannie élective* (*αἱρετὴ τυραννίς*). Dénys d'Halicarnasse la compare très à propos à la dictature chez les Romains. Les plus proches en rang à ces Ésymnètes sont les rois des siècles héroïques, dont le pouvoir, comme celui des monarques de l'Orient, étoit héréditaire et légitime (*πάτριοι καὶ κατὰ νόμον*). Les derniers sont les rois spartiates, qui n'étoient autre chose que des généraux héréditaires (*στρατηγία κατὰ γένος ἀΐδιος*).

([4]) *Ἔστι δὲ σκοπὸς τυραννικὸς μὲν, τὸ ἡδύ· βασιλικὸς δὲ, τὸ καλόν*. Aristot. Rep. V. 10. (T. II. p. 304. E.)

quand même le tyran ne voudroit insulter personne ; quand même il seroit le plus sage et le plus tempérant des hommes, il est toujours en état de guerre avec tous les autres membres de l'état, par cela seul que le bien même qu'il fait ne se fait pas en vertu des lois, mais de par sa volonté arbitraire. Il *veut* faire le bien ou le mal, d'après sa fantaisie. La société ne *veut* pas lui accorder cette liberté. Il *veut* punir ses ennemis. Ses ennemis, quand même il les épargneroit cent fois, ne *veulent* jamais désister du droit de lui ôter la vie. Il *veut* faire du bien à ses amis. Ses amis ne *veulent* pas accepter des bienfaits qu'ils doivent à la volonté arbitraire d'un homme qu'ils regardent comme leur égal (5). Les autres membres de l'état prétendent que le pouvoir du tyran est illégitime. Le tyran, *voulant* maintenir ce pouvoir, prétend qu'il est obligé de les forcer à lui obéir et de les punir, lorsqu'ils manquent à ce qu'il appelle leur devoir, puisqu'autrement il ne sauroit être un moment sûr de sa vie (6). Voilà pourquoi *violence* et *cruauté* sont synonymes de *tyrannie*, car, sans elles, le tyran est sans cesse en danger de perdre son pouvoir (7) ; voilà pourquoi un tyran ne peut jamais abdiquer et retourner à la condition de simple citoyen, puisque, aussitôt qu'il se seroit démis de son pouvoir, chaque citoyen le poursuivroit et l'abattroit comme une bête féroce, par cette seule raison qu'il a été une fois l'ennemi des lois (8).

(5) Phalarid. epist. ed. Lennep. et Valcken. ep. 135. *Τὐμὸν ὄνομα, δὲ ὐδὲν ἕτερόν ἐστιν ἐκμελὲς, ἢ ὅτι νόμοις ὐ πείθομαι, νόμος δέ εἰμι τοῖς ὑπηκόοις.* ep. 143.

(6) Ib. ep. 145.

(7) Ib. ep. 79. *Κρατεῖν γὰρ ὐχι οἷόν τε τοιαύτης ἀρχῆς, ὠμότητι μὴ χρώμενον, ὐδ' ἔστιν ἐν τυραννίδι χρηστότης ἀκίνδυνον.*

(8) Phalarid. ep. 81. cf. 135. Je n'ai jamais douté que ces lettres de Phalaris ne soient de tout autre plutôt que du tyran d'Agrigente, mais celui qui les a écrites a admirablement bien saisi les rapports d'un tyran avec le reste de la société et le point de vue d'où on le considéroit dans les anciennes républiques.

On peut ajouter au portrait qu'ont fait du tyran Xénophon et l'auteur des Lettres de Phalaris celui qu'on trouve dans le sixième discours de Dion Chrysostome. Le tyran y est représenté comme l'ennemi du genre humain, comme dans un état de guerre perpétuelle avec tous les hommes, comme forcé de soupçonner jusqu'à ses amis et ses parents et obligé quelquefois à commettre des cruautés qu'il condamneroit sans doute lui-même, s'il n'en avoit besoin pour conserver son pouvoir et pour se préserver des dangers qui l'assiégent de toutes parts.

Rapports du tyran avec la société.

L'histoire confirme, par de fréquents exemples, le tableau tracé par les philosophes et les rhéteurs. Nous allons en rapporter quelques-uns, pour éclaircir d'abord ce que nous venons de dire de la position du tyran envers ses sujets, et ensuite ce que nous avons remarqué concernant le point de vue d'où ces sujets regardoient le monarque qui les avoit forcés à lui obéir.

Le pouvoir du tyran étoit illégitime. Les moyens qu'il employoit pour le maintenir ne l'étoient pas moins. Par la même raison le peuple qu'il venoit de subjuguer étoit aussi impatient de le dépouiller de ce pouvoir qu'il étoit attentif à le conserver. Voilà la cause des soupçons et des cruautés du côté du tyran, et de l'opinion généralement reçue par le peuple de la légitimité de tous les moyens possibles, même des plus illégitimes, pour ôter ce pouvoir usurpé et jusqu'à la vie à l'oppresseur de ses concitoyens. Développons d'abord la première partie de cette assertion.

L'histoire nous offre quelques exemples de tyrans qui ne gouvernoient pas seulement avec justice et équité, mais qui, par leur bienfaisance et leur générosité, avoient mérité l'amour de leurs sujets et l'admiration de la postérité. Tel fut Gélon, le tyran de Syracuse, tel, en partie au moins, Hiéron, son frère, tel Pisistrate, le tyran d'A-

thènes, tel Théron, le tyran d'Himère, dont Pindare a célébré les louanges (9). Quelques uns même, soit qu'ils fussent pénétrés d'un véritable amour pour les arts et les sciences, soit qu'ils affectassent de les favoriser, pour entourer leur règne d'un nouvel éclat, s'empressoient d'attirer à leur cour les philosophes, les poëtes, les artistes les plus illustres. Hiéron, Polycrate, les Pisistratides pourroient en offrir des exemples. Cependant, d'après ce que je sais, Gélon fut le seul qui, pour se maintenir contre ses ennemis, se livra lui-même sans gardes et désarmé au peuple qu'il avoit dépouillé de sa liberté. L'expérience réussit, et l'on en fut même si enchanté qu'on le fit représenter en statue, au moment où il commit cet acte vraiment audacieux (10). Mais je ne crois pas qu'il ait jamais trouvé des imitateurs. Aussi la plupart des tyrans savoient trop bien qu'ils n'avoient aucune raison de se confier à la générosité du peuple.

Tel fut le fameux Phalaris, dont la cruauté donna lieu à des traditions qui peuvent être considérées tant comme des représentations de l'injustice et de l'iniquité de ces usurpateurs en général, que comme l'expression de l'opinion de la multitude à leur égard (11).

Tel fut Dénys de Syracuse, dont le fils, émule du père, rassembla les jeunes filles des Locriens dans un grand salon, jonché de fleurs, où il les sacrifia toutes à ses brutales passions, insulte qui fut vengée par les Locriens, en faisant subir le même sort à la femme et aux filles du

(9) Ol. II. Plut. Parall. T. VII. p. 251. Diod. Sic. T. II. p. 400.

(10) Ælian. V. H. XIII. 37. De toutes les statues de tyrans, qui, dans la guerre entre Syracuse et Carthage, furent fondues, pour suppléer au manque de cuivre, la seule statue de Gélon fut épargnée. Dio Chrysost. or 37. (T. II. p. 111.)

(11) Son taureau est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler. Quelques uns font de lui un ogre qui arrachoit les enfants aux nourrices, pour les dévorer Clearchus ap. Athen. IX. 54. Héraclide de Pont le représente cuisant et rôtissant les gens (p. 32.

tyran, qu'ils massacrèrent ensuite avec une cruauté qui fait horreur ([12]).

Tel fut Agathocle, l'un des despotes les plus cruels et les plus perfides dont l'histoire ait fait mention, et dont les crimes portent l'empreinte d'un coeur non seulement endurci aux maux d'autrui, mais qui semble même se repaître de ses tourments, qui flatte ses victimes d'un vain espoir de salut, pour jouir avec d'autant plus de délices de leur déception et de leur désespoir, un monstre enfin qui fait évidemment le mal pour avoir le plaisir de le faire([13]).

Tel fut cet Alexandre de Phères, qui fit enterrer tout vifs ses ennemis, qui, après les avoir vêtus de peaux de lions et d'ours, s'amusa à leur donner la chasse et à les tuer à coups de flèches, et qui orna de fleurs et adora

ad calc. Crag. de Rep. Laced.). Dans les lettres qui portent son nom et où il est représenté d'ailleurs d'une manière très différente des traditions ordinaires, il avoue cependant lui-même qu'il a arraché les yeux à quelques-uns, qu'il a coupé les bras et les jambes à d'autres, qu'il en a crucifié, écorché, donné en proie aux bêtes féroces etc. ep. 13.

([12]) Ælian. V. H. IX. 8. Satyrus ap. Athen. XII 58. Il faut croire que ce récit est exagéré. Autrement il seroit difficile de trouver un exemple plus frappant de la haine envers les tyrans. On racontoit que ces infortunées furent mises en lambeaux, que la populace chargea d'imprécations quiconque ne lacéroit avec ses dents leurs membres palpitants, qu'on broya leurs os dans un mortier etc. ib.

([13]) Diodore décrit son histoire dans son livre dix-neuvième et son vingtième. Il ne peut se défendre de préparer ses lecteurs aux horreurs dont ils entendront le récit. Je ne connois point de tyran qui ait commis tant de crimes sans aucune nécessité, si nécessité y a d'en commettre jamais aucun : mais on sait ce que les ambitieux appellent des crimes nécessaires. Des populations entières furent cernées par ses soldats et massacrées, les villes les plus illustres remplies de meurtre et de carnage, sa propre armée et, ce qui est tout-à-fait inexplicable, ses propres fils livrés à la vengeance des ennemis, lorsqu'il ne voyoit plus moyen de se soutenir en Afrique. Toutefois l'éducation qu'il avoit reçue ne paroît pas avoir été très propre à lui inspirer des sentiments de vertu et d'humanité. Voyez Justin. XXII 1. Polyaen. Strateg. V. 3.

la lance avec laquelle il avoit massacré son oncle Polyphron ([14]).

Tel fut Cléarque, tyran d'Héraclée, qui ajouta aux cruautés qu'il commit envers les hommes le blasphème et l'irrision des divinités reçues ([15]), tel enfin, dans les derniers temps de la Grèce, Nabis de Sparte, dont Polybe rapporte des cruautés qui rendent les récits sur Phalaris presque vraisemblables et que nous ne répéterons pas, pour épargner la sensibilité de nos lecteurs ([16]).

Mais il ne sera certainement pas nécessaire de citer tous les exemples que l'histoire nous offre à chaque page. Ajoutons seulement que les traits qui signalent le caractère des tyrans se retrouvent dans ces usurpateurs qui se réunissoient pour subjuguer ensemble une république jusqu'alors indépendante, et qui par conséquent méritent le nom d'oligarques, dans la véritable acception du mot ([17]).

Nous avouons facilement que les récits concernant la cruauté et l'intempérance de ces tyrans sont souvent exagérés ([18]). Mais, si la saine critique, si l'humanité

([14]) Plut. Pelop. 29.

([15]) Memnon. Histor. Heracl. fragm. ed. Orell. cap. 1. Justin. XVI. 4, 5. Polyæn. Strateg. II. 30.

([16]) Polyb. XIII. 7 sq. cf. Diod. Sic. T. II. p. 570.

([17]) Que ces oligarques n'étoient guère moins tyranniques que les tyrans est prouvé entr'autres par l'exemple de ceux dont parle Théopompe (ap. Athen. X. 63), qui tiroient au sort les femmes et les filles des citoyens. Les trente oligarques auxquels les Spartiates livrèrent Athènes étoient des tyrans, comme ils en avoient le nom.

([18]) Nous nous contentons de citer ici les bacchanales d'Antheas de Lindus (Athen. X. 63), l'intempérance de Dénys, fils de ce Cléarque dont nous avons parlé plus haut, qui, par ses copieux repas, gagna tant d'embonpoint qu'il eût infailliblement étouffé, si les médecins n'eussent imaginé de le faire piquer avec des aiguilles, afin de ranimer et de soutenir ses forces vitales. Nymphis ap Athen. XII. 72. On comprend que quelques tyrans se réservoient le droit que nos prédécesseurs ont appelé droit du seigneur (Heracl. Pont. Polit. p. 30. ad calc. Crag. de Rep. Laced.), mais qui pourra

même nous engage à nous défier des rapports des auteurs anciens à cet égard, quoique l'exemple de quelques empereurs romains prouve assez ce que devient l'homme qui n'est retenu par aucun frein à suivre ses passions déréglées, ils peuvent au moins servir à démontrer la manière dont le peuple envisageoit ces usurpateurs [19], et, si nous n'en avions pas d'autres preuves, cela seul suffiroit pour expliquer les précautions que prenoient et que devoient prendre la plupart des tyrans pour se garantir des embûches dont ils étoient environnés de toutes parts et qui mettoient sans cesse leur vie en danger.

Ce sont encore les récits concernant ces précautions qui retracent avec précision les rapports du tyran avec la société et la manière dont il les envisageoit lui-même. La maison d'Alexandre de Phères étoit constamment entourée d'une garde nombreuse; sa chambre étoit gardée par un gros chien [20]. Dénys de Syracuse se bruloit la barbe, pour se soustraire aux tentatives de meurtre du barbier. Il avoit donné ordre qu'on n'admît personne dans sa présence, avant qu'il eût changé d'habits devant ses gardes. Ses plus proches parents n'étoient pas même exempts de cette formalité. Il disoit souvent qu'il se défioit plus de ses amis, qu'ils avoient plus d'esprit, parcequ'il ne falloit même que le simple bon sens pour préférer la condition d'un tyran à celle d'un esclave. On veut même qu'il en fit tuer un, seulement pour avoir rêvé qu'il attentoit à ses jours [21]. Aristippe, l'un des

croire à la cruauté horrible et impudente que le même auteur rapporte sur le compte de Pantaléon, tyran de l'Élide (ib p. 18).

(19) Quelle preuve plus frappante de la manière dont on considéroit les tyrans comme ennemis de l'humanité, que ce récit d'Élien, qui fait mention d'un tyran qui d'abord défendit à ses sujets de parler ensemble, ensuite de se faire des signes, et enfin de pleurer leur infortune. Ælian. V. H. XIV. 22.

(20) Plut. Pelop. 35.

(21) Plut. Dion, 10. Valer. Max. IX. 13. ext. 4.

tyrans que Aratus dépouilla de leur autorité, couchoit sur la trappe qui fermoit la seule entrée qu'avoit sa chambre. La mère de sa maîtresse retiroit le soir l'échelle qui lui servoit pour y monter, et la remettoit à sa place le lendemain ([22]). Les rois de Sparte, dit Isocrate, sont bien plus heureux que les tyrans, car celui qui tue un tyran est regardé comme le bienfaiteur de sa patrie, tandis que celui qui refuseroit de sacrifier ses jours, pour sauver ceux d'un roi de Sparte, est réputé plus méprisable et plus indigne de l'amour de ses concitoyens que celui qui abandonne son poste ou jette son bouclier ([23]). Le tyran, une fois maître du pouvoir, quand il voudroit même écouter la voix de la clémence et de l'humanité, est donc souvent contraint d'être cruel et sévère malgré lui, parcequ'il n'est jamais sûr de sa vie, sans son pouvoir, et jamais sûr de son pouvoir, sans renouveler sans cesse les moyens qui le lui ont fait acquérir. Dénys d'Halicarnasse le prouve par l'exemple d'Aristodème, tyran de Cumes, qui, après avoir obtenu le pouvoir suprême, tant par ses crimes que par sa valeur et la faveur du peuple, voulant compenser par un gouvernement doux et humain les maux qu'il avoit fait souffrir pour s'en rendre maître, devint la victime de sa clémence et fut tué par ceux qu'il avoit épargnés mal-à-propos ([24]).

([22]) Plut. Arat. 26. Dans un autre endroit (ad princ. inerud. T. IX. p. 125) il attribue cette invention à Aristodème, tyran d'Argos. ([23]) Isocr. de pace (Oratt. Att. T. II. p. 210).

([24]) Dion. Hal. p. 418 fin.—425. Wachsmuth regarde ce récit détaillé plutôt comme un tableau que comme un fait avéré par l'histoire. Quand même nous serions de son avis à cet égard, il faudroit toujours avouer que ce tableau n'eût pas un seul trait qui ne fût pas emprunté à l'histoire. On verra, en consultant l'ouvrage de ce savant (Hellen. Alterth. T. I. p. 274 sq.), que sa manière de considérer la tyrannie des anciens diffère beaucoup de la mienne. Il est même remarquable comment deux personnes peuvent envisager les mêmes endroits d'un oeil si entièrement différent. Je ne

Point de vue dont la société regardoit le tyran. La tyrannoctonie.

Telle étoit la position du tyran envers ses sujets. Son pouvoir, avons nous dit, étoit illégitime, et les moyens qu'il employoit pour le maintenir ne l'étoient pas moins. Mais aussi, par la même raison, le peuple qu'il venoit de subjuguer étoit aussi impatient de le dépouiller de ce pouvoir qu'il étoit lui-même attentif à le conserver. Nous avons signalé les suites naturelles de la première partie de cette assertion. Les dernières réflexions que nous venons de faire nous conduisent au développement de la seconde.

Détruire un pouvoir usurpé et ôter la vie à celui qui se l'étoit arrogé n'étoit pas seulement considéré comme une action légitime, mais même comme un mérite, comme un bienfait rendu à la patrie; et pour la délivrer de la servitude, pour rendre aux lois leur vigueur et leur autorité, tous les moyens possibles, les plus illégitimes même, étoient regardés comme permis et louables. Pour s'en convaincre on n'a qu'à voir la manière dont Plutarque parle de Pélopidas [25] et d'Aratus [26], qui faisoient la guerre aux tyrans. Élien croit que la providence divine, par un soin particulier pour le genre humain, empêche que la tyrannie ne devienne héréditaire, et détruit ordinairement la race im-

crois pas qu'il soit nécessaire de réfuter l'opinion de cet écrivain: le lecteur prononcera entre nous, et, pourvû qu'il veuille se donner la peine de lire les passages des auteurs anciens que je viens de citer, j'ose me soumettre avec pleine confiance à son jugement. Wieland, dans son Aristippe (T. IV. p. 45 sq), se montre aussi le défenseur des tyrans, par la manière en effet étrange dont il tâche de prouver que Dénys de Syracuse a été forcé par ses concitoyens à les asservir.

[25] Plut. Compar. Pelop. cum Marcello, T. II. p. 476. cf. Pelop. 31 fin. Sa mort, dit-il, fut d'autant plus glorieuse qu'il avoit perdu la vie en combattant les tyrans. *Τυραννοκτονίᾳ μεμιγμένην ἀριστείαν ἀριστεύων.* Plut. Pelop. 34.

[26] Dans le commencement de la vie d'Aratus.

pie de ceux qui osent ainsi affronter les lois divines et humaines ([27]). Et, lorsqu'on voit que les enfants même chargèrent d'imprécations l'usurpateur du pouvoir suprême, lors même qu'il l'employoit pour faire du bien à sa patrie ([28]), on ne s'étonnera pas des honneurs presque divins qu'on rendoit, à Athènes, à la mémoire des tyrannicides Harmodius et Aristogiton. Dans cette ville la loi ne permettoit pas seulement, mais ordonnoit expressément aux citoyens de tuer quiconque oseroit renverser le gouvernement existant ([29]). On ne pourra s'étonner que ce droit fut accordé aux citoyens, quand on verra le raisonnement en effet étrange de Polybe sur ce qui arriva à Aristomaque, tyran d'Argos. Suivant lui les Achéens avoient le droit de tuer Aristomaque, parcequ'il avoit mis à mort ses concitoyens. Et, quoique Aristomaque échappe d'abord à leur courroux, en se désistant de son pouvoir, ils rentrèrent dans leur droit, suivant le même auteur, parceque Aristomaque abandonna le parti d'Aratus et embrassa celui de Cléomène. Or, il faut observer que Aratus, pour ne pas céder à Cléomène, avoit invoqué le roi de Macédoine et étoit devenu par conséquent l'ami d'un monarque, d'un tyran (car ces mots étoient synonymes), et que Cléomène étoit le seul qui pouvoit sauver la liberté de la Grèce, et en effet le véritable ennemi de la tyrannie. Toutefois Aristomaque, étant tombé entre les mains des Achéens, expira dans les tourments qu'ils lui firent

([27]) Ælian. V. H. VI. 13.

([28]) D'après le récit d'Élien (XII. 9.), Timésias, tyran de Clazomènes, abandonna son pouvoir usurpé, dont-il ne se servoit cependant que pour faire du bien, lorsqu'il avoit entendu les imprécations que proférèrent contre lui les enfants dans une école, par devant laquelle il passa.

([29]) On trouve cette loi chez Andocid. de myst. (Oratt. Att. T. I. p. 111 fin. 112 in. *ὁ δὲ ἀποκτείνας τὸν ταῦτα ποιήσαντα καὶ ὁ συμβουλεύσας ὅσιος ἔστω καὶ εὐαγής.*

subir. Phylarque, dont nous ne connoissons l'ouvrage que par les extraits qu'en donne Polybe, extraits qui, pour le dire en passant, sont très propres à nous en faire déplorer la perte, Phylarque, tout Grec qu'il étoit, semble avoir senti toute l'injustice de ce procédé, ce qui donne occasion à Polybe, le même qui fait des réflexions si graves sur les devoirs de l'historien, de défendre la conduite des Achéens, en disant que Aristomaque, quand même il ne leur auroit donné aucun sujet de plainte, étoit digne du dernier supplice, à cause du pouvoir illégitime qu'il avoit usurpé dans sa patrie et des injustices qu'il y avoit commises. Le nom seul de tyran, dit-il, un peu plus loin, indique le plus haut degré d'impiété et contient en soi toutes les injustices et tous les crimes dont un homme soit capable ([30]). Pourquoi donc Aristomaque ne subiroit-il pas les tourments qu'il avoit fait subir à d'autres. Au contraire, on auroit raison de s'indigner, s'il fût mort sans avoir reçu la peine méritée par ses forfaits. Encore, comment peut on blâmer Antigonus et Aratus, pour avoir fait périr un tyran qu'ils avoient fait prisonnier, lorsque quiconque l'auroit tué et puni en temps de paix, eût mérité les éloges de tous les hommes de bien. On n'auroit pas dû lui faire subir sa peine en secret (l'impartial Polybe ajoute ceci, parceque Aristomaque avoit eu l'audace de se ranger du coté de Cléomène, ce qu'il ne peut lui pardonner), mais on auroit dû le faire expirer dans les tourments en public et à la vue

([30]) Polyb. II. 59. *Αὐτὸ γὰρ τοὔνομα περιέχει τὴν ἀσεβεστάτην ἔμφασιν, καὶ πάσας περιείληφε τὰς ἐν ἀνθρώποις ἀδικίας καὶ παρανομίας.* cf. Plut. Arat. 44., et de même chez les Romains, Cic. Off. III. 6. Hoc omne genus pestiferum atque impium ex hominum communitate exterminandum est. Et enim, ut membra quaedam amputantur, si et languere et tamquam spiritu carere coeperint, ne noceant reliquis partibus corporis: sic ista in figura hominis feritas et immanitas belluæ a communi tamquam humanitate corporis segreganda est.

de toute la Grèce, pour servir d'exemple à quiconque auroit voulu jamais commettre les mêmes forfaits ([31]).

Mais il n'étoit pas seulement permis de tuer les tyrans, comme les bêtes féroces, partout où on les trouvoit : il étoit même permis de le faire par tous les moyens possibles, même les plus illégitimes. Pour se former une idée des opinions des Grecs à cet égard, on consultera avec fruit les lettres probablement supposées de Chion, qui délivra sa patrie de la domination du tyran Cléarque. Ce Chion, jeune homme d'un caractère noble et vertueux, se trouvant à Athènes, écrit à son père pour le prier de persuader Cléarque qu'il ne se mêle nullement de la politique, et qu'il ne songe qu'à étudier la philosophie. Mentir au tyran c'est dire la vérité à la patrie ([32]). Chaque tyran, le juste aussi bien que l'injuste, doit être tué, par cette seule raison qu'il a le pouvoir d'être injuste ([33]). Dans une autre lettre, qu'il écrit lui-même au tyran, Chion lui dit que la philosophie lui enseigne de n'honorer pas seulement ceux qui ne lui font point de mal, mais de rendre même le bien pour le mal, non seulement de n'insulter personne, mais même de tâcher de changer en amis ceux qui nous insultent. Il va jusqu'à représenter la tranquillité d'âme comme une personne divine qui l'engage à ne pas abandonner son culte, puisque c'est par elle qu'il a appris à exercer la justice et la modération ; et tout cela ne sert qu'à empêcher Cléarque de voir qu'il fait justement le contraire de ce que la déesse lui avoit conseillé, suivant ses propres paroles ([34]).

C'est dans le même sens que Plutarque préfère la

([31]) Polyb. II. 60.
([32]) Chion. epist. ed. Orell. in Memnon. Heracl. fr. ep. 13, 15 in.
([33]) Ib. ep. 15. p. 178 fin. ὅτι ἔξεστιν αὐτῷ καὶ χαλεπῷ εἶναι.
([34]) Ib. ep. 16. p. 181. Voyez aussi la 17e lettre, dans la quelle il communique son dessein à Platon, son maître.

que autre personne ou de les vendre à tel prix qu'on jugeroit convenable. Mais, lorsque l'on considère que, ce principe une fois établi, le droit de propriété sur un homme n'étoit pas moins imprescriptible soit qu'on l'eût acquis par l'achât ou par la force des armes, et que celui à qui on proposoit une semblable acquisition, n'étoit pas tenu de s'informer de la manière dont la personne qu'on lui présentoit, étoit devenue la propriété de celui qui la lui offroit, on sentira aisément à quels abus ce droit du vainqueur, en apparence si naturel, dut donner occasion. Nous sommes obligés avec peine d'avouer que sous ce rapport, comme sous bien d'autres, on remarque un mouvement rétrograde très marqué dans la civilisation morale des Grecs, puisqu'il est très probable que, dans les temps héroïques, on n'employoit encore comme esclaves que ceux qu'on avoit forcés à mettre bas les armes, ou qu'on avoit trouvés dans une ville dont on se fut rendu maître, tandis que la coutume abominable d'acheter des hommes, comme l'on achète des bêtes ou des ustensiles, ne date que de temps postérieurs à ces siècles (39), et que, ce qui doit étonner encore davantage, les hommes les plus éclairés soutenoient cette injustice comme une chose très naturelle et très permise.

Manière dont on les considéroit.

Il y en avoit, à la vérité, quelques-uns qui reconnoissoient l'égalité primitive de tous les hommes (40); mais Aristote, qui cite cette opini-

(39) Théopompe rapporte que ce furent les habitants de l'île de Chios qui les premiers en donnèrent l'exemple, et Athénée, qui le cite, voit dans la révolte des esclaves qui troubla la tranquillité de cette île un juste châtiment de cette iniquité. Athen. VI. 88. Il paroît que ce ne fut que très tard que les Locriens et les Phocéens suivirent l'exemple des autres Grecs, à cet égard ib. VI. 86.

(40) Ceux qui, suivant Aristote, prétendoient qu'ôter la liberté à un de nos semblables étoit une action contre nature (παρὰ φύσιν); que, d'après la loi (νόμῳ), c'est à dire en vertu des institutions et des coutumes existantes, il y avoit bien une distinction entre les

on, prouve assez, par les réflexions dont il l'accompagne, que, bien qu'il avoue lui-même qu'on doit toujours regarder l'esclave comme un homme (41), il est cependant persuadé qu'il y a des hommes destinés par la nature à servir les autres (42). Aussi, suivant lui, la seule différence qu'il y ait entre l'esclave et un instrument ou un ustensile c'est qu'il est animé (43). La vertu ne lui est nécessaire qu'autant qu'elle peut lui être utile à bien servir ses maîtres. Quelques-uns même alloient jusqu'à refuser aux esclaves l'usage de la raison (44). L'esclave, au moins, doit être forcé à faire son devoir par des peines corporelles, tandis que l'homme libre se sent obligé par ses promesses et ses serments (45). La contrainte la plus forte pour l'homme libre est la honte, pour l'esclave il n'y a d'autre contrainte que le fouet (46). Platon prétend qu'un homme sensé ne doit jamais se fier à un esclave, et qu'il ne faut pas le contenir par des préceptes, comme l'homme libre, mais par des ordres (47). Il ne seroit pas difficile d'augmenter le nombre de ces citations, pour prouver combien cette opinion étoit généralement reçue

hommes libres et les esclaves, mais que, dans la nature, cette différence n'existoit pas, raison suffisante pour la condamner et pour la regarder comme une suite de la violence et de l'injustice. Aristot. Rep. I. 3.

(41) Ethic. ad Nicom. VIII. 13 fin.

(42) *Ὁ γὰρ μὴ αὑτȣ̃ φύσει, ἀλλ' ἄλλȣ, ἄνθρωπος δὲ, ȣ̔̃τος φύσει δȣ̃λός ἐστιν.* Rep. I. 4 fin. Voyez aussi cap. 5 et 6, ou l'on trouve entr'autres: *Ἔστι φύσει δȣ̃λος ὁ δυνάμενος ἄλλȣ εἶναι.*

(43) *Ἔμψυχον ὄργανον.*

(44) Aristot. Rep. II. 13. (T. II. p. 233. F. G. fin.)

(45) Antiphont. de Choreut. (Oratt. Att. T. I. p. 76). *Τοῖς μὲν δȣ́λοις τὸ σῶμα τῶν ἀδικημάτων ἁπάντων ὑπεύθυνόν ἐστι, τοῖς δ' ἐλευθέροις ὕστατον τȣ̃το προσήκει κολάζειν.* Demosth. c. Timocr. (ib. T. V. p. 51 in.).

(46) *Ἔστιν ἐλευθέρῳ μὲν ἀνθρώπῳ μεγίστη ἀνάγκη ἡ ὑπὲρ τῶν γιγνομένων αἰσχύνη — δȣ́λῳ δὲ πληγαὶ καὶ ὁ τȣ̃ σώματος αἰκισμος.*

(47) *Οὐ γὰρ ὑγιὲς ȣ̓δὲν ψυχῆς δȣ́λης — τὴν δὲ οἰκέτȣ πρόσρησιν χρὴ σχεδὸν ἐπίταξιν πᾶσαν γίγνεσθαι.* Leg. VI. p. 300.

et approuvée même par les philosophes les plus célèbres par leur sagesse et leur humanité : mais je ne crois pas qu'après avoir entendu Aristote, Démosthène et Platon, on exige d'autres preuves. Disons plutôt un mot sur la cause de cette erreur si déplorable et si déshonorante pour l'humanité.

Il n'y en avoit pas d'autre que la notion particulière de gouvernement propre aux Grecs. Dans les républiques grecques, même dans les démocraties les plus absolues, c'étoit la Loi qu'on regardoit comme le souverain, tandis que tous ceux qui remplissoient des charges publiques n'étoient considérés que comme les ministres et les serviteurs de ce souverain, charges auxquelles tous les citoyens, entre lesquels régnoit d'ailleurs une parfaite égalité, pouvoient prétendre à leur tour. Suivant les Grecs, l'état devoit se gouverner lui-même. Jamais on n'accordoit à personne le droit de le gouverner, d'après sa volonté ; et, sous ce rapport, nous osons dire que les Grecs n'avoient en effet aucune idée de gouvernement (48). Gouverner, régner, dans la véritable acception du mot, étoit chez eux absolument contraire à toute notion de légitimité. L'état avoit, pour ainsi dire, sa personalité morale, qui disparoissoit aussitôt qu'on le soumettoit à la volonté arbitraire d'un ou de plusieurs hommes non responsables de leur conduite envers la loi ou la masse des citoyens. Alors toute légitimité, toute liberté cessoit, suivant eux. Alors l'état étoit asservi, et ses membres étoient des esclaves, car, pour être libre, il falloit qu'on fût citoyen, et pour être citoyen, qu'on fît partie de cette personalité morale qu'on appeloit l'état, c'est à dire qu'on eût sa part au gouvernement. Que faire donc avec des gens qui n'avoient ni patrie, ni droit de cité, ni aucune part au gouverne-

(48) Voyez, à ce sujet, Heeren, Ideen, T. VI. p. 196.

ment? Qui n'est pas citoyen, n'est pas même un homme, il n'est rien qu'un instrument animé tout au plus.

Cependant il devoit y avoir toujours une grande différence entre ceux qui, dès leur naissance ou même avant leur naissance, avoient été destinés à cet état de servitude et ceux qui avoient perdu la liberté, soit par le droit cruel de la guerre, soit (ce qui arrivoit fréquemment) par la perte de leur qualité de citoyen (49). Et en effet, dans son ouvrage sur la République, Aristote fait une distinction très marquée entre les habitants de la Grèce qui avoient perdu leur liberté et les Barbares qui, comparés avec les Grecs, étoient à peine considérés comme des hommes. Aussi, quoique la distance entre le citoyen et l'esclave fût toujours immense, quiconque avoit quelque jugement ne pouvoit s'empêcher d'avouer que le même droit de la guerre qui avoit fait tomber son esclave entre ses mains, pouvoit le rendre lui-même l'esclave d'un ennemi plus fort ou plus heureux. Mais, depuis qu'on se fut accoutumé à voir le marché aux esclaves remplis d'infortunés qu'on pouvoit acheter comme des bêtes de somme, depuis que les enfants, dès leur plus tendre jeunesse, voyoient, dans la maison de leurs parents, des Phrygiens et des Cariens, soumis aux travaux les plus rudes et traités souvent avec une dureté qui fait frémir, les philosophes même les plus humains commencèrent à considé-

(49) Un μέτοικος qui négligeoit de payer les drachmes de sa contribution annuelle étoit mis à l'encan immédiatement. Le prisonnier de guerre qui, ayant emprunté de l'argent pour sa rançon, se trouvoit hors d'état de le rendre devenoit, par là même, l'esclave du créditeur. Demosth. c. Nicostr. (Oratt. Att. T. V. p. 463. 11.). Périclès, qui avoit fait une loi, suivant laquelle personne ne seroit considéré comme citoyen que celui dont les parents etoient tous les deux nés à Athènes, se vit forcé dans la suite de prier le peuple de changer cette loi, après qu'il eut vu mourir tous ses fils nés d'une Athénienne, afin que le seul qui lui restoit et qui n'avoit pas cet avantage, ne fût vendu comme esclave.

rer ces infortunés comme destinés par la nature à l'assujetissement et à la servitude. Et ceci, avouons le franchement, étoit la suite naturelle des progrès que l'amour du gain et l'inhumanité avoient faits parmi les Grecs, et par conséquent du mouvement rétrograde de la civilisation morale. Car, bien que l'on connût les esclaves dans les temps héroïques, je ne crois pas que jamais personne ne se fût avisé d'en parler de la manière dont s'exprimoient à leur égard les hommes les plus éclairés et les plus humains des siècles postérieurs, comme nous venons de le voir. Et encore, si, dans la manière de traiter les esclaves, on faisoit la distinction que ceux-ci observoient au moins dans leurs écrits!

Et dont on les traitoit ordinairement.

L'esclave n'étant pas considéré comme une personne, mais comme matière, comme propriété, on pouvoit en disposer comme de toute autre possession acquise légitimement. Dans le joli roman de Longus, Lamon et Myrtale, qui avoient eu soin de Daphnis, dès sa plus tendre enfance, qui l'avoient élevé comme leur fils et qu'il avoit régardé et honoré lui-même comme ses parents, deviennent ses esclaves, après qu'on eut appris le secret de sa naissance [50]. Non seulement par son habillement et sa manière de vivre [51], par le genre de noms qu'on lui donnoit [52], l'esclave étoit distingué de l'homme libre, mais il paroît même que, lorsqu'il étoit malade, ce n'étoit pas le médecin des hommes libres qui daignoit s'occuper de lui rendre la santé, mais que ce soin étoit uniquement réservé aux esclaves du médecin, hommes ignorants pour la plu-

(50) Long. Pastor. IV. p. 121. ed. Villoison. Il est dit expressément *qu'on lui en fit un cadeau.*

(51) On connoît la loi de Solon: *δοῦλον μὴ ξηραλοιφεῖν μηδὲ παιδεραστεῖν.* Plut. Sol. 1 fin.

(52) Les noms des esclaves devoient toujours être courts, et jamais il ne leur étoit permis d'en porter un qui fût propre à quelque homme libre connu.

part, et qui ne savoient de l'art de leur maître que ce qu'ils avoient pu en apprendre par hasard, en l'accompagnant auprès des malades ([53]), et, lorsque Aristote cite comme une particularité remarquable qu'à Syracuse il y avoit un homme qui enseignoit aux esclaves l'art de faire la cuisine, la manière de bien servir à table etc., il est facile de calculer quel a pu être le soin qu'on prenoit de l'instruction de ces infortunés ([54]). Il y avoit même des endroits où l'entrée de quelques temples leur étoit défendue, comme si les dieux immortels même imitoient l'orgueil et la cruauté des hommes ([55]), en sorte que Aristophane n'a certainement fait que suivre l'opinion populaire à cet égard, lorsqu'il représente Caron refusant de recevoir l'esclave dans sa barque avec son maître ([56]), comme si ces pauvres gens, opprimés et maltraités pendant leur vie, restoient encore separés de leurs maîtres après la mort, qui d'ailleurs fait disparoître toutes les distinctions de l'orgueil et de la vanité humaine.

Qui reconnoîtroit en effet les Grecs, si renommés par leur humanité (renommée dont certainement ils n'étoient pas indignes, si on les compare avec les autres peuples de l'antiquité, comme nous l'avons vu plus haut, et comme nous le verrons encore mieux dans la suite), qui reconnoîtroit les Grecs humains et compatissants à cette coutume généralement reçue, et dont non seulement personne n'a jamais révoqué en doute la justice, mais qui d'ordinaire est hautement approuvée par les écrivains les plus illustres, cette coutume de n'accepter

([53]) Plat. Rep. IV. p. 602. E.

([54]) Aristot. Rep. I. 7 fin. Il étoit defendu aux esclaves d'apprendre les arts qui, par cette distinction même, ont acquis le nom d'arts libéraux. Plin. H. N. XXXV. 36. 8.

([55]) Comme p. e. dans la fête de Junon, dans l'île de Cos. Macareus ap. Athen. VI. 81. cf. 82 fin. XIV. 44.

([56]) Aristoph. Ran. 192 sq.

jamais le témoignage d'un esclave devant les tribunaux, sans le soumettre à la torture. Chaque fois qu'on croyoit avoir besoin du témoignage des esclaves de sa partie, on pouvoit exiger que celle-ci les livrât à la torture. Chaque fois qu'on croyoit y trouver un moyen de confondre son adversaire, on lui offroit ses esclaves pour être interrogés de cette manière cruelle et inhumaine. Les discours des orateurs athéniens sont pleins d'exemples de ce fait d'ailleurs trop connu pour qu'il soit nécessaire d'y insister davantage (57). On n'y pensoit pas qu'on tourmentoit ainsi sans nécessité des hommes entièrement innocents; la seule précaution qui semblât nécessaire étoit d'avoir soin de ne pas pousser les tourments jusqu'au point qu'une mutilation incurable ou la mort en fût la suite, non par pitié pour les misérables qu'on maltraitoit ainsi, mais seulement pour ne pas priver de sa propriété le maître qui les avoit livrés à la merci de son adversaire. Ceci est évident, parcequ'une somme d'argent déposée en gage suffisoit pour lever toutes les difficultés (58).

(57) Nous nous contenterons de citer un exemple de chacun des deux cas, de la demande et de l'offre. La première se trouve chez Isée (de Cironis hæred. Oratt. Att. T. III. p. 97 fin.), l'autre chez Démosthène (c. Aphob. ib. T. V. p. 136. l. 25). Il vaut la peine de voir la réflexion que le même auteur fait à cet égard, dans le premier discours contre Onétor (ib. T.V. p.155.l.37.), réflexion qu'on retrouve à peu près dans les mêmes termes dans le discours d'Isée que nous venons de citer (ib. T. III. p. 98. l. 12). Le disciple a-t-il emprunté ce morceau à son maître?

(58) Aristoph. Ran. 631 sq., où l'on trouve en même temps une énumération des différents genres de tourments qu'on faisoit subir aux esclaves, que je ne répéterai cependant pas, dans cet endroit, pour épargner la sensibilité de mes lecteurs Dans le roman de Chariton Chérée emploie le fer et le feu pour forcer ses servantes à lui dire où l'on avoit caché sa femme, ce qu'elles savoient aussi peu que lui (Charit. de Chærea et Callerrh. I. 5. p. 12 in. ed. d'Orvill. et Reisk.). Il y a cependant un endroit d'Antiphon (Tetralog. III. Oratt. Att. T. I. p. 20 fin.) qui me paroît prouver qu'il y avoit des cas où l'on admettoit le témoignage d'un esclave sans le torturer,

Et nous n'avons encore rien dit jusqu'ici des traitements qu'avoient à subir ces malheureux de la part de leurs maîtres. La leçon que le poëte Ménandre semble donner à ses compatriotes, lorsqu'il met ces paroles dans la bouche d'une des personnes de ses comédies : Un esclave, tout esclave qu'il est, n'en est pas pour cela moins sensible ; nul n'est esclave de nature, il ne le devient que par l'envie du sort : cette leçon ne seroit probablement jamais donnée, si le poëte n'avoit su par expérience combien on étoit en général éloigné des principes qui semblent l'avoir dictée (59). On peut dire la même chose des leçons que donne Théano, fille de Pythagore, à Callisto, surtout parcequ'elle les accompagne d'une énumération de faits positifs qui ne nous permettent pas de douter de la justesse de notre conclusion. Théano assure qu'il y a des femmes qui, en refusant à leurs esclaves les aliments nécessaires, leur imposent des travaux qui surpassent leurs forces, que d'autres leur font endurer un traitement si dur et si inhumain que plusieurs de ces infortunées succombent sous le poids de leur misère, et que quelques-unes même, ne voyant d'autre terme à leurs maux, se donnent la mort volontairement, pour échapper au courroux de leurs maîtresses (60). Dans son traité sur la colère Plutarque fait

quoique je me voie obligé d'avouer qu'il m'est impossible de concilier cette assertion, dans l'acception générale qu'elle paroît avoir dans cet endroit, avec une centaine de passages connus d'autres auteurs.

(59) *Κἂν δοῦλός ἐστι, σάρκα τὴν αὐτὴν ἔχει*
Φύσει γὰρ οὐδεὶς δοῦλος ἐγενήθη ποτὲ
Ἡ δ' αὖ τύχη τὸ σῶμα κατεδουλεύσατο.

(60) Mulier. græc. fr. ed. J. F. Wolff. p. 232. On trouve même des fables parmi celles attribuées à Ésope qui semblent confirmer les faits que nous venons d'alléguer, comme celle de l'âne qui pria Jupiter de lui donner un autre maître, et qui, ayant obtenu ce qu'il avoit désiré, eut bientôt raison de regretter sa première condition (Æsop. fab. ed. C. E. C. Schneider, p. 58.), et celle

mention de gens à qui un plat gâté, un rôti mal apprêté, ou dans lequel on avoit oublié le sel, semble une raison suffisante pour faire punir leurs esclaves; d'autres qui ont toujours le fouet à la main, et dont la maison retentit des cris et des lamentations des esclaves fustigés et torturés pour la faute la plus légère (61); et le même auteur, tout en désapprouvant hautement ces cruautés, parle non sans satisfaction d'un passage d'Aristote où ce philosophe rapporte qu'en Étrurie on frappoit les esclaves au son de la flûte, ce qu'il approuve parcequ'ainsi on les punissoit avec méthode et d'une manière plus égale que si l'emportement ou la haine dirigeoit les coups (62). Certes, Alciphron n'a pas exagéré, lorsqu'il représente un esclave rempli de terreur à cause d'une faute si légère qu'à peine elle pouvoit mériter ce nom, et prenant la résolution d'abandonner tout et de se sauver par la fuite plutôt que d'attendre le retour de son maître (63); certes, Théophraste ne rapporte rien d'extraordinaire, lorsqu'il parle d'un homme qui avoue lui-même qu'un de ses esclaves a trouvé la mort sous les coups qu'il lui avoit fait donner (64).

Avouons toutefois que la coutume barbare de mutiler les esclaves au point de les rendre incapables à la propagation de l'espèce, appartient plutôt aux sérails des despotes de l'Orient qu'aux moeurs grecques. Périandre de Corinthe, il est vrai, envoya, à cette fin, trois cents Corcyréens à Alyattès, roi de Lydie, mais, quand même ce récit seroit plus avéré qu'il ne l'est en effet, ce ne fut toujours qu'un acte de vengeance, dont on ne peut rien conclure (65). Dans la suite les eunuques n'étoient

qui tend à prouver que la fertilité des esclaves n'est que surcroît de misère pour eux (ib. p. 70 in.).

(61) Plut. de ira cohib. T. VII. p. 808, 809, 814 fin. 815 in.
(62) Ib. p. 805 in. (63) Aleiphr. Epist. III. 22.
(64) Theophr. Charact. p. 485 fin. (65) Herod. III. 48 sq.

pas inconnus en Grèce ([66]), mais il ne paroît pas que les Grecs aient mutilé eux-mêmes leurs esclaves, ni qu'ils les aient jamais employé pour garder leurs femmes, comme le faisoient les habitants de l'Asie.

Esclaves publics. Il faut bien distinguer des esclaves ordinaires, et qui étoient la propriété des particuliers, ceux qui, soit par une soumission plus ou moins volontaire, soit par le droit de la guerre, avoient été réduits à la condition de serfs et étoient constamment considérés comme la propriété de l'état. Tels étoient les Mariandynes chez les Héracléotes, les Clarotes dans l'île de Crète, les Pénestes en Thessalie ([67]), les Léléges en Carie, les Bithyniens à Bysance et surtout les Hélotes en Laconie ([68]). Quelques-uns, comme les Mariandynes et les Pénestes, obligés à recourir à la pitié de leurs voisins, pour trouver de quoi subsister, se prêtèrent volontairement et sous certaines conditions aux services qu'on pourroit exiger d'eux; d'autres, comme les Hélotes, avoient été asservis par la force des armes.

Les Hélotes, qui nous sont le mieux connus, étoient des esclaves publics, et quoiqu'affectés au service des Spartiates en particulier, qui les employoient aussi pour labourer leurs champs, il leur étoit défendu de les mettre en liberté ou de les vendre hors du territoire de Sparte. Si les Spartiates avoient voulu s'en tenir à leur égard aux ordonnances en effet très modérées de leur législa-

([66]) Par exemple Plat. Protag. p. 195. C., où il est fait mention d'un portier, qui étoit eunuque. La manière dont Xénophon rapporte les motifs qui engagèrent Cyrus à mutiler ainsi ses esclaves ne semble pas indiquer une aversion très décidée pour cette barbarie. Cyrop. VII. 5. 59—65.

([67]) Athen. VI. 84, 85.

([68]) Ib. 101. Sur les différentes opinions concernant la dérivation du mot Hélotes, voyez Lachmann, Spartanische Staatsverfassung, p. 113, 114, qui préfère lui-même celle du mot ἕλος (marais), de sorte que Hélotes signifieroit les habitants des rives basses et marécageuses de l'Eurotas.

teur, le sort de ces serfs eût été sans contredit beaucoup plus supportable que celui des autres esclaves. Lycurgue n'avoit d'autre intention, à ce qu'il paroît, que de délivrer, par leur moyen, ses nobles citoyens de la nécessité de travailler, et de renforcer par eux les cadres de son armée; car (ce qui fait une différence très marquée entre les Hélotes et les autres esclaves) on les employoit aussi comme troupes armées à la légère. Encore avoit-il eu soin de déterminer la quantité de produits que chacun d'eux étoit obligé de rendre des terres qu'on leur avoit confiées, quantité qu'il avoit prudemment évaluée autant au-dessous de la valeur réelle que les laboureurs pouvoient toujours compter sur quelques avances, ce qui certainement ne pouvoit servir qu'à les encourager à faire leur devoir et à les reconcilier avec l'état de soumission auquel ils avoient été réduits (69). Il seroit même douteux, si l'on avoit voulu s'en tenir à ces précautions, si la condition des esclaves, vivant au sein de leurs familles, dans les vallées fertiles de la Laconie, n'eût été préférable à celle des maîtres, qui, lorsqu'ils ne trouvoient pas l'occasion de faire la guerre, ont dû s'ennuyer mortellement; et tout ce qu'on nous apprend du sort des autres serfs, surtout des Clarotes dans l'île de Crète, tend à confirmer cette opinion. Mais, lorsque les Spartiates commencèrent à opprimer et à tourmenter ces infortunés, lorsqu'ils envoyoient contre eux leurs jeunes gens pour leur donner la chasse, comme à des bêtes féroces, lorsqu'ils leur défendoient de s'amuser comme ils le jugeroient à propos, et les forçoient à s'enivrer, pour donner des leçons de tempérance aux grands de Sparte (70),

(69) Plut. Lacon. instit. T. VI. p. 890.

(70) Plut. Lycurg. 28. Nous aimons à croire, comme nous l'avons déjà dit plus haut, que ces détails sont exagérés, comme le pensent quelques auteurs modernes, mais la férocité naturelle de ces soi-disant champions de la liberté nous force à en supposer au

alors le sort de ces esclaves devint en effet digne de compassion et une satire amère sur la liberté tant vantée de la Grèce ; et, lorsque nous lisons que les Spartiates, craignant à bon droit la vengeance de ces infortunés, lors de la prise de Pylus par les Athéniens, après les avoir flatté de l'espoir de la liberté, massacrèrent ensuite ceux qui avoient témoigné être le plus sensibles à ce bonheur, persuadés (comme l'assure Thucydide) que ceux qui paroissoient le plus dignes de la liberté, devoient aussi être les premiers à se venger de leurs oppresseurs [71], lorsque nous rencontrons une si noire perfidie dans l'une des nations de la Grèce les plus jalouses de sa liberté, alors, en vérité, l'enthousiasme que nous avoient inspiré leurs belles actions commence à se refroidir, et il nous faut témoigner que les Spartiates eussent dû respecter un peu plus en d'autres ce qui leur paroissoit à eux-mêmes plus cher que la vie et digne d'être proposé comme le seul but de leur existence [72].

moins la possibilité. C'est avec plus de droit peut-être qu'on pourroit douter de la vérité des particularités rapportées par Myron de Priène (ap. Athen. XIV. 74.), qui assure que les Hélotes étoient fouettés regulièrement chaque année à des jours déterminés, *afin qu'ils n'oubliassent pas qu'ils étoient esclaves*, qu'on tuoit ceux qui paroissoient *trop* bien-portants, et que leurs maîtres encouroient une amende, lorsqu'ils avoient trop d'embonpoint : car, quoique, à en juger par la manière dont les Spartiates en agissoient avec leurs propres citoyens, ce traitement ne doive pas paroître trop cruel pour des esclaves, on pourroit cependant soupçonner la véracité de l'auteur, qui, en sa qualité d'historien des Messéniens, n'étoit certainement pas disposé à excuser les Spartiates.

(71) Thucyd. IV. 80.

(72) On sait que le savant Muller, dans son ouvrage sur l'histoire de la Grèce (Hellen. Stämme und Städte T. III. p. 40 sq.), a tâché de démontrer qu'une partie des rapports des anciens historiens sur l'injustice et la cruauté des Spartiates envers les Hélotes ne contient rien d'extraordinaire, ces barbaries n'étant autre chose que des coutumes généralement reçues parmi ces peuples, et que le reste est si absurde et si inhumain qu'il est impossible d'y ajouter foi. Je crois qu'on sera d'accord avec nous que la première excuse ne dit pas grand chose, et que, quant au dernier argument, il seroit

Inconvénients qui résultoient de cet état de choses. Transfuges. Révoltes d'esclaves.

Il n'est donc pas étonnant que les Hélotes et les esclaves en général ne manquèrent jamais de se prévaloir de chaque occasion qui se présentoit, pour obtenir, à leur tour, cet avantage si précieux pour leurs maîtres. Au contraire, nous aurions plutôt raison de nous étonner de ce qu'ils ne l'ont pas fait plus fréquemment que ne l'atteste l'histoire, à moins d'en chercher la cause dans l'horrible dépravation morale où ont dû tomber des êtres qui, bannis de la société humaine, tâchoient, par la plus honteuse fourberie, ou en flattant les goûts et les passions viles de leurs maîtres, de se dédommager, chacun en particulier, de la criante injustice dont on se rendoit coupable envers eux et de l'immense inégalité qui les séparoit de cette partie privilégiée du genre humain qui se réservoit seule tous les avantages de la liberté.

Cependant l'histoire fait foi que rarement le voisinage de l'ennemi, par exemple, présentoit aux esclaves l'occasion d'échapper à leurs maîtres, sans que plusieurs s'en prévalussent. Lorsque les Lacédémoniens eurent occupé et fortifié Décélie, le nombre des esclaves de l'Attique qui se réfugia dans le camp ennemi s'éleva, suivant Thucydide, à vingt mille et au-delà. Encore étoient-ce pour la plupart des ouvriers, ce qui prouve que ceux-ci ne désiroient pas moins de recouvrer la liberté que les

facile de répondre que l'histoire contient des événements et des particularités qui ne semblent pas moins difficiles à croire que l'embuscade des Spartiates, et qui n'en sont pour cela pas moins avérés. Au reste M Muller n'ose pas nier le fait rapporté par Thucydide (voyez la note précédente). Or il me semble que, ce fait admis, la difficulté dont parle cet auteur doit diminuer considérablement. Parmi les auteurs modernes Goguet (Orig. des loix, des arts et des sciences, T. V. p. 415 sq.) est un de ceux dont le jugement sur les Spartiates et surtout sur leurs cruautés et la rigidité pédantesque de leur discipline (c'est ainsi qu'il s'exprime) me semble le mieux fondé.

esclaves domestiques, bien que leur condition ait dû être bien plus supportable, sous plusieurs rapports (73). Lorsque les Athéniens bloquoient l'île de Chios et qu'ils eurent assiégé la ville, non seulement une grande quantité des esclaves de cette île, qui, comme le rapporte Thucydide, devoient endurer des traitements plus durs qu'à l'ordinaire, justement à cause de leur supériorité en nombre, passa du côté de l'ennemi, mais lui donna aussi plusieurs renseignements qui lui devoient rendre plus facile l'exécution de ses projets (74).

Quelquefois même les esclaves, incapables de supporter plus longtemps les mauvais traitements qu'on leur faisoit endurer, se réunissoient soit pour échapper à leurs maîtres, soit pour se venger de leur cruauté. C'est ainsi que, dans l'île de Samos, mille esclaves se réfugièrent ensemble dans les montagnes, d'où ils descendoient de temps en temps pour dévaster les champs de leurs maîtres et pour les attaquer eux-mêmes; ce qui fit qu'enfin ceux-ci furent obligés d'entrer en négociation avec eux et de leur accorder la liberté. On dit que ces esclaves furent les fondateurs de la ville d'Éphèse (75). Ce fut dans une occasion semblable que, dans l'île de Chios, un chef d'esclaves révoltés, qui s'étoit distingué par sa prudence et

(73) Thucyd. VII. 27.

(74) Thucyd. VIII. 40. On sent aisément que ces transfuges étoient toujours les bien-venus dans le camp ennemi, et qu'on n'y songeoit pas à leur dérober de nouveau la liberté qu'ils avoient ainsi obtenue par le fait, tant à cause des renseignements qu'ils pouvoient donner que du dommage que cette perte devoit toujours causer au parti contraire. Aussi Xénophon rapporte, comme une particularité digne de remarque, la conduite de Mnasippe, envoyé pour se rendre maître de l'île de Corcyre, et qui, ne sachant plus que faire des transfuges qui arrivoient journellement en grand nombre dans son camp, surtout à cause de la famine qui désoloit alors cette île, annonça qu'il feroit vendre comme esclaves ceux qui se présenteroient dans la suite. Xenoph. Hellen. VI. 2. 15.

(75) Malacus ap. Athen. VI. 92.

sa valeur, promit aux habitants, qui se virent de même forcés à accepter les conditions qu'il leur fit proposer, d'examiner la cause de chaque transfuge qui se présenteroit à lui, sous condition de pouvoir le retenir dans son camp, lorsqu'il se seroit convaincu de la légitimité de ses plaintes, et avec promesse de le renvoyer, dans le cas contraire; ce qui non seulement diminua considérablement le nombre des transfuges, mais rendit aussi plus fidèles à leur chef les esclaves qui avoient déjà recouvré la liberté, et beaucoup plus supportable le sort de ceux qui se trouvoient encore auprès de leurs maîtres. Et cependant, malgré cette convention, les habitants de Chios ne cessèrent pas de mettre à prix la tête de l'homme qui, par sa modération, leur rendit en effet des services importants. L'historien Nymphodore, dont nous tenons ce récit, ajoute que le chef dont nous venons de parler sacrifia sa vie à un jeune homme qu'il chérissoit, pour faire sa fortune, en lui faisant obtenir le prix qu'on avoit promis à celui qui le livreroit mort ou vivant dans les mains des magistrats de Chios. Cette histoire semble un peu romanesque, à la vérité, mais nous ne pouvons nous défendre de reconnoître l'esprit humain et religieux des Grecs dans le trait suivant, qui termine ce récit. Les Chiens, dit Nymphodore, consacrèrent la mémoire de ce brigand honnête, en faisant des sacrifices à ses mânes, sous le nom de *Héros Bienveillant;* et, de son coté, le Héros ne manquoit jamais d'apparoître en songe aux Chiens pour les avertir de la perfidie de leurs esclaves, tandis que ceux-ci, lorsqu'ils avoient eu le bonheur d'échapper à leurs maîtres, lui offroient les prémices du butin qu'ils venoient de faire (76).

(76) Ap. Athen. VI. 89, 90. Il est dommage que nous ne connoissions pas mieux ce Nymphodore, pour savoir si nous avons raison de nous fier à son récit.

Si les esclaves ordinaires ne se révoltoient pas toutes les fois que les cruautés de leurs maîtres sembloient devoir les exciter à la vengeance, il faut en chercher sans doute la cause dans le défaut d'union et dans la difficulté de concerter ensemble les mesures nécessaires pour recouvrer la liberté. Les Hélotes, qui vivoient ensemble à la campagne ou dans les petites villes de la Laconie, libres de ces entraves, ne manquoient presque jamais de saisir l'occasion favorable pour se venger des outrages humiliants qu'ils enduroient journellement. Or ces occasions étoient toujours les calamités publiques qui affligeoient leurs maîtres (77). Lors du tremblement de terre qui, sous le roi Archidamus, renversa presque la ville entière de Sparte, les Hélotes se levèrent en masse pour profiter du désordre que causa ce désastre, et pour donner à leur tour la chasse à leurs maîtres inhumains, lorsqu'ils s'enfuyoient de leurs demeures bouleversées (78). Lorsque les Athéniens eurent occupé Pylus (79), les Hélotes, et, lorsque Épaminondas conduisit son armée jusques sous les murs de Sparte, les Périoeces même se rangèrent en grand nombre du coté de l'ennemi (80), et telle étoit en général la terreur que ces révoltes inspiroient aux Spartiates, qu'on jugea nécessaire d'insérer dans le traité de paix dont Nicias fut le négociateur, un article suivant lequel les Athéniens s'obligèrent de leur prêter du secours toutes les fois que les Hélotes feroient des tentatives violentes pour s'affranchir du joug qui leur avoit été imposé (81). Ils auroient pu trouver une garantie bien plus sûre dans une conduite plus humaine envers ces pauvres infortunés, comme le prouve la paix perpétuelle qui régnoit dans

(77) Aristot. Rep. II. 9. Ὥσπερ ἐφεδρεύοντες τοῖς ἀτυχήμασι διατελοῦσι. (78) Plut. Cimon, 16. (T. III. p. 219).
(79) Thucyd. V. 14. (80) Plut. Ages. 32.
(81) Thucyd. V. 23.

l'île de Crète entre les maitres et les esclaves. Car, quoique Aristote, qui en parle, croie devoir l'attribuer à l'isolement de ces insulaires, qui n'étoient pas, comme les Spartiates, environnés de nations jalouses de leur pouvoir et toujours prêtes à recevoir leurs esclaves fugitifs, en les encourageant continuellement à se révolter contre leurs maîtres, je crois plutôt qu'il faut en chercher la cause dans la conduite prudente et humaine des Crétois, qui, comme l'assure Aristote lui-même, accordoient tout à leurs esclaves, à l'exception de l'usage des armes et la fréquentation des gymnases ([82]), tandis que les Spartiates, par une témérité en effet inconcevable, mettoient les armes à la main à des hommes qu'ils maltraitoient d'ailleurs d'une manière si cruelle, et leur accordoient une place dans les rangs de leur armée, en sorte que, si nous ne considérions la grande différence qu'il y avoit entre les soldats pesamment armés et ceux qui n'étoient qu'armés à la légère, et le respect qu'avoient les Hélotes pour le courage et l'habileté de leurs maîtres, il faudroit s'étonner que l'armée des Spartiates n'ait été souvent détruite entièrement par ses esclaves ([83]).

Exceptions favorables à la règle générale, surtout à Athènes.

Cependant les Crétois n'étoient pas les seuls qui fissent une exception favorable à la manière inhumaine dont on traitoit ordinairement les esclaves en Grèce. Ce n'étoit pas dans l'île de Crète seulement qu'on célébrât des fêtes dans lesquelles on accordoit une liberté momentanée aux esclaves, comme à Rome, dans les Saturnales: à Trézène les esclaves étoient servis ou au moins régalés par leurs maîtres, pendant une festivité qui duroit plusieurs jours, et on leur permettoit de prendre part aux amusements et aux

([82]) Aristot. Rep. II. 6.

([83]) Dans la bataille de Platée 5000 Spartiates étoient accompagnés de 35000 Hélotes.

jeux des hommes libres [84], On nous apprend la même chose de la fête que les Thessaliens célébroient à la mémoire de l'éruption du Pénée par la vallée de Tempé, qui transforma la Thessalie d'un énorme marais en une vallée riante et fertile, et dont la nouvelle fut apportée par un esclave à Pélasgus, qui régnoit alors dans cette province. Cet esclave s'appeloit Pélorus, et après lui la solennité reçut le nom de Peloria [85]. A Smyrne les femmes esclaves avoient la permission de s'habiller comme leurs maîtresses, dans une fête instituée pour conserver la mémoire de la fidélité de ces servantes, qui, lors du siège de la ville par les Sardiens, ceux-ci ayant exigé des Smyrnéens qu'ils leur envoyassent leurs femmes, s'étoient rendues dans le camp ennemi, vêtues comme des femmes libres, et avoient ainsi donné à leurs maîtres l'occasion de surprendre les Sardiens et de les forcer à lever le siège [86].

On conçoit aisément, à la verité, que les esclaves n'auront pas abusé de cette grandeur passagère, mais il est cependant probable que de telles institutions peuvent avoir eu une influence favorable sur la conduite des maîtres envers leurs domestiques, pour ne pas dire que l'apparence même de liberté qu'on leur accordoit est déjà un argument favorable pour l'humanité de ceux qui se privoient ainsi volontairement pour quelque temps de leurs serviteurs.

Mais c'étoient surtout les Athéniens qui, sous ce rapport, comme sous tant d'autres, surpassoient les autres Grecs en clémence et en humanité. A Athènes le meurtrier d'un esclave étoit puni aussi sévèrement que celui

(84) Carystius ap. Athen. XIV. 44.

(85) Bato ap. Athen XIV. 45. Il paroît que les esclaves avoient aussi beaucoup de liberté dans la fete qu'on celébroit en Attique à la campagne, en l'honneur de Bacchus (*Διονύσια κατ' ἄγρον*). Plut. non suav. viv. sec. Epicurum, T. VI. p. 517 fin.

(86) Plut. Parall. T. VII. p. 242.

temps postérieurs à l'époque dont nous nous occupons dans ce moment, les épigrammes de Crinagoras sur la mort de son esclave [96], et celui de Diodore sur le malheur arrivé à l'enfant d'une esclave [97] peuvent être cités comme des preuves que ce n'étoit pas le siècle de Pythagore ni ses disciples seulement, qui se distinguoient favorablement à cet égard, tandis que l'expression d'attachement et de fidélité qu'on trouve dans l'épitaphe attribué à Dioscoride [98], et surtout dans celui dont Apollonidès fut l'auteur, qui paroît avoir pour sujet la générosité d'un esclave qui avoit fait le sacrifice de sa vie pour sauver celle de son maître [99], semble prouver l'influence favorable que l'humanité et la bienveillance pouvoient avoir sur les domestiques, dont d'ailleurs l'histoire offre un exemple éclatant dans la noble conduite des esclaves de l'île de Chios, qui, quoique provoqués par une ordonnance de Philippe, fils de Démétrius, qui, pour se rendre maître de cette île, avoit donné aux esclaves la permission d'épouser leurs maîtresses, ne se permirent pas seulement la moindre liberté envers elles, mais leur prêtèrent fidèlement la main pour repousser l'ennemi, en sorte que, par leur courage et leur persévérance, ils réussirent enfin à forcer le roi à renoncer à son entreprise [100].

Cependant, quoiqu'il soit à présumer que l'habitude et l'occasion de se dédommager aux dépens de leurs maîtres de la contrainte dans laquelle ils vivoient, et que la coutume de donner aux esclaves ouvriers une légère rétribution journalière auront contribué beaucoup à adoucir le sort de ces hommes d'ailleurs si infortunés, pour ne pas dire qu'il est assez probable qu'il y en ait eu parmi

[96] Anthol. ed. F. Jakobs, T. II. p. 139. XLIII.
[97] Ib. p. 173. XV. [98] Ib. T. I. p. 254. XXXV.
[99] Ib. T. II. p 126 in.
[100] Plut. de virt. mul. T. VII. p. 9 fin. 10 in.

eux plusieurs incapables d'apprécier un traitement humain et affable, comme on en trouve des exemples malheureusement trop fréquents parmi nos domestiques libres, on ne pourra cependant jamais approuver le principe qui bannissoit, pour ainsi dire, ces infortunés de la société, et qui les privoit des avantages si précieux pour les Grecs, dans l'ordre de choses tel qu'il avoit été établi parmi eux, tandis que les inconvénients d'une inégalité aussi évidente, tant pour ceux qui l'avoient introduite que pour ceux qui en étoient les victimes, devoient surpasser de beaucoup les avantages qu'on pouvoit y trouver quelquefois, et n'étoient prévenus que rarement par la compassion souvent passagère et toujours arbitraire de gens qui croyoient avoir le droit d'exiger de leurs semblables, sans aucune récompense, les services les plus humiliants, et de les punir comme des criminels, pour la plus légère désobéissance.



INDEX.

Page

CHAPITRE I.

CHAPITRE II.

ERRATA.

p. 12. l. 1. *quelque*, lisez *tout*.
— 47. - 7. rayez les mots *dans la Macédoine elle-même*.
— 54. - 3. *qu'il*, lisez *qui il*.
— 66. not. 38. l. 2. *loue*, lisez *ne loue*.
— 69. l. 15. *ainsi*, lisez *aussi*.
— 131. - 8. *par*, lisez *pas*.
— 141. - 11. *tout*, lisez *tous*.
— 147. - 9. *que*, lisez *qui*.

HISTOIRE

DE LA

CIVILISATION

MORALE ET RELIGIEUSE

DES

GRECS,

Depuis le retour des Héraclides jusqu'à la domination des Romains,

PAR

P. VAN LIMBURG BROUWER,

Docteur en Médecine, Philosophie et Lettres, Professeur à l'Université de Groningue, Membre de l'Institut Royal des Pays-Bas, etc.

TOME SECOND.

à Groningue,

CHEZ W. VAN BOEKEREN.

1838.

HISTOIRE

DE LA

CIVILISATION

MORALE ET RELIGIEUSE

DES

GRECS,

PAR

P. VAN LIMBURG BROUWER,

Docteur en Médecine, Philosophie et Lettres, Professeur à l'Université de Groningue, Membre de l'Institut Royal des Pays-Bas, etc.

TOME QUATRIÈME.

Seconde Partie,

DEPUIS LE RETOUR DES HÉRACLIDES JUSQU'A LA DOMINATION DES ROMAINS.

TOME SECOND.

à Groningue,

CHEZ W. VAN BOEKEREN.

1838.

CHAPITRE VII.

Civilisation morale des Grecs dans la vie domestique. Moeurs des individus. — Simplicité des moeurs dans le commencement de cette époque. — Pauvreté primitive des Athéniens. — Augmentation des richesses parmi eux — Suites de ce changement. — Changement soudain que subit Sparte à cet égard. Suites de ce changement. — Réflexions sur l'influence que l'augmentation de la richesse des états et des particuliers a eue sur la Grèce en général. — Observations sur l'inclination naturelle des Grecs à la cupidité et à la mauvaise foi. — Sur les progrès du luxe et de l'intempérance dans les plaisirs des repas chez les Grecs. — Sobriété primitive des Spartiates et des Athéniens. — Progrès du luxe et de l'intempérance. — Dans quelques autres états de la Grèce. — Influence funeste de l'Asie à cet égard, par les conquêtes d'Alexandre. — Surtout sur les colonies grecques en Asie. — Opulence et luxe des colonies occidentales. — Réflexions générales sur l'intempérance et l'abus du vin chez les Grecs. — Progrès de l'incontinence et du libertinage. — Dans les colonies. — A Sparte. — A Athènes. — Réflexions préliminaires. — Preuves tirées des comédies, des objets de l'art, des divertissements, etc. — Preuves tirées des ouvrages des orateurs attiques. — Conclusion de ce chapitre.

Civilisation morale des Grecs dans la vie domestique. Moeurs des individus.

Nous avons considéré jusqu'ici la civilisation morale des Grecs sous le rapport politique, pris en masse comme nations, dans leurs relations réciproques, et pris individuellement comme membres d'une simple et même nation. Nous passons à l'examen des moeurs de l'individu, dans ses rapports domestiques. Si, dans les chapitres précédents, nous avons dû nous occuper de plusieurs questions qui sembloient plus ou moins étrangères à notre sujet, nous allons y rentrer tout-à-fait, puisque ce n'est plus le caractère moral des rapports nationaux, des lois, des institutions publiques, mais la moralité, les moeurs elles-mêmes qui seront l'objet de nos recherches dans ce cha-

pitre et les suivants. Nous nous sommes contentés jusqu'ici d'un point de vue général, nous descendons maintenant jusqu'aux détails de la vie domestique et privée, et, comme je puis avouer que cette partie de mon travail ne m'a pas paru à moi-même la moins intéressante, j'ose en promettre au lecteur, qui m'aura suivi avec quelque intérêt dans les recherches précédentes, au moins autant de satisfaction que les premières ont pu lui procurer.

Observons toutefois qu'il est impossible de connoître les changements qui se sont opérés soit dans les notions de moralité soit dans les moeurs, sans jeter un coup-d'oeil sur les événements publics, qui ordinairement y exercent une influence si puissante. Aussi est-ce ce point de vue qui donne à nos recherches le caractère historique, c'est le seul qui puisse les rendre dignes du nom que nous avons osé leur donner, d'histoire de la civilisation morale des Grecs, et nous n'aurions certainement pas manqué d'en faire mention dans les chapitres précédents, si nous n'avions été persuadés qu'il est impossible de s'en occuper sans avoir égard aux moeurs individuelles, dont l'examen devoit rester séparé des recherches sur le caractère moral de la politique au-dehors comme au-dedans. L'un des résultats les plus sensibles des événements publics est sans doute l'augmentation ou la diminution de la richesse et du bien-être de la nation en général et des individus en particulier. Or c'est de ce bien-être que dépend le luxe, et les progrès du luxe marchent ordinairement de pair avec la corruption des moeurs. Nulle part donc le tableau des changements qu'a subis l'état de la civilisation morale des Grecs n'auroit été aussi bien à sa place que lorsque nous allons nous occuper des objets mêmes qui doivent nous servir à fixer notre jugement à cet égard.

Simplicité des moeurs dans le commencement de cette époque.

Les premiers habitants de la Grèce étoient pauvres, et la simplicité de moeurs qui en étoit la suite se conserva encore quelque

temps après que les richesses eurent augmenté et qu'un certain luxe eut été introduit parmi eux.

Il y a des contrées qui sont restées à peu près dans le même état, il y en eut où les habitants ne devinrent jamais plus riches que ne l'avoient été leurs ancêtres des temps héroïques, sans jamais connoître même ces commencements d'une vie plus aisée que nous avons remarqués dans ces siècles reculés.

Ce fut surtout dans l'Arcadie, pays entouré de montagnes, et dans l'Élide, riche en paturages, que l'on remarqua le plus longtemps — que l'on remarque même encore aujourd'hui les vestiges de cette ancienne simplicité. Les témoignages d'Hécatée de Milet, d'Harmodius de Léprée et de Théopompe, cités par Athénée, font foi de la grande simplicité des fêtes et des repas arcadiens, et en même temps (n'oublions pas ce trait de ressemblance avec les premiers siècles de l'histoire grecque), et en même temps de la voracité des convives, qualité qui y étoit même relevée par des éloges et des récompenses, puisqu'on étoit persuadé que celui qui montroit le plus de gloutonnerie seroit aussi le plus vaillant dans le combat (1). Dans l'Élide, dont les habitants, même les plus riches, ne s'occupoient que de l'agriculture et du soin des troupeaux, dans l'Élide, où Philippe, fils de Démétrius, rassembla, dans une seule expédition, au-delà de mille pièces de bétail de toute espèce (2), il n'étoit pas rare de trouver des laboureurs qui n'avoient jamais connu la ville, et dont les pères ni les grand-pères n'en avoient jamais franchi l'enceinte (3). Personne, sans doute, en lisant les charmants tableaux de vie pastorale que Théocrite a peints d'après nature, ne croira lire les vers d'un poëte qui vécut dans le siècle des Ptolémées, et bien moins encore pourra-t-on se persuader que la description

(1) Athen IV. 31. (2) Liv. XXVII. 32 fin.
(3) Polyb. IV. 73.

non moins attrayante de la vie entièrement patriarchale des pauvres chasseurs et paysans de l'Eubée, dans le septième discours de Dion Chrysostome, ait été écrit longtemps après que les Grecs eurent passé sous la domination des Romains. Les Crétois qui instruisirent Philopémen dans l'art militaire menoient une vie très simple et très peu dispendieuse ([4]). Nous avons déjà parlé plus haut de la férocité des Étoliens. Suivant Thucydide ils habitoient des bourgs sans murailles, ils étoient pauvres et si peu civilisés que leur barbarie les avoit même fait signaler par un épithète très peu honorable, tandis que leur langage étoit un idiome absolument inintelligible pour les autres Grecs ([5]). Jusques sous le règne de Pyrrhus on trouve en Épire un ministre royal chargé expressément du soin de surveiller le bétail ([6]), et longtemps après on vit encore des guerres amenées par des querelles sur les troupeaux ou au moins commencées par des courses et des irruptions dont le but principal étoit d'enlever le bétail au territoire ennemi ([7]).

Mais dans ces républiques mêmes qui dans la suite furent renommées par le luxe qui y régnoit et l'opulence de ses habitants, l'or et l'argent étoient extrêmement rares dans le commencement de cette époque. Anaximène rapporte à ce sujet que les gens les plus aisés se servoient généralement de gobelets de cuivre, tandis que Philippe de Macédoine, par le soin extrême qu'il avoit d'une petite patère d'or qu'il possédoit, prouvoit assez combien ce métal étoit peu connu ([8]), et, s'il faut en croire Clitarque, Alexandre auroit trouvé à peine quatre cents talents à Thèbes, lorsqu'il se rendit maître de cette ville ([9]). On pourroit faire des remarques assez fondées sur ces té-

([4]) Plut. Philop. 7. ([5]) Thucyd. III. 94.
([6]) Plut. Pyrrh. 5. (T. II. p. 725).
([7]) P. e. Polyb. XIII. 8 fin. XXIII. 2 fin.
([8]) Ap. Athen. VI. 19. ([9]) Ib. IV. 30.

moignages. Mais il est pourtant vrai que la différence entre la quantité de métaux précieux répandus dans la Grèce avant et après que le temple de Delphes eut été dépouillé de ses trésors par les Phocéens est très remarquable. Encore les trésors de ce temple ne consistoient au commencement qu'en vases et coupes d'airain. Le premier trépied d'or qu'on y admira étoit un don du roi de Lydie, Gygès. Ce ne fut qu'avec peine qu'Hiéron, tyran de Syracuse, put trouver l'or nécessaire pour faire dorer un trépied et une statue de la Victoire dont il vouloit orner le temple de Delphes, et, lorsque les Lacédémoniens curent résolu de dorer la statue de leur Apollon amycléen, ils furent obligés (qu'on remarque en même temps la naïve simplicité de ce peuple) ils furent obligés d'aller prier le dieu lui-même, à Delphes, de leur indiquer le lieu où ils pourroient trouver l'or nécessaire à cet effet [10].

Pauvreté primitive des Athéniens.

Le témoignage de Plutarque et celui de Démétrius de Phalère prouvent combien l'argent étoit rare à Athènes du temps de Solon. On y pouvoit acheter un boeuf pour cinq drachmes, c'est à dire un peu plus de deux florins de notre monnoie, et une brebis pour une drachme, ce qui ne fait pas encore un demi-florin [11]. Du temps de Socrate les objets de luxe étoient, il est vrai, assez chers, mais, si l'on ne demandoit que le nécessaire, une obole suffisoit pour acheter autant de froment qu'on en avoit besoin pour sa nourriture d'une journée [12], en sorte qu'il n'est pas étonnant si l'on comptoit que cinq oboles (environ trente-six centimes) fussent trop pour la nourriture journalière d'une personne et de deux enfants, comme le prouve un

[10] Theopomp. et Phanias Eres. ap. Athen. VI. 20, 21. Voyez encore, à ce sujet, Pline, H. N. XXXVII. 3, 4.

[11] Plut. Sol. 23.

[12] Plut. de animi tranquill. T. VII. p. 841.

passage de Lysias ([13]). Les équipages de luxe étoient encore très rares du temps de Démosthène, et il falloit être riche pour pouvoir en tenir ([14]). Les repas des Spartiates n'étoient pas somptueux, il est vrai, mais je suis persuadé que, lorsqu'on verra dans Athénée comme Solon vouloit qu'on régalât ceux qui avoient obtenu l'honneur d'être nourris aux frais du gouvernement, dans le Prytanée, aussi bien que le repas qu'on servoit aux Dioscures, on trouvera les Spartiates moins à plaindre qu'il ne paroîtroit d'abord. La table des Dioscures étoit certainement moins bien fournie que celles des Athéniens eux-mêmes, puisqu'il est dit qu'on la servoit toujours ainsi, pour conserver la mémoire de la simplicité des temps passés, ce qui donna aussi occasion à la coutume de se faire verser le vin par des jeunes gens d'une naissance illustre dans la fête des Thargélies, mais, comparés aux Thessaliens et à d'autres nations dont la sensualité étoit connue, on peut dire que les Athéniens ont toujours été sobres, en sorte que les poëtes comiques, dans leurs pièces, s'amusoient fréquemment de leur rusticité et de leur parcimonie sordide, comme ils avoient la coutume de qualifier cette vertu ([15]).

Augmentation des richesses parmi eux.

Les Athéniens n'ont jamais connu le luxe des Ioniens de l'Asie-Mineure, ni les raffinements de la table des Siciliens, mais il y a cependant à cet égard une différence très marquée

([13]) Lys. in Diogit. (Oratt. Att. T. I. p. 592 l. 20). Je supposerai, dit-il un peu plus loin, ce que certainement personne ne croira être trop peu, qu'on alloue trois drachmes (un peu plus d'un florin vingt-cinq centimes) pour trois personnes et deux enfants par jour (p. 394 fin.).

([14]) Demosth. c. Phænipp. (Oratt. Att. T. V. p. 296 fin.). Il faut cependant observer que la difficulté étoit augmentée par les obstacles que présentoit le sol de l'Attique à la nourriture des chevaux.

([15]) Lynceus ap. Athen. IV. 8. Alexis ap. eund. IV. 14, et Athen. X. 24.

entre les divers âges de leur histoire. Les notions qui nous ont été conservées sur l'augmentation graduelle de leurs richesses devoient déjà la faire soupçonner, si nous n'en avions pas d'ailleurs des indices assez certains. Du temps d'Aristide les contributions des alliés pour la guerre avec les Perses se montèrent à quatre cent-soixante talents, Périclès les porta jusqu'à six-cent, et après lui on put enfin les évaluer à treize cents talents, somme dont on n'avoit certainement pas besoin pour couvrir les frais de la guerre, et dont une grande partie fut employée pour les divertissements publics et, en temples et en statues, pour l'ornement de la ville, comme le prouve le témoignage formel de Plutarque [16]. Et encore ne parlons-nous pas ici des avantages que les Athéniens retiroient souvent de la guerre même [17], de son empire sur la mer, surtout après la guerre avec les Perses [18], et de son commerce étendu [19], ni des richesses qu'accumuloient souvent les particuliers, surtout ceux qui avoient une part aux exploitations des mines d'argent à Laureum [20].

[16] Plut. Arist. 24. Diodore (T. I. p 440. l. 25.) évalue ces contributions du temps d'Aristide à cinq-cent soixante talents, et le capital des fonds rapporté à Athènes sous l'administration de Périclès à huit mille (p. 502. l. 46). Il n'est pas nécessaire de faire observer que, quand même on évalueroit les intérêts de cette somme capitale à cinq ou six pour cent, il y auroit eu ainsi diminution plutôt qu'augmentation. D'ailleurs Plutarque a puisé ici dans Thucydide (II. 13.), dont le témoignage doit nous paroître bien plus concluant, à ce sujet, que celui d'un auteur beaucoup plus récent qui d'ailleurs ne pèche pas par un scrupule trop minutieux dans ses récits.

[17] Plutarque rapporte, dans la vie de Cimon (13), comment Athènes fut ornée et fortifiée par ce grand homme, au moyen du butin qu'il avoit enlevé aux Perses, après les avoir battus près de l'Eurymédon.

[18] Xenoph. Rep. Athen. II. 1—8, 11—16.

[19] Xenoph. de Vectig. III. 1, 2.

[20] Ib. IV. 14, 15, où l'on trouve quelques exemples des revenus immenses que ces mines rapportoient à quelques particuliers, avec le jugement de l'auteur sur l'avantage que le gouvernement auroit pu en retirer.

Il n'est donc pas étonnant que, si Lysias croyoit encore de son temps que cinq oboles fût trop pour la nourriture journalière d'une personne et de deux enfants, Démétrius de Phalère en fit assigner six à une seule femme qui d'ailleurs n'étoit nullement accoutumée à l'abondance ([21]).

Suites de ce changement.

L'augmentation des richesses de l'état comme des particuliers amenoit le luxe et, avec le luxe, la disparition de l'ancienne simplicité dans les moeurs. Les bienfaits dangereux de Périclès en furent l'une des causes principales. Ce fut lui qui enseigna au peuple, jusqu'alors accoutumé au travail des besoins journaliers, à compter parmi ses revenus des récompenses fixes pour l'exercice de devoirs qui jusqu'alors avoient été regardés comme des priviléges pour lesquels il n'étoit pas nécessaire de payer ceux qui les avoient obtenus, tels que la présence dans les assemblées nationales et dans les cours de justice ([22]). D'ailleurs les mêmes sources qui firent abonder les richesses à Athènes, le commerce, l'affluence d'étrangers, lui apportèrent aussi des moeurs, des coutumes jusqu'alors inconnues ([23]), et bientôt les Athéniens différèrent presque autant des héros de Marathon que les habitants de la molle Ionie ont toujours différé des Grecs du continent de l'Europe.

Auparavant, dit Isocrate, les pauvres étoient si éloignés d'envier le sort des riches qu'ils ne prenoient pas moins leurs intérêts à coeur que les leurs propres,

([21]) Plut. Aristid. 27. Il faut cependant avouer qu'il y eut des exceptions. C'est ainsi que les filles d'Aristide reçurent pour dot trois mille drachmes, et son fils quatre drachmes par jour, à l'exception d'une assez forte somme, ce qui, pour ces temps, étoit sans doute une libéralité peu commune. Et dans le cas dont nous parlons dans le texte, le peuple n'avoit assigné d'abord à cette femme que trois oboles.

([22]) Plut. Pericl. 9.

([23]) Voyez, à ce sujet, les sages remarques de Xénophon, ou quel qu esoit l'auteur du livre de Rep. Athen. II. 8.

persuadés que leur bien-être dépendoit de celui de leurs concitoyens plus aisés, tandis que, de leur coté, les riches faisoient tout ce qui étoit en leur pouvoir pour améliorer le sort des pauvres, soit en leur procurant les moyens de pourvoir à leur subsistance, soit en leur affermant leurs terres pour une somme modique, persuadés que la misère des pauvres est l'opprobre des riches et de l'état en général [24]. Ce tableau, comme celui de la corruption de son temps, avec la quelle il compare la simplicité des temps passés [25], est un peu chargé, à la vérité, comme on peut l'attendre d'un orateur transporté d'enthousiasme pour son sujet, mais quoiqu'il soit à présumer que les Athéniens du bon vieux temps aient eu des défauts tout comme leurs descendants, il paroît cependant que le même auteur n'a pas jugé trop sévèrement ses concitoyens, lorsqu'il fait voir que l'augmentation du luxe et le besoin toujours plus pressant d'aisances, dont auparavant on avoit à peine quelque idée, avoient ralenti leur zéle pour la défense de la patrie, et les avoient accoutumés à reculer devant les privations et les dangers inséparables de l'état de guerrier, en sorte que le même peuple qui auparavant couroit de lui-même aux armes pour la défense de la patrie finit par en confier le soin, comme en général l'exécution des projets les plus importants, à des troupes mercenaires, à des Barbares dont on achetoit les services par des moyens qu'on eût pu employer d'une manière bien plus utile et bien plus profitable pour le salut de la patrie, et que, ne pouvant se passer des amusements publics, auxquels on avoit été accoutumé dès l'enfance, on préféroit y consacrer les revenus de l'état plutôt que de s'en servir pour l'entretien des troupes, forçant ainsi les généraux qu'on envoyoit à des expéditions lointaines, sans leur fournir

[24] Isocr. Areop (Oratt. Att. T. II. p. 163—165).
[25] Ib. p. 169. cf. p. 176.

les moyens de les bien exécuter, à pourvoir eux-mêmes aux besoins de leurs armées d'une manière quelconque, et trop souvent aux dépens des alliés qui avoient imploré leur secours([26]); et, lorsqu'on se rappelle ce que nous avons dit auparavant des démagogues, on sentira toute la vérité de son assertion, que, tandis qu'auparavant les ministres de l'état considéroient leurs biens comme la propriété de la patrie, dès lors le plus puissant motif pour se mêler des affaires publiques étoit l'espoir de trouver dans l'administration des finances de l'état les moyens de rétablir sa fortune délabrée ou de satisfaire aux exigences d'une vie déréglée et luxurieuse ([27]).

Aussi Isocrate n'étoit-il pas le seul à se plaindre ainsi de ses concitoyens. Démosthène, dont l'autorité doit nous paroître d'autant plus grave à ce sujet que, par sa vie active et constamment employée dans l'administration des affaires publiques, il étoit bien plus à portée d'en juger, ne s'adressa presque jamais au peuple sans lui faire les mêmes reproches. Combien de fois ce grand homme n'éleva-t-il pas la voix soit contre la froideur de ses concitoyens à fournir aux frais de la guerre, à envoyer à leurs généraux les subsides nécessaires ou à affronter eux-mêmes les dangers et surmonter les difficultés des expéditions militaires, soit contre leur empressement ridicule pour les procès, pour les délibérations dans l'assemblée nationale et les discours qu'on y prononçoit ([28]); combien de fois ne leur démontra-t-il pas

([26]) Isocr. de Pace (Oratt. Att. T. II. p. 187—190. cf. p. 208. Dans le premier de ces endroits il fait observer qu'auparavant les rameurs etoient des étrangers et que les soldats qui montoient les vaisseaux étoient toujours des citoyens, tandis que de son temps les Athéniens préféroient prendre place eux-mêmes sur les bancs des rameurs, pour transporter les mercenaires armés qui alloient combattre moyennant une solde.

([27]) Isocr. Panath. (Oratt. Att. T. II. p. 293 – 295).

([28]) Voyez surtout les Philippiques et les Olynthiennes, et spécia

qu'autrefois le peuple, étant bien moins avide d'écouter de beaux discours que prompt à agir, avoit réellement en main le pouvoir qu'avoient fini par exercer en son nom de vils démagogues, tandis qu'il ne se soucioit guère ni du salut de la Grèce ni du bonheur de la patrie, pourvu qu'il reçût régulièrement ses oboles et ses rations de viande (29), et diminuoit ainsi, par sa propre conduite, aux yeux des peuples de la Grèce, l'importance du droit de cité qui auparavant avoit été regardé comme l'un des plus grands honneurs qu'on pût jamais obtenir (30).

Aristophane qui, tout en amusant le peuple, ne laissa pas de lui dire la vérité, ne le blame pas moins par ses railleries que le grave orateur par ses sanglantes remontrances. Dans les Guèpes le choeur déclare lui-même que, tandis qu'auparavant on se donnoit de la peine pour apprendre à bien ramer, on s'évertuoit maintenant pour prononcer de beaux discours et pour calomnier son prochain (31). Dans les Grenouilles Éschyle reproche à Euripide d'avoir corrompu les Athéniens, qui, sortis de son école, étoient encore des gens droits et honnêtes, passionnés pour la guerre et les actions héroïques, tandis que bientôt après ils sembloient avoir perdu toutes ces belles qualités (32), et, dans les Chevaliers, il se plaint amèrement de ce que chez eux la vanité et l'ambition avoient pris la place du courage et de la vertu (33). Antiphane, autre poëte comique de ce temps, dit que les paons, qui de très rares qu'ils avoient été à Athènes y étoient alors plus multipliés que les cailles, pouvoient être comparés aux méchants dont le nombre éclip-

lement Olynth. II. (Oratt. Att. T. IV. p. 25) et de Cherson. (ib. p. 86, 87).

(29) P. e. Olynth. III. (Oratt. Att. T. IV. p. 34 fin. 35 in.).

(30) C. Aristocr. (ib. p. 617).

(31) Aristoph. Vesp. 1086 sq.

(32) Aristoph. Ran. 1045 sq. (33) Aristoph. Eq. 562 sq.

soit tellement celui des honnêtes gens qu'un homme de bien ne s'y rencontroit que par hasard ([34]). Dans un des fragments enfin qui nous sont restés des comédies de Ménandre un des personnages déclare que, s'il devoit recommencer une nouvelle vie et qu'on lui laissoit le choix, il préféreroit devenir un animal plutôt qu'un habitant de la Grèce, puisque dans les bêtes on avoit encore quelque égard pour les bonnes qualités, tandis que l'homme ne retiroit aucun avantage de l'exercice de la vertu, puisque les méchants étoient partout plus estimés que les hommes de bien ([35]).

Les poëtes comiques alloient souvent trop loin, nous le savons, et d'ailleurs il ne seroit certainement pas prudent de se régler d'après des passages isolés, sans en connoître bien la contexture, et sans avoir quelque information sur le caractère des personnes auxquelles le poëte les avoit attribués, mais lorsque l'on compare ces endroits avec quelques passages des philosophes et des historiens, la ressemblance qui se trouve entr'eux doit nécessairement rendre plus évidente la conclusion à laquelle ils semblent nous conduire.

Dans les mémoires sur Socrate écrits par Xénophon, le jeune Périclès se plaint de ce que les Athéniens qui autrefois respectoient la vieillesse, obéissoient aux magistrats et se distinguoient par leur bonne intelligence et leur amour de la paix, insultoient maintenant à leurs parents, se glorifioient de ce qu'ils osoient mépriser les lois et ne s'attachoient qu'à s'accuser mutuellement, pour assouvir la haine qui les animoit et satisfaire leur avarice et leur cupidité ([36]).

Platon dit que, lors de la guerre avec les Perses, les Athéniens, qui d'ailleurs respectoient encore les lois,

([34]) H. Grot. Excerpt. ex Trag. et Com. p. 627 fin. 629 in.
([35]) Menandr. fragm. ed. H. Grot. p. 248. fr. 169. cf. p. 222. fr. 82. ([36]) Xenoph. Memor. Socr. III. 5. 15 sq.

avertis par le danger qui les menaçoit, se réunirent pour repousser l'ennemi et pour défendre la patrie. Bien loin que le peuple fût alors le souverain dictant les lois (défaut de la démocratie athénienne blâmé le plus sévèrement par Aristote, comme nous l'avons vu plus haut), c'étoient les lois existantes et invariablement maintenues qui dirigeoient les actions du peuple et des magistrats. Maintenant, dit-il, on les méprise et on n'écoute plus ni les conseils de la sagesse ni les ordres du pouvoir, et, comme dans les arts, surtout dans la musique et la poësie, les règles suivies constamment jusqu'à ce jour sont rejetées comme des entraves au développement du génie, la même licence s'étant introduite dans la politique et dans l'administration des affaires de l'état, il est à craindre que la désobéissance, la perfidie et l'impiété ne prennent la place des vertus qu'on pratiquoit autrefois, et n'entrainent ainsi la patrie à une perte inévitable ([37]).

Thucydide enfin, dont le témoignage doit paroître exempt de tout soupçon d'exagération, déploroit déjà de son temps l'influence funeste que les guerres continuelles entre les différentes nations de la Grèce avoient eue sur les moeurs, et nous citerons d'autant plus volontiers ce passage connu du grave historien qu'il sert merveilleusement à confirmer les plaintes des écrivains dont nous venons de parler, plaintes qui, par leur fréquence et leur unanimité, fussent-elles quelquefois injustes ou seulement exagérées, doivent cependant nous faire soupçonner qu'elles ne sont pas dénuées de fondement. Suivant Thucydide le froissement continuel entre le principe aristocratique et le démocratique fut la source abondante des querelles et des révolutions qui à leur tour donnèrent occasion à des perfidies et des injustices sans nombre, ce qui alla enfin si loin que les noms mêmes qui avoient servi jusqu'alors

([37]) Plat. Legg. III. p. 593 fin.—595.

à distinguer les vertus et les vices commencèrent à perdre leur signification primitive, en sorte que l'on appela courage ce qui auparavant avoit été regardé comme une coupable témérité, que la prudence fut décriée comme pusillanimité, et que la modération ne parut qu'un résultat de la timidité. Celui qui avoit fait tomber quelqu'un dans les embûches qu'il lui avoit dressées étoit loué à cause de son adresse et de sa prudence. Les plus grands éloges paroissoient mérités par celui des deux adversaires qui l'avoit emporté sur l'autre en perfidie et en oppression. La foi des serments n'avoit de valeur qu'autant qu'on ne trouvoit pas le moyen de les violer avec avantage. Le seul lien qui eût quelque durée étoit celui que l'on contractoit pour enfreindre les lois et s'approprier le bien d'autrui, et encore ce lien même ne se maintenoit pas par le respect pour la parole donnée, mais par la nécessité et la crainte. Triompher d'un ennemi par supercherie étoit regardé comme plus louable que de l'attaquer à force ouverte. L'ambition, la cupidité et la vengeance étoient la règle la plus puissante à toutes les actions, et celui qui, s'abstenant de tout esprit de parti, croyoit avoir dans sa neutralité une garantie pour la sûreté de sa vie et de ses possessions, étoit également haï des deux partis, et, soit que des deux côtés on le regardât comme ennemi, soit qu'on lui enviât seulement le repos dont il jouissoit, on ne manquoit jamais de se liguer pour le perdre ([38]).

Changement soudain que subit Sparte à cet égard. Suites de ce changement.

Mais, si la discorde, qui divisoit la Grèce, devint funeste pour Athènes et pour toutes les autres républiques, nulle autre n'en ressentit les effets comme Sparte, et principalement par la victoire même qui la fit triompher

([38]) Thucyd. III. 82. Je suis bien loin de croire que cet extrait puisse donner une idée de la beauté de ce passage. J'invite ceux de mes lecteurs qui le connoissent à le lire encore une fois dans l'original.

de sa rivale et qui la mit à la tête des affaires. Lycurgue, par les précautions qu'il avoit prises, croyoit avoir éloigné à jamais de sa patrie l'amour du gain et du luxe. Et néanmoins l'éducation qu'il donna à la jeunesse, les travaux et les privations auxquelles il assujetit ses compatriotes, dès leur plus tendre enfance, son brouet, sa monnoie de cuivre, ses lois somptuaires (39), le soin même que prirent, dans les premiers temps, les éphores, pour conserver la pureté des moeurs et pour garantir ces âmes viriles des séductions de toute cupidité (40), tout cela ne put retenir les Spartiates de s'y livrer, ni empêcher que la corruption de leurs moeurs ne devînt d'autant plus profonde et plus incurable qu'ils avoient mis plus de rigidité à s'en préserver.

Les Spartiates affectèrent longtemps, je ne dirai pas une sobriété louable, mais une rigidité ridicule; car non seulement ils bannirent de leur ville les cuisiniers de la Sicile comme les empoisonneurs de la société (41), mais ils se rendirent aussi ridicules par leur rusticité et leur maladresse (42), tandis que leurs vêtements malpropres et leurs longues barbes ne servoient qu'à trahir leur

(39) P. e. celle contre le luxe dans l'architecture Plut. Lyc. 13.

(40) P. e. dans ce qui arriva à la fille de Lysandre. Ælian. V. H. VI. 4. Voyez aussi Plut. Lacon. apophth. T. VI. p. 857. Un jeune Spartiate, parcequ'il avoit acheté une terre à bon marché, fut soupçonné d'avoir plus d'esprit de spéculation qu'il n'en falloit pour s'accorder avec le désintéressement voulu par les lois, et fut condamné par conséquent à payer une amende. Ælian. V. H. XIV. 44.

(41) Voyez l'histoire de Mithécus, cuisinier de Syracuse, qui vouloit s'établir à Sparte. Max. Tyr. Or. XXIII. in. cf. Ælian. V. H. VII. 20.

(42) Démétrius de Scepsis parle d'un Spartiate qui avoit si peu usage de la table qu'il prit une écrevisse entière dans sa bouche et tâcha d'en rompre la coquille avec les dents (ap. Athen. III. 41). Voyez, sur la simplicité des repas et des fêtes spartiates, les passages copiés par le même, IV. 16—19, et, sur leurs pots de terre pour le manger et le boire (cothones), ib. XI. 66.

orgueil et leur présomption (43), et avec tout cela il est remarquable que, dès les temps de la guerre avec les Perses, Léotychidès se laissa corrompre par les Thessaliens (44), et, dans la guerre du Péloponnèse, Cléandridas, ayant reçu de l'argent de Périclès, épargna l'Attique, contre les ordres du gouvernement qui l'avoit mis à la tête de l'armée qu'il commandoit (45). Aussi trouva-t-on bientôt le moyen d'éluder la loi de Lycurgue qui interdisoit l'usage de l'or et de l'argent, puisque, d'après le témoignage de Posidonius, les Spartiates se gardoient bien, à la vérité, de l'avoir dans leurs maisons, mais ils n'en étoient cependant pas moins avides, et mettoient sous la garde des Arcadiens, et dans la suite sous celle du Dieu de Delphes, tout ce qu'ils pouvoient rassembler de ces métaux précieux et d'autres objets de luxe (46).

Cependant ce n'étoient là que des contraventions partielles, et on cherchoit au moins encore à sauver les apparences. Mais depuis que Lysandre, après la victoire décisive remportée sur les Athéniens près d'Égos-Potamos, eut introduit publiquement à Sparte l'or et l'argent dont il avoit dépouillé les ennemis, depuis ce moment c'en fut fait de l'ancienne discipline, de la simplicité et de l'honnêteté des Spartiates, et la cupidité, avec ses compagnes, l'avarice et la dissipation, le luxe et la débauche, suivit de près le vainqueur qui le premier avoit osé enfreindre ouvertement les anciennes ordonnances (47).

(43) Aristot. de Morib. ad Nicom. IV. 13 fin.
(44) Herod. VI. 72.
(45) Plut. Nic. 28. Diodore (T. I. p. 629) l'appelle Cléarque.
(46) Ap. Athen. VI. 24.
(47) Plut. Lycurg. 30. cf. Ælian. V. H. XIV. 29. Le récit de Plutarque (Lys. 17) concernant la délibération des éphores sur la question si l'on accepteroit ou non les trésors apportés par Lysandre est assez remarquable. Quelques-uns étoient d'avis qu'il falloit ne pas violer les institutions de Lycurgue et s'en tenir à la monnoie

Le triomphe de Sparte devint la cause de sa perte; l'augmentation de son pouvoir, et surtout de sa puissance maritime, fut suivie à pas égal par la corruption de ses moeurs, visible non seulement dans la tyrannie des magistrats et des harmostes, mais aussi dans le libertinage toujours plus dissolu des simples citoyens([48]), jusqu'à ce qu'enfin la législation de Lycurgue reçut le dernier coup par la loi de l'éphore Épitadée, laquelle permettoit de faire une donation de ses biens ou d'en disposer, par testament, en faveur de qui l'on voudroit. Par cette loi, que dicta son indignation contre un fils qu'il vouloit déshériter, Épitadée renversa la base principale de la constitution de sa patrie, l'égalité des possessions; car, la suite naturelle de cette innovation étant l'inégale répartition des héritages, dont plusieurs se concentrèrent bientôt dans les mêmes familles, la ville

de fer, d'autres croyoient qu'on ne devoit pas se priver volontairement des fruits de la victoire, et enfin on s'en tint à un terme moyen, en recevant l'argent comme propriété publique, mais en renouvelant, sous peine de mort, la défense pour les particuliers d'avoir jamais d'autre monnoie que celle de Lycurgue, comme si ce législateur, dit Plutarque, eût fait cette loi par simple aversion pour l'or et l'argent, et non plutôt parcequ'il redoutoit la cupidité, qui est la suite ordinaire des richesses, et comme si l'on pouvoit empêcher les citoyens par la crainte de la mort de s'intéresser à la possession d'un bien dont le gouvernement prouvoit de connoître si bien le prix. Qu'on ne se contentât pas toutefois de promulguer une loi si ridicule, mais qu'on la mît en vigueur, cela est évident par le récit du même auteur (ib. 19. T. III. p. 40 fin.) M. Gillies, dans son Histoire de la Grèce (History of Greece, p. 36. b.) dit très à propos: As in other countries the vices of the individuals corrupt the community, in Laconia the vices of the public corrupted the individuals.

([48]) Voyez, à ce sujet, Isocr. de Pace (Oratt. Att. T. II. p. 199—201). M. Wachsmuth (Hellen. Alterth. T. II. p. 259) remarque très à propos que le gouvernement de Sparte, en punissant ses citoyens par de fortes amendes (Phébidas p. e. par une amende de 100,000 drachmes. Plut. Pelop. 6), reconnut lui-même que ces citoyens étoient bien plus riches qu'on auroit dû l'attendre d'après les lois de Lycurgue.

de Sparte ne tarda pas d'affluer de pauvres et de mendiants, en sorte que du temps du dernier Agis il se trouvoit à peine cent Spartiates vivant dans l'aisance, tandis que le reste offroit un amas d'indigents, minés par la misère et n'attendant que le moment favorable d'une guerre ou d'une révolution pour reprendre ce qu'ils avoient perdu et dépouiller ceux dont ils convoitoient le sort (49).

Ainsi donc les Spartiates, dont la plupart avoient toujours été contents de leur sort, en vinrent bientôt, pour accroître leurs richesses, à l'emploi résolu de tous les moyens, quelque honteux, quelqu'infâmes qu'ils fussent. Même avant que Lysandre eût pu introduire à Sparte le germe de la corruption, Gylippe, le vainqueur de Nicias en Sicile. bien moins scrupuleux que les éphores, s'appropria une bonne partie de la somme qu'on alloit transporter à Lacédémone, prévarication qui fut découverte aussitôt par les scytales attachées à chaque sac et indiquant la somme y contenue, particularité qui démontre en même temps l'ignorance stupide de cette sorte de gens de guerre (50). Faut-il s'étonner que dans la suite ils mirent presque constamment à contribution les alliés auxquels on les envoya porter du secours, comme le fit Cléonyme à Tarente, qui eut encore l'impudence d'exiger qu'on lui livrât comme ôtages deux-cents vierges des familles les plus illustres, qu'il traita d'une manière peu compatible avec la sévérité et la gravité spartiates (51). Ceux qui jusque-là avoient en général respecté la défense de Lycurgue qu'on visitât d'autres pays, n'eurent plus d'autre désir que celui de se soustraire à la présence embarrassante de leurs compatriotes et de gagner quelqu'une

(49) Plut. Agis, 5.

(50) Diod. Sic. T. I. p. 629. Posidon. ap. Athen. VI. 24. Diodore parle de 300 talents, qu'il auroit volé ainsi, Plutarque (Nic. 28) seulement de 30. cf. Lys. 16, 17, et de lib. educ. T. VI. p. 33.

(51) Diod. Sic. T. II. p. 482 fin. 483.

des villes luxurieuses de l'[illegible] pour s'y livrer sans réserve à la mollesse et à l'oisiveté [illegible] auquel il étoit d'autant plus facile de satisfaire que les conquêtes toujours plus étendues des Lacédémoniens les obligeoient d'augmenter de jour en jour le nombre des harmostes ou gouverneurs qu'ils envoyoient dans les villes soit conquises soit sujettes à leur influence, pour y gouverner, c'est à dire pour les piller au nom de la république de Sparte ([52]).

Aussi ces conquêtes augmentèrent-elles considérablement les revenus publics. Suivant Diodore ils s'élevèrent à mille talents, après la guerre du Péloponnèse ([53]). Du temps de Socrate Sparte étoit l'une des villes les plus opulentes de la Grèce, et Alcibiade, qui décrit l'immense augmentation de ses richesses, chez Platon, ajoute que les Spartiates mirent toujours les plus grands soins à empêcher que l'argent, une fois versé à Sparte, n'en sortît jamais plus, ce qui fait qu'il rapporte à cette ville le mot du renard, qui faisoit observer qu'on voyoit bien les traces de ceux qui étoient entrés dans la caverne du lion, mais qu'on n'en avoit jamais vu qui fussent tournées en sens contraire ([54]). Athènes avoit, par ses injustices envers ses alliés et par son désir immodéré d'étendre sa domination, perdu l'hégémonie : Sparte la perdit non seulement par les mêmes causes, mais en outre par la corruption de ses moeurs et par son mépris des institutions de son législateur ([55]), et il vint un temps où cette ville, qui autrefois n'avoit d'autre sûreté que dans la valeur de ses habitants, se vit entourer de fortifications, derrière lesquelles se défendoient non plus des citoyens libres, mais les tyrans qui l'opprimoient et fouloient aux pieds les lois

([52]) Xenophon Rep. Laced. XIV. Ce chapitre n'est certainement pas à sa place ici, et peut-être même étranger à cet écrit, mais le contenu n'en est pas moins vrai. Il n'y en a même aucun qui soit écrit avec tant de jugement.

([53]) Diod. Sic. T. I. p. 646. ([54]) Plat. Alcib. I p. 33. B.

([55]) Diod. Sic. T. II. p. 547. l. 70.

de Lycurgue, au mépris des moeurs antiques ([56]). En vérité Plutarque n'avoit pas besoin de plaindre si amèrement le sort des Spartiates, parceque Philopémen abrogea les lois de Lycurgue. Ces lois n'existoient en effet qu'en apparence. Les Spartiates les avoient oubliées depuis longtemps; car ces vains simulacres de combats dans les gymnases n'étoient point suffisants pour ranimer la valeur éteinte depuis longtemps dans le coeur d'une jeunesse corrompue. Aussi ne vit-on pas les choses aller mieux, lorsque les Romains leur eurent rendu cette ombre de leur ancienne discipline ([57]). On n'a qu'à lire ce que Plutarque lui-même rapporte à l'égard du luxe qui régnoit à Sparte, lorsque l'infortuné Agis, quoiqu'élevé lui-même dans la mollesse et précédé par Léonidas, homme efféminé et entièrement corrompu par son séjour à la cour voluptueuse de Séleucus Callinicus, entreprit de rétablir l'ancienne discipline et de relever les moeurs corrompues ([58]). C'étoit là, à la vérité, l'erreur excusable d'un

([56]) Liv. XXXIV. 38. XXXIX. 37. Justin. XIV. 5. 6.

([57]) Plut. Philop. 16. Cléarque (ap. Athen. XV. 28), parlant d'un baume inventé à Sparte (qu'on note ceci, un baume inventé dans la ville de Lycurgue!), dit très à propos: Ὅρα τὺς τὸ κοσμοσάνδαλον ἀνευρόντας Λακεδαιμονίυς, οἳ τὸν παλαιότατον τῆς πολιτικῆς κόσμον συμπατήσαντες ἐξετραχηλίσθησαν. La plainte de Plutarque est d'autant plus étonnante qu'il avoue lui-même, dans un autre endroit (Lacon. Instit. T. VI. p. 891, 892), que du temps d'Alexandre les Spartiates avoient déjà oublié presqu'entièrement les lois de Lycurgue: πάνυ βραχέα τινὰ ζώπυρα διασώζοντες τῆς Λυκέργυ νομοθεσίας. Et cependant, si l'on compare les Spartiates de ce temps avec les contemporains de Philopémen, quelle différence! Voyez, sur la corruption de l'ancienne discipline à Sparte, Wachsmuth, Hellen. Alterth. T. II. p. 257 sq. Lachmann, Spart. Staatsverfassung, p. 284 sq., et Goguet, Orig. des lois etc. T. V. p. 434 fin. 435 in. Les lits les plus mollets et les plus magnifiques, dit-il, les coussins les plus tendres et les plus délicats, les parfums et les vins les plus exquis, les mets les plus recherchés, les vases les mieux travaillés et les plus précieux, les tapis les plus superbes et les plus rares, n'étoient pas encore trop bons pour les Spartiates.

([58]) Plut. Agis, 3, 4. cf. Cleom. 2, 3.

coeur vertueux, mais ce n'en étoit pas moins une erreur, et Agis lui-même en fut la victime. Agésilas, qui lui avoit promis du secours, fit échouer son projet, parcequ'il ne put résister à l'appât du gain; cet appât du gain engagea Ampharès à le trahir [59].

Il falloit une main plus forte que la sienne pour rétablir cet édifice anciennement écroulé. Cléomène, le dernier des Spartiates, quoique peu scrupuleux sur les moyens qu'il employa, mais dont l'intention étoit aussi pure que son âme étoit noble, restaura encore une fois les lois de Lycurgue [60] et fit revivre pour un moment l'ancienne gloire de sa patrie [61]; mais, quoiqu'il réussit à rétablir l'édifice, son énergie même et son courage indomptable ne purent suppléer aux fondements qui lui manquoient. Aussitôt que Cléomène eut dû céder aux Macédoniens, invoqués par Arate, Sparte redevint la proie des troubles et des dissensions [62]. — Quand les moeurs sont corrompues, les lois n'ont plus aucune vigueur.

[59] Plut. Agis, 16—18. [60] Plut. Cleom. 11.

[61] Voyez surtout Plut. Cleom. 18. Il fut le seul prince de cette époque, dit Plutarque (Cleom. 12), qui n'eût point de mimes, point de joueurs de gobelets, point de danseuses ou de musiciennes dans son armée. Il fut le seul qui joignît à la simplicité antique dans ses vêtements et dans l'arrangement de sa table une facilité de caractère et une accessibilité qui le distinguoient favorablement des princes contemporains, qui pour la plupart, enivrés de l'encens des flatteurs et entourés de leurs gardes, étoient invisibles pour leurs sujets, comme les despotes de l'Asie (ib. 13). Phylarque, dont nous ne pouvons que regretter la perte, compare cette tempérance de Cléomène avec le faste et le luxe qu'étaloient Areus et Aerotatus (Ap. Athen. IV. 20, 21.).

[62] Polybe lui-même est forcé de convenir de ce fait (IV. 22), et cependant il n'hésite pas à dire que Cléomène a renversé l'ancien gouvernement de Sparte (IV. 81). Il est en effet étonnant qu'un historien ose ainsi se mettre en opposition avec la vérité des faits. Peut-être a-t-il eu en vue le meurtre des éphores, mais, quand même il seroit sûr que les éphores aient fait partie de l'ancien gouvernement de Sparte, ils étoient justement le plus

Réflexions sur l'influence que l'augmentation de la richesse des états et des particuliers a eue sur la Grèce en général.

Tel fut le sort de Sparte et d'Athènes. Les mêmes causes eurent les mêmes effets dans presque toutes les autres provinces de la Grèce. Nous avons vu ce que dit Thucydide de l'influence funeste des guerres intestines sur les moeurs. Ajoutons y les suites non moins fatales de la dispersion par toute la Grèce des trésors du temple de Delphes, dépouillé par les chefs des Phocéens, et surtout celles de l'ambition des princes macédoniens et du choc presque universellement senti par toutes les parties du monde ancien, causé d'abord par les conquêtes inattendues d'Alexandre le Grand, par l'éversion du plus grand empire de l'Orient, et ensuite par le démembrement de la monarchie immense mais éphémère du vainqueur de Darius.

D'abord Philippe de Macédoine, qui répandoit l'or à pleines mains pour gagner les voix vénales des orateurs dans les différentes républiques de la Grèce, ne contribua pas peu à enfler la cupidité par l'aliment continuel qu'il lui fournit. Ensuite les trésors immenses accumulés depuis des siècles dans les palais et les sépultures des rois de Perse, dont une grande partie tomba entre les mains de ceux qui avoient suivi les insignes d'Alexandre, inondèrent la Grèce, surtout après la mort du conquérant, et y fomentèrent de nouveau la soif de l'or qui avoit semblé devoir enfin s'étancher [63]. Mais ce ne fut pas seulement l'or des Perses qui pénétra en Grèce, leurs moeurs et leur luxe y passèrent aussi. Alexandre, dans le louable

grand obstacle au rétablissement des institutions de Lycurgue, depuis longtemps négligées et violées.

[63] Sur les trésors qu'on trouva en Perse, voyez Diodore, T. II. p. 211, 214, 215. Mais on fera bien de comparer avec son témoignage Strabon. p. 1062 fin Suivant Diodore Alexandre trouva à Suse 400,000 talents d'or brut, suivant Strabon 40,000. Diodore lui fait trouver 1,200,000 talents à Persépolis !

dessein de consolider son empire, en amalgamant les deux grandes parties de l'Orient et de l'Occident qui le composoient, avoit combiné l'union de femmes perses et d'un grand nombre de Macédoniens. Dix-mille de ces guerriers avoient reçu avec leurs épouses les germes de la mollesse qu'ils alloient répandre dans leur patrie. On en vit grand nombre revenir chargé de butin avec l'espoir d'en extorquer davantage.

Les événements qui suivirent prouvèrent que le mal si étonnamment disséminé n'avoit pas manqué de porter son fruit. Les soldats avoient appris à considérer les guerres comme des courses au brigandage, et les chefs à faire la guerre pour nourrir leurs soldats. Ce n'étoit plus ni le désir de défendre sa cause, soit injuste ou fondée, ni même la soif de la gloire, qui animât les peuples à prendre les armes. La cupidité étoit le seul motif qui engageât les rois à s'emparer du bien d'autrui, et les soldats à s'enrichir, en pillant les contrées que leurs chefs leur ordonnoient d'envahir. Mais cette même cupidité relâchoit aussi les rapports entre les princes et leurs sujets, entre les chefs et leurs soldats. Les soldats vendoient régulièrement leur sang comme à l'enchère à quiconque le vouloit, et, sans tenir aucun compte des promesses ou des serments, ils abandonnoient aussitôt le prince qu'ils servoient pour un autre qui leur offroit davantage ([64]). C'est par là seulement que s'expliquent les révolutions fréquentes et inattendues qui se succédèrent avec une rapidité étonnante, par exemple, dans la Macédoine. Combien de fois cet empire ne changea-t-il pas de maître,

([64]) Voyez, par exemple, Plut. Pyrrh. 26. Népos (Eum. VIII. 2.) dit très à propos: Namque illa phalanx Alexandri Magni, quae Asiam peragrarat, deviceratque Persas, inveterata cum gloria, tum etiam licentia, non parere se ducibus sed imperare postulabat, ut nunc veterani faciunt nostri.

dans l'espace de peu d'années ? En Grèce, le même vice, joint à l'attachement des peuples pour la liberté, son ancienne idole, attachement qui, vu l'état des choses, n'étoit effectivement qu'une vaine chimère, en Grèce le même vice produisit les mêmes effets qu'il avoit produits sous le premier prince de Macédoine qui s'étoit mêlé de ses affaires. Comme lui, ses successeurs avoient les démagogues à leurs gages ; comme lui, ses successeurs abusoient les peuples par un simulacre de liberté et faisoient servir la discorde perpétuelle entre les différents états à l'augmentation de leur pouvoir [65]. La ligue achéenne, et surtout Philopémen, fit reluire encore une fois la gloire des temps passés [66]; mais contre l'influence toujours croissante des Romains Philopémen lui-même ne put que *protester* [67], et, lorsque l'Étolien Phéneas osa alléguer les coutumes grecques en présence de M' Acilius Glabrio, celui-ci, pour toute réponse, fit apporter les chaînes destinées à le désabuser [68].

Observations sur l'inclination naturelle des Grecs à la cupidité et à la mauvaise foi.

Voilà quelques traits de l'histoire de l'influence des événements publics sur les moeurs. Nous avons exposé les causes qui augmentèrent les richesses, et par conséquent le luxe et la corruption des moeurs. Il faudroit maintenant tâcher de faire connoître ce luxe lui-même, et indiquer jusqu'à quel point les moeurs ont été véritablement corrompues en Grèce. Mais avant de nous occu-

[65] Il est remarquable que Plutarque rapporte de cette époque ce que Thucydide avoit allégué comme une preuve de la barbarie des premiers siècles de la Grèce, savoir que tous ses habitants portoient les armes, en temps de paix comme dans la guerre (Arat. 6 in.). Il paroît qu'on étoit revenu aux désordres du siècle d'Hercule et de Thésée.

[66] Voyez, à ce sujet, surtout Plut. Philop. 8, 9, et Polyb. XI. 9, 10.

[67] Polyb. XXV. 9 fin.

[68] Polyb. XX. 10. cf. Liv. XXXVI. 28.

per de ces intéressantes recherches, il est juste de faire une observation qui, quoique peu honorable pour les Grecs, est absolument importante si nous voulons nous acquitter avec fidélité de notre tâche d'historien de la civilisation morale de ce peuple. Les événements ont éminemment contribué au développement de la cupidité et de l'avarice des Grecs; car ces vices augmentent à mesure qu'on les nourrit, et l'assouvissement des désirs qui sembloit devoir les contenir ne fait que les exciter et les rendre plus intraitables. Mais nous serions injustes si nous voulions prétendre que ces événements en furent les seules causes, et que les comparaisons faites par des moralistes sévères entre les moeurs de leurs contemporains et les vertus des ancêtres n'aient été parfois exagérées. On sait d'ailleurs que le coeur humain est lui-même la source la plus féconde de tous les vices, et que, si les événements paroissent quelquefois corrompre les nations, ils ne font en effet que développer les germes d'un mal existant depuis longtemps et n'attendant que le moment favorable pour éclore et montrer sa forme hideuse. Et si cette réflexion est juste en général, elle est surtout bien fondée à l'égard des Grecs, et spécialement par rapport au défaut dont nous venons de parler, la cupidité. En effet, nous avons eu l'occasion de nous convaincre, par ce que nous avons allégué à ce sujet, dans la première partie de cet ouvrage, que ce vice et ses compagnes ordinaires, la duplicité de caractère, la dissimulation, la mauvaise foi, le désir d'abuser de la confiance qu'on leur accordoit étoient des traits signalés du caractère des Grecs. La subtilité de leur esprit inventif, leur finesse et leur sagacité naturelle leur faisoient même prendre un certain plaisir à l'invention de ruses et de tours adroits, qui certainement ne sympathisent point avec une morale sévère, mais qui, mis en oeuvre par

la foiblesc pour se garantir des violences d'une force supérieure, ou pour s'assurer du succès d'une entreprise d'ailleurs non blâmable, leur paroissoient très excusables. Or il est assez connu jusqu'où peut aller l'amour propre, lorsque, négligeant les principes éternels de la justice et de la droiture, il prétend trouver le régulateur de sa conduite dans la nécessité, et l'excuse de toutes ses démarches dans la pureté de son intention. Il est certain d'ailleurs que le sentiment moral des Grecs étoit loin d'être sur ce point aussi scrupuleux que le nôtre. En veut-on un exemple, on n'a qu'à ouvrir l'ouvrage d'Aristote (ou de Théophraste?) sur l'économie politique, et l'on ne trouvera pas sans étonnement, parmi les moyens proposés pour enrichir l'état, une foule d'expédients que nous n'oserions jamais manifester, surtout dans un ouvrage tel que celui-ci. Xénophon raconte, comme une chose très simple, que Cyrus envoya à l'ennemi des ambassadeurs, sous prétexte d'entamer quelque négociation, mais dans le fond pour épier sa position [69]. L'ouvrage de Polyænus, sur les stratagèmes, est plein de fourberies et de perfidies que nous nous garderions bien de ranger parmi les ruses et les artifices autorisés par le droit de la guerre. Tel est, par exemple, le trait qu'il rapporte de Timoléon, mais que nous croyons cependant tout-à-fait indigne de ce grand homme: c'est qu'ayant assuré par serment au tyran Mamercus qu'il ne l'accuseroit point, s'il venoit à Syracuse, il le fit froidement mettre à mort, alléguant pour excuse qu'il n'avoit pas juré de lui laisser la vie [70]. D'ailleurs nous n'avons qu'à nous rappeler ce que nous avons dit des ruses de Minerve et surtout de Mercure, pour comprendre quel a dû être le caractère du peuple qui pouvoit se créer et révérer de semblables divinités.

[69] Xenoph. Cyrop. VI. 2 in. [70] Polyæn. Strateg. V. 12. 2.

Cependant il y avoit des peuplades où ce vice étoit si manifeste qu'il excitoit même le mépris des autres Grecs, d'ailleurs si peu scrupuleux à cet égard. Tels étoient les Thessaliens ([71]), les Étoliens ([72]), les Oropiens ([73]), et surtout les Crétois, dont la fourberie et la mauvaise foi étoient même passées en proverbe ([74]), et dont la *cupidité innée*, comme s'exprime Polybe ([75]), étoit la principale cause des dissensions et des querelles qui troubloient la tranquillité de leurs états.

A ce penchant naturel pour la mauvaise foi, les Grecs

([71]) Voyez les passages cités par le Scholiaste d'Euripide, ad Phœn. 1416.

([72]) Polyb. IV. 3. Il donne au contraire un témoignage très favorable des Acarnaniens. ib. 30.

([73]) Voyez le mot populaire cité par Dicéarque, p. 12 (in Hudson. Geogr. gr. min. T. II).

Πάντες τελῶναι, πάντες εἰσὶν ἅρπαγες.
Κακὸν τέλος γένοιτο τοῖς Ὠρωπίοις.

Mais voyez aussi le témoignage qu'il donne de l'honnêteté, de la bonne foi et de l'hospitalité des Tanagréens, leurs voisins (ib. p. 13).

([74]) *Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται.* Callim. Hymn. in Jov. 8. cf. Epimen. ap. Paul. Ep. ad Tit. I. 12.

Κρῆτες ἀεὶ ψεῦσται, κακὰ θηρία, γαστέρες ἀργαί.

et Leont. Tarent. epigr. in Anthol. ed. Jakobs, T. I. p. 176 in.

Αἰεὶ ληϊσταὶ καὶ ἁλιφθόροι οὐδὲ δίκαιοι
Κρῆτες· τίς Κρητῶν οἶδε δικαιοσύνην;

Plutarque fait observer la grande différence entre la manière franche et ouverte des Péloponnésiens à faire la guerre, et les embuches et fourberies des Crétois. Philop. 13 fin. On disoit aussi proverbialement : *Κρητίζειν πρὸς Κρῆτας*, à peu près comme nous disons : *hurler avec les loups*. Plut. Lys. 20. Æmil. Paull. 23 fin. Eustath. ad Il. p. 237. l. 30. Ce dernier auteur présente encore une série d'autres vices dénotés par les noms des peuples qui y étoient le plus assujettis. ib p. 637. l. 20.

([75]) *Ἔμφυτος σφίσι πλεονεξία*, et un peu plus loin: *Οὔτε κατ' ἰδίαν ἤθη δολιώτερα Κρηταιέων εὕροι τις ἄν, πλὴν τελείως ὀλίγων, οὔτε κατὰ λόγον ἐπιβολὰς ἀδικωτέρας.* Aucun moyen de s'enrichir, dit-il, dans un autre endroit, n'est regardé comme malhonnete chez les Crétois (VI. 46, 47). Et si l'on veut voir jusqu'où pouvoit aller cette perfidie crétoise, on n'a qu'à lire ce que le même auteur raconte de Bolis, l'un des traîtres les plus impudents dont l'histoire fasse mention (VIII. 18 sq.).

joignoient une cupidité et une envie de s'enrichir qui ne paroît pas leur avoir été moins naturelle. Au moins, pour se convaincre que ce ne furent pas les événements seuls, dont nous venons de parler, qui firent naître parmi eux ces vices, on n'a qu'à fixer son attention sur les preuves que nous en trouvons dès les premiers temps de cette époque.

Déjà du temps de Théognis les mariages se concluoient à Mégare dans la seule vue de faire un bon parti, perversité qui, suivant lui, servit à abolir toute distinction entre les différentes classes de citoyens ([76]). On n'estimoit que les riches; le pauvre étoit généralement méprisé ([77]). On ne connoissoit qu'une vertu et une grandeur, la richesse. Ni la probité de Rhadamanthe, ni la sagesse de Sisyphe, ni l'éloquence de Nestor ne purent l'emporter sur l'or ([78]), et si l'on désiroit être honoré après sa mort, il falloit surtout avoir soin de ne pas tromper l'attente de ses héritiers ([79]).

Théognis, il est vrai, ne paroît pas avoir été content de l'ordre des choses dans sa patrie, et ceci peut expliquer en quelque sorte le ton sévère et attristé qui règne partout dans ses poëmes, mais il est cependant remarquable que, de tous les objets qui semblent avoir excité son indignation, il n'y en a aucun sur lequel il s'arrête si

([76]) Theogn. ed. Welck. vs. 1 sq.

([77]) Ib. 819. *Πᾶς τις πλέσιον ἄνδρα τίει, ἀτίει δὲ πενιχρόν.*

([78]) Ib. 501—520. On se rappelle ici le passage du Plutus d'Aristophane (vs. 144 sq.):

Καὶ νὴ Δί', εἴ τί γ' ἐςὶ λαμπρὸν καὶ καλὸν,
Ἤ χάριεν ἀνθρώποισι, διὰ σὲ γίγνεται.
Ἅπαντα τῷ πλυτεῖν γὰρ ἔσθ' ὑπήκοα.

comme les vers si connus de Boileau:

Quiconque est riche est tout, sans sagesse il est sage, etc.

Remarquons toutefois que la sagesse de Sisyphe est ici assez mal placée à côté de la probité de Rhadamanthe, Sisyphe ayant été lui-même un des plus insignes fourbes de l'antiquité.

([79]) Theogn. vs. 241.

Φείδεσθαι μὲν ἄμεινον, ἐπεὶ ὐδὲ θανόντ' ἀποκλαίει
Ουδεὶς, ἢν μὴ ὁρᾷ χρήματα λειπόμενα.

souvent et si longtemps que sur la cupidité de ses compatriotes.

D'ailleurs l'histoire nous offre des exemples qui semblent prouver que, dans ces anciens temps, ce vice ne se bornoit pas seul à la patrie de Théognis.

Lorsque Alcméon, pour récompense des services qu'il avoit rendus à Crésus, avoit été autorisé par celui-ci à puiser dans son trésor autant d'or qu'il pourroit en emporter, il parut enveloppé d'un large manteau, en façon de sac, pour l'emplir sans mesure, et, non content d'avoir rempli jusqu'au bord sa chaussure, qui n'étoit pas moins ample que son habit, et avoir même parsemé d'or en poudre ses cheveux, il en entassa encore tant dans sa bouche qu'il lui fut impossible de proférer une parole. Il n'est pas étonnant que Crésus éclata de rire, en le voyant se traîner ainsi hors du trésor, semblable à rien moins qu'à une figure humaine [80]. Un seul trait de ce genre n'est pas encore une preuve : mais, si l'un des hommes les plus illustres de sa patrie osa se prostituer ainsi et répondre d'une manière aussi indécente à la libéralité d'un prince qui vouloit lui témoigner sa reconnoissance, il faut croire que la passion qui le porta à cet excès avoit déjà fait des progrès assez sensibles parmi ses contemporains.

Aussi les Athéniens, sur la seule promesse de Miltiade de les conduire dans un pays où ils trouveroient une grande quantité d'or, n'hésitèrent pas à lui confier une flotte de soixante-dix vaisseaux, avec un nombre suffisant de troupes et tout ce dont il pouvoit avoir besoin pour l'expédition qu'il avoit projetée [81]. Ce ne fut qu'après avoir reçu une forte somme d'argent que le grand Thémistocle rendit aux Eubéens le service qu'on auroit pu raisonnablement attendre de lui sans récompense au-

[80] Herod. VI. 125 [81] Herod. VI. 132.

cuno, comme chef de l'armée des Grecs contre l'ennemi commun, et ni le Corinthien Adimante, ni le Spartiate Eurybiade ne prêtèrent l'oreille aux sollicitations de Thémistocle qu'après en avoir reçu leur part ([82]). Le même Thémistocle employa la flotte, destinée à défendre la patrie commune contre les Asiates, pour mettre à contribution les îles de la mer Égée ([83]). On voit par ces exemples que, quoique les Grecs n'eussent pas combattu à Olympie pour de l'or, mais pour une simple couronne d'olivier ([84]), ils étoient cependant loin de ne pas apprécier le prix de ce métal. Les particularités rapportées plus haut touchant Léotychidès et Cléandridas prouvent qu'Eurybiade ne fut pas, parmi les Spartiates, le seul susceptible de se rendre à des arguments aussi concluants. Il est, d'ailleurs certain que le moyen employé par Philippe de Macédoine, c'est à dire la corruption des démagogues dans les états qu'il vouloit soumettre à son influence, ne fut pas inventé par lui, et même qu'il ne fut pas le premier à l'employer avec succès. Ce qui le prouve c'est le conseil que donnèrent les Thébains à Mardonius, à qui ils représentèrent qu'il seroit difficile de subjuguer la Grèce par les armes,

([82]) Herod. VIII. 4, 5. Thémistocle etoit cependant très prudent. Il avoit reçu trente talents des Eubéens, et il n'en donna que cinq à Eurybiade, et, trouvant sans doute que c'étoit encore trop, il se contenta d'en accorder trois à Adimante, ayant bien soin de ne pas leur communiquer ce qu'il venoit de recevoir pour son propre compte, et feignant de faire lui-même les frais de cette negociation.

([83]) Herod. VIII. 111, 112. L'auteur ajoute que Thémistocle leva ces contributions, sans en informer les autres chefs. Il n'est pas difficile de comprendre les motifs d'une semblable conduite.

([84]) Je pensois ici au propos de Tritantèchmès à Mardonius. Le premier, apprenant quel étoit le prix du vainqueur dans les jeux olympiques: Contre quels hommes tu nous conduis, Mardonius? dit-il; au lieu de combattre pour le profit, ils combattent pour la gloire! Herod. VIII. 26.

ses habitants étant d'un accord pour se défendre mutuellement, tandis qu'au contraire il pourroit être assuré d'un plein succès s'il envoyoit de l'argent aux personnages les plus influents dans chacune des républiques (85). Nous avons déjà vu plus haut comment Aristide eut à défendre ses intentions désintéressées contre ces ministres qui regardoient sa justice et sa probité comme un obstacle à leurs prévarications (86). Le moyen suggéré à Mardonius par les Thébains, mais dont il ne voulut pas faire usage, fut employé avec le meilleur succès par le satrape Tithrauste, qui, pour sauver l'Asie du pouvoir d'Agésilas, ranima la discorde parmi les états de la Grèce, en distribuant cinquante talents parmi les démagogues (87). Et, si nous entendons le Plutus d'Aristophane déclarer que depuis bien longtemps il n'avoit pas vu un honnête homme (88), et Chrémyle que, par amour pour cette divinité, Athènes étoit remplie de voleurs, de filous et de sacrilèges (89), nous ne devons point nous étonner de trouver dans les discours des orateurs grecs un si grand nombre d'exemples d'escroqueries et de manoeuvres de toute espèce employées pour s'appro-

(85) *Πέμπε χρήματα ἐς τὲς δυναστεύοντας ἄνδρας ἐν τῇσι πόλισι, πέμπων δὲ, τὴν Ἑλλάδα διαστήσεις.* Herod. IX. 2.

(86) Plut. Arist 4. Voyez aussi la cupidité et la cruauté du dadouche Callias, dans le chapitre suivant

(87) Xenoph. Hell. V. 5. Plutarque (Artax. 20 cf. Agesil. 15) emploie à peu près les mêmes paroles qu'Hérodote: *διαφθείρειν τὲς πλεῖστον ἐν ταῖς πόλεσι δυναμένυς κελεύσας.* Pausanias, en conservant les noms de ces traîtres à Argos, Thèbes, Athène et Corinthe, les a voués à l'exécration de la postérité (III. 9. 4). Suivant Polyænus (Strateg I. 48. 3.) et Népos (Con. IV, in.) ce fut Conon qui suggéra ce moyen au satrape.

(88) Aristoph. Plut. 99. cf. vs. 50. — *Ὡς σφόδρ' ἐςὶ συμφέρον*
Τὸ μηδὲν ἀσκεῖν ὑγιὲς ἐν τῷ νῦν χρόνῳ.

(89) Ib. 30 sq. cf Acharn. 255. Le petit écrit de Rep. Athen. peut servir de commentaire à ces passages. Voyez encore le reproche que Chirisophe fait aux Athéniens: *τὲς Ἀθηναίες δεινὲς εἶναι κλέπτειν τὰ δημόσια.* Anab. IV. 6. 16.

prier le bien d'autrui (90). Il est aussi très remarquable que la coutume d'aller servir sous les drapeaux des Barbares et surtout des satrapes perses date de bien loin dans l'histoire grecque. Xénophon assure que parmi les troupes enrôlées par le jeune Cyrus il se trouvoit plusieurs hommes d'ailleurs très aisés que l'amour du gain et le désir de s'enrichir par le butin, sous les auspices d'un chef audacieux, avoient séduits et détachés de leurs parents, de leurs femmes et de leurs enfants, pour vendre leur sang à un prince étranger (91), auquel ils ne restoient certainement fidèles qu'autant qu'un autre ne leur offroit une proie plus avantageuse, perfidie dont l'histoire nous offre plusieurs exemples (92).

Je crois que ceci peut suffire pour nous persuader que, dès les temps les plus anciens de cette époque, les Grecs, et surtout les Athéniens, avoient eu une inclination naturelle au larcin et à la duplicité, et, s'il le falloit, il ne seroit pas difficile d'augmenter considérablement les citations à notre appui (93). Les événements, comme nous venons de le dire, ne firent donc que développer le germe du mal. Les richesses augmentèrent l'ardeur à les convoiter, tandis que le scrupule quant aux moyens diminuoit dans la même proportion. Par exemple, s'il n'étoit pas rare, mé-

(90) Voyez, par exemple, la trame d'iniquités mise en usage pour nier et cacher un dépôt, dans le Trapeziticus d'Isocrate.

(91) Xenoph. Anab. VI. 2. 8.

(92) Artasyras, envoyé par Darius II (Nothus) pour dompter la révolte excitée par son frère Artyphius, exécuta cet ordre en subornant les troupes grecques auxiliaires que ce satrape avoit à sa solde. Le même moyen fut plus tard employé avec succès par les généraux que ce prince envoya contre Pisuthnès. Ctes. fragm. ed. J. C. F. Baehr, p. 76. p. 77 in.

(93) Entr'autres par le passage remarquable de Pausanias (VII. 10.), où il donne une longue liste des traîtres de toutes les époques de l'histoire grecque et en particulier des premiers temps de celle dont nous nous occupons ici.

me au temps de la guerre avec les Perses, de voir des orateurs publics vendre leur suffrage à quiconque vouloit les en payer, cependant il s'en falloit que ce métier se pratiquât alors aussi ouvertement et avec tant d'impudence que dans la suite, et le mépris public devint toujours le juste châtiment de celui qu'on pouvoit convaincre de ce forfait (94), tandis que dans la suite on vit avec indifférence des gens comme Éschine, dont on connoissoit à merveille les relations avec le roi de Macédoine, calomnier impudemment les hommes les plus intègres et les plus dévoués à la patrie. Il est aussi très remarquable qu'on ne trouve le premier exemple de corruption de juges à Athènes que vers la fin de la guerre du Péloponnèse (95).

Il n'est pas douteux que la Grèce n'ait produit des hommes dont les vues désintéressées et les sentiments élevés les ont rendus dignes de l'admiration non seulement de leurs contemporains, mais de tous les siècles qui suivent. Les noms seuls d'Aristide, de Cimon (96), d'Éphialte (97), de Phocion, de Pélopidas, d'Épaminondas (98), de Périclès, de Philopémen (99) suffiroient

(94) Voyez l'exemple du Zélite Arthmius, qui fut déclaré ennemi du peuple d'Athènes, parcequ'il avoit apporté de l'argent de l'Asie en Péloponnèse, pour corrompre les orateurs. Demosthen. Philipp. III. (Oratt. Att T. IV. p. 110, 111.)

(95) On dit qu'Anytus, fils d'Anthémion, accusé de trahison, l'an 409. av. J. C., fut le premier qui employa cet infâme expédient, pour se sauver. Plut. Coriol. 14 fin. A en juger d'après la manière dont Diodore, qui fait la même réflexion, raconte ce fait (T. 1. p. 592), il faudroit croire qu'Anytus étoit innocent. Le moyen n'en devient pas plus excusable: mais, lorsque l'on considère quels étoient les juges et quelle étoit en général la jurisdiction à Athènes, il faut s'étonner qu'il n'ait pas été mis souvent en oeuvre, bien avant cette époque.

(96) Voyez l'éloge que Plutarque lui fait à cet egard. Plut. Cim. 10., où l'on trouve aussi un trait remarquable de son incorruptibilité. (97) Ib. cf. Aelian. V. H. XI. 9 fin.

(98) Voyez plusieurs traits que rapporte d'eux Élien, l. l.

(99) L'histoire romaine n'a rien qui puisse entrer en com-

pour le prouver à quiconque n'est pas étranger à l'histoire de ces grands hommes; et les souvenirs attachés à ces noms illustres nous font souvent oublier les époques moins éclatantes de l'histoire auxquelles ils ont présidé : mais, lorsqu'on a entrepris de faire un examen impartial de la moralité d'un peuple, il ne faut pas trop s'arrêter à ces points lumineux qui attirent d'abord notre attention, il faut aussi bien s'étudier à connoître les parties les moins saillantes du tableau qui s'offre à nos yeux ; il faut même s'arrêter de préférence à l'impression générale que cette étude fait sur notre esprit plutôt qu'à ces brillantes mais rares exceptions ; et, quoiqu'il soit possible que le temps ait soustrait à notre connoissance bien des faits, cependant des traits aussi fréquents et avérés par les témoignages les plus respectables que nous avons remarqués dans le cours de ces recherches, ne nous permettent pas de douter que notre jugement sur l'objet en question paroisse trop sévère à quiconque préfère la vérité à d'aimables mais fausses illusions.

Sur les progrès du luxe et de l'intempérance dans les plaisirs des repas chez les Grecs.

Nous avons essayé de remonter jusqu'à la première source de l'avidité des Grecs pour la richesse, et de signaler les événements qui servirent à la développer : tâchons maintenant d'approfondir jusqu'où s'étendirent ces causes, et quels furent les effets ordinaires du luxe, de l'intempérance, du libertinage et en général de ce qu'on désigne par corruption des moeurs.

paraison avec l'hésitation de ceux qui étoient venus pour corrompre Philopémen, et avec la noble réponse qu'il leur fit, après qu'ils se furent enfin décidés à lui faire leur proposition. Fabricius refusa l'or de Pyrrhus, Curius les offres des Samnites, mais Timolaus, venu exprès pour corrompre Philopémen, ayant été admis à sa table, et ayant connu les nobles sentiments de ce grand homme, n'eut pas même la force d'ouvrir la bouche pour lui en parler. C'est ainsi que la vertu impose aux méchants. Plut. Philop. 15.

Sobriété primitive des Spartiates et des Athéniens.

Nous avons déjà remarqué qu'en comparaison des peuples de l'Asie les Grecs pouvoient être appelés tempérants et sobres. On dit que, lorsqu'ils se furent emparés du camp de Mardonius, après la bataille de Platées, Pausanias ordonna aux cuisiniers perses de préparer un festin comme ils avoient coutume de l'apprêter pour leur maître, et à ses esclaves de servir sur une autre table un repas spartiate, et qu'alors ayant convoqué les chefs de l'armée, il leur montra l'un et l'autre, pour les persuader de la folie du satrape, qui, accoutumé à des mets aussi délicats, s'étoit donné tant de peine et exposé à tant de dangers pour aller arracher aux Grecs les simples aliments dont ils se nourrissoient(100).

Nous avouons que nous n'aurions pu choisir un exemple qui rendît plus frappant le contraste dont nous venons de parler, et que, parmi toutes les nations de la Grèce, les Spartiates ont conservé le plus longtemps l'ancienne simplicité des moeurs, en sorte que Platon assure que de son temps encore on ne rencontroit jamais à Sparte un seul homme pris de vin, même dans les fêtes de Bacchus, tandis que la ville de Tarente, en cette occasion, se trouvoit ordinairement dans un état universel d'ivresse (101), et que Critias, dans ses élégies, fait l'éloge de la tempérance des Spartiates, en faisant observer que la coutume, si générale d'ailleurs en Grèce, de porter des santés aux convives étoit absolument inconnue à Sparte; ce qui fit qu'on ne remarqua jamais chez eux ces extravagances très fréquentes ailleurs(102). L'opinion généralement reçue parmi les Lacédémoniens que la démence du roi Cléomène fut l'effet de sa coutume, empruntée aux Scythes, de boire du vin non trempé, prouve mieux leur innocence à cet égard que

(100) Herod. IX. 82., cité par Athénée, IV. 15 cf. 23.
(101) Plat. Legg. I. p. 570. B., cité par Athénée, IV. 43.
(102) Crit. ap. Athen. X. 41.

tout ce que nous en rapportent leurs panégyristes ([103]). Cependant les Spartiates n'étoient pas les seuls qui bussent du vin trempé. Les Athéniens avoient aussi depuis longtemps une réputation de sobriété bien fondée, surtout lorsque l'on compare leur manière de vivre avec celle des peuples de l'Asie et de l'Italie ([104]).

Aussi Solon, quoique éloigné d'affecter une rigidité aussi pédantesque que Lycurgue ([105]), ne se donna pas moins de peine pour aviser ses compatriotes contre les appâts du luxe. Ses lois concernant les dots ([106]), les fêtes publiques et les pompes funèbres ([107]), sa défense de vendre des baumes ([108]), et plusieurs autres ordonnances le prouvent évidemment, tandis que le soin qu'il prit pour maintenir la bonne foi et la probité parmi ses compatriotes est manifeste dans son appréhension peut-être excessive que les tragédies de Thespis, auxquelles on commençoit alors à prendre goût, n'eussent une influence funeste sur la candeur et la bonne foi des Athéniens, en leur inspirant le plaisir des fictions et des fables ([109]).

Les poëtes comiques accusent Thémistocle d'avoir mené une vie luxurieuse ([110]); d'autres auteurs veulent nous faire croire que le luxe étoit connu à Athènes dès les temps les plus anciens: mais, pour ne pas répéter les justes objections faites par d'autres contre cette assertion ([111]), tandis qu'il est évident que l'exception qu'un homme de condition pourroit faire à la

([103]) Herod. VI. 84.

([104]) C'est en ce sens que je crois devoir expliquer l'éloge que fait Lucien des Athéniens (Nigrin. 13—16. ed. Hemst. T. I. p. 51—55.).

([105]) Voyez, à ce sujet, Plut. Sol. 3. ([106]) Plut. Sol. 20.

([107]) Plut. Sol. 22. ([108]) Athen. XV. 34.

([109]) Plut. Sol. 29 fin. ([110]) Athen. XII. 78.

([111]) J'ai ici en vue les remarques que fait Périzonius sur le passage connu d'Élien, V. H. IV. 22, qui a certainement puisé cette erreur dans l'un des ouvrages d'Héraclide de Pont, comme il paroîtra, en comparant cet endroit avec Athen. XII. 5.

régle générale ne prouve rien contre elle, il est certain que, longtemps après, les Athéniens pouvoient encore être regardés comme sobres, en comparaison de plusieurs autres nations de la Grèce ([112]), et qu'il y avoit toujours parmi eux des gens qui se plaisoient à imiter, dans leur manière de vivre, la simplicité de leurs ancêtres ([113]).

Progrès du luxe et de l'intempérance.

Mais il s'en faut beaucoup cependant que les Athéniens, ni même les Spartiates, suivissent constamment cet exemple. Nous avons déjà parlé du luxe qui régnoit à Sparte du temps d'Agis et de Cléomène. Quant aux Athéniens, sans nous arrêter à des exemples d'un luxe extraordinaire, comme celui d'Alcibiade, qui surpassa tellement ses compatriotes en toutes choses qu'il seroit injuste de vouloir en tirer quelque conclusion générale ([114]), quoiqu'il soit bien probable que de tels exemples, aussi bien que les amusements publics, par lesquels ces dissipateurs tâchoient de gagner la faveur du peuple, aient eu une influence funeste sur les moeurs nationales ([115]), — sans nous ar-

([112]) On disoit, par exemple, qu'à Chalcis en Eubée la préparation au dîner (le προοίμιον, le préalable par les coquillages etc. qu'on servoit avant le dîner) valoit mieux que tout le repas à Athènes. Athen. IV. 8. Eubulus, en comparant les Athéniens avec les Thébains, dit que les premiers se plaisoient plus à parler, les autres à manger. Eubul. fr. in Hug. Grot. Exc.p 647. cf. Alex. ib. p. 559.

([113]) Voyez, par exemple, la description de la fête domestique célébrée par Ciron, dans la quelle il n'employoit point d'esclaves, mais où il se servoit lui-même et ses convives, comme dans les temps héroïques. Isæus, de Ciron. hæred. (Oratt. Att. T. III. p. 99).

([114]) Plutarque assure que le chien d'Alcibiade, qui n'est guère moins célèbre que son maître, lui avoit couté soixante-dix mines, c'est à dire 6300 livres. Alcib. 9 Je prends la liberté de croire que ce prix est un peu exagéré.

([115]) Qu'on voie, par exemple, ce que Plutarque rapporte de l'enthousiasme qu'excita parmi les Athéniens le tableau lascif où Alcibiade étoit représenté avec sa maîtresse Nemée, mais aussi qu'on ne néglige pas de remarquer ce que le même auteur ajoute du scandale que sa conduite occasionna aux gens senses (Plut.

rêter donc à ces extravagances peu communes d'ailleurs, il suffira de faire observer les progrès que les Athéniens avoient déjà faits dans l'art de vivre commodément au temps d'Aristophane, prouvés par exemple par l'évidente facilité avec laquelle on pouvoit se procurer à Athènes toute sorte d'aliments, dans toutes les saisons de l'année ([116]), par le luxe qu'on affectoit déjà dans les bains, les fards, les baumes, les essences etc. ([117]).

Il paroît digne de remarque, et nous en verrons bientôt les preuves, que les Grecs du continent de l'Europe péchoient plus par intempérance et gourmandise, tandis que ceux qui vivoient sous le climat serein de l'Ionie et dans la molle Italie méridionale se distinguoient plutôt par la friandise et la délicatesse de leur goût. Or les Athéniens font ici une exception remarquable. Ils n'étoient pas moins éloignés de la gloutonnerie des Thébains que de l'ivrognerie des Thessaliens, et, depuis le moment où le luxe commença à faire des progrès parmi eux, ils s'appliquèrent à étudier l'art de la cuisine et les raffinements du goût dans les plaisirs de la table, et cela avec la même activité et la même délicatesse qu'ils montroient dans tout ce qu'ils entreprenoient ([118]). Dès les temps

Alcib. ib.), où l'on trouve encore le mot connu de Timon, le misanthrope, à son sujet. Ce passage confirme la réflexion de Thucydide à l'égard du changement de la valeur des termes usités, puisque, suivant Plutarque, le peuple désigna les déréglements d'Alcibiade par les noms de παιδία et φιλανθρωπία.

([116]) Ap. Athen. IX. 14.

([117]) Philoxenus ap. Athen. XI. 77. et les passages des poëtes comiques sur l'usage des baumes, ap. eund. XII. 78 XV. 40. Sur le prix souvent exorbitant de quelques baumes, voyez le même, ib. 44. et Plin. H. N XIII. in., sur le luxe dans les bains, Menandri fr. in Excerpt Grot. p. 737, et dans les fards., Athen. XIII. 6.

([118]) Je vois avec plaisir que Goguet (Orig. des lois etc. T. V. p. 438) a déjà fait la même réflexion. C'étoit surtout à la poissonnerie qu'on voyoit rassemblés les gourmands d'Athènes. Les ven-

de la guerre du Péloponnèse cet art avoit trouvé des admirateurs à Athènes. C'est ainsi que Diphilus ou Euphron (on n'est pas certain auquel de ces deux poëtes attribuer le fragment dont je veux parler) pouvoit déjà rappeler l'adresse étonnante des cuisiniers à donner à quelques mets une forme et un extérieur si différents qu'il n'étoit pas rare, par exemple (il ne faut pas oublier que c'est un poëte comique qui parle), d'en trouver qui sussent si bien apprêter les navets qu'on les mangeoit pour des sardines ([119]).

Ces traits, quoique tous un peu chargés, comme en cet endroit, aussi bien que les éloges ridicules de l'art de la cuisine, représenté comme le premier et le principal de tous les arts ([120]), sont cependant trop fréquents pour ne pas exciter le soupçon qu'ils portent sur des excès réels, quoique certainement moins extravagants que ne les représente la satire. Les mimes, les bateleurs, les bouffons, les joueuses de flûte et de cithare faisoient déjà du temps de Socrate et de Xénophon une partie nécessaire des fêtes ([121]), et la suite de l'histoire des moeurs athéniennes prouve que le reproche de Démosthène à ses

deurs de poisson y vivoient comme des princes. Alex. in Exc. H. Grot. p. 587. L'orateur Callimédon fut surnommé *Carabus* (l'écrévisse), à cause de son goût pour ce poisson, et le poëte Alexis représente les pêcheurs, dans une de ses pièces, décernant à Callimédon une statue qui tiendroit une écrévisse à la main, comme une preuve de leur reconnoissance pour tout ce qu'ils devoient à sa passion pour ce mets Ap. Athen. III. 64. cf. VIII. 24. A Rhodes l'usage de la viande étoit regardé comme une preuve plus certaine d'opulence que celui du poisson. Aelian. V. H. I. 28.

([119]) H. Grot. Excerpt. p. 687.

Οὐδὲν ὁ μάγειρος τοῦ ποιητοῦ διαφέρει·
Ὁ νοῦς γὰρ ἐστιν ἑκατέρῳ τούτων τέχνη.

([120]) Voyez, p. e., le passage de Nicomaque dans Grot. Exc. p. 883, 885, et celui d'Athénion (ib. p. 891 fin. sq.), où l'influence de cet art sur la civilisation religieuse et morale est signalée d'une manière assez piquante.

([121]) Voyez le Repas de Xénophon et la rencontre d'Agésilas avec le mime Callippides, Plut. Agesil. 21.

compatriotes, sur la magnificence et le luxe d'architecture dans les maisons des particuliers, lequel surpassoit souvent celui des édifices publics, et étoit, suivant lui, une preuve certaine qu'à mesure que les affaires de la république alloient en arrière, celles des citoyens devenoient plus florissantes, n'étoit que trop mérité (122). Le rapport de Plutarque concernant les dîners somptueux qui se donnoient alors à Athènes (123), est une confirmation éclatante de la justesse de cette réflexion, et l'historien Théopompe, lorsqu'il fait mention du général athénien Charès, qui doit sa célébrité en grande partie à sa défaite près de Chéronée, ajoute que les Athéniens ne le blâmoient aucunement de ce qu'il remplit le camp de joueuses de flûte et de courtisanes, puisqu'en ceci il ne faisoit que suivre leur exemple, eux qui, dans leur jeunesse, passoient ordinairement le temps en pareille compagnie, et, dans leur âge viril, se livroient à l'intempérance, à la bonne chère, au jeu et à tous les déréglements (124).

Enfin c'étoit surtout à Athènes qu'on trouvoit cette classe d'hommes qui, trop pauvres pour satisfaire eux-mêmes leur gourmandise, et trop gourmands pour se contenter de ce qu'ils pouvoient se procurer, s'attachoient à quelque homme riche et libéral, dont ils captoient la faveur par de basses flatteries et les humiliations les plus avilissantes, pourvu qu'ils trouvassent pâture à leur gloutonnerie. A en juger par les restes de la comédie attique qui nous ont été conservés, cette vile tourbe étoit très fréquente en

(122) Olynth. III. (Oratt. Att. T. IV. p. 34 fin.).

(123) Plut. Phoc. 20. Athén. IV. 67. Voyez encore la description d'un repas athénien chez Matron, l'auteur de parodies. Athen. IV. 13.

(124) Ap. Athen. XII. 43. Il est étonnant, pour le dire en passant, que, tandis qu'ici, comme dans une foule d'autres endroits, il est fait mention du jeu, parmi les Grecs, le savant auteur de l'Origine des lois, des arts et des sciences (T. V. p. 448) puisse assurer que le jeu n'étoit presque pas connu des anciens peuples.

Grèce et surtout à Athènes, et se multiplioit tous les jours ([125]).

Dans quelques autres états de la Grèce.

Malheureusement il est plus difficile d'indiquer les progrès que le faste et la magnificence a pu faire parmi les autres peuples de la Grèce que chez les Spartiates et les Athéniens, et, si les souvenirs de la frugalité des ancêtres de ces derniers doivent nous consoler en quelque sorte, en réfléchissant sur la corruption de leurs moeurs, il est à regretter que l'histoire ne nous ait pas fourni de semblables renseignements sur les autres nations, si toutefois, ce qui seroit bien plus à déplorer, elle étoit en état de le faire, c'est à dire si cette corruption ne datoit pas chez elles des premiers temps de cette époque.

Bien avant la guerre avec les Perses, les Thessaliens étoient connus par leur dissipation, leur libertinage, leur opulence dans les vêtements et les repas, et surtout par leur penchant au jeu, et l'on a cru trouver dans cette ressemblance entre leurs moeurs et celles des Perses une des causes principales de leur inclination pour ce peuple ([126]), tandis qu'on a fait observer que Philippe de Macédoine se

([125]) Dans les comédies le parasite est un personnage de rigueur, comme l'hétère et le *miles gloriosus*. Voyez la description du parasite d'Antiphane (H. Grot. Exc. p. 607), de sa manière de vivre chez Epicharme (ib. p. 471, 473) et chez Eupolis (ib. p. 501), les éloges de la vie du parasite dans un fragment de Timocle (ib. p. 691), et surtout dans un morceau de l'ἐπικλήρος de Diodore de Sinope (ib. p. 835—839). Voyez encore le fragment d'un poëme sur les parasites de l'historien Nicolas de Damas (p. 162 de l'édition d'Orell). Alciphron attribue une grande quantité de ses lettres à des parasites, dans les quelles ils sont représentés non seulement comme friands, mais aussi comme d'impudents voleurs (Lib. III. ep. 46, 47, 53), et en même temps comme les objets de la raillerie et du mépris des autres convives. (Ib. ep. 6, 7, 43, 45, 48, 61, 68).

([126]) Athen. XII. 33. Il paroît que, sous ce rapport, les Thessaliens modernes ressemblent encore à leurs ancêtres. Voyez Pouqueville, Voyage en Grèce. T. III. p. 87—101.

duisit les Thessaliens principalement par les fêtes ([127]).

Diogène disoit des Mégariens qu'ils dînoient comme s'ils n'avoient plus qu'un jour à vivre, et qu'ils arrangeoient leurs maisons comme croyant qu'ils ne mourroient jamais ([128]).

Nous avons déjà parlé des Thébains. Les traits satiriques, sur leur intempérance, qu'on trouve chez les poëtes d'Athènes ([129]), sont confirmés par le témoignage d'un grave historien ([130]). Cependant il est à présumer que, l'esprit public ayant été ranimé soit par les injustices des Spartiates soit par les éclatantes victoires d'Épaminondas et de Pélopidas, ceci avoit pu opérer sur la nation une influence salutaire; mais il est certain que Thèbes et la Béotie en général perdirent, avec leur ascendant sur les affaires de la Grèce, immédiatement après la mort de ces grands hommes, tous les avantages qu'elle en avoit pu retirer pour sa moralité. Mais ce fut surtout après leur défaite par les Étoliens, du temps de la ligue achéenne, défaite qui semble les avoir découragés au point de désespérer de se relever et de se distinguer jamais plus par des actions glorieuses, qu'ils se plongèrent, comme pour se consoler, dans tous les déréglements de la débauche, et négligèrent même à ce point toutes leurs obligations envers la patrie que, suivant Polybe, à qui nous devons le tableau de cette démoralisation remarquable, il n'y eut

([127]) Theopomp. ap. Athen. VI. 76. L'on trouve, selon Platon (Crito, p. 374. D. fin.) *ἡ πλείστη ἀταξία καὶ ἀκολασία* parmi les Thessaliens. Voyez encore les auteurs cites par Athénée, X. 12. La *Θετταλικὴ ἔνθεσις* avoit même passé en proverbe. ib.

([128]) Tertull. Apolog. p. 81.

([129]) Voyez les passages de Diphilus, Mnésimaque, Alexis, Achée, chez Athénée, X. 11. Entr'autres celui d'Eubule;

Μετὰ ταῦτα Θήβας ἦλθον· οὖ τὴν νύχθ' ὅλην
Τὴν θ' ἡμέραν δειπνοῦσι, καὶ κοπρῶν' ἔχει
'Επὶ ταῖς θύραις ἕκαστος. ——

([130]) Eratosth. ap. eund. ib. cf. Eustath. ad Il. p. 933. l. 40.
Ὅτι πίνειν ἄμμες καὶ φαγεῖν ἀνδρικοί.

chez eux aucune jurisdiction, pendant l'espace de vingt-cinq années, tandis que les magistrats enrichirent la populace des deniers publics et que les particuliers léguoient souvent toute leur fortune aux sociétés consacrées uniquement à l'intempérance et à la débauche, institutions en grand nombre parmi eux ([131]).

Pour ne pas parler de tous les autres peuples moins importants, à la charge desquels nous trouvons des accusations d'intempérance ou d'ivrognerie ([132]), c'est, à l'exception de la Thessalie et de la Béotie, la Macédoine surtout qui demande notre attention, puisque, par les changements que le contact avec l'Asie a opérés dans les moeurs de ses habitants, elle a eu une influence des plus funestes sur le reste de la Grèce.

Influence funeste de l'Asie à cet égard, par les conquêtes d'Alexandre.

Les Macédoniens paroissent avoir réuni anciennement la simplicité des anciens héros à leur rusticité et leur gloutonnerie. Ainsi que ces héros, les Macédoniens étoient rudes et souvent féroces, et, comme eux, leurs tables étoient bien servies, quoique sans aucune recherche. On y trouvoit de quoi satisfaire amplement les besoins, mais rien qui pût flatter le goût difficile du gastronome. Les festins que donnoient les rois de Macédoine et les fêtes publiques que l'on y célébroit étoient toujours remarquables, tant par leur durée que par le nombre des convives et par la grande quantité de mets qu'on y servoit ([133]). Or les peuples de l'Asie, dont les Macédoniens apprirent à connoître et à imiter les coutumes, durant et après l'expédition d'Alexandre, n'aimoient pas moins la profusion et la magnificence, mais ils y joignoient un luxe et une recherche inconnue jusqu'alors à leurs vainqueurs.

([131]) Polyb. XX. 4—6.

([132]) P. e. les Phigaléens en Arcadie, les Argives, les Tirynthiens, les Éléens. Athen. X. 11. Ælian. V. H. III. 15.

([133]) Voyez p. e. Diod. Sic. T. II. p. 172. in.

Alexandre, qui s'efforça en tout de rendre sa domination moins onéreuse aux peuples vaincus, en imitant leurs moeurs, et forcé même de se présenter à leurs yeux avec cette magnificence qu'ils avoient coutume de regarder comme une qualité inséparable de la dignité royale ([154]), Alexandre n'avoit garde d'introduire une réforme dans les moeurs des courtisans ou dans l'étiquette usitée à la cour du prince dont il avoit ceint lui-même le diadême, tandis que les trésors qu'il y avoit trouvés lui fournirent amplement les moyens de suivre son exemple. Et voilà comment s'explique le faste inoui, le luxe et en même temps la profusion et la magnificence des fêtes que célébrèrent Alexandre et ses généraux ([155]). Et voilà encore ce qui fait comprendre comment ces généraux avoient introduit la même prodigalité dans leur vie privée, prodigalité dont les rapports paroissent si extravagants qu'ils nous invitent à croire que l'amour du merveilleux y a joué son rôle, aussi bien que dans les récits de quelques historiens concernant les conquêtes et les expéditions de ces satrapes et surtout de leur prince et modèle, le grand Alexandre ([156]). Et, afin qu'on puisse se persuader que la con-

([154]) Voyez, à ce sujet, la juste réflexion de Polyænus, Strat. IV. 3. 24.

([155]) Voyez, par exemple, la description de la fête que Peucestas donna à l'armée, chez Diodore (T. II. p. 334 fin. 335), et celle des noces de Caranus, chez Athénée (IV. 2—5 cf. 42, XII. 54, 55).

([156]) Voyez, à ce sujet, Ælian. IX. 3 et Plut. Alex. 40., qui ont emprunté leurs rapports à Phylarque et à Agatharchide de Cnide, comme cela est évident par Athénée, XII. 55. Voyez encore ce que Duris (ap. Athen. XII. 60) raconte du luxe et de l'intempérance de Démétrius de Phalère. Observons toutefois, en passant, qu'Élien (V. H. IX. 9) attribue tout ceci à Démétrius Poliorcète, ce qui me paroîtroit bien plus probable, quoique le savant Perizonius soit d'avis qu'Élien s'est trompé dans le nom. Caryste de Pergame croit que Démétrius de Phalère, quoiqu'auparavant très sobre, ayant été corrompu par l'acquisition d'immenses richesses, poussa sa prodigalité à un tel point que son cuisinier, en vendant ce qui res-

tagion ne s'arrêta pas aux grands de l'empire, on n'a qu'à voir ce que rapporte Plutarque de l'influence nuisible que leur exemple eut sur les soldats, et comment, bientôt après la mort d'Alexandre, ces vainqueurs de l'Asie devinrent eux-mêmes la proie de la sensualité et de l'intempérance, méprisant, dans leur ivresse, les vertus et la discipline qui seules les avoient rendus maîtres des richesses et des jouissances qui devenoient les instruments de leur perte [137]. L'Asie apprit à connoître les arts et les sciences des Grecs, et la Grèce fut corrompue par le faste et l'opulence de l'Asie. Les vainqueurs rapportèrent dans leur patrie des trésors qui surpassoient tout ce que la cupidité la plus avide eut osé se figurer [138], des objets entièrement nouveaux, des fruits, des animaux peu connus ou entièrement inconnus jusqu'alors [139], des coutumes enfin, des moeurs analogues à ces richesses inépuisables; et la Grèce, qui avoit succombé sous les armes de la Macédoine, à Chéronée et à Thèbes, fut subjuguée une seconde fois, et plus honteusement, par les fruits

toit chaque jour sur sa table, y trouva si bien son profit que, dans l'espace de deux ans, il pût acheter trois maisons. (Athen. XII. 60). Au moins le fils d'Antigone ne le lui cédoit en rien. Voyez entr'autres ce que rapporte Plutarque de sa garderobe magnifique et de cette chlamyde brodée où l'on voyoit le soleil, la lune et les constellations. Plut. Dem. 41.

(137) Plut. Eum. 13. cf. Alex. 24.

(138) Voyez p. e. les trésors emportés en Grèce par le seul Harpalus. Plut. Demosth. Pline (H. N., XIII. 1), veut que l'usage des baumes en Grèce date de l'expédition d'Alexandre. Il donne au même endroit une longue liste des différentes espèces.

(139) Élien (H. A. V. 21) parle de l'admiration qu'excita chez Alexandre la vue d'un paon, lorsque la première fois il vit cet oiseau en Asie. Athénée cite un passage d'Antiphon, où cet auteur parle de l'empressement des Athéniens pour aller voir le paon que possédoit un certain Demus et le seul qui se trouvât alors dans cette ville (IV. 56). On peut voir chez le même auteur avec quelle célérité la race de ces oiseaux y fût propagée, ensorte qu'ils y devinrent aussi communs qu'ils y avoient été rares autrefois (XIV. 70).

mêmes de la victoire qu'elle lui avoit aidé à remporter.

Surtout sur les colonies grecques en Asie.

Si cette influence de l'Asie fut si funeste aux compagnons d'armes d'Alexandre, on sent aisément quel a dû être l'état des moeurs dans ces républiques grecques qui avoient été établies dans l'Asie même, où, tant par le contact immédiat avec les peuples de l'Orient que par l'état de soumission aux maîtres de cette partie du monde, soumission dans laquelle elles se trouvèrent pendant une grande partie de leur existence, le germe de la corruption avoit dû être apporté de bonne heure et avoit pu mûrir et porter des fruits, longtemps avant que leurs compatriotes de l'Europe eussent appris à connoître le luxe des Barbares.

L'un des états dont la civilisation remonte le plus haut dans l'histoire, mais qui paroît aussi avoir été l'un de ceux où la corruption des moeurs se manifesta le plus tôt, fut l'île de Samos. Sa navigation et son commerce, l'empire de la mer, dans lequel son tyran Polycrate est supposé avoir succédé à l'ancien Minos, l'éclat de la cour même de ce prince, qui sembla avoir pris à tâche d'imiter les moeurs des Lydiens, ses voisins sur le continent de l'Asie, tout cela semble avoir contribué efficacement aux progrès du luxe et des moeurs dissolues qu'on y remarqua de bonne heure. En effet Polycrate ne se contenta pas d'inviter à sa cour les poëtes et les artistes les plus célèbres, il dépensa aussi des sommes considérables pour enrichir son île de tout ce que d'autres pays produisoient de plus rare et de plus exquis, et, lorsqu'on voit qu'il fit venir à grands frais des chiens d'Épire, des chèvres de Scyros, des brebis de Milète [140], on seroit tenté de croire que l'empressement qu'il montra pour

[140] Athen. XII. 57.

Anacréon, par exemple, auroit eu une source moins pure et moins honorable pour ce poëte que celui-ci même n'auroit voulu avouer. C'est ici le cas de retracer l'influence des moeurs asiatiques ; car les auteurs à qui nous devons ces renseignements nous apprennent que Polycrate puisa dans une institution qui existoit à Sardes, capitale de la Lydie, l'idée de la *Laura*, établissement qui, d'après la description qu'en donnent les auteurs, paroît avoir eu beaucoup de ressemblance avec celui de nos siècles connu sous le nom de parc aux cerfs de Louis XV (141). Les Samiens aussi se prêtèrent facilement à suivre l'exemple de leur prince, ce qui est prouvé par les notions que nous avons de la somptuosité de leurs vêtements, leurs longs habits, blancs comme la neige, leur coiffure soignée, leurs diadêmes, leurs bracelets d'or etc. (142).

L'île de Chypre nous offre un autre exemple non moins frappant de cette influence dont nous venons de parler, dans la noble émulation qu'excita chez Nicocles, l'un des rois de cette île, le luxe et la magnificence de Straton, roi de Sidon, puisque nous trouvons que ces deux princes s'efforçoient de se surpasser l'un l'autre par la magnificence des festins qu'ils célébroient, par le nombre et la beauté des joueuses de flûte dont leurs cours étoient remplies, en un mot, par tous les raffinements d'un luxe recherché (143).

Le camp de Mardonius offrit le premier aux yeux des Grecs de l'Europe les objets du luxe asiatique (144), et,

(141) Clytus et Alexis ap. eund. ib. La Laura n'étoit cependant pas une seule maison, mais un quartier de la ville où l'on rassembla une foule de jeunes beautés des deux sexes, et qui furent appelées, par excellence. *les fleurs de Samos*. L'établissement à Sardes avoit le nom de *γλυκὺς ἀγκὼν*, *le réduit délicieux*, *le séjour du plaisir*.

(142) Asius ap. Athen. XII. 30.

(143) Theopomp. ap. Athen. XII. 41. cf. VI. 71.

(144) Justin. II. 14. 6.

lorsque, longtemps après, Artaxerxe fit à l'ambassadeur d'Athènes le présent d'un lit magnifique, il lui envoya en même temps des esclaves exercés à l'entretenir, parceque les Grecs, dit-il, ne s'y entendoient pas ([145]). Sans doute que les Lesbiens n'étoient pas si ignorants; car déjà du temps du poëte Alcée ils se paroient de fleurs enduites des baumes les plus précieux ([146]), et le poëte de Téos célébra, à la cour de Polycrate, les plaisirs de l'amour et de la débauche d'un ton qui resta encore longtemps étranger aux héros de Marathon et aux compagnons d'armes de Léonidas ([147]). Callinus et Archiloque parlent déjà du luxe des Magnésiens, qui les avoit affoiblis au point qu'ils furent subjugués facilement par les habitants d'Éphèse ([148]), et avant même que Lycurgue eût entrepris de former ses compatriotes à la tempérance et à la vertu, le luxe de l'Ionie formoit un contraste frappant avec la sévérité des moeurs de l'île de Crête, qui fait une exception favorable sur les républiques et les îles situées dans le voisinage de l'Asie ([149]).

Et cependant ces républiques aussi bien que celles de l'Europe avoient eu leur temps de vigueur et de force morale. Il fut un temps où la ville de Milet vainquit les hordes innombrables des Scythes et où ses vaisseaux couvroient les mers, et ses colonies les côtes de l'Asie-Mineure et les rives du Pont-Euxin, jusques dans ses recoins les plus éloignés; mais, lorsque Milet eut suivi l'exemple de tant d'autres états qui s'élevèrent par leur commerce et leur industrie, lorsque, comme eux, Milet s'adonna à la mollesse et à l'oisiveté, sa grandeur passée devint

([145]) Plut. Pelop. 30 (T. II. p. 386 fin.) Artax. 22.

([146]) Alcæi fragm. ed. A. Matthiæ, p. 35, 36.

([147]) Léonidas de Tarente a fait deux épigrammes sur une statue d'Anacréon, représenté dans un état complet d'ivresse, ayant perdu l'une de ses chaussures, et dans une position tout-à-fait indécente. Anthol. ed. Jakobs, T. I. p. 163. ep. 37, 38.

([148]) Ap Athen. XII. 29. ([149]) Plut. Lycurg. 4.

l'objet du mépris et de la raillerie de ses voisins [150], et les troubles qui furent vraisemblablement les effets de l'inégalité des possessions, causée par les richesses immenses que quelques-uns de ses citoyens avoient amassées dans le commerce, furent tels que l'histoire grecque offre peu d'exemples de haine et de cruauté, dans les guerres civiles, qui puissent être comparés avec le spectacle qu'offrit alors cette ville jadis si heureuse et si flo rissante [151].

Les colonies de Milet suivirent l'exemple de la métropole, et, si l'Ionie entière devint célèbre par la magnificence de ses vêtements précieux, teints des plus brillantes couleurs et parsemés d'or, par la somptuosité et la prodigalité de ses fêtes, par tous les raffinements du luxe, en un mot [152]: Bysance, Chalcédon [153], Marseille [154], et surtout les colonies de la Grande-Grèce et de la Sicile, ne manquèrent pas de rivaliser avec elle dans une si noble arène, tandis que celles de ces colonies qui avoient pour voisins des peuples barbares s'efforcèrent de la surpasser même sous quelques rapports, puisque quelques-unes au moins joignirent au luxe asiatique la débauche et l'intempérance, dont les peuples barbares que leurs états avoisinoient leur offroient l'exemple. C'est ainsi que les Chalcédoniens, les Méthymniens [155] et les Bysanciens imitèrent l'ivrognerie et la crapule des Thraces, surtout les derniers, dont Phylarque rapporte qu'ils

(150) Πάλαι ποτ' ἦσαν ἄλκιμοι Μιλήσιοι.

(151) Ephorus et Heraclides Ponticus ap. Athen. XII. 26.

(152) Voyez les auteurs cités par Athénée, XII. 28, 29. Sur le luxe des habits à Colophon, voyez le même, ib. 31. et Ælian. V. H. I. 19.

(153) Athen. XII. 32. cf. Eustath. ad Dion. Perieg. p. 253. l. 52. ed. Bernhard.

(154) Athen. XII. 25.

(155) On disoit que le Sommeil avoit choisi sa demeure sur l'île de Lemnos, ses habitants en ayant grand besoin, à cause de la vie licencieuse à la quelle ils se livroient. Eustath. ad Il. p. 970. 30.

étoient si adonnés à la débauche qu'on pouvoit dire qu'ils habitoient dans les auberges et dans les cabarets, tandis qu'ils louoient aux étrangers leurs maisons avec leurs femmes, qu'ils y avoient abandonnées([156]).

Opulence et luxe des colonies occidentales.

Mais ce sont surtout les colonies occidentales, celles de la Sicile et de la Grande-Grèce, qui méritent ici une mention particulière. L'exemple d'une cour brillante et voluptueuse qui fit connoître le luxe aux Samiens, semble aussi l'avoir, si non introduit, au moins encouragé à Syracuse et à Agrigente. Les magnifiques maisons de campagne, les jardins délicieux, les bassins de marbre, construits par Gélon et ses frères, font l'objet de l'admiration des auteurs qui se sont occupés de leur histoire([157]), et les progrès que l'on y avoit faits, du temps de Dénys le tyran, dans l'art de vivre avec la plus extrême débauche, sont prouvés à l'évidence par la lettre qu'Athénée attribue à Platon ([158]), en sorte qu'il n'est pas étonnant que la beauté des chars du tyran, ses tentes couvertes de broderies d'or et de tapis magnifiques n'aient excité une admiration universelle à Olympie([159]), puisque, comme nous l'avons déjà remarqué plusieurs fois, les habitants de la Grèce proprement dite étoient sur ce point bien en arrière, en comparaison avec leurs compatriotes de l'Asie et de l'Italie. Au moins n'avoit-on encore jamais vu rien qui pût être comparé aux monuments magnifiques érigés à Agrigente en l'honneur de chevaux et d'oiseaux chéris, au triomphe des vainqueurs dans les jeux olympiques, accompagné de trois cents chars tirés par des chevaux

([156]) Ap. Athen. X. 59, 60. Ælian. V. H. III. 14. La monnoie de Bysance représentoit une énorme grappe de raisins. Vid. Perizon. ad h. l.

([157]) Ap. Athen. XII. 59.

([158]) Ib. 34. Ce passage se trouve dans l'édition de Ficinus, p. 712. E. Cf. Plut. Apophth. T. VI. p. 670 fin.

([159]) Diod. Sic. T. I. p. 724 fin.

blancs, au palais superbe du noble Gellias, l'un des hommes les plus hospitaliers de la Grèce, qui, au rapport de Diodore, logea un jour cinq cents cavaliers à la fois, les traita magnifiquement et les renvoya chargés de présents (160).

Les Syracusains aimoient la bonne chère au point que l'expression *une table de Sicile* (mensa sicula) dénotoit tout ce qu'il y avoit d'exquis en ce genre. Aussi la ville de Syracuse vit naître Archestrate, auteur d'un poëme sur la gastronomie, quoiqu'il faille avouer que l'influence du goût pour les plaisirs de la table sur la littérature des Grecs ait été en général très marquée, puisqu'il est connu qu'un Rhodien (Timachidas) composa un long poëme épique, contenant la description d'un repas, qu'un autre (Artémidore) écrivit un dictionnaire de termes et de phrases de cuisine (161), tandis qu'Athénée parle au moins de seize auteurs sur l'art culinaire (162).

Dans la Grande-Grèce, ni les lois de Zaleucus et de Charondas, ni les sages préceptes de Pythagore ne purent empêcher que ses habitants se rendissent célèbres dans les annales du luxe et de la volupté. Les Japygiens inventèrent les fards et la chevelure postiche (163). Les Tarentins, dont la vie n'étoit qu'un repas perpétuel, et qui, au lieu de travailler pour vivre, comme les autres mortels, se glorifioient d'avoir trouvé le moyen non seulement de vivre, mais de jouir, sans travail-

(160) Ib. p. 607—609. Si nous pouvons en croire Diodore, il y avoit dans cette maison une cave où se trouvoient trois cents tonneaux de vin, dont chacun contenoit cent amphores. Voyez encore les noces magnifiques de la fille d'Antisthène. ib. D'après Timée les Agrigentins se servoient de flacons et de peignes d'argent. Leurs lits étoient d'ivoire. Cf. Ælian. V. H. XII. 29.

(161) Athen. I. 8.

(162) Athen. XII. 12.. Platon parle aussi de Mithécus, l'auteur de l'ὀψοποιΐα (Gorg p. 310. E.).

(163) Athen XII. 24.

ler ([164]), les Tarentins prouvoient assez, par leur conduite envers les ambassadeurs de Rome, jusqu'à quelle hauteur peut aller la pétulance d'un peuple accoutumé à obéir sans réserve à ses inclinations vicieuses et à ses passions déréglées, tandis que, également incapables de vivre sans bains et sans repas, et inhabiles à se défendre, pour se maintenir dans la possession de ces avantages, plusieurs d'eux préférèrent abandonner leur patrie plutôt que se ranger sous les drapeaux du prince qui étoit venu à leur secours ([165]).

Mais de toutes les nations grecques il n'y en a aucune qui ait poussé si loin les raffinements du luxe que les Sybarites. Les rapports que nous en ont laissés les anciens auteurs sont même si extravagants que nous sommes tentés de croire que nous en sommes redevables pour la plupart à l'humeur satirique de quelque philosophe ou poëte qui se sera proposé de combattre, par les armes du ridicule, des excès qu'il est inutile d'attaquer sérieusement.

Les Sybarites, disent-ils, avoient des vêtements de femme par-dessus leurs cuirasses. Ils mettoient trois jours à faire un voyage qu'on achevoit ordinairement et avec facilité dans une seule journée. Quelques-uns des chemins publics dans leur pays étoient couverts, afin que ni la pluie ni les chaleurs ne les incommodassent, lorsqu'ils étoient en route. Dans leurs repas publics, bien différents de ceux des Spartiates, ils décernoient une couronne d'or à celui qui avoit inventé un nouvel amusement ou un raffinement de luxe jusqu'alors in-

([164]) Theopomp. ap. Athen. IV. 61. cf. Eustath. ad Dion. Perieg. p. 165. l. 10.

([165]) Plut. Pyrrh. 16. Voyez la manière en effet spéculative dont leur compatriote Méton les avertit des suites nécessaires de leur alliance avec Pyrrhus. Dion. Hal. XII. 44. (Scriptt. vett. nov. coll. ed. A. Maj. T. II. p. 505. cf. Dionis Exc. ib. p. 168. c. 45.)

connu. Ils récompensoient d'une manière non moins splendide les cuisiniers qui s'étoient distingués dans leur profession, et leur accordoient des octrois pour les inventions qu'ils venoient de faire. Les bains de vapeur sont mentionnés parmi ces nouvelles découvertes. Leurs esclaves avoient les bras liés, lorsque, dans les bains, ils répandoient l'eau sur le corps délicat de leurs maîtres, afin de ne leur causer aucune incommodité, en le faisant trop rudement. Tout ce qui fait du bruit dans les métiers, les coqs même. étoient bannis de cette ville bienheureuse, pour ne pas interrompre le doux sommeil de ses joyeux habitants, et, afin que les animaux n'y parussent pas moins gais que les hommes, ils avoient appris à leurs chevaux à danser au son de la flûte (166).

Et, comme la ville de Sybaris surpassoit toutes les autres villes de la Grèce dans l'art de jouir, ainsi de tous les Sybarites personne, dans cet art, ne pouvoit être comparé à Smindyridas.

Mais il paroît qu'il arriva à Smindyridas ce qui arriva à Hercule. On attribua au seul Hercule toutes les prouesses des héros de son siècle: on mit sur le compte de Smindyridas tous les excès et toutes les extravagances qu'on put recueillir, ou — qu'on se plut à inventer. La couche de Smindyridas, disoit-on, étoit parsemée de roses, et, lorsqu'il y avoit eu un pli dans les feuilles de ces tendres fleurs, il se plaignoit le matin des empreintes que lui avoient occasionnées les inégalités de sa couche (167). Lorsqu'il alla solliciter la main de la fille de Clisthène, à Sicyone, il avoit à sa suite mille cuisiniers,

(166) Voyez les passages copiés par Athénée, XII. 15—24. Sur ces chevaux dansants, voyez Ælian. H. A. XVI. 23. Strab. p. 404, et Eustath. ad Dion. Perieg. p. 165. l. 15. Sur Sybaris, en général, sa pétulance et sa chûte, Scymn. Ch. vs. 336 sq. (in Huds Geogr. gr. min. T. II).

(167) Ælian. V. H. IX. 24.

mille oiseleurs et mille pêcheurs [168]. Il faisoit gloire de n'avoir jamais vu le soleil se lever ou se coucher [169]. En fait de profusion cependant son compatriote Antisthène ne le lui céda pas, puisqu'on raconte qu'un de ses habits, qu'on exposa en public, après sa mort, dans la fête de Junon, et qui attira, par sa renommée, une foule immense affluant de toutes parts, pour jouir de cette magnificence, fut vendu cent-cinquante talents aux Carthaginois par Dénys le tyran [170].

Nous n'essaierons pas de ramener à leur juste valeur chacun des traits que les auteurs anciens rapportent de Smindyridas et des Sybarites. Nous nous contentons d'en offrir l'ensemble à nos lecteurs, et d'en tirer cette conclusion, qui n'est pas trop hasardée, sans doute, que le luxe et la mollesse des habitants de cette ville riche et opulente paroît avoir surpassé tout ce qu'on en avoit vu ailleurs dans la Grèce. Que la plupart de ces extravagances soient controuvées, cela se peut: mais oseroit-on les mettre sur le compte des contemporains de Minos ou de Lycurgue?

Réflexions générales sur l'intempérance et l'abus du vin chez les Grecs.

Nous terminerons ce tableau, que nous n'avons fait qu'esquisser, pour ne pas trop fatiguer l'attention de nos lecteurs, par quelques réflexions générales.

Les excès d'intempérance et de boisson dénotent plutôt un reste de barbarie qu'ils ne sont un effet des progrès du luxe. Aussi haut que nous remontions dans l'histoire, les peuples orientaux aimoient les boissons enivrantes et spiritueuses. Astyage s'abandonnoit à l'ivresse avec ses courtisans, le patriarche Joseph avec ses frères. Les

(168) Ælian. V. H. XII. 24. Athen. XII. 58. cf. Diod. Sic. T. II. p 549 fin. 550 in.

(169) Chamæleon ap. Athen VI. 105.

(170) Aristot. ap. Athen. XII. 58. Voyez la description de cet habit Aristot. mirab. auscult. T. II. p. 880. F. G. Tzetz. Chil. I. 812 sq.

spiritueux ont été de tout temps un puissant moyen pour gagner la faveur des peuples encore peu cultivés. La voracité des anciens héros de la Grèce est connue, et, dans les siècles postérieurs, ceux qui cultivoient par préférence les forces du corps, donnoient de la capacité de leur estomac et de la force de leurs organes digestifs des preuves qui surpassent toute croyance (171). Il ne faut donc pas juger trop sévèrement les Grecs, qui, en conservant, au milieu du luxe, les vestiges de l'ancienne rudesse, ne faisoient guère en cela que suivre les coutumes de presque tous les autres peuples de l'ancien monde. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de faire observer combien ces excès étoient communs parmi eux, et combien étoit grande l'indulgence qu'on avoit pour ceux qui s'y livroient. Nous ne recherchons pas les moeurs des anciens peuples pour les censurer, mais l'impartialité nous défend d'omettre aucun détail qui puisse servir à les faire connoître.

Nous ne voulons pas parler d'une foule de traits qui paroissent devoir leur origine au désir de s'amuser aux dépens des personnes qu'ils concernent. Il est assez connu qu'on aime ordinairement d'autant plus à relever les fautes des grands hommes qu'on se sent moins capable de les égaler sous d'autres rapports. C'est ainsi, par exemple, qu'on a non seulement conservé le souvenir des poëmes de Philoxène, mais aussi celle des gâteaux dont il étoit si friand, tandis que, pour le railler sur

(171) Si je rappelle ici quelques-unes de ces preuves, je suis loin d'en garantir la vérité. L'athlète Théagène dévora, dit-on, un taureau entier. On raconte la même chose de Milon le Crotoniate. Astydamas, invité à dîner par le satrape Ariobarzane, consomma à lui seul tout ce qui étoit destiné pour un grand nombre de convives. Athen. X. 4. Voyez encore les exemples de voracité de ceux qui n'avoient pas autant besoin de forces corporelles, d'un joueur de flute, par exemple, d'une femme même. ib. 7.

sa gourmandise, on a raconté qu'il avoit exprimé un jour le désir d'avoir le cou d'une grue, afin de jouir plus longtemps du plaisir de la déglutition, et qu'il accoutuma ses doigts et son gosier à recevoir les mets aussi chauds que possible, afin de pouvoir s'emparer, avant les autres convives, des meilleurs morceaux qui étoient servis (172). C'est ainsi qu'on racontoit du peintre Androcydès que la cause principale de son talent admirable à peindre des poissons étoit sa grande passion pour ce mets (173).

Nous laissons donc là ces traits et une foule d'autres que nous trouvons chez les auteurs; nous ne voulons pas même parler de l'intempérance et du libertinage des poëtes Alcée et Ion (174), de Timocréon de Rhodes et d'Antipater de Sidon, qui doivent à leurs déréglements une renommée laquelle a été perpétuée par des emblémes et des inscriptions sur leurs tombes (175). Nous parlerons encore moins d'Arcésilas (176), de Lacydès (177), du stoïcien Chrysippe (178), qui, à ce qu'on racontoit, durent la mort à leur intempérance. Les auteurs auxquels nous devons ces notions ne sont pas d'ailleurs de ceux dont la véracité est au-dessus de tout soupçon: mais, lorsque nous voyons que Plutarque veut que le roi d'un festin soit un bon buveur (179), et qu'il donne

(172) Athen. I. 9. 10. Cléarque (ib.) fait mention d'un certain Pithylle, qui avoit inventé un étui pour garantir sa langue de la chaleur des mets, et qui, en mangeant, avoit des gants aux mains. On voit bien au moins que les Grecs savoient renchérir sur le ridicule. (173) Athen. VIII. 25, 26.

(174) Athen. X. 48.

(175) Meleager in Anthol. ed. Jakobs. T. I. p. 37. vs. 17. cf. vs. 6. Athen. X. 9.

Πολλὰ πιὼν, καὶ πολλὰ φαγὼν, καὶ πολλὰ κάκ' εἰπὼν.
Ἀνθρώπους, κεῖμαι Τιμοκρέων Ῥόδιος.

(176) Diog. Laërt. p. 107. E. (177) Ib. p 111 fin.

(178) Ib. p. 208 fin. 209 in.

(179) Sympos. I. 4. (T. VIII. p. 453).

le conseil de se préparer pour un grand dîner par l'abstinence, lorsque nous fixons notre attention sur les détails qu'il donne sur ces dîners, lorsque nous voyons combien un bon estomac et une forte tête y étoient des qualités nécessaires (180), nous commençons à croire que, si ces poëtes et ces philosophes dont nous venons de parler ne se sont pas volontairement livrés aux excès qu'on dit leur avoir été si funestes, il se pourroit bien cependant que les rapports qui les concernent soient véridiques en tant qu'ils aient été, comme dit Plutarque, dans le même endroit, les victimes de la mauvaise honte qui les empêchoit d'être sobres, au milieu d'une compagnie de gourmands et d'ivrognes. Au moins, quoique nous croyions devoir renvoyer à l'histoire des moeurs romaines ce que le même auteur rapporte au sujet des purgatifs et des vomitifs que l'on prenoit pour se préparer à ces tempêtes (c'est ainsi qu'il s'exprime) (181), cependant non seulement aux repas dont parle Plutarque, mais dans les festins décrits par Xénophon et Platon, où assistoient des hommes illustres par leur naissance et

(180) De Sanit. tuenda (T. VI. p. 470, 471).

(181) *'Επιόντος ἀνέμυ καὶ κύματος.* ib. A l'égard de ces précautions, voyez ib. p. 507 fin. 508 in. Il est pourtant juste de remarquer que c'étoit un médecin grec qui donnoit l'avis salutaire de ne jamais se coucher, après un banquet, qu'après avoir pris un petit évacuant (Mnesitheus ap. Athen. XI. 67). On peut ranger dans la même classe l'usage du raifort, des amandes ou d'autres fruits, avant le repas, pour se garantir la tête des vapeurs du vin et se mettre en état de faire honneur à la liberalité de son hôte (Athen. I. 62). On veut même qu'il fut employé à cette fin une sorte d'amulètes qu'on suspendoit autour du cou (*ἀμέθυστα φάρμακα*). Plut. de aud. poët. T. VI. p. 51. cf. Wyttenb. ad h. l. Animadv. T. I. p. 172 fin. Enfin, l'usage que l'on faisoit, surtout à Rome, pendant le repas même, d'un vase qui ne sert que la nuit, appelé en grec *ἀμὶς* et en latin *matula*, n'étoit cependant pas inconnu aux anciens Grecs, car non seulement il en est fait mention dans un fragment d'Épicrate (H. Grot. Excerpt. p. 669.), mais même dans un passage d'Eschyle que nous a conservé Athénee, I. 30.

leur savoir, la débauche étoit regardée comme une chose si commune, je dirois presque si nécessaire, qu'on ne pouvoit assez admirer Socrate, parceque, quoique accoutumé à la sobriété, il ne le cédoit cependant à personne, lorsqu'il étoit question de boire, et que c'étoit lui qui restoit le plus longtemps debout ([182]). L'aveu naïf que fait Xénophon d'avoir un peu trop bu à la table de Seuthès, roi de Thrace, prouve plus pour sa sincérité que pour son intempérance ([183]), et nous ne jugerons pas certainement les autres d'après Alcibiade, qui, quoique assez bien aviné, lorsqu'il arriva chez Agathon, y prend encore un grand bocal plein, et continue à boire pendant toute la nuit ([184]). Mais que pensons-nous, lorsque nous voyons que Théophraste, dans ses Caractères, voulant dépeindre un homme distrait, dit entr'autres, qu'ayant envie de danser, lorsqu'il se trouve à un festin, il prend par la main quelqu'un qui n'est pas encore ivre ([185]). On croiroit par là qu'il n'a pas dû être très difficile d'en trouver aux soupers des Grecs. Aussi les convives qui prennent part au souper décrit par Platon, avouent ingénûment qu'ils ont encore la tête pleine des vapeurs du vin de la veille ([186]), en sorte qu'on prend la résolution, évidemment extraordinaire, de ne pas boire jusqu'à l'ivresse, mais seulement pour se rafraîchir, et qu'on donne à chacun la faculté de boire aussi modérément qu'il le jugera à propos ([187]), ce qui coïncide

([182]) Platon. Conviv. fin. et p. 316. G. *Σωκρατὴς ἱκανὸς ἀμφοτέρα*, c'est a dire à la tempérance et à la débauche.

([183]) Xenoph. Anab. VII. 3. 29.

([184]) Platon. Conviv. p. 332. cf. 336.

([185]) Theophr. Charact. p. 485 fin.

([186]) Pausanias dit *πάνυ χαλεπῶς ἔχω ὑπὸ τῦ χθὲς πότυ*, et Aristophane *καὶ γὰρ καὶ αὐτὸς εἰμι τῶν χθὲς βεβαπτισμένων*. Plat Conviv. p. 316. F.

([187]) *Μὴ διὰ μέθης ποιήσασθαι τὴν ἐν τῷ παρόντι συνυσίαν, ἀλλ' ὕτω πίνοντας πρὸς ἡδονήν. —— δέδοκται πίνειν ὅσον ἂν*

fort bien avec la coutume dont parle Alciphron, de punir celui qui refuseroit la coupe, en l'obligeant à donner lui-même un festin ([187]). Les femmes n'étoient pas admises à ces réunions : cependant, si nous pouvons en croire les poëtes comiques, qui ordinairement exagèrent bien un peu, mais dont le témoignage ne doit cependant pas être dédaigné, lorsqu'ils sont tous d'accord sur quelque trait distinctif, les femmes avoient d'amples moyens de se dédommager de cette réserve ([188]). Aussi les Lacédémoniens défendoient l'usage du vin à leurs jeunes filles ([189]), et les Massiliotes, comme les Milésiens, aux femmes en général ([190]).

ἕκαστος βούληται. Ce qui signifie évidemment ici *aussi peu qu'on veut*. ib. H.

([187]) Alciphr. Epist. III. 32. On sait que cet auteur a puisé fréquemment dans les poëtes comiques. Déjà dans les temps de Theognis on connoissoit ces nobles luttes où l'on décerna le prix de la victoire à celui qui, par la capacité de son estomac ou la vigueur de son cerveau, surpassoit les autres, dans la quantité de vin qu'il pouvoit déglutir. Theogn. ed. Welck. 321 sq. cf. Welcker ad h. l. p. 102. Ce poëte lui-même ne désapprouvoit pas entièrement qu'on s'enivrât légèrement. Voyez vs. 281 sq. 306.

Οὔ τέ τι γὰρ νήφω, οὔτε λίην μεθύω.

([188]) Voyez p. e. Eubulus in H. Grot. Exc. p. 653 in. Axionicus, ib. p 821. Γυναικὶ τόδε πίστευε μὴ πίνειν ὕδωρ. Aristoph. Thesmoph. 740 sq.

Ὦ θερμόταται γυναῖκες, ὦ ποτίσταται,
Κὰκ παντὸς ὑμῖν μηχανώμεναι πιεῖν.
Ὦ μέγα καπήλοις ἀγαθὸν, ἡμῖν δ' αὖ κακόν.

Voyez encore plusieurs autres passages semblables chez Athénée, X. 57, 58, et chez les poëtes plus récents, p. e. Antipater de Sidon, Anthol. T. II p. 22. ep. 59. p. 32. ep. 86, 90.

([189]) Xenoph. Rep. Laced. I. 3.

([190]) Ælian. V. H. II. 38. Dénys d'Halicarnasse n'étoit donc pas exact, lorsqu'en parlant d'une semblable défense donnée par Romulus, il dit que les législateurs grecs permettoient, sans aucune restriction, l'usage du vin aux femmes (Ant. Rom. p. 96 in.). Les contemporaines de Plutarque avoient oublié probablement la loi de Romulus, puisqu'il est dit qu'elles buvoient à longs traits (ἀμυστίζειν). Sympos. III. 3. (T. VIII. p. 577 fin. 578 in.).

Progrès de l'incontinence et du libertinage.

Si la gourmandise et l'ivrognerie, quoique plus communes aux peuples peu civilisés, à ce qu'il paroît, cadrent si bien avec les progrès du luxe, que faut-il donc attendre de ces passions qui, nécessaires à la conservation de l'espèce, sont également communes à tous les hommes, aux plus civilisés aussi bien qu'aux plus barbares, mais qui, de leur nature s'annonçant par des besoins pressants et irrésistibles, acquièrent, par les raffinements du luxe, par la mollesse et l'oisiveté, un degré de force et d'intensité qu'elles obtiennent rarement chez un peuple sauvage où les autres besoins ne permettent guère qu'on s'adonne aux illusions de l'imagination, et où la pauvreté émousse souvent l'aiguillon d'une passion dont, heureusement pour le genre humain, l'ardeur diminue à mesure qu'on lui soustrait les objets propres à la réveiller. Mais, si les déréglements, causés par la direction vicieuse donnée à la satisfaction des besoins qui se rapportent à la conservation de l'individu, ne nuisent ordinairement qu'à cet individu seul, que ne faut-il donc pas redouter des effets d'une passion qui, nourrie par les raffinements de la civilisation même, n'anéantit pas seulement les moeurs de celui qui s'abandonne à ses séductions, mais qui trouble ordinairement le repos des familles, au mépris des lois attaquant l'ordre social et le menaçant souvent d'une ruine inévitable.

L'histoire de la civilisation morale de la Grèce nous offre, pour ainsi dire, le commentaire et en même temps la confirmation de la remarque que nous venons de faire. Les anciens héros n'étoient pas, il est vrai, très délicats dans leur conduite envers le sexe; ils se permettoient même des pratiques qui s'accordent difficilement avec nos idées sur la foi conjugale : mais, en revanche, ils étoient très scrupuleux dans leur conduite avec les femmes mariées, et les libertés qu'ils prenoient ne dégénéroient ja-

mais en libertinage. A l'exception des Crétois, nous ne trouvons chez eux aucun exemple de ce vice d'ailleurs si commun parmi les Grecs, qui, d'après nos idées, l'emporte de beaucoup en infâmie sur les excès dans le commerce avec le sexe. Les anciens héros satisfaisoient sans scrupule à la voix de la nature, toutes les fois que l'occasion s'en présentoit, et cette occasion se présentoit à peu près à la suite de chaque victoire, puisque le droit de la guerre mettoit à leur disposition les femmes dont ils s'étoient rendus maîtres ; mais, tout en usant du droit de la guerre, ils n'oublioient pas pour cela la guerre elle-même, ni les exercices qui devoient les rendre capables d'en endurer les fatigues. Le luxe, tel qu'on le voit par la suite introduit dans la Grèce, leur étoit inconnu. En un mot, les anciens héros ne cherchoient pas, comme de jeunes libertins, corrompus par la mollesse et l'oisiveté, à assouvir des passions rendues extravagantes par une imagination exaltée et les raffinements du luxe; ils ne cherchoient ni à plaire aux femmes ni à les séduire : ils se les approprioient comme vainqueurs, et se délassoient agréablement, dans leur commerce, des travaux de la guerre, tout en se rendant aux besoins de la nature.

Dans les colonies.

Probablement ce sont encore les colonies asiatiques qui auront donné le signal de cette dépravation, suite inévitable des progrès du luxe (191), tandis que celles de la Sicile et de la

(191) Si nous pouvions croire que l'auteur des lettres attribuées à Héraclite avoit une connoissance suffisante des moeurs du siècle auquel ces lettres se rapportent, le tableau qu'il trace de la corruption des moeurs dans la ville d'Éphèse, pour expliquer aux Éphésiens pourquoi Héraclite ne rioit jamais, nous donneroit quelque droit de croire que, dès ce temps même, cette corruption y avoit fait des progrès remarquables. H. Steph. Poës. philos. p. 149. On connoît la mauvaise réputation qu'avoient les femmes de l'île de Lesbos, à cause de leurs excès dans un genre de volupté qui blessoit également la pudeur et les inclinations naturelles du sexe. Voyez, p. e.. Aristoph. Eccles 841, 915.

Grande-Grèce, quoique plus tard civilisées, imitèrent si bien leur exemple qu'elles surpassoient, dans tous ces excès, leurs compatriotes, sinon de l'Asie, au moins de la Grèce proprement dite ([192]).

A Sparte.

A Sparte de pareils excès n'ont assurément pu être d'abord les effets du luxe. La discipline rigide et l'éducation sévère de la jeunesse ont dû contribuer beaucoup à contenir les passions déréglées: cependant il est difficile d'imaginer que la liberté qu'on accordoit aux jeunes filles et la coutume d'exposer leurs charmes, dans les gymnases et les palestres, aux yeux de la multitude, puisse avoir été très favorable aux bonnes moeurs, surtout puisque Aristote assure que cette liberté fut cause que les femmes spartiates devinrent plus tard célèbres par la licence et la dissolution de leurs moeurs. Lorsque nous parlerons plus particulièrement de la situation des femmes dans cette époque, nous aurons occasion de voir combien Lycurgue, à cet égard aussi bien que sous d'autres rapports, avoit sacrifié l'intérêt moral des individus à celui de l'état, ou plutôt à son idéal de félicité publique.

A Athènes.

A Athènes le luxe et l'intempérance s'introduisirent plus tard que dans plusieurs autres états de la Grèce. Probablement les héros de Marathon auront été moins sensibles aux séductions de la volupté que leurs descendants efféminés, qui s'efforçoient plutôt de faire leur éloge que d'imiter les belles actions qui les en avoit rendus dignes. Cependant Plutarque parle de plusieurs concubines qu'au-

([192]) La ville de Tarente étoit ici encore à la tête. On n'a qu'à voir la conduite des Tarentins envers les femmes et les jeunes filles de la ville de Carbine en Japygie, dont ils s'étoient rendus maître. Clearch. ap. Athen. XII. 23. Ce récit, s'il n'a pas été exagéré, est un exemple frappant d'une corruption générale des moeurs et d'une ignorance complète de toute notion de pudeur.

roit encs Cimon, le fils de Miltiade ([194]), et, pour savoir ce que, dès les temps de Théognis, on entendoit. à Mégares, par une vie agréable, on n'a qu'à voir, dans ses poëmes, le passage où il en donne l'explication ([195]). Certes, les satires sanglantes des poëtes comiques dont plusieurs vivoient durant ou peu après la guerre du Péloponnèse, doivent nous faire croire que les effets ordinaires de l'augmentation des richesses et du luxe, les déréglements dans la conduite de l'un et de l'autre sexe n'auront pas été longtemps à se faire sentir, après que les victoires sur les Perses et l'empire de la mer eurent mis la ville d'Athènes à la tête des républiques grecques; et les traits remarquables concernant les moeurs d'Athènes que nous offrent les discours des orateurs attiques, prouvent évidemment quels progrès ces désordres avoient faits dans peu d'années.

Réflexions préliminaires. Cependant, avant d'en citer quelques exemples, il est nécessaire de faire quelques réflexions préliminaires. D'abord, soit qu'on lise les rapports des historiens, soit que l'on consulte les poëtes comiques, il ne faut jamais oublier que l'envie a pu exagérer les fautes qu'on reproche aux grands hommes, et que le désir d'amuser le public, par l'extravagance et le ridicule de leurs représentations, a dû nécessairement porter les poëtes à renchérir sur l'immoralité des traits auxquels ils font allusion. En second lieu, il est nécessaire de se rappeler que les Grecs, aussi bien que les autres peuples anciens, se permettoient une liberté bien plus grande dans leurs expressions que nous n'avons coutume de le faire ([196]), et enfin, que les notions de chasteté et de con-

([194]) Plut. Cim. 4. ([195]) Ed. Welck. vs. 989 sq.

([196]) On pourroit bien ajouter, et dans leurs gestes. Théophraste, dépeignant les moeurs d'une personne indécente, dit qu'en rencontrant des femmes honnêtes *ἀνασυράμενος δεῖξαι τὸ αἰδοῖον* (p. 484), ce qui prouve que, si c'eussent été des femmes de mauvaise vie, cela n'auroit pas été aussi condamnable.

tinence qu'avoient ces mêmes peuples étoient de beaucoup moins pures et moins sévères que celles que nous professons. Ceci n'est, il est vrai, qu'une excuse relative et partielle, mais c'est toujours une excuse pour les Grecs, lorsqu'on les compare avec les autres peuples de l'ancien monde. Combien de fois les personnages des comédies d'Aristophane n'avouent-ils pas, sans aucune réserve, qu'ils ont été dans des lieux de débauche! De même Xénophon d'Éphèse, dans son histoire des amours d'Abrocome et d'Anthia, raconte, comme une affaire très simple, que ceux qui avoient vu la belle Anthia, qui, ayant été vendue comme esclave, avoit eu le malheur d'être enfermée dans une maison semblable, étoient prêts à donner de l'argent pour la posséder ([197]). Le sage Socrate, lui-même modèle de tempérance et de chasteté, n'hésita pas seulement à aller avec ses disciples visiter la belle Théodota, pour lui donner des leçons sur la meilleure méthode pour se faire des amis et conserver leur amitié ([198]), mais il leur permet sans scrupule de satisfaire leurs désirs, s'ils étoient incapables de s'en abstenir, leur conseillant seulement d'avoir la précaution de choisir des objets qui ne plairoient pas à l'esprit, si le besoin corporel ne se fît sentir avec une force irrésistible ([199]). Platon loue extrêmement la continence de l'athlète Iccus de Tarente, pour avoir pu s'abstenir du commerce avec le sexe tant que durèrent les jeux publics ([200]). Le même philosophe, quoiqu'il recommande

([197]) Xenoph. Ephes. V. 7.

([198]) Il faut cependant distinguer les ἑταῖραι, telles que Théodota, et les πόρναι proprement dites. C'est par cette distinction que s'explique pourquoi on condamna la conduite de Dénys, tyran de Syracuse, qui, en présence de ses amis, payoit son écot dans un παιδισκεῖον. Athen. X 50.

([199]) Xenoph. Memor. I. 3 14.

([200]) Ælian. H. A. VI. 1. Élien, qui rapporte ce trait, y ajoute un autre du citharède Amébus, qui ne lui paroit pas moins

fort la foi conjugale, et défende toute volupté contre nature, s'exprime cependant de manière qu'il est évident qu'il ne compte pas beaucoup lui-même sur la force de ses préceptes, et qu'il se contente d'éviter au moins le scandale que la transgression de sa loi pourroit donner aux autres ([200]). Je ne crois pas qu'il fût facile de trouver aujourd'hui un médecin qui osât avouer ce que le célèbre Hippocrate, homme non moins estimable par ses moeurs que par son immense mérite, raconte d'une manière très détaillée et très naïve, dans un endroit de ses oeuvres: qu'il fit avorter une joueuse de flûte qui avoit la coutume de se livrer aux hommes, mais à laquelle il ne convenoit pas d'être enceinte ([201]). On sait d'ailleurs que le grave Aristote conseilla froidement que l'on se servît du même moyen, pour ralentir la propagation trop abondante des citoyens ([202]). Olympias, mère d'Alexandre le Grand, ayant remarqué que son fils montroit peu d'inclination pour les femmes, et craignant que la nature ne lui eût été défavorable sur ce point, lui livra, du consentement de son époux, une esclave thessalienne, pour l'éprouver ([203]). Ce fut seulement pour échapper à de semblables soupçons que Zénon, le philosophe, approchoit quelquefois d'une femme; car il s'abstenoit d'ailleurs totalement de leur commerce, au rapport de Diogène de Laërce ([204]). Nous voyons encore, par cet exemple, qu'on ne mettoit pas de mystère aux actions de cette nature. Zénon en reconnois-

frappant, que dans le temps des exercices il n'eut aucune communication même avec sa femme.

([200]) Plut. Legg. VIII. p. 647 fin. 648 in.

([201]) Hippocr. de natur. pueri, p. 236. l. 20. ed. Foës. παρ' ἄνδρας φοιτέουσα, ἣν οὐκ ἔδει λάβειν ἐν γαστρὶ, ὅκως μὴ ἀτιμοτέρη ἔῃ.

([202]) Aristot. Rep. VIII. 16. (T. II. p. 337. E).

([203]) Theophr. ap. Athen. X. 45 fin.

([204]) Diog. Laërt. p. 167. C. Il redoutoit, dit l'auteur, qu'on ne le prît pour μισογύνης.

soit même la publicité comme nécessaire. Chez nous il n'est pas nécessaire de se faire trop violence sur ce point, par complaisance pour l'opinion publique. Enfin, quoique nous soyons loin d'ajouter foi aux calomnies (car c'est bien le mot propre) qu'on trouve chez Athénée à l'égard de plusieurs hommes illustres de l'antiquité ([205]), cependant il est assez connu combien la liaison avec une concubine ou *amie* (comme on disoit en Grèce) étoit commune parmi les hommes les plus révérés. Nous en citerons plusieurs exemples, lorsque nous parlerons spécialement de ces *amies*, dans un des chapitres suivants.

Preuves tirées des comédies, des objets de l'art, des divertissements etc.

Mais, malgré tout cela (car il est temps de revenir à notre sujet), malgré toute la liberté d'expression qu'on peut accorder aux anciens, et malgré toute la déférence qu'on peut avoir pour leurs notions imparfaites de chasteté et de retenue, on avouera facilement que des entretiens tels que celui de Démosthène et de Nicias, dans le commencement des Chevaliers d'Aristophane, que des scènes telles que celle des petits cochons, dans les Acharnenses du même auteur ([206]), que la Lysistrate tout entière, pour ne pas parler des autres pièces, puisqu'il n'y en a aucune où l'on ne trouve des traits semblables, ne sont pas très propres à nous inspirer une haute idée de la pudeur du peuple à l'amuse-

([205]) Par exemple à l'égard de Périclès, de Cimon (par son mariage avec sa soeur, le quel ne fut rien moins qu'illégitime (XIII. 56), comme nous le démontrerons dans la suite), et surtout à l'égard de Démosthène (ib. 63.) Les accusations contre ce dernier sont si graves que, s'il se fût rendu coupable des crimes qu'on lui impute ici, cela ne lui auroit pas seulement attiré le mépris de tout le monde, mais il l'auroit même exposé infailliblement à des poursuites juridiques, dont cependant nous ne trouvons nulle part chez aucun autre écrivain la moindre mention, aussi peu que des excès honteux ni des cruautés inouïes dont on l'accuse dans cet endroit.

([206]) Vs. 750 sq. Voyez encore des expressions comme celles qu'on trouve Eq. 1281 sq. Vesp. 1274. Eccles. 701 sq. Lysistr. 148 sq.

ment duquel ces drames avoient été destinés. Au moins cette conclusion me paroît plus juste que celle qu'on a cru pouvoir en tirer contre les moeurs de l'auteur. Au contraire, au milieu de cette licence effrontée d'expression, on ne sauroit méconnoître la satire et l'ironie du poëte. Lorsqu'il allègue, par exemple, comme argument pour la paix, l'avantage de se livrer aux plaisirs de l'amour[207], il est évident que ce raisonnement contient une satire amère des moeurs de ses compatriotes, ou, disons le plutôt, une raillerie sur l'asservissement de l'homme à des besoins qui, bien qu'incompatibles avec la dignité d'un être doué de facultés aussi élevées, n'en sont pour cela pas moins irrésistibles et lui rappellent chaque jour qu'il est poussière, et qu'il retournera à la poussière. L'entretien entre le Juste et l'Injuste, dans sa pièce des Nuages[208], et plusieurs passages de celle des Oiseaux[209] ne nous permettent pas de douter si Aristophane écrivit ses comédies pour approuver les déréglements de ses compatriotes ou pour les censurer. Au reste, Aristophane ne fut pas le seul dont l'expression fût licencieuse. Nous en trouvons partout les preuves les plus évidentes[210]. Et, quelle qu'ait été leur liberté d'expression, personne n'oseroit avoir l'impudence de publier de semblables obscénités, à moins d'être assuré

[207] Aristoph. Acharn. 250 sq. 1146 sq. 1189 sq. cf. Pax, 1127—1139, 1339 et le dernier choeur.

[208] Nub. 1030—1102.

[209] Av. 754 sq 794 sq. 1102—1117.

[210] Voyez, p. e.. les fragments d'Archiloque, ed. J. Liebel. p. 197. 88. p. 208, 217. 110, et, pour les siècles plus modernes, les epigrammes de Philodème (dans l'Anthologie de Jacobs, p. e. T. II. p. 73. ep. 12. p. 76) et ceux d'Automédon (ib. p. 191). La comparaison de ces passages avec les pièces d'Aristophane justifiera pleinement l'assertion de Mitford (Hist. of Greece, T. V. p. 32. not.), qui d'ailleurs pourroit paroître un peu paradoxe: Among the athenian comedians he (Aristophanes) may be considered as a very gentlemanly poet.

de trouver dans l'impudence et la perversité du goût du public une garantie, sinon de succès, au moins d'excuse. On peut dire la même chose des sujets que choisirent les peintres pour leurs tableaux, comme il est évident non seulement par le témoignage des auteurs anciens [211], mais aussi par les preuves visibles qu'en offrent à nos yeux les murs des maisons d'Herculanum et de Pompeii, couvertes pendant des siècles par les laves du Vésuve et déterrées de nos jours, pour attester, avec le luxe et la magnificence, le cynisme et la lubricité de ses habitants. La même chose avoit lieu dans les représentations que l'on donnoit après les repas, pour amuser les convives, lesquelles, quoique déjà très voluptueuses du temps de Xénophon et de Platon, devinrent enfin si indécentes et si effrénées que Plutarque assure que les esclaves les plus vils même devoient avoir honte d'y assister [212]. Remarquons enfin qu'il y avoit des auteurs qui se plaisoient à décrire les plaisirs de l'amour de la même manière que d'autres traitoient ceux de la table [213], et que d'autres recueilloient avec soin toutes les particularités qui se

[211] Plut. de aud. poët. T. VI. p. 62 fin., où il parle d'un artiste, appelé Chérephane, qui peignoit ἀκολάστους ὁμιλίας γυναικῶν πρὸς ἄνδρα. Tels furent sans doute aussi les petits tableaux de Parrhasius que Pline appelle *libidines*.

[212] Plut. Sympos. VII. 8. (T. VIII. p. 845.).

[213] Athen. VIII. 13. Pour nous former une idée de cette espèce de littérature, nous devons nous contenter des fragments que d'autres auteurs nous en ont conservés. Telle me paroît au moins la description des σχήματα συνουσίας, dans la Paix d'Aristophane (vs. 887—905), passage qui mérite d'être comparé avec la description curieuse et détaillée qu'en donne Artémidore, lorsqu'il explique leur signification, quand on se les représente en songe. Oneirocr. I. 79, 80 (T. I. p. 119 sq. ed. Reiff.). On veut que la courtisane Philénis ait elle même deposé dans un semblable ouvrage les trésors de son expérience (Athen. l. l.). Clément d'Alexandrie reproche à ses contemporains d'avoir des tableaux où ces σχήματα étoient représentés. Cohort. ad Gent. T. I. p. 53.

rapportent à la vie et au caractère des innombrables courtisanes qui habitoient la Grèce ([214]).

Au reste que les préceptes donnés sans doute dans ce genre d'ouvrages ne furent pas sans fruit, surtout auprès des femmes, c'est ce qui sera prouvé à l'évidence par les résultats de nos recherches sur les moeurs du sexe, dont nous allons bientôt occuper nos lecteurs. Nous nous contentons pour le moment de leur rappeler l'usage de ces instruments de débauche qu'on employoit pour assouvir à volonté, et sans le concours de l'autre sexe, les passions les plus dégradantes. Nous en parlons ici puisqu'ils furent employés par les hommes aussi bien que par les femmes, et nous n'en disons pas davantage parceque nous avons trop de retenue pour entretenir nos lecteurs de ces turpitudes ([215]).

Dans son ouvrage sur les Épidémies, le grand Hippocrate, qui vivoit vers le même temps qu'Aristophane, fait très souvent mention de maladies causées tant par impudicité que par intempérance, aussi bien que de tentatives faites par des femmes pour étouffer le germe de vie qu'elles portoient dans leur sein, tentatives couronnées trop souvent par l'effet cherché. Il n'est pas besoin de dire combien ces exemples peuvent servir à confirmer les preuves de la corruption des moeurs que nous offrent les

([214]) Athénée énumère plusieurs de ces écrits. XIII. 21.

([215]) Pour les femmes l'*ὄλισβος*, qu'Aristophane appelle *σκυτίνη ἐπικουρία*, et le Scholiaste *δερμάτινον αἰδοῖον*. Lysist. 109: 110. Cf. Cratini fr. ed. Runkel, p. 73. 1.

Μισηταὶ δὲ γυναῖκες ὀλισβοῖσιν χρήσονται

et Lucian. Amor. 28 (T. II. p. 429. ed. Hemst.) *Ἀσελγῶν δὲ ὀργάνων ὑποζυγωσάμεναι τέχνασμα, ἀσπόρων τεράστιον αἴνιγμα, κοιμάσθωσαν γυνὴ μετὰ γυναικὸς, ὡς ἀνήρ.* C'est certainement cet instrument qu'employoit Mégille de Lesbos, dont le commerce avec une autre tribade est décrit par le même auteur, Dial. meretr. 5. (T. III. p. 289 sq.) Cf. Asclep. in Anthol. T. I. p. 150. ep. 29, 30. — Pour les hommes l'instrument appelé *τὸ σαρκίον* par Athénée, XIII. 84.

violence qui non seulement ne seroient soufferts dans aucune société civilisée, aussi peu qu'ils ne le furent à Athènes, mais qui certainement ne seroient pas même commis dans une société où l'on auroit encore quelque respect pour l'opinion publique. En effet, avec toute l'indulgence qu'on doit avoir pour l'ardeur du tempérament de ces hommes du midi, lorsqu'on voit ce Simon envahir la maison d'un autre, en assaillir le propriétaire à coups de pierres, s'emparer de l'objet de ses amours impudiques, et donner ainsi occasion à un combat où plusieurs personnes furent grièvement blessées, on a de la peine à concevoir que des désordres aussi choquants aient pu avoir lieu dans une ville où la corruption des moeurs n'avoit déjà fait de terribles progrès et commençoit déja à imposer silence aux lois et à l'animadversion publique (220).

Le discours suivant du même auteur se rapporte à une semblable querelle entre deux personnes qui entretenoient en commun une courtisane. On n'y épargna encore ni les coups ni les injures. Un fragment d'un autre de ses discours contient l'histoire d'un homme qui en attira un autre dans sa demeure, sous prétexte de le fêter, et qui, l'y ayant attaché à un pilier, le fit foueter par ses esclaves (221). Des faits semblables prouvent que, si nous avons de justes raisons pour douter de l'exactitude des détails qu'Éschine rapporte à l'égard des violences commises par Timarque, l'invasion de la maison d'un autre, la destruction des meubles et les mauvais traitements n'étoient cependant pas sans exemple à Athènes (222).

tent à cette infâme passion au moment où nous nous en occuperons séparément.

(220) Lys. c. Simon. (ib. p. 192—194). Remarquons en passant que l'accusateur avoue, sans aucun scrupule, que lui et ses amis étoient *déjà ivres*, lorsqu'ils sortirent de la maison (p. 193. l. 12).

(221) Lys. fragm. 45. (Oratt. Att. T. I. p. 406).

(222) Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 269, 270).

Les renseignements que nous donnent les mêmes orateurs sur la conduite de la jeunesse athénienne réalisent pleinement le tableau qu'en trace Térence, dans ses comédies. Suivant ces rapports elle se livroit fréquemment ua jeu, à la débauche et aux déréglements de tout genre (223). Isocrate assure que les jeunes gens de son temps, qu'il falloit chercher pour la plupart dans les maisons de jeu et chez les joueuses de flûte, mettoient moins de scrupule à maltraiter leurs parents que la jeunesse d'autre fois ne le faisoit à disputer avec un vieillard quelconque, et que les propos qui auparavant auroient été regardés comme des ordures et des obscénités étoient applaudis de son temps comme des bons mots et des traits d'esprit (224), tandis que, dans un autre discours, où il repète à peu près les mêmes accusations, il se plaint sérieusement du peu de soin qu'on avoit pour régler la conduite des jeunes gens, ou plutôt du soin qu'on prenoit fréquemment pour les fortifier dans le mal, et les encourager à se livrer sans reserve à leurs passions déréglées (225). Ces renseignements sur l'éducation de la jeunesse peuvent servir à nous convaincre que le portrait que fait Éschine de Timarque n'est pas si extravagant qu'il pourroit nous paroître d'abord, et que, quand même il ne seroit pas vrai que la personne qu'il accuse eût dissipé son patrimoine par le libertinage et la débauche, par les femmes et le jeu, il ne seroit pas cependant très difficile d'en trouver ayant une parfaite ressemblance avec les traits de ce tableau(226). Aussi Isocrate, en faisant mention, dans un de ses discours,

(223) Lys. pro Mantitheo (Oratt. Att. T. I. p. 298. l. 11).

(224) Isocr. Areopag. (Oratt. Att. T. II. p. 167 fin. 168 in.).

(225) Isocr. de permutat. (ib. p. 409 fin.).

(226) Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att T. III. p. 263). Ce discours, comme les passages d'Isocrate, dans les notes précédentes, prouve encore l'existence des maisons de jeu où l'on donnoit aussi des combats de coqs.

d'un certain Thrasylle, qui avoit, en différents endroits, des enfants de plusieurs femmes, et dont il n'avoit jamais voulu en reconnoître aucun, ne paroît pas être très frappé de l'infâmie de cette conduite ([227]). Nous ne dirons pas qu'Isocrate eut ses bonnes raisons pour n'être pas très sévère à cet égard, puisque nous devons les rapports sur l'irrégularité de sa conduite à un auteur dont l'autorité n'est pas assez sûre pour oser s'y fier ([228]). Cependant on racontoit aussi de l'orateur Lysias qu'il dépensa beaucoup d'argent pour l'amour de la belle Néære ([229]), et, si la moitié seulement de ce qu'on met sur le compte d'Hypéride mérite foi, il faudroit avouer qu'il ne le cédoit sur ce point ni à Lysias ni à Isocrate ([230]).

Nous n'aurions pas fait mention de ces accusations si nous n'avions raison de croire que l'opinion publique de ce siècle rendît de pareils excès beaucoup plus excusables qu'ils ne le sont en effet. Ceci est évident par plusieurs passages des mêmes discours, aux quels nous avons emprunté les exemples précédents. Dans ces exemples il fut question d'accusations, qui peuvent toujours se ressentir plus ou moins du ressentiment de celui qui les produit : ici il s'agit d'aveus formels faits par les personnes mêmes à qui les faits ont rapport. C'est ainsi qu'un citoyen d'Athènes avoue publiquement devant les

([227]) Isocr. Æginet. (Orat. Att. T. II. p. 460 fin.).

([228]) Vit X. rhetor. in Plut. T. IX. p. 337.

([229]) Demosth. c. Neær. (Oratt. Att. T. V. p. 549 fin. 550 in.)

([230]) Suivant l'auteur des Vies des dix rhéteurs (Plut. T. IX. p. 376), il entretenoit trois courtisanes à la fois, l'une dans sa maison à Athènes, dont il chassa son fils, l'autre dans le Pirééе, et la troisième à Eleusis, dans une de ses maisons de campagne. Il paroît aussi qu'il connoissoit assez bien l'effet que devoit produire la vue des charmes de la séduisante Phryné, pour oser compter sur l'impression qu'elle feroit sur les juges appelés à prononcer dans l'action intentée à cette courtisane pour cause d'impiété.

juges qu'il avoit entretenu une courtisane à Corinthe, à frais communs, avec le poëte Xénoclide (231). La même courtisane, la célèbre Néære, ayant abandonné son amant Phrynion, après lui avoir volé une assez forte somme d'argent, et cet amant s'étant proposé de la disputer à un certain Stéphanus, auquel elle s'étoit livrée ensuite, les deux rivaux, prêtant l'oreille aux conseils de leurs amis, remettent leur cause à la décision d'arbitres, pour essayer tous les moyens d'accommodement, avant d'en venir à une rupture publique.

Les arbitres (qu'on note cette particularité, sur laquelle nous reviendrons dans la suite), étant entrés, avec les parties plaignantes, dans un temple, lieu où se prononçoient les arbitrages, décident que Néære rendroit à Phrynion son argent et qu'elle seroit, des deux jours l'un, à Phrynion et à Stéphanus alternativement, sauf les changements que ceux-ci voudroient apporter d'un commun accord à ce pacte, et que, pour le reste, ils vivroient en bonne intelligence et oublieroient le passé. Cette belle sentence est répétée en public devant les juges, avec les noms des arbitres (232).

Mais ceci n'est encore rien en comparaison de ce qu'on va lire. Un autre amant de la même Néære, appelé Epænetus, qui faisoit en même temps la cour à sa fille Phano, est surpris par Stéphanus, qui prétendoit que cette fille étoit la sienne. Stéphanus s'assure de sa personne, comme coupable d'attentat à la pudeur publique, et Epænetus, ayant été relâché par lui, sous caution, le menace d'une accusation de violence corporelle devant le tribunal des Thesmothètes, prétendant que Phano n'étoit ni la fille de Stéphanus ni d'une condition qui pût inculper d'une action d'attentat à la pudeur celui qui la fréquentoit, puisqu'il pou-

(231) Demosth. c. Neær. (Oratt. Att. T. V. p. 551).
(232) Ib. p. 556, 557. Athénée parle de cette histoire, XIII. 6.

voit démontrer que lui (Epænetus) l'entretenoit tout comme sa mère, qui elle même avoit donné son consentement à cette liaison. Stéphanus, qui avoit déjà plusieurs fois trompé d'autres citoyens d'Athènes avec la même Phano, en la faisant passer pour sa fille et pour Athénienne, et craignant les suites de ses escroqueries, consent encore à un arbitrage, et les arbitres parviennent à persuader Epænetus à donner à Phano mille drachmes, sous titre de dot, à condition que Stéphanus s'engagera solennellement à la céder à Epænetus toutes les fois qu'il viendroit en ville ([233]). Toute cette histoire édifiante est racontée avec le plus admirable sang-froid, pour démontrer l'injustice et la cupidité de Stéphanus et, pour plus d'éclat, la droiture et l'innocence d'Epænetus.

Je conviens très fort que, si on vouloit compulser la chronique scandaleuse de nos grandes villes, on trouveroit également des traits qui ne prouveroient pas beaucoup plus en faveur de nos moeurs: cependant je ne crois pas qu'on ait guère apporté devant nos tribunaux des circonstances de cette nature. C'est donc à bon droit que Maxime de Tyr, dans le traité où il examine si Socrate a bien fait de ne pas se défendre, assure que les Athèniens de son temps pouvoient aussi peu comprendre que l'exercice de la vertu ne sauroit corrompre la jeunesse et que la connoissance de Dieu ne mérite pas le nom d'athéisme plus qu'un libertin ne peut comprendre que la volupté, ou un avare, que la possession ne soit pas le but unique de notre existence. Car, ajoute-t-il très à propos, toutes les autres apologies peu-

([233]) Demosth. c. Neær. (Oratt. Att. T. V. p. 562—564) *Στέφανον δὲ παρέχειν Φανὼ Ἐπαινέτῳ, ὁπόταν ἐπιδημῇ καὶ βόληται συνεῖναι αὐτῇ.* On comprend aisément quelle ait pu être la modestie et la retenue de Néære elle même. Au reste on peut s'en convaincre, en lisant entr'autres ce qu'on trouve ici sur sa conduite, p. 553.

vent être confirmées par des témoignages et des preuves : la seule preuve concluante pour la vertu est le sentiment moral ; si ce sentiment n'existe donc plus, comme alors à Athènes, qu'avoit besoin Socrate de se défendre ? Encore, poursuit-il, comment s'imaginer que des hommes corrompus par la licence, mais incapables de sentir la voix de la liberté (234), eussent toléré ses discours, lorsqu'avec sa noble franchise il auroit proféré des paroles dignes de la vertu et de la philosophie qu'il professoit ! Ils les auroient écoutés aussi peu sans doute que ne le feroit une compagnie d'ivrognes, entendant la voix d'un homme sobre qui voudroit leur arracher la coupe qu'ils tiennent dans la main, la couronne de fleurs qui orne leur tête et la joueuse de flûte qu'ils ont déjà embrassée (235).

Conclusion de ce chapitre.

Je crois que les traits que nous venons de citer prouvent assez bien que l'estime pour la vertu n'étoit pas alors très grande à Athènes. Il y avoit sans doute des exceptions. L'histoire nous les a fait connoître, et d'ailleurs un peuple n'est pas toujours tellement perverti que, s'il étoit possible de pénétrer dans l'intérieur des familles, on n'y trouvât nombre d'exemples de pudeur et de tempérance. Aussi quelques traits de mauvaise foi et de débauche ne suffisent pas pour mériter à un peuple entier le nom de perfide et de dissolu, mais c'est la manière d'envisager ces défauts, c'est le degré de pudeur publique (s'il m'est permis de m'exprimer ainsi) qui peut nous faire juger des moeurs d'une nation, qui nous met en état de déterminer jusqu'où ses notions du bien et du mal ont été ternies, jusqu'à quel point son sentiment moral s'est émoussé.

(234) *Ἐκδεδιῃτημένον ὑπ' ἐξουσίας καὶ ἀνήκοον παῤῥησίας.* C'est comme s'il avoit voulu peindre nos radicaux.

(235) Max. Tyr. Dissert. IX. 6, 7.

Et nous n'avons parlé jusqu'ici que des temps avant Alexandre le Grand. On conçoit aisément que l'influence des conquêtes de ce prince audacieux, dont nous avons déjà parlé plus haut, s'est aussi fait sentir à Athènes. Cependant, après les traits qu'on vient de lire, il ne sera pas moins facile d'entrevoir que cette influence ait été bien plus sensible chez les Macédoniens, beaucoup moins civilisés jusqu'alors que les Athéniens (236).

Cependant Cléarque, un des disciples d'Aristote, et par là contemporain d'Alexandre, fait observer la différence entre les sujets des énigmes et des problêmes dont on s'amusoit de son temps à table de ceux qu'on proposoit autrefois. Autrefois on s'attachoit à des questions qui n'avoient rien de choquant pour les moeurs et qui servoient à aiguiser l'esprit et à exercer la mémoire. Après on n'eut de goût que pour des propos qui se rapportoient aux plaisirs des sens et qui étoient souvent de nature à outrepasser de bien loin les bornes de la décence et de la modestie (237).

Les successeurs d'Alexandre donnèrent en cela un exemple qui n'a trouvé que trop d'imitateurs. Il est difficile de se

(236) Sur l'influence de la débauche babylonienne sur les Macédoniens, voyez Curt. V. 1. 36 sq., quoique ses rapports sur la licence et la facilité des femmes de cette ville doivent, à ce qui me semble, être attribués à son ignorance des cérémonies religieuses dans le temple de la déesse des amours. Si nous pouvons en croire Polyænus (Strateg IV. 2 in.), Philippe, le père d'Alexandre, déposa encore un Tarentin, qui occupoit un grade éminent dans son armée, pour avoir pris un bain chaud, disant que les femmes en couche même n'en usoient pas en Macédoine.

(237) Auparavant on récitoit, par exemple, un vers, en exigeant qu'un autre convive y ajoutât le vers suivant, on demandoit un vers composé d'un certain nombre de syllabes, des noms de personnes ou d'endroits, commençant avec telle lettre de l'alphabet. Dans la suite on s'enquit, dans le même langage, où l'on pourroit trouver le meilleur poisson d'une certaine espèce, quel étoit le temps de l'année propre à telle espèce ou à telle autre, et encore τίς τῶν ἀφροδισιαστικῶν συνδυασμῶν ἥδιστος. ap. Athen. X. 86.

faire une idée de l'impudence de plusieurs d'entr'eux, et plus difficile encore de comprendre qu'il se soit trouvé des poëtes qui n'ont pas craint d'y consacrer leur plume, pour en perpétuer la mémoire (238).

Athénée nous a rapporté un trait qui répréscnte d'une manière très évidente l'impression que cet exemple a pu produire sur ces peuples de la Grèce qui n'avoient pas encore fait tant de progrès dans le chemin du vice que les Athéniens et plusieurs autres, et la facilité avec laquelle on s'accommodoit de ces innovations. Antigonus, père de Démétrius Poliorcète, avoit reçu à sa table les députés que lui avoient envoyés les Arcadiens. Ces gens simples avoient gardé un maintien grave et sévère, au milieu de tous les objets de luxe qui les environnoient. Mais, lorsque, au dessert, ils virent entrer une troupe de Thessaliennes, belles comme le jour, et presqu'entièrement nues, exécutant des danses aussi lascives que gracieuses, ils s'élancèrent de leurs siéges, frappés d'étonnement à un spectacle aussi étrange, et l'un d'eux qui faisoit profession de philosophie, quoique trop timide pour vouloir permettre à une de ces nymphes séduisantes de se placer à coté de lui, en vint peu après aux mains avec le vendeur public, qui, mettant à prix cette esclave, avec plusieurs de ses compagnes, l'avoit assignée à un autre, avant que lui eût pu surenchérir pour se l'approprier.

---

(238) Il est absolument impossible de citer les traits que j'ai sous les yeux. Il paroît que nos langues modernes ne sont pas aussi propres à exprimer ces ordures que les idiômes anciens, ou que nous avons plus de réserve, au moins dans nos paroles. Je me contente de renvoyer ceux de mes lecteurs qui peuvent consulter l'original aux entretiens de Démétrius Poliorcète avec ses amies, Lamia et Mania. Athen. XIII. 39, 42.

CHAPITRE VIII.

Situation des femmes dans cette époque. — L'amour toujours sensuel. — L'amour toujours considéré comme une passion indomptable et terrible dans ses suites. — Mais en effet moins féroce et moins tragique que dans l'époque précédente. — Manière de penser sur les femmes. — Progrès que la civilisation avoit faits à cet égard. — Différence toujours remarquable entre les opinions des Grecs sur ce point et celles des peuples modernes. — Manière d'en agir avec les femmes. Éducation. — Soumission à la volonté des parents, des frères, des maris. — Jusqu'où les femmes se soumettoient à ces entraves. — Séquestration des femmes. Ordonnances légales et coutumes à cet égard. — Défense d'assister aux jeux olympiques. — Si les femmes assistoient aux réprésentations théâtrales. — Les femmes exclues des repas etc. — Occasions dans lesquelles les femmes se montroient en public. — Restrictions de la sévérité des règles mentionnées ci-dessus. — Moyens employés par les femmes pour s'en affranchir. — Réflexion générale sur la corruption des moeurs en Grèce. — Tentatives faites pour l'arrêter. — Influence nuisible des lois de Lycurgue sur les moeurs des femmes spartiates. — Changement dans les opinions des femmes sur la conduite des hommes. — La bigamie toujours rare en Grèce. — Polygamie des princes macédoniens. — Le mariage avec une soeur.

Situation des femmes dans cette époque.

Dans la première partie de cet ouvrage, c'est l'oppression des foibles par ceux qui les surpassoient en force et en pouvoir, qui nous a donné occasion d'examiner la situation des femmes. Ici c'est la corruption des moeurs qui nous fait entamer ce sujet, non par ce que cette situation ne pourroit pas nous suggérer ici, aussi bien qu'auparavant, des réflexions sur la supériorité illégitime des hommes sur les femmes et sur la distribution inégale des prérogatives dont jouissoient les deux sexes, mais puisque, dans cette époque, les femmes ne participoient pas seulement au déborde-

ment général, mais qu'elles en furent souvent les principales causes. Pour s'en convaincre il suffit de se rappeler que c'est cette époque qui vit naître une classe de femmes dont l'histoire appartient exclusivement à celle de la corruption des moeurs, classe que nous n'avons pas même eu besoin de désigner dans la première partie de notre ouvrage. On sent que je veux parler des courtisanes, ou, comme les Grecs les appeloient ordinairement, des *hétères* ou *amies.*

Cependant, afin de rendre à nos lecteurs plus facile la comparaison entre la situation des femmes dans cette époque, et celle de l'époque précédente, oubliant pour un moment le motif qui nous fit placer ce chapitre dans cet endroit, motif qui d'ailleurs pourroit mener à une exposition plus ou moins partiale de notre sujet, nous comprendrons dans ce chapitre et le suivant tout ce que nous avons à dire sur les femmes de cette époque, en suivant, autant que possible, l'ordre que nous nous sommes proposé, lorsque nous avons examiné la condition des femmes dans les siècles héroïques.

L'amour toujours sensuel.

On se rappellera peut-être que nous avons commencé alors nos recherches par examiner la manière dont les Grecs envisageoient le sentiment qui peut être regardé comme la base principale, pour ne pas dire unique, des rapports entre les deux sexes. Nous avons vu que ce sentiment étoit alors entièrement fondé sur le besoin des sens, qu'il se manifestoit d'une manière tout-à-fait simple et naïve, et que, reprimé à peine par les relations sociales encore très peu déterminées de ces peuples à demi barbares, il exerçoit sur eux son influence d'une manière si violente et si irrésistible qu'on le regardoit comme une maladie, comme une fureur allumée dans le coeur de l'homme par l'intervention immédiate de la

divinité, à la quelle il étoit aussi impossible de résister qu'il étoit inutile de prévenir les suites fâcheuses qu'elle amenoit presque toujours infailliblement.

Que la manière d'envisager l'amour, dans cette époque, ne différât pas beaucoup de celle dont on la regardoit autrefois, ceci est suffisamment prouvé par cela seul que la plupart des récits que nous avons déjà allégués à ce sujet sont tirés d'auteurs plus modernes ; et, pour prouver que ces notions restèrent à peu près les mêmes, non seulement longtemps après les temps héroïques, mais même jusqu'aux siècles les plus avancés de l'histoire des Grecs, nous n'avons qu'à suivre ici la même méthode, en citant entr'autres des auteurs qui n'appartiennent plus à l'époque dont nous nous occupons en ce moment, puisqu'il n'est aucunement probable que l'amour, encore rude et sensuel dans un temps où un peuple avoit atteint le plus haut degré de civilisation, ait été tendre et délicat durant les siècles moins corrompus.

Lorsque la tendre Nossis déclare que rien n'est plus délicieux que l'amour, que l'amour surpasse toutes les autres jouissances, et que celui à qui Vénus ne daigne pas accorder sa faveur, n'est pas en état de se former une idée du bonheur de l'amour, aussi peu que celui qui n'auroit jamais vu des roses, ne pourroit se représenter la beauté de ces charmantes fleurs ([1]), il faut, pour bien comprendre ce qu'elle a voulu dire, comparer, avec ce passage, la manière dont Euripide décrit, dans son Hippolyte, le pouvoir tout-puissant qu'exerce Vénus sur tout l'univers, et celle dont Oppien (auteur beaucoup plus récent) représente l'influence irrésistible qu'exerce Éros sur tout ce qui existe, non seulement sur les dieux im-

([1]) F. C. Wolff, Poëtr. VIII. fragm. et elog. p. 88. fr. 8. J'ai donné le sens de ce petit poëme d'après la correction proposée par Bentley.

mortels et sur les hommes, mais tout aussi bien sur les animaux, sur ceux qui volent dans les airs et sur ceux qui s'enfoncent dans les profondeurs de la mer. Au moins la tendre vierge, qui de nos jours seroit tentée de répéter avec quelque enthousiasme les paroles de la charmante Nossis, ne seroit pas peu choquée, je le suppose, en voyant cet Amour, qui, chez nos poëtes, ne dresse ses embûches qu'à de beaux jeunes hommes et à des vierges éclatantes de fraîcheur, enflammer de ses feux les baleines et les veaux marins ([2]). Certainement, nos Phillis et nos Fanny seroient bien dégoûtées de se trouver en pareille compagnie, et cependant, pour peu qu'elles voulussent être sincères, elles devroient avouer que la vérité au moins ne manque pas aux paroles du poëte. Et peut-être, si elles lisoient, dans le charmant poëme de Musée, l'intrigue tout-à-fait grecque d'Héro et de Léandre, qui sont loin de se contenter du doux parfum des roses et de la douce lumière de la reine des nuits, peut-être avoueroient-elles que ceci mérite bien plus le nom d'amour que ce que quelques poëtes modernes, imitateurs mal-adroits de Platon, qui lui-même étoit bien loin de méconnoître le véritable sentiment que nous inspire la nature, veulent faire passer sous ce nom tant vanté et employé trop souvent d'une manière absolument contraire à la vérité. Les dames grecques étoient moins prudes. Dans le roman d'Achille Tatius, deux jeunes gens entament un entretien sur l'amour entre plusieurs objets physiques, en présence d'une jeune fille, et, quoiqu'il ne soit pas douteux que cet amour ne consiste pas exclusivement en soupirs et en larmes, cependant la jeune fille avoue que cet entretien ne lui a pas déplu ([3]). Il est vrai que,

([2]) Oppian. Halieut. IV. 37.
—— ὁπλίζῃ δὲ καὶ ἐν νεπόδεσσι κελαινὰς Ἀτράκτους. ——

([3]) Achill. Tat. I. 16—19.

dans le roman de Xénophon d'Éphèse, Polyïde déclare que la vue d'Anthia et la permission de s'entretenir avec elle lui suffisent, mais il ne fait cette déclaration qu'après avoir essayé envain de lui exprimer son amour d'une autre manière, et après qu'elle fut parvenu à lui inspirer de la pitié sur son sort et de la crainte pour la colère d'Isis, dont le temple lui avoit servi d'asyle(4). Quel que soit le désintéressement de l'aimable Glycère, lorsqu'elle écrit à Ménandre qu'un rocher aride lui paroîtroit un séjour délicieux, si elle pouvoit le partager avec lui, il ne paroît pas qu'il se soit étendu jusqu'aux jouissances mêmes qui la rendoient capables d'un tel sacrifice (5).

On me dira peut-être que tout ceci est bien naturel, et j'en conviens facilement : mais, lorsqu'on voit, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, combien notre civilisation artificielle nous a éloignés de la nature, en mettant une affectation ridicule à la place de l'expression simple et pure de nos sensations, il ne pourra pas paroître superflu de faire observer que ce qui nous paroît quelquefois trop ouvert ou trop libre dans l'expression, chez les Grecs, est souvent plutôt une suite de la simplicité primitive de leur caractère que de cette dissolution des moeurs dont nous ne prétendons d'ailleurs nullement nier l'existence. Au reste il est à remarquer que la décence seule du langage est rarement une juste mesure de la pureté des moeurs (6).

(4) Xenoph. Ephes. V. 4. (p 34 in. ed. Peerlk.).

(5) Alciphr. Epist II. 4. (T.I. p.327 in. ed. Wagn.) *Κἂν πέτραν οἰκῶμεν, εὖ οἶδα ἀφροδίσιον αὐτὴν τὸ εὔνουν ποιήσει.*

(6) Aussi faut il bien distinguer cette façon libre de penser et de s'exprimer d'avec la véritable indécence ou le défaut de goût. Telle est, par exemple, chez Achille Tatius, la rencontre de Clitophon et de Leucippe dans le jardin, dans le premier livre, la dispute sur la préférence à accorder à l'amour des màles ou à l'inclination pour le sexe, dans le second livre, et, dans le quatrième, l'histoire de l'amour de Charmide pour Leucippe, où Ménélas, pour le détourner de son projet, lui dit: *ἡ γὰρ αὐτὴ χθὲς ἀφῆκε τὰ ἔμ-*

Il seroit injuste d'ailleurs de vouloir prétendre que les Grecs n'aient eu aucune idée de retenue ou de respect pour la pudeur. Les mêmes ouvrages où nous avons puisé les preuves pour la sensualité de leur amour, les romans, qui, quoique tous d'une époque très récente, retracent cependant avec assez de fidélité les moeurs du siècle où les événements qu'ils rapportent sont placés par les auteurs, les romans nous en offrent les exemples les plus frappants, qui, bien que pures fictions, peuvent cependant servir de preuve de la manière de penser de ceux qui les inventèrent. Ordinairement, dans ces écrits, les jeunes gens dont ils retracent les aventures observent une conduite très décente et une retenue souvent admirable les uns envers les autres, jusqu'à ce que le lien sacré du mariage autorise l'accomplissement de leurs voeux. On ne sauroit dire la même chose par rapport à leur conduite envers d'autres personnes, quoique les circonstances rendent leurs écarts souvent très excusables. Au moins à en juger par la manière naïve dont Longus raconte l'infidélité de Daphnis, l'innocente Chloë même n'auroit pas pu lui en faire un crime. Dans le roman de Chariton, Callirrhoë se montre plutôt digne de compassion que de blâme, et, quoique, chez Achille Tatius, Clitophon succombe aux instances de l'infortunée Mélitte, cependant il avoit refusé de l'épouser, même après avoir cru être sûr de la mort de Leucippe, persuadé que la mort même ne le délioit pas de son voeu de fidélité (7).

μηνα, et où Charmide le prie de lui accorder au moins la permission de l'embrasser, en ajoutant: τῦτο γὰρ ὃ κεκώλυκεν ἡ γαστήρ. (IV. 7.) Et cependant tout cela n'est rien en comparaison de la leçon que donne Lycænium à Daphnis, dans le roman de Longus. Mais c'est justement l'élégance de l'expression, jointe à l'apparence de simplicité et de naïveté enfantine, qui rend ce passage bien plus érotique que tout ce qu'on trouve en ce genre chez Achille ou chez Lucien. Voyez, dans l'édition de Villoison, p. 75—82.

(7) La distinction que fait Clitophon est remarquable et

Et, dans ce même roman, l'apparition de Diane, qui promet à Clitophon de lui accorder la main de Leucippe, pourvu qu'il respecte son innocence, est en effet une fiction qui feroit honneur aux sentiments les plus nobles et les plus élevés. La fidélité de Théagène et Chariclée, dans Héliodore, n'est pas moins admirable que leur retenue et leur chasteté, dans leurs rapports mutuels; et Xénophon d'Éphèse, par les vertus dont il retrace le tableau, dans son histoire des amours d'Anthia et d'Abrocome, offre le plus bel hommage à la chasteté et à la foi conjugale.

L'amour toujours considéré comme une passion indomptable et terrible dans ses suites.

Malheureusement les Grecs ne pratiquoient pas toujours les vertus qu'ils savoient si bien apprécier, comme nous le verrons dans la suite. Aussi est-il temps de retourner à notre sujet. L'amour des Grecs de cette époque n'étoit pas moins sensuel que celui de leurs ancêtres, comme nous venons de le voir. On n'étoit pas moins persuadé de la force irrésistible de cette passion, et l'on persistoit toujours à la considérer comme une fureur indomptable, comme une maladie, dont la mort seule ou une faveur singulière de la divinité pourroit délivrer l'infortuné qui l'éprouvoit, et nullement la raison ou la résolution du foible mortel.

peut servir à nous faire connoître les idées étranges qu'on se formoit alors sur la fidélité conjugale. Clitophon n'avoit pas voulu accepter la main de Mélitte, quoique croyant Leucippe morte: et, lorsqu'il sait qu'elle est en vie, il ne craint pas de lui devenir infidèle, d'abord parceque cette infidélité ne menoit pas à une liaison durable et indissoluble, et encore (nous reviendrons, dans la suite, là-dessus) parcequ'il craignoit la colère d'Éros. Achill. Tat. V. fin. Il y a là de quoi nous étonner, il est vrai, mais les idées des anciens Grecs y sont au moins représentées avec plus de vérité que dans l'insipide roman d'Eustathius (de Ismeniæ et Ismenes amor. II. fin), où Isménias refuse d'écouter les conseils de Cratisthène, parceque les dieux favorisent les chastes et haïssent les méchants. Toutefois il seroit difficile de trouver un héros de roman plus froid et plus niais que cet Isménias, et une héroïne plus agaçante que cette Ismène.

L'un des poëtes les moins anciens de la Grèce représente l'Amour comme un dieu d'une beauté éclatante, mais en même temps comme l'auteur des maux les plus cruels, comme une divinité maligne qui fait verser des pleurs, qui dépouille de sa fraîcheur le visage le plus florissant, qui fait que les yeux se creusent et perdent leur éclat, que l'esprit s'égare et mène souvent à une perte inévitable (8). Il n'en est pas autrement dans nos romans. Abrocome, quoiqu'il méprisât l'amour, se trouve tout à coup comme frappé par la main du dieu, aussitôt qu'il a rencontré Anthia. La situation de la pauvre Anthia (9) et celle de Chariclée, dans Héliodore (10), ne sont pas moins déplorables. Arsacé tombe dans un état de démence complète, par sa passion pour Théagène (11). Dans Aristænète, Théocles raconte, à peu près comme on raconteroit qu'on a la fièvre, que le malicieux Éros lui a inspiré de l'amour pour sa belle-mère, quoique son épouse soit une femme charmante et qui l'aime de tout son coeur, et, tandis qu'il témoigne son embarras, non pour trouver un moyen pour résister à cette infâme passion ou au moins pour la dissimuler, mais pour parler d'amour à la femme à qui il a si souvent donné le nom de mère, il supplie les dieux de vouloir empêcher qu'il ne soit obligé d'aimer à la fois la fille et la mère (12).

On voit, par ces passages, que la manière d'envisager l'amour, dans ces temps plus rapprochés de nous, est absolument la même que dans les siècles les plus reculés dont nous avons parlé auparavant. Et, quoiqu'il soit bien

(8) Oppian. Halieut. IV. 11 sq.

(9) Xenoph. Ephes. I 5. (10) Heliod. III. 7, 21. IV. 5.

(11) Ib. VII. 9. Ici c'est μανία. Dans les autres passages νόσος πάθος etc. Quelle fureur à la vue d'Alcamène. Elle poussa un cri, dit l'auteur, comme si elle eût vu la tête de Méduse IV. 7. p. 23.

(12) Aristæn. Epist. II. 8. Ὦ θεοὶ, ἀποτρόπαιοί γε ὄντες, τὸ δυσσεβὲς τρέψετε, θυγατρὶ καὶ τεκούσῃ μή ποτε συμμιγείην. Éros est appelé ici βάσκανος.

probable qu'il n'en aura pas été autrement dans les âges intermédiaires, on n'a, pour s'en convaincre par le fait, qu'à voir la manière dont Cyrus, dans la Cyropédie, parle de l'amour [13], et comment Abradate expie sa présomption par l'expérience la plus funeste [14].

Mais en effet moins féroce et moins tragique que dans l'époque précédente.

Toutefois il est nécessaire de faire observer que, bien que l'on restât toujours persuadé de la violence de cette passion, et que cette violence se montrât aussi encore quelquefois, cependant les progrès de la civilisation, le changement même qu'avoient subi les moeurs devoient diminuer de beaucoup les effets funestes et tragiques que l'amour dut avoir dans des siècles moins policés. Les romans, il est vrai, nous entretiennent encore de violences et d'enlèvements, et, dans Dénys d'Halicarnasse, Romulus console les vierges sabines, enlevées par ses compatriotes, en leur représentant que ce qui leur étoit arrivé étoit l'effet d'une ancienne coutume en Grèce et très honorable pour celles qui obtenoient ainsi un époux [15] : mais la plus grande partie des histoires d'amour tragique appartient à l'époque précédente, et les fictions même qu'on trouve parmi elles sont placées par les auteurs dans ces siècles reculés [16]. La raison en est évidente. Le merveilleux, la tournure fabuleuse qui distingue ces traditions, leur aspect sombre et lugubre, les horreurs qu'on y remar-

[13] Xenoph. Cyrop. V. I. 12.

[14] Ici c'est *ἄμαχον πρᾶγμα*. ib. VI. 1. 36. *συμφορά*. ib. 37. Abradate fait aussi peu de détours que tous les autres amoureux chez les Grecs: *ληφθεὶς ἔρωτι τῆς γυναικὸς, ἠναγκάσθη* (qu'on note encore ceci: *il fut forcé*) *προσενεγκεῖν λόγυς αὐτῇ περὶ συνηθείας*. ib. 31.

[15] Dion. Hal. p. 100 in. *Ἑλληνικόν τε καὶ ἀρχαῖον τὸ ἔθος*.

[16] Pour ne pas les répéter toutes, je me contente de renvoyer le lecteur au petit écrit attribué à Plutarque, sur les noms des fleuves et des montagnes (T. X.).

que , sont plus conformes à ces temps éloignés que l'antiquité semble envelopper d'un voile nébuleux et soustraire à nos regards. D'ailleurs les progrès de la dissolution des moeurs et la plus grande facilité des rapports entre les deux sexes devoient naturellement diminuer le nombre des dénouements violents et terribles des intrigues amoureuses. Chez un peuple encore peu civilisé , à qui le luxe et la débauche sont encore inconnus , l'amour est une affaire sérieuse : la corruption des moeurs , bien qu'elle n'ôte rien à la violence des passions , en fait souvent un amusement. La foule de belles et aimables courtisanes , jamais avares de leurs faveurs pour quiconque savoit les apprécier et surtout les évaluer à leur juste prix , la foule , dis-je , de séduisantes hétères , qui avoit peuplé les principales villes de la Grèce , dès le moment que ses habitants commencèrent à sortir de la barbarie , en leur offrant de fréquentes occasions non seulement de satisfaire des désirs matériels , mais aussi de céder à l'impulsion d'un coeur aimant et tendre , plutôt enchaîné par la vivacité de l'esprit et d'aimables talents que par la beauté du corps , devoit naturellement prévenir ces éruptions violentes d'une passion qui , avec plus de contrainte et moins d'immoralité , s'attache souvent à des objets qui ne peuvent y répondre , sans troubler l'ordre social et la tranquillité des familles.

Avouons toutefois que le remède étoit , dans ce cas , comme dans bien d'autres, souvent pire que le mal. L'amour avoit sans doute un aspect moins farouche , il étoit moins cruel , moins tragique , mais il n'en étoit pas moins irrégulier , nous dirions illégitime , et souvent pas moins funeste pour les individus qui s'y abandonnoient. La soumission des jeunes filles à la volonté des parents et la cupidité de la plupart des jeunes gens, qui regardoient le mariage plutôt comme un moyen d'augmenter leurs richesses ou de rétablir une fortune délabrée que comme une source de bonheur domestique , étoient autant d'obstacles

à l'amour et à la fidélité conjugale. On ne demande pas, dit Ménandre, quel est le caractère de la jeune personne dont on recherche l'alliance, mais on s'informe si elle a de la naissance, si sa famille est puissante, et surtout si la dot est considérable ([17]). L'auteur du discours contre Néære croit qu'il est impossible de supposer qu'on voulût épouser la fille d'un homme endetté et qui ne se trouveroit pas en état de lui assurer un apanage ([18]). Contre cent épigrammes érotiques, dans l'Anthologie, qui se rapportent à l'amour pour des courtisanes ou de beaux jeunes hommes, on en trouve à peine un qui ait rapport à l'amour conjugal ([19]); et, sans vouloir en rien diminuer les mérites de ces époux qui font d'honorables exceptions à cette règle assez générale ([20]), sans même vouloir nier la possibilité qu'il y en ait eu d'autres dont les vertus ignorées du monde n'ont jamais été signalées par l'histoire, nous n'hésitons pas à dire que les grands exemples de fidélité et de grandeur d'ame que nous offre l'histoire des femmes grecques, tout aussi bien que ceux de vices et de défauts caractéristiques, doivent être puisés dans les annales de la république de Lycurgue, où les femmes ne différoient pas moins que les hommes de tous leurs autres compatriotes. La suite de nos recherches prouvera à l'évidence l'un et l'autre. Nous nous attachons pour le moment à la réflexion que nous venons de faire,

([17]) Menandr. fr. ed. H. Grot. p. 251. fr. 116.
([18]) Demosth. c. Neær. (Oratt. Att. T. V. p. 546. l. 8.).
([19]) On peut dire la même chose des lettres d'Alciphron.
([20]) Nous ne pouvons nous dispenser de rappeler ici, comme l'un des exemples les plus frappants de ce que nous venons de dire, l'honorable témoignage que rend Plutarque à l'union qui existoit entre Phocion et son épouse. Elle avoit la coutume de dire que son mari étoit son plus bel ornement. Plut. Phoc. 19. Nous en trouvons d'autres dans le livre de Plutarque, de vir.ut. mul. (T. VII), et un trait remarquable de fidélité et de courage, dans l'histoire des femmes acarnaniennes, rapportée par Polyænus, Strateg. VIII. 69.

en tâchant de développer les causes de la condition des femmes dans l'époque dont nous nous occupons.

Nous venons de parler de l'amour. Comme nous l'avons vu, la manière de l'envisager ne différoit pas essentiellement de celle que nous avons remarquée dans les siècles héroïques, mais l'amour même étoit devenu moins féroce, moins tragique, plus enjoué et plus libre. Cette différence se rattache naturellement à une différence non moins remarquable tant dans la manière de penser des hommes sur les femmes que de se comporter envers elles, et, bien que l'effet soit à peu près le même, c'est à dire le défaut de bonheur domestique et d'un véritable attachement entre les époux, les causes n'en diffèrent pas moins essentiellement, puisque, dans les siècles peu policés de la Grèce, ce défaut fut la suite de la férocité naturelle d'un peuple à demi barbare, qui méprisoit un sexe foible et sans défense, tandis que, dans les âges plus civilisés, il fut l'effet de la corruption des moeurs non seulement des hommes mais des femmes elles mêmes.

C'est donc cette différence dans la manière de penser sur les femmes qui nous occupera d'abord, pour examiner ensuite jusqu'où la conduite étoit en harmonie avec les opinions.

Manière de penser sur les femmes. Progrès que la civilisation avoit faits à cet égard.

Nous ne nous arrêterons pas aux traits que nous offrent les écrits des poëtes. Nous nous sommes abstenus non sans raison, dans la première époque, de citer, en faveur des opinions sur les rapports des deux sexes, les charmants tableaux d'amour conjugal qu'on trouve chez Homère. La justice exige donc que nous en agissions de même ici ([21]). Mais je crois qu'il nous est permis

([21]) J'ai en vue ici des passages tels que celui de Théognis (vs. 231. ed. Welck.):

de faire remarquer que, si l'époque précédente pouvoit déjà se glorifier d'un poëte dont les nobles sentiments l'élevoient au-dessus du niveau des opinions populaires, l'époque dont nous nous occupons ici n'est certainement pas restée en arrière sur ce point. Car, si nous admirons à bon droit les Hector et les Andromaque, les Pénélope et les Nausicaä du poëte ionien, nous ne pouvons nous refuser de regarder l'épisode brillant de la Cyropédie qui contient l'histoire de Panthée, comme l'un des plus beaux monuments que jamais auteur ancien ou moderne ait élevé à la fidélité et à la vertu des femmes. La chasteté de Panthée non seulement, mais tout aussi bien la conduite de son époux et de Cyrus, prouvent que Xénophon étoit pénétré d'estime pour les vertus du beau sexe et pour la redevance que nous avons à ses aimables qualités ([22]).

Mais ce n'est pas dans les écrits seulement des philosophes ou des poëtes que nous avons besoin de chercher les preuves des progrès que la civilisation avoit faits dans la manière de considérer le mérite des femmes. On en trouve aussi dans les institutions et les lois des peuples, et, comme c'est à la philosophie que nous en sommes redevables, il faut croire que les opinions mêmes que quelques philosophes ont développées à ce sujet, dans leurs ouvrages, furent plus que de vaines paroles.

Οὐδὲν, Κύρν', ἀγαθῆς γλυκερώτερόν ἐστι γυναικός·
Μάρτυς ἐγώ, σὺ δ'ἐμοὶ γίγνε ἀληθοσύνης.

On peut comparer avec cet endroit l'éloge du mariage d'Antipater (Stob. Serm. p. 386 vsa), qui, entr'autres réflexions importantes sur la préférence à accorder à l'amour conjugal sur toutes les autres relations, s'exprime ainsi: *συμβέβηκε δὲ καὶ τὸν μὴ πεῖραν ἐσχηκότα γαμετῆς γυναικὸς καὶ τέκνων, ἄγευστον εἶναι τῆς ἀληθινωτάτης καὶ γνησίε εὐνοίας.* Vôyez encore un autre exemple cité par Jakobs, Vermischte Schriften, T. IV. p. 208, 209.

([22]) On croiroit à peine lire un auteur grec, lorsqu'on voit Abradate prier Jupiter de lui accorder la faveur de se rendre digne de Panthée (Cyrop. VI. 4. 9.).

Il est remarquable que l'une des plus anciennes écoles de philosophie en Grèce joignît à une morale pure et sublime une estime pour les femmes qui a dû contribuer efficacement à adoucir les moeurs et à inspirer aux hommes des sentiments plus humains et plus équitables envers cette partie du genre humain à la quelle ils sont redevables de tant de bienfaits. Sans doute personne en Grèce n'avoit encore parlé aux femmes comme le fit Pythagore à Crotone. Non seulement, en leur recommandant l'exercice de la vertu, de la piété, de la fidélité envers leurs maris, de la modestie et de la libéralité, il montroit déjà l'intérêt qu'il prenoit à leur bonheur, mais il leur inspira aussi à s'estimer elles-mêmes, afin qu'elles fussent persuadées qu'elles possédoient un ornement plus précieux que l'or et l'argent dont elles se paroient (23). Aussi les femmes des Crotoniates, touchées de la vérité de ses paroles, consacrèrent à Junon leurs vêtements et leurs bijoux, et, se contentant d'un vêtement simple, elles se vouèrent à l'exercice de leurs devoirs domestiques, conduite qui, animant leurs maris d'une noble émulation, les engagea à répondre, par un amour réciproque et une fidélité constante, au sacrifice qu'avoient fait leurs compagnes pour assurer leur bonheur et le bien-être de leurs familles (24).

(23) De même Périclès, dans l'oraison funèbre que lui attribue Thucydide, fait une mention séparée des femmes, et leur rappelle le principe répété tant de fois après lui que la femme doit chercher sa gloire en ce qu'on parle d'elle aussi peu que possible, tant en bien qu'en mal. II. 45.

(24) Jambl. Vit. Pyth. XI. cf XXVII. 132. Ce dernier endroit paroît avoir été emprunté à un auteur plus récent et moins estimé. Mais, d'après le savant Meiners, dans la critique excellente de ce livre de Jamblique qu'on trouve dans son ouvrage intitulé Geschichte der Wissenschaften in Griechenland und Rom, les rapports concernant la harangue de Pythagore sont tirés de Dicéarque, l'un des auteurs le plus digne de foi de tous ceux à qui nous devons des renseignements sur le philosophe de Samos.

Nous croyons facilement que l'admiration pour les vertus et la gloire de Pythagore ait pu avoir quelque influence sur la manière dont l'auteur à qui nous sommes redevables de ces renseignements a représenté les effets de ses discours, mais il est pourtant digne de remarque qu'il n'y ait eu aucune école de philosophie en Grèce qui comptât tant de femmes parmi ses sectateurs, aucune dans la quelle les femmes fussent traitées avec tant de respect et de condescendance ([25]).

Les noms seuls de Théano, de Timyche, de Philtis, de Mya, de Lasthénie. et tant d'autres dont Jamblique porte le nombre à vingt-sept ([26]), prouvent plus ici que toutes les harangues et tous les récits qu'on puisse imaginer. Certainement ces noms ne seroient point parvenus jusqu'à nous, si les Pythagoriciens n'eussent honoré la vertu et la sagesse dans leurs femmes et leurs filles aussi bien que dans leurs amis et leurs disciples, et, quand même nous n'oserions pas garantir tous les traits de générosité, toutes les paroles, témoignages d'une âme noble et élevée, qu'on leur attribue, quand même on devroit douter de l'authenticité des lettres qui passent sous leurs noms ([27]), il seroit toujours permis de remarquer, à l'égard de ces rapports favorables, ce qu'on observe si souvent et à bon droit à l'égard d'une mauvaise réputation, qu'il n'est pas probable que des témoignages aussi fréquents et aussi souvent répétés soient tout-à-fait dénués de fondement.

Ce que produisirent à Croton les préceptes de Pythagore, étoit à Locres le fruit d'une coutume ancienne, suivant la quelle il n'y avoit d'autre noblesse dans cette

([25]) Voyez p. e Porphyr. Vit. Pyth. 20.

([26]) Jambl. Vit. Pyth XXXVI fin.

([27]) Il s'en faut cependant beaucoup que ce doute soit généralement partagé par tous les savants. Wieland, dans sa préface de la traduction de ces lettres, et Meiners, dans l'ouvrage cité plus haut (T. I. p. 598), croient ces lettres authentiques.

ville que les familles où l'on choisissoit les vierges qu'on envoyoit annuellement à Troye, d'après l'oracle [28].

Les Locriens donnèrent une preuve éclatante de leur vénération pour les femmes, lorsque, adoptant des Siciliens la célébration d'une fête réligieuse, ils confièrent à une vierge la charge de phialéphore, l'une des plus honorées dans cette solennité, et remplie constamment en Sicile par un jeune homme [29].

A Athènes la femme du second archonte, qui portoit le titre de *reine*, avoit la charge, conjointement avec d'autres femmes, qu'elle présidoit et qu'elle préparoit à ce service, en leur faisant prêter un serment solemnel, de faire des sacrifices pour le salut de la patrie [30].

Les Archives, par reconnoissance pour le service rendu à leur ville par Télésilla, qui l'avoit sauvée par son courage et son intrépidité, lorsqu'elle fut attaquée par les Spartiates, sous Cléomène et Démarate, avoient accordé aux femmes le privilége de se vêtir en hommes et de s'armer, le jour de fête institué à la mémoire de cet événement mémorable, tandis qu'eux-mêmes se couvroient alors de voiles et de rubans, comme pour accuser la lâcheté que

[28] Cet envoi de femmes à Troye étoit un sacrifice expiatoire pour le sacrilège d'Ajax, fils d'Oïlée, commis dans le temple de Minerve. De même chez les Lyciens, le respect pour les femmes dont parle Hérodote (I. 173), passage dont nous avons déjà fait mention auparavant (T. I. p 155. not 20.), étoit basé sur une ancienne tradition relative à un bienfait qu'elles auroient rendu à la patrie. Nymph Heracl. fr. in Memnon. fr. ed. Orell p. 98. Suivant Héraclide de Pont (ad calc Crag. de Rep. Laced. p. 24), cette coutume étoit déjà très ancienne. Λύκιοι —— ἐκ παλαιοῦ γυναικοκρατοῦνται. [29] Polyb XII. 5.

[30] Demosth. c. Neær. (Oratt. Att T. V. p. 564. l. 73.) Elle portoit le titre de βασίλισσα, comme son mari celui de βασιλεύς. Il étoit cependant nécessaire, pour qu'elle pût remplir cette charge, qu'elle fût citoyenne et qu'elle n'eût eu d'autre époux avant d'avoir épousé l'archonte. Il y avoit d'ailleurs plusieurs autres femmes, tant à Athènes qu'ailleurs, qui remplissoient les charges de prêtresses. Voyez, à ce sujet, Jakobs, Verm Schriften, T. IV. p. 245.

leurs ancêtres avoient montrée dans cette occasion [30].

Les Éléens, par respect pour les mérites de la famille et l'amour maternel de Callipatire, affranchirent cette tendre mère de la peine dont la loi menaçoit les femmes qui avoient osé approcher des jeux olympiques, lorsque, entraînée par le désir d'y accompagner son fils, elle se fut déguisée en homme et eut découvert son sexe, par l'enthousiasme même que la victoire de ce fils chéri lui avoit inspiré [31].

Mais nulle part on n'eut une considération aussi distinguée pour les femmes qu'à Sparte, et ceci est entièrement conforme à l'esprit de la législation de Lycurgue. Pénétré de l'influence que la disposition physique et morale de la femme peut exercer sur le bonheur et sur la moralité du sexe qui lui doit son existence et les premières instructions pour diriger ses pas encore chancelants dans la carrière de la vie, ce législateur avoit pris à tâche de donner un soin particulier à l'éducation et à l'enseignement de celles qui devoient remplir les fonctions importantes de mères et de compagnes de ses compatriotes. Persuadé d'ailleurs que la femme, accoutumée, dès sa plus tendre jeunesse, aux travaux et aux exercices du corps, n'y est pas moins propre que l'autre sexe, il lui assigna, dans la société, une place beaucoup plus élevée que celle qu'elle occupoit ordinairement dans les autres

(30) Plut. de virt. mul. T. VII. p. 11. Il ajoute: πώγωνα δεῖν ἐχούσας συναναπαύεσθαι τοῖς ἀνδράσι τὰς γεγαμημένας, ordonnance non moins humiliante et bien plus cruelle pour les maris.

(31) Je me suis rapporté au récit de Pausanias (V. 6 fin.). Élien (V. H. X. 1.) appelle cette femme Phérénice, et il assure qu'elle obtint le privilégs d'assister aux joûtes, après s'être fait connoître volontairement aux juges. Le scholiaste de Pindare l'appelle Aristopatire Pindare lui-même, dans sa septième ode olympique, a célébré la gloire de son père Diagoras, qui avoit remporté la victoire dans les jeux, et qui avoit vu couronner trois de ses fils. Voyez, chez Perizonius (ad Æl. l. l.), les autres auteurs qui ont fait mention de cet événement.

républiques de la Grèce.

On se méprendroit singulièrement sur les intentions du législateur spartiate, si l'on croyoit devoir attribuer ces ordonnances à une considération particulière pour le beau sexe. Les soins qu'il lui prodiguoit n'avoient d'autre source que le désir d'atteindre le but principal de toutes ses institutions, l'indépendance et le repos de l'état. Lycurgue s'attacha à endurcir la constitution des jeunes filles, en leur ordonnant de prendre part aux joutes, de s'exercer à la course et à la nage, de lancer le disque et le javelot, et il leur défendit le genre de vie délicat qu'on accordoit aux femmes partout ailleurs, afin — qu'elles missent au monde des soldats sains et robustes. Mais il n'est pas moins vrai que Lycurgue prouva évidemment, par ses lois sur l'éducation et la discipline du sexe, qu'il étoit persuadé de l'influence que l'esprit de la femme peut avoir sur celui de l'homme qu'on a appris à attacher quelque importance à son jugement, et il faut avouer que nul autre législateur de l'antiquité n'a si bien pénétré cette vérité. Lycurgue accorda aux jeunes filles la liberté de réprimander et de railler même les jeunes gens, lorsqu'ils se montroient moins habiles ou moins assidus aux exercices; il les encouragea à les louer et même à célébrer, dans leurs chants, les éloges qu'ils avoient mérités par leur adresse ou leur courage ([32]). On s'imagine aisément avec combien de force ces censures aussi bien que ces louanges, surtout données en présence des vénérables magistrats et des parents des jeunes gens, ont dû opérer sur leur ambition, combien elles ont dû augmenter leur énergie et leur activité. Car partout où la femme n'est pas exclue par l'homme même de sa présence, partout où le commerce des deux sexes n'est pas géné par des lois ou des coutumes

([32]) Plut. Lycurg. 14. Xenoph. Rep. Laced. I.

absurdes, l'attrait puissant qu'opère la seule différence du sexe, fait trouver dans les éloges sortis d'une jolie bouche l'encouragement le plus efficace, le motif le plus puissant aux actions généreuses et à l'exercice de la vertu. Lycurgue prouva encore qu'il étoit pénétré de l'influence que la vertu et le mérite de la femme peuvent exercer sur les moeurs publiques, et par conséquent sur le salut de l'état, lorsque, pour encourager les femmes à mériter à leur tour l'approbation des citoyens, il ordonna que le sénateur nouvellement élu, honneur qui lui-même étoit déjà considéré comme la plus belle récompense de la vertu, offrit de ses mains la moitié de la double portion qui lui avoit été assignée à celle d'entre les femmes, qu'il crût la plus digne de cette honorable distinction, en déclarant à haute voix qu'il lui cédoit une partie de la récompense qu'on lui avoit destinée, afin qu'elle même fût louée et célébrée par ses compagnes ([33]).

Nous ne prétendrons nullement nier que, tout bien intentionné que fût Lycurgue, il alla trop loin encore sous ce rapport comme sous bien d'autres, et qu'il manqua au moins en partie son but dans cette circonstance aussi bien que dans les autres: il suffit que les faits que nous avons allégués prouvent ce que nous venons d'avancer, et les remarques même, d'ailleurs très justes, qu'on a faites sur cette partie de sa législation ne servent qu'à confirmer notre assertion. Aristote, par exemple, lorsqu'il blâme l'éducation des femmes et la liberté du commerce des deux sexes à Lacédémone, liberté qui assuroit, selon lui, aux femmes une trop grande influence dans les affaires publiques, augmentée d'ailleurs prodigieusement par les longues et fréquentes absences des époux, occupés à faire la guerre

([33]) Plut. Lycurg. 26.

dans des pays souvent assez éloignés de leur patrie ([34]), Aristote reconnoît, par cette réflexion même, que Lycurgue avoit atteint le but qu'il s'étoit proposé, l'affranchissement de la femme de la contrainte et des bornes humiliantes auxquelles elle étoit assujetie dans les autres états de la Grèce. Si nous pouvions en croire le même Aristote, lorsqu'il rapporte que, suivant quelques-uns, Lycurgue ne se seroit décidé à promulguer ces ordonnances qu'après avoir tâché envain de réprimer la licence et l'autorité déjà trop étendue des femmes spartiates ([35]), le législateur, avec moins de droit à l'originalité, auroit une excuse de plus tant pour l'extravagance de quelques-unes de ses institutions que pour les suites funestes qui en résultèrent; mais il me semble que ces institutions paroissent trop marquées au coin du caractère distinctif de la législation entière de ce grand homme, pour pouvoir croire qu'elles aient été plutôt un effet de la nécessité que de sa volonté immuable dirigée uniquement vers l'exécution du plan vaste et uniforme qu'il s'étoit tracé dans toutes ses ordonnances. Aussi pouvons-nous citer, en faveur de notre opinion, le témoignage contraire d'un auteur estimable ([36]), qui cependant est parfaitement d'accord avec le philosophe de Stagire sur les effets funestes de la liberté dont les femmes jouissoient à Sparte, et surtout de leur manière de se vêtir peu conforme à la timidité de leur sexe et peu avantageuse au maintien de la pudeur et de la modestie ([37]).

([34]) Aristot. Rep. II. 9. ([35]) Arist. l. l. (T. II. p. 247. C.).
([36]) Plut. Lycurg. 14. in. Plutarque se trompe cependant, en attribuant cette opinion à Aristote lui-même. Le philosophe ne la rapporte que comme un avis qu'il avoit entendu proposer par d'autres.
([37]) Plut. Compar. Lycurg. cum Numa. T. I. p. 307, 308. Le législateur cependant ne parvint pas, par ses lois, à inspirer à tous ses compatriotes le même respect pour le beau sexe. Le trait

Quoiqu'il en soit, et tout en avouant la justesse de cette réflexion, dont nous allons bientôt apporter les preuves, il est certain qu'il n'y a eu aucun pays en Grèce où l'on trouve autant de femmes qui se soient signalées par leur courage et leur magnanimité, par l'observance de leurs devoirs envers leurs parents et leurs époux. Chilonis, dont le père, Léonidas, et l'époux, Cléombrote, avoit embrassé chacun un parti opposé dans la politique, suivit d'abord son père, dans son exil, et, lorsque celui-ci, de retour dans sa patrie et vainqueur à son tour, alloit frapper ses ennemis de sa vengeance, et parmi eux Cléombrote, Chilonis, après avoir obtenu sa vie par ses prières, quitta une seconde fois sa patrie pour accompagner son époux, comme elle avoit accompagné auparavant son père. Chilonis, qui n'avoit pas balancé à abandonner son époux et ses enfants, pour soutenir son père dans le malheur, fut sourde à ses prières, lorsque celui-ci la supplia de rester à Sparte, et, toujours prête à se ranger du côté du parti le plus foible, elle suivit celui qu'elle jugea avoir le plus besoin des soins et de la consolation qu'elle pouvoit lui prodiguer. Nous ne pouvons pas disconvenir de la justesse de la réflexion que fait Plutarque à cette occasion, que, si Cléombrote ne fut pas entièrement aveuglé par une folle ambition, il dût considérer l'exil que partagea avec lui une femme aussi excellente, comme un bonheur plus précieux que la couronne qu'il venoit de perdré [38].

rapporté par Plutarque d'un Lacédémonien qui, en épousant une petite femme, motiva ce choix, en disant que des maux il faut toujours prendre le moindre, rend cela évident (Plut. de fratern. amor. T. VII. p. 881). Ce mot paroît avoir fait fortune, puisqu'on le retrouve dans un fragment de Ménandre (ed. H. Grot. p. 232. vs. 263.).

——— ἀνάγκη γὰρ γυναῖκ' εἶναι κακόν.
Ἀλλ' εὐτυχὴς ἴσθ' ὁ μετριώτατον λαβών.

(38) Plut. Agis, 17, 18. L'on trouve chez Polyænus (Stra-

Quelle modération et quelle sagesse dans la conduite d'Agiatis, veuve du jeune Agis, qui, forcée à épouser le fils du meurtrier de son époux, non seulement se soumit à sa destinée, avec une grandeur d'âme sans exemple, mais, en employant son influence sur le coeur de son nouvel époux, pour l'engager à marcher sur les traces de celui qu'elle venoit de perdre, elle tacha aussi de faire servir le sacrifice qu'on avoit exigé d'elle, au bonheur de sa patrie ([39]). Les larmes sincères dont Cléomène honora sa mémoire, et le témoignage honorable que lui rend l'historien qui nous rapporte ces faits nous sont d'ailleurs garants de ses vertus et de la noblesse de son caractère ([40]).

Quelle grandeur d'âme plus digne d'admiration que celle d'Agésistrata, mère du roi Agis, aux approches d'une mort inévitable ([41]) ! Quelle vertu plus sublime, quel plus noble sacrifice que celui de Cratésiclée, mère de Cléomène, qui, pour assurer à son fils et à la patrie désolée le secours du puissant roi d'Égypte, n'hésita pas à partir comme ôtage pour ce pays éloigné, et railla même son fils, avec une aimable douceur, sur sa crainte de lui communiquer le désir du roi ([42]) !

Quel amour plus ardent pour son époux et quelle intrépidité dans ses derniers moments que celle de cette jeune femme de Panthée, le compagnon d'armes du même Cléomène ([43]) !

Nous nous contentons de signaler ces exemples de magnanimité spartiate, qui, comme on vient de le voir, n'y étoit pas le partage exclusif des hommes, et nous

teg. VIII. 34) une autre Chilonis, femme de Théopompus, qui délivra son époux, prisonnier en Arcadie, en changeant avec lui d'habits et en prenant sa place dans la prison.

([39]) Plut. Cleom. 1. ([40]) Plut. Cleom. 22.
([41]) Plut. Agis 20. ([42]) Plut. Cleom. 22.
([43]) Plut. Cleom. 38.

laissons aux lecteurs la tâche facile de les concilier avec les preuves non moins évidentes de la corruption des femmes en général, effets naturels l'un et l'autre de la grandeur d'âme du caractère dorien et de l'éducation particulière que Lycurgue donna à ses concitoyennes.

Différence toujours remarquable entre les opinions des Grecs sur ce point et celles des peuples modernes.

Nous venons de voir les progrès que la civilisation avoit faits dans les rapports d'un sexe avec l'autre, progrès faciles à expliquer par l'affoiblissement du motif principal, c'est à dire du respect exclusif pour la supériorité des forces matérielles, et par le plus grand penchant de l'homme pour les charmes et la tendresse de la plus aimable moitié du genre humain, suites nécessaires d'une éducation plus soignée et d'une vie plus aisée et plus molle. Et cependant, combien les Grecs même de cette époque n'étoient-ils encore éloignés de l'humanité, ou, disons plutôt, de l'équité, que nous observons à cet égard. Nous ne parlerons pas des satires de Simonide ni des traits piquants d'Euripide. Les poëtes ne sauroient nous donner ici la juste mesure de l'opinion populaire. Nous les avons passés sous silence, lorsque nous avons parlé du côté favorable de cette opinion: nous devons le faire également comme nous allons présenter à nos lecteurs la face opposée de notre sujet. Nous avons alors fait mention du philosophe Pythagore. Il est remarquable que ceux qui sont venus après lui paroissent n'avoir pas partagé sa condescendance pour le sexe, à moins qu'on ne voulût dire que cette condescendance envers les femmes n'étoit pas en opposition avec l'idée fixe d'infériorité de leur mérite, opinion qui trouveroit au besoin un appui, ne fût ce que dans la déclaration d'une Pythagoricienne elle-même, qui avoue que la volonté du mari est la loi non écrite qui doit diriger la conduite de la femme pendant toute

sa vie, considérant que l'obéissance à ses ordres est la dot la plus précieuse qu'elle puisse lui apporter (44).

Quoiqu'il en soit, Socrate, bien que persuadé des obligations qui attachent l'enfant aux soins maternels, et du devoir d'en témoigner sa reconnoissance par ses attentions et ses prévenances (45), Socrate éloigne sa femme de sa présence d'une manière qui nous paroîtroit au moins dure et inhumaine. Xanthippe, il est vrai, n'avoit pas grande raison de s'attendre à une conduite très prévenante de la part de son mari, au moins si nous pouvons en croire les rapports que nous ont conservé quelques auteurs sur sa conduite, mais dans cette circonstance elle étoit pourtant venue pour lui témoigner la part qu'elle prenoit à son malheur, et c'étoit la dernière fois qu'il lui parloit (46).

(44) J. F. Wolff. Mulier. gr. fr. pros. p. 180. *Αἱ γὰρ τῶ ἀνδρὸς θελήσεις νόμος ὀφείλει ἄγραφος εἶναι κοσμίᾳ γυναικὶ, ποθ᾽ ὃν χρη βιῶν αὐτάν.* Phintys étoit d'avis qu'il étoit permis à une femme d'étudier la philosophie, mais, par la manière dont elle s'explique à ce sujet, il est évident qu'il s'en falloit beaucoup que ce fût l'opinion généralement reçue. (45) Xénoph. Mémor. II. 2.

(46) Xanthippe, dit Platon (Phaed. p. 376. D), voyant entrer les amis de Socrate, se mit à sanglotter et à plaindre son sort. Mais Socrate dit, aussitôt: ô Criton, que quelqu'un de vous ramène cette femme à la maison. Et néanmoins il ne paroît pas que ni Criton ni aucun autre des disciples de Socrate se donnèrent la peine de souscrire à cette invitation. Ils laissèrent ce soin aux esclaves. Il est vrai que les adieux de Socrate à ses enfants ne sont pas plus tendres (p. 401. F). Peut-être aussi faut-il s'en prendre à son disciple, qui nous a conservé les détails de cette scène, plutôt qu'à lui-même: mais la suite prouve cependant qu'il ne respectoit pas beaucoup la douleur de sa compagne, parcequ'en voyant Apollodore témoigner son désespoir par des sanglots et des lamentations, il lui reproche sa foiblesse, ajoutant que c'étoit justement pour cela qu'il avoit renvoyé les femmes (p. 402. D). Dans les *Τομαρία* d'Aristonyme on trouve un mot attribué à Socrate: que la femme est aussi inutile sans l'homme que l'espérance sans l'activité (Orell. Opusc. graec. vett. sent. et mor. T. 1. p. 24. § 69). Quoique n'osant pas me fier à la seule autorité de cet auteur, la manière dont Platon représente Socrate paroît nous autoriser à ne pas la révoquer inconsidérément.

Platon, en parlant de la métempsychose, suppose que les âmes des hommes qui n'ont pas satisfait à leur destination dans cette vie, passent d'abord dans des corps de femmes, et ensuite, si l'épreuve n'est pas suffisante, dans quelque corps d'animal (47).

Diogène-Laërce dit que, suivant le rapport d'Aristippe, Aristote auroit sacrifié aux mânes de la concubine d'Hermias, qu'il avoit épousée après la mort du possesseur (48). Je ne crois pas que quiconque connoît le philosophe de Stagire, tant par ses écrits que par les rapports que des auteurs dignes de foi nous ont donnés sur son caractère, ajoute facilement foi à ce récit: mais, pour se persuader qu'au moins il ne pensoit pas non plus très favorablement envers le sexe en général, on n'a qu'à ouvrir le neuvième livre de son histoire naturelle, où, en signalant la différence entre l'homme et la femme, il dit que la femme est plus sensible aux maux d'autrui et plus vigilante, mais qu'elle est aussi plus portée à l'envie, au mécontentement, à la médisance, qu'elle est plus impudente, et aussi facile à être trompée que prête à tromper les autres (49). Il semble même, par la manière dont il parle de la génération, qu'il n'étoit pas très éloigné de cette ancienne prévention en faveur du sexe masculin, qui lui accordoit la plus grande part à cette opération, et qui fondoit sur cela l'idée de sa supériorité sur la femme (50). Cependant, bien qu'il reconnoisse cette supériorité dans l'acception morale aussi bien que dans le sens physique (51), il blâme les Bar-

(47) Plat. Tim. p. 531. E. cf. p. 552. B. fin.

(48) Diog. Laërt. p. 114 fin. 115. in.

(49) Aristot. H. A'. IX. 1. (T. I. p. 703. E. F.)

(50) Aristot de gener animal. II. 1. (T. I. p. 814. D. E.)

(51) Aristot. Rep. I. 5. *Τὸ ἄῤῥεν πρὸς τὸ θῆλυ φύσει τὸ μὲν κρεῖττον, τὸ δὲ χεῖρον· κὰι τὸ μὲν ἄρχον, τὸ δὲ ἀρχόμενον·* cf. Magn. Mor. 1. 34. (T. II. p. 123. B.) *χεῖρον μὲν γὰρ ἐστιν ἡ γυνὴ τῦ ἀνδρός.*

bares qui placent la femme sur la même ligne que l'esclave([52]), et il fait une distinction très spéciale entre le pouvoir sur un esclave et l'autorité sur un fils ou sur la femme([53]).

Plutarque enfin, qui se conforme sous plusieurs rapports aux vues des Romains sur ce sujet, et dont les raisonnements ne déplairoient pas en général même à nos contemporaines, n'hésite cependant pas à exiger que la femme n'ait ni désir ni aversion à elle, qu'en badinant aussi bien que dans les affaires sérieuses, dans la joie aussi bien que dans la tristesse, elle soit toute à son époux, qu'elle se conforme entièrement à ses désirs, qu'elle ne cultive ni d'autres amis ni n'adore d'autres dieux que les siens, qu'elle montre même (ceci convient assez bien avec la doctrine qu'on prêchoit déjà dans la première époque, comme nous avons pu le voir), qu'elle

([52]) Aristot. Rep. I. 2. (T. II. p. 222 fin. 223 in.)

([53]) Le premier est δεσποτικὸς, l'autre πατρικὸς, le troisième γαμικός. On gouverne ses enfants βασιλικῶς, sa femme πολιτικῶς. Rep. I. 8. L'esclave ne possède pas ce qu'il appelle τὸ βυλευτικόν. L'enfant le possède, mais ἀτελὲς, la femme aussi, mais ἄκυρον. ib. 9. (T. II. p. 233. C). On comparera avec fruit avec ce passage la détermination judicieuse du pouvoir réciproque de l'homme et de la femme, et la comparaison de la prépondérance de l'un des deux partis avec une oligarchie dans Mor. Nicom. VIII. 12. Qu'on me permette encore de recommander ici à l'attention du lecteur érudit les réflexions sensées du Pythagoricien Callicratidas, sur le bonheur domestique, où l'autorité du mari est appelée πολιτικὴ, tenant le milieu entre la δεσποτικὴ et l'ἐπιστατικὴ δύναμις. L'auteur des Magna Moralia (II. 17.) observe aussi la différence entre le père et le fils, entre le mari et la femme, et l'inégalité de leurs droits La relation entre le maître et l'esclave n'y est ajoutée que par manière de comparaison. Ἔστι δὲ ἡ πατρὸς πρὸς υἱον φιλία ἐν ἀνίσῳ. ὁμοίως ἡ γυναικὸς πρὸς ἄνδρα, ἢ οἰκέτυ πρὸς δεσπότην, καὶ ὅλως δὲ χείρονος καὶ βελτίονος (πρὸς βελτίονα?). Le passage de l'Oeconomica, dont nous ne possédons que la traduction latine d'Arétin, va un peu plus loin. La femme, y est-il dit, doit en tout se conformer à la volonté de l'homme, comme à la loi. Elle doit oublier ses emportements ou les prendre au mieux. Elle ne doit se considérer que comme une esclave, tandis que les devoirs du mari envers son épouse sont comparées avec ceux d'un bon laboureur envers son champ. T. II. p. 385, 386.

montre même de l'indulgence pour ses fautes, et qu'elle ne s'emporte pas lorsqu'il s'oublie quelquefois avec une courtisane ou une esclave, considérant que c'est par respect pour elle qu'il ne veut pas qu'elle partage ses déréglements et sa lubricité ([54]).

Manière d'en agir avec les femmes. Éducation.

On voit, par ces passages, que les Grecs n'ont jamais connu ce profond respect que les peuples de race germanique ont témoigné dans la suite au beau sexe, et qu'il seroit inutile de chercher parmi eux des chevaliers errants, humbles serviteurs de la dame dont ils avoient juré de défendre l'honneur contre quiconque oseroit lui disputer le prix de la beauté et de la vertu. Cependant, si l'on écarte pour un moment tout ce qui doit être attribué à cette différence caractéristique, qui ne s'est jamais démentie, je crois pouvoir assurer que les progrès dans l'appréciation du mérite des femmes sont assez sensibles. Mais, pour bien approfondir notre sujet, il ne suffit pas de connoître la manière de penser sur les femmes : il faut aussi examiner quel étoit en général le traitement que cette époque leur avoit réservé.

Nous avons déjà parlé de la coutume barbare de vendre comme esclaves ou de distribuer parmi les vainqueurs les femmes qu'on trouvoit dans une ville ennemie dont on s'étoit rendu maître. Les Grecs de cette époque ne différoient pas sur ce point de leurs ancêtres des siècles héroïques ([55]), et d'ailleurs les femmes parta-

([54]) Plut. Conjug. praec. T. VI. p. 529, 530. Il est cependant bien loin d'approuver une pareille conduite, voyez p. e p. 545. Et pour nous persuader de sa manière de voir raisonnable à cet égard, il suffit de rappeler le bel endroit, p. 539. *Κρατεῖν δὲ δεῖ τὸν ἄνδρα τῆς γυναικὸς, οὐχ ὡς δεσπότην κτήματος, ἀλλ' ὡς ψυχὴν σώματος, συμπαθοῦντα καὶ συμπεφυκότα τῇ εὐνοίᾳ.*

([55]) Après la bataille de Platées on distribuoit les concubines des Perses, l'or, l'argent, les bêtes de somme etc., et chacun en obtint sa part, à raison de son mérite. La seule différence qu'on remarque d'avec les siècles héroïques c'est qu'on cède le pas aux

geoient, sous ce rapport, le sort des hommes, comme nous venons de le voir, en parlant des esclaves.

Nous nous bornons à présent tout-à-fait à la vie domestique, dont la femme est l'âme et l'ornement, et, pour suivre ce sujet dans toutes ses branches, nous allons considérer la femme dans les différentes époques de son existence, consécutivement, comme nous avons aussi tâché de le faire dans la première époque.

Quant aux soins qu'on donnoit d'abord à l'éducation de la jeune fille, nous trouvons à ce sujet des renseignements curieux dans l'ouvrage de Xénophon, intitulé l'OEconomique. Ischomaque, qui y est représenté s'entretenant avec Socrate, lui raconte que, lorsqu'il épousa sa femme, elle avoit quinze ans tout-au-plus. Il parle avec beaucoup de satisfaction des soins qu'on avoit pris pour la bien élever, ce qui est à dire qu'on l'empêchoit autant que possible de voir ou d'examiner des choses qui pussent l'intéresser; dont la conséquence naturelle étoit que son savoir se réduisoit à très peu de chose. Aussi Ischomaque se voit obligé de l'instruire comme une enfant; et il est assez évident, par tout le reste du discours, que, quand une jeune fille savoit filer et tisser et assigner à chacune des esclaves sa tâche journalière, on n'avoit aucune raison de se plaindre de son éducation ([56]).

La naïve enfant, qui avoit été livrée à Ischomaque par ses parents ([57]), est donc tout étonnée que celui-ci ait la bonté de supposer qu'elle pourroit lui être utile dans l'administration de sa maison. Que pourrois-je, moi, dit-elle, quel est mon pouvoir. C'est toi qui disposes de tout. Et ma mère m'a dit que pour moi je

dames. Dans Homère c'étoient les boeufs à qui on accordoit le premier rang. Herod. IX. 81. Les Tralliens, peuple thrace, exigèrent d'Agésilas cent talents et cent femmes, pour prix du passage pardessus leur territoire. Plut. Agesil. 16.

([56]) Xenoph. OEcon. VII. 1—9. ([57]) Ib. 10.

n'avois rien à faire que d'être sage et modeste ([58]). Aussi ses réponses sont toutes de la plus ingénue ignorance, et la joie que témoigne Ischomaque à la première lueur d'esprit qu'il remarque dans ses discours, prouve assez bien qu'il n'en attendoit pas beaucoup ([59]).

Soumission à la volonté des parents, des frères, des maris.

Ischomaque avoit reçu sa femme de la main de ses parents, et il est très évident qu'elle-même n'avoit pas été consultée dans ce choix. Dans les siècles héroïques les pères assignoient leurs filles au plus agile à la course, à celui qui montroit le plus de force ou d'adresse à la lutte : dans l'époque dont nous nous occupons à cet instant Clisthène de Sicyone fit annoncer par un héraut que quiconque se croiroit digne de devenir le gendre de Clisthène, eût à se présenter à lui au soixantième jour après cette annonce, et qu'après l'espace d'une année il feroit connoître son choix. Il se présenta treize prétendants de différentes provinces de la Grèce. Clisthène leur donna asyle à tous et les traita magnifique-

([58]) Tout ceci est en effet extrêmement naïf: *Τὶ δ'ἄν ἐγὼ σοι, ἔφη, δυναίμην συμπρᾶξαι; τὶς δὲ ἡ ἐμὴ δύναμις; ἀλλ' ἐν σοὶ πάντα ἐστίν· ἐμὸν δ', ἔφησεν ἡ μήτηρ, ἔργον εἶναι σωφρονεῖν.* ib. 14.

([59]) Ib. 38. On avoit soin surtout que les jeunes filles ne mangeassent pas trop et qu'elles restassent constamment à la maison. Xenoph. Rep. Laced. I. 3. Jacobs, en défendant les dames grecques contre la condamnation pieuse mais partiale de Tholuck et contre les réflexions ridicules de de Pauw, tâche de démontrer qu'il n'y a pas raison de croire qu'elles fussent si ignorantes que ces auteurs veulent le faire paroître. Nous n'avons pas besoin, et nous ne prétendons pas même défendre l'opinion de ces messieurs, aussi peu que de réfuter Jacobs. Les passages que nous venons de citer d'un auteur digne de foi suffissent pour l'un et l'autre but. Nous nous contentons d'ajouter que M. Jacobs lui-même (Verm. Schr. T. IV. p. 247) avoue qu'il ne connoît pas de citoyenne d'Athènes qui ait jamais cherché à illustrer son nom par la science ou la philosophie, qu'il n'en connoît pas qui se soit ceint le front des roses de la Piérie. Et quant aux femmes poëtes dont il parle un peu plus haut, je doute fort qu'elles aient toutes appartenu à la classe vénérable des matrones. Voyez encore à ce sujet les justes réflexions de Morgenstern, dans sa Comment. de Platonis rep. p. 219, cité par Jacobs lui-même.

ment pendant une année entière. Pendant ce laps de temps il s'informa de leurs familles, il mit leur valeur à l'épreuve, examina leurs talents, leurs inclinations et leur caractère. A la fin de l'époque fixée il déclara son choix et renvoya les autres, après leur avoir fait présent à chacun d'un talent d'argent, en signe de reconnoissance pour l'honneur qu'ils avoient bien voulu faire à sa fille, et pour les dédommager en quelque sorte des frais du voyage et de leur longue absence ([60]). Dans tout ceci la fille n'est pas seulement mentionnée ; il n'en est pas question du tout. On ne voit pas que les prétendants aient eu aucune communication avec elle, beaucoup moins encore qu'ils aient fait ou aient pu faire quelques tentatives pour lui plaire. Le père les reçoit et les honore ; il fait ordonner pour eux de magnifiques festins. Ils s'exercent avec le père, ils s'entretiennent avec le père ; ils tâchent de gagner sa faveur : la fille n'y est absolument pour rien, et au dernier repas il nomme son gendre futur, sans qu'elle sache probablement encore qui sont ses prétendants.

Tout ceci nous doit paroître assez étrange, et cependant on ne sauroit méconnoître les progrès que la civilisation avoit faits sous ce rapport. Dans l'époque précédente c'étoit la force du corps, l'agilité à la course, l'adresse à conduire un char qui décidoient de la préférence à accorder aux rivaux ([61]): ici l'on avoit aussi égard aux capacités, aux inclinations, au caractère, et, l'un des prétendants, qui d'ailleurs avoit assez de chances pour le succès, ayant fait une dernière tentative pour obtenir le consentement du père par une danse exécutée avec art, mais qui pouvoit être regardée comme inconvenante pour un homme de son rang, il lui fut répondu que son talent à danser lui avoit fait perdre sa fiancée.

([60]) Herod. VI. 126—130. ([61]) Voyez T. I. p. 161.

mère à sa fille, laquelle préféroit un beau jeune homme, bien mis et élégant dans ses manières, au fils du pilote à qui son père l'avoit promise en mariage. Tu es folle, ma chère, lui dit-elle, tu manques du sens commun. Tu as besoin d'hellébore, non pas de celui qu'on peut avoir partout, mais de cet hellébore de première qualité, d'Anticyre dans la Phocide. — Et un peu plus loin : Sois donc sage, mon enfant, et prends bien garde que ton père n'en apprenne rien, car, sois en assurée, il te saisiroit, sans hésiter un moment, et il te jeteroit dans la mer, pour servir de patûre aux grands monstres qui nagent dans ses eaux (70). On voit bien qu'Alciphron même n'avoit pas encore oublié les exemples de la rigueur extraordinaire, exercée par les péres contre leurs filles, lorsqu'elles avoient osé résister à leurs ordres, exemples que nous avons trouvés en si grand nombre dans l'époque précédente, et que l'on chercheroit vainement dans celle dont nous nous occupons dans ce moment (71).

Après la mort du père, c'étoit le frère, avons-nous dit, qui disposoit de la main de sa soeur. La fille de Polyaratus, dont parle Démosthène dans un de ses discours, après avoir été donnée par son père en mariage à Cléomédon, fils de Cléon, reçoit un autre mari de la main de ses frères, après la mort de son père et de son premier époux (72). Dans un discours d'Isée, il est fait mention de deux frères qui, après la mort de leur père (il n'est jamais question de la mère, ni ici ni ailleurs), marient leurs deux soeurs, la cadette à un certain Ménéclès, qui l'avoit

(70) Alciphr. Epist. III. 1, 2.

(71) L'histoire de ce père qui enferma sa fille avec un cheval affamé, afin qu'il la dévorât, au rapport d'Eschine (c. Timarch. Oratt. Att. T. III. p. 309. l. 182), est évidemment une tradition ancienne.

(72) Demosth. c. Boeot. de dote (Oratt. Att. T. V. 265 fin. 266 in.)

demandée en mariage ; et on ajoute expressément qu'ils ne le firent que parcequ'ils croyoient que ce mariage auroit été au gré de leur père. Après quelque temps, toutefois, le même Ménéclès vient les trouver et les prier de reprendre leur soeur et de la donner à un autre, parcequ'elle étoit stérile. Les frères ne s'opposent nullement à son désir, mais ils y mettent cependant cette condition que Ménéclès obtienne d'abord, s'il le peut, le consentement de sa femme pour cet échange, et ce n'est qu'après que la femme l'a approuvé que l'affaire s'arrange de la manière dont elle avoit été projetée ([73]). Il faut avouer que ces frères étoient des gens bien raisonnables.

Le grand Cimon, fils de Miltiade, donna sa soeur Elpinice, qu'il avoit épousée, suivant la loi dont nous parlerons dans la suite, à Callias, sous la condition que celui-ci paieroit l'amende à laquelle son père avoit été condamné de son vivant. L'incertitude du texte de Plutarque, dans l'endroit où il parle de cet événement, nous laisse dans le doute sur la question si Elpinice avoit été consultée sur cet échange, comme la femme de Ménéclès ([74]). Népos dit positivement que Cimon s'y opposoit, mais que l'affaire s'arrangea après qu'Elpinice eut donné son consentement ([75]). A en juger par les exemples dont nous avons fait mention, je ne crois pas que Cimon auroit fait beaucoup de cas de ce consentement.

Si les pères et les frères disposoient ainsi en souverains maîtres de la main de leurs filles et de leurs soeurs, il n'en étoit pas autrement des maris, à l'égard de leurs femmes.

([73]) Isaeus, de Meneclis hæred. (Oratt. Att. T. III. p. 16 fin.—18.).

([74]) La question est s'il faut lire αὐτὸν ou αὐτὴν τε πεισθῆναι. Cim. 4. T. III. p. 180.

([75]) Nep. Cim. I. 3, 4.

Protomaque, dont parle Démosthène dans son discours contre Eubulide, pour rétablir, par le mariage avec une riche héritière, sa fortune délabrée, quitte la femme qu'il avoit dans ce moment, et la donne à un autre (76). Dans le discours pour Phormion on trouve plusieurs exemples d'échanges semblables, une fois même celui d'un mari qui marie d'abord sa femme, et ensuite sa fille, à un de ses esclaves (77). Que si Aristote disposoit par testament de la main de sa fille, on en agissoit absolument de la même manière envers sa femme. Pour ne pas parler de l'exemple qu'en offre le discours contre Stéphanus (78), le père de Démosthène lui-même légua par testament sa fille à Démophon, et sa femme à Aphobus. Ils acceptèrent l'un et l'autre la dot, assurée à chacune d'elles, mais ils ne se soucièrent guère d'épouser les femmes (79). Plutarque, en racontant qu'Alcibiade saisit de sa main sa femme, au moment où elle présentoit à l'archonte une requête pour obtenir le divorce d'avec son mari, et la ramena chez lui, ajoute que personne ne blâma fort cette conduite, et qu'il croit même que c'est justement la raison pourquoi le législateur a ordonné que la femme accusât publiquement son mari et par écrit, afin que le mari eût le pouvoir de la ramener et de la garder auprès de lui (80).

En effet, ceci convient assez bien avec l'avis du poëte Alcman, qui accordoit au mari la permission de dire tout ce qu'il jugeroit à propos, et qui exigeoit de la femme

(76) Demosth. c. Eubulid. (Oratt. Att. T.V. p.514 fin.515 in.).

(77) Demosth. pro Phorm. (ib. p. 218).

(78) Demosth. c. Stephan. I. (ib. p. 348).

(79) Demosth. c. Aphob. I. argum. (ib. p. 103 fin. 104 in.).

(80) Plut. Alcib. 8. C'est probablement par le même motif qu'Euripide fait dire a Médée:

— ὐ γὰρ ευκλεεῖς ἀπαλλαγαὶ
Γυναιξὶν, ὐδ' οἷόν τ' ἀνήνασθαι πόσιν. Med. 236.

qu'elle approuvât tout ce qu'on voudroit lui dire ([81]). Et, quand même les maris athéniens n'auroient été si sévères envers leurs femmes que les Macédoniens, au moins s'il faut en croire Quinte-Curce ([82]), d'après les idées des pères de famille grecs, l'obéissance et le silence des épouses sont les deux premières conditions du bonheur domestique ([83]); et, lorsque nous comparons les plaintes des femmes athéniennes, chez Aristophane ([84]), avec quelques expressions de Théophraste, dans ses Caractères ([85]), nous croyons avoir quelque droit d'en conclure qu'il y avoit des citoyens d'Athènes qui s'occupoient de détails du ménage dont non seulement le soin, mais la connoissance même est regardée parmi nous comme entièrement au-dessous de la dignité de l'homme.

Nous n'ajouterons au tableau que nous venons d'esquisser qu'un seul trait, qui prouvera clairement que l'autorité

([81]) *Πολλὰ λέγειν ὄνυμ' ἄνδρι, γυναῖκι δὲ πᾶσι χαρῆναι.* D'après l'émendation de F. T. Welcker. Alcm. fragm. p. 30. § 13. Il explique *ὄνυμα* par *honor*, *gloria*. Remarquons encore que ce poëte fut celui qui écrivit des *παρθένια* pour les vierges spartiates, jalouses, s'il y avoit lieu, de leurs prérogatives.

([82]) A maritis uxores — verberare concedimus Curt. VIII. 8. 3.

([83]) Platon nous donne la définition suivante de la vertu de la femme: *τὴν οἰκίαν εὖ οἰκεῖν, σώζουσάν τε τὰ ἔνδον καὶ κατήκοον οὖσαν τοῦ ἄνδρος.* Menon. p. 13. in. cf. Heliod. I. 21. fin. *πρέπειν γὰρ οἶμαι γυναικὶ μὲν σιγὴν, ἀνδρὶ δὲ ἀπόκρισιν ἐν ἀνδράσιν.* Parmi les emblèmes qui ornoient les tombes de femme, on trouve non seulement le coq, comme symbole de l'industrie et de la vigilance, et le frein, comme celui de la prudence dans l'administration du ménage, mais aussi de la muselière, comme le signe de la taciturnité Anthol. T. II. p. 31. ep. 87. On veut que la tortue auroit la meme signification. Plut. Conjug. praec. T. VI. p. 538. *Οἰκουρίας σύμβολον καὶ σιωπῆς.* On sait que Phidias plaça son image à coté de la statue de Vénus

([84]) Aristoph. Thesmoph. 425 sq.

([85]) Theophr. Charact. p. 486 fin. 491 in. Il est question ici et dans Aristophane d'hommes qui gardent les clefs de toutes les armoires, qui non seulement vont eux-mêmes au marché, pour acheter ce dont ils ont besoin pour le dîner, mais qui l'apprètent aussi de leurs propres mains

de la femme étoit regardée comme entièrement nulle, non seulement vis-à-vis du père, du frère et des autres parents, mais même vis-à-vis du fils. Il n'étoit pas permis à Athènes à une femme, aussi peu qu'à un enfant, de disposer par testament d'une valeur au dessus d'un boisseau d'avoine ([86]), et l'héritière, qui avoit pu choisir son époux, à défaut de proches parents, rentroit non seulement dans son état de soumission et de nullité, aussitôt qu'elle s'étoit donnée un maître (κύριος), mais, quand celui-ci vint à mourir, elle y rentroit pour la seconde fois, aussitôt que son fils, si elle en avoit un, avoit atteint l'âge de majorité. Dès ce moment le fils étoit le maître absolu de tout l'héritage, et il n'étoit obligé qu'au remboursement à sa mère d'une partie des revenus ([87]). Les propres termes de la loi portoient que le fils majeur étoit le maître de la mère ([88]). Peut-on douter encore du sens des paroles que Télémaque adresse à Pénélope, dans Homère, lorsqu'on voit comment on en agissoit à cet égard dans les siècles les plus civilisés de la république d'Athènes.

Jusqu'où les femmes se soumettoient à ces entraves.

Si nous n'avions, pour fixer notre jugement, au sujet de la question que nous avons abordée, que les dispositions légales et les intentions des pères de famille dont nous avons fait mention, il faudroit avouer, d'après ce qu'on vient de lire, que l'état des femmes n'étoit pas beaucoup amélioré, et que, bien qu'on montrât plus d'estime pour le sexe en général, même dans quelques institutions honorables pour elles, les lois n'en étoient pas moins injustes, dans l'application des principes aux cas particuliers, et

([86]) Isaeus, de Aristarch. hæred. (Oratt. Att. T. III. p. 121. l. 10). Dio Chrysost. Or. 74. (T. II. p. 397. l 40.).

([87]) Demosth. c. Steph. II. (Oratt. Att. T. V. p. 368. l. 20).

([88]) Ὁ νόμος κελεύει τοὺς παῖδας ἡβήσαντας κυρίους τῆς μητρὸς εἶναι. ib.

les hommes non moins tyranniques, dans leurs procédés envers les femmes : mais il est assez connu qu'il y a souvent une grande différence entre l'état apparent de la société, d'après les lois et les institutions qui la régissent, et la situation réelle, où l'on remarque souvent des particularités qui doivent nous faire croire ou qu'on trouvoit quelquefois le moyen d'éluder la rigueur des lois, ou qu'on avoit des ressources suffisantes pour se dédommager d'un autre côté du tort qu'elles sembloient faire.

Les lois n'accordoient aux femmes aucune autorité. Les maris exigeoient l'obéissance et le silence. Mais, quoiqu'elles ne pussent pas tester, n'avoient-elles réellement aucune influence sur ceux qui devoient le faire ? Quoiqu'on représente le silence comme la première vertu des femmes, se taisoient-elles toujours, lorsque le mari se faisoit entendre ? Il y a lieu d'en douter, pour peu qu'on veuille considérer l'influence que les progrès de la civilisation ont dû avoir sur les hommes eux-mêmes ; et nous ne douterons pas même sur la réponse à donner à ces questions, aussitôt que nous aurons jeté un coup-d'oeil sur la situation réelle de l'intérieur des familles.

Les progrès de la civilisation, ai-je dit, ont dû exercer leur influence sur les hommes à cet égard. Dans les siècles héroïques, où la force matérielle décidoit de tout, et où les hommes, par leur genre de vie, étoient moins susceptibles de la douce influence de la femme, cette influence, même sans aucune loi repressive, ne pouvoit être très importante. Mais où l'on commence à apprécier les douceurs de la vie domestique, où les occupations pacifiques, les travaux de l'esprit même commencent à prendre la place des excursions militaires, des amusements de la chasse et de la pêche, où les progrès du luxe créent à l'homme des besoins pour la satisfaction desquels l'aide et le conseil de la femme lui sont

nécessaires, en un mot, lorsque la vie domestique devient un ensemble où la femme trouve son rôle à remplir, aussi bien et souvent plutôt que l'homme, là mille occasions se présentent à elle pour reprendre cet ascendant dont elle n'avoit pu se servir aussi longtemps que l'homme rude et barbare vécut dans les champs ou dans les forêts, et ne chercha dans la femme qu'un aide passif et la satisfaction de ses désirs matériels. Dans l'état civilisé de la société, la femme, pour peu qu'elle ne soit pas entièrement dépourvue d'adresse, trouve mille occasions ou d'obliger l'homme par sa prévenance, ou de le contrarier par sa mauvaise volonté. Nous savons que le plus puissant sultan lui-même n'est pas toujours le maître dans son propre harem : comment donc le supposer du Grec, dont la vie domestique, surtout dans les classes inférieures de la société, se rapproche sous plusieurs rapports de nos moeurs et de nos usages.

Nous ne parlerons pas des romans. Que l'amoureux Callisthène se nomme l'esclave de la belle Calligone (89); que Dénys traite sa bien-aimée Callirrhoë avec un respect entièrement moderne; qu'il tâche de s'assurer de sa faveur, par des attentions, des prévenances, des bontés de tout genre (90), et que, lorsqu'enfin elle consent à lui accorder sa main, il l'investisse du pouvoir le plus absolu dans sa maison, qu'il remplisse les temples des dons les plus précieux, et fête publiquement tous ses concitoyens (91), tout ceci n'est pas plus étonnant que la beauté éclatante et les grâces infinies qui sont toujours le partage de toutes les héroïnes de romans, tant anciens que modernes. Qu'on eût l'attention de ne rien dire au désavantage des femmes, lorsqu'on se trouvoit invité à des noces (92), c'étoit sans doute une condescendance qu'on auroit même pu attendre des héros

(89) Achill. Tat. VIII. 17.
(90) Chariton, II. 6.
(91) Ib. III. 7.
(92) Theophr. Charact. p. 485.

d'Homère, qui, quoique violents et impérieux dans leurs passions, ne négligeoient cependant pas entièrement les devoirs de l'humanité et de la décence. Que Pyrrhus donne à une ville qu'il a fondée le nom de sa belle-mère ([93]), ce n'est qu'une imitation de ce que plusieurs princes des siècles plus barbares ont fait avant lui ([94]).

Mais, lorsque nous trouvons d'abord chez plusieurs auteurs des avertissements sérieux contre l'humeur impérieuse des femmes ([95]), défaut qui étoit une suite naturelle de la perversité des jeunes gens, qui s'engageoient dans les liens du mariage par vanité ou par cupidité plutôt que par un véritable attachement, ce qui faisoit que la femme pouvoit s'enorgueillir des avantages dont l'époux lui devoit la jouissance ([96]); lorsque nous lisons les plaintes amères des personnages de la comédie, sur la même humeur impérieuse et acariâtre de la femme, sur ses emportements et sa négligence à remplir ses devoirs ([97]), plaintes confirmées par les tableaux esquissés, d'après les anciennes moeurs attiques, par des auteurs d'un âge plus récent ([98]); lorsque nous voyons

([93]) Plut. Pyrrh. 6. ([94]) Voyez T. I. p. 180.

([95]) P. e., chez Ménandre, fr. ed. Grot p. 244. fr. 159.

Ἡ δ' οἰκία ἐν ᾗ πάντα πρωτεύει γυνή,
Οὐκ ἔστιν ἥτις πώποτ' οὐκ ἀπώλετο.

([96]) Voyez surtout le raisonnement d'Ocellus Lucanus, de univ. natur. (Opusc. mythol. phys. et eth. ed. Gal. p. 533.) ἡ μὲν γὰρ ὑπερέχουσα πλούτῳ καὶ γένει καὶ φίλοις, ἄρχειν προαιρεῖται τοῦ ἀνδρὸς παρὰ τὸν τῆς φύσεως νόμον. On trouve à peu près les mêmes paroles, mais dans le dialecte dorien, dans le fragment de l'ouvrage, sur le bonheur domestique, du Pythagoricien Callicratidas, chez Stob. Serm. LXXXIII. p. 433.

([97]) Alex. fr. H. Grot Excerpt. p. 579.

Γυναιξὶ δοῦλοι ζῶμεν ἀντ' ἐλευθέρων, etc.

Voyez ce passage et plusieurs autres Athen XIII. 7—9.

([98]) Voyez p. e cette lettre d'Alciphron où ce paysan se plaint de la vanité de sa femme pour imiter le luxe des dames de la ville (Epist. III. 11.), et celle d'Aristænète, où un homme qui avoit épousé une pauvre femme, pour ne pas être l'esclave d'une riche héritière, se plaint de l'insuffisance même de cette sage précaution,

surtout ces défauts devenus incorrigibles dans les héritières, qui, enorgueillies des richesses qu'elles ont apportées à leurs époux, se regardent entièrement comme les maîtresses de la maison, et non seulement arrangent tout d'après leur fantaisie, mais rendent souvent insupportable la vie du malheureux mari, par les accès violents de leur jalousie et de leurs emportements (99) : lorsque nous voyons tout ceci, nous commençons en effet à entrevoir l'immence distance qu'il y avoit des femmes du bon vieux temps à celles dont nous nous occupons dans ces pages.

puisque sa femme non seulement cherche à le tyranniser de la manière la plus cruelle, jusqu'au point d'en venir presque aux voies de fait, mais fait en outre tout ce qui est en son pouvoir pour réduire, par ses folles dépenses, à l'état de pauvreté et d'indigence dont il l'avoit tirée, son époux qu'elle méprise. Epist. II. 12. Héliodore (I. 9) nous offre le tableau d'une femme qui s'est assurée l'empire absolu dans la maison, en flattant les goûts de son vieil époux, tandis qu'elle tâche de séduire son fils.

(99) H. Grot. Excerpt. p. 741. Menandr. fr. p. 150 fin.—154.

A. *Ἔχω ἐπίκληρον* ——
—— —— —— *κυρίαν τῆς οἰκίας,*
καὶ τῶν ἀγρῶν. ——
B. *Ἄπολλον, κακὸν τῶν χαλεπῶν χαλεπώτατον.*
—— —— —— —— —— —— ——
Ὢ τρὶς κακοδαίμων, ὅστις ἂν πένης γαμεῖ.

C'étoit donc à bon droit qu'on disoit de celui qui épousoit une femme riche, qu'il se livroit lui-même, sans obtenir la femme. ib. p. 230. fr. 114.

Ὅταν πένης ὢν καὶ γαμεῖν τις ἑλόμενος
Τὰ μετὰ τῆς γυναικὸς, ἐπιδέχηται χρήματα,
Αὑτὸν δίδωσιν, οὐκ ἐκείνην λαμβάνει.

cf. p. 232. 118.

Ὅστις γυναῖκ' ἐπίκληρον ἐπιθυμεῖ λαβεῖν
Πλουτοῦσαν, ἤτοι μῆνιν ἐκτίνει Θεῶν,
Ἢ βούλετ' ἀτυχεῖν μακάριος καλούμενος.

Il vaut mieux, dit Plutarque, être entravé de chaînes d'or que par les richesses de sa femme. *Χρυσαῖς πέδαις δεδέσθαι βέλτιον, ἢ πλούτῳ γυναικός.* Amator. T. IX p. 16. cf. Aristot. Mor. Nicom. VIII. 12. *Ἐνίοτε δὲ ἄρχουσιν αἱ γυναῖκες ἐπίκληροι οὖσαι.* C'étoit la même qualité d'héritières qui assuroit, suivant lui, un si grand pouvoir aux femmes spartiates. Rep. II. 9. (T. II. p. 247. E.

Ces plaintes reviennent si souvent qu'elles ne peuvent nous paroître tout-à-fait dénuées de fondement, quand même nous retranchions de ces épanchements de la verve satirique tout ce qu'il faut pour les réduire à la simple réalité. Mais il y a plus. L'histoire nous fait connoître des femmes qui paroissent avoir servi de modèles à ces tableaux poétiques. Le célèbre Pittacus de Mitylène avoit une femme d'une humeur si difficile et se souciant si peu de cette prétendue autorité des maris qu'un jour, oubliant le respect qu'elle devoit aux convenances et à la dignité de son époux, elle entra dans un accès de fureur, dans la salle où il s'entretenoit avec quelques-uns de ses amis, et renversa d'un coup de pied la table autour de laquelle ils étoient assis, tandis que le sage Pittacus, déjà accoutumé, à ce qu'il paroît, à de pareilles scènes, tranquillisa ses hôtes effrayés et tout-à-fait indignés de cette conduite, en disant que chaque mortel a sa tribulation ici bas, et qu'il supportoit la sienne avec patience, parcequ'on pouvoit bien en avoir de pire ([100]). La femme de ce Chlidon qui joue un rôle dans la conjuration thébaine, d'après Plutarque, dans son ouvrage sur le démon de Socrate, ne paroît pas avoir été d'un accès beaucoup plus facile que la douce compagne de Pittacus. Après avoir fait semblant de chercher longtemps la bride que son mari désiroit avoir, pour seller son cheval, elle avoue enfin qu'elle l'a prêtée

([100]) Plut. de animi tranquill. T. VII. p. 842. Il cita à cette occasion les vers d'un poëte inconnu :

Οὗτος μακάριος ἐν ἀγορᾷ νομίζεται,
Ὅταν δ' ἀνοίξῃ τὴν θύραν, τρισάθλιος.
Γυνὴ κρατεῖ πάντων, ἐπιτάττει, μαχετ' ἀεὶ (μάχεται?)

Il est très remarquable que, parmi les sentences qu'on attribue à Pittacus, il s'en trouve une conçue en ces termes: *Γυναικὸς ἄρχε.* Orell. Opusc. Graec. vett. sentent. et mor. T. I. p. 148. L'infortuné avoit eu l'occasion d'en sentir tout le prix.

la veille à une voisine, qui la lui avoit demandée pour son mari, et, lorsque Chlidon lui témoigne son mécontentement de la liberté qu'elle avoit prise, elle s'emporte au point non seulement de l'injurier de la manière la plus insolente, mais de le maudire lui-même et le voyage qu'il alloit entreprendre (101). L'enfant gâté de Thémistocle avoit la coutume de dire que les Athéniens faisoient tout ce qu'il vouloit, parceque sa mère le faisoit, et que son père, qui savoit le moyen de faire respecter sa volonté par les Athéniens, faisoit toujours ce que vouloit sa mère (102). La femme d'Euripide, qui d'ailleurs ne paroît nullement avoir été gênée dans le choix des personnes auxquelles elle accordoit l'honneur de sa société, avoit un tel ascendant si non sur son mari, au moins sur d'autres personnes, qu'elle trouvoit le moyen de faire parvenir un subside considérable à un de ses amis intimes, relégué dans l'île de Samos, afin de lui fournir les ressources nécessaires pour obtenir son retour à Athènes (103).

Nous avons parlé avec éloge de la magnanimité et du courage des femmes spartiates, mais nous avons remarqué, en même temps, que la trop grande influence que la législation de Lycurgue leur assuroit n'avoit pas échappé à l'attention des sages politiques qui se sont occupés de cette matière (104). C'est encore l'histoire qui

(101) Plut. de genio Socrat. T. VIII. p. 322, 323. cf. Pelop. 8 fin.

(102) Plut. de lib. educ. T. VI. p. 2 Dans un autre endroit c'est Thémistocle lui-même qui avoue que son fils est le plus puissant de la Grèce, parceque les Athéniens gouvernent la Grèce, que lui-même gouverne les Athéniens, que sa femme le gouverne lui, et son fils sa femme. ib. p. 703 fin. 704 in.

(103) Heracl. Pont. de Polit. ad calc. Crag. de Rep. Laced. p. 20 fin. 22 in.

(104) Parmi les módernes Johan von Müller avoue aussi les défauts que nous avons signalés (Allgem. Gesch. T. I. p. 68 fin.).

confirme pleinement leurs réflexions à cet égard. Pour atteindre le but qu'il s'étoit proposé, le rétablissement des lois de Lycurgue, Agis tâchoit surtout d'intéresser en sa faveur sa mère, la soeur d'Agésilas, à cause du grand nombre d'amis, de partisans et de débiteurs qu'elle avoit, et de la grande autorité dont elle jouissoit dans l'administration des affaires publiques; et l'un des moyens qu'emploia cette femme pour faire réussir le projet de son fils, est de le faire goûter à d'autres dames de sa connoissance, puisqu'elle savoit, dit Plutarque, que les Lacédémoniens obéissoient à leurs femmes et qu'ils leur donnoient une plus grande part au gouvernement de l'état qu'elles-mêmes ne leur en accordoient dans la direction des affaires domestiques. D'ailleurs les fortunes les plus considérables étoient alors dans les mains des femmes (suite naturelle des dispositions de Lycurgue, indiquée avec tant de jugement par Aristote,); et qu'Agis ne s'étoit pas trompé en leur supposant un si grand pouvoir sur les affaires publiques, cela fut prouvé clairement par l'événement, quoique d'une manière absolument contraire à ses intentions, puisque, craignant de hasarder leurs richesses et leur influence dans la révolution projetée, elles suscitèrent à Agis un ennemi qui fut un des principaux auteurs de sa chûte (105). Voilà aussi pourquoi le parti contraire attacha une si grande importance à ce que sa mère et sa grand'mère fussent entraînées dans sa perte (106). De même Cléomène trouva un grand soutien non seulement dans les richesses de sa mère Cratésiclée, mais aussi dans le mariage qu'elle contracta, à cette époque, avec un des hommes les plus puissants de Sparte, dans la vue de seconder les projets de son fils (107).

(105) Plut. Agis, 6, 7. *Τὺς Λακεδαιμονίυς κατηκόυς ὄντας ἀεὶ τῶν γυναικῶν.*

(106) Ib. 20. (107) Plut. Cleom. 6.

Mais les dames spartiates ne furent pas les seules à se mêler de la politique et à rendre leur influence utile à leur patrie; nous en convenons avec d'autant plus de satisfaction que nous serons assez souvent forcés, comme nous l'avons déjà été, de citer des faits moins honorables pour le beau sexe en Grèce. Démarète, épouse de Gélon de Syracuse, fut le principal auteur de la paix conclue avec les Carthaginois, qui ne manquèrent pas de lui témoigner leur reconnoissance par une couronne d'or qu'ils lui offrirent (108). Elpinice, soeur de Cimon, dont nous avons déjà eu occasion de parler, fut la médiatrice entre son frère et Périclès, et rendit ainsi le premier à sa patrie. L'âge auquel elle étoit parvenue à cette époque, et l'incorruptibilité avérée de Périclès nous sont garants qu'elle n'a pu employer d'autres moyens que les ressources de son esprit et la prudence de ses conseils (109). Phila, la fille d'Antipater, qui, dès sa plus tendre jeunesse, donna des preuves éclatantes de sa sagesse dans le maniement des affaires publiques, fut souvent consultée par son père, qui lui-même étoit un des hommes les plus sages et les plus habiles de son siècle. Mariée ensuite à Démétrius, fils d'Antigonus, non seulement elle employa dignement ses richesses, en assurant des dots aux filles et aux soeurs de ceux parmi les soldats indigents de l'armée qui méritoient une semblable distinction, mais elle savoit aussi calmer et contenir, par son autorité, les esprits turbulents qui croyoient certainement que sous l'empire d'une femme il leur seroit permis de mépriser la

(108) Diod. Sic. T. I. p. 424.

(109) Plut. Pericl. 10. cf. Cim. 14. La réponse que lui donna Periclès: Vous êtes déjà trop âgée, Elpinice, pour faire de tels messages, paroît indiquer que ce n'étoit pas ordinairement le respect pour l'esprit et les talents des femmes qui persuadoient aux hommes de leur accorder quelque chose.

discipline ([110]). Phila cependant, lorsque son époux eut été dépouillé de son empire par Pyrrhus et Lysimaque, oubliant sa première fermeté, finit ses jours en prenant du poison ([111]) : Cratésipolis, au contraire, quoique méprisée par les Sicyoniens, après la mort de son époux, Alexandre, fils de Polysperchon, les força à lui obéir, en armant, pour sa cause, les soldats qu'elle avoit engagés par des présents et des bienfaits à embrasser son parti ([112]). Ce fut à son épouse Antigone que Pyrrhus fut redevable d'une armée et des subsides nécessaires pour rétablir son autorité dans l'Épire ([113]).

Ces exemples peuvent suffire pour nous convaincre que, bien que les lois de plusieurs républiques grecques fissent considérer les femmes comme dans un état perpétuel de minorité, et que les hommes s'arrogeassent souvent le droit de disposer de leurs personnes comme de leur propriété, il s'en faut cependant beaucoup que les femmes aient été aussi soumises et aussi dénuées de toute autorité, non seulement dans leur intérieur, mais jusque dans l'administration des affaires publiques, que ces lois et ces prétentions devroient nous le faire supposer. Certes, les femmes, pour se rendre indépendantes, n'avoient plus besoin, comme dans les temps héroïques, de fuir la société des hommes, de faire voeu de chasteté et de suivre, armées d'arcs et de flèches, Diane à la chasse. Cependant non seulement les lois coërcitives et les prétentions des hommes

([110]) Diod. Sic. T. II. p. 364. Plut. Demetr. 14.
([111]) Plut. Demetr. 45. ([112]) Diod. Sic. T. II. p. 370.
([113]) Plut. Pyrrh. 4. Voyez d'ailleurs les exemples de femmes qui, par leur fidélité, leur courage et leur prudence, s'acquirent le droit à la déférence et à l'estime de leurs époux et de leurs compatriotes, chez Plutarque, de virt. mul., et, chez Polyænus, Strateg. VIII.

persistoient toujours à gêner les femmes dans l'exercice de leur liberté individuelle, mais on tâchoit aussi de les séquestrer, pour ainsi dire, dans leurs appartements et de les séparer du libre concours avec l'autre sexe. Après avoir examiné, comme je viens de le faire, comment les femmes savoient éluder les autres moyens de contrainte dont nous avons parlé, il nous reste à rechercher jusqu'où elles se soumettoient aux dernières entraves dont nous venons de faire mention, afin de comparer encore, sous ce rapport, leur situation avec celle des femmes dans les siècles héroïques, tandis que cet examen nous fournira en même temps l'occasion de nous occuper spécialement des moeurs du sexe, ce qui rapprochera le sujet de ce chapitre de cette partie de la civilisation morale qui nous engagea à placer dans cet endroit l'examen important qui nous occupe.

Séquestration des femmes. Ordonnances légales et coutumes à cet égard.

Nous commençons ici par une réflexion, semblable à celle que nous avons déjà faite un peu auparavant. A en juger par les ordonnances légales et les précautions prises pour exclure les femmes du reste de la société, on seroit tenté de croire que la contrainte dans laquelle elles vivoient n'étoit pas moins gênante que dans les siècles héroïques, et ceci paroît même si évident qu'il ne faut pas s'étonner que quelques auteurs modernes se soient laissé tromper par cette apparence. Toutefois, pour peu qu'on se donne la peine de pénétrer jusqu'à la situation réelle des choses, tant en considérant les nombreuses exceptions qu'on trouve à la règle génerale, qu'en observant les fréquents moyens dont se servoient les femmes avec autant d'adresse que de fruit, pour se délivrer du joug qu'on vouloit leur imposer, on verra bientôt qu'il y a loin que la véritable condition des femmes de cette époque soit en tout conforme aux cou-

leurs sombres et tristes avec lesquelles plusieurs auteurs l'ont voulu dépeindre ([114]).

Je dois d'abord faire une observation essentielle. Il est évident que tout ce que nous lisons de la séquestration des femmes en Grèce, et surtout à Athènes (car il s'en faut beaucoup qu'elle ait été partout également rigoureuse, comme nous le verrons bientôt), ne peut s'appliquer qu'aux femmes qui vivoient dans une certaine aisance, puisque les habitations moins spacieuses et moins commodes, de même que les occupations nécessaires des femmes du peuple, mettoient un obstacle invincible à cette séparation des deux sexes et à l'exécution des mesures coërcitives dont les maris d'une condition plus élevée pouvoient parfois se servir, pour préserver de toute atteinte la vertu et la réputation de leurs épouses. Aristote, lorsqu'il assure que la charge de gynæconome ne trouve pas sa place dans une démocratie, appuie cette assertion en alléguant l'impossibilité de défendre aux femmes des pauvres de sortir ([115]). 'A Athènes, la loi défendoit expressément de considérer comme adultère celui qu'on auroit trouvé avec une femme qui vendoit des marchandises au marché ([116]). Dans une des lettres

([114]) Il paroît que M. Jacobs, dans son excellent traité sur la condition des femmes chez les Grecs (Verm. Schriften, T. IV. p. 224), s'étonne que Meiners, dans son histoire du beau sexe, prétende que les femmes des siècles héroïques n'étoient pas plus estimées, ni pas moins sévèrement récluses que par la suite. Il me semble, et on a déjà pu se le persuader, comme on se le persuadera encore davantage par ce qui va suivre, qu'il eût dû s'étonner plutôt que M. Meiners n'ait pas affirmé positivement que les femmes des temps héroïques étoient beaucoup moins estimées et beaucoup plus gênées dans leur conduite que celles des âges postérieurs. Voyez, à ce sujet, ce que nous avons remarqué plus haut, T. I. p. 158. not. 20.

([115]) Aristot. Rep. IV. 15. (T. II. p. 288. F).

([116]) Demost. c. Neaer. (Oratt. Att. T. V. p. 563 in.).

d'Alciphron, images assez fidèles des moeurs de notre époque, on trouve un paysan qui invite son voisin à venir célébrer chez lui une fête champêtre avec sa femme et ses enfants. Le voisin répond qu'il ne peut s'y rendre lui-même, mais qu'il n'en enverra pas moins sa femme et ses enfants ([117]). Dans le roman pastoral de Longus, Dryas et Napé habitent la même chambre. Daphnis y trouve Chloë, et il salue, tant en entrant qu'en sortant, toute la compagnie, aussi bien que ses prétendus parents, et embrasse sur la joue la jeune fille ([118]). Enfin, pour se convaincre combien peu les jeunes paysannes étoient gênées en Grèce, on n'a qu'à voir ce qu'Athénée raconte de cette dispute entre deux soeurs, les quelles, pour la terminer, invoquèrent le jugement des passants, ce qui certainement surpasse de bien loin tout ce que nous voudrions jamais accorder à nos filles ([119]).

Après avoir fait cette réflexion nécessaire, j'entre en matière.

Il paroît qu'on avoit pris les plus grandes précautions à l'égard des jeunes filles ([120]). La distribution de la maison en deux parties, dont l'une étoit destinée aux femmes, l'autre aux hommes, est connue. Lysias la décrit avec beaucoup d'exactitude, dans un de ses discours, qui contient d'ailleurs des renseignements importants sur la vie domestique des Athéniens ([121]).

Dans un autre discours, le même orateur parle de jeunes personnes qui vivoient d'une manière si rétirée

([117]) Alciphr. Epist. III. 18, 19.

([118]) Long. Pastor. p. 71, 74.

([119]) Athen. XII. 80. La dispute s'engagea au sujet de savoir *ποτέρα εἴη καλλιπυγοτέρα.*

([120]) *Ἁ παῖς ἁ κατάκλειστος,*
Τὰν οἱ φασὶ τεκόντες
Εὐναίως δαρισμώς
Ἔχθειν ἶσον ὀλέθρῳ. Callim. fr. p.238. XVI ed. Graev.

([121]) Lys. de Eratosth. caede (Oratt. Att. T. I. p. 163).

qu'elles évitoient même la compagnie de leurs proches parents ([122]). Pénétrer jusque dans l'appartement des vierges c'étoit commettre la plus grande impudence dont on pût se rendre coupable ([123]). Elles y étoient souvent enfermées, gardées à vue, espionnées dans toutes leurs démarches, et on leur accordoit à peine le loisir de jeter un coup d'oeil dans la rue ([124]).

Les filles plus âgées et les femmes mariées avoient plus de liberté, comme nous le verrons bientôt. En plusieurs endroits, il est vrai, elle étoit limitée par les lois: mais ces lois elles-mêmes prouvent déjà combien peu les femmes étoient contraintes. Solon avoit fixé le nombre des vêtements, la grandeur de la corbeille et la quantité des aliments qu'une femme devoit emporter avec elle, lorsqu'elle sortoit, et il leur défendit de sortir pendant la nuit autrement qu'accompagnées d'un esclave qui portât un flambeau ([125]). Or, on ne dira pas, sans doute, que les femmes fussent très bornées dans leurs visites, dans une ville où une semblable loi pouvoit avoir été regardée comme nécessaire, et la clause qui leur permet de prendre avec elles des vêtements et de la nourriture donne à entendre assez évidemment qu'il y est question d'un voyage ou du moins d'une petite absence de la ville ([126]). Zaleucus se vit

([122]) Lys. c. Simon. (Oratt. Att. T. I. p. 192).

([123]) Ib. p. 192. l. 7.

([124]) *Παιδισκάριον ἄωρον Ἀφροδίτῃ, ἔτι θαλαμευόμενον, ἔτι φρουρουμένην, καὶ μόλις ὑπὸ φύλαξιν ἐσθ' ὅπῃ προκύπτουσαν τῆς οἰκίας.* Aristaen. II. 5. p. 142. ed. Boisson.

—— *παρθένος* ——
Τηρουμένη μὲν ἀῤῥένων θεωρίας,
Μυχαιτάτῳ δὲ θαλάμῳ φρουρουμένη.

Nicet. Eugen. II. 61.

([125]) Plut. Sol. 21.

([126]) Aussi nos interprêtes de Plutarque, M. Wassenbergh et Bosscha, sont d'avis que ceci ait rapport à la célébration des orgies ou fêtes de Bacchus, pour les quelles les femmes en foule parcouroient les champs. T. II. p. 61. not. de la traduc-

même contraint de défendre à ses concitoyennes de sortir à pied de la ville, pendant la nuit ([127]). La loi des Syracusains, dont parle Phylarque, a beaucoup de rapport avec celle de Zaleucus, même dans les expressions, mais elle défend aux femmes de sortir après le coucher du soleil, et même pendant le jour, sans la permission des magistrats ([128]).

L'opinion publique étoit en tout conforme à ces dispositions des législateurs. La porte d'entrée, dit un des personnages des comédies de Ménandre, est la limite qu'une honnête femme ne doit pas franchir ([129]). Phintys, la Pythagoricienne, dans son ouvrage sur la modestie de la femme, donne le conseil de ne jamais sortir qu'en plein jour, avec l'intention marquée d'acheter quelque chose ou de se rendre dans un lieu déterminé, et accompagnée d'une ou de deux esclaves ([130]). En effet, il semble que la femme qui avoit quelque soin de sa réputation se soit assujetie volontairement à quelques régles de convenance, tant par rapport au temps qu'aux lieux de ses promenades, pour ne pas se voir

tion hollandoise de Plutarque. Dans une lettre de Phintys (Wolf, Mul. gr. fr. pros. p. 200. CLII fin.), il est question d'une loi qui défendît entièrement aux femmes de célébrer ces orgies. cf. p. 198.

([127]) Diod. Sic. T. I. p. 492. in.

([128]) Ap. Athen. XII. 20.

([129]) Menandr. fr. ed. H. Grot. p. 90. 2.

—— *πέρας γὰρ αυλιος θύρα*
'Ελευθέρα γυναικὶ νενόμιστ' οἰκίας.

M. Jacobs (Verm. Schriften, T. IV. p. 264), se fondant sur les deux vers qui suivent, où la femme est blâmée de ce qu'elle avoit poursuivi quelqu'un jusque dans la rue, en l'accablant d'injures, est d'avis que la réprimande entière ne porte que sur ces injures: mais on n'a qu'à lire avec attention cet endroit, pour se persuader qu'il y a ici une antithèse manifeste, à peu près en ce sens: Une honnête femme doit rester à la maison; or, celle qui non seulement en sort, mais en sort pour injurier quelqu'un dans la rue, ne se conduit pas seulement d'une manière incompatible avec la dignité de la femme, mais bien plutôt comme un chien.

([130]) J. C. Wolff. Mul. gr. fr. pros. p. 200.

confondue avec les femmes de mauvaise vie ([131]). Elles bannissoient aussi, pour le même motif, une parure trop recherchée, et se couvroient de leur voile, aussitôt qu'elles apercevoient qu'elles attiroient les regards ou qu'on les examinoit un peu trop librement ([132]). Cependant, quant au voile, la coutume de s'en couvrir tout-a-fait ne paroît pas avoir été générale parmi les femmes grecques, au moins à en juger par la manière dont Dicéarque parle des femmes thébaines, puisqu'il le fait observer, comme une particularité digne d'attention, qu'elles avoient le visage si bien masqué qu'on n'en pouvoit apercevoir que les yeux, tandis qu'il les loue aussi à cause de leur maintien et de leur démarche modeste, parquoi elles surpassoient, suivant lui, toutes les femmes de la Grèce ([133]), ce qui est parfaitement d'accord avec la réflexion que fait, en passant, Plutarque, où il parle de la reprise de Thèbes sur les Spartiates, disant que les femmes, oubliant pour un moment les coutumes béötiennes, sortirent de leurs maisons et demandèrent aux passants ce qu'il y avoit à faire, sans que personne les en empêchât. Tous furent pénétrés de compassion et d'estime pour ces dignes femmes ([134]). Enfin la manière dont parle Dé-

([131]) Voyez, à ce sujet, Aristæn. Epist. I. 4. Voyez aussi, dans la 12ᵉ lettre, la description élégante du changement dans le maintien d'une courtisane qui, après avoir été établie, par son amant, dans sa maison, avoit commencé à se conduire comme une épouse chaste et fidèle à ses devoirs.

([132]) Aristæn. Epist. II. 2, 18. L'âge où vécut cet écrivain est assez incertain, mais il est évident qu'il s'efforce de peindre les moeurs attiques de la république libre.

([133]) Dicæarch. de Statu Græc. p. 16 (Hudson, Geogr. gr. min. T. II). Dion-Chrysostome (Or. 33. T. II. p. 24) donne à peu près le même éloge aux femmes de Tarsus de son temps, qui ne cachoient pas seulement les traits du visage, mais s'enveloppoient aussi si soigneusement dans leurs longs voiles qu'on ne pouvoit même apercevoir leur taille qu'avec peine.

([134]) Plut. de gen. Socr. T. VIII. p. 361.

mosthène du séjour des troupes athéniennes à Thèbes prouve non seulement que les Thébains avoient une grande confiance dans la vertu de leurs femmes, mais aussi qu'elles n'en étoient pas moins dignes que les hôtes qu'elles avoient reçus dans leurs maisons([135]). La suite prouvera plus évidemment encore que les dames thébaines, sur ce point, différoient de presque toutes les autres de la Grèce.

Défense d'assister aux jeux Olympiques.

Mais poursuivons. Parmi les lois et les coutumes dont nous avons fait mention, il y en avoit qui, étant généralement observées par toute la Grèce, défendoient aux femmes l'accès dans plusieurs endroits, consacrés aux exercices ou aux amusements des hommes. Telle étoit d'abord celle qui défendoit aux femmes mariées d'être présentes aux jeux olympiques, ou même de se montrer au delà de l'Alphée, pendant tout le temps que duroient les joutes, sous peine d'être précipitées du rocher escarpé, appelé Typée, entre Olympie et Scillus. Cette loi fut toujours observée avec rigueur, et, lorsque Callipatire ou Phérénice eut obtenu la seule exception favorable dont nous ayons connoissance, on ordonna que par la suite les aliptes ou maîtres de gymnastique se présentassent, comme leurs élèves, nuds devant les juges, parceque c'étoit de cette manière que Callipatire, déguisée en homme, avoit accompagné son fils([136]).

([135]) Demosth. c. Stephan. (Oratt. Att. T. IV. p. 267, 268). Je ne parle pas des endroits de Lucien et de Plutarque, allégués par quelques-uns comme preuves de la séquestration des femmes et examinés par Jacobs (Verm. Schriften, T. IV. p. 264—469), tant parcequ'ils ne prouvent rien comme Jacobs a démontré, que parceque, dans ces endroits, l'un et l'autre de ces auteurs parlent si non des femmes romaines, au moins de celles de leur temps, ce qui dépasse les bornes que nous nous sommes proposées dans cet ouvrage.

([136]) Paus. V. 6 fin. Ælian. V. H. X. 1. Pind. fragm. T. III.

Remarquons toutefois que cette loi sévère ne se rapportoit qu'aux femmes mariées, puisque Pausanias, qui en fait mention, dit expressément, dans un autre endroit de sa description de la Grèce, que non seulement la prêtresse de Cérès honoroit les jeux de sa présence et y avoit même une place distinguée, mais que les vierges en général avoient la faveur d'y assister ([137]), preuve assez convaincante, ce me semble, que le motif de cette

p. 8 sq. ed Heyn., emprunté aux lettres d'Éschine, Oratt. Att. T. III. p. 475. Tretz. Chil. I. 604 sq. Val. Max. VIII. 15. ext. 4.

([137]) Paus. VI. 20. 6: Les interprètes, qui ne pouvoient comprendre comment on pût accorder aux vierges ce qu'on refusoit aux femmes d'un certain âge, se sont efforcés de corriger cet endroit, comme ils l'appellent. Voyez ces conjectures dans Siebelis ad h l. Il est en effet très facile de changer ce passage, entr'autres en rayant la particule οὐκ, ce qui certainement apporte une modification considérable au sens. Mais celui qui le fait, aura, j'espère, la bonne foi de ne pas se croire fondé à suivre cette leçon de sa façon, pour en tirer quelque conclusion quant au fait. Cette observation, pour le dire en passant, porte sur la plus grande partie des conjectures et des corrections du texte des auteurs anciens. L'illustre Valckenaer (ad Theocr. Adoniaz. p. 197 sq.) se donne beaucoup de peine pour prouver que ce passage de Pausanias n'est pas authentique ou au moins corrompu. Il dit entr'autres que les juges n'étoient pas en état de distinguer au premier abord les vierges des femmes. Nous en convenons facilement: mais il n'est pas moins vrai que tous les codes manuscrits donnent la leçon comme nous la trouvons ici, et que cette leçon présente un sens clair et facile à saisir. Reste à savoir si, dans ce cas, il nous est permis de changer arbitrairement le texte, seulement parceque les choses qu'il contient nous paroissent étranges ou absurdes. Au moins quant à la plus grande liberté accordée aux vierges, de préférence aux femmes mariées, il me semble qu'on n'avoit eu qu'à se rappeler l'exemple de Sparte, où les femmes mariées restoient modestement chez elles et étoient toujours vêtues décemment, tandis que les vierges couroient les rues, et, ce qui plus est, s'exerçoient presqu'entièrement nues aux yeux de tout le monde. Et, quant à la réflexion du savant Valckenaer, je ne crois pas qu'il ait pu s'imaginer que les juges examinassent scrupuleusement si les jeunes filles qui se présentoient fussent vierges ou non, mais seulement si elles étoient libres ou mariées. On sait que la qualification de vierge est souvent un titre, plutôt que l'indication d'une qualité réelle.

loi n'étoit nullement la crainte de blesser la décence, en exposant des hommes tout nuds aux yeux des femmes, comme le croit l'un des interprétes de Valère-Maxime ([138]).

D'ailleurs l'assertion de Pausanias est pleinement confirmée par la coutume de faire descendre les jeunes filles dans le stadium, à la fête de Junon, pour se disputer le prix à la course ([139]). Aussi étoit-il permis aux femmes d'envoyer à Olympie leurs chars et leurs chevaux, qui, s'ils remportoient le prix, leur valoient l'honneur d'être proclamées avec les mêmes cérémonies, et en leur nom propre, que les autres vainqueurs ([140]). Mais que, dans les jeux pythiques, la prêtresse de Diane auroit décerné la palme au vainqueur, et que celui-ci auroit pu l'approcher de si près qu'il pût lui baiser la main, comme il résulte du récit d'Héliodore, ceci, si jamais cela a eu lieu, n'appartient certainement pas à l'époque dont nous nous occupons dans ce moment ([141]).

([138]) Ad Valer Max. VIII. 15. ext. 4. Peut-être qu'il l'a emprunté à Élien (H. A. V. 17), qui dit que la loi de la décence défend aux femmes d'approcher des jeux publics, en les comparant en même temps d'une manière peu galante aux mouches, qui, à ce qu'on disoit, évitoient toujours de passer l'Alphée, pendant le temps des joutes, et le faisoient volontairement, tandis que les femmes, suivant Élien, ne s'en abstenoient que par contrainte. Cependant les mouches n'étoient pas toujours si retenues. Voyez ib. XI. 8. ([139]) Paus. V. 16. 2.

([140]) P. e. Bélestiché (Paus. V. 8 fin.), Cynisca (ib. 12. 3) et plusieurs autres, surtout de la Macédoine (III. 8. in.). Voyez l'épigramme sur Cynisca. Anthol. T. I. p. 71. ep. 60. Qu'elle y est appelée la seule qui remportât ce prix, doit s'entendre du temps où fut composé cet épigramme, puisqu'étant la premiere, elle étoit alors la seule. Ceci est prouvé par le passage précité de Pausanias. Je me vois ici forcé de différer encore une fois du savant Valckenaer, qui paroît supposer qu'il étoit nécessaire que ces femmes conduisissent elles-mêmes leurs chars (ad Theocr. Adoniaz. p. 199). Hiéron et plusieurs autres n'assistoient pas aux jeux, lorsque leurs chars obtinrent la palme dans la course.

([141]) Heliod. IV. 1—4.

Si les femmes assistoient aux réprésentations théatrales.

Il paroît aussi, du moins pour ce qui concerne la comédie, qu'il étoit defendu aux femmes d'assister aux réprésentations théatrales. Je ne crois pas qu'on puisse démontrer que les femmes aient été exclues du spectacle, lorsqu'on représentoit des tragédies. Au contraire, il y a quelques endroits qui semblent le rendre très probable qu'elles y étoient présentes, quoique toujours, à ce qu'il me paroît, séparées des hommes. Mais, quant à la comédie, l'indécence tant du sujet de plusieurs pièces que de l'expression me paroît déjà une preuve suffisante qu'on n'aura pas permis aux femmes et aux jeunes filles honnêtes d'y assister (142), tandis qu'un passage d'Aristophane me feroit même croire que, dans la comédie, l'entrée étoit défendue à toutes les femmes indistinctement, tant à celles qui menoient une vie plus libre qu'à celles qui tenoient à leur réputation (143). Par la suite, les Grecs

(142) On trouve les auteurs qui ont tâché de prouver ou de réfuter cette opinion chez Jacobs, Verm. Schriften, T. V. p. 303 sq., avec le jugement que porte cet auteur sur l'avis de Böttiger, ib. p. 272 sq. On peut y ajouter Wachsmuth, Hellen. Alterth. T. IV. p. 75, qui, pour prouver que les femmes n'assistoient pas au spectacle, fait observer que les citoyens d'Athènes recevoient le théoricum chacun pour soi, et non pour leurs familles. Je ne crois pas cependant que cet argument puisse l'emporter sur les preuves alléguées par Böttiger, au moins pour ce qui concerne la comédie, ni sur celles apportées par Welcker, savoir le passage des Grenouilles d'Aristophane où Eschyle reproche à Euripide que les femmes prirent du poison, enflammées d'indignation et de honte par la manière dont il avoit représenté Bellérophon, et le fragment d'Alexis dans Pollux (IX. 44.), passages cités par Jacobs, l. l. p. 304. La tradition concernant l'impression que fit sur les femmes la représentation des Euménides d'Eschyle, comme moins avérée, me paroît aussi moins concluante.

(143) Ce passage est le suivant (Pax, 964):

Τούτων, ὅσοι περ εἰσὶ, τῶν θεωμένων,
Οὐκ ἔστιν οὐδεὶς ὅστις οὐ κριθὴν ἔχει.

Le scholiaste explique suffisamment pourquoi nous ne pouvons pas traduire cet endroit, et ce qu'il en dit peut servir en même

semblent s'être plus rapprochés des moeurs romaines, sur ce point, mais cela ne nous regarde aucunement dans cet endroit ([144]).

Les femmes exclues des repas etc.

Enfin la coutume excluoit les femmes des repas que célébroient entr'eux les hommes. Le roi de Macédoine le dit expressément aux ambassadeurs perses, qu'il avoit reçus à sa table ([145]). Théopompe parle avec beaucoup d'étonnement de la coutume des Illyriens de permettre à leurs femmes d'assister aux festins, et de se faire conduire à la maison par elles ([146]). Les invitations qu'envoyoient les Sybarites aux femmes, pour prendre part à leurs repas, sont considérées comme une preuve éclatante de la corruption des moeurs dans cette ville, et les Sybarites eux-mêmes paroissent avoir senti combien ceci étoit contraire aux convenances reçues généralement en Grèce, puisqu'ils crurent nécessaire d'autoriser cette licence par une loi ([147]). Jamais personne, dit Isée, ne s'aviseroit de donner une sérénade à une femme honnête, jamais celles-ci n'accompagnent leurs époux aux soupers, et elles dédaigneroient même de recevoir des étrangers à leur table ([148]). Le passage connu de

temps à faire sentir la force de cet argument. Je crois que ce passage prouve évidemment que M. Jacobs se trompe, lorsqu'il prétend qu'il n'y ait aucun endroit, dans les auteurs anciens, qui prouve que les femmes n'assistoient pas au spectacle, c'est à dire quand on y représentoit des comédies (Verm. Schrift. T. IV. p. 274). M. Passow, dans son mémoire sur le même sujet (Zeitschr. für Alterthumswissenschaft, 1837. n°. 29.), cite aussi le passage dont je viens de parler. J'ai vu avec plaisir que le résultat de ses recherches est absolument le même que je crois avoir obtenu.

([144]) Voyez p. e Aristid. Orat. 40 (T. I. p. 755. in. ed Dindorf.) et Plut. Consol. ad uxor. T. VIII. p. 404.

([145]) Herod. V. 18.

([146]) Ap. Athen. V. 60. cf. Ælian. V. H. III. 15.

([147]) Phylarch. ap. Athen. XII. 20.

([148]) Isæus, de Pyrrhi hæred. (Oratt. Att. T. III. p. 30. l. 14.).

Cornelius Nepos ([149]) et toutes les descriptions de festins que nous trouvons chez les auteurs anciens, dans les quelles il n'est jamais fait mention d'autres femmes que de courtisanes ou de joueuses de flûte, le prouvent d'ailleurs suffisamment.

Occupations dans lesquelles les femmes se montroient en public. Restrictions de la sévérité des règles mentionnées ci-dessus.

Il ne sera pas nécessaire de faire observer que les femmes étoient exclues des assemblées nationales ou d'autres réunions auxquelles elles ne prennent jamais part dans aucun pays, aussi peu qu'en Grèce ([150]). Après avoir donc fait connoître les restrictions auxquelles on avoit soumis, ou au moins prétendu soumettre, la liberté individuelle des femmes de ce pays, nous allons maintenant encore examiner le véritable état des choses, et rechercher d'abord quelles étoient les occasions qui fournissoient aux femmes la faculté de se montrer en public, et jusqu'où les hommes se départirent de la sévérité des règles générales, si non observées, au moins professées à leur égard, et, en second lieu, jusqu'où les femmes elles-mêmes surent s'affranchir de la contrainte à laquelle on vouloit les soumettre.

On n'exigera pas, sans doute, que nous nous occupions plus longtemps des dames spartiates. Quant aux jeu-

([149]) Nep. praef. 7. Nam neque in convivium adhibetur, nisi propinquorum, neque sedet, nisi in interiore parte ædium, quae gynæconitis appellatur, quo nemo accedat, nisi propinqua cognatione conjunctus.

([150]) Dans le roman de Chariton on trouve des femmes dans l'assemblée publique, mais d'abord c'est un roman où l'on trouve cet exemple, et, en second lieu, dans ce roman même ceci est représenté comme un événement extraordinaire. Chariton, III. 4. cf. VIII. 7. Je ne sais pas où S. Augustin (de Civit. Dei, XVIII. 9.) a trouvé la tradition que les femmes avoient le droit de voter dans les assemblées du temps de Cécrops, ni les autres niaiseries qu'il ajoute à ce récit, mais je ne crois pas qu'on exige que je m'arrête pour le réfuter.

nes filles, il seroit en effet ridicule de parler de réclusion, quand elles s'exercent en public à la course et à la lutte, dans un habillement qui paroîtroit à bon droit à nos dames le comble de l'indécence. Les femmes mariées, au contraire, étoient plus réservées, ce qui constitue une différence essentielle entre Lacédémone et les autres états grecs. Et cependant, les femmes mariées étoient aussi présentes à l'inauguration des sénateurs, elles les suivoient en procession, en chantant leurs louanges, dans les temples où ils alloient offrir leurs voeux aux différentes divinités, et les accompagnoient jusqu'à la porte de la salle destinée au banquet de réception ([151]). Il y a d'ailleurs plusieurs autres occasions où l'on trouve que les femmes spartiates se montroient en public ([152]).

Dans les autres états de la Grèce, les femmes assistoient fréquemment aux fêtes publiques. Je ne parle pas maintenant des fêtes célébrées exclusivement par le sexe, comme les Thesmophories, mais je me contente d'observer en passant que l'exclusion des hommes de ces fêtes n'empêchoit pas qu'elles donnassent quelquefois occasion de les rencontrer et même d'entretenir avec eux les liaisons qu'on pourroit avoir formées ([153]). Mais, en outre, dès le commencement de cette époque, les insulaires de la mer Égée se rendoient en foule à

([151]) Plut. Lycurg. 26.

([152]) P. e. Athen. XIV. 30. Ὄρχησις ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν. Quant au passage connu de Corn. Nepos (praef. 4): Nulla Lacedaemoni tam est nobilis vidua, quae non ad scenam eat mercede conducta, quand même on voudroit approuver la conjecture de Heusinger, *ad coenam*, je dois avouer que je ne connois aucun passage d'un auteur grec qui puisse servir à vérifier cette assertion.

([153]) On en trouve un exemple dans Lysias, de Eratosth. caede (Oratt. Att. T. I. p. 165. l. 20.). Dans les Thesmophoriazuses d'Aristophane Clisthène et Euripide approchent les femmes, sans qu'on voit que cela leur attire aucun blâme, et Mnésiloque n'encourt leur improbation que parcequ'il s'est déguisé en femme, en sorte qu'il auroit assisté à leur insu aux cérémonies mystérieuses.

l'île de Délos, avec leurs femmes et leurs enfants, pour y célébrer ensemble les fêtes d'Apollon (154). En Arcadie les hommes et les femmes assistoient ensemble aux fêtes et aux sacrifices publics, et les vierges y exécutoient des danses, aussi bien que les jeunes gens (155). Dans l'île de Chios elles prenoient part aux exercices de la jeunesse (156), sans que cela paroisse avoir fait tort à la pureté des moeurs, suivant le témoignage favorable que leur donne Plutarque (157). Même en temps de guerre, les femmes de Myus venoient à Milète, pour offrir des sacrifices à Diane, et l'événement qui donna occasion aux auteurs de nous faire connoître cette particularité, prouve que cet acte de dévotion donna occasion aux hommes de les rencontrer (158). Si nous pouvons assez nous fier à ce qu'on rapporte des filles macédoniennes (159), comme de celles de Locres Épizéphyres et de l'île de Chypre (160), nous pouvons bien être assurés qu'elles n'auront pas toujours été enfermées dans leurs appartements, ou qu'au moins l'accès de ces lieux sacrés n'a pas été très difficile. L'amante infortunée dont Théocrite a immortalisé les tendres plaintes avoit rencontré son bien-aimé Delphis, à l'occasion d'une pompe solennelle qu'elle étoit allé voir (161). Dans le roman de

(154) Hymn. Hom. I.

(155) Polyb. IV. 21. (156) Athen. XIII. 20.

(157) Plut. de virtut. mul. T. VII. p. 23 fin.

(158) Plut. ib. p. 37, 38. Polyæn. Strateg. VIII. 35. Aristaen. Epist. I. 15.

(159) Pythag. fr. in Gal. Opusc. Mythol. etc. p. 712 fin. καλὸν δοκεῖ ἦμεν τὰς κόρας, πρὶν ἀνδρὶ γάμασθαι, ἐρᾶσθαι καὶ ἀνδρὶ συγγίνεσθαι. (160) Athen. XII. 11.

(161) Theocr. Id. II. 69 sq. Voyez encore les Adoniazuses, ce tableau achevé, plein d'activité et de mouvement, et admirable par la description charmante de la curiosité et de la légéreté des femmes qui y jouent un rôle. Il est à remarquer avec quelle liberté les femmes s'y jetent au milieu de la foule, et y parlent sans aucune réserve aux hommes qu'elles rencontrent. Toutefois ce tableau appartient plutôt à la nouvelle Égypte. Mais aussi nous n'en avons pas besoin pour établir le fait dont il s'agit en cet endroit.

Xénophon d'Éphèse, Anthia rencontre Abrocome à l'occasion de la pompe solennelle en l'honneur de Diane à Ephèse, dans un endroit où les jeunes gens des deux sexes avoient la coutume de se réunir (162), et le lendemain ils se virent encore, lorsque Anthia étoit sortie, pour faire sa dévotion dans les temples, et Abrocome, pour aller à son gymnase (163). Dans la fête de Vénus et d'Adonis, à Sestus, on voyoit se réunir un grand nombre de femmes et une quantité non moins considérable de jeunes hommes, si non, ajoute le poëte, par empressement pour servir la déesse, au moins pour admirer la beauté des jeunes vierges (164); et non seulement durant la fête, mais le soir, dans le temple, Léandre suit la belle Héro, il pénètre jusque dans l'intérieur du sanctuaire, et y trouve moyen de lui déclarer son amour (165). Dans la fête dont parle Nicétas, les hommes et les femmes se réunissoient et pouvoient s'entretenir avec la plus grande liberté (166).

On dira peut-être que ces derniers exemples sont tirés d'auteurs d'un âge trop avancé pour qu'on soit fondé à s'en servir dans cet endroit, et que d'ailleurs il est toujours incertain s'ils n'ont pas sacrifié la vérité au désir de rendre leurs récits plus intéressants. Tout en avouant la justesse de cette réflexion, je crois que la comparaison des auteurs plus anciens pourra nous convaincre que cette crainte est mal fondée et que, ou les auteurs, dans leurs descriptions, ne paroissent pas, en général, s'être éloignés des moeurs antiques, ou ces moeurs sont restées à peu-près les mêmes. Nous avons déjà cité plusieurs exemples d'auteurs plus anciens qui prouvent combien il y

(162) Xenoph. Ephes. I. 3. (163) Ib. 5.
(164) Mus. Hero et Leandr. 47 sq. 53.
Οὐ τόσον Ἀθανάτων ἀγέμεν σπεύδουσι θυηλὰς,
Ὅσσον ἀγειρομένων διὰ κάλλεα παρθενικάων.
(165) Ib. vs. 111 sq. (166) Nicet. Eugen. III. 101 sq.

avoit d'occasions dans lesquelles les deux sexes se voyoient sans aucune réserve. Mais d'ailleurs, lorsque Chariton ([167]), aussi bien que Nicétas ([168]), font assister des femmes à un service funèbre, nous n'avons qu'à nous rappeler le panégyrique prononcé par Périclès, dans Thucydide, où cet orateur adresse la parole aux femmes, tandis que Plutarque ajoute qu'elles le couronnèrent de fleurs et de bandelettes, après qu'il eut achevé son discours, et qu'il leur adressa la parole en particulier ([169]).

Lorsque nous voyons, dans Héliodore, Chariclée se montrer en public, sans aucune réserve, dans les temples, sur le marché et dans les promenades publiques ([170]), lorsque nous voyons une troupe de vierges aller à sa rencontre ([171]), lorsque, dans Achille Tatius, nous voyons sortir librement non seulement les femmes d'un certain âge, mais jusqu'aux jeunes personnes ([172]), au point que la femme d'un époux assez jaloux pût faire une visite à son amant, dans la prison ([173]), nous

([167]) Charit. I. 6. ([168]) Nicet. Eugen. IX. in.
([169]) Plut. Pericl. 28. ([170]) Heliod. II. 33.
([171]) Ib. VII. 8. ([172]) Achill. Tat. II. 16.
([173]) Ib. V. 25. La liberté que fait prendre Aristænète à une jeune dame, à qui il fait cependant l'honneur de l'appeler modeste et grave, de se dépouiller entièrement de ses vêtements, en présence d'un pêcheur, à qui elle les donne à garder, pour prendre un bain de mer, me semble cependant un peu exagérée. Epist. I. 7. Mais rien n'égale l'inconvenance d'un de ces romans (et nous citons ces exemples, pour faire voir qu'il ne faut pas s'y fier indistinctement, et que nous avons pris garde de choisir nos exemples), où une jeune fille, quoiqu'elle reste à la maison., parcequ'on ne veut pas l'exposer aux yeux du public (Eustath. de Ismenæ et Ismeniæ amor. Lib. V. p. 178), est si bien gardée qu'un jeune homme peut pénétrer jusqu'à elle et l'entretenir avec tant de liberté que, si la sagesse de la jeune personne ne l'eût contenu dans les bornes, sa vertu en auroit reçu une grave atteinte. Et, bien que l'on professe, dans cet endroit, l'ancienne rigueur envers les jeunes personnes, dans un autre passage on cite une vierge à qui l'on permet tout le contraire (Lib. X. p. 377), tandis que, pour le reste, les femmes sont aussi libres, dans ce roman, que

n'avons, pour faire cesser le doute que ces fictions peuvent nous inspirer, qu'à ouvrir l'un des poëtes les plus anciens de cette époque, Simonide, et nous trouverons qu'il y avoit dès lors des femmes qui accueilloient leurs amis d'une manière qui n'a dû être rien moins qu'agréable aux maris([174]), nous n'avons qu'à voir comment, dans les comédies, images parfaites des moeurs de notre époque, les femmes n'ont pas seulement la liberté de regarder dans la rue et de se montrer aux passants([175]), bien que cela ne plaise en aucune manière à leurs époux([176]), mais aussi celle de sortir, de visiter leurs amies([177]), et même de passer la nuit hors de la maison([178]).

Et si ces traits ne devoient déjà paroître suffisants, pour nous convaincre que ce n'est pas seulement dans les romans d'un âge plus avancé que les jeunes filles et les femmes jouissent d'une plus grande liberté que nous n'aurions supposé, en consultant les lois et les principes professés par des parents méticuleux et des maris jaloux, nous invoquerons le témoignage le moins suspect, celui de l'histoire, qui est encore, sur ce point, parfaitement d'accord avec les renseignements que nous donnent les romans et les comédies. La femme et la fille de Pisistrate sortoient si librement, qu'on pouvoit insulter la première et que l'amant de la dernière pouvoit l'embrasser dans la rue;

chez nous. Entre autres choses remarquables, nous y trouvons encore l'ancienne coutume connue par l'Odyssée, du bain des pieds auquel assiste une jeune dame (Lib. I. p. 26 cf. IX. p. 325.).

([174]) Simon. de mul. vs. 48. Brunck. Poët. Gnmo. p. 96.

Ὅμως δὲ καὶ πρὸς ἔργον ἀφροδίσιον
Ἐλθόνθ' ἑταῖρον ὀντινῦν ἐδέξατο.

([175]) Aristoph. Pax, 979—985. Thesmoph. 804 sq.

([176]) Aristoph. Thesmoph. 797 sq.

([177]) Aristoph. Eccles. 336—349.

([178]) Aristoph. Thesmoph. 799 sq.

et, bien que la mère jetât les hauts cris de cette audace, Pisistrate, qui d'ailleurs étoit assez indulgent, par exemple à l'égard de la conduite peu réglée de sa mère, se contenta de répondre : Si nous haïssons ceux qui nous embrassent, que ferons nous contre ceux qui nous haïssent (179) ! Non seulement les dames athéniennes vont voir les travaux aux Propylées (180), mais les Athéniens eux-mêmes conduisent leurs épouses chez Aspasie, bien que, à cette époque, elle fût à la tête d'un établissement que nous ne pouvons pas même décemment nommer (181). Et, si nous croyions devoir nous récrier contre la scène de la prison, dans Achille Tatius, dont nous venons de parler, nous pouvons la retrouver dans la réalité, lorsque nous voyons l'épouse d'Alexandre, tyran de Phères, visiter Pelopidas dans sa prison (182), et lorsque nous apprenons que la grave et chaste Théano, qui ne pouvoit pas même souffrir qu'on louât la beauté de son bras, alla chez un ami, qui s'étoit cassé la jambe, pour s'informer de sa situation (183).

Il ne faut pas oublier (et plusieurs exemples dont nous avons fait mention ont déjà pu nous suggérer cette réflexion) il ne faut pas oublier que la contrainte plus ou moins grande dans la quelle vivoient les femmes dépendoit aussi en grande partie de l'humeur plus ou moins farouche de leurs parents ou de leurs époux. Il y avoit à Athénes des maris jaloux, comme partout ailleurs. Il y en avoit qui défendoient à leurs femmes de sortir, qui faisoient garder la porte de leur appartement par de grands dogues, pour effrayer les téméraires qui oseroient en approcher (184) : mais il y en

(179) Plut. Apophth. T.VI. p.716, 717. (180) Plut. Pericl. 13.
(181) Ib. 24. *παιδίσκας ἑταιρούσας τρέφουσα.*
(182) Plut. Pelop. 28.
(183) Thean. Epist. in Wolff. Mul. gr. fr. pros. p. 234 fin.
(184) Aristoph. Thesmoph. 421 sq.

avoit aussi qui désapprouvoient ces rigueurs, si non par condescendance pour leurs épouses, au moins parcequ'ils étoient persuadés que la femme dont le mari n'a pas su captiver le coeur par sa bonté et son indulgence, ou qui, dans son humeur volage, préfère les hommages d'une jeunesse étourdie à l'amour sensé de son époux, ne sauroit être contenue dans le devoir par des verrous ou des cadenas, et s'échappe avec la rapidité de l'éclair, aux cent yeux de son argus ([185]).

Moyens employés par les femmes pour s'en affranchir.

Et c'est cette réflexion qui, par une transition très facile, nous conduit à examiner, en second lieu, comme nous nous sommes proposé, jusques où les femmes elles-mêmes savoient s'affranchir de la contrainte à la quelle on vouloit les soumettre.

Cet examen coïncide entièrement avec ce que nous avons à dire à l'égard de la corruption des moeurs parmi les femmes. Cependant, afin de ne pas séparer deux parties de notre sujet qui sont liées si intimement l'une à l'autre, nous voulons d'abord achever l'examen dont nous nous sommes occupé jusqu'ici.

Si nous considérons les fréquentes exceptions que soit la coutume, soit l'indulgence des époux, soit enfin l'adresse des femmes apportoient à la règle générale, qui paroît résulter tant des ordonnances légales que des prétentions des parents et des époux, nous serons facilement persuadés que cette règle se réduisit à rien, pour

([185]) Menandr. fr. ed. H. Grot. p. 234 fin. 236 in.

Ὅστις δὲ μόχλοις καὶ διὰ σφραγισμάτων
Σώζει δάμαρτα, κᾂν ἀνὴρ δοκῶν σοφὸς,
Μάταιος ἔστι καὶ φρονῶν ȣδὲν φρονεῖ.
Ἥτις γὰρ ἡμῶν καρδίαν θύραζ᾽ ἔχει,
Θᾶσσον μὲν οἰστȣ̃ καὶ πτερȣ̃ χωρίζεται,
Λάθοι δ᾽ ἂν Ἄργȣ τὰς πυκνοφθάλμȣς κόρας.

C'est une femme qui parle, il est vrai, mais les traits d'indulgence que nous venons d'alléguer plus haut prouvent que bien des hommes partageoient ces sentiments.

ainsi dire. Remarquons encore que l'exactitude avec laquelle Plutarque décrit les soins des Perses pour garder leurs femmes, nous donnera la juste mesure pour caractériser la différence qu'il y avoit, sous ce rapport, entre les habitants de la Grèce et ceux de l'Asie. Les Barbares, dit-il, et les Perses surtout, sont inhumains et durs envers les femmes, par leur jalousie. Car ils ne gardent pas seulement leurs épouses, mais aussi leurs concubines et leurs esclaves, avec tant de rigueur qu'ils ne permettent à personne de les voir, qu'ils les renferment absolument dans leurs maisons et qu'ils les transportent, en voyage, dans des chariots fermés soigneusement de tous côtés([186]). Je ne saurois donc être de l'avis du savant Müller, dans son excellent ouvrage sur les Doriens, où il traite toutes les coutumes et toutes les institutions ioniennes et attiques d'étrangères, d'orientales et presque de barbares, tandis que celles qui sont propres aux Doriens sont, selon son opinion, seules véritablement grecques, européennes et propres aux peuples occidentaux. La vie libre des femmes spartiates est de ce nombre, selon lui, et la contrainte qu'on leur imposoit à Athènes n'est qu'une innovation asiatique introduite par la suite dans la Grèce. Ce sont justement des réflexions de ce genre qui doivent nous convaincre de l'utilité de la méthode que nous avons suivie, en distinguant les différentes époques de la civilisation de la Grèce. Car, pour apprécier cette opinion du savant Müller à sa juste valeur, nous n'avons qu'à comparer l'état des femmes dans les siècles héroïques, tel que nous l'avons décrit, d'après les témoignages indubitables de l'antiquité, avec leur condition dans cette époque, d'après le tableau que nous venons d'esquisser. Il résulte évidemment de cette comparaison

([186]) Plut. Themist. 26 fin.

que la contrainte et la réclusion des femmes, que la sévérité des parents et des époux étoient *anciennement* bien plus grandes que par la suite, et que, bien loin que la plus grande liberté dont les femmes commençoient à jouir, dès les premiers temps de cette époque, fût un reste de l'ancienne discipline, elle est au contraire la suite de l'augmentation du luxe et de la dissolution des moeurs, tandis que, s'il étoit nécessaire de prouver combien les Grecs sont restés éloignés de la rigueur des Asiates, nous n'avons qu'à répéter le passage de Plutarque que nous venons de citer.

Je reviens à mon sujet. En recherchant les moyens qu'employoient les femmes pour se soustraire à la contrainte à laquelle on tâchoit de les assujetir, nous ne pouvons nous passer de parler de la corruption de leurs moeurs.

Malheureusement il n'est pas si facile de suivre la marche de cette corruption, ni d'en indiquer les commencements, puisque, aussi haut que nous remontions dans cette époque, nous en trouvons des traces. Je ne veux pas alléguer les passages des poëtes comiques, qui, tandis qu'ils avouent que les hommes se distinguoient anciennement par leur courage et leur tempérance, représentent les femmes comme dissolues et adonnées à la débauche, dès les temps les plus anciens([187]): mais ce sont des endroits des auteurs plus anciens, d'Hésiode, de Simonide, des poëtes lyriques, dans les fragments qui nous

([187]) Je pensois ici entr'autres à la satire virulente d'Aristophane, Eccles. 221 sq.

Καθήμεναι φρύγουσιν, ὥσπερ καὶ προτοῦ.

——— ——— ——— ——— ——— ———

Τοὺς ἄνδρας ἐπιτρίβουσιν, ὥσπερ καὶ προτοῦ.
Μοιχοὺς ἔχουσιν ἔνδον, ὥσπερ καὶ προτοῦ.

——— ——— ——— ——— ——— ———

Τὸν οἶνον εὔζωρον φιλοῦσ', ὥσπερ προτοῦ.
Βινούμεναι χαίρουσιν, ὥσπερ καὶ προτοῦ.

en ont été conservés (188), qui nous empêchent de remonter à la source du mal, qui paroît s'être répandu avec une extrême rapidité par tous les rangs de la société.

Il est bien probable cependant que la corruption des moeurs parmi les femmes ait marché d'un pas plus ou moins égal avec les progrès de l'augmentation des richesses, du luxe et des vices qui en sont les suites ordinaires; et, si les âges les plus corrompus ne manquent pas d'exemples de fidélité, de courage, de chasteté et de plusieurs autres vertus, dont quelques-uns ont été allégués plus haut, il est bien probable que nous n'en trouverions pas moins et non moins éclatants dans un temps moins avancé, si nous en avions une connoissance plus exacte. Mais dans le siècle où nous transportent tout d'un coup les résultats de nos recherches, il est bien certain que les femmes participoient à la dissolution générale des moeurs. Les poëtes comiques exagèrent sans doute. La réponse que fait Euripide, dans Aristophane, lorsqu'on l'accuse de représenter toujours des Phèdres et des Sthénobées, et jamais des Pénélopes, qu'il seroit difficile de trouver une Pénélope parmi

(188) P. e. Hesiod. Op. D. 343 sq. Sur l'expression πυγοστόλος cf. Tzetz. Chil. X. 216 sq. Simonid. de mul. Brunck. Poët. gnom. p. 94 qs., où il dépeint, avec des couleurs très vives et certainement un peu exagérées, la paresse, le luxe, la débauche des femmes de son temps, et où il fait entr'autres mention des propos peu décents que tenoient les femmes dans leurs réunions (ἀφροδισιοι λόγοι, ib. p. 97. vs. 90 sq.). L'énigme assez facile à comprendre, mais très difficile à rendre dans nos langues modernes plus chastes, que les jeunes filles de Samos proposoient à leurs compagnes, et que nous trouvons chez Athénée (X. 74), pourroit servir d'exemple d'un pareil entretien (λόγος). Voyez aussi la manière peu réservée dont s'expriment les femmes dans la Lysistrata d'Aristophane, 691 sq. L'un et l'autre expliquent les plaintes dans l'Andromaque d'Euripide, sur l'influence nuisible des entretiens que tiennent les femmes entr'elles sur les moeurs de celles qui sont encore innocentes. Androm 944 sq.

les dames do son temps [189], est un de ces traits piquants de la verve satirique qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre. Cependant, lorsque ces accusations sont reproduites à chaque moment, lorsqu'on entend fréquemment faire mention d'intrigues amoureuses, de l'adresse des femmes athéniennes à tromper leurs maris, pour introduire leurs amants chez elles, d'esclaves corrompues pour les seconder dans ces projets, de vieilles femmes qui, ne pouvant renoncer aux plaisirs de la jeunesse, tâchent d'obtenir par l'appât de l'or ce qu'on n'accorderoit plus à leurs charmes flétries, de jeunes femmes qui font passer des enfants étrangers pour des fruits de l'amour conjugal [190], d'hommes sans cesse inquiets, à cause de la légéreté connue de leurs épouses, et contraints de se mêler des détails les plus minutieux du ménage, afin de contenir la prodigalité de leurs femmes, sans cesse aux aguets pour les tromper et les empêcher de remarquer leurs folles dépenses [191], lorsque nous voyons toutes ces accusations, nous sommes forcés de soupçonner qu'il n'y aura pas eu en Grèce beaucoup de femmes qui aient égalé en simplicité cette épouse d'Hiéron de Syracuse, qui, réprimandée par son mari, parcequ'elle ne l'avoit pas averti qu'il avoit la bouche très mauvaise, ce qui lui avoit été reproché par quelqu'un, répondit qu'elle croyoit que c'étoit une qualité propre à tous les hommes [192].

Mais, quand même nous croirions pouvoir supposer que les moeurs des femmes n'auroient pas été si géné-

(189) Aristoph. Thesmophor. 556 sq.

(190) Ib. 342—358. cf. 473—526, 562 sq.

(191) Ib. 402—439.

(192) Plut. de cap. ex hostib. util. T. VI. p. 335. Tzetz. Chil. XIII. 387 sq. Lucien (Hermot. 34. T. I. p. 775 fin.) rapporte ce trait à Gélon.

ralement corrompues que les tableaux tracés par les poëtes semblent le donner à entendre, les renseignements que nous donnent à cet égard les écrits des rhéteurs et des historiens prouvent au moins que ces tableaux sont loin d'être des fruits de leur imagination, et que la réalité en offroit plus d'un modèle.

Parmi les marques éparses de vices et de crimes que nous offrent ces écrits et que nous évitons d'ailleurs d'alléguer, pour ne pas avoir l'air de condamner toute une classe de la société pour les méfaits de quelques-uns de ses membres, il y en a pourtant un que nous ne pouvons pas passer sous silence, puisqu'il offre un exemple frappant de l'adresse des femmes à éluder les moyens inventés pour les empêcher d'entretenir des liaisons illicites. Je veux parler du discours de Lysias, sur le meurtre d'Ératosthène, où il est question d'une femme qui, après être restée longtemps fidèle à son époux, qui d'ailleurs ne négligeoit pas les moyens nécessaires pour l'empêcher de s'écarter de cette conduite, ayant rencontré par hasard, à l'occasion des funérailles de sa mère, un jeune homme à qui elle avoit eu le malheur de plaire, avoit fait connoissance avec lui par l'intermédiaire de sa servante, et avoit enfin poussé l'audace jusqu'à l'introduire, pendant la nuit, dans sa maison et dans une chambre au rez de chaussée, pendant qu'elle avoit enfermé son mari au premier, feignant de vouloir lui jouer un tour innocent (192). Ce seul exemple prouve assez que les femmes athéniennes n'étoient pas toujours enfermées dans l'intérieur des gynécées, et justifie en même temps l'un des endroits les plus satiriques d'Aristophane, où ce poëte décrit une intrigue qui a une ressemblance frappante avec l'histoire

(192) Lys. de Eratosth. cæde (Oratt. Att. T. I. p. 162—167).

racontée par Lysias (194). Encore, lorsque nous voyons que Phillidas pouvoit promettre aux oligarques de Thèbes de leur procurer, à leur souper, la compagnie de plusieurs femmes mariées, il faut bien supposer que celles-ci auront pu trouver le moyen de s'y rendre à l'insu de leurs époux (195), et ce récit justifie encore pleinement la fiction d'Alciphron, dans l'une de ses lettres, lorsqu'il y fait raconter par une courtisane qu'une femme mariée avoit assisté aux orgies qu'elle avoit célébrées (196), comme celle d'Aristænète, où il est question d'une dame qui, ayant donné un rendez-vous à son amant à un souper, y rencontre par malheur son mari (197).

Mais, si nous ne citons les histoires rapportées par Lysias et Plutarque que pour prouver que les femmes grecques savoient tromper leurs maris, et nullement pour en inférer que ces intrigues aient été très fréquentes, cependant nous ne pouvons manquer de remarquer que le même Lysias ajoute que cet amant, dont il raconte l'histoire, étoit un vieux roué qui en faisoit son passe-temps de débaucher les femmes, et que ce fut une de ses favorites délaissées qui, ne pouvant souffrir de se voir supplantée, pour se venger, découvrit au mari son intrigue avec la femme dont il est question dans ce discours (198).

Les passages où l'on tâche de faire sentir la sottise d'entretenir des liaisons dangereuses avec des femmes mariées, dans une ville où l'on trouvoit une foule de courtisanes aussi belles que faciles, semble prouver que

(194) Aristoph. Thesmoph. 473 sq. L'épigramme de Philodème, dans l'Anthologie, T. II. p. 71. ep. 5, se rapporte à une semblable intrigue.

(195) Plut. Pelop. 9. (196) Alciphr. Epist. I. 39.

(197) Aristæn. Epist. I. 5.

(198) Lys. de cæde Eratosth. (Oratt. Att. T. I. p. 164. l. 15, 16.). *Ταύτην γὰρ τέχνην ἔχει.*

l'amant dont parle Lysias ne fut pas le seul qui fît ce métier honorable ([199]), et la mention fréquente d'entremetteuses, qui fournissoient aux dames l'occasion de voir leurs amants, vient à l'appui de cette opinion ([200]). On veut même que ces déréglements fussent déjà si fréquents du temps de Solon, qu'ils le forcèrent à admettre les courtisanes dans sa république ([201]). Et, lorsque l'on considère quels ont dû être les progrès de la dépravation des moeurs pendant les siècles qui suivirent, on pardonnera peut-être à Antisthène ce mot certainement un peu caustique: Quiconque épouse une belle femme, doit en partager la possession avec ses concitoyens ([202]). Il paroît d'ailleurs qu'il s'en falloit beaucoup que les déréglements des femmes fussent toujours les suites de la séduction; car, quoique les prières adressées, à Naupacte, à la déesse des amours, par les veuves qui venoient la supplier de leur donner un nouveau mari ([203]), puissent paroître assez innocentes, il est connu avec quel empressement les dames athéniennes recherchoient elles-mêmes la faveur du bel Alcibiade, et la manière dont Xénophon raconte cette particularité prouve assez qu'il n'y avoit dans ces démarches rien de bien singulier aux yeux des gens qui connoissoient le monde ([204]). C'est ainsi qu'on s'explique le fréquent usage de philtres et d'autres moyens secrets, pour enflammer le coeur non

([199]) Voyez ces endroits Athen. XIII. 24. *Λέχη σκότια νυμφεύων λάθρα.*

([200]) P. e. Athen. X. 60. Plut. Per. 32.

([201]) Nicander Coloph. ap. Athen. XIII. 25.

([202]) *Ἂν μὲν καλὴν, ἕξεις κοινήν, ἂν δ' αἰσχρὰν, ἕξεις ποινήν.* Diog. Laërt. p. 138 fin. cf. Menandr. fr in Grot. Excerpt. p. 751.

—— *γαμεῖ τις ἀνθρώπων, γαμεῖ;*
Μάλ' ἄθλιος · λοιπὸν γὰρ αἱ 'πιθυμίαι,
Γαμηλίῳ τε μοιχὸς ἐντρύφων λέγει etc.

([203]) Paus X. 38. 6 fin. ([204]) Xenoph. Memor. I. 2. 24.

([205]) P. e. La Pharmaceutria de Théocrite. Plut. de Sanit.

seulement d'un époux dont on croyoit avoir perdu l'amitié, mais tout aussi bien d'un amant ou même d'un étranger qu'on avoit remarqué par hasard, et non seulement pour lui inspirer de l'amour, mais non moins fréquemment pour le mettre en état de satisfaire les désirs immodérés d'un physique brûlant et animé par les effets d'une luxure effrénée (205).

Après avoir fait mention des philtres, il ne sera certainement pas nécessaire de parler des autres moyens plus naturels qu'employoient les femmes grecques pour atteindre le but commun à toutes les femmes de tous les pays et de tous les siècles, autrement que pour faire remarquer combien l'art de plaire avoit fait de progrès, par l'augmentation des richesses et du luxe. Et d'ailleurs, après ce que nous avons dit en général à ce sujet, on concevra aisément que les femmes ne seront pas restées en arrière en fait de vêtements précieux, de meubles élégants, de bijoux, d'ornements, de baumes, de bains, de fards (206), de tous les raffinements enfin d'un luxe recherché, parmi lesquels il y en avoit même plusieurs qui sont restés inconnus à nos élégantes modernes (207).

tuenda, T. VI. p. 479. Conjug. praec. ib. p. 525, 533. Philodème a exprimé ces désirs d'une manière qui ne se lit qu'en grec (Anthol. T. II. p. 71 fin.):

Δακρύεις, ἐλεεινὰ λαλεῖς, περίεργα θεωρεῖς,
Ζηλοτυπεῖς, ἅπτῃ πολλάκι, πύκνα φιλεῖς.
Ταῦτα μὲν ἐστιν ἐρῶντος · ὅταν δ'εἴπω ΠΑΡΑΚΕΙΜΑΙ.
Καὶ σὺ μένεις ἄπλως, ὐδὲν ἐρῶντος ἔχεις.

Nous reviendrons dans la suite au sujet des philtres.

(206) Il n'y avoit pas jusqu'à la petite femme modeste d'Ischomaque qui n'eût l'habitude de mettre du blanc et du rouge. Xenoph. OEcon. X. in.

(207) On rempliroit un gros volume, si l'on vouloit décrire en détail la toilette des dames grecques. Le luxe de nos plus grandes dames ne pourra paroître plus qu'une simplicité rustique, lorsqu'on la compare, par exemple, avec les apprêts d'un bain d'une grecque de condition. Nous avons déjà parlé des baumes. Les femmes en faisoient surtout un usage immodéré, et y dépensoient

Sans le témoignage des poëtes plus anciens, et surtout des orateurs et des historiens, nous n'oserions pas nous fier à la seule autorité des romanciers, qui tous appartiennent à une époque plus récente, mais qui pour la plupart placent leurs histoires dans le temps dont nous nous occupons dans cet ouvrage : mais, après avoir connu les moeurs de cette époque dans les écrivains plus anciens, les tableaux tracés par les auteurs de roman, genre d'ouvrages non moins propre à nous faire connoître l'intérieur de la vie privée d'un peuple que les comédies, ne peuvent qu'ajouter à la certitude des résultats que nous venons d'obtenir.

Ces romans nous offrent tour à tour le spectacle d'une jeune veuve qui fait à quelqu'un des propositions de mariage, d'une manière qui nous paroîtroit le comble de l'indécence (208), d'un amant qui emploie tous les ar-

des sommes considérables. Cette partie si essentielle de leur toilette, et la variété de ces baumes, dont il y en avoit pour les mains, pour les pieds, pour les cheveux etc., surpasse tout ce que nous connoissons en ce genre. Une espèce de luxe non moins inconnue dans les boudoirs modernes, et à l'expression de la quelle nos langues semblent même se refuser, étoit ce que les dames grecques appeloient τὸ τίλλεσθαι τὸ αἰδοῖον, p. a. Aristoph. Ran. 519. ἑταῖραι παρατετιλμέναι. Eccles. 719. Lysistr. 825, et surtout le commencement des Ecclésiazuses, monument de la débauche la plus impudente, où Praxagore s'adresse à sa lampe dans les termes suivants :

Χορδουμένων τε σωμάτων ἐπιστάτην
Ὀφθαλμὸν οὐδεὶς τὸν σὸν ἐξείργει δόμων.
Μόνος δὲ μηρῶν εἰς ἀποῤῥήτους μυχοὺς
Λάμπεις ἀφαύων τὴν ἐπανθοῦσαν τρίχα.

On disoit qu'à Sybaris on avoit la coutume d'inviter les dames un an d'avance, afin de leur donner le temps nécessaire pour préparer leur toilette. Plut. VII. Sap. conviv. T. VI. p. 559. Ici c'étoit dans la véritable acception du terme : *dum parantur, dum comantur, annus est.*

(208) Achill. Tat. V. 11 sq. Voyez surtout son empressement, pendant le voyage (c. 15. πίστευσόν μοι, Κλειτοφῶν, καίομαι). Les motifs qu'elle allègue, pour le persuader (c. 16), ressemblent

tifices usités en pareille occasion pour parvenir à satisfaire sa passion pour une femme mariée (209), d'une mère inhumaine qui abandonne le fruit de sa couche (210), d'une femme infidèle qui ne craint pas de devenir parjure, pour tromper son mari et pour se livrer avec d'autant plus de sécurité à ses passions déréglées (211), de l'amour violent qu'une femme avoit conçu pour son beau-fils, et de sa rage, lorsqu'il refuse d'y répondre (212), de l'impudence de deux femmes, dont l'une est amoureuse de l'esclave de l'autre, et celle-ci de l'époux de la première, et qui se concertent ensemble sur les moyens de satisfaire chacune sa honteuse passion (213), d'une foule de femmes, enfin, qui, soit par le moyen d'entremetteuses, soit par leurs esclaves, entretiennent des liaisons malhonnêtes et imposent à leurs maris (214).

Réflexion générale sur la corruption des moeurs en Grèce.

La matière que nous offrent ces auteurs, aussi bien que ceux dont nous avons parlé un peu auparavant, est si riche que, si nous voulions citer tous les passages qui pourroient servir à faire connoître les moeurs du beau sexe en Grèce, nous ennuierions certainement nos lecteurs. Je ne crois pas d'ailleurs qu'après ce qu'on vient de lire, on exige encore d'autres preuves de la corruption des moeurs en Grèce, surtout parmi les femmes, et de la liberté, ou, pour parler plus exactement, de la licence, dans laquelle elles vivoient, en dépit de tou-

cependant plus aux jeux de mots de la rhétorique qu'à l'expression d'un coeur tendre et passionné, mais ils manquent presque toujours de délicatesse. *Ὁρᾷς δὲ καὶ τὴν ὀθόνην κεκυρτωμένην, ὥσπερ ἐγκύμονα γαστέρα.* Voyez encore un rendez-vous donné par une jeune fille à son amant, dans sa chambre, ib. II. 19.

(209) Alciphr. Epist. III. 62. (210) Ib III. 63.

(211) Ib. 69. (212) Heliod. I. 9. sq.

(213) Aristæn. II 15.

(214) Aristæn. passim. Nous en avons déjà cité des exemples plus haut.

tes les entraves, vestiges de l'ancienne discipline à laquelle on essayoit de les ramener. Cependant (ce que je vais dire, embrasse, d'une manière générale, les diverses questions traitées dans ce chapitre et le précédent), pour bien juger de cette corruption dont nous venons de parler, et surtout pour ne pas en juger trop sévèrement, il faudroit pouvoir la comparer avec les moeurs d'autres peuples. Ceci, il est vrai, dépasse les bornes de cet ouvrage et nous mèneroit beaucoup trop loin. Mais la justice m'impose le devoir d'en faire ressouvenir mes lecteurs. Malheureusement l'immoralité, le libertinage et la débauche sont, en quelque partie, de tous les pays et de tous les siècles, et il n'y a peuple si renommé par la régularité de ses moeurs qui ne nous offrît quelque exemple et plusieurs même des déréglements qui ont souillé les moeurs des Grecs. Par conséquent, l'immoralité d'un peuple, prise dans un sens général, présentera toujours une notion imparfaite, à moins qu'on n'en fixe le degré, par la comparaison avec d'autres nations. Or, ce principe admis, je ne crains pas de dire que, bien que les Grecs, comparés à eux-mêmes, dans des siècles plus réculés, soient tombés dans les mêmes fautes que toutes les nations qui passent de la pauvreté à l'opulence, de la simplicité de la vie rustique et pastorale au luxe et à la magnificence, jamais cependant ce luxe, ni la dissolution des moeurs qui en est la suite, n'aient atteint chez eux la hauteur où nous les voyons chez les peuples de l'Asie, dans les empires gréco-asiatiques, formés des débris de l'immense domination d'Alexandre, et surtout chez les Romains, depuis les guerres puniques; et je crois pouvoir assurer qu'il n'y a peut-être aucun peuple de l'antiquité dont l'histoire et la littérature ne nous offriroient des preuves d'immoralité et de débauche aussi prononcées, sinon plus fortes, que celles que nous avons remarquées chez les Grecs, tandis que les traits épars qui en sont

venus à notre connoissance prouvent évidemment que nous serions injustes d'être plus sévères envers ceux-ci, seulement parceque nous sommes mieux instruits de leurs fautes.

Mais que ne cherchons-nous ailleurs que chez les peuples anciens. La religion chrétienne, il est vrai, a opéré efficacement, au moins dans les commencements, sur la réformation des moeurs, réformation qui doit faire ressortir davantage la dissolution des peuples attachés au polythéisme. Quelques pays, il est vrai, se ressentent encore de cette influence salutaire, et nous ne croyons pas nous vanter trop, lorsque nous osons assurer que notre patrie est de ce nombre. Cependant, ne soyons pas trop glorieux de nos avantages, et surtout ne les attribuons pas uniquement à notre obéissance aux commandements de la religion! N'oublions jamais la grande différence qui, relativement à la pureté des moeurs, doit exister entre nous et les habitants d'un climat doux et voluptueux, doués d'une extrême sensibilité et d'un tempérament fougueux, vivant en public et vêtus d'une manière aussi conforme à la chaleur du climat que propre à ranimer à tout moment les passions, et nous avouerons sans peine que nous n'avons guère le droit de nous glorifier de ce que nous devons peut-être autant à l'air froid et humide que nous respirons, aux boissons tièdes et relâchantes dont nous faisons un si fréquent usage, à notre vie insociable et isolée et à la régularité de notre circulation, qu'aux sages préceptes de la philosophie et de la religion.

Pour porter un jugement équitable sur cette corruption des moeurs que nous avons remarquée en Grèce, et que nous ne prétendons nullement nier, nous n'avons qu'à jeter un coup-d'oeil sur les moeurs de plusieurs nations modernes, sur celles même qui habitent sous un ciel bien plus âpre que celui de la Grèce, et, pour nous convaincre que la religion la plus sainte, que

la morale la plus pure n'est souvent pas en état d'arrêter le débordement des moeurs, lorsqu'une fois elles ont été gâtées par le luxe et le mauvais exemple, nous n'avons qu'à comparer, avec impartialité, les moeurs des anciens Romains avec celles des ministres mêmes de cette religion d'ailleurs si bienfaisante pour la purification du coeur, dans un temps où la ville éternelle, autrefois la capitale du monde, étoit devenue le siége de l'hiérarchie chrétienne et étendoit son sceptre sur toute l'Europe civilisée.

Je dois faire une autre réflexion, qui n'est pas moins essentielle. La corruption des moeurs que nous avons remarquée en Grèce n'étoit pas un mal apporté du dehors et propagé comme par contagion; il n'étoit pas la suite d'un changement subit de condition. Les Nomades barbares qui inondèrent les empires asiatiques, adoptant les moeurs des nations qu'ils venoient de subjuguer, et ne résistant pas aux appâts du plaisir qui les invitoit à jouir des fruits de leurs victoires, devinrent tout-à-coup, de pasteurs et de guerriers sauvages, qu'ils étoient, des voluptueux efféminés, plus énervés et plus lâches que les peuples qu'ils venoient de soumettre à leur joug. Les anciens Romains, simples et sobres, mais ignorants et féroces, qui entassoient dans leur capitale les chefs-d'oeuvre de l'art enlevés aux villes de la Grèce, sans même en soupçonner la valeur, qui méprisoient encore le grand Scipion, parcequ'il aimoit la lecture [215], les anciens Romains, une fois maîtres du monde, enrichis des trésors de l'Asie et de la Macédoine, de défenseurs de la patrie, nobles et désintéressés, qu'ils étoient naguère, devinrent des brigands avides de butin, de protecteurs de l'innocence et de la justice, des fripons perfides et parjures, de pères de famille sobres et chastes, des

[215] L'accusation portoit: praetorem libellis dare operam. Liv. XXIX. 19.

gloutons et des buveurs, des libertins impudents. Ils s'enfoncèrent tout-à-coup dans le bourbier de la plus horrible dépravation, sans avoir connu le luxe qui y conduit. Ils étoient corrompus, avant d'avoir été séduits, et ils éprouvèrent toutes les suites funestes de la luxure, sans avoir jamais joui des bienfaits de la civilisation.

Opposons à ce tableau le spectacle que nous offre la marche de la détérioration des moeurs en Grèce, quelle différence ! Chez les Grecs (216) la civilisation prit son origine dans le pays même. Les richesses qu'ils accumulèrent n'étoient pas uniquement les fruits de victoires inattendues : ils en furent autant redevables au commerce et à l'industrie. Ils ne les employoient pas exclusivement à satisfaire des besoins sensuels. Le sentiment du beau, l'amour des arts, dont ils étoient pénétrés et qui ennoblit jusqu'à leurs déréglements, leur apprit à satisfaire avec goût aux exigences de passions d'ailleurs avilissantes, leur enseigna à modérer leurs désirs, pour prolonger leurs jouissances. Les Grecs ne furent ni séduits ni corrompus par des étrangers. Ils se corrompirent eux-mêmes, et les vices auxquels ils se livrèrent furent tempérés, retenus même quelquefois par la marche égale de leurs excès. Leur corruption ne fut pas une chûte : ce fut un laisser-aller, une détérioration graduelle. Ils ne sacrifioient pas seulement à Vénus et à Bacchus : ils encensoient aussi les autels des Muses et des Grâces. L'Anadyomène qu'ils adoroient étoit une courtisane grecque, et le même sentiment qui règne dans le Phèdre de Platon, inspira à Praxitèle l'idéal de grâce et de beauté qu'il réalisa, en donnant l'existence à la mère des amours.

Tentatives faites pour l'arrêter.

Il seroit d'ailleurs injuste de prétendre que les Grecs n'aient pas tâché de temps

(216) Nous faisons toutefois, pour tout ceci, une exception à l'égard des Spartiates, qui, sous ce rapport comme sous bien d'autres, avoient beaucoup de ressemblance avec les Romains.

en temps d'arrêter les progrès de la corruption. Nous l'avons déjà remarqué, et il est d'ailleurs assez connu que les anciens législateurs vouoient une attention bien plus scrupuleuse aux moeurs que les modernes, et qu'ils descendoient, dans leurs ordonnances, à des détails qui nous paroissent sortir entièrement du cercle de leurs attributs, détails, toutefois, il faut l'avouer, qui ne peuvent être utiles que dans un état où les moeurs sont encore intactes, car l'expérience a prouvé que, lorsque la corruption est devenue générale, les meilleures lois sont insuffisantes pour en arrêter le cours, et que, plus elles sont sévères et minutieuses, moins elles sont obéïes. Dans plusieurs états de la Grèce, et spécialement à Athènes, les lois menaçoient de peines sévères les femmes qui venoient d'oublier leurs devoirs, et les hommes qui tâcheroient de les séduire à y manquer. A Athènes il étoit permis, d'après les lois de Solon, de tuer l'adultère pris en flagrant délit, et non seulement lorsqu'on le trouvoit auprès d'une femme légitime, mais même auprès d'une concubine (217), quoique l'enlèvement ou le viol n'y fût puni que par une amende pécuniaire (218). L'entrée des

(217) Lys. de Eratosth. cæde (Oratt. Att. T. I. p. 168 in.).

(218) Plut. Sol. 23. Cette loi, désapprouvée par Plutarque, a été défendue par Lysias (voyez la note précédente), en disant que le séducteur parut beaucoup plus coupable envers le mari qu'il prive de l'affection de sa femme, que celùi qui use de violence, comme le remarque tres bien M. Clavier, Hist. des prem. temps de la Grèce, T. II. p. 380 Solon savoit que celui qui use de violence ne souille que le corps, tandis que celui qui séduit une femme, corrompt aussi son âme et sa volonté. Toutefois, on sait, et les comédies d'Aristophane en font foi, combien les dispositions de cette loi sur l'adultère perdirent de leur effet, par la cupidité des maris, qui se laissoient ordinairement fléchir par le séducteur, moyennant une certaine somme d'argent, ce qui alla même si loin que l'abus changea en coûtume, et qu'on savoit d'avance qu'on n'avoit qu'à préparer la rançon, pour pouvoir souiller sans crainte la couche nuptiale de son voisin, tandis qu'au lieu de la peine de

temples étoit defendue à la femme surprise en adultère. Il ne lui étoit pas permis de porter des habits riches ni des ornements, et, en cas de transgression de cette défense, quiconque la rencontroit pouvoit la dépouiller et la maltraiter, pourvu qu'il eut soin de ne pas la tuer ni de la mutiler. Enfin on menaçoit de mort ceux qui auroient prêté leurs secours, pour procurer à d'autres les occasions de satisfaire leurs passions déréglées ([219]). A Cumes la femme adultère devoit être exposée en public et promenée par la ville, montée sur un âne ([220]). Dans l'île de Chypre la femme qui avoit manqué une fois à ses devoirs étoit contrainte d'embrasser l'état de ces femmes avilies qui prodiguent leurs attraits à quiconque veut les solder ([221]). Dans l'île de Crète on couronnoit de laine la tête du séducteur, comme un emblême de ses moeurs efféminées, et on le privoit de ses droits civiques ([222]). A Léprée il devoit être conduit par la ville, pendant trois jours, chargé de chaînes, tandis que celle qui avoit partagé son crime, étoit exposée, pendant onze jours, à la risée du

mort, on inventa une punition diffamante et douloureuse pour ceux qui n'étoient pas en état de se délivrer par une amende.

([219]) Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 309 fin. 310 in.) Nous avons déjà parlé plus haut des lois somptuaires de Solon et de celle sur la dot.

([220]) Plut. Quaest. graec. T. VII. p. 171.

([221]) Ce fut une loi de Démonassa, qu'on peut ranger parmi les femmes célèbres de la Grèce. Dion Chrysostome, qui en fait mention (Or. 64 in.), la qualifie de γυνὴ πολιτικὴ καὶ νομοθετική. Malheureusement elle paroît avoir été plus heureuse dans la politique que dans l'éducation de ses enfants, et on cite d'elle, comme un trait particulier, que ses trois enfants transgressèrent chacun une des trois lois qu'elle avoit faites. Sa propre fille fut la première à laquelle on dût appliquer la peine dont nous avons fait mention (ib.)

([222]) Aelian. V. H. XII. 12. Si l'on veut admettre la conjecture de Perizonius (εἰσεπράσσετο au lieu de ἐπιπράσκετο), on doit y ajouter encore une amende.

public, vêtue d'un habit transparent ([223]). Malheureusement nous avons déjà pu nous convaincre que ces lois n'étoient pas moins impuissantes pour arrêter la corruption des moeurs, que la discipline des femmes pour les renfermer dans les bornes de leurs devoirs. Cette réflexion porte avec plus de droit encore sur ces ordonnances minutieuses dont nous venons de parler, sur celle de Solon, par exemple, à l'égard du commerce des époux et de l'observation de leurs devoirs ([224]), qui étoit en effet plus propre à prouver la bonne volonté du législateur qu'à atteindre le but qu'il s'étoit proposé.

Influence nuisible des lois de Lycurgue sur les moeurs des femmes spartiates.

Parmi les législateurs qui prirent un soin particulier des moeurs, personne n'est plus célèbre que Lycurgue. Nous avons déjà parlé plus d'une fois de la grande importance qu'il attachoit, et avec le plus grand droit, à l'éducation. Quant aux femmes, leur garderobe et leur toilette devoient être aussi simples que tout ce qu'on voyoit à Sparte. On n'y trouvoit ni vêtements éclatants, ni ornements précieux, ni bijoux, ni or, ni aucun objet de luxe ([225]). La fiancée, qu'on devoit prendre sans dot, attendoit son époux dans une chambre qui n'étoit pas éclairée. Elle étoit en habits d'homme, la tête rasée jusqu'à la peau. L'époux, qui devoit

([223]) Heracl. Pont. de Polit. p. 22 fin. 24 in. (ad calc. Crag. de rep. Laced.)

([224]) Plut. Sol. 20. *Καὶ τὸ τρὶς ἑκάστου μηνὸς ἐντυγχάνειν πάντως τῇ ἐπικλήρῳ τὸν λαβόντα.* L'ordonnance suivante paroît encore moins convenable. Il étoit permis à l'héritiere, en cas d'impuissance de son mari, de se livrer à l'un de ses proches parents. *Ἂν ὁ κρατῶν καὶ κύριος γεγονὼς κατὰ τὸν νόμον, αὐτὸς μὴ δυνατὸς ᾖ πλησιάζειν, ὑπὸ τῶν ἔγγιστα τοῦ ἀνδρὸς ὀπυίεσθαι.* La loi étoit évidemment dirigée contre ceux qui n'acceptoient la main de l'héritière que par cupidité, mais il n'est pas nécessaire d'indiquer les abus qui pouvoient en résulter.

([225]) Heracl. Pont. de Polit. p. 12 (ad calc. Crag. de rep. Laced.) *τῶν ἐν Λακεδαίμονι γυναικῶν κόσμος ἀφῄρηται, οὐδὲ κομᾶν ἔξεστι οὐδὲ χρυσοφορεῖν.*

avoir eu soin d'éviter tout excès d'intempérance, ne pouvoit approcher d'elle que furtivement. Il devoit s'éloigner aussitôt que possible, ayant soin que personne ne s'aperçût de cette visite. Plutarque, qui nous fait connoître ces détails curieux, ajoute qu'on persistoit quelquefois si longtemps dans cette réserve, qu'il se trouva des Spartiates être pères, avant d'avoir vu leurs femmes en plein jour (226).

On ne sauroit disconvenir que cette méthode, qui donnoit au commerce légitime tout l'air d'une intrigue amoureuse, dans laquelle les deux parties, la jeune femme aussi bien que son mari, étoient forcées à employer toute l'adresse possible pour se menager une entrevue, ne fût très propre à entretenir les désirs, qui croissent ordinairement avec les obstacles qu'on leur oppose, et à prévenir la satiété qui résulte si souvent d'une jouissance exempte de toutes entraves. Toutefois on pourroit douter que ceci ait été la principale intention du législateur, et nous le connoissons déjà assez pour oser supposer que le but de cette ordonnance ait été plutôt de fournir à l'état des soldats sains et robustes, que d'augmenter ou de prolonger le bonheur des époux. Plutarque dit, dans le même endroit, que les jeunes gens devoient enlever les filles nubiles (227), et il croit que leurs exercices, pendant lesquels elles étoient exposées presque entièrement nues aux yeux des

(226) Plut Lycurg 15.

(227) Ἐγάμουν δὲ ἁρπαγῆς. Hermippe (ap. Athen. XIII. 2). assure qu'on enfermoit dans une salle obscure les jeunes gens à marier des deux sexes, et que chacun épousoit celle qu'il y avoit pris dans la mélée. Je ne sais pas si c'est bien ce qu'à voulu indiquer Plutarque par l'enlevement dont il parle. D'ailleurs Hermippe est le seul qui ait fait mention de cette particularité, que je n'oserois adopter comme véritable sur son seul témoignage. Si elle étoit vraie, elle fourniroit une preuve incontestable pour ce que je viens d'avancer dans le texte.

spectateurs, devoient exciter dans les jeunes gens le désir du mariage. Il n'y a pas de donte qu'un pareil spectacle n'excitât des désirs, mais il doit au moins paroître incertain qu'il les ait modifiés ensorte qu'on tachât plutôt de les satisfaire dans le mariage que de toute autre manière. En tout cas, et c'étoit ce que je voulois faire sentir par cette réflexion, en tout cas, il est sûr qu'ici au moins le législateur négligeoit entièrement le bien particulier pour le bien public, puisqu'il ne craignoit pas d'étouffer, par des exercices aussi indécents, dans le coeur de la jeune femme, tout sentiment de pudeur et de retenue, la source la plus pure des vertus qui font l'ornement de son sexe et la base la plus sûre du bonheur conjugal. Mais ce qui tranche la question, sans laisser aucune place à la réplique, c'est que Plutarque ajoute encore que Lycurgue ne vouloit pas que ses concitoyens, par une jalousie puérile, prétendissent jouir seuls de la possession de leurs femmes, comme d'une prérogative exclusive, mais qu'ils se fissent un devoir de partager ce bonheur avec d'autres, et que, bien loin d'en venir à des voies de fait et à des meurtres même, pour une chose de si peu d'importance, comme dans les autres pays, un vieillard devoit prêter sa jeune épouse à un jeune homme bien fait et robuste, afin de voir naître d'eux de beaux enfants, qui deviendroient un jour des citoyens utiles à la patrie, tandis que celui qui trouveroit à son ami une femme féconde et modeste, devroit avoir la permission de le prier de la lui céder pour quelque temps, tout comme on demanderoit à quelqu'un de permettre qu'on ensemençât un de ses champs, pour mettre à profit sa fertilité, les enfants n'étant pas considérés à Sparte comme propres à tel ou tel père, mais comme les enfants de la patrie. Lycurgue, c'est ainsi que Plutar-

que termine ses réflexions sur ce chapitre, Lycurgue, en agissant ainsi, se moquoit des autres législateurs, qui, accouplant leurs chiens et leurs chevaux avec d'autres, soit pour de l'argent soit simplement pour obliger leurs amis, enfermoient au contraire leurs femmes, et étoient assez bizarres et opiniâtres pour vouloir absolument ne pas permettre qu'un autre en eût des enfants, sans jamais penser si eux-mêmes étoient spirituels ou idiots, jeunes ou vieux, sains ou débiles (228). Xénophon dit aussi qu'à Sparte on pouvoit emprunter la femme de son voisin, dans le cas où l'on désiroit avoir des enfants, sans se charger d'une femme (229), ce qui cependant n'est pas très conforme aux ordonnances contre le célibat, quoique Polybe assure qu'a Lacédémone trois ou quatre hommes avoient une femme en commun (230). On sait d'ailleurs ce qui arriva dans la guerre messénienne. Les Spartiates, liés par leur serment de ne retourner à Sparte qu'après avoir emporté la ville qu'ils assiégeoient, et les choses traînant en longueur, envoyèrent à leurs femmes les citoyens les plus jeunes qui n'avoient pas prêté le même serment, afin de perpétuer leur race avec elles, ou, s'il faut en croire Justin, pour satisfaire aux instances pressantes des femmes elles mêmes (231). Je me dispense d'ajouter aucune réflexion à ce qu'on vient de lire. Il suffira de faire remarquer que les Spartiates, quoiqu'aimant leur patrie et leur législateur, ne paroissent pas avoir été

(228) Plut. Lycurg. 15. cf. Compar. Lycurg. cum Numa, T. I. p. 305 fin. 306 in.

(229) Xenoph. Rep. Laced. I. 8.

(230) Polyb fr. in Scr. Vett. nov. Coll. ed. A. Maj. T. II. p. 384 fin.

(231) Ephorus ap. Strab. p. 427 fin. 428. Eustath. ad Dion. Per. 164. Just. III. 4. qui ajoute: maturiorem futuram conceptionem rati, si eam singulae per plures viros experirentur, ce qui d'ailleurs n'est pas conforme à l'opinion généralement reçue parmi les naturalistes.

toujours disposés à sacrifier leurs goûts à ses ordonnances, comme il est évident par la peine qu'avoit Ariston de persuader à Agatus de lui céder sa femme ([232]). Aussi faut-il admirer la prévention des auteurs, qui, à l'exemple de Plutarque, après s'être extasiés sur la beauté des maximes du législateur spartiate, ajoutent, avec une naïveté en effet charmante, que, grâces à ses divines lois, on n'entendit jamais parler d'un adultère à Sparte. C'est comme qui diroit que dans une bande de brigands il n'y avoit pas un seul voleur ([233]).

L'évènement justifia pleinement l'opinion que tout homme sensé doit avoir d'une semblable discipline. Aristote déclare expressément que les femmes spartiates surpassoient toutes celles de la Grèce en libertinage et en ambition, et il attribue ces vices directement aux institutions de Lycurgue ([234]). Plutarque lui-même, quoiqu'il emploie un terme un peu plus adouci, donne évidemment

([232]) Herod. VI. 62. Il ne s'agissoit pas ici d'un emprunt, mais d'une cession entière, il est vrai: mais, reste à savoir s'il ne se trouveroit pas des maris assez bizarres pour aimer mieux d'abandonner leurs femmes pour toujours, plutôt que de se soumettre aux caprices de leurs voisins, chaque fois que la fantaisie leur prenoit de vouloir passer la nuit avec elles.

([233]) Plut. Lycurg. 15. Apophth. Lacon. T. VI. p. 851. Parmi les modernes entr'autres Nitsch, Beschreib. etc. T. IV. p. 142 fin. et Müller, Hell. Stämme und Städte, T. III. p. 285. Je me fais un plaisir d'opposer à ce jugement en effet inconcevable l'opinion très judicieuse de Goguet (Orig. des Lois etc. T. V. p. 427 sq.). L'austerité, dit-il, et, si j'ose le dire, la pédanterie des loix de Lycurgue pourroit peut-être faire croire que la chasteté étoit une des principales vertus qu'il avoit pris soin d'inspirer à ses peuples. Mais on seroit, à cet égard, dans une grande erreur. Avec quel étonnement voit-on que ce fameux législateur n'avoit pas même pensé à faire respecter la bienséance et l'honnêteté publiques. — Et un peu plus loin — Le législateur paroît s'être étudié à trouver les moyens d'abolir toutes les idées qu'on doit avoir de la fidélité conjugale. Voyez aussi la juste réflexion de Del. de Sales, Geschied. van Griekenland, vert. door Mr. S. J. Wiselius, T. IV. p. 287.

([234]) Aristot. Rep. II. 9.

à entendre que, par la suite, les dames spartiates n'attendirent plus le consentement de leurs époux, pour servir la patrie, en la peuplant de fils plus sains et plus robustes qu'elles n'en attendoient de leurs maris ([235]), en sorte qu'il n'est pas étonnant que la charge de gynéconome ne répondit pas trop bien au but qu'on s'y étoit proposé à Sparte, comme l'atteste Dénys d'Halicarnasse ([236]). Mais aussi quel est l'état où la moralité pourroit espérer de trouver encore quelque appui dans l'opinion publique, lorsque la voix du peuple justifie hautement l'adultère et lorsque les femmes même portent l'impudence au point d'encourager, à cris redoublés et en des termes que la décence nous défend de répéter, le séducteur d'une femme, pourvu qu'il donnât des fils vaillants à la patrie ([237])!

En effet, Euripide avoit raison lorsqu'il écrivit qu'il étoit impossible que la jeune fille pût rester chaste et modeste, quand même elle le désireroit, qui devroit lutter presque nue avec les jeunes gens, dans les gymnases, et qu'il n'étoit certainement pas étonnant lorsqu'à Sparte on ne trouvoit pas une femme vertueuse ([238]). Il paroît même assez probable que toutes les filles nubiles de Sparte auront pu répéter la réponse de celle qui, interrogée

([235]) Plut. Lucurg. 15. Le terme est *εὐχερεία τῶν γυναικῶν.* C'est justement ce que nous appelons *facilité.*

([236]) Dion. Halic. p. 95 in.

([237]) Je veux parler du trait que nous a conservé Plutarque dans la vie de Pyrrhus (28), où les femmes elles-mêmes adressèrent ces paroles à Acrotatus, qui avoit séduit Chélidonis, femme de Cléonyme: *Οἶφε τὰν Χελιδωνίδα, μόνον παῖδας ἀγάθυς τᾷ Σπαρτᾷ ποίει.* cf Parthen. Narr. 23.

([238]) Eurip. Andr. 596 sq. — *Οὐδ' ἄν, εἰ βύλοιτό τις,*
Σώφρων γένοιτο Σπαρτιατίδων κόρη,
Αἳ ξὺν νέοισιν, ἐξερημῦσαι δόμυς,
Γυμνοῖσι μηροῖς καὶ πέπλοις ἀνειμένοις
Δρόμυς παλαῖστρας τ', ὐκ ἀνασχετὺς ἐμοὶ,
Κοινὰς ἔχυσι. κᾆτα θαυμάζειν χρεὼν,
Εἰ μὴ γυναῖκας σώφρονας παιδεύετε;

si elle avoit déjà approché un homme, répliqua : Non mais un homme m'a approchée [239] !

Dans les siècles héroïques les pères de famille, juges suprèmes dans leurs maisons, firent fréquemment expier à leurs filles, par une mort cruelle, des fautes qui souvent étoient plutôt les suites d'un coeur tendre et innocent que d'une moralité corrompue. Dans les temps dont nous nous occupons maintenant, cette moralité étoit si déchue que les lois, quoique non moins sevères au premier abord, n'avoient plus le pouvoir d'arrêter le débordement général, et quelquefois même elles étoient contraintes de fermer les yeux sur des fautes plus légères, pour prévenir les délits graves qui auroient pu compromettre la tranquillité publique. Mais la législation de Lycurgue nous offre l'étrange spectacle d'un ordre social où toutes les notions reçues de chasteté et de pudeur sont traitées de chimères et où les lois mêmes encouragent les déréglements les plus honteux et la plus affreuse débauche. Or donc, si nous avons réclamé l'indulgence de nos lecteurs pour les Grecs en général, lorsque nous comparons leurs moeurs à celles d'autres nations, nous sentons nous mêmes que nous ne pouvons la réclamer pour les Lacédémoniens, car aucun peuple, ni ancien ni moderne, quelque corrompu qu'il fût, n'a osé, comme eux, placer l'adultère et la prostitution sous la sauvegarde de la loi.

[239] Plut. Apophth. Lacon T. VI. p. 899 *Λάκαινα παιδίσκη, ἐρωτηθεῖσα, εἰ ανδρὶ προσελήλυθεν· Οὐκ ἐγώ, εἶπεν, ἀλλ' ὁ ἀνὴρ ἐμοί.* Aussi, s'il étoit vrai ce qu'assure Agnon (Ap. Athen. XIII. 79.) : *Παρὰ δὲ Σπαρτιάταις — πρὸ τῶν γαμῶν τοῖς παρθένοις ὡς παιδικοῖς νόμος ἐστὶν ὁμιλεῖν*, nous aurions ici une explication du mot rapporté par Plutarque qui devroit nous faire conclure que la corruption des moeurs avoit atteint à Sparte une hauteur, inconnue partout ailleurs dans la Grèce. Mais je n'ose me fonder sur le témoignage de ce seul auteur, et les interprètes, comme il arrive assez souvent, justement dans l'endroit où nous désirions quelque éclaircissement, nous abandonnent absolument à nous mêmes.

Si les femmes des âges héroïques étoient plus soumises à leurs époux, elles étoient aussi ordinairement plus modestes et plus retenues, et ce qu'elles avoient gagné, dans les temps postérieurs, en indépendance, elles le perdirent doublement du coté de la pureté des moeurs. Et c'etoit encore à Sparte, comme nous l'avons vu plus haut, que l'on trouvoit non seulement les femmes les plus dissolues, mais aussi les plus impérieuses et les plus difficiles à gouverner.

Changement dans les opinions des femmes sur la conduite des hommes.

De toutes les parties de notre sujet où nous avons tâché de signaler la différence entre les opinions et les coutumes des siècles postérieurs et celles de l'âge héroïque, il ne nous en reste qu'une seule, la manière dont les femmes envisageoient les fautes que leurs maris venoient de commettre, en dérogeant à la sainteté de la foi conjugale. Nous avons déjà pu nous persuader que les hommes étoient loin d'être aussi scrupuleux envers les femmes mariées, que dans ces âges reculés. Nous verrons bientôt (car nous pouvons bien annoncer d'avance ce résultat à nos lecteurs) que les femmes en revanche étoient loin d'être aussi indulgentes que les épouses des anciens héros.

La sage Périctione, il est vrai, enseignoit que la femme doit supporter avec patience les erreurs, les fautes, les excès, les infidélités de son mari, ajoutant que les dernières surtout paroissent plus pardonnables dans l'homme que dans la femme (240). De même Théano écrivit à son amie, Nicostrate, pour la consoler de l'infidélité de son époux, que la vertu de la femme se manifestoit avec beaucoup plus d'éclat dans la patience

(240) Stab. Serm. 83. p. 434. Φέρειν δὲ χρὴ τῶ ἀνδρὸς πάντα, κἢν ἀτυχῆ, κἢν ἁμάρτῃ, κατ᾽ ἄγνοιὰν, ἢ νῦσον, ἢ μέθην, ἢ ἄλλῃσι γυναιξὶ συγγένηται. ἀνδράσι μὲν γὰρ ἐπιχωρέεται ἁμαρτίη ἄυτη· γυναιξὶ δὲ ὀκέτι, τιμωρίη δ᾽ ἐφέστηκεν.

et dans l'indulgence envers son mari, que dans la surveillance de sa conduite ([241]), et que le mari infidèle n'aime sa concubine que pour satisfaire ses désirs matériels, tandis que la femme légitime est chère à son coeur ([242]): mais ces principes, excellents pour des femmes philosophes comme Périctione et Théano, et admirés peut-être par quelques enthousiastes, n'étoient d'aucune application à la vie commune.

Théano elle-même reconnoît que la conduite de l'époux de Nicostrate étoit injuste ([243]), et Plutarque, dans un passage, cité plus haut, où il prêche la même doctrine que Théano, remarque que l'époux a tort d'affliger sa femme, pour un plaisir si superficiel et si incertain ([244]). La femme de Gorgias ([245]) et celle d'Alcibiade, citée plus haut, pensoient absolument comme Nicostrate, et d'ailleurs on ne connoît aucun exemple de femme qui mît en pratique les préceptes de Périctione. Il ne seroit même pas nécessaire de le faire observer, car une affection aussi naturelle n'a pas besoin de commentaire, s'il ne pouvoit paroître appartenir à notre sujet de constater la différence qu'il y avoit sur ce point dans les siècles postérieurs et les âges héroïques, et d'en assigner les causes, qui me paroissent être d'abord la plus grande indépendance de la femme dans cette époque, et, en second lieu, les suites bien plus funestes que l'infidélité du mari ne pouvoit avoir. Dans les siècles héroïques, les femmes qui attiroient l'attention des époux étoient ou très faciles à contenter, ou leurs esclaves, par le

([241]) Wolff. Mul. graec. fr. pros. p. 228. *Γαμετῆς γὰρ ἀρετὴ ἐστιν οὐχ ἡ παρατήρησις τἀνδρὸς, ἀλλ' ἡ συμπεριφορά.*

([242]) Ib. *Καὶ σε μὲν φιλεῖν κατὰ γνώμην, ἐκείνην δὲ τῷ πάθει.*

([243]) Ib. p. 230.

([244]) Plut. Conjug. praec. T. VI. p. 529 fin. 530 in. cf. p. 545. fin.

([245]) Ib.

droit de la guerre, auxquelles ils ne devoient rien ([246]). Dans les époques suivantes les faveurs non seulement des Laïs et des Phryné, mais des matrones les plus illustres se payoient au poids de l'or, et, comme nous le verrons bientôt, ni fêtes, ni spectacles, ni guerres, ni voyages ne coutoient autant que ces insatiables harpies ([247]).

La bigamie toujours rare en Grèce.

Le seul cas où les épouses des anciens héros même s'irritassent des libertés qu'ils se permettoient, étoit lorsqu'elles voyoient la concubine introduite dans la maison, et qu'elles craignoient de se voir supplanter par elle. En alléguant les preuves de ce fait, nous avons dit que la bigamie n'étoit ni connue ni tolérée des anciens Grecs. Nous pouvons y ajouter maintenant que, généralement parlant, cet abus leur resta étranger jusqu'aux temps d'Alexandre le grand, et que depuis lors même elle ne paroit être usitée que chez les princes de la Macédoine et des autres empires qui succédèrent à celui d'Alexandre. A Sparte Anaxandride fut le seul qui eut deux femmes, parceque, ne voulant pas répudier celle qu'il avoit déjà, comme le désiroient les éphores, il contracta un nouveau mariage, entretenant ainsi, comme l'exprime Hérodote, deux ménages à la fois ([248]). Dénys le tyran prit deux femmes, par le même motif qui le porta à opprimer sa patrie et massacrer ses concitoyens, c'est à dire parcequ'il mit sa volonté arbitraire à la place des lois ([249]). Quant aux deux femmes de

([246]) Pour voir la différence des opinions dans les deux époques, il est curieux de comparer la manière simple et naïve dont Homère parle du commerce de ses héros avec leurs prisonnières, et le ton réprobateur sur le quel Plutarque fait mention de la liaison d'Alcibiade avec une femme de l'île de Mélos. Alcib. 16. (T. II. p. 30 fin.)

([247]) Cette raison est alléguée non seulement par des hommes, mais aussi par des femmes, chez Alciphron, Epist. I. 6, 18. III. 33.

([248]) Paus III. 3. 7. Herod. V.

([249]) Diod. Sic. T. I. p 677 fin. 678 in. Plut. Dion. 3. Ælian. V. H. XIII. 10.

Socrate, je crois qu'après ce que Panétius en a dit, parmi les anciens, et les professeurs Luzac et Mahne, parmi les modernes, nous ne hasardons pas trop si nous reléguons ce conte parmi les fables qui ne méritent aucune attention ([250]). J'ose même assuser que la loi qui, suivant quelques-uns, a donné lieu à ce prétendu double mariage de Socrate, n'a jamais existé ([251]).

Lex deux femmes qu'Euripide auroit eues ensemble([252]), se sont succédé, l'une après la mort de l'autre ([253]).

Polygamie des princes Macédoniens.

En Macédoine, les princes au moins, chez qui la bigamie n'étoit déjà pas inconnue, adoptèrent même la polygamie des Barbares, surtout après Alexandre le Grand. Philippe prit une autre femme, dit Dicéarque, à chaque nouvelle guerre qu'il entreprit. Il en énumère un assez grand nombre, et fait aussi mention de la jalousie de Cléopatre et d'Olympias, et des troubles qui en résultèrent ([254]). Perdiccas avoit deux fem-

([250]) Plut. Arist. 27. Athen XIII. 2. cf. Diog. Laërt. p. 39. D. E. Les savants interprètes de Plutarque (T. V. p. 73. not. †) prétendent que, dans le Phédon de Platon, les deux femmes deSocrate viennent le voir dans sa prison. On y lit, à la vérité, *γυναῖκας οἰκείας*, mais il n'est nullement nécessaire que cela signifie des femmes mariées, ni des femmes de Socrate. Il est étonnant que le profond Valckenaer (ad Xenoph. Memor. II. 2) ait attaché foi à ce conte. Je me contente de renvoyer le lecteur au traité du savant Luzac, de *Διγαμίᾳ* Socratis, et aux réflexions judicieuses que fait M. Mahne, dans son excellent écrit, Diatribe de Aristoxeno (p. 76—88).

([251]) C'est à dire la loi, suivant la quelle les Athéniens, pour remédier au défaut de population, auroient permis la bigamie. Il est facile d'indiquer la source de cette erreur, lorsqu'on jette les yeux sur le passage de Suidas (in v. *λειπάνδρειν*), où il est en effet question d'une semblable ordonnance, mais avec cette différence qu'on n'y parle pas de deux femmes légitimes, mais d'une femme et d'une concubine: *γαμεῖν μὲν ἀστὴν μίαν, παιδοποιεῖσθαι δὲ καὶ ἐξ ἑταίρας*. Voyez aussi à ce sujet Luzac, Lectt. Atticae.

([252]) Aul Gell. Noct. Att. XV. 20.

([253]) Suidas in v. *Εὐριπίδης*.

([254]) Dicæarch. ap. Athen. XIII. 5. cf. Plut. Alex. 9. Voyez,

mes ([255]). Alexandre s'en tint aussi peu à ce nombre que son père, ce qui s'explique facilement par son désir de confirmer son autorité en Asie, en imitant les moeurs des Barbares ([256]). Démétrius Poliorcète suivit son exemple, mais plutôt par fantaisie, à ce qu'il paroît, que par des motifs de politique ([257]). Lysimaque, Ptolémée ([258]) et Pyrrhus en agirent de même ([259]).

Le mariage avec une soeur.

On sait qu'à Athènes au moins le mariage avec une soeur, pourvu qu'elle ne fût pas utérine, étoit permis ([260]). L'exemple de Cimon, qui avoit eu sa soeur Elpinice en mariage, le prouve, et le récit d'Andocidès, qui prétend que Cimon auroit été banni, à cause de cette liaison ([261]), est assez facile à réfuter, pour quiconque sait, par le témoignage de Plutarque et des autres auteurs, que la seule cause de cet exil fut l'émulation et la jalousie de Périclès. Nous ne prétendons pas nier cependant qu'il est possible que Cimon ait entretenu un commerce illégitime avec sa soeur, après qu'elle fut passée dans la maison de Callias, et qu'on se soit servi de cette particularité pour le faire paroître plus coupable, lorsqu'on insista sur sa punition : mais ceci n'a rien de com-

en général, sur la bigamie des princes macédoniens, Crophius, Antiq. Maced. I. 16, cité par S. Croix, Examen des histor. d'Alex. le Gr. p. 380.

([255]) Diod. Sic. T. II. p. 275 fin. Suivant Justin (XIII. 6. 4. sq.) il auroit taché d'effectuer son double mariage, sans avoir pu réussir.

([256]) Arrian. de exped. Alex. p. 447.

([257]) Plut. Demetr. 14, 25.

([258]) Plut. Compar. Demetr. cum Anton. T. V. p. 255 fin.

([259]) Plut. Pyrrh. 9.

([260]) Corn. Nep. Praef. 4. Schol. Aristoph. Nub. 1375. Voilà pourquoi Aristophane, dans cet endroit, pour faire sentir l'atrocité de l'inceste de Macarée, ajoute ὁμομητρίαν.

([261]) Andoc. c. Alcib. (Oratt. Att. T. I. p. 155 fin.).

mun avec son précédent mariage ([262]). D'ailleurs l'histoire d'Athènes offre encore un autre exemple absolument semblable, dans le mariage du fils de Thémistocle, Archeptolis, avec sa soeur Mnésiptolema ([263]).

Dénys le tyran s'affranchit encore de la loi, sous ce rapport, comme sous tous les autres. Il donna à son fils Dénys sa fille Sophrosyne en mariage, quoiqu'elle fût née de la même mère ([264]), et les successeurs d'Alexandre, surtout les Ptolémées, craignoient aussi peu d'épouser leurs soeurs que de remplir leurs sérails d'une foule de concubines et de courtisanes.

([262]) Quelques-uns le rapportent à un commerce illicite avec sa soeur, avant son mariage avec elle. Plut. Cim. 4. Dans le passage d'Athénée (XIII. 56), il n'est pas clair si l'expression *παρανομῶς συνόντος* doit se rapporter à l'imputation d'Andocide ou à celle mentionnée par Plutarque.

([263]) Plut. Them. 32.

([264]) Plut. Dion, 6. Si *ἀδελφῷ*, ajouté au nom propre Théaride, signifie le frère de Dénys, comme le veut Xylander, il donna sa fille Arète à son oncle. Mais si *ἀδελφῷ* doit s'entendre du frère d'Aréte, nous aurions un second exemple du même cas. A Athènes le mariage entre l'oncle et la nièce étoit permis. Voyez p. e. Lysias, c. Diogit. (Oratt. Att. T. I. p. 389 in.), où Diogiton donne sa fille en mariage à son frère Diodote.

CHAPITRE IX.

Courtisanes de la Grèce. Réflexions préliminaires. — Différence entre les courtisanes de la Grèce et les modernes. Différentes classes des premières. — Leur influence funeste sur les moeurs, la tranquillité publique et l'intérieur des familles. — Sur les principes de morale. — Différence entre ces principes et les nôtres, prouvée par les opinions généralement reçues sur le commerce avec les courtisanes en Grèce. — Réflexions qui peuvent servir à modifier la sévérité de notre jugement sur elles. — Jusqu'où la condition ordinaire des femmes en Grèce ait pu contribuer à augmenter le nombre des courtisanes et à les rendre différentes des modernes. — Supériorité de plusieurs courtisanes grecques sur les modernes. Les agréments de leur commerce. Leurs talents. — Remarques qui tendent a prouver que l'amour et la fidélité n'étoient pas exclus du commerce avec les courtisanes. — Exemples de la générosité et du dévouement de quelques courtisanes. — De quelques courtisanes célèbres de la Grèce. — Archidice, Rhodope. — Thargélie. — Phryné. — Les deux Laïs. — Les deux Aspasie.

Courtisanes de la Grèce. Réflexions préliminaires.

Dans la première époque de cette histoire, les femmes n'avoient, pour se garantir de l'oppression et des injustices, d'autre moyen que de renoncer non seulement aux occupations propres à leur sexe, mais tout aussi bien aux agréments auxquels elles pouvoient encore prétendre, et d'étouffer ce tendre sentiment qui souvent leur faisoit trouver des tyrans dans leurs époux et une foule d'oppresseurs inhumains dans tous les hommes avec lesquels elles avoient quelques relations.

Dans les siècles dont nous nous occupons ici il s'en falloit beaucoup que les femmes eussent tant à craindre de la tyrannie et de la brutalité de l'autre sexe. Toutefois la condition de la jeune fille, soumise à la

discipline la plus sévère, ne paroît pas avoir été très digne d'envie, et la vie de la femme mariée, pour peu qu'elle voulût avoir quelque soin de sa réputation, doit avoir été au moins très monotone et tres ennuyeuse. La mode d'aller poursuivre les bêtes féroces dans les bois et sur les montagnes, ou d'accompagner les héros dans une expédition militaire, avoit passé depuis longtemps. Aussi cet expédient n'étoit-il nullement nécessaire dans un temps où l'on avoit appris à apprécier des moyens bien plus efficaces pour changer cet état de dépendance et de désagrément en une vie toute pleine de liberté et de jouissances. Les Atalante ne se retrouvent plus, sinon quelquefois dans les romans ([1]). Il y avoit bien encore des femmes qui, dans un danger pressant, excitées par l'amour de la patrie, prirent les armes et prêtèrent aux hommes leurs secours, pour repousser l'ennemi. Télésille d'Argos ([2]), Archidamée de Sparte ([3]), les femmes corcyréennes dont parle Thucydide ([4]) en offrent des exemples. Il y en avoit d'autres qui, à l'exemple de la même Télésille, se consacroient entièrement au culte des Muses, et qui, s'élevant au dessus des préjugés du vulgaire, visitoient les écoles des philosophes, et prenoient même l'habit de ceux dont elle partageoient l'amour pour l'étude et la cultivation de l'esprit. Il suffit de nous rappeler ici Lasthénie de Mantinée et Axiothée de Phlius ([5]), pour ne

([1]) P. e. Chariclée chez Héliodore (II. 33), cf. Nicet. Eugen III. 264 sq.

([2]) Paus. II. 20. 7, 8. Plut. de virt. mul. T. VII. p. 10, 11. Polyæn. Strat. VIII. 33.

([3]) Plut. Pyrrh. 27, 29. ([4]) Thucyd. III. 74.

([5]) On veut qu'elles aient été disciples de Platon et de Speusippe, Diog. Laërt. p. 80. E. 96. B. On trouve une énumération de femmes célèbres par leur savoir et leurs talents chez Clem. Alex. Strom. IV. p. 618 fin.—620 in. ed. Pott.

pas parler d'Hipparchie, l'épouse du dégoûtant Cratès, qui, à ce qu'on dit, renonça à une brillante fortune et aux avantages que lui offroient sa naissance et sa beauté, pour rivaliser d'impudence et de malpropreté avec l'un des plus zélés sectaires d'une doctrine qui mettoit la philosophie à fouler aux pieds l'humanité et la décence ([6]).

Mais Hipparchie, aussi bien que Lasthénie et Télésille et toutes les autres dont l'histoire nous a conservé le souvenir, ne sont qu'autant d'exceptions à la règle générale. Les progrès qu'avoit faits la civilisation avoit appris aux femmes que, pour se défendre des attentats d'une injuste prépondérance, il n'étoit pas besoin de fuir les hommes ou d'embrasser un genre de vie tout à fait contraire à leurs inclinations et à la sensibilité naturelle de leur physique. Elles n'avoient qu'à se rappeler que la nature, qui avoit donné aux bêtes féroces des griffes et des défenses, aux hommes le courage et les forces du corps, a accordé à la femme des armes plus efficaces et plus invincibles encore, les grâces et la beauté. C'est de ces armes que commençoient à se servir les femmes, dès le commencement de cette époque, et quoiqu'il y en eût parmi elles, et même en grand nombre, qui ne différoient en aucune manière de cette foule de femmes impudentes qui, dans nos états modernes, soit par cupidité, soit par paresse, soit encore par les suites naturelles d'une première faute, embrassent un état qui les fait renoncer aux plus beaux ornements de leur sexe, la décence et la pudeur, cependant l'état de la société en Grèce nous donne le droit de supposer qu'il y en aura eu aussi plusieurs dont les écarts étoient causés principalement par le désir de

([6]) Diog. Laërt. p. 161. ἐν τῷ φανερῷ συνεγίνετο.

s'affranchir des entraves que les injustes prétentions de l'autre sexe avoient mises à leur indépendance et à la jouissance d'avantages auxquels elles ne pouvoient atteindre, sans faire le sacrifice de leur réputation.

Différence entre les courtisanes de la Grèce et les modernes. Différentes classes des premières.

C'est cette distinction qui nous conduit d'abord à signaler une différence très essentielle entre les courtisanes de la Grèce et les modernes. Nous ne confondons pas plus que les Grecs, il est vrai, la concubine ou la maîtresse en titre avec la fille de mauvaise vie qui, prodigue de ses faveurs, les accorde indistinctement à quiconque veut les acheter au prix qu'elle y a mis, et nous connoissons aussi bien que Démosthène la distinction qu'il fait entre ces différentes classes de femmes ([7]). Seulement nous nous garderions bien d'en parler aussi ouvertement qu'il le fait, dans un discours adressé à de graves magistrats.

Mais chez nous toutes les femmes qui embrassent un genre de vie aussi dégradant sont d'abord de condition égale, c'est à dire, toutes sont libres. Chez les Grecs il y en avoit une foule qui, nées esclaves ou réduites de bonne heure à la servitude, n'avoient pas même le choix de se soustraire à la brutalité de celui qui les regardoit comme sa propriété légitime; et, sous ce point de vue, le grand nombre de courtisanes de la Grèce peut aussi bien être attribué au défaut de liberté politique qu'à la licence des moeurs. Mais il y en avoit aussi qui, jouissant de tous les avantages de la liberté, et qui, par les richesses qu'elles avoient amassées, pouvant même prétendre à un rang élevé dans la société, aimoient mieux de faire partie d'une classe de femmes que

([7]) Demosth. c. Neaer. (Or. Att. T. V. p. 578) cf. Athen. XIII. 31. *Τὰς μὲν ἑταίρας ἡδονῆς ἕνεκ' ἔχομεν, τὰς δὲ παλλακὰς τῆς καθ' ἡμέραν θεραπείας τȣ̃ σώματος, τὰς δὲ γυναῖκας τȣ̃ παιδοποιεῖσθαι γνησίως, καὶ τῶν ἔνδον φύλακα πιστὴν ἔχειν.*

l'opinion publique, tout indulgente qu'elle étoit à leur égard, ne laissoit cependant jamais de placer bien au-dessous des épouses légitimes ; et c'est cette dernière classe surtout à la quelle se rapporte ce que nous venons de dire touchant l'influence que la manière de se conduire envers le beau sexe, si différente de celle des peuples modernes, a eue de tout temps sur ses moeurs en Grèce.

Les Grecs ne distinguoient pas seulement les filles publiques des maîtresses et des concubines, ils faisoient aussi une distinction essentielle entre les filles esclaves et les filles libres. Les maisons de débauche étoient ordinairement remplies d'esclaves achetées par le propriétaire, qui faisoit son profit de la prostitution de ces infortunées. C'est ainsi que Nicarète, très habile a connoître le caractère et les qualités des enfants et à leur donner une bonne éducation, avoit acheté et élevé sept petites filles pour exploiter leurs charmes à son profit ([8]), ou pour les vendre ensuite avec avantage ([9]). Nous avons déjà observé plus haut que la célèbre Aspasie exerçoit le même métier. Il y en avoit encore qui, par des artifices et des escroqueries, tâchoient d'augmenter les profits qu'il leur apportoit, comme cet infâme Stéphanus, dont il est question dans le discours de Démosthène contre Néære, qui ne profitoit pas seulement avec elle de la munificence de ses amants, mais qui y ajoutoit encore un métier de sa façon, en s'attaquant aux riches étrangers qui venoient la voir, pour les forcer à lui payer de fortes sommes d'argent, afin de se délivrer de l'action dont il les menaçoit, sous prétexte que Néære étoit une femme libre et honnète et que, par conséquent,

([8]) Demosth. c. Neær. (Or. Att. T. V. p. 549.)

([9]) Ib. p. 551 fin. Strabon (p. 867. C.) fait mention d'un maquereau (πορνοβοσκὸς) qui voyageoit avec une grande cohorte de courtisanes.

ils avoient été surpris en adultère ([10]). C'étoit cette espèce de filles publiques dont Solon avoit permis la présence dans la ville d'Athènes ([11]), et dont les poëtes comiques vantoient l'utilité pour empêcher une jeunesse fougueuse de troubler le repos des familles par leurs déréglements ([12]), et surtout de se ruiner par les folles dépenses qu'entraînoient les liaisons avec les courtisanes libres ([13]). Cependant on conçoit aisément que cette facilité même diminuoit de beaucoup, dans l'opinion publique, le prix de faveurs qu'on partageoit ainsi avec tout le monde. Aussi les prostituées ordinaires, qui ne différoient en rien de celles qui remplissent nos grandes villes, étoient ordinairement des objets de mépris pour les Grecs aussi bien que pour nous. Il paroît même, par un endroit de Dion Chrysostome, que, dans l'époque qui nous occupe ici, la plupart de ces infortunées étoient des étrangères, puisqu'il se plaint que de son temps on voyoit les lieux de débauches remplis de femmes grecques ([14]). C'est ainsi que, lorsque les jeunes gens qui avoient acheté Néære de Nicarète alloient se marier, ils lui déclarèrent qu'ils ne souffriroient pas qu'une fille

([10]) Demosth. c. Neær. (Oratt. Att. T. V. p. 554, 555.).

([11]) Plut. Sol. 23.

([12]) P. e. Philem. ap. Athen. XIII. 25, in H. Grot. Exc. p. 765 fin. 767 in. Nicandre prétend même que ce législateur ait fait bâtir un temple dédié à Vénus Pandémos, des contributions prélevées sur des femmes telles que Nicarète et Aspasie. Athen. l. l. Voyez encore l'indignation comique du poëte Xénarque au sujet de ces jeunes gens qui aiment mieux de s'exposer aux plus grands dangers, en faisant la cour à des femmes honnêtes, plutôt que de jouir en sûreté des plaisirs que leur offroient une foule de jolies femmes, prodigues de leurs faveurs. ib. 24.

([13]) Philem. l. l. vs. 13.

Εἷς ὀβολός· εἰσπήδησον etc.

Eubulus ap. eund. 24.

Παρ' ὧν βεβαίως ἀσφαλῶς τ' ἔξεστί σοι
Μικροῦ πρίασθαι κέρματος τὴν ἡδονήν.

in H. Grot. Exc. p. 653 fin.

([14]) Dio Chrysost. Or. VII. (T. I. p. 268. ed. Reisk.).

qui avoit été leur maîtresse fût exposée dans une maison de débauche avec des prostituées, et ils rassemblèrent même une somme d'argent pour la racheter, exemple qui fut suivi par plusieurs de ses amants (15); et voilà pourquoi la conduite de Philonée, dont parle Antiphon dans l'un de ses discours, et qui vouloit se défaire de sa concubine, en la plaçant dans une semblable maison, est regardée comme très injuste (16).

C'est pour le même motif qu'on avoit inventé un nom plus honnête pour les maîtresses, qu'on appeloit *amies*, *ἑταῖραι*, tandis que les autres, lorsqu'on en parloit avec dédain, ou pour les rendre ridicules, étoient désignées, par le nom de *πόρναι*, distinction qui cependant n'est pas observée rigoureusement par les auteurs (17), principalement, à ce que prétend Athénée, parcequ'on employoit souvent par décence le terme le plus honnête, même lorsqu'il étoit question de celles à qui il n'appartenoit pas (18), raison pourquoi le poëte Antiphane, parlant d'une maîtresse qui, par ses bonnes qualités, méritoit l'amour de son amant, l'appelle une véritable hétère, et ajoute que les autres, par leurs vices, rendent infâme une dénomination honnête (19).

(15) Demosth. c. Neær. (Oratt. Att. T. V. p. 551 fin. 552 in.) *Προσαγορεύουσιν αὐτῇ ὅτι οὐ βούλονται αὐτὴν σφῶν αὐτῶν ἑταίραν γεγενημένην ὁρᾶν ἐν Κορίνθῳ ἐργαζομένην, οὐδ' ὑπὸ πορνοβοσκῷ οὖσαν.* etc.

(16) Antiph. de venef. (Oratt. Att. T. I. p. 9 in.)

(17) Dans l'endroit cité note 15, l'opposition est manifeste, mais Plutarque (Solon, 23) appelle *ἑταῖραι* les prostituées en général, *αἱ ἑταιροῦσαι καὶ αἱ ἄλλαι δοῦλαι.*

(18) Athen. XIII. 28. Il fait observer que les femmes de condition appeloient leurs amies *ἑταῖραι*, dans ce vers ds Sappho :

Τάδε νῦν ἑταίραις ταῖς ἐμαῖς τερπνὰ καλῶς ἀείσω.

Si l'on est curieux de connoître les dénominations injurieuses par les quelles on désignoit quelquefois ces femmes, inventées par les poëtes les plus célèbres, tels que Hipponax, Archiloque, Anacréon, on peut consulter Eustath. ad Il. p. 1117. l. 10. p. 1453. l. 40. ad Od. p. 777. l. 50. p. 778 in.

(19) *Ὄντως ἑταίρας· αἱ μὲν ἄλλαι τοὔνομα*

Leur influence funeste sur les moeurs, sur la tranquillité publique et l'intérieur des familles.

Mais il s'en falloit beaucoup que toutes celles qui pouvoient prétendre au titre d'amie en fussent aussi dignes que celle dont parle Antiphane. D'abord elles avoient le défaut commun à toutes les femmes de ce genre, dans tous les pays et dans tous les âges, une cupidité insatiable, augmentée et souvent rendue nécessaire par le train de vie qu'elles menoient, par le luxe et le faste qu'elles affectoient dans leur intérieur aussi bien que dans toutes les occasions où elles se montroient en public. Les plaintes au sujet de ce défaut se retrouvent chez les auteurs les plus anciens comme chez les plus récents de cette époque, chez Simonide ([20]) aussi bien que chez les poëtes comiques ([21]), chez Dicéarque ([22]) comme chez les auteurs de romans ([23]). Partout l'on trouve des femmes

Βλάπτουσι τοῖς τρόποισιν, ὄντως ὂν καλόν. Antiph. fr. in H. Grot. Exc. p. 631. Il ajoute expressément que cette ἑταίρα étoit une citoyenne, ἀστή.

([20]) Anthol. T. I. p. 70. ep. 57, 58.

Βοίδιον ἡ 'ὐλητρὶς καὶ Πυθιὰς, αἵ ποτ' ἑταῖραι
Σοὶ, Κύπρι, τὰς ζώνας τάς τε γραφὰς ἔθεσαν
Ἔμπορε καὶ φορτηγὲ, τὸ σὸν βαλλάντιον οἶδεν
Καὶ πόθεν αἱ ζῶναι, καὶ πόθεν οἱ πίνακες.

Dans l'épigramme suivant il fait mention de trois hétères qui avoient dévalisé chacune leur amant (γυμνὸς, ναυηγοῦ ἥσσονας, ἐξέβαλον), et il finit par conseiller de fuir ces pirates de Vénus, pires que les Sirènes, conseil qui a été donné par tous les sages de tous les siècles et qui n'a jamais été suivi.

([21]) Voyez entr'autres la comparaison de plusieurs courtisanes avec des monstres et des bêtes féroces chez Anaxilas, ap. Athen. XIII. 6, ainsi que les invectives d'Antiphane, de Timocle et de plusieurs autres, ib. 22.

([22]) Stat. Græc. p.10. (Hudson, Geogr. vet. scr.gr.min. T.II.). Φυλακτέον δ'ὡς ἔνι μάλιστα τὰς ἑταίρας, μὴ λάθῃ τις ἡδέως ἀπολόμενος.

([23]) Voyez p.e. la lettre curieuse, chez Aristænète, où une courtisane déclare sans détours à son amant qu'elle n'a que faire de ses beaux discours ni de ses chansons, et que le seul moyen de lui prouver son amour est l'or qu'il lui donne Χρυσοῦ γὰρ μεῖζον τεκμήριον τοῦ κομιδῇ φιλεῖν οὐκ οἶδα ἕτερον. I. 14.), et l'histoire non moins curieuse, racontée dans la 18ᵉ lettre du II livre, de la ma-

avides, des entremetteuses habiles et tout aussi avides, des jeunes gens crédules et s'étonnant que l'amour s'envole aussitôt que leur fortune est épuisée, oubliant que les serments aux quels ils se sont fiés ne sont regardés comme valables qu'aussi longtemps qu'ils sont eux-mêmes en état de répondre à l'amour qu'on leur témoigne, et que la seule manière d'y répondre est de ne jamais refuser ce qu'on demande ([24]).

En second lieu, la grande quantité des courtisanes, surtout à Athènes et à Corinthe, ne corrompoit pas seulement les moeurs de la jeunesse, mais elle neutralisoit entièrement l'avantage que Solon s'en étoit promis, puisque, par la publicité même de ces amours illicites, elles troubloient souvent le repos des familles plus que les intrigues, qui exigeoient une plus grande discrétion.

Pour se former une idée de l'influence qu'exerçoient les femmes sur les moeurs, il ne faut pas s'arrêter aux relations des deux sexes, dans les hautes classes de la société, il ne faut pas seulement, comme nous l'avons fait dans le chapitre précédent, tâcher de découvrir les moyens qu'employoient les femmes qu'on étoit convenu d'appeler honnêtes, pour se soustraire à la surveillance de leurs époux et pour se dédommager de l'injustice de leurs procédés, par l'amour de quelque jeune écervelé qu'elles savoient introduire jusqu'au fond des gynécées : il faut encore se représenter les dîners et les soupers des

nière dont une adroite courtisane, feignant d'être une femme honnête, s'unit à un entremetteur habile, pour dépouiller entièrement un jeune homme qui croit devoir récompenser au poids de l'or non seulement l'amour de la belle, mais aussi le service que son digne ami lui avoit rendu, en lui procurant les moyens de pénétrer jusqu'à une femme d'un accès aussi difficile.

([24]) Voyez le portrait d'un jeune homme qui se plaint de se voir préférer un amant plus riche chez Luc. Dial. meretr. 14. (T. III. p. 319 sq. ed. Hemst.).

riches, égayés par la présence de danseuses et de musiciennes, qui aux talents que nécessitoient les arts qu'elles professoient, et qui ne contribuoient pas peu à rehausser l'éclat de leurs charmes, voilées à peine par un vêtement léger et diaphane, joignoient souvent une beauté remarquable de formes et de traits, et qui ne négligeoient aucun moyen de plaire et d'entretenir le feu qu'allumoient leurs regards et leurs attitudes voluptueuses dans le coeur des assistants (25); il faut se représenter les places publiques remplies de jeunes filles aimables et élégantes, s'empressant d'offrir aux passants des fruits ou des bouquets disposés de manière à attirer l'attention, tant par le choix des fleurs que par le goût qui régnoit dans leur arrangement (26); et, pour ne pas parler de cette foule de jeunes personnes dévouées aux plaisirs de la multitude qu'on voyoit exposées presque sans vêtements et en plein jour dans plusieurs endroits de la ville (27); il faut se figurer la facilité avec la quelle les hétères en général se laissoient voir dans les bains publics (28). Ajoutez à cela un grand nombre de jeunes femmes qui, soit délaissées de leurs parents ou réduites à la pauvreté, soit même par aversion pour la contrainte qu'on imposoit aux ma-

(25) Voyez, entre cent autres, l'épigramme d'Automédon, Anthol. T. II. p. 191. ep 3, en l'honneur de la danseuse qui savoit rallumer l'amour dans des coeurs glacés par le soufle de la vieillesse. On peut s'en faire une idée par les deux derniers vers :

Γλωττίζει, κνίζει, περιλαμβάνει· ἢν δ' ἐπιτρίψῃ
Τὸ σκέλος, ἐξ ᾅδου τὴν κορύνην ἀνάγει.

(26) *Ἡ τὰ ῥόδα, ῥοδόεσσαν ἔχεις χάριν· ἀλλὰ τί πωλεῖς;*
Σαυτὴν, ἢ τὰ ῥόδα, ἠὲ συναμφότερα;

Dionys. in Anthol. T. II. p. 231 fin.

(27) *Ἑστᾶσι γυμναί, μὴ 'ξαπατηθῇς· πάνθ' ὅρα.* Philem. ap. Athen. XIII. 25.

Γυμνὰς τ' ἐφεξῆς ἐπὶ κέρως τεταγμένας
Ἐν λεπτονήτοις ὑμέσιν ἑστώσας, οἵας
Ἠριδανὸς ἁγνοῖς ὕδασι κηπεύει κόρας. Eubul. ib. 24.

(28) Athénée raconte, comme une particularité, de Phryné, qu'il étoit difficile de la voir sans vêtements, parcequ'elle n'alloit pas dans les bains publics. Athen. XIII. 59.

trones, ou attirées dans ce genre de vie par une première faute, se disputoient le coeur des jeunes gens de condition, les recevant chez elles, et les accompagnant souvent dans leurs maisons, pour égayer leurs soupers (29), et je ne crains pas d'affirmer d'abord que, pour peu qu'on ne fût pas trop délicat dans le choix, on pouvoit trouver à Athènes une société de femmes dans la quelle les relations mutuelles des deux sexes n'étoient pas plus gênées, ou plutôt étoient bien plus libres, que de nos jours, tandis que je crois qu'on avouera aisément qu'avec des occasions aussi fréquentes d'oublier les leçons de la sagesse, il doit avoir été extrêmement difficile, même pour des jeunes gens modestes et bien élevés, de ne pas succomber à des tentations aussi fortes et aussi fréquentes.

Il s'en falloit certainement beaucoup que toutes les femmes qui se consacroient au culte de la déesse des amours fussent dignes, par leurs grâces et leur beauté, de faire partie de son élégant cortège, mais il n'est pas moins connu combien les artifices qu'elles employent ordinairement, et qu'elles employoient surtout à Athènes, pour éblouir des yeux fascinés par la passion et pour gagner des coeurs ouverts à la première impression, ont dû suppléer aux défauts de la nature. Les poëtes comiques, en nous introduisant dans les boudoirs des courtisanes athéniennes, nous ont révélé une partie des secrets de leur toilette et des soins que prenoient les institutrices de ces jeunes filles, pour cacher les défauts qu'elles pouvoient avoir, et pour rehausser l'éclat de leurs charmes. Si nous voulions citer tous les endroits où il est question de ces artifices, nous pourrions offrir

(29) On trouve des exemples de ces soupers chez Lucien, dans le 3e et 12e dialogue des courtisanes. L'on trouve encore un exemple d'une réunion de courtisanes sans leurs amants chez Alciphron (I. 39).

au lecteur un tableau qui certes ne manqueroit pas d'agrément, mais qui ne répondroit pas au but que nous nous sommes proposé dans cet ouvrage, qui est plutôt d'instruire que d'amuser, ces artifices ayant été employés partout où l'on a trouvé des courtisanes et n'offrant de caractère distinctif que pour autant qu'ils se rattachent aux moeurs du siècle ([30]).

La corruption des moeurs causée par le grand nombre de courtisanes, exerçoit aussi une influence des plus nuisibles sur la tranquillité intérieure des familles. La sage Théano se voyoit déjà obligée de consoler son amie, délaissée de son mari, qui donnoit la préférence à une de ses esclaves. L'histoire scandaleuse dont Isée nous a conservé le souvenir dans un de ses discours, où il raconte les disputes entre un certain Euctémon et son fils, à cause d'une courtisane pour laquelle le premier avoit négligé entièrement sa femme et l'éducation de ce fils, tandis qu'il s'efforçoit de faire légitimer l'enfant de sa maîtresse ([31]), cette histoire rend très probable la fiction d'Héliodore qui nous représente un jeune homme qui, non content d'une intrigue avec une esclave dans la maison paternelle, rend encore de fréquentes visites à une joueuse de flûte qui demeuroit hors de la ville ([32]). Les exem-

([30]) Comme les détails qui s'y rapportent ne peuvent avoir d'intérêt que pour les dames ou pour les antiquaires, nous nous contentons ici de renvoyer le lecteur entr'autres au fragment remarquable d'Alexis, Athen. XIII. 23, in H. Grot. Exc. p. 571 sq. On peut y ajouter le joli dialogue de Lucien (dial. meretr. 11. T. III. p. 308 sq.), dans lequel il est question d'un jeune homme éperdument amoureux d'une femme de quarante-cinq ans, et des artifices qu'elle avoit employés pour se faire paroître plus jeune et plus belle qu'une autre courtisane qui pouvoit être sa fille, et qui parvient enfin à dessiller les yeux de son amant.

([31]) Isaeus, de Philoctem. hæred. (Oratt. Att. T. III p. 72, 73).

([32]) Heliod. I. 11. cf. 15.

ples fréquents non seulement de contestations et de querelles entre les jeunes gens, mais même de combats acharnés occasionnés par leur jalousie mutuelle, que nous trouvons chez les auteurs anciens, peuvent nous donner quelque idée des désordres qui étoient les suites naturelles de la vie licencieuse des femmes et de la corruption des moeurs en général. Rien n'est plus fréquent que de voir dèux rivaux en venir aux mains, même en présence de la belle dont ils briguent les faveurs (33). Les scènes tumultueuses que retrace Lucien, dans quelques-uns de ses dialogues, la joie des festins troublée par les querelles des rivaux, des maisons envahies par des gens armés, les pauvres courtisanes elles-mêmes chassées de leurs demeures ou enlevées par force (34), ces scènes, bien qu'empruntées peut-être en partie aux moeurs du siècle où il vécut lui-même, n'en présentent pas pour cela une image moins fidèle des moeurs attiques de notre époque, puisque nous les retrouvons non seulement dans les comédies de Plaute et de Térence, imitations, comme l'on sait, des comédies grecques, mais jusque chez les historiens et les orateurs. Il suffit de se rappeler ici ce que nous avons dit au sujet de l'enlèvement d'une courtisane de Mégare par des Athéniens, et des représailles dont usèrent les Mégariens, en enlevant à Aspasie deux de ses plus belles esclaves (35), et surtout de voir comment, dans l'un des discours de Démosthène, l'on représente les combats livrés pour des courtisanes comme des affaires qui arrivent journellement, et qui sont,

(33) Athénée, par exemple (XIII. 47.), en parle comme d'une chose trés ordinaire.

(34) P. e. Lucian. dial. meretr. 9 et 15. Alciphron (III. 8.) parle d'un enlèvement projeté par deux parasites, pour assurer à leur patron la possession d'une belle courtisane qui faisoit la cruelle, parcequ'il ne vouloit pas satisfaire à ses exigences un peu exagérées.

(35) Aristoph. Acharn. 523 sq.

pour ainsi dire, inévitables pour quiconque ne veut pas entiérement fuir la société ([36]).

Sur les principes de morale.

Mais, si les femmes qui, en s'affranchissant de la contrainte à laquelle on tâchoit de les assujetir, mirent la licence à la place de la liberté, et corrompirent ainsi les moeurs de la jeunesse, tout en troublant l'ordre et la tranquillité tant publics que privés, les fréquentes relations avec elles portèrent une atteinte encore plus sensible à la moralité, en sapant jusqu'aux bases les plus solides sur lesquelles elle doit s'appuyer. Elles ne corrompirent pas seulement les moeurs, mais elles pervertirent aussi le coeur de la jeunesse. Elles ne rendirent pas seulement les occasions de s'écarter des préceptes de la sagesse plus fréquentes et plus difficiles à éviter, mais elles parvinrent à décréditer ces préceptes eux-mêmes et elles ôtèrent à la vertu le seul appui qui la soutient souvent dans une société d'ailleurs dépravée, la crainte du blâme.

Il seroit injuste, à la vérité, d'en rejeter toute la faute sur les femmes. La licence où elles vivoient étoit déjà en partie une suite naturelle de la condition génée de celles qui attachoient quelque prix à une réputation sans tache; et, comme dans plusieurs autres cas, les causes et les effets s'enchaînent ici si étroitement qu'il est extrêmement difficile de les séparer, et de ne pas reconnoître une influence mutuelle qui rend presque impossible de distinguer partout l'action et la réaction l'une de l'autre: mais il n'en est pas moins vrai que sur nul autre point les principes de la morale n'étoient si dépravés, que relativement aux rapports des deux sexes, et cela principalement parceque l'on s'étoit persuadé que, pourvu qu'on les respectât au moins extérieurement, dans les relations légitimes, on n'avoit rien à se repro-

([36]) Demosth. c. Conon. (Oratt. Att. T. V. p. 473.).

cher, soit comme individu, soit comme citoyen, si l'on jugeoit à propos de se dédommager de la contrainte que ces relations imposoient, là où ni les lois de l'état ni l'opinion publique n'avoient aucun pouvoir. Et c'est sous ce point de vue que les moeurs des anciens, et spécialement celles des Grecs dans cette époque, diffèrent essentiellement des nôtres, puisque, tout relâchés que sont parfois les principes des individus, et bien que la loi ne poursuive pas ces femmes corrompues qui s'affranchissent de toute retenue et de tout sentiment de honte, l'opinion publique fait cependant également justice de ceux qui ne prennent pas le plus grand soin de cacher leurs relations avec elles que de celui qui séduit une femme honnête.

Nous sommes loin de prétendre que les Grecs ne sentoient pas tout le prix de la vertu et de la tempérance. Les écrits de leurs auteurs les plus illustres en font foi. Les pères de famille et les instituteurs de la jeunesse, bien qu'ils fussent souvent loin eux-mêmes d'exercer les vertus dont ils faisoient l'éloge à leurs fils et à leurs pupilles, ne manquoient pourtant pas de les exhorter à les pratiquer ([37]). Mais d'abord la force de l'exemple étoit si grande que les jeunes gens, même les plus rangés, ne regardoient ordinairement cette contrainte que comme un inconvénient inséparable de l'obéissance qu'ils devoient à leurs parents, et qu'ils croyoient y avoir satisfait pleinement, s'ils attendoient à s'émanciper jusqu'au moment où leur âge les rendît maître de leurs actions. Et ces auteurs mêmes dont nous venons de parler... ! Nous n'avons qu'à nous rappeler la précaution que Socrate recommande à ses disciples, dans le commerce avec les femmes; nous n'avons qu'à voir comment Platon ne

([37]) Voyez, entre plusieurs exemples, la leçon donnée à un jeune homme par son instituteur, chez Lucien (dial. meretr. 10. T. III. p. 306 fin. 307 in.) ἀπρεπὲς εἶναι - ἑταίρᾳ συνεῖναι — πολὺ γὰρ ἄμεινον εἶναι τὴν ἀρετὴν προτιμᾶν τῆς ἡδονῆς.

refuse pas même la récompense de la vertu à ceux qui se sont livrés à des excès dont la pudeur nous permet à peine de prononcer le nom ([38]). Et, quant aux institutions publiques, elles accordoient, il est vrai, des priviléges et des honneurs remarquables aux femmes légitimes, mais elles étoient cependant aussi loin de mettre entrave à l'exercice du métier de courtisane qu'à celui de tous les autres, et cela par la même raison, parcequ'elles n'envisageoient la régularité des moeurs, dans les rapports des deux sexes, que sous un point de vue politique ([39]). Le petit nombre de ceux qui témoignoient leur mécontentement du tableau où Alcibiade s'étoit fait représenter avec sa maîtresse Némée ne paroissent nullement avoir été choqués par l'indécence de cette peinture, mais seulement parcequ'ils y voyoient l'affectation d'un aristocrate qui, par de semblables nouveautés, se donnoit les airs d'un grand seigneur ([40]). Que si Périandre de Corinthe se montroit plus sévère, sous ce rapport, que les autres législateurs, il ne faut pas oublier que ses ordonnances font une exception non moins remarquable relativement aux autres rapports de la vie civile qu'aux excès dont nous venons de parler ([41]).

([38]) Plat. Phaedr. p. 349. A.

([39]) P. e. il étoit défendu aux courtisanes de se donner des noms illustres, mais le motif de cette défense n'étoit pas de témoigner du mépris pour leur dépravation, mais seulement de les distinguer des citoyennes et des femmes légitimes : car la même défense étoit faite aux esclaves. Athen. XIII. 51.

([40]) Plut. Alcib. 16 (T. II. p. 31.) ὡς τυραννικοῖς καὶ παρανόμοις.

([41]) On dit p. e. qu'il défendit d'avoir des esclaves, qu'il régla lui-même les dépenses de ses sénateurs, qu'il abrogea tous les impôts exceptés ceux sur les denrées et les marchandises. Encore est-il à savoir si l'expression προαγωγοὶ, qu'emploie Héraclide de Pont, dans l'endroit que nous avions en vue dans le texte (ad calc. Crag. de rep. Laced. p. 16 fin.), ne désigne pas uniquement les entremetteuses, dont se servoient les femmes de condition.

Différence entre ces principes et les nôtres, prouvée par les opinions généralement reçues sur le commerce avec les courtisanes en Grèce.

Mais pour nous faire une idée de cette grande différence entre les moeurs des Grecs à cette époque et celles des peuples modernes, nous n'aurions qu'à nous rappeler ce que nous avons dit, dans l'un des chapitres précédents, de la manière ouverte dont on convenoit en public des écarts de ce genre. Mais l'étonnement que ces confidences remarquables pourroient nous causer cessera bientôt, pour peu qu'on veuille se donner la peine de se rappeler les noms illustrés par l'histoire, ou célèbres par leurs talents et leurs écrits, accompagnés de ceux d'une ou de plusieurs courtisanes, qu'ils aimoient. Que les rois et les grands seigneurs aient eu leurs maîtresses (42), qu'on en avoit une quantité assez remarquable dans les camps (43), il n'y a pas là grand sujet de s'étonner, mais que dirons nous en trouvant dans ce scandaleux catalogue non seulement des poëtes et des artistes, tels que Xénoclidès, Hipparque, Andronique, Apelles (44), mais encore une foule de magistrats, d'hommes d'état et même de philosophes. Glycère n'est guère moins célèbre que Ménandre, et les noms de Lyda et de Léontium, illustrés par les vers d'Antimaque et d'Hermésianax, occupent encore une place dans les annales de la poésie grecque (45). Mais si nous pouvons ajouter foi aux rapports d'Athénée, Démade (46), Lysias, Démosthène et jusqu'à Isocrate même, dont on vantoit d'ailleurs la continence (47), pourroient grossir cette liste, avec une foule d'autres, et, quoiqu'il soit connu que cet

(42) Athen. XIII. 40, 64, 65. Ælian. V. H. XII. 17.
(43) Xenoph. Anab. IV. 3. 19, 30.
(44) Athen. XIII. 47, 49, 54, 65, 66.
(45) Athen. XIII. 66, 70, 71. (46) Ib. 61.
(47) Ib. 62, 63.

auteur ait souvent flétri injustement la mémoire de plusieurs hommes illustres de l'antiquité, et qu'il le fait assurément encore en ce qu'il rapporte ici au sujet de Démosthène, cependant nous pouvons le croire d'autant plus facilement sur ce point, qu'il est connu d'ailleurs que les plus graves philosophes, tels qu'Aristote et Speusippe (il n'est pas besoin de citer Aristippe et Epicure) et l'homme d'état le plus connu par la pureté de ses moeurs n'ont pas fait scrupule d'adresser leurs voeux à des courtisanes très connues ([48]), et que le sage Socrate lui même, aussitôt qu'il entend parler de la beauté de Théodote, se hâte de se rendre chez elle avec ses disciples, et ne croit pas déroger à la sévérité de ses principes, en jouissant tout à son aise du spectacle que leur offroit la belle courtisane, puisque dans ce moment elle posoit devant un peintre, et, à ce qu'il paroît par ce qui précède, dans une attitude qui, suivant nos opinions, feroit détourner la tête, si non aux disciples, du moins à leur grave précepteur ([49]). Il est assez connu que le motif qui le porta à cette démarche n'étoit rien moins que repréhensible, et on sait d'ailleurs quels étoient ses principes à cet égard, mais on sera aussi facilement d'accord que la société où une semblable visite ne tiroit à aucune conséquence a dû différer essentiellement de la nôtre.

Et, s'il étoit possible d'en douter encore, après un pareil exemple, nous n'aurions qu'à nous représenter quelles ont dû être les opinions généralement reçues sur ce point, dans un pays où l'on voit non seulement les concubines et les courtisanes assister aux fêtes célébrées

([48]) Diog. Laërt. in vit. Arist. et Epic. Plut. Pericl. cf. Athen. XIII. 56.

([49]) Xenoph. Memor. Socr. III. 11.

en l'honneur des dieux (50), leur consacrer des temples, des statues et des tableaux (51), mais où l'on attribue même à leur intervention les bienfaits les plus précieux et le salut de la patrie (52), où les citoyens les plus illustres consacrent un certain nombre de prêtresses au service de la déesse des amours, comme le fit Xénophon de Corinthe, d'après un voeu qu'il lui avoit fait, pour obtenir la victoire dans les jeux olympiques, et où des poëtes célèbres, non seulement par leurs talents, mais aussi par leur amour pour la religion et les bonnes moeurs, ne dédaignent pas de composer des vers destinés à être chantés dans ces fêtes, comme le fit le grave Pindare, pour célébrer l'oblation de ce même Xénophon (53). Toutefois nous avons déjà vu, et nous le verrons encore dans la suite, que les opinions religieuses des Grecs permettoient des combinaisons qui doivent nous paroître absolument inconcevables. La nation qui

(50) Lys. de vuln. (Oratt Att. T I. p.9.). Chez Héliodore (III. 3. les filles publiques (δημώδεις γυναῖκες, καὶ τὸ τῆς ψυχῆς πάθος ἐγκρατείᾳ κρύπτειν ἀδύνατοι) jetent des fleurs et des pommes au bel archithéore, dans une procession.

(51) Alexis de Samos rapporte que des courtisanes d'Athènes firent élever à Samos une statue en l'honneur de Vénus, de l'argent qu'elles avoient gagné en exerçant leur métier (ap. Athen. XIII. 31.). Nous avons déjà parlé du temple de Vénus Pandémos bâti par Solon. ib. 25. cf. Eustath. ad Il. p. 1252. l. 30. Harpocration in v. πάνδημος.

(52) Les courtisanes corinthiennes devoient assister aux sacrifices faits à Vénus lors de quelque calamité publique. Elles implorèrent le secours de la déesse dans la guerre contre les Perses, et il ne paroît pas qu'on ait douté de l'efficacité de leurs prières. Aussi elles lui consacrèrent un tableau, pour lui témoigner leur reconnoissance pour les victoires remportées sur les Barbares! auctt. ap. Athen. XIII. 32. cf. Simon. in Gaisf. Poët. gr. min. T. II. p. 370. n°. 33. cf. p. 379. n°. 60.

(53) Athen. XIII. 32, 33. Suivant Strabon (p. 581. A.) le temple de Vénus à Corinthe avoit plus de mille courtisanes consacrées au service de la déesse tant par des femmes que par des hommes.

adoroit la divinité sous les formes d'une courtisane ([54]), et qui ne croyoit pas profaner ses temples, en y plaçant les statues de femmes célèbres par l'irrégularité de leur conduite ([55]), cette nation certes n'a jamais pu croire que la religion exigeât de leur refuser l'entrée des temples ou d'y adresser leurs voeux à la divinité qu'on y adoroit. Mais nous reviendrons là dessus dans la suite.

Ajoutons plutôt aux preuves que nous venons d'alléguer une observation qui n'est pas une des moins importantes par rapport à la matière qui nous occupe, c'est que les Grecs, et spécialement les Athéniens, sont la seule nation dont les courtisanes aient obtenu une célébrité non moins éclatante que leurs écrivains et leurs artistes; et, si nous avons dit qu'il n'y avoit presque pas de nom célèbre dans les fastes de la litérature et des arts, ou dans ceux de la politique ou de l'art militaire, qui ne soit accompagné du nom de quelqne courtisane, il s'en faut cependant beaucoup que celles-ci doivent toute leur célébrité aux hommes illustres dont elles ont reçu l'hommage, puisqu'il y a au contraire parmi ceux-ci des noms qui ont emprunté presque tout leur éclat aux courtisanes qui daignoient leur accorder leurs faveurs. Aussi n'-a-t-il certainement jamais existé une nation (et ceci doit servir à confirmer davantage les réflexions qu'on vient de lire),

([54]) Je veux parler de la Vénus anadyomène d'Apelle, qui n'étoit autre chose que l'image de la célèbre Phryné, ainsi que la Vénus de Cnide de Praxitèle. Athen. XIII. 59.

([55]) Je pensois ici à la statue de la même Phryné, érigée à Delphes. ib. Il paroît cependant, par l'inscription qu'y mit Cratès, ou, comme le disent d'autres auteurs, Diogène: *Monument de l'incontinence des Grecs*, que tous n'étoient pas de la même opinion à cet égard. Élien témoigne aussi son mécontentement à ce sujet. V. H. IX. 32. Voyez encore Plut. Amat T. IX. p. 21. de Pyth. orac. T. VII. p. 577. Pausanias (X. 14. fin.) prétend que cette statue, ouvrage de Praxitèle, avoit été consacrée par la courtisane elle-même.

aussi n'a-t-il jamais existé une nation qui ait été si jalouse de conserver le souvenir de ces femmes que les hommes les plus libertins parmi nous affectent de n'avoir jamais connues. Non seulement les poëtes les immortalisoient, en donnant leurs noms aux drames qu'ils composoient, non seulement les peintres employoient toutes les ressources de leur art pour perpétuer le souvenir de leurs traits, mais aussi plusieurs auteurs, tels qu'Apollodore, Ammonius, Antiphane, Gorgias d'Athènes et jusqu'à Aristophane de Byzance, l'un des plus savants grammairiens, rivalisoient les uns avec les autres pour en célébrer la mémoire, pour immortaliser leurs conquêtes et pour conserver le souvenir de leurs talents, de leur beauté et des bons mots qu'on leur avoit entendu dire ([56]).

Réflexions qui peuvent servir à modifier la sévérité de notre jugement sur elles.

Je crois qu'on a assez pu voir, par les réflexions qu'on vient de lire, que nous apprécions à sa juste valeur tout le mal que pouvoit faire et que faisoit effectivement la vie licencieuse d'une grande partie des femmes dans les états de la Grèce, et surtout à Athènes, à Corinthe et dans les autres grandes villes. On ne pensera donc pas, j'espère, que les rapports fréquents relativement à leur beauté, les grâces de leur esprit et les talents aimables dont plusieurs parmi elles étoient douées, m'aient entraîné à prendre leur parti (ce qui

([56]) Athen. XIII. 21. 46. Je crois cependant que les *πορνογράφοι* dont il est ici question ont été plutôt des peintres dont les pièces étoient dans le genre de celles de Polygnote que Pline appelle *libidines*. Mais nous avons déjà vu l'exemple de Phryné et de Némée, maitresse d'Alcibiade, et d'ailleurs la chose est assez connue. Au reste l'histoire des courtisanes fut traitée par les Grecs comme une branche d'érudition. Athénée tâche de prouver avec beaucoup de gravité que le nom de la courtisane appelée *Anthée* par Lysias, étoit *Antée*, et l'un des arguments qu'il allègue en faveur de son opinion c'est que personne n'a jamais fait mention d'une courtisane appelée *Anthée*. XIII. 51.

d'ailleurs ne seroit pas aussi étrange qu'il le paroîtroit d'abord), si je crois devoir ajouter encore quelques remarques qui, en adoucissant la sévérité du jugement que nous serions peut-être tentés de porter sur elles, nous mettront en même temps en état de mieux connoître cette partie de la civilisation morale des Grecs.

Il seroit ridicule de vouloir parler d'une morale sévère, d'une vertu austère, lorsqu'il est question de la classe de femmes dont nous nous occupons dans ce chapitre. Le plus grand nombre avoit certainement en Grèce les mêmes défauts qu'elles ont partout. L'avidité, l'intempérance, la crapule et l'indécence les distinguoient des autres femmes, en Grèce, comme partout ailleurs ([57]), et elles y joignoient un raffinement de luxe et de volupté qui, bien qu'il fût propre à leur manière de vivre, ne s'est trouvé cependant nulle part à un si haut degré ([58]).

Mais, s'il est vrai que personne n'a jamais pu raisonnablement révoquer en doute la vérité de cette réflexion, il n'en est pas moins vrai qu'on se tromperoit étrangement si l'on vouloit mettre sur une même ligne toutes les courtisanes de la Grèce, et surtout si l'on croyoit pouvoir s'en former une idée par ce que nos

([57]) On ne sera certainement pas très curieux de voir des exemples des qualités dont j'ai fait mention dans le texte. Aussi seroit-il assez difficile tant de faire un choix dans la grande abondance que nous en offrent les auteurs anciens, que de les communiquer à nos lecteurs, sans pécher nous mêmes contre les lois de la décence. Nous nous contentons donc de signaler au lecteur grec, comme un échantillon pris au hasard parmi une foule d'autres, la description du souper de courtisanes et de la décence de leurs manières chez Alciphron, I. 39.

([58]) Ce n'est encore que pour citer un ou deux exemples que nous rappelons ici le δωδεκαμήχανον de la célèbre Cyrène (Aristoph. Ran. 1362. cf. Schol.), et la scène décrite par Lucien, dans son cinquième dialogue des courtisanes.

grandes villes, même les plus civilisées, nous offrent en ce genre. Il y avoit en Grèce, comme nous l'avons avoué dans le commencement de ce chapitre, il y avoit en Grèce une foule de prostituées absolument semblables à celles qu'on trouve partout ailleurs. Encore il y en a. dans nos grandes villes au moins, qui sont aussi remarquables par leur esprit et leurs talents que par leur beauté et l'élégance de leurs manières. Mais d'abord le nombre de celles-ci étoit bien plus grand en Grèce, et d'ailleurs la liberté que nous accordons à nos femmes et les égards que nous leur témoignons leur ôtent toute excuse pour embrasser un genre de vie qui au reste est marqué si distinctement au coin de la réprobation universelle, que les mérites mêmes que possède une jeune femme doivent l'engager à éviter tout ce qui pourroit servir à l'exclure de la société qu'elle est appelée à honorer et à illustrer par ses talents et ses grâces. En Grèce c'étoit tout le contraire. Les femmes mariées, il est vrai, avoient, ou, pour parler plus exactement, prenoient, comme nous venons de le voir, plus de liberté qu'on ne le pense ordinairement : mais cette liberté étoit plutôt une exception perpétuelle à la règle, qu'une suite de leur condition habituelle.

Jusqu'où la condition ordinaire des femmes en Grèce ait pu contribuer à augmenter le nombre des courtisanes et à les rendre différentes des modernes.

La femme en Grèce (et voilà la différence essentielle entre elle et la femme moderne), la femme en Grèce ne faisoit point partie de la société ([59]). Quelque grande que fût la liberté que lui accordoit son mari, quelque grande que fût celle qu'elle savoit se procurer elle-même, le

([59]) C'est, à ce qu'il me paroît, faute d'avoir observé cette différence que M. Jacobs, dans ses traités d'ailleurs si intéressants

cercle de sa société ne s'étendoit guère au delà de son intérieur, et ne se composoit que des parents qui venoient la voir et de quelques amies qu'elle pouvoit aller voir elle-même ; et, quoique les fêtes religieuses, les pompes et autres solennités publiques lui offrissent de fréquentes occasions de se montrer en public, cependant jamais elle n'étoit admise à accompagner son mari au spectacle, aux soupers, à ces réunions enfin qui chez nous empruntent presque tout leur charme de la présence des femmes et de la liberté de s'entretenir avec elles. Nos bals, nos concerts, nos casino étoient absolument inconnus en Grèce. Le beau sexe étoit exclu de tous les amusements des hommes. Les hommes (nous parlons du sexe en général) les hommes n'étoient jamais admis à se former le coeur et l'esprit par la conversation avec des femmes honnêtes et bien élevées. Et, s'il en étoit ainsi des femmes mariées, on conçoit aisément, et on a pu s'en convaincre par ce que nous en avons dit dans le chapitre précédent, que la condition des jeunes personnes n'étoit assurément pas plus avantageuse. Renfermée avec sa mère, pour apprendre à tisser et à broder, cachée aux yeux du monde, au moins

sur les femmes et les courtisanes grecques, a porté un jugement trop favorable sur les unes et trop sévère sur les autres. Comme, dans sa première dissertation, il s'étoit proposé de défendre non seulement les femmes grecques, mais tout aussi bien la manière de se conduire envers elles des hommes, il étoit forcé, pour ainsi dire, dans la seconde, de mettre les courtisanes plus bas qu'il ne les auroit mises probablement sans ce motif (Vermischte Schriften, T. IV.). Il a tâché de prouver que le sort des femmes étoit meilleur qu'on ne le croit ordinairement ; il s'ensuit que les hommes n'avoient pas autant d'excuses pour leur commerce avec les courtisanes qu'on est tenté de leur accorder en général. Il me semble que le point essentiel et bien avéré dont je fais mention dans le texte décide la question au désavantage de M. Jacobs, et qu'en s'y tenant, on peut lui accorder une grande partie de ses vues d'ailleurs très justes, sans qu'on ait besoin d'approuver la conclusion qu'il en déduit.

empêchée d'y faire valoir ses talents et les grâces de son esprit, la jeune fille passoit des mains de son père dans celles de son époux, qui, pour l'obtenir, n'avoit pu et n'avoit pas même voulu tâcher de lui plaire, mais qui l'emmenoit comme une captive, en vertu d'un contrat avec ses parents.

Or, qu'on s'imagine, dans cet état de choses, une jeune personne pleine d'esprit et de talents, avec cette imagination ardente des peuples méridionaux, avec un coeur sensible aux plus douces impressions et fait pour aimer, qu'on s'imagine une femme spirituelle, animée du désir de s'instruire et enviant le sort de ces êtres fortunés à qui il étoit permis d'aller puiser librement aux sources les plus pures de la science et de la sagesse . . . . Je sais bien qu'en Grèce l'éducation, l'exemple, la condition des parents n'avoient pas moins de force sur l'esprit des jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe que chez nous. Je conviens aisément qu'il falloit des occasions, qui ne se présentoient pas toujours, pour pouvoir embrasser un état dont la honte pesoit en Grèce, comme ailleurs, bien plus sur les femmes que sur les hommes qui les encourageoient à s'y maintenir. Mais il n'en est pas moins vrai que les considérations que je viens de développer ont dû rendre d'un côté cette honte bien plus supportable pour les unes, et engager bien plus efficacement les autres à regarder avec indulgence ceux qui la partageoient ([60]).

([60]) Il est impossible de démontrer par des citations chaque partie de ce raisonnement. La vérification de ce que j'avance ici doit être le fruit d'études suivies sur l'esprit et la vie domestique des Grecs, comme ce raisonnement même en est le résultat. Cependant, pour se former quelque idée de la manière d'envisager le genre de vie des courtisanes, aussi bien que de la manière dont les jeunes personnes étoient souvent réduites à l'embrasser, je puis engager mes lecteurs à consulter le charmant dialogue de Lucien (VI. T. III. p. 292 sq.), où une veuve qui, par la mort

Tant y a qu'en étudiant cette partie de la vie domestique des anciens Grecs, on trouvera parmi les femmes qui étoient regardées comme des maîtresses ou des courtisanes, plusieurs qui, par leurs talents, par leur esprit, par leur savoir même, et, qui plus est, par les qualités les plus aimables du coeur et par des vertus souvent bien rares dans les femmes honnêtes, ont dû mériter l'amour et l'estime de ceux dont elles faisoient le bonheur. La raison en est facile à deviner. Les Grecs ne regardoient pas l'amour comme un péché, et, puisqu'il étoit pour ainsi dire exclu du mariage, par la gêne habituelle de la vie domestique, ils tâchoient de s'en dédommager chez celles en qui les qualités de l'esprit et du coeur avoient pu se développer librement. Et, comme la nature humaine peut bien être forcée ou rétrécie par des institutions gênantes, mais jamais entierement pervertie, il ne doit pas paroître étonnant de retrouver dans le commerce avec les courtisanes plusieurs traits qui signalent celui avec les femmes honnêtes de nos jours. C'est là qu'il étoit permis de tâcher de plaire à une personne aimable, c'est là qu'on retrouve tous les artifices, tous les soins, tout le bonheur de l'amour, c'est là seul qu'on remarque la galanterie, qu'on croiroit d'ailleurs avoir été entièrement inconnue aux anciens Grecs, c'est là enfin qu'on rencontre même des exemples de tendresse et de fidélité qui paroîtroient

de son mari, l'un des plus honnêtes habitants du Pirée, avoit perdu toutes les ressources que lui offroient le métier qu'il exerçoit, engage sa fille à pourvoir à leurs besoins communs au moyen des présents qu'elle pourra obtenir de ses amants. On ne sait quoi plus admirer, dans ce joli petit tableau, l'art avec lequel la vieille représente à sa fille tous les avantages qu'elle pourra retirer de ce genre de vie, ou la simplicité naïve de la jeune novice, qui, avec toute la répugnance qu'elle montre pour le nom de courtisane, n'en aime pas moins le collier qu'elle a reçu, et plus encore le jeune homme élégant qui lui en a fait présent.

d'ailleurs incompatibles avec l'irrégularité de ces relations illégitimes.

On me permettra, j'espère, de m'arrêter encore quelques moments à ce sujet, pour donner le développement nécessaire aux réflexions générales qu'on vient de lire.

Supériorité de plusieurs courtisanes grecques sur les modernes. Les agréments de leur commerce. Leurs talents.

On sait que de la liberté à la licence il n'y a souvent qu'un pas, et, si la gêne et la contrainte empêchoient souvent les femmes honnêtes de développer leur esprit et leurs talents, il n'est pas moins vrai que la liberté illimitée dont jouissoient les courtisanes leur devoit faire oublier souvent qu'il y a dans la société civilisée des lois non écrites qu'on ne brave jamais impunément.

Nous avons déjà signalé ce défaut, en parlant de l'indécence de leurs manières, défaut qui certainement paroîtra si inséparable de la condition des femmes dont nous parlons qu'il ne m'étonneroit nullement si quelques-uns de mes lecteurs avoient cru cette réflexion absolument inutile. Je suis donc assuré qu'ils désireront bien plutôt quelque développement de ma pensée, lorsque j'ose affirmer qu'il y avoit des courtisanes qui ne négligeoient nullement ces lois de la bienséance sans lesquelles pour un homme bien né la société des plus belles femmes devient insupportable. Et voilà déjà comme la généralité même de ce mal qu'on a d'ailleurs coutume de regarder, et à bon droit sans doute, comme l'une des causes les plus efficaces de la corruption des moeurs, voilà déjà comme cette généralité même, par le relâchement des principes de morale et l'indulgence de l'opinion publique, exerçoient une influence, pour ainsi dire, rétroactive et véritablement bienfaisante sur une grande partie de

ces personnes qui autrement doivent en paroître à peine susceptibles. Ou croiroit on que des femmes qui s'entretiennent journellement avec des hommes illustres par leurs talents et par leur esprit, avec des hommes qui, par leur naissance et les dignités dont ils sont ordinairement revêtus, appartiennent aux classes élevées de la société, et en ont par conséquent toute l'élégance dans les manières, toute l'urbanité, croiroit on que des femmes qui se voient souvent entourées des magistrats les plus distingués, des poëtes les plus renommés, des philosophes les plus célèbres, celles même dont l'éducation avoit été le moins soignée, n'auroient pas enfin profité en quelque manière de semblables instituteurs (61); croiroit on que les Périclès, les Ménandre, les Aristippe pussent supporter la compagnie de viles et méprisables créatures; je dis la compagnie, car il ne s'agit pas ici de la seule satisfaction des besoins matériels (on sait que quant-à-cela Socrate lui-même n'étoit pas extrêmement délicat, et la raison n'en est pas difficile à deviner): nous parlons de la société, des réunions, des concerts, des soupers que plusieurs des personnes distinguées dont j'ai fait mention honoroient de leur présence et qu'elles égayoient par leurs entretiens instructifs et spirituels à la fois. Mais nous n'avons pas besoin de remonter si haut d'abord. Dans le dialogue de Lucien dont nous avons déjà fait mention plus haut, la mère, entr'autres leçons qu'elle donne à sa fille, qu'elle destine

(61) Alciphron ne le croyoit pas, lorsqu'il fit écrire par Glycère à Ménandre, que, si elle étoit assez hardie pour oser prononcer sur les mérites de ses pièces, c'étoit lui-même qui lui avoit inspiré cette audace, parceque par lui elle avoit appris qu'aucun maître n'a jamais des disciples aussi dociles que l'amour. Alciphr. II. 4. (T. I. p. 329. ed. J. A. Wagner.).

à l'état de courtisane, lui propose l'exemple d'une jeune fille qui, de pauvre qu'elle étoit, étoit parvenue en peu de temps à une certaine aisance, et commençoit déjà à compter parmi les riches courtisanes; et, lorsque la petite lui demande comment Daphnis s'y étoit prise pour opérer ce miracle, elle lui répond: Elle a commencé d'abord par se vêtir proprement et avec goût; elle s'est montrée gaie et obligeante pour chacun, gaie, c'est à dire, non comme toi, avec tes rires folâtrés et bruyants, mais en souriant doucement et avec grâce. Dans sa conversation avec les hommes, elle s'est conduite avec sagesse. Jamais elle ne s'est moquée de quelqu'un, jamais elle n'a fait les avances. Dans les soupers où on l'a fait venir, elle a toujours eu le plus grand soin de ne pas s'enivrer. Car c'est très ridicule, et les hommes ont en horreur les femmes qui se livrent à ces excès. Aussi ne dévoroit-elle pas les bons morceaux comme une gloutonne, ou comme une fille qui n'a aucun usage du monde, mais elle mangeoit toujours avec le bout des doigts; elle n'avoit pas la bouche pleine comme un trompette, et surtout elle faisoit en sorte qu'on la vît seulement manger, non qu'on l'entendît. Elle évitoit toujours ces rasades de matelot, et ne buvoit qu'à petits traits. — La pauvre petite ne comprend pas pourquoi on ne vuideroit pas le verre d'un trait, lorsqu'on a soif. Mais la mère lui dit que c'est justement alors qu'elle doit se surveiller avec le plus de soin, afin de ne rien faire qui pût blesser la décence. Puis, elle ajoute, Daphnis ne parloit jamais plus qu'il n'étoit nécessaire; elle évitoit toute allusion choquante, toute raillerie trop piquante sur quelqu'un des convives, et elle n'avoit des yeux que pour celui qui l'avoit conduite au souper. Et, lorsqu'elle étoit seule avec lui, elle prenoit garde de

ne rien faire qui pût paroître indécent ou inconvenable, et elle n'avoit d'autre but que de se rendre maîtresse du coeur de son amant. Voilà comment Daphnis s'y est prise, et voilà pourquoi les jeunes gens l'aiment tous et font son éloge (62).

Il n'est question ici que d'une courtisane très ordinaire, aucunement de la maîtresse ou de la concubine d'un grand seigneur, et, bien que Lucien puisse avoir emprunté quelques traits de ce tableau aux femmes de son temps, on voit assez qu'il s'est efforcé, dans ces dialogues, de représenter les moeurs du bon temps de la république d'Athénes, pour ne pas dire que les femmes de son siècle, quoiqu'elles aient pu être plus riches et plus luxurieuses que celles de l'époque qui nous occupe, ne les auront certainement pas surpassées en grâces et en élégance de manières.

Le même auteur nous offre le tableau d'un souper de jeunes gens et de courtisanes qui, si nous le trouvions dans un roman moderne, ne nous feroit pas même soupçonner qu'il y eût quelque chose à reprendre. (63). Quel ton décent et affectueux dans cette lettre qu'Alciphron fait écrire par Bacchis à Hypéride, pour le remercier d'avoir pris la défense de Phryné, et en même temps quelle naïveté dans l'expression de sa gratitude (64). Aussi le train de vie que menoient

(62) Luc. Dial. meretr. 6. On diroit que la courtisane dont Eubulus fait l'éloge (ap. Athen. XIII. 29.) fut la même dont parle Lucien dans cet endroit, tant il y a de ressemblance entre les deux portraits :

——— Ὡς δ' ἐδείπνει κοσμίως!
Οὐχ ὥσπερ ἄλλαι, τῶν πράσων ποιούμεναι
Τολύπας, ἔσαττον τὰς γνάθους, καὶ τῶν κρεῶν
Ἀπέβρυκον αἰσχρῶς· ἀλλ' ἑκάστου μικρὸν ἂν
Ἀπεγεύεθ', ὥσπερ παρθένος Μιλησία.

(63) Ib. 3 et 12. (T. III. p. 311 fin. 312 in.).

(64) Alciphr. I. 30. Or, dit-elle, si nous ne pouvons plus

plusieurs femmes de cette classe, quoique lui-même une des causes principales des folles dépenses de leurs amants, comme nous venons de le voir plus haut, semble incompatible avec les manières abjectes et méprisables de viles prostituées. Il n'étoit pas rare de voir des courtisanes logées magnifiquement, entourées d'un grand nombre d'esclaves, ayant maisons de campagne, hotels en ville, équipages, et recevant comme de grandes dames, avec une grâce parfaite et un air de dignité qui en imposoit souvent aux étrangers au point de leur faire prendre complètement le change (65). Je sais bien que richesse et magnificence ne sont pas synonymes de pudeur et de décence, mais on m'accordera cependant que la femme souvent la

obtenir de l'argent de nos amants, ou si celles qui en obtiennent sont pour cela accusées d'impiété, il vaut en effet mieux renoncer entièrement à notre métier, et ne pas nous donner tant de peine à nous mêmes ni à nos amants (La société y perdroit beaucoup, à la vérité)! Alciphron a exprimé admirablement bien l'esprit de corps qui régnoit parmi cette classe de femmes, tant dans cette lettre que dans la 32e, où la même Bacchis témoigne son mécontentement à Myrrhine, qui avoit accueilli Euthias, l'accusateur de Phryné. Sache, lui écrit elle, que tu t'es rendue un objet de haine pour toutes celles qui adorent cette Vénus qui est amie de l'humanité. *Ἴσθι γοῦν, ὅτι παρὰ πάσαις ἡμῖν ταῖς τὴς φιλανθρωποτέραν Ἀφροδίτην προτιμώσαις μεμίσησαι.*

(65) J'ose recommander à mes lecteurs la lecture de la 4e lettre du premier livre d'Aristaenète, où ils trouveront la description d'un entretien de deux jeunes gens avec une de ces courtisanes riches et élégantes, qui d'abord est prise par l'un d'eux pour une femme de condition. Ils admireront, j'en suis sûr, la décence et le bon ton qui règnent dans cette entrevue. Et celles même qui n'appartenoient pas à cette classe élevée, et dont on peut supposer qu'elles n'attiroient les jeunes gens que par cupidité, négligeoient cependant rarement de la voiler par le nom sacré de l'amour. Qu'on voie encore ici la seconde lettre du même livre, où l'on trouve deux de ces courtisanes s'adressant ensemble à un jeune homme, feignant de se disputer son coeur. En vérité, nos courtisanes seroient un peu moins rebutantes, si elles s'y prenoient de cette manière.

moins scrupuleuse dans sa conduite, est souvent le mieux en état de s'entourer de ce prestige de l'honnêteté qui, bien qu'il ne puisse jamais être confondu avec la véritable pureté de moeurs, ôte cependant au vice ces formes rebutantes qui le rendent doublement méprisable. Non seulement on trouvoit en Grèce des courtisanes qui étoient très avares de leurs faveurs [66], mais l'histoire nous offre même l'exemple d'une courtisane (la célèbre Gnathène) qui, à la maniere des philosophes, avoit composé un réglement de table, suivant le quel ceux qui venoient la voir, devoient se comporter, sous peine de se voir interdire la porte de son hotel [67]. Et, quoique la plus grande difficulté pour dompter l'humeur altière de ces prêtresses de Vénus consistât ordinairement à trouver une somme assez forte pour les contenter, il paroît cependant qu'il y en avoit aussi qui, satisfaites des richesses qu'elles avoient amassées et résolues désormais à ne servir que leurs propres fantaisies, méprisoient absolument les offres qu'on leur faisoit, et, également insensibles aux flatteries et aux empressements de leurs amants, paroissoient aussi inaccessibles et intraitables que la matrone la plus réservée [68]. D'autres, plus avides de plaisir que de trésors, n'admettoient, dès le commencement de leur carrière, personne qui n'eût l'honneur de leur plaire [69]. D'autres encore se moquoient ouvertement

[66] On en trouve un exemple chez Ælian. V. H. XII. 63.

[67] *Νόμος συσσιτικός.* Callimaque lui avoit fait l'honneur de le conserver dans ses Tables de Lois, et Athénée en rapporte les premières paroles. XIII. 48. La loi qu'avoit instituée la courtisane appelée Clepsydre, et qui en avoit emprunté le nom, est un peu moins décente. Athen. XIII. 21. *Ούτω δ'ἐκλήθη, ἐπειδὴ πρὸς κλεψύδραν συνουσιάζεν.*

[68] Voyez en un exemple dans le portrait tracé avec beaucoup d'art par Aristænète, I. 17.

[69] Voyez la lettre suivante.

des jeunes gens infatués de leur mérite, qui croyoient qu'ils n'avoient qu'à se montrer pour faire la conquête de la femme à la quelle ils daignoient adressér leurs voeux ([70]). Quel ton humble et soumis dans les prières de ce jeune homme, chez Aristænète, qui tâche de fléchir le courroux de l'amante de son ami ([71]). S'il est vrai que l'amour des courtisanes est surtout si méprisable, parceque, quelque haut que soit le prix qu'elles y mettent, il n'est jamais inaccessible pour celui qui apporte la somme qu'elles exigent, s'il est vrai, comme nous l'avons remarqué plus haut, que la plupart de celles de la Grèce n'étoient pas moins avides qu'elles le sont ordinairement partout, il faut avouer que, s'il y en avoit auxquelles on devoit écrire de pareilles lettres, pour se remettre dans leurs bonnes grâces, les courtisanes de la Grèce ne méritoient pas toutes cette dénomination dégradante. Et, quoique cette lettre soit une fiction et d'un style un peu maniéré, cependant elle peut être considérée comme une image du même original que nous retrouvons partout dans les comédies de Térence et dans les dialogues de Lucien.

En effet, si les auteurs qui nous doivent servir de guides dans ces recherches ne se sont pas tous amusés à retracer des êtres absolument imaginaires, ce qui est difficile à croire, et ce qui d'ailleurs est aussi démenti suffisamment par d'autres témoignages, comme nous le verrons bientôt, il est certain que les relations avec les courtisanes de la Grèce n'étoient pas toujours un

([70]) Voyez la 27e lettre du même livre. L'inimitable peintre des moeurs attiques représente, dans son 13e dialogue, une courtisane qui, effrayée par les rodomontades de son amant, par les quelles il avoit cru se rendre plus respectable, le plante là et s'enfuit auprès de sa mère.

([71]) Aristæn. II. 1.

vil échange de plaisirs sensuels et de remunérations pécuniaires. C'étoit dans ces rapports, comme nous l'avons déjà donné à entendre, qu'on retrouvoit l'amour, malheureusement trop souvent exclu des relations légitimes.

Remarques qui tendent à prouver que l'amour et la fidélité n'étoient pas exclus du commerce avec les courtisanes.

Que les jeunes gens eux-mêmes ne visitoient pas toujours les courtisanes comme Socrate le conseille à ses disciples, et comme Aristippe se vantoit de le faire, ceci n'est certainement pas si étrange qu'il soit besoin de le prouver. Il est évident que leur attachement est souvent une véritable passion. On les voit animés tour-à-tour par l'espérance, la crainte, les désirs, la jalousie, le désespoir, en un mot, par tous les symptomes d'un véritable amour(72). Mais, ce qui est plus remarquable, c'est qu'il paroît que souvent les courtisanes mêmes aimoient véritablement. C'est remarquable, c'est à dire, pour nous qui, par nos moeurs et nos coutu-

(72) Voyez entr'autres cet entretien de deux courtisanes chez Lucien, où la plus âgée enseigne à l'autre, novice encore, comment elle doit exciter et entretenir la jalousie dans le coeur de son amant. Luc. Dial. meretr. 8. Voyez encore, dans le 12e dialogue, une description charmante tant de la jalousie d'un jeune homme, que de la manière dont deux rusées coquettes le trompent. On pourroit y ajouter les plaintes de Nicostrate sur l'inconstance et les caprices de son amie volage, Aristaen. I. 28. Ces plaintes seroient plus que ridicules si l'amour ne s'en mêloit. Certes personne ne s'est jamais avisé de demander de la fidélité à une fille publique, ni de lui écrire une lettre, comme la 1e du IIe livre d'Aristænète, dont nous avons déjà fait mention, par laquelle un jeune homme tâche de faire rentrer son ami dans les bonnes grâces de sa belle. Enfin s'il étoit nécessaire, on pourroit citer, à l'appui de cette assertion, les honneurs rendus par plusieurs hommes célèbres à leurs maîtresses, par le petit-fils de Démétrius de Phalère à Aristagore (Athen. IV. 64.), par Harpalus à Pythionice et à Glycère, en l'honneur desquelles il éleva des statues et consacra des monuments et des temples (Athen. XIII. 50, 67, 68): mais ces exemples pourroient servir en même temps à accuser la vanité et l'impudence de ceux qu'ils concernent.

mes, avons de ces femmes une idée bien différente de ce qu'elles étoient effectivement en Grèce. Pour les Grecs, chez qui l'amour et l'art de plaire n'entroient pour rien dans les contrats de mariage, et où il n'existoit, à proprement parler, aucun rapport direct entre les deux sexes qu'en dehors de la contrainte des relations légitimes, il n'étoit certainement pas si étonnant de voir une jeune fille oublier ce qu'elle devoit à elle-même et à ses parents, et moins encore que celle qui étoit destinée, par une mère avare et dénaturée, à subvenir à ses besoins par un trafic déshonorant, néglige le grand seigneur opulent mais peu aimable, et n'ait des yeux que pour le jeune homme élégant et sensible qui a gagné son coeur ([73]).

La courtisane qui, par les artifices de son amie, vit enfin à ses pieds le jeune Charisius, dont parle Aristænète, l'aimoit bien véritablement ([74]). De même celle qui, méprisant tous les autres, ainsi que les trésors qu'ils lui offroient, trouve tout son bonheur dans l'amour de celui à qui elle avoit donné la préférence ([75]); ce qui paroît avoir été quelquefois si loin que le jeune homme, touché de sa fidélité, délivra son amante de la condition peu honorable où elle se trouvoit et la reçut chez lui, comme sa femme légitime ([76]), comme on

([73]) Voyez le 7e dialogue de Lucien où une mère se plaint de l'amour exclusif de sa fille pour le jeune Chæreas, qui l'aimoit éperdument et qui avoit promis de l'épouser. Elle lui dit entr'autres: Ainsi tu veux fuir les amants et être sage, comme si tu n'étois pas une hétère, mais une prêtresse de Cérès! Le 10e dialogue est encore un petit chef-d'oeuvre dans son genre, où est représentée une courtisane au désespoir de se voir delaissée du jeune homme qui par elle avoit appris à connoître l'amour, et qui, par des scrupules qu'avoient fait naître dans son coeur les remontrances de son instituteur, lui écrit enfin qu'il seroit forcé de renoncer à son amour.

([74]) Aristæn. I. 22. ([75]) Ib. 24.

([76]) La 19e lettre contient une charmante histoire d'une courtisane ainsi convertie et récompensant, par un changement entier

peut voir par l'exemple de la mère de Timothée, l'un des plus illustres généraux d'Athènes. C'étoit une courtisane, mais son amour pour Conon fut celui d'une épouse chaste et fidèle [77]. Quel plus charmant tableau que celui de cette courtisane qui, par l'expression de la tendresse la plus délicate, tâche de dérider le front de son amant, lorsqu'il paroît quelquefois accablé de soins ou d'ennuis [78]. Quelle épouse a été regrettée par des larmes plus sincères que cette aimable Bacchis par son fidèle Ménéclide [79]. Quel ardent amour ne respire pas la lettre de Chélidonium à Philonide, qui l'avoit abandonnée [80]. Quel dépit et quelle jalousie dans celle de Myrtale, qui, tout en feignant de mépriser son amant infidèle, ne peut cacher l'amour qui la dévore [81].

On croira facilement, j'espère, que je ne cite pas ces fictions comme des preuves historiques, mais, s'il est permis d'alléguer les ouvrages des poëtes comiques, pour faire connoître les moeurs du peuple à l'amusement duquel ils sont destinés, on m'avouera qu'on peut

de vie et de moeurs, la bonté de son amant. Il n'est certainement pas besoin de rappeler à mes lecteurs la fidèle Antiphile, dans le Heautontimoruménos de Térence (II. 3. 38 sq.). Jacobs cite encore très à propos la Philématium et la Silénium, dans les Mostellaria et Cistellaria de Plaute.

(77) Athénée, qui rapporte ce trait, ajoute: μεταβάλλουσι γὰρ αἱ τοιαῦται εἰς τὸ σῶφρον, τῶν ἐπὶ τούτῳ σεμνυνομένων εἰσὶ βελτίους. On trouve dans le même endroit la belle réponse de Timothée à celui qui lui reprocha la condition de sa mère. Pour moi, j'honore sa mémoire, pareeque par elle je suis le fils de Conon. Athen. XIII. 38. Voyez les noms de plusieurs courtisanes converties. ib. 51.

(78) On le trouve dans un fragment d'Éphippe, ap. Athen. XIII. 29.

(79) Alciphr. I. 38. L'éloge qu'il fait de sa vertu, de sa fidélité et de ses grâces infinies nous fait prendre part à sa douleur. Cependant Ménéclide avoue lui-même que Bacchis n'étoit pas une courtisane ordinaire.

(80) Aristæn. II. 13. (81) Ib. 16.

y employer avec le même droit les compositions dont nous venons de parler. Ce ne sont pas les faits que nous donnons pour véritables, mais c'est la manière de penser, c'est l'esprit qui règne dans ces écrits, qui nous indique celui du siècle auquel les auteurs les ont accommodés, et ce siècle est bien celui dont nous nous occupons ici, quoique les auteurs aient vécu dans des temps postérieurs ([82]).

Mais ces compositions retracent aussi des personnes historiques, et, si on ne peut raisonnablement nous empêcher de citer les discours que nous trouvons dans Xénophon et Thucydide, à l'appui des réflexions que nous faisons sur les temps dont ils ont conservé le souvenir, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions citer, dans Alciphron, les charmantes lettres de Ménandre et de Glycère, dont les relations sont avérées par l'histoire ([83]), pour faire voir combien leur amour étoit ardent, sincère et ennobli par les sentiments les plus élevés. L'amant le plus heureux, l'époux le plus fidèle, écriroit-il autrement à sa fiancée, à son épouse! Quel attachement, quelle estime, quel amour noble et désintéressé, dans cette lettre où Ménandre fait part à Glycère des offres du roi d'Egypte et de la lettre qu'il lui avoit écrite, pour l'inviter à sa cour ([84]). Quel dévouement, quelle aimable franchise, dans la réponse de Glycère. Comme elle se glorifie de ses succès, comme elle

([82]) Il est même assez probable qu'une grande partie des lettres d'Alciphron et des dialogues de courtisanes de Lucien ont été tirés de comédies. Voyez Jacobs, Verm. Schriften, T. IV. p. 344.

([83]) Athen. XIII. 66. Il seroit à souhaiter qu'il nous fût permis de révoquer en doute le témoignage de cet auteur relativement à l'injustice du poëte envers son aimable compagne, lorsqu'il s'en prit à elle, dans un accès de jalousie, parceque Philémon, son émule dans l'art dramatique, avoit osé faire son éloge dans une de ses pièces.

([84]) Alciphr. II. 3.

est heureuse de voir son ami honoré par les princes les plus puissants, mais, en même temps, comme elle se réjouit dans la certitude que son amour lui est plus cher que les richesses et les honneurs qui lui sont offerts ([85]). Et cependant Glycère n'étoit qu'une hétère. Mais, pour bien connoître la manière de voir de ces femmes, et pour se persuader que la noblesse de sentiments n'étoit pas incompatible avec leur manière de vivre, il faut lire la jolie lettre que Glycère écrit à Bacchis, à Corinthe, où Ménandre avoit intention de se rendre, pour jouir du spectacle des jeux isthmiques, ou, comme elle le suppose, pour faire la connoissance de Bacchis, l'une des plus célèbres hétères de cette époque. On voit que la pauvre Glycère, tout assurée qu'elle est de l'amour de Ménandre, n'est cependant pas sans quelque inquiétude au sujet de ce voyage, et qu'elle n'a trouvé d'autre moyen de se rassurer que d'en appeler à la générosité de celle qui la lui inspire. La conduite de Bacchis envers Plangon, dont nous parlerons bientôt, prouve bien évidemment qu'elle ne se trompoit pas. Je ne te crains pas autant, ma chère, lui écrit-elle, que lui-même; tu es meilleure que ne le pourroit faire attendre notre manière de vivre ([86]): mais il est très sensible, et qui a jamais pu résister aux charmes de Bacchis ([87]).

Glycère profitoit des leçons de son amant, mais combien d'hommes illustres par leurs talents, combien de philosophes n'ont pas recherché la société de courtisanes, parcequ'ils trouvoient chez elles ce qu'envain ils chercheroient auprès des hommes les plus instruits, pour ne pas parler des honnêtes matrones, qui pour l'ordinaire n'étoient pas beaucoup plus cultivées que leurs esclaves. Il est vrai que ces courtisanes dont je veux

([85]) Ib. 4. ([86]) *Χρηστοτέρῳ γὰρ ἤθει κέχρησαι τοῦ βίου.*
([87]) Aleiphr. I. 29.

parler faisoient une exception à la règle; et, si la bonne épouse d'Ischomaque, chez Xénophon, ne péche pas par surcroît d'esprit, la belle Théodote, dont le même auteur nous a conservé l'entretien avec son maître, n'est guère moins bête: mais dans quel pays, à quelle époque, autrement qu'en Grèce, a-t-on jamais vu, parmi les femmes de cette classe, des Aspasie, des Nicarète(88), des Léontium (89) et tant d'autres, célèbres par leur esprit, leur savoir et les talents les plus aimables (90). Dans quel pays, à quelle époque a-t-on jamais pu rassembler une si grande quantité de mots heureux et de traits d'esprit qu'on a pu le faire des courtisanes de la Grèce (91).

(88) Athen. XIII. 70. (89) Athen. XIII. 53.

(90) Ἑταῖραι παιδείας ἀντεχόμεναι, καὶ τοῖς μαθήμασι χρόνον ἀπομερίζουσαι. Athen. XIII. 46. M. Del. de Sales, qui est tout à fait enchanté des courtisanes grecques, mais qui paroît avoir accordé à l'imagination plus qu'il n'en convient à la gravité d'un historien, s'exprime au sujet de Léontium en ces termes: Léontium, après une nuit voluptueuse, méditait le matin sur la nature de la volupté; elle savait à la fois inspirer le bonheur, le goûter et en faire l'analyse, et, en parlant de Nicarète, il dit qu'il étoit plus difficile de parvenir jusqu'à elle avec de l'or qu'avec des calculs d'algèbre! Hist. de la Grèce, T. V. p. 50, 51.

(91) Il est vrai que tous ces mots ne sont pas également heureux, quoiqu'il y en ait certainement dont la finesse nous échappe. Aussi peut-on s'y attendre à en trouver quelques-uns qui se ressentent du métier de celles qui les ont dits. Je me contente de signaler ici cette partie du XIIIe livre d'Athénée où l'on pourra en trouver un assez grand nombre. Athen. XIII. 42—49. cf. Ælian. XII. 13. Avec la réponse que donna Glycère au philosophe Stilpon, qui lui reprocha de corrompre les moeurs de la jeunesse (Athen. XIII. 46), il faut comparer la jolie lettre de Thaïs à Euthydème (Alciphr. I. 34), qui commençoit à la négliger, par amour pour la philosophie, où, entr'autres arguments pour prouver que l'instruction des jolies femmes est bien plus profitable à la jeunesse que celle des philosophes, elle le prie de comparer les disciples d'Aspasie et de Socrate, Périclès et Critias. Parceque nous ne savons pas, dit-elle, d'où viennent les nuages, ni quel est le

Mais ce ne furent pas seulement le dévouement, la fidélité et les talents aimables de quelques courtisanes qui avoient de quoi excuser ceux qui préféroient leur amour à une union légitime : ce furent aussi quelquefois des vertus réelles.

Exemples de la générosité et du dévouement de quelques courtisanes.

D'abord, bien que la cupidité fût un défaut presque universel de cette classe de femmes, cependant toutes n'étoient pas ainsi, comme nous l'avons déjà remarqué. Telle étoit cette petite Philinnion, dont Philodème fait l'éloge avec tant d'empressement [92], telles Plangon de Milet et Bacchis, toutes deux célèbres par leur beauté, mais plus dignes encore d'éloge par leur désintéressement et leur générosité. Frappé de la beauté de la première, un jeune homme voulut pour elle abandonner Bacchis, qu'il avoit aimée jusqu'à ce moment. Après avoir tâché, quoique envain, de le détourner de cette infidélité, pour lui en ôter le moyen, elle met à l'accomplissement de ses désirs une condition qu'elle crut impossible pour lui à remplir. Elle exige qu'il lui apporte le collier de Bacchis, remarquable et même célèbre par la beauté de l'ouvrage. Le jeune homme, entraîné par sa passion, se résolut enfin à en parler à Bacchis elle-même, et Bacchis, le voyant dans cet état, préférant le bonheur de celui qu'elle aime à son amour même, lui remet le collier sans hésiter. Le jeune étourdi, croyant à peine à son bonheur, se hâte de porter à Plangon ce gage de la générosité de son amie, et Plangon, quoique forcée à tenir sa parole envers le jeune homme, loin de se prévaloir d'une aussi belle ac-

nombre des atomes, sommes nous pour cela moins estimables que les sophistes. Crois moi, mon cher, la vie est trop courte pour perdre ton temps à ces énigmes et à ces niaiseries etc.

[92] Anthol. T. II. p. 72 fin. 73 in.

—— καὶ παρέχουσα
Πάντα, καὶ αἰτῆσαι πολλάκι φειδομένη.

aigle et déposé devant les pieds de Psammétique, roi d'Égypte, lui auroit valu l'honneur de la couche royale et le titre de reine, par suite du désir que la forme élégante du soulier inspira au roi de connoître celle à qui il appartenoit (99).

Thargélie. Thargélie, qui paroît avoir vécu du temps de la guerre avec les Perses, avoit, dit-on, un empire si absolu sur tous ceux dont elle accueillit les hommages, qu'en asservissant l'amour à la politique, elle rendît une foule de Grecs traîtres à la patrie et remplit les villes de germes de sédition et de révolte (100).

Phryné. Et cependant cet effet surprenant des charmes d'une courtisane n'est rien en comparaison de celui que produisit sur les juges la vue de la belle Phryné, lorsqu' étant accusée d'impiété, Hypéride, qui la défendit, par la seule vue des formes séduisantes de cette femme admirable, qu'il dévoila devant le tribunal, l'éblouit au point de la faire absoudre à voix unanimes (101). Certes, Phryné doit avoir eu une beauté ravissante, mais il faudroit aussi des yeux comme ceux de ces juges et ce sentiment exquis du beau qui les animoit, sentiment qui alloit jusqu'à l'adoration, pour pouvoir comprendre un événement aussi extraordinaire. Certes, si en Grèce ce sentiment n'avoit pas envahi, pour ainsi dire, toutes les facultés de l'âme, la nation entière, assemblée à la fête de Neptune à Eleusis, n'eût pas fait retentir l'air de ses applaudissements, en voyant cette

(99) Voyez la note 3e de Perizonius sur Ælian. V. H. XIII. 33, où l'on trouve cette histoire. cf. Ælian. XIII. 69. Plut. de Pyth. orac. T. VII. p. 577. Strab. p. 1161 fin. 1162 in.

(100) Plut. Pericl. 24. M. Jacobs croit que c'est la même dont Suidas (in v.) raconte qu'elle régna trente ans sur la Thessalie, c'est à dire comme épouse du roi de cette contrée. Verm. Schriften, T. IV. p. 389, 390.

(101) Plut. X oratt. vit. T. IX. p. 376. Ath. XIII. 59. Alciphr. Ep. I. 31. Sext. Emp. c. Mathem. II. 4.

même Phryné descendre dans la mer, après avoir déposé jusqu'au dernier de ses vêtements, et elle ne l'eût pas accueillie du nom de la déesse des amours, lorsqu'en cet état elle sortit des flots et regagna le rivage. Mais cette déesse elle-même, représentée dans le tableau par lequel Apelle immortalisa cette scène, scène que nous-mêmes, entraînés par l'enthousiasme de ces admirateurs de la beauté, osons à peine désigner du nom qu'il doit mériter à nos yeux, n'est elle pas la preuve la plus convaincante que, si la beauté mérite un culte divin, elle devoit avoir ses autels dans la Grèce [102]. Et cependant ces mêmes Grecs, qui n'hésitoient pas à adorer les formes d'une courtisane, sous le nom d'une déesse, ces mêmes Grecs refusèrent son secours, lorsqu'elle offrit de rétablir à ses frais les murailles de Thèbes, à condition qu'on y placeroit cette inscription : Démolies par Alexandre, restituées par Phryné. Contradiction frappante d'abord, mais en effet plus apparente que réelle, et preuve, s'il en fut jamais, de la réunion du sentiment du beau avec celui de la décence. Lorsque l'image de Phryné reçut le nom de Vénus Anadyomène, ce n'étoit plus la courtisane qu'on adoroit, c'étoit la déesse, idéal elle-même de la beauté, la déesse, qui apparemment étoit plus belle encore, mais que les hommes ne pouvoient mieux honorer qu'en lui attribuant les formes de la plus belle des mortelles, quelle que fût d'ailleurs sa condition. Mais avouer, par une inscription publique, qu'on étoit redevable à une courtisane d'un bienfait aussi éclatant que celui que Phryné offrit aux Thébains, exposer ce

[102] Athen. XIII. 59, 60. M. Jacobs lui-même, qui d'ailleurs n'est pas disposé très favorablement pour les courtisanes de la Grèce, juge cette action avec toute l'indulgence possible. Verm. Schr. T. IV. p. 457.

nom même aux yeux de la postérité, c'étoit trop pour une nation qui pouvoit bien admirer la beauté, mais jamais oublier la décence.

Mais ceci nous mèneroit trop loin et nous feroit anticiper sur des sujets qui ne doivent nous occuper que plus tard.

Les deux Laïs. Lorsqu'il est question de courtisanes et de beauté, il est impossible de ne pas parler de Laïs. Il est très probable qu'il y eut deux courtisanes de ce nom, l'une presque aussi célèbre que l'autre ([103]). La première étoit Barbare d'origine. Sa patrie, une petite ville de la Sicile, appelée Hyccara, fut prise par les Athéniens, du temps de leur expédition dans cette île, et, très jeune encore, elle fut réduite en esclavage avec les autres femmes qui s'y trouvoient ([104]). C'est elle qui comptoit parmi ses plus zélés adorateurs le philosophe Aristippe. L'autre, plus jeune, contemporaine de Phryné, naquit probablement à Corinthe où elle attira d'abord l'attention de l'orateur Hypéride, qui fut si frappé de sa beauté, qu'il l'engagea à le suivre à un souper où il avoit été invité, pour faire jouir ses amis du spectacle de ses charmes naissants. Bientôt son nom fut dans toutes les bouches ([105]). On accourut de toutes parts, ne fut ce que pour contempler pendant quelques moments cette

([103]) Voyez, sur cette question, les recherches de Jacobs, Verm. Schriften, T. IV. p. 398 sq., et les autres auteurs modernes qui s'en sont occupés, cités par lui, p. 415.

([104]) Plut. Nic. 15. On veut que Timandre ou Théodote, la maîtresse d'Alcibiade, fut sa mère. Plut. Alcib. 39.

([105]) *Ἡ ἀοίδιμος ἐκείνη καὶ πολυήρατος, ἡ ἐπέφλεγε πόθῳ τὴν Ἑλλάδα, μᾶλλον δὲ ταῖς δυσὶν ἦν περιμάχητος θαλάσσαις.* Plut. Amat. T. IX. p. 75 fin. 76 in. Alciphron (fr. 5. T. II. p. 222. ed. Wagner.) a tâché d'exprimer le désespoir des autres courtisanes de Corinthe au sujet de la renommée de l'unique Laïs. *Μία νῦν ἐστιν ἡ τὴν Ἑλλάδα ὅλην διασοβοῦσα γυνή, μία!* Voyez encore le poëme d'Antipater de Sidon, en son honneur. Anthol. T. II. p. 29. LXXXIII.

beauté ravissante. Les peintres briguoient, comme une insigne faveur, la permission de prendre pour modèle certaines parties de son corps qui surpassoient encore les autres en beauté. Les seigneurs les plus riches se glorifioient de lui offrir leurs trésors, les hommes les plus savants et les plus illustres d'être comptés parmi ses esclaves, et puisqu'en véritable courtisane, elle ne dédaigna non plus les hommages de ceux qui se voyoient moins favorisés par la fortune ou par la renommée, sa gloire surpassa bientôt celle de Phryné, son émule ([106]). Elle mourut, pour ainsi dire, comme elle avoit vécu. On dit qu'elle fut la victime de la jalousie de quelques Thessaliennes, qui l'assommèrent dans le temple même de la déesse au culte de laquelle elle s'étoit consacrée. Une inscription sur sa tombe fut destinée à transmettre sa mémoire à la postérité ([107]).

([106]) Athen. XIII. 54, 55. La première Laïs étoit au contraire renommée par son avidité et le haut prix qu'elle mettoit à ses faveurs. C'est à elle que se rapporte le passage d'Épicrate cité par le même auteur (ib. 26. et H. Grot. Exc. p. 667.), et l'anecdote connue de Démosthène racontée par Aulugelle (I. 8. cf. Schol. ad Aristoph. Plut. 149.), quoiqu'il faille croire qu'elle fut déjà assez avancée en âge, lorsque l'orateur la connut.

([107]) Athen. XIII. 55.

Τῆσδέ ποθ' ἡ μεγάλαυχος ἀνίκητός τε πρὸς ἀλκὴν
Ἑλλὰς ἐδυλώθη κάλλεος ἰσοθέυ,
Λαΐδος· ἣν τέκνωσεν Ἔρως, θρέψεν δε Κόρινθος,
Κεῖται δ' ἐν κλεινοῖς Θετταλικοῖς πεδίοις.

Ptolemée, fils d'Hephæstion, attribue sa mort à une cause un peu moins romanesque. Hist. poët. ser. ant. ed. Th. Gal. p. 305. Philétère (ap. Athen. XIII. 52) parle d'un genre de mort qui s'associeroit encore mieux avec sa manière de vivre. *Οὐχὶ Λαῒς μὲν τελευτῶσ' ἀπέθανε βινυμένη;* mais je crois qu'on a pris cette expression un peu trop au pied de la lettre. En supposant que le poëte ait employé ici une métaphore très usitée, on pourra attacher à ces mots un sens plus raisonnable qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Par la manière dont Plutarque raconte le fait (Amat. T. IX. p. 75 fin. 76), et qui ne diffère pas essentiellement du récit d'Athénée, il paroîtroit que la cause de la haine qui lui coûta la vie eût été son amour exclusif pour un homme que Plutarque appelle Hippoloque, ce qui s'accorde aussi avec le

Les deux Aspasie.

Le nom d'Aspasie n'est guère moins célèbre dans les fastes de l'amour que celui de Laïs, et, comme celui-ci, il fut propre à deux femmes presque également illustres. L'une d'elles naquit à Phocée en Ionie. Son vrai nom étoit Milto. Elle s'assura d'abord par une conduite sage et réservée d'un ascendant très marqué sur le coeur du jeune Cyrus, frère du roi Artaxerxe (108).

Élien, qui s'occupe fort au long à décrire sa beauté et la guérison miraculeuse d'une tumeur qu'elle avoit eue à la figure, dans sa jeunesse, s'amuse aussi à raconter en détail sa première entrevue avec Cyrus. Toutefois, quelque farouche qu'elle parût d'abord, il paroît qu'elle finit par suivre l'exemple de ses compagnes, et il ajoute qu'elle vécut avec Cyrus sur un pied d'égalité parfaite, et comme si elle eût été sa femme légitime, lui donnant souvent des conseils utiles, dont il ne se repentit jamais. L'histoire qu'il ajoute de ce collier magnifique dont Cyrus voulut lui faire un présent, mais qu'elle refusa, en le priant de l'envoyer à sa mère Parysatis, si elle est vraie, prouve combien elle fut habile à se ménager partout, par une sage réserve, des amis et des ressources.

témoignage de Pausanias (II. 2. 4), qui cependant l'appelle Hippostrate. Cependant Hippostrate ou Hippoloque ne fut pas le seul qui pût se glorifier d'avoir pu toucher le coeur de cette femme célèbre par tant de conquêtes. Élien prétend qu'elle devint si éperdument amoureuse d'un certain Eubatès de Cyrène qu'elle lui offrît sa main, quoiqu'il fût déjà marié, et, si nous pouvons en croire cet auteur, elle eut la mortification certainement inattendue de se voir refusée. L'épouse d'Eubatès ne paroît pas avoir été moins étonnée de cette preuve de fidélité, puisque, pour l'en récompenser, elle fit ériger pour lui une immense statue. Au reste, s'il nous est permis de juger de son esprit par la manière dont il trompa Laïs, il faut supposer que, quant à cela, elle ait pu se consoler facilement de sa perte. Ælian. X. 2. Voyez d'autres auteurs chez Jacobs, Verm. Schr. T. IV. p. 434.

(108) Plut. Artax. 26. Ælian. V. H. (XII. 1.).

Elle ne se trompa pas. Emmenée à la cour, avec les autres captifs, après la mort de Cyrus, elle ne reçut pas seulement un accueil des plus gracieux, mais elle occupa bientôt auprès du roi la place qu'elle avoit occupée chez son frère. Ce fut elle, suivant le même auteur, qui seule parvint à lui faire oublier la perte d'un eunuque chéri, dont il étoit inconsolable. Mais quelque dévouée qu'elle parût au roi, elle ne s'apperçut pas sitôt de l'amour que lui portoit son fils Darius, l'héritier présomptif de la couronne, et de son influence à la cour, qu'elle résolut de s'attacher à lui, lorsque Artaxerxe, à qui son fils avoit déjà demandé de la lui céder, avoit cru pouvoir se dispenser de lui accorder sa demande, sous prétexte qu'elle étoit née libre. Ici cependant elle ne réussit pas, parceque Artaxerxe, quoique forcé de se remettre à sa propre décision, trouva pourtant le moyen de la séparer de son fils, en la nommant prêtresse de Mylitte ou Anaïtis, qui, bien que déesse de l'amour, comme nous l'avons vu auparavant, exigeoit de ses ministres un voeu de chasteté perpétuelle [109].

L'autre Aspasie, dont la mémoire se rattache aux souvenirs du beau siècle d'Athènes et à ceux de ses citoyens les plus illustres, naquit à Milet, en Ionie, et se proposa d'abord pour modèle la fameuse Thargélie, dont nous avons déjà parlé. L'histoire ne dit pas comment elle vint à Athènes. Mais à peine y fut-elle arrivée, que la renommée de sa sagesse et de son éloquence, plus encore que sa beauté, attira chez elle tout ce qu'il y avoit de savants et d'hommes illustres dans la ville. Aspasie eut la gloire de compter parmi ses amis les deux hommes sans contredit les plus grands de ce siècle, Socrate et Périclès.

[109] Voyez toutefois, quant à la chronologie de son histoire les doutes très fondés de Del. de Sales, Hist. de la Grèce. T. V. p. 32. Mais comment cet auteur peut-il faire Hipparchie et Cratès contemporains de Pausanias (ib. p. 52.)?

Et cependant Aspasie exerçoit un métier bien plus méprisable que celui de courtisane, et que nous ne pouvons pas même désigner décemment par son nom propre, dans notre langue (110), ce qui n'empêcha pourtant pas les Athéniens de lui amener leurs femmes pour l'entendre. Enfin Aspasie parvint au faîte de la gloire et au comble de ses plus ardents désirs. Périclès, après s'être séparé de sa femme, épousa la courtisane, et les Athéniens étoient tellement convaincus de son ascendant sur l'esprit de Périclès qu'on racontoit que ce fut à son instigation qu'il entreprit l'expédition contre l'île de Samos, parce qu'elle vouloit favoriser les Milésiens, qui disputoient alors aux Samiens la possession de la ville de Priène (111).

(110) *Παιδίσκας ἑταιρέσας τρέφεσα.* Athénée dit qu'elle remplit la Grèce de ses élèves (XIII. 25.). M. Del. de Sales, qui, dans le commencement du Ve volume de son Histoire de la Grèce, a placé un petit roman qu'il appelle Histoire d'Aspasie, est fort choqué de cette calomnie, comme il l'appelle (p. 13). Nous n'opposons à ses arguments que la simple signification du mot *ἑταιρεῖν*.

(111) Que cette opinion ne fût d'ailleurs pas plus juste que celle qui attribua la guerre du Péloponnèse à une querelle au sujet de quelques-unes des élèves d'Aspasie, est observé très à propos par MM. Wassenbergh et Bosscha, dans leur traduction de Plutarque (T. III. p. 67. not. †), et par M. Jacobs, Verm. Schriften, T. IV. p. 381. Au reste, je renvoye le lecteur à ce dernier, pour des détails ultérieurs au sujet des courtisanes célèbres dont j'ai fait mention ici et de plusieurs autres. On sait d'ailleurs que la matière traitée dans ces deux chapitres a été le sujet de plusieurs ouvrages. Je me contente de citer Meiners, Geschichte des Weibl. Geschlechts, W. Alexander, Geschichte des Weibl. Geschlechts, aus dem Engl. Lips. 1781. H. Reiger, de vi et efficacitate foeminarum in res politicas, earumque juribus civil., où l'on trouvera (p. 5. not. 1. et p. 8. not. 1.) une riche litérature sur ce sujet, et surtout, ce qui est assez curieux, l'histoire des femmes écrite par une femme, Mrs. Child (The History of women in various ages and nations, Lond. 1835). Cette dame prend en quelque sorte la défense d'Aspasie, et, pour la faire paroître sous un jour plus favorable que la plupart des autres courtisanes, elle dit entr'autres: It is probable that she deserves to rank in the same class as the Gabrielles and Pom-

Le dernier amant d'Aspasie ne fut certainement pas le plus illustre, au moins si nous pouvons en croire Éschine, le disciple de Socrate, et le poëte Platon. Suivant eux, elle auroit vécu, après la mort de Périclès, avec un marchand de bétail, appelé Lysiclès, mais ni l'humilité de sa condition ni son manque d'esprit et d'habileté ne l'empêchèrent de le faire servir à ses desseins. Éschine dit qu'Aspasie, par ses leçons, en fit bientôt l'un des premiers politiques d'Athènes, et certes dans une ville où les courroyeurs et les lampistes pouvoient s'assurer du maniement des affaires, il n'y auroit pas à cela de quoi s'étonner. Cependant il seroit à désirer pour la gloire d'Aspasie qu'il fût permis de croire qu'elle n'eut pas donné un tel successeur à Périclès. Certes elle n'avoit pas besoin de la gloire d'avoir instruit un bouvier, après avoir été honorée par l'amour de l'homme le plus illustre de son siècle([112]).

---

padours of modern times. Je ne crois pas qu'Aspasie eût été très flattée de cette défense, si elle avoit pu en juger. En effet, elle ne fut pas la seule courtisane grecque, comme nous l'avons vu, qui valoit bien madame de Pompadour.

([112]) On trouve ces détails chez Plutarque, Pericl. 24, 25 in. cf. Athen. XIII. 56. Les noms que lui donnèrent les poëtes comiques, Omphalé et Junon, sont très caractéristiques. Platon (Menex. p. 403. E.) fait dire à Socrate qu'Aspasie lui a appris la rhétorique, comme à plusieurs grands orateurs d'Athènes, entr'autres à Périclès, et il y récite un discours funèbre qu'elle auroit prononcé. p. 403. Quant à la dernière particularité, il faut comparer avec le récit de Plutarque celui du scholiaste de Platon, p. 138 fin 139 in. Les disciples de Socrate lui faisoient l'honneur de l'introduire comme interlocuteur dans leurs dialogues. Voyez en un exemple chez Cicéron, de Invent. I. 31. cf. Jacobs, Verm. Schr. T. IV. p. 393.

CHAPITRE X.

L'amour des mâles. Réflexions préliminaires. — Preuves des progrès de cette passion, tirées des principaux poëtes. — Exemples d'hommes illustres qui s'y livrèrent. — Exemples qui prouvent combien cette passion étoit généralement répandue. — Manière dont les Grecs l'envisageoient. — Exceptions à la règle générale. — Différence entre les opinions des différentes nations grecques à cet égard. — Distinction faite par les Grecs entre une passion honnête et un amour vénal. — Explication de ce qu'on entendoit généralement par cet amour soi-disant honnête. Preuves de la dépravation à cet égard. — Ce qui distinguoit l'amour des mâles en Grèce de cette même passion chez d'autres nations. — La vie sociale des Grecs et le sentiment du beau qui les animoit. — Effets favorables de l'amour des mâles. — Amour platonique. — Remarques nécessaires pour modifier la conclusion qu'on croiroit pouvoir en déduire. Effets funestes de l'amour des mâles.

L'amour des mâles. Réflexions préliminaires.

Dans une histoire de la civilisation morale des peuples modernes, l'exposé des moeurs, sous le rapport des relations domestiques et sociales, basées sur les désirs nécessaires à la propagation de l'espèce, finiroit ici. Il n'en est pas ainsi dans l'histoire de la civilisation morale des Grecs. Il nous reste encore à parler d'une passion qui, quoique assez commune parmi les peuples anciens, et point du tout inconnue aux peuples modernes, surtout dans le midi de l'Europe, a cependant été regardée par les anciens même comme un trait caractéristique des moeurs grecques, et qui, tandis que, dans le monde moderne, on n'en entend presque parler que dans les annales de la justice criminelle, se rattache, chez les Grecs, à cette disposition particulière qui les

rendit, plusqu'aucun autre peuple, propres à l'exercice des beaux-arts et aux sentiments les plus nobles et les plus élevés. Pour résoudre cette contradiction, qui, bien qu'elle ne soit qu'apparente aux yeux de quiconque connoît les chefs-d'oeuvre du beau siècle d'Athènes, présente cependant, même pour ceux-ci, des points non encore parfaitement éclairés, je demanderai encore quelques moments l'attention de mes lecteurs. J'ai réservé cette discussion jusqu'à ce moment, d'abord parcequ'elle mérite une attention particulière, et qu'elle ne se mêleroit pas facilement aux autres sujets qui nous ont occupés, et ensuite parceque je voyois la nécessité de préparer mes lecteurs, par ce qui précède, à l'investigation d'une matière qui, quelque choquants que puissent être les exemples de dépravation dont nous avons déjà parlé, doit certainement nous révolter plus que tout ce que les excès dans le commerce des deux sexes peuvent avoir d'offensant pour une âme bien née et sensible à la pudeur et à la décence. Dans ce moment même je sens toute la difficulté qu'il y a à parler décemment d'une chose aussi indécente que l'est celle que nous abordons, et mes lecteurs auront pu s'en apercevoir, puisque jusqu'ici j'ai évité d'en prononcer le nom, ce qui toutefois n'étoit peut-être pas nécessaire pour leur indiquer le sujet de ce chapitre. Cependant ce sujet, quelque difficile qu'il soit pour un auteur qui craint d'offenser la délicatesse de ses lecteurs, n'en est pas moins éminemment intéressant pour quiconque aime à étudier les déviations et les erreurs de l'esprit et du coeur humain. Je tâcherai donc, autant que possible, d'éviter les écueils qui bordent ici notre route, persuadé que le désir de s'instruire rendra mes lecteurs indulgents pour des détails qui doivent trouver une excuse plausible dans le motif même qui m'a engagé à les exposer à leurs yeux.

L'amour chez les Grecs ne se bornoit pas aux femmes.

Ils en ressentoient aussi pour les jeunes gens de leur sexe. Voilà en deux mots l'observation qui fera le sujet de nos recherches actuelles. Je dis l'amour, car il faut bien se garder de confondre ce sentiment avec de l'amitié, sorte d'euphémisme sous lequel on a cru devoir cacher sa nature pour des oreilles trop chastes. C'étoit bien effectivement de l'amour, c'étoit bien (avouons le sans réserve) c'étoit bien un sentiment basé sur des besoins physiques, un sentiment plus fort et plus violent mille fois que celui qui rapproche l'homme des personnes de l'autre sexe, un sentiment beaucoup plus extravagant dans son expression, beaucoup plus terrible dans ses suites.

On n'exigera certainement pas que nous tâchions de fixer l'époque où les Grecs se sont livrés pour la première fois à ces excès. On sait que ce vice est assez commun parmi tous les peuples anciens, et, quoiqu'en dise un auteur moderne ([1]), il ne seroit pas étonnant qu'il eût existé longtemps avant l'époque où l'histoire de la Grèce commence pour nous. Les fables de Ganymède et d'Hyacinthe semblent le prouver.

Nous ne déciderons donc pas si ce fut Orphée ([2]), ou Thamyris, ou Tallon de Crète, ou bien le roi Laïus, père d'Oedipe, qui en donna le premier l'exemple ([3]). Ce qui est certain c'est que dans les poëmes d'Homère on n'en trouve pas une trace. Car la manière dont quelques auteurs plus récents ont représenté l'amitié d'Achille et de Patrocle ne prouve rien contre le texte clair et précis du poëte ([4]). Et dans l'époque précédente nous n'avons

([1]) De Pauw, Wijsg. Bespieg. over de Grieken, T. I. p. 137.
([2]) Ovid. Metam. X. 83 sq.
([3]) Voyez, à ce sujet, Suid. in v. Θαμύρις. Athen. XIII. 79. Apollod. Bibl. I. 3. 3. Ælian. V. H. XIII. 5. et Plat. Legg. VIII. p. 645. G.
([4]) Xénophon est du même avis (Symp. VIII. 31). M. Schneider rapporte, à cette occasion, une remarque de Platon qui fait observer qu'Éschyle, qui le premier représenta Achille comme

presque trouvé d'autre occasion de faire mention de cette inclination contre nature que lorsque nous avons parlé de la manière dont, en Crète, on tâchoit de la diriger vers un but moral et politique (5), ce qui s'accorde assez bien avec le témoignage d'Héraclide de Pont, que les Crétois furent les premiers qui se livrèrent à cette passion (6). Il est au moins probable qu'elle ait fait chez eux, dans les siècles héroïques, des progrès plus considérables que chez les autres nations de la Grèce. Nous ne nous occuperons pas davantage à décider si les Grecs ont appris ces excès des Perses, comme l'affirme Plutarque (7), ou si les Perses en ont reçu la première notion des Grecs, comme le veut Hérodote (8). Nous remarquerons seulement qu'il seroit difficile de trouver une nation où ils fussent plus généralement répandus qu'en Grèce, et que les Grecs eux-mêmes regardoient la relation entre un jeune homme et ses amants, comme un trait caractéristique qui les distinguoit des Barbares (9). Il est connu d'ail-

l'amant de Patrocle, n'a pas même eu égard à son âge, puisqu'il étoit plus jeune que son ami. Ce passage se trouve dans le Symposion, p. 318. B.

(5) Voyez T. I. p. 239 sq.

(6) Voyez T. I. p. 240. Timée a émis la même opinion, ap. Athen. XIII. 79.

(7) Plut. de Herod. malign. T. IX. p. 402.

(8) Herod. I. 135. M. Müller croit que les Grecs ont appris l'amour des mâles des Lydiens. Gesch. Hell. Stämme und Städte, T. III. p. 296.

(9) Le jeune Callistrate, dit Dion Chrysostome, avoit beaucoup d'amants dans la colonie fondée à l'embouchure du Borysthène, car les colons avoient gardé cette coutume de celles qu'ils avoient apportées de la Grèce dans cette terre étrangère, en sorte qu'il ne seroit pas étonnant, ajoute-t-il, que les Barbares imitassent leur exemple. Dion. Chrysost. or. 36. (T. II. p. 78.) C'est ainsi que Cornelius Nepos, parlant d'Alcibiade, dit: ineunte adolescentia amatus est a multis more Græcorum. Alcib. II. 2. cf. Præf. 4. Laudi in Græcia ducitur adolescentulis quam plurimos habere amatores. Cyrus appelle la coutume d'emmener le jeune homme qu'on aime dans les festins et les lieux publics, une coutume grecque. Xenoph. Cyrop. II. 2. 28.

leurs que les Athéniens défendoient cette relation à leurs esclaves, comme nous le verrons bientôt. Et ce qui est encore hors de doute, dans cette question, c'est que nulle autre nation ancienne n'a su, comme les Grecs, rattacher cette passion à l'amour pour les arts, pour la philosophie, pour la vertu même, que chez nulle autre nation il n'est résulté tant de bien d'une source aussi trouble et aussi impure. Sans donc nous inquiéter trop de questions impossibles à résoudre et d'ailleurs de peu d'importance, nous allons d'abord suivre les développements de la passion dont nous nous occupons dans ce chapitre, dans les différentes parties de cette époque, ce qui nous servira en même temps à prouver combien elle fut généralement répandue. Les faits ainsi établis, nous voulons tâcher d'examiner plus spécialement la manière dont les Grecs l'envisageoient eux-mêmes, ce qui, par une transition très facile, nous conduira à déterminer sa nature aussi bien que les causes qui en faisoient, comme nous l'avons dit, un trait distinctif du caractère des Grecs, pour examiner enfin les suites tant avantageuses que nuisibles qu'elle avoit sous le rapport moral.

Preuves des progrès de cette passion, tirées des principaux poëtes.

Les réflexions précédentes ont déjà pu nous convaincre que l'amour des mâles, bien qu'il ne fût pas inconnu aux anciens habitants de la Grèce, paroît avoir reçu ses plus grands développements dans cette époque. Il est d'ailleurs impossible de tracer une histoire proprement dite de ces développements et de la marche que cette dépravation a tenue, aussi peu que de celle qui a rapport à l'amour des courtisanes. Quelques auteurs modernes, il est vrai, prétendent que l'amour des mâles, sans mélange de volupté, fut la suite d'une sorte d'associations armées, dont ils croient trouver des exemples dans l'amitié de Thésée et de Pirithoüs, d'Oreste et de Pylade, que ces associations furent renouvelées par la suite

dans la cohorte sacrée des Thébains, et que le principe en fut appliqué par les philosophes à leurs systèmes de morale, tandis que l'amour sensuel n'étoit qu'une dépravation de ces liaisons innocentes : mais tout cela n'est en effet qu'une chimère. Nous avons vu plus haut ce qui donna occasion à l'association de Thésée et de Pirithoüs. Oreste et Pylade étoient amis, comme Damon et Phintias : rien de plus. D'ailleurs quelque haut que nous remontions dans cette époque, et même au-delà, comme nous l'avons vu, et quelque auteur que nous consultions, nous trouvons des traces de l'amour sensuel [10], qui n'avoit pas besoin d'associations armées, pour s'élever dans le coeur des Grecs, puisqu'on le trouve chez tous les peuples anciens et parmi ceux des modernes qui habitent des régions plus exposées à des chaleurs excessives. La suite de nos recherches prouvera, au contraire, que ce furent les traits caractéristiques des Grecs, leur humanité et le sentiment du beau, qui amortirent les effets nuisibles de cette passion, et qui lui donnèrent un caractère entièrement particulier. C'est une bien grave erreur de faire naître des désirs sensuels d'une amitié martiale ou d'un amour pur et platonique. Cet amour purifié fut bien plutôt un effet des tentatives des législateurs et des philosophes pour modifier les mauvais effets d'une inclination qui existoit depuis longtemps. Solon et Socrate nous en offriront des exemples [11].

Le sage Solon en fait mention comme d'une jouissance de la vie humaine [12], et, si nous pouvons en

[10] Le Juste, dans Aristophane (Nub. 958 sq.), parle, il est vrai, des précautions qu'on prenoit anciennement à Athènes pour garantir la jeunesse de toute corruption, mais ces précautions même prouvent que le mal existoit déjà.

[11] J'avois ici en vue entr'autres Meiners, Vermischte Schriften, T. I. p. 83 sq., et Köpke, dans une note sur Nitsch, Beschreibung etc. T. I. p. 465.

[12] Solon fr. ed. N. Bach. p. 84.

croire Plutarque, il n'y fut rien moins qu'insensible ([13]). Théognis, le moraliste, a célébré l'amour des mâles dans ses vers ([14]). Parmi ceux qui lui sont attribués on en trouve où il prétend que sans cet amour il n'y a pas de véritable contentement dans la vie ([15]), et où il loue le bonheur de celui qui peut s'y livrer sans ménagement ([16]). Le grave Pindare, qui, animé d'un profond respect pour les dieux immortels, recule avec une sainte horreur devant les fautes qu'on a osé leur imputer, le grave Pindare, qui craint d'offenser les dieux, en avouant qu'ils aient pu être adonnés à la gourmandise ([17]), n'hésite pas à représenter Neptune, le coeur enflammé d'une passion impudique et enlevant le jeune Pélops, l'objet de ses désirs ([18]). Il n'est donc

([13]) Plut. Sol. I.

([14]) *Παιδικὴ Μῦσα.* ed. Welck. p. 67 sq. Cicéron parle dans le même sens d'Alcée et d'Ibycus. Tusc. Quæst. IV. 33.

([15]) *Ὅς τις μὴ παῖδάς τε φιλεῖ καὶ μώνυχας ἵππυς*
Καὶ κύνας, ὔποτέ οἱ θυμὸς ἐν εὐφροσύνῃ.
vs. 1269. ed. Welck.

([16]) On pourroit croire que les vers précédents fussent plutôt une satire que l'expression de l'opinion de l'auteur; ceux qui vont suivre me semblent justifier le sens que nous leur avons donné:

Ὄλβιος, ὅς τις ἐρῶν γυμνάζεται, οἴκαδε δ' ἐλθὼν
Εὕδει σὺν καλῷ παιδὶ πανημέριος. vs. 1349.
Voyez encore vs. 1355 sq.

([17]) Pind. Ol. I. 82. *Ἐμοὶ δ' ἄπορα, γαστρίμαργον*
Μακάρων τιν' εἰπεῖν.

([18]) Ib. vs. 65. *Δαμέντα φρένας ἱμέρῳ.*

Et cela après avoir posé en principe qu'il faut dire des dieux des choses honnêtes:

Ἔστι δ' ἀνδρὶ φάμεν
Ἐοικὸς ἀμφὶ δαιμόνων κα-
Λά. —

M. Jacobs, dont nous aurons bientôt occasion de nous occuper encore, témoigne une véritable indignation contre ceux qui ne voient pas que tout ceci n'est qu'un amour platonique, parceque c'est Pindare qui l'a écrit. Je me contente de lui demander ce que signifie *ἵμερος*, l'expression par laquelle ce poëte désigne l'affection de Neptune, ce que signifie *εὕδει*, dans Théognis, et *μηροὶ* et *φιλήματα*, dans Sophocle.

pas étonnant qu'il déclare que lui-même ne sauroit résister à l'éclat des beaux yeux du jeune Théoxène, et que celui qui peut les regarder, sans se sentir entraîné par le plus violent désir, a un coeur de fer ou de diamant (19). Éschyle change, dans une de ses pièces, la noble amitié d'Achille et de Patrocle en une passion dont la nature ne sauroit être douteuse pour quiconque connoît les expressions dont il se sert à cette occasion (20). Il n'est pas besoin de croire que Sophocle ait poussé l'impudence aussi loin que le veut Athénée (21), pour nous assurer qu'il ne fut pas plus réservé sur ce point que ses compatriotes (22), surtout parceque nous savons qu'il n'a pas craint de représenter l'un des malheureux fils de Niobé invoquant le secours de son amant, au moment où il voit Apollon le menacer de ses flèches mortelles (23). On disoit qu'Euripide étoit plus enclin à aimer les femmes que les jeunes

(19) Ap. Athen. XIII. 76 cf. Pind. fragm. T. III. p. 25 ed. Heyn.

(20) Ap. Athen. XIII. 75. Les vers se trouvent c. 79.

Σέβας δὲ μηρῶν ἁγνὸν οὐκ ἐπῃδέσω,
Ὦ δυσχάριστε τῶν πυκνῶν φιλημάτων.

Voyez les variantes de cette leçon et les conjectures des savants interprètes dans l'édition de Schütz, T. V. p. 85 fin., et dans les notes de Schweighaeuser sur Athénée, T. XII. p. 272.

(21) Voyez l'histoire racontée par lui d'après Hiéronyme de Rhodes, XIII. 82. L'anecdote rapportée par Ion (ib. 81) n'est pas si choquante de beaucoup, et, si nous pouvions mettre une jeune fille à la place du jeune homme dont il est ici question, on pourroit la trouver charmante. Or du temps de Sophocle il n'y avoit aucune différence entre les deux sexes sous ce rapport. Donc notre jugement, quant à lui-même, ne sauroit être sévère. C'est une excuse que nous ferons mieux valoir dans la suite.

(22) L'anecdote rapportée par Plutarque (Pericl. 8.) prouve que Sophocle n'étoit pas insensible aux charmes de ses jeunes concitoyens.

(23) Voyez le passage de Plutarque cité par M. Schweighaeuser, dans ses notes sur Athénée, T. XII. p. 266., et cet auteur lui-même, XIII. 75. Voyez, sur les vers cités par lui c. 79., les remarques de Brunck, dans son édition de Sophocle, T. III. p. 432.

gens, cependant il y a des auteurs qui semblent vouloir indiquer que la passion contre nature ne lui fut non plus tout à fait inconnue ([24]).

Après ces aveux sur le compte de Sophocle et de Pindare, on ne croira certainement pas nécessaire que nous citions le Bathylle d'Anacreon ou les passages d'Aristophane où il est question de l'amour des mâles ([25]). Et, sans alléguer les fragments de la Cinédologie de Sotade ([26]), il suffira de rappeler au lecteur les épigrammes de Rhianus ([27]), celles d'Asclépiade ([28]), de Callimaque ([29]), de Dioscoride ([30]), pour prouver que les poëtes alexandrins ne le cédoient pas sous ce rapport à ceux du beau siècle d'Athènes. Quelques-unes des idylles de Théocrite, productions qui font le charme des amateurs de la Muse grecque et qui ont été les modèles de tous les poëtes en ce genre, quelques-unes des idylles de Théocrite sont remplies de passages tellement obscènes qu'il est absolument impossible de les rendre dans une langue moderne ([31]). Il me semble même qu'en compa-

([24]) Ælian. V. H. XIII. 4. et Plutarque, cité à cette occasion par Perizonius.

([25]) Nous sommes bien aises de pouvoir faire ici une exception à l'égard de Ménandre, dont Plutarque rapporte qu'il n'étoit jamais question de l'amour des mâles dans ses pièces de théatre. Sympos. VII. 8. (T. VIII. p. 844.)

([26]) Vid. Strab. p. 959. Hermann en a donné la collection la plus complète dans son savant ouvrage, de doctrina metrica. Lucien (adv. indoctum, 23. T. III. p. 119) fait encore mention d'Hémithéon de Sybaris, *ὅς τὺς θαυμαστὺς ὑμῖν νόμυς συνέγραψεν, ὡς χρὴ μαίνεσθαι, καὶ παρατίλλεσθαι, καὶ πάσχειν καὶ ποιεῖν ἐκεῖνα.*

([27]) Anthol. T. I. p. 231. ([28]) Ib. p. 144.

([29]) Ed. Græv. T. I. p. 218. ([30]) Anthol. T. I. p. 244 sq.

([31]) Je me contente de rappeler au lecteur grec des passages tels que Id. V. 41.

Ἀνίκ' ἐπύγιζόν τυ, τὺ δ' ἄλγεες.

vs. 87. vs. 116.

Ἦ οὐ μέμνασ' ὅτ' ἐγών τυ κατήλασα, καὶ τὺ σεσαρὼς
Εὖ ποτεκιγκλίσδευ, καὶ τᾶς δρυὸς εἴχεο τήνας;

rant de semblables passages à la plupart des endroits des poëtes plus anciens où il est question de cet amour, on voit clairement que l'impudence est allée en augmentant, ce dont on se convaincra mieux encore, en jetant les yeux sur les productions des poëtes de l'époque romaine. Il suffit d'alléguer ici Straton de Sardes, dont les épigrammes surpassent les passages cités de Théocrite autant que ceux-ci les endroits des poëtes qui l'ont précédé, et qui contiennent des détails non seulement obscènes, mais si sales et si dégoûtants que je ne comprends pas comment ses contemporains même aient pu les lire sans que le coeur leur en soulevât ([32]). D'ailleurs les romans grecs, bien que l'intrigue en repose toujours sur cet amour que nous connoissons, contiennent cependant aussi plusieurs exemples de l'amour des mâles. Lorsqu'on voit la manière dont Hippothoüs, dans le roman de Xénophon d'Ephèse, parle de son amour pour le jeune Hypéranthe ([33]), il n'est certainement pas étonnant qu'Égialée rende grâces à la providence pour l'occasion qu'il trouve de passer une nuit avec sa maîtresse ([34]). On n'auroit d'ailleurs qu'à voir la simplicité naïve avec laquelle l'auteur raconte que Leucon couchoit avec Rhode, Habrocome avec Anthia et Hippothoüs avec

Nous ne parlons pas maintenant d'une foule d'endroits où il est question de cet amour, mais où il est au moins exprimé d'une manière décente, p. e. la XIIIe Idylle.

([32]) Anthol. T. III. p. 68 sq. Je n'ose supposer que mes lecteurs soient curieux d'en voir des preuves. Cependant s'il leur prenoit envie de vérifier mon accusation, je puis les engager à jeter les yeux sur les épigrammes VIe, LIIe, LXXVIIe, XCV^e. Mais tout cela n'est rien en comparaison de la LXVIIe épigramme, où l'auteur lui-même ne paroît pas avoir osé s'exprimer sans images, qui en rendent le sens d'abord un peu obscur, même pour le lecteur grec, mais qui, expliquées par les remarques du savant Jacobs (Anthol. T. X. pag. 108 fin. 109), présentent une chose très facile à comprendre et très dégoûtante.

([33]) Xenoph. Ephes. III. 2. ([34]) Ib. V. 1.

le beau Clisthène [35]. Le roman d'Achille Tatius présente également des exemples de cet amour [36]. Mais dans celui de Longus, Daphnis se défend avec vigueur contre la brutalité de Gnathon [37]. Parmi les lettres d'Aristænète il n'y en a, si je ne me trompe, qu'une seule qui s'y rapporte, et encore n'a-t-elle rien d'indécent [38]. Le roman d'Héliodore enfin se distingue favorablement des autres sous ce rapport, comme sous bien d'autres, puisqu'il n'en est question nulle part.

Exemples d'hommes illustres qui s'y livrèrent.

Nous avons souvent remarqué que les ouvrages des poëtes nous offrent l'image de la vie actuelle. Quelquefois cependant nous avons dû nous contenter des renseignements qu'ils nous donnoient, sans pouvoir toujours les vérifier par le témoignage de l'histoire. Malheureusement ce n'est pas ce que nous avons à craindre ici. Nous avons déjà vu que quelques-uns des auteurs dont nous venons de parler joignoient l'exemple aux préceptes. Et d'ailleurs il n'y a presque pas de nom célèbre dans l'histoire dont le souvenir ne soit souillé par des accusations malheureusement trop fondées. Parmi ces noms nous ne trouvons pas seulement ceux d'Alcibiade, qui fut lui-même, dans sa jeunesse, l'objet des voeux d'une foule d'amants [39], de Lysandre [40], d'Alexandre de Phères [41], de Philippe de Macédoine [42], d'Antigonus [43], mais ceux de Thémistocle, d'Aristide [44], d'Agésilas [45], d'Épaminon-

(35) Ib. V. 13. (36) Achill. Tab. I. 7 sq. II. 34.
(37) Long. IV. p. 108 fin. 109 in. (38) Aristæn. I. 8.
(39) Plut. Alcib. 4—6. Nep. Alcib. II. 2.
(40) Plut. Lys. 22. (41) Plut. Pelop. 28 fin.
(42) Justin. VIII. 6. 5 sq. (43) Athen. XIII. 80 fin.
(44) Ariston (ap. Plut. Themist. 3. et Arist. 2.) veut que leur inimitié perpétuelle avoit sa source dans la jalousie, puisqu'ils aimoient tous les deux un jeune homme de l'île de Téos, appelé Stésilée. Plutarque fait encore mention d'un autre auquel Thémistocle auroit adressé ses hommages (ib. 18. cf. Apophth. T. VI. p. 703.). (45) Plut. Agesil. 11.

das, au moins s'il nous est permis d'en croire Théopompe et Plutarque [46]. Que si nous étions tentés de récuser leur témoignage, ainsi que celui de Diogène Laërce au sujet de Xénophon [47] et de Platon [48] et d'autres philosophes célèbres [49], ou si nous voulions écarter l'accusation qu'elle renferme, en disant que cette inclination n'étoit qu'une simple amitié [50], la manière dont ces philosophes, et spécialement Xénophon et Platon, s'expriment au sujet de cette passion doit nous faire croire qu'au moins ils n'y voyoient pas le mal que nous croyons y trouver. Sans parler des endroits sans nombre où Xénophon s'occupe de la relation entre l'amant et le jeune homme qu'il aime [51], ce que font tous les auteurs grecs, Xénophon lui-même avoue qu'il est loin de voir dans l'acte d'embrasser un joli garçon le danger que Socrate en rédoutoit [52]. Et quant à Platon, après avoir assigné le premier rang à ces amis qui se bornent à un commerce tout à fait innocent et sans aucun mélange d'incontinence, il déclare que ceux qui n'ont pas réussi à s'abstenir d'une jouissance plus matérielle, pourvu qu'ils s'aiment véritablement l'un l'autre, sont dignes d'occuper

[46] Ap. Athen. XIII. 83. cf. Plut. Amat. T. IX. p. 51, où l'on trouve les noms des jeunes gens qu'il avoit aimés.

[47] Diog. Laërt. p. 45. C. D. [48] Ib. p. 76 fin. 77 in.

[49] Ib. p. 101 fin. 102 in. 103. E. 106. D.

[50] Comme le fait M. Jacobs, Verm. Schriften, T. II. p. 220. On verra bientôt que nous sommes loin de nier que l'amour des mâles fût souvent une affection pure et sans tache, mais on verra aussi que les opinions sur cette affection, lors même qu'elle n'étoit pas si irréprochable, étoient telles que ceux qui s'y livroient devoient paroître beaucoup moins blâmables aux yeux des Grecs qu'aux nôtres.

[51] P. e. Hell. IV. 8. 39. Anab. IV. 6. 3.

[52] Xenoph. Memor. I. 3. 10. Qu'Agésilas se défendit des caresses de Mégabate lui paroît un σωφρόνημα λίαν μανικόν. Ages. V. 4.

la seconde place. Quoique leurs âmes n'obtiennent pas leurs ailes tout de suite, comme ces amants réservés dont il venoit de parler, elles y sont cependant tout à fait préparées, et, bien loin de descendre dans les lieux obscurs au-dessous de la terre, ils jouissent ensemble d'un bonheur ineffable dans les hautes régions du ciel ([53]).

Exemples qui prouvent combien cette passion étoit généralement répandue.

Après ces exemples il ne nous paroîtra pas étonnant que ce vice se trouve aussi chez des hommes du vulgaire. Mais aussi, parce qu'on l'y trouve, et qu'on l'y trouve fréquemment, parcequ'il est évident qu'il avoit infecté toute la société, nous sommes obligés de juger avec plus d'indulgence ceux qui nous paroîtroient d'ailleurs devoir être exempts d'une inclination aussi abominable.

Un soldat avoit accusé Xénophon de l'avoir frappé. Xénophon lui demande entr'autres si ce fut à l'occasion d'une querelle au sujet de quelque jeune homme. Xénophon savoit mieux, mais nous voyons par là que ces sujets de dispute n'étoient guère moins connus que les autres sur lesquels il l'interroge ([54]). Parle t-on d'amour, c'est presqu'autant l'amour des mâles qu'on a en vue que celui que nous croyons seul digne de ce nom ([55]). Parle-t-on de

([53]) Plat. Phædr. p. 348 fin. 349 in.

([54]) Xenoph. Anab. V. 8. 4. C'est avec le plus grand sang-froid que le même auteur dit: Ἐπισθένης δὲ ἦν τις Ὀλύνθιος παιδεραστής. ib. VII. 4. 7. Je n'ai jamais eu aucune relation avec Theophème, dit l'auteur d'un discours attribué à Demosthène, ὅτ' αὖ κῶμος ἢ ἔρως ἢ πότος. Demosth. c. Euerg. et Mnesibul. (Or. Att. T. V. p. 376 in.).

([55]) Je ne sais si d'autres ont éprouvé ceci comme moi, mais cela m'a toujours affecté d'une manière très désagréable, lorsque dans cent endroits où il est question d'amour, on finit toujours par voir qu'on ne pense pas même à une femme. Voyez p. e., pour prendre au hasard un exemple d'une centaine qui s'offrent partout, le raisonnement de Cléarque chez Athénée. XV. 9.

continence, c'est souvent par préférence qu'on l'entend des rapports avec des jeunes gens ([56]). On fait des compliments à un jeune homme sur sa beauté, comme nous le ferions à une dame ([57]). Aussi, pour rendre l'illusion plus complète, Platon représente le jeune Lysis, par exemple, avec toute l'ingénuité et toute la naïveté d'une jeune fille ([58]). Avec la même impudence, avec laquelle on avoue des relations avec des courtisanes, on raconte aux juges qu'on a eu une intrigue avec un jeune homme ([59]). Cette impudence alloit même au point qu'un jeune homme osa accuser devant l'archonte un étranger de l'avoir privé de la récompense que celui-ci lui avoit promise pour son infâme complaisance. Il est pourtant juste de remarquer qu'il paroit que ce scandale excitoit l'indignation du public ([60]); mais que penser de cet honnête citoyen dont parle Éschine, dans le même discours, qui engagea Timarque, pour une somme d'argent, à venir demeurer avec lui; que penser de l'orateur qui, ne cachant nullement le motif de cette convention, et en avouant que ce citoyen, qu'il désigne par son nom et celui de son père, avoit toujours quelques jeunes gens dans sa maison, ajoute qn'il ne le dit pas pour lui nuire dans l'opinion publique, mais seulement afin qu'on sût de qui il vouloit parler ([61]).

([56]) P. e. encore (car ces traits, ainsi que les précédents, se trouvent partout) Xenoph. Ages. V. 4.

([57]) Plat. Lysis, p. 107. C. ([58]) Ib. p. 109. B.

([59]) Lysias, Apol. c. Simon. (Oratt. Att. T. I. p.191 fin. 192.).

([60]) Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 301.)

([61]) Ib. p. 263. *Ταυτὶ δὲ λέγω ȣ̓ τȣ̃ φορτικȣ̃ ἕνεκα, ἀλλ' ἵν' αὐτὸν γνωρίσητε ὅστις ἐστίν.* Il l'appelle *ἀνὴρ τὰ μὲν ἄλλα καλὸς κἀγαθός.* Dans la suite il parle encore de plusieurs autres qui eurent de pareilles liaisons avec Timarque, où l'on voit en même temps que ces amours ne causoient pas moins de querelles et de désordres que les relations avec les courtisanes. ib. p. 267—270. Je voudrois bien savoir ce que ces savants respectables qui croient les hommes aussi honnêtes qu'ils le sont eux-mêmes, et

tralisés par la défense la plus impudente de cette passion qu'on ait jamais pu imaginer ([66]). L'un des interlocuteurs chez Athénée se déclare aussi contre cet amour et va jusqu'à l'appeler une impiété contre la déesse Vénus ([67]). Mais combien d'endroits n'y a t-il pas dans le même ouvrage où la chose est envisagée d'une manière différente. En effet les auteurs qui se déclarent sans réserve contre cette inclination sont rares, et je crois qu'il seroit difficile d'en trouver dans le beau siècle d'Athènes. L'un des endroits les plus remarquables sous ce rapport est celui de Maxime de Tyr où il témoigne son indignation à ce sujet dans des termes très expressifs ([68]). Mais on sait que Maxime de Tyr étoit contemporain de Lucien, et qu'il avoit des principes bien plus élevés et bien plus purs en morale que la plupart des écrivains de son siècle et de ceux qui l'ont précédé. Les expressions qu'il emploie pour blâmer l'amour des courtisanes nous rappellent les invectives des pères de l'église contre l'impudicité. Il est bien rare en effet de voir un auteur grec combattre ces déréglements par des principes de religion, et c'est cependant ce que fait Maxime de Tyr ([69]). Toutefois

([66]) Je me contente d'indiquer à mes lecteurs le raisonnement Amor. 33 sq. (T. II. p. 433 sq.). Il est vrai qu'à la fin (c. 49.) il rapporte tous ces beaux arguments à l'amour platonique, mais le dernier des interlocuteurs déclare ouvertement que, s'il faut se contenter de regards et de paroles, ce n'est qu'un martyre, semblable à celui de Tantale (c. 53.), et il conclut par une description de cet amour, tel qu'il l'entend lui-même, que nous ne pouvons pas engager nos lecteurs à lire même dans l'original.

([67]) Athen. XIII. 84. *Οἱ παρὰ φύσιν τῇ Ἀφροδίτῃ χρώμενοι καὶ ἀσεβοῦντες εἰς τὴν θεόν.*

([68]) *Ἄδικος ἡ μίξις, ἄγονος ἡ συνουσία· ἐπὶ πετρῶν σπείρεις, ψάμμους ἀροῖς. Μετένεγκε τὰς εὐφροσύνας ἐπὶ τὴν φύσιν, τρέψον ἐπὶ τὴν γεωργίαν τοὺς ὀφθαλμοὺς, ἐγκάρποις ἥσθητι ἡδοναῖς.*

Ὥς κε μὴ ἄσπερμος γενεὴ μετόπισθεν ὄληται.

Max. Tyr. Dissert. 26 fin. (T. II. p. 31 fin. 32 in.).

([69]) Ib.

Maxime de Tyr lui-même loue les amours des Crétois et des Spartiates ; il est vrai, parcequ'il les croit pures et sans aucun mélange de sensualité ([70]) : mais, si Maxime de Tyr n'avoit pas été imbu des principes propres aux Grecs à cet égard, il auroit eu moins de confiance en leur sagesse et plus de crainte de l'abus d'un commerce aussi dangereux.

Or, si cette remarque est juste à l'égard de cet auteur, on voit aisément à quel droit elle est applicable à Socrate et à Platon. Socrate blâmoit la sensualité du commerce des jeunes gens et tâchoit d'en détourner ses disciples ; quelquefois même les termes qu'il employoit démontrent qu'il pensoit plus à exprimer son aversion de ces désordres qu'à modérer ses expressions ([71]) ; Platon élevoit au premier rang ceux qui n'aiment que l'âme des jeunes gens : mais ni Socrate ni Platon ne désapprouvoient l'amour des mâles. Socrate disoit même que c'étoit la seule chose qu'il prétendît connoître, et, tout en condamnant les excès, il railloit souvent ses amis et ses élèves sur leurs relations avec de beaux jeunes hommes, et feignoit d'être lui-même sensible à leurs attraits. Quant à Platon, nous n'avons pas besoin d'en dire davantage, après l'endroit du Phèdre dont nous avons déjà parlé deux fois. Plutarque décrit d'une main de maître les efforts que fit Agésilas pour résister à la passion qui l'entraînoit vers le jeune Mégabate, et, bien que la raison l'emportât, on voit ce qu'il lui en coûta ([72]). Le

([70]) Ib. Dissert. 26. (T. II. p. 27.). Il est évident que la particule négative a été omise dans cet endroit.

([71]) *Ὅτι οἱ ὑϊκὸν δοκοίη πάσχειν ὁ Κριτίας, ἐπιθυμῶν Εὐθυδήμῳ προσκνήσασθαι, ὥσπερ τὰ ὑΐδια τοῖς λίθοις.* Xenoph. Memor. I. 2. 30. Voyez aussi l'endroit du Symposion, cité par M. Schneider.

([72]) Plut. Ages. 11 fin. cf. Lacon. Apophth. T. VI. p. 787. Ses amis voyoient le comble du ridicule dans son refus d'un baiser du jeune homme. Nous avons vu plus haut ce que Xénophon pen-

même auteur rapporte qu'Alexandre le Grand fut transporté d'indignation lorsqu'il apprit la proposition de Philoxène, d'acheter pour lui deux beaux garçons que lui avoit offerts un certain Théodore de Tarente ([73]). Et cependant Alexandre ne fit pas scrupule d'embrasser l'eunuque Bagoas aux yeux de toute son armée ([74]).

Enfin les exemples de jeunes gens qui se défendoient, quelquefois même au péril de leur vie, contre les outrages dont on menaçoit leur innocence ([75]), prouvent encore moins que l'héroïque résistance de quelques femmes à de pareilles tentatives. Il ne sera pas nécessaire d'en ajouter la raison.

En résumé, bien qu'il y eût des Grecs qui condamnassent les excès de la passion pour des personnes de leur sexe, il y avoit non seulement loin de là à l'horreur que nous en avons, mais on en parloit comme d'une chose très connue et très ordinaire, et c'étoit souvent pour les hommes les plus rangés plutôt un objet de ridicule que de blâme.

Il y a une autre distinction à faire entre les nations de la Grèce.

Différence entre les opinions des différentes nations grecques à cet égard.

Nous avons déjà parlé des Crétois. Les Lacédémoniens suivoient leur exemple, et l'on prétend que l'amour qu'ils se portoient les uns aux autres n'avoit rien que d'honnête. Nous reviendrons la-dessus tout-à-l'heure. A Thè-

soit à cet égard. Maxime de Tyr au contraire croit qu'Agésilas mérite plus d'éloges pour cette vigoureuse résistance à son propre coeur, que Léonidas pour le fait d'armes aux Thermopyles. Dissert. 25. (T. II. p. 13 fin. 14 in.). C'est absolument la même idée que celle que nous trouvons dans l'Évangile, que celui qui dompte ses passions est plus fort que celui qui a pris une ville.

([73]) Plut. Alex. 22. ([74]) Ib.

([75]) Plutarque en rapporte un dans le commencement de la vie de Cimon, un autre Demetr. 24.

bes et dans l'Élide cet amour avoit des effets surprenants sur l'émulation et le courage des jeunes gens dans le combat, comme nous le verrons aussi bientôt, mais on avoue qu'il n'étoit pas de beaucoup si réservé que celui des Lacédémoniens, et Socrate, dans le Banquet de Xénophon, observe que chez ces peuples l'amour des mâles étoit généralement approuvé, tandis qu'à Athènes il étoit regardé comme une honte (76). A Thèbes les jeunes gens portoient publiquement les armes dont leurs amants leur avoient fait présent, ornées d'inscriptions qui l'attestoient (77). S'il faut prendre au pied de la lettre une expression de Xénophon, lorsqu'il parle de cette même différence entre les peuples de la Grèce, il faudroit croire qu'en Béotie la relation entre les jeunes gens et leurs amants avoit tout l'air d'une union légitime et avérée, à peu-près comme le mariage, tandis qu'en Élide elle paroît avoir été plus irrégulière (78). Chez Platon, Pausanias se sert de la même expression (79) que Xénophon, dans l'endroit où il compare ces deux nations, les Béotiens et les Eléens, avec les autres, en disant que les Béotiens et les Élé-

(76) *Ἐκείνοις (Θηβαίοις καὶ Ἠλείοις) μὲν γὰρ ταῦτα νόμιμα, ἡμῖν δ' ἐπονείδιστα.* Xenoph. Symp. VIII. 34. Et ainsi Ælian. V. H. XIII. 5. *Τοῖς Θηβαίοις ἓν τῶν καλῶν ἐδόκει τὸ τῶν ὡραίων ἐρᾶν.*

(77) Plut. Amat. T. IX. p. 49 fin. 50 in. Reiske demande ce que signifie *εἰς ἀρθέτας.* Je ne le sais pas plus que lui.

(78) Xenoph. Rep. Laced. II. 12. Il dit des Béotiens: *Ἀνὴρ καὶ παῖς συζυγέντες ὁμιλοῦσιν*, des Eléens: *διὰ χαρίτων τῇ ὥρᾳ χρῶνται.* Flave-Josèphe signale aussi les Thébains et les Eléens comme les peuples de la Grèce qui étoient le plus enclins à l'amour des mâles. c Apion. II. 37 fin.

(79) *Ἐν Ἤλιδι μὲν γὰρ καὶ ἐν Βοιωτοῖς ἁπλῶς νενομοθέτηται καλὸν τὸ χαρίζεσθαι ἐρασταῖς.* Plat. Symp. p. 319. Ce qui convient avec le passage d'Élien, cité note 76. Cf. Pythag. fr. in Opusc. myth. phys. etc. p. 709 fin. *Παιδίῳ ὡραίῳ ἐραστᾷ μὲν χρηστῷ χαρίζεσθαι καλὸν*, où cependant il est probable qu'il n'est question que de l'amour platonique.

ens approuvent l'amour des mâles, et que les autres le condamnent, tandis qu'il prétend que les Athéniens, comme les Lacédémoniens, font une distinction entre l'amour honnête, c'est à dire l'amitié excitée par les belles qualités de l'âme, et l'amour vulgaire ou corporel, et il ajoute qu'à Athènes on encourage les jeunes gens à s'aimer les uns les autres, si leur intention est pure et honnête, mais que, dans le cas contraire, les pères prennent le plus grand soin pour empêcher leurs fils de contracter de pareilles liaisons [80].

Distinction faite par les Grecs entre une passion honnête et un amour vénal.

L'observation de Pausanias, ou, pour parler plus exactement, de Platon, nous mène à une troisième distinction qu'on faisoit à Athènes, comme dans tous les pays où l'on ne poussoit pas l'impudence aussi loin qu'en Béotie et en Élide. Nous ne pouvons mieux signaler la distinction dont nous voulons parler qu'en faisant observer que, tandis que Solon paroît avoir permis l'amour des mâles, puisqu'il ne le défendit qu'aux esclaves [81], les lois ne défendoient pas seulement sous les peines les plus sévères de faire aucune violence à un jeune homme, et aux jeunes gens eux-mêmes de se prostituer, mais qu'elles surveilloient aussi avec le plus grand soin l'ordre dans les écoles publiques, en ordonnant qu'on ne les ouvrît point avant le lever, et qu'on ne les fermât pas avant le coucher du soleil, qu'on n'y laissât entrer aucune per-

(80) Plat. Symp. p. 319. Cette distinction peut très bien se concilier avec l'assertion de Xénophon, que l'amour des mâles étoit ἐπονείδιστον à Athènes. Cet auteur parle ici en général et en comparaison de l'impudence des peuples de la Béotie et de l'Élide. Il paroît que les habitants de Chalcis en Eubée avoient aussi une assez mauvaise réputation sous ce rapport. Athen. XIII. 77.

(81) Plut. Sol. 1. Δῦλον μὴ ξηραλοιφεῖν μηδὲ παιδεραστεῖν. Éschine rapporte cette loi en ces termes: δῦλον ἐλευθέρυ παιδὸς μήτ' ἐρᾷν μήτ' ἐπακολυθεῖν etc. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 295.)

sonne adulte, excepté les proches parents du maître etc. ([82]). Mais, quand même ces lois n'existeroient pas, il seroit à peine croyable que Solon eût voulu encourager, par une institution de l'état, une passion qui, envisagée seulement d'un point de vue politique, pourroit avoir les suites les plus fâcheuses. Aussi les auteurs qui en font mention semblent l'entendre de cet amour honnête qui ne différoit pas beaucoup de l'amitié ([83]).

Et c'est ainsi que l'entendoient les Athéniens eux-mêmes, qui, tout en parlant sans aucune réserve de l'amour des mâles, tout en faisant la cour à leurs jeunes concitoyens, tout en louant le beau jeune homme entouré d'une foule d'amants, avoient en horreur ceux qui en faisoient un trafic déshonorant. Voilà comment s'explique l'indignation d'Éschine, dans le discours contre Timarque, et voilà pourquoi, dans le Plutus d'Aristophane, lorsque Carion dit que les jeunes gens imitent les courtisanes et n'écoutent que les riches, Chrémyle lui répond que ce ne sont que les prostitués qui le font, mais aucunement les jeunes gens honnêtes ([84]).

Explication de ce qu'on entendoit généralement par cet amour soi-disant honnête. Preuves de la dépravation à cet égard.

Si l'on me demande toutefois si ceux qui avoient une opinion si favorable du commerce avec les jeunes Athéniens, ne pensoient qu'à un amour platonique, comme l'a fait certainement Solon, au moins lorsqu'il rédigeoit la loi dont nous venons de parler, je crois que je puis me contenter de répondre

([82]) On trouve ces lois remarquables chez Éschine, c. Timarch. (Oratt Att. T. III. p. 253—256.)

([83]) Voyez p. e. Éschine, dans l'endroit cité (p. 295), et Plut. Amat. T. IX. p. 9 fin. 10 in.

([84]) Aristoph. Plut. 155.

Οὐ τὸς γε χρηστοὺς, ἀλλὰ τὸς πόρνυς· ἐπεὶ
Αἰτὸσιν ὀκ ἀργύριον οἱ χρηστοί.

Ce qui suit diminue bien un peu le mérite de ces honnêtes jeunes gens, mais la distinction qu'on faisoit n'en existe pas moins.

par la table des auteurs tant d'Athènes que d'autres villes de la Grèce, qui se sont occupés à l'envi de l'amour des mâles, et dans des termes qui nous laissent peu d'espoir de n'y trouver qu'un amour pur et platonique, et mieux encore par les noms des hommes illustres qui se livrèrent à cette passion, déjà cités dans le commencement de ce chapitre.

Mais, en outre, il est bien certain que les Athéniens et les Grecs en général chérissoient plus la beauté de leurs jeunes compatriotes, qu'ils ne détestoient la vénalité de quelques-uns parmi eux, qui même ne paroissent pas avoir été si rares qu'il faudroit l'espérer pour la cause des bonnes moeurs, puisque, dans le passage même d'Aristophane que nous venons de citer, on en parle comme d'une classe de personnes très connue, et que la manière dont Éschine s'explique, dans son discours contre Timarque, ne nous permet pas de douter que de son temps la corruption ne fût venue à Athènes au point qu'on y vît des maisons de débauche où des jeunes gens s'offroient aux premiers venus, comme le faisoient ailleurs les courtisanes esclaves ([85]), pour ne pas parler de ceux qui alloient sans honte passer la nuit dans une maison étrangère, ou même s'y établir comme compagnon inséparable du propriétaire, excès dont nous avons déjà donné des exemples. Mais nous n'avons qu'à citer un seul passage de ce même discours, pour démontrer toute la dépravation des Athéniens, pour dévoiler toute la honte de cette cité d'ailleurs si justement célèbre. Ces vils rebuts de leur sexe et du genre humain dont nous venons de parler n'étoient pas seulement tolérés à Athè-

([85]) Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 274. *Ὁρᾶτε τουτουσὶ τοὺς ἐπὶ τῶν οἰκημάτων καθημένους, τοὺς ὁμολογουμένως τὴν πρᾶξιν πράττοντας.* Tel fut, suivant Suidas (*Ἀγαθοκλῆς*), dans sa jeunesse, le célèbre Agathocle, tyran de Syracuse.

nes, on ne souffroit pas seulement qu'ils y exerçassent leur métier, mais le gouvernement sanctionnoit en quelque sorte leur déshonneur et celui de la ville entière, en prélevant sur eux une contribution, dont il affermoit annuellement le produit, exploitant ainsi à son profit le désordre le plus infâme et le plus honteux avilissement auquel l'humanité ait jamais été réduite ([86]).

Après un témoignage aussi remarquable, on croira facilement que les amours entre les hommes libres et de bonne condition, quand même elles ne seroient pas tout-à-fait platoniques, n'ont pas dû paroître aussi choquantes aux honnêtes citoyens d'Athènes qu'on pourroit le croire, par la comparaison qu'ils faisoient entre leurs moeurs et celles des Thébains, et qui d'abord paroîtroit tout-à-fait à leur avantage. Le fait est que l'amour des mâles étoit généralement répandu par la Grèce, et qu'il n'y étoit pas moins avoué que l'inclination naturelle qui nous porte vers l'autre sexe, et même par quelques-uns préféré à celle-ci.

Xénophon avoue lui-même que les autres Grecs ne vouloient pas croire que les Spartiates se bornassent à une simple amitié, et il ajoute que dans la plupart des états grecs aucune loi ne défendoit de se livrer aux excès de l'amour des mâles ([87]). Athénée assure que les pièces de théatre où il étoit question de cet amour faisoient les délices du public ([88]). Lorsque Bagoas,

([86]) Le passage remarquable, dont les termes sont très clairs et très précis, se trouve Æschin. c. Timarch. Oratt. Att. T. III. p. 289 in. *Ὅτι καθ' ἕκαστον ἐνιαυτὸν ἡ βουλὴ πωλεῖ τὸ πορνικὸν τέλος· καὶ τοὺς πριαμένους τὸ τέλος τοῦτο οὐκ εἰκάζειν ἀλλ' ἀκριβῶς εἰδέναι τοὺς ταύτῃ χρωμένους τῇ ἐργασίᾳ.* Il faut aussi lire ce qui suit. On y verra qu'il y avoit à cette douane des préposés qui recevoient la contribution.

([87]) Xenoph. Rep. Laced. II. 14.

([88]) Athen. XIII. 75. *Ἐκδέχονται τὰ τοιαῦτα ᾄσματα οἱ θεαταί.*

l'objet des désirs du grand Alexandre, ayant remporté le prix comme chorège dans les jeux que celui-ci donna à son armée dans la Gédrosie, se fut placé a côté de son amant, les Macédoniens, par leurs acclamations et leurs applaudissements, exhortèrent celui-ci, à l'embrasser, et le conquérant de l'Asie, certainement pour se rendre agréable à ses soldats, le fit sans hésiter aux yeux de toute l'armée (89). On n'admiroit pas moins l'esprit de Sophocle, lorsqu'il trouva moyen d'embrasser par surprise un jeune esclave, qui lui offrit du vin, dans une société (90). Je suis assuré que, si l'objet de cette espièglerie eût été une jeune fille, elle ne nous amuseroit pas moins qu'elle amusa alors la compagnie. On voit par là comment on étoit accoutumé à cette relation, qui nous paroît si blâmable. Phidias n'hésita pas à faire honneur de plusieurs de ses chefs-d'oeuvre au jeune homme qu'il aimoit, artiste distingué lui-même, en y plaçant son nom, au lieu du sien (91). Xénophon raconte, comme une chose absolument indifférente et très ordinaire, que Callias conduisit aux Panathénées le jeune Autolycus, dont il étoit amoureux, et qu'il lui donna ensuite à dîner, ainsi qu'à son père, dans sa maison du Pirée, et qu'il y invita également Socrate et plusieurs de ses disciples (92). Pour prouver que le tyran n'est pas si heureux que l'homme privé, Hiéron, dans le dialogue ainsi intitulé du même auteur, tâche entr'autres de démontrer à Simonide que le tyran ne sauroit goûter

(89) Nous donnons ce récit d'après Plutarque (Alex. 67 fin.), mais, suivant Dicéarque, à qui Plutarque l'a sans doute emprunté, Alexandre l'embrassa de son propre mouvement et répéta cette action, lorsqu'il vit le contentement qu'elle donna aux spectateurs. Il place la scène de cet événement dans la Phrygie. ap. Athen. XIII. 80.

(90) Ion ap. Athen. XIII. 81.

(91) Plut. H. N. XXXVI. 3. cf. Tzetz. Chil. VII. 929 sq.

(92) Xenoph. Symp. I. 2.

les délices ni de l'amour des femmes ni de celui des jeunes gens (93). On voit que l'auteur auroit cru le raisonnement incomplet, s'il avoit négligé d'en parler. Aristote fait des sensations propres à cette volupté contre nature le sujet d'un de ses problêmes physiques, et il en parle comme si nous parlions d'une affection de l'estomac ou des intestins (94). Lorsqu'on voit le ton ironique dont le poëte Rhianus se plaint des tentations qui l'entourent de toutes parts, en voyant partout des jeunes gens les uns plus beaux que les autres, en sorte que l'oeil égaré ne sait où se tourner pour ne rien perdre de tant de charmes (95), lorsque Socrate se donne l'air d'être tout-à-fait étourdi par la vue du beau sein de Charmide (96), on croit en effet être transporté dans un autre monde, tant les affections dont parlent ces gens nous paroissent étranges.

La dernière preuve est peut-être la plus concluante de toutes celles que nous venons d'alléguer. Socrate, le modèle de la vertu et de la tempérance, Socrate, qui, dans ce siècle corrompu, sut résister à des attraits si irrésissibles pour ses contemporains, Socrate se fait un honneur d'être réputé maître dans l'art d'aimer les jeunes gens et de l'enseigner aux autres ; et, bien qu'il soit connu dans quel sens il les entendoit, il employoit cependant les phrases usitées, les termes techniques, pour ainsi dire, de cet art, en sorte qu'on se méprenoit quelquefois sur son intention (97). Socrate, pour rendre populaire l'in-

(93) Xenoph. Hier. I. 29. *ἀφροδισία παιδικὰ καὶ τεκνοποιά.* C'est tout simple.

(94) Aristot. Probl. IV. 27. *Διὰ τί ἔνιοι ἀφροδισιαζόμενοι χαίρουσι· καὶ οἱ μὲν ἅμα δρῶντες, οἱ δ' οὔ.*

(95) Anthol. T. I. p. 231 in. *Οἱ παῖδες λαβύρινθος ἀνέξοδος.*

(96) Plat. Charm. p. 236. D. Observez en même temps l'enthousiasme qu'excite l'apparition de Charmide, et l'empressement que montrent tous ceux qui étoient présents, pour le voir.

(97) Voyez p. e. les expressions que lui attribue Xénophon, Mem. II. 6. 28, 29, et la manière dont Critobule les explique, ib.

struction qu'il se proposoit de donner à la jeunesse, devoit feindre d'être atteint de la corruption universelle, et se donner l'air d'aimer les jeunes Athéniens auxquels il vouloit être utile([98]), parmi lesquels nous n'avons certainement pas besoin de rappeler à nos lecteurs Alcibiade([99]), ni de réfuter les accusations absurdes dont

30. Chez Platon (Lys. p. 106. C.) il dit que dans les autres choses il est lent et stupide, mais que les dieux lui ont accordé une faculté admirable pour reconnoître les amants et les aimés au premier abord. Le titre que se donne ici Socrate, celui de ἐρωτικὸς, étoit le même que Léonidas de Tarente donna au Crétois Pratalide, dans un sens bien différent, sans doute, ἄκρον ἐρώτων εἰδώς. Anthol. T. I. p. 173. LXXII.

([98]) Xenoph. Mem. IV. 1. 2. Dans le Symposion (VIII. 2.), il déclare qu'il ne sauroit indiquer une période de sa vie qui ne fût occupée par quelque intrigue avec un jeune homme. Tout ce qui suit, la manière ouverte dont il parle des passions des assistants, parmi lesquels il y en avoit qui, bien qu'ayant plusieurs amants eux-mêmes, recherchoient cependant la faveur d'autres jeunes gens, la description qu'il fait de la beauté de l'un d'eux, le témoignage qu'il rend de la publicité de l'amour de Callias pour Autolycus, amour, ajoute-t-il, qui est dans toutes les bouches, tout cela doit être lu dans l'original, pour sentir la vérité des réflexions que je viens de faire. Voyez encore Plat. Amat. p. 5 in. Theag. p. 10. G. Οὐδὲν ἐπιστάμενος, πλὴν σμικροῦ γέ τινος μαθήματος, τῶν ἐρωτικῶν.

([99]) Plut. Alcib. 4. On voit dans ce chapitre un exemple des extravagances aux quelles cette folle passion conduisoit quelquefois ceux qui s'y livrèrent. Voyez encore la manière dont Socrate parle de son amour à Alcibiade. Plat. Alcib. I. p. 25 in. cf. Protag. p. 193 in. Dans le Symposion de Platon (p. 333 fin. 334.), Alcibiade raconte lui-même comment Socrate sut éluder tous ses efforts pour le rendre sensible à ses charmes. Nous ne pouvons certainement pas sentir tout le prix de la force d'âme qui mit Socrate en état de résister à la tentation de cette scène nocturne, mais nous pouvons y voir un exemple de la corruption des moeurs et du dévergondage qui régnoit alors à Athènes. Voyez, au sujet de cette dépravation générale et du moyen qu'employa Socrate pour y faire entendre la voix de la sagesse, la XXVe Dissertation de Maxime de Tyr, qui dit entr'autres que cette peste avoit gagné toute la Grèce, et surtout la ville d'Athènes (T II. p. 2.). M. Schröder (Gedenkschr. van de IIIe Classe van het Kon. Ned. Instituut, T. V. p. 508. not.) fait observer très à propos qu'il est évident qu'Alcibiade

le grand homme a été l'objet, à cause de ses liaisons avec ce jeune homme, qui, tout étourrdi qu'il étoit, savoit mieux apprécier la vertu et la sagesse de Socrate que ceux qui lui ont fait un crime d'une tentative qui, si elle eût réussi, eût préservé la Grèce et Athènes d'une foule de calamités et eût rendu son disciple le modèle de toutes les vertus.

Ce qui distinguoit l'amour des mâles en Grèce de cette même passion chez d'autres nations.

Il me semble qu'après ce qu'on vient de lire, la manière dont les Grecs, et les Athéniens en particulier, envisageoient l'amour des mâles ne peut plus paroître douteuse. Peut-être même trouvera-t-on que je me suis trop étendu sur ce sujet, mais il étoit nécessaire d'insister sur la généralité de cette passion honteuse, tant pour faire bien sentir la corruption des moeurs et la dépravation de la moralité, que pour nous engager à porter un jugement plus indulgent sur les individus. Cette réflexion est essentielle. Sans cette excuse, les écrits de Platon et de Xénophon doivent nous paroître insupportables. Sans cette excuse, Socrate lui-même seroit à nos yeux le plus impudent des hommes, et ce qui n'étoit pour les Athéniens qu'une innocente galanterie deviendroit le comble de la licence.

Mais il y a plus, et c'est un phénomène important dans l'histoire de la civilisation morale des Grecs. Non seulement nous excusons Socrate et Platon, lorsqu'ils parlent ouvertement d'une passion qui doit paroître plus révoltante qu'aucun autre excès dont l'histoire de l'humanité offre l'exemple, mais, lorsque Platon, dans le Phèdre, représente l'amour comme une inspiration divine qui élève ceux qu'il unit au-dessus de la terre et

par son récit voulut faire voir combien la conduite de Socrate étoit étrange, et qu'il ne doutoit uullement que les convives qui l'écoutoient n'eussent pas été si imbécilles. L'on trouve, dans cet endroit, plusieurs autres réflexions intéressantes à ce sujet.

leur fait goûter en cette vie les douceurs du ciel, nous nous sentons nous-mêmes entraînés par l'enthousiasme qui animoit l'auteur, et nous oublions ce qui donna occasion à ce discours, pour admirer les idées sublimes qui en sont le résultat. Encore, lorsque nous voyons les Spartiates et les Thébains, unis par le plus sincère dévouement, se sacrifier la vie les uns aux autres, et par leur tendre amitié faire la force des armées et la gloire de leur patrie, nous ne demandons plus quelle fut la nature de leurs liaisons, mais nous ne pensons qu'à leur grandeur d'âme, et nous les célébrons comme les modèles de la vertu.

Il me semble que ce phénomène étrange dans l'histoire de la civilisation morale mérite bien que nous tâchions d'en découvrir les causes, d'autant plus que cet examen, tout en expliquant sa nature, nous fera voir jusqu'où cette passion étoit un trait distinctif du caractère des Grecs, et nous conduira à la question non moins importante sur les suites tant avantageuses que nuisibles qu'elle avoit sous le rapport moral.

Il est certain que la chaleur du climat et l'extrême irritabilité des peuples méridionaux les rend plus enclins à des excès de ce genre que ceux qui habitent des régions plus froides et plus humides. Mais sous ce rapport les Grecs ne devoient pas différer des autres nations de l'ancien monde, puisque la plupart de celles dont le souvenir est parvenu jusqu'à nous vivoient sous le même ciel brûlant du midi, et plusieurs même à une latitude bien plus méridionale, et cependant les Grecs ne regardoient pas seulement l'amour des mâles comme une passion qui les distinguoit des Barbares, mais aussi cet amour différoit essentiellement chez eux de la même affection chez les autres nations.

D'un autre côté on conçoit aisément que cette passion a dû être plus commune dans des pays où les femmes honnêtes étoient exclues de la société. Mais ici encore

on peut objecter qu'alors les peuples de l'Orient, où les femmes sont encore beaucoup moins visibles qu'en Grèce, auroient dû être bien plus sensibles pour la beauté des personnes de leur sexe que les Grecs, et cependant il y a, comme nous l'avons vu, des auteurs de cette nation qui prétendent que les Orientaux avoient emprunté cette inclination aux habitants de la Grèce. Il n'est pas douteux que les deux causes dont nous venons de parler aient exercé leur influence sur les Grecs, aussi bien que sur les autres nations anciennes : mais, comme je viens de le dire, l'amour des mâles chez les Grecs étoit bien différent de celui qu'on trouvoit ailleurs, et c'est cette différence qui nous fait connoître, à ce qu'il me paroît, les causes spéciales qui y disposoient les Grecs plus qu'aucune autre nation.

La vie sociale des Grecs et le sentiment du beau qui les animoit.

Ces causes je crois les avoir trouvées d'un côté dans le sentiment du beau qui animoit les habitants de la Grèce, d'un autre côté dans leur humanité. Lorsque je parle de l'humanité des Grecs, je prends ce mot dans un sens peut-être un peu plus étendu que celui qu'on y attache ordinairement, comme on a déjà pu le voir dans la première partie de cet ouvrage. L'humanité des Grecs comprend ici toutes ces vertus sociales qui élèvent l'homme au-dessus des brutes, qui le rendent sensible aux agréments du commerce avec ses semblables, aussi bien qu'à ses inconvénients, qui le rendent propre à communiquer ses sensations et ses idées et à accueillir celles des autres, qui lui font un besoin de se réjouir dans leur bonheur et de pleurer avec eux sur leurs infortunes. Nous aurons bientôt à nous occuper de cette qualité éminente du caractère des Hellènes. Je ne donne ici cette explication que pour éviter toute méprise à l'égard des réflexions qui vont suivre. L'une des parties de cette humanité des Grecs est leur sociabilité, qui se

manifeste surtout dans la vie publique (s'il m'est permis de m'exprimer ainsi) qu'ils menoient dans leurs gymnases, dans leurs portiques, sur le marché, au théatre. Dans aucune autre partie du monde ancien les habitants ne se voyoient si fréquemment, ne vivoient, pour ainsi dire, si constamment ensemble que les Grecs. Je suis fâché de ne pouvoir pas en rapporter les preuves dès à présent, mais l'ordre que je me suis proposé m'en empèche, et c'est d'ailleurs un des traits les plus connus du caractère des Grecs. Eh bien, dans ces gymnases, dans ces portiques, dans ces lieux publics, dans les gymnases où l'on s'exerçoit à la lutte et à la course, où l'on voyoit exposées à nu les belles formes d'une jeunesse vigoureuse, dans les portiques où l'on s'entretenoit pendant des heures entières sur des sujets ou importants ou frivoles, mais où l'on étoit toujours ensemble, dans ces fêtes et ces repas où l'on ne voyoit que des hommes, d'où les plus sages même bannissoient les musiciennes qu'on avoit d'ailleurs coutume d'introduire au dessert, dans toutes ces occasions les sensations si fortes de ces hommes du midi ne devoient-elles pas se porter sur les objets qu'ils avoient constamment sous les yeux, leurs coeurs sensibles et aimants ne devoient-ils pas s'ouvrir à l'impression que faisoient sur eux soit la beauté, soit l'esprit, soit la vertu et les qualités aimables de leurs compagnons perpétuels, et leurs sens enflammés par un soleil du midi (car, après ce que nous avons déjà dit à ce sujet, il n'y a pas moyen de s'en dédire), leurs sens enflammés ne devoient-ils pas être excités de plus en plus par la vue presque non interrompue de l'élégance et de la beauté de formes que nulle part la nature n'avoit faites si séduisantes ([100]). Je

([100]) M. de Pauw (Wijsg. Bespieg. over de Grieken, T. I. p. 137) ne veut pas admettre les exercices dans les gymnases comme

crois que les causes dont nous venons de parler auroient les mêmes effets chez tout peuple qui se trouveroit dans les mêmes circonstances. Que ces circonstances différoient est une suite naturelle du caractère des Grecs, différent essentiellement de celui des autres nations; mais ce n'est pas ici la question. Les Grecs n'avoient pas préféré cette manière de vivre à une existence isolée et insociable, parcequ'ils étoient enclins à l'amour des mâles, mais l'amour des mâles se répandit si généralement chez eux et y obtint un caractère si distinctif, parcequ'ils étoient si sociables, et ils étoient si sociables, parcequ'ils étoient des Grecs. Mais encore, parcequ'ils étoient des Grecs, ils contemploient ces belles formes d'un autre oeil que ne feroit aucune autre nation. Donc, quand même on pourroit supposer une nation dans les mêmes circonstances, la passion qui se seroit élevée chez elle, dans le coeur des jeunes gens, n'auroit pas ressemblé à la passion qui dominoit dans le coeur des Hellènes.

Écoutez l'enthousiasme avec le quel Critobule parle, dans Xénophon, de la beauté de Clinias. Rien dans le monde entier ne lui paroît si beau que Clinias. Il voudroit être aveugle pour tous les autres objets, s'il lui étoit permis de jouir toujours du spectacle que lui

l'une des causes de l'amour des mâles, mais Plutarque (Amat. T. IX p. 12 fin. 13.) et Cicéron (Tusc. Quæst. IV. 33.) l'y assignent sans hésiter. Il me semble que le choix entre ces autorités n'est pas difficile. Que signifieroient d'ailleurs les précautions prescrites par la loi, pour défendre l'entrée des écoles et des lieux d'exercice aux hommes faits, dont nous avons parlé plus haut? Pourquoi Polycrate, qui ne voulut pas permettre de pareilles liaisons à ses sujets, commença-t-il par fermer les gymnases et les palestres (Athen. XIII.78.)? Mais aussi ce ne sont pas les gymnases comme tels, mais la vie publique qui donna lieu aux gymnases et, avant leur institution, à d'autres réunions, que nous avons ici en vue.

offre la beauté de Clinias. Il rend grâces au soleil et à la lumière du jour seulement parcequ'ils lui découvrent ce spectacle ravissant. Mais aussi (et il est nécessaire de le faire observer d'abord) cet enthousiasme ne se bornoit pas à une admiration stérile : il excitoit, dans l'âme des Grecs, le désir de plaire à l'objet aimé, et, comme cet objet n'étoit pas une femme frivole, un être destiné par la nature à servir celui qui daigne lui donner son coeur, comme cet être étoit souvent un jeune homme dont l'âme étoit aussi belle que le corps, remplie des sentiments les plus nobles et les plus élevés, l'enthousiasme pour sa beauté excitoit aussi dans le coeur de celui qui le ressentoit les germes de toutes les vertus. Il est vrai que je suis beau, dit le même Critobule, comme vous me l'assurez, et je vous crois, car vous êtes d'honnêtes gens; si donc je suis beau, et si vous ressentez envers moi les mêmes sensations que je ressens, moi, envers Clinias, je vous jure, par tous les dieux, que je ne préférerois pas le bonheur d'un roi à celui d'avoir de la beauté. Quelques avantages que nous procurent les forces du corps, on ne les obtient cependant pas sans les employer; quelque estimable que soit la valeur, elle n'est utile que par le moyen des dangers auxquels on s'expose; quelque utile que soit la sagesse, il faut la communiquer à d'autres pour en retirer le fruit: le beau seul obtient tout et fait tout, sans qu'il lui en coûte la moindre peine. Car, pour moi, quoique je sache que les richesses sont un bien qu'il ne faut pas mépriser, j'aimerois mieux donner à Clinias tout ce que je possède que de recevoir d'un autre de nouveaux trésors. J'aime la liberté, et qui ne l'aimeroit pas. Et cependant je préfère l'esclavage, si Clinias veut être non maître. Pour lui, en un mot, je préfère la peine au repos, les dangers à la sécurité, la mort à la vie. Vous croyez,

Callias, que vous pouvez rendre les hommes plus justes. Vous vous trompez. C'est moi qui, par ma beauté, enseigne aux hommes la vertu bien plus efficacement. L'enthousiasme qu'excite l'admiration de la beauté dans les coeurs sensibles, les rend plus propres à faire du bien, plus forts à soutenir les travaux et les peines, plus hardis pour affronter les dangers, et même plus sages et plus chastes ([101]).

J'ai rendu presque en entier ce discours, parcequ'il me semble extrêmement propre à faire sentir l'impression que la beauté faisoit sur les Grecs, et la relation intime qu'il y avoit, chez eux, entre la sensation qu'elle excite et les sentiments élevés de l'âme. Qu'on voie encore la description de l'impression que fit sur la compagnie rassemblée chez Callias la beauté du jeune Autolycus. Non seulement tous étoient frappés d'étonnement, mais tous aussi ressentoient les plus douces émotions. C'est un spectacle digne de notre admiration, dit-il, que des hommes animés par l'esprit de quelque divinité, mais, tandis que ceux qu'anime quelque autre dieu sont plus majestueux dans leur aspect, ont la voix plus pénétrante et les mouvements plus forts et plus animés, le regard de ceux qui sont remplis par le soufle divin d'Éros est plus doux, leur voix est plus agréable, et leur maintien plus décent ([102]). Si l'on ajoute à ces endroits l'éloge que fait de la beauté Isocrate ([103]), et

([101]) Xenoph. Symp. IV. 10 sq.
([102]) Xenoph. Symp. I. 8 sq.
([103]) Isocr. Helen. encom. (Oratt. Att. T. II. p. 243. Il dit entr'autres qu'on a un si grand respect pour la beauté qu'on s'indigne beaucoup plus contre ceux qui en sont doués, lorsqu'ils la profanent, en la prostituant, que contre le séducteur qui veut en abuser, et que celui qui préserve ses attraits des attentats de la volupté est honoré comme le bienfaiteur de la patrie. Si ce sentiment eût été général en Grèce, cette même admiration, qui a eu des effets décidément bienfaisants, n'eût pas en même temps créé tant de désordres.

surtout la première partie du Phèdre de Platon, on pourra se former quelque idée de ce qui distinguoit l'amour des mâles, en Grèce, de celui qu'on remarque chez les autres peuples. Mais il n'y a presque pas de dialogue de Platon qui n'en fourniroit des exemples. C'est ici, comme en plusieurs autres cas, l'ensemble qui donne l'impression difficile à rendre par quelques passages séparés.

C'étoit donc la vie sociale des Grecs, suite elle-même de leur humanité, qui leur fournissoit des occasions bien plus fréquentes de former des liaisons intimes qu'aux autres peuples, et c'étoit le sentiment du beau qui les animoit. plus qu'aucune autre nation ancienne ou moderne, qui faisoit de ces liaisons un véritable amour, et non seulement un amour sensuel, mais un désir ardent de plaire à l'objet aimé, de se montrer digne de son attention et de le rendre heureux, avec une abnégation complète de soi-même. Et c'est ainsi que cet amour pouvoit devenir la source du plus noble désintéressement et de la vertu la plus sublime. Celui qui sait que le jeune homme qu'il aime est témoin de ses actions, dit encore Xénophon, devient meilleur qu'il ne fût jusqu'alors, et il n'oseroit ni faire ni dire quelque chose qui soit malhonnête [104].

Effets favorables de l'amour des mâles.

Épisthène, l'un des officiers de l'armée des Grecs qui avoit suivi Cyrus en Asie, étoit un si zélé admirateur de la beauté qu'en formant sa division, il tâchoit toujours d'avoir les plus beaux soldats et n'auroit pas hésité à mourir pour un jeune homme qu'il ne connoissoit pas, seulement parcequ'il étoit beau [105]. Combien plus ardent

[104] Xenoph. de Venat. XII. 20. Ὅταν μὲν γὰρ τις ὁρᾶται ὑπὸ τοῦ ἐρωμένου, ἅπας ἑαυτοῦ ἐστι βελτίων, καὶ οὔτε λέγει οὔτε ποιεῖ αἰσχρὰ οὐδὲ κακά.

[105] Xenoph. Anab. VII. 4. 7.

ne doit donc pas avoir été cet enthousiasme, lorsqu'il étoit fondé sur une amitié mutuelle et sur l'admiration pour les vertus de l'objet aimé. Et voilà la cause de cette étroite liaison entre les jeunes Grecs, voilà l'une des causes principales de cette force d'âme, de cette noble vertu, de ce dévouement qu'on admire, par exemple, dans l'histoire de Chariton et de Mélanippe, dont le premier voulut plutôt tenter lui-même un attentat dangereux dont il n'avoit pu dissuader son ami, que de l'exposer au péril, tandis que l'autre s'accusa soi-même pour sauver la vie à son amant (106). C'est ainsi qu'on dit que les Thébains composèrent leur cohorte sacrée de jeunes gens liés par une sainte amitié, qui les rendoit capables des plus grandes actions, attachement qui, d'après Aristote, fut même sanctionné par un serment mutuel de fidélité sur la tombe d'Iolaüs, que la tradition prétendoit avoir été l'objet de l'amour d'Hercule, solennité à laquelle on veut que cette cohorte dut le nom qui la distinguoit (107). C'est ainsi qu'à Sparte, comme dans l'île de Crète, on étoit si persuadé de l'utilité de ce commerce, que les éphores condamnoient quelquefois à une amende celui qui n'avoit pas de bien-aimé parmi la jeunesse, et que la loi vouloit que l'amant fût responsable des fautes que commettroit celui qu'il avoit choisi pour compagnon (108),

(106) Ælian. V. H. II. 4. Heracl. Pont. ap. Athen. XIII. 78.

(107) Plut. Pelop. 18. Il rapporte ici un trait frappant d'un jeune soldat qui, terrassé par l'ennemi, le pria de le frapper dans la poitrine, afin, dit-il, que celui que j'aime ne rougisse pas à cause de son ami. Élien a la même histoire H. A. IV. 1. Maxime de Tyr (Dissert. 24. T. I. p. 455) donne à Épaminondas l'honneur de l'institution de cette cohorte, Polyænus (Strat. II. 5.) à un certain Gorgias. Voyez encore Athen. XIII. 12.

(108) Ælian. V. H. III. 10. Plutarque en cite un exemple, Lyc. 18. Perizonius cite ici le passage du Banquet de Platon : *Οὐ γὰρ ἔγωγ᾽ ἔχω εἰπεῖν ὅ τι μεῖζόν ἐςιν ἀγαθὸν εὐθὺς νέῳ ὄντι, ἢ ἐραστὴς χρηστός.*

puisqu'on étoit sûr que l'enthousiasme qui l'animoit devoit être un garant de la vertu de celui qui le lui inspiroit (109). Et pour savoir jusqu'où il pouvoit aller, cet enthousiasme. nous n'avons qu'à citer le dévouement et la belle mort de Pantée, l'ami de Cléomène (110). C'est cet amour qui fit qu'Aristodème mît lui-même fin à ses jours, ne pouvant survivre à son ami Cratine. C'est cet amour qui rendit les Harmodius et les Aristogiton forts contre les tyrans, et qui les unit pour le bien commun de la patrie, et voilà la raison, comme on le prétend, que les tyrans avoient toujours le plus grand soin de défendre à leurs sujets de contracter de semblables alliances (111).

Amour platonique.

Cependant, arrêtons nous un moment. N'avons nous pas ici changé de terrain? Est-ce bien encore la même chose dont nous parlons? Cet amour si divin, ce dévouement si entier, cette noble émulation dans l'exercice de la vertu peut-elle avoir quelque chose de commun avec la plus vile des passions? Cet amour des Spartiates, en particulier, n'étoit-il pas plutôt une amitié sainte et pure, n'étoit ce pas un amour de l'âme et nullement du corps?

Je ne puis me persuader qu'il en pût être autrement, et les auteurs l'assurent unanimement. Plutarque dit que l'amour des mâles à Sparte n'avoit rien que d'honnête (112), qu'il étoit permis d'aimer l'âme des jeunes

(109) Plutarque dit qu'on y appeloit cette affection ἐμπνεῖσθαι, absolument comme Platon appelle l'amant ἔνθεος. Plut. Cleom. 3. cf. Æl. V. H III. 12. A Sparte on appeloit l'amant εἴσπνηλος, et l'objet de son amour ἀΐτας, comme on peut voir par plusieurs endroits de Théocrite.

(110) Plut. Cleom. 37. Voyez d'autres exemples encore Plut. Amat. T. IX. p. 48, 49, 50 fin. 51 in.

(111) Athen. XIII. 78. cf. Plat. Symp. p. 319. C.

(112) Plut. Lyc. 17, 18. cf. Ages. 20.

gens, mais que celui qui osoit attenter à leur pudeur étoit infâme pour toute sa vie ([113]). Élien assure que ni l'un ni l'autre des amants n'eût osé rester à Sparte, s'il se fût livré à une passion impure ([114]). Philippe de Macédoine en étoit si persuadé que, lorsqu'il vit étendus sur le champ de bataille à Chéronée les trois-cents de la cohorte sacrée, et qu'il apprit que cette cohorte étoit toute composée d'amants, il s'écria: Malheur à celui qui ose soupçonner que ceux-ci ont jamais fait ou accordé quelque chose qui soit malhonnête([115])! Xénophon assure que Lycurgue fit si bien qu'à Sparte les amants ne se conduisoient pas autrement à l'égard de leurs compagnons que s'ils eussent été leurs pères ou leurs frères ([116]). Maxime de Tyr dit qu'à Sparte l'on n'aimoit les jeunes gens que comme on admire de belles statues, et il le prouve en observant que quelques-uns avoient plusieurs amants, et qu'un homme pouvoit aimer plusieurs jeunes gens ([117]).

Il paroît que le même auteur ne pensoit pas moins favorablement que Philippe de la cohorte thébaine ([118]). L'un des interlocuteurs chez Athénée déclare ne pouvoir comprendre comment les Athéniens avoient pu ériger une statue à l'Amour dans l'Academie, lieu consacré à Minerve, si cet amour eût indiqué quelque chose dont il fallût rougir. Il applique cette observation également aux Spartiates, aux Thébains, aux Crétois, et même à la fête en l'honneur d'Éros à Thespies ([119]). Et c'est

([113]) Plut. Instit. Lacon. T. VI. p. 582 in. *Ἐρᾶν τῶν τὴν ψυχὴν σπουδαίων παίδων ἐφίετο. Τὸ δὲ πλησιάζειν αἰσχρὸν νενόμιστο, ὡς τȣ̃ σώματος ἐρῶντας, ἀλλ' ȣ̓ τῆς ψυχῆς.*

([114]) Ælian. V. H. III. 12. *Σπαρτιάτης δὲ ἔρως αἰσχρὸν ȣ̓κ οἶδεν.*

([115]) Plut. Pelop. 18 fin.

([116]) Xenoph. Rep. Laced. II. 13. cf. Symp. VIII. 35.

([117]) Max. Tyr. Diss. 26. (T. II. p. 27). *Ἐρᾷ Σπαρτιάτης ἀνὴρ μειρακίȣ λακωνικȣ̃, ἀλλ' ἐρᾷ μόνον ὡς ἀγάλματος καλȣ̃.*

([118]) Max. Tyr. Diss. 24. (T. I. p. 455).

([119]) Athen. XIII. 12.

ainsi que considéroient aussi par la suite cet amour les sévères Stoïciens ([120]).

Et, s'il en est ainsi, ne seroit-il donc pas possible que la plupart des exemples que nous venons de citer, et parmi lesquels il y en avoit qui ont dû nous causer un juste étonnement, puisqu'ils concernent des hommes que nous ne condamnerions pas sans regret, ne seroit-il pas possible de les expliquer comme nous sommes certains de pouvoir expliquer les paroles de Solon, dans sa loi, et les actions de Socrate? Nous avons vu qu'Agésilas ne désapprouvoit pas l'amour de son fils pour Cléonyme. Un père auroit-il favorisé dans son fils un penchant vil et dégradant? L'oracle du héros Protésilas, qui avoit une aversion marquée pour les amours illégitimes des époux infidèles, auroit-il enseigné des moyens aux amants pour captiver les jeunes gens, si leur intention avoit quelque chose de blâmable, ou, comme nous dirions, auroit-on inventé ce conte, si ici du moins l'on n'avoit pas eu en vue un amour pur et platonique ([121])? Comment oserions nous nourrir le soupçon le plus léger contre la vertu du jeune homme auquel on pouvoit dire que ses amants ne pouvoient pas même y penser d'obtenir de lui quelque faveur dont il eût à rougir ([122])?

Remarques nécessaires pour modifier la conclusion qu'on croiroit pouvoir en déduire.

Je voudrois que je pusse répondre affirmativement à ces questions, mais je dois avouer que, s'il est certain que le soi-disant amour de quelques âmes nobles et élevées étoit en effet une amitié pure et irréprochable, la manière dont les auteurs parlent même de ces

([120]) Voyez les auteurs cités par Diogène Laërce, p. 195. A. B. cf. Athen. XIII. 12. Stob. Eclog. Eth II. 7. (T. II. p. 118 sq. ed. Heeren.). ([121]) Philostr. Heroic. II. 7.

([122]) Demosth. Erot. (Oratt. Att. T. V. p. 596 l. 20. — ἃ δ' εἰς αἰσχύνην ἥκει, τούτων οὐδ' εἰς ἐλπίδα οὐδεὶς ἔρχεται.

liaisons dont nous aurions cru pouvoir penser favorablement, doit nous inspirer au moins de justes doutes et semble prouver que, dans certains cas, le plus grand désintéressement, les actions les plus nobles en apparence peuvent avoir une source qui n'est rien moins que pure. En second lieu, je crois que les assurances les plus fortes que nous donnent ces auteurs sur la pureté des intentions d'une nation entière, comme des Spartiates, par exemple, ne prouvent rien, si non la moralité de l'opinion publique, et nullement celle de la conduite de tous les individus. Enfin je crois que quiconque a quelque connoissance des chefs-d'oeuvre du beau siècle d'Athènes, des ouvrages de ses poëtes, des dialogues de ses philosophes, quiconque a étudié le génie et le caractère des Grecs dans les écrits de leurs auteurs, sera d'accord avec moi que le penchant qui les portoit vers les personnes de leur sexe étoit si généralement répandu dans la nation, si autorisé par la force de l'exemple, si dépouillé de tout ce qu'il a d'avilissant, de méprisable à nos yeux, qu'il avoit presque pris la place d'une sensation naturelle; et, si nous pouvons nous persuader qu'il en fut ainsi, je crois qu'on ne m'accusera pas de juger les Grecs trop sévèrement, si j'avoue être persuadé que leurs hommes les plus illustres par leur sagesse, les plus renommés par leur continence, lors même qu'ils s'abstenoient de toute action vraiment honteuse, éprouvoient cependant, dans le commerce avec leurs jeunes amis, ce mélange de sensualité qui en devoit être aussi inséparable que, chez nous, de l'attachement le plus irréprochable pour une jeune et belle femme.

Pour sentir toute l'importance de cette dernière réflexion (je veux commencer par le premier degré, pour ainsi dire, par la première impression d'attachement, j'en appelle à quiconque connoît le Phèdre de Platon. Ce dialogue vraiment admirable est un mélange de sen-

sualité et de continence, qui décèle, il me semble, une imagination ardente, lascive même, à peine contenue par la raison, et qui, pour ne pas céder à cette dernière toutes les charmantes illusions dont elle se berce, tâche de transporter le culte de la beauté du domaine de la volupté dans celui de la vertu. Je ne parle pas maintenant de cette concession que Socrate y fait à la passion, dont nous avons déjà parlé plus haut, concession qui toutefois dérobe à la vertu tous les avantages qu'il venoit de lui accorder, mais, si l'on veut se rappeler cette beauté, le seul objet dont l'image ici bas rapporte aux sens une foible lueur de la lumière qui entoure l'original dans les régions supérieures, cette beauté qui darde des rayons vivifiants des yeux de l'objet aimé dans l'âme de son amant, et y fait pulluler les germes de ces ailes dont elle avoit été privée, et qui doivent la ramener à sa céleste origine, si l'on veut se rappeler comment cet appel à la sensualité, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, est fait en faveur de la sagesse, de la vérité, de la continence elle-même, on comprendra ce que je veux dire, et l'on comprendra en même temps jusqu'où pouvoit aller cet enthousiasme pour la beauté dans l'âme sensible des Hellènes, on comprendra que, sans les condamner, pour avoir ressenti vivement ce dont nous pouvons à peine nous former une idée, nous pouvons avouer que leur amour même le plus platonique étoit une sensation bien différente de notre froide amitié.

Quant à la difficulté de conclure des assurances des auteurs au sujet de la moralité nationale à la vertu des individus, je n'ai qu'à rappeler le Spartiate Agésilas, qui fut bien certainement un de ceux dont les intentions étoient le plus en harmonie avec le génie des institutions de Lycurgue : que ne lui en coûta-t-il pas, pour s'empêcher de succomber à sa passion pour le jeune Mégabate. Je n'ai qu'à faire

observer que ceux qui se moquoient de sa réserve étoient bien certainement des Spartiates aussi bien que lui, sans parler de la remarque que Xénophon fait sur cette conduite, que nous avons aussi citée plus haut. Je demande enfin, si les amours des Spartiates étoient toutes si pures que le prétendent les auteurs, pourquoi donc Plutarque croit-il devoir chercher une excuse pour l'indulgence de ce même Agésilas envers son fils Archidame, dans le caractère de l'objet de ses voeux.

Enfin, et c'étoit la réflexion par la quelle je commençois, si la noblesse des actions dont nous avons produit plusieurs exemples, étoit toujours une preuve indubitable de la pureté des intentions, comment donc expliquer que les anciens même paroissent avoir cru non seulement que l'une ne devoit pas toujours faire supposer l'autre, mais aussi que l'amour sensuel lui-même étoit le stimulant le plus efficace au courage et à la fidélité?

Dioclès avoit sauvé la vie au jeune homme qu'il aimoit, en sacrifiant la sienne. Les Mégariens honorent sa mémoire comme celle d'un héros, et chaque année, au retour du printemps, la jeunesse vient auprès de sa tombe, en invoquant Ganymède (ceci n'est pas à négliger encore), s'exercer .... à s'embrasser mutuellement, lutte dans laquelle le prix est décerné à celui dont le baiser aura été le plus délicieux (123). Il n'est pas besoin de demander quelle idée ils se seront formée de la liaison entre Dioclès et son ami.

Hercule, qui enseignoit Hylas comme un père et s'efforçoit d'en faire un *homme* (124), avoit pour lui un

(123) Theocr. Id. XII. 30 sq. cf. Schol. ad vs. 28.
Αἰεὶ οἱ περὶ τύμβον ἀολλέες εἴαρι πρώτῳ
Κῶροι ἐριδμαίνωσι φιλήματος ἄκρα φέρεσθαι.
Ὃς δέ κε προσμάξῃ γλυκερώτερα χείλεσι χείλη,
Βριθόμενος στεφάνοισιν ἑὴν ἐς μητέρ' ἀπῆλθεν.

(124) *ὡς — ἐς ἀλαθινὸν ἄνδρ' ἀποβαίη.* Theocr. Id. XIII. Combien de tableaux, comme celui des amours de Bacchus et

attachement dont la nature ne peut être douteuse pour quiconque connoît le charmant poëme que Théocrite a consacré à la mémoire de leurs amours. Un passage du Banquet de Xénophon prouve évidemment qu'il y avoit des Grecs qui étoient d'avis que le courage qui les rendoit propres à se sacrifier les uns pour les autres, et jusqu'au respect qu'ils se témoignoient mutuellement, étoit une suite de leur commerce impudique (125).

Dans le discours de Pausanias, chez Platon, la différence qu'il fait entre l'amour honnête et l'amour malhonnête est évidente, mais d'abord il définit le dernier un amour qui recherche *plus* le corps que l'âme (126), en sorte que l'amour honnête seroit celui qui recherche plus l'âme que le corps, ce qui ne signifie pas encore qu'il ne recherche pas le corps aussi, mais, sans vouloir attacher trop d'importance à cette distinction peut-être trop subtile, sans vouloir même examiner trop rigoureusement ce que signifie ici le mot *χαρίζεσθαι*, en parlant de l'amour honnête tout aussi bien que de l'autre (127), nous nous contentons de demander ce que signifie cette assiduité de l'amant, et de l'amant honnête (qu'on remarque bien ceci), ses prières, ses serments, sa flatterie; nous nous

d'Ampelus, de Calamus et de Carpus, dans le X et XIe livre des Dionysiaques de Nonnus, ne portent l'empreinte de l'approbation du poëte, qui en parle absolument comme nous parlerions des amours d'un berger et de sa bergère, et cependant la présence seule du dieu des amours suffiroit pour ne laisser aucun doute sur le sens dans lequel il les a prises. Car, si l'on ne savoit pas, par exemple, dans quel but Éros s'en mêle, on n'a qu'à voir comment il punit, chez Théocrite (Id. XXIII.), la résistance d'un jeune homme aux poursuites d'un homme fait, résistance qui nous paroîtroit plutôt naturelle que digne d'éloge.

(125) *Παυσανίας —— ἀπολογούμενος ὑπὲρ τῶν ἀκρασίᾳ συγκυλινδουμένων εἴρηκεν ὡς καὶ στράτευμα ἀλκιμώτατον ἂν γένοιτο ἐκ παιδικῶν τε καὶ ἐραστῶν.* Xenoph. Symp. VIII. 32 sq.

(126) *Πονηρὸς δ' ἔστι ἐκεῖνος ὁ ἐραστής, ὁ πάνδημος, ὁ τοῦ σώματος μᾶλλον ἐρῶν ἢ τῆς ψυχῆς.* p. 319. F.

(127) *Εἰ μέλλει καλῶς χαριεῖσθαι ἐραστῇ παιδικά.* p. 320 in.

contentons de demander pourquoi cet amant honnête passe la nuit devant la porte du bien-aimé, pourquoi il le suit partout et le sert comme un esclave, actions, ajoute-t-il, qu'on trouveroit basses et méprisables, si elles se faisoient pour obtenir tout autre chose, des richesses, des dignités, mais qu'on trouve très raisonnables et même dignes d'éloges dans un amant. Eh bien, cet amant veut donc aussi obtenir quelque chose. Nous demandons ce que c'est, ou même nous prions quelqu'un de nous dire si ce sont là les symptômes de l'amitié, de l'estime pour les belles qualités de l'ame... (128). Mais, il me semble que tout doute à cet égard doit cesser, lorsque nous voyons que Pausanias dit qu'en Béotie et en Élide la loi permet aux jeunes gens de prêter l'oreille à leurs amants, sans aucune restriction (129), et qu'il ajoute qu'il lui paroît que les Béotiens ont fait cette loi parceque, n'ayant pas le don de la parole, ils s'épargnent ainsi la peine de tâcher de persuader les objets de leur amour.... Ainsi donc, les Athéniens y employoient la parole, et il ne sera pas besoin de demander ce dont ils tâchoient de persuader les jeunes gens : il suffit de faire observer que Pausanias ne désapprouve pas que la loi ait permis en Béotie de prêter l'oreille aux propositions d'un amant, mais seulement que cela ait été accordé sans aucune restriction. Or, la nature de ces amours béotiennes est assez connue.

Je sais très bien que ce discours n'est pas de Socrate, que Platon ne le donne pas même pour son opinion (130), mais, puisque nous le trouvons dans ce

(128) Voyez ce raisonnement p. 319.

(129) Ἁπλῶς νενομοθέτηται καλὸν τὸ χαρίζεσθαι ἐρασταῖς. ib. B. C'est ici la même expression, χαρίζεσθαι, dont nous venons de parler dans le texte.

(130) Je viens de voir avec le plus grand étonnement que je n'avois pas même besoin de m'exprimer avec tant de précaution, puisque le défenseur de l'amour des mâles, M. Jacobs, cite ce discours

dialogue, nous pouvons avec le même droit le regarder comme l'expression des sentiments au moins d'une partie des habitants d'Athènes, que nous croyons pouvoir puiser dans les mêmes sources, pour connoître les opinions des sophistes. Pour le prouver, nous n'avons qu'à citer les paroles mêmes d'un de ces Athéniens, les paroles qu'il a prononcées en public, devant tout le peuple, et cela lorsqu'il accusoit un de ses concitoyens d'avoir prostitué sa jeunesse. C'est Éschine, qui, dans son discours contre Timarque, déclare qu'il sait que, pour disculper le prévenu, l'un de ses défenseurs tâchera de prouver que l'accusation entière n'est que l'effet d'une ignorance absolue de l'opinion publique, qui accorde des honneurs divins à Harmodius et à Aristogiton, et qui seroit bien absurde, si, en priant les dieux d'accorder de la beauté aux enfants, se formalisât ensuite en les voyant entourés d'admirateurs. Éschine parloit ainsi, parcequ'il savoit trop bien que lui-même étoit connu comme un des plus ardents admirateurs de cette beauté; et, croyant sans doute qu'il faut afficher ce qu'on ne sauroit cacher, il avoue (qu'on remarque ceci) non seulement qu'il aime à poursuivre les jeunes gens, qu'il fait des vers en leur honneur, mais aussi qu'il s'est quelquefois battu avec ses rivaux pour la possession de quelque jeune citoyen, et il finit par déclarer que l'amour d'un jeune homme beau et sage est la preuve d'un coeur tendre et bienveillant, mais qu'acheter ces plaisirs à prix d'argent lui semble l'ouvrage d'un débauché impudent, et de même que répondre à l'amour d'un autre par sentiment

de Pausanias presque en entier (Verm. Schr. T. II. p. 233 sq.), sans y ajouter aucune réflexion. M. Jacobs a-t-il cru véritablement que ce discours pût être allégué comme un argument pour son opinion? Il faut le croire, puisqu'il le cite évidemment dans cette intention. Mais ne l'a-t-il donc pas lu, en le traduisant? C'est très étrange, en effet.

lui paroît aussi honnête, que la prostitution lui semble méprisable ([131]). Voilà la morale d'un homme qui s'érige lui-même en juge des moeurs publiques, exposée dans le discours même au moyen du quel il porte plainte contre un attentat à la pudeur !

Et ce qui n'est pas le moins important dans tout ceci, c'est qu'un peu plus loin, en faisant mention de la loi de Solon, il parle de continence et de vertu dans cet amour d'une manière qui tromperoit parfaitement celui qui n'auroit pas lu ce qui précède. En général, nous pouvons remarquer que c'est justement cette équivoque dans l'expression qui fait la difficulté de bien saisir le véritable sens de plusieurs passages qui, bien que fort décents, n'en recèlent pas moins la morale la plus dissolue ([132]).

([131]) Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 293, 294).

([132]) M. Jacobs s'y est laissé prendre, comme on peut le voir, Verm. Schr. T. II. p. 246 sq. Cependant il cite lui-même l'aveu que fait Éschine de ses amours, en omettant toutefois les vers et les coups. Mais M. Jacobs sait pourtant aussi bien que nous ce qu'Éschine en dit. Eh bien, cela est-il encore cet amour si noble et si désintéressé ? Je ne saurois dire comment un pareil jugement me paroît étrange dans un homme de tant d'esprit. La seule manière dont on pourroit l'expliquer peut-être c'est que M. Jacobs a voulu se servir de ce discours comme d'un argument *ex absurdo*, parce-qu'il ne peut croire qu'on eût été assez impudent pour avouer de telles liaisons, si elles n'étoient pas aussi innocentes que l'amour platonique le plus pur. Mais, quand même le discours ne prouveroit pas clairement qu'il n'est nullement question ici d'un amour platonique, cet argument porteroit coup peut-être, s'il s'agissoit d'un discours tenu devant une cour de justice moderne: mais M. Jacobs oublie toujours que nous parlons d'Athènes, où l'amour des mâles étoit aussi connu et aussi généralement avoué que l'amour de l'autre sexe, et où l'on parloit en public et devant les juges avec la même franchise de ses amants avec laquelle on parloit des courtisanes qu'on avoit entretenues. Et encore, comment est-il possible qu'il ne voit pas à quoi aboutit le raisonnement que nous venons de citer dans le texte. Éschine n'oppose pas l'amour platonique à l'amour sensuel, mais l'amour par sentiment à l'amour vénal.

C'est cette hypocrisie qui a été admirablement bien dévoilée par Plutarque, lorsqu'il dit : Le prétexte de cet amour est l'amitié et la vertu, il semble qu'il méprise la volupté, qu'il ne s'occupe que d'endurcir le corps par les exercices gymnastiques, par la course, par la nage, il se donne même des airs et fait prétention au nom de philosophe, tandis que dans la solitude et dans les ténèbres, observant le moment ou le gardien s'éloigne, il cueille le doux fruit de ses assiduités. S'il n'en est pas ainsi pourquoi l'appelez vous amour, et si c'est de l'amour sans les dons de Vénus, c'est une ivresse sans vin, c'est un verre d'eau tiède, c'est une folie, en un mot [133].

[133] Plut. Amat. (T. IX. p. 13) Il faut lire l'original, surtout la manière piquante dont est cité ce vers : γλυκεῖ' ὀπώρα φύλακος ἐκλελοιπότος. Ma traduction est un peu libre, mais on conviendra de la difficulté de rendre ces paroles, lorsqu'on les aura vues dans l'auteur lui-même. Cicéron fait la même remarque, lorsqu'il raille le soi-disant ἔρως φιλίας des Stoïciens. Cur, dit-il, neque deformem adolescentem quisquam amat, neque formosum senem ? Tusc. Quaest. IV. 33. Quoiqu'en dise M. Jacobs, cet argument est décisif (Voyez sa réfutation de cet endroit. Verm. Schr. T. II. p. 224 sq.). Il dit que Cicéron s'étoit proposé, dans cet écrit, de décrier toutes les passions comme des maladies de l'âme, et (p. 223) il fait observer que celui qui blâme la sensualité dans l'amour des mâles, commet la même faute que le philosophe rigide qui condamne l'amour le plus chaste pour une femme, à cause des excès auxquels il peut donner occasion. Nous demandons où Cicéron a jamais condamné cet amour, et ensuite nous voudrions bien savoir ce que la liaison entre deux amis a à faire, nous ne disons pas avec des excès, mais seulement avec la sensualité. C'est justement cette sensualité, la moindre même, qui en fait une chose contre nature, et c'est cette sensualité que condamne Cicéron. J'avoue que la sanction donnée aux liaisons des jeunes gens par les lois, à Athènes aussi bien qu'à Sparte, prouve beaucoup en leur faveur, et que nous ne pouvons pas raisonnablement supposer qu'un législateur eût été assez impudent pour autoriser, par ses institutions, des excès aussi exécrables, mais je suis persuadé, et j'ose croire en avoir persuadé mes lecteurs, que Meiners (Verm. Schriften, T. I. p. 83 sq.), Jacobs (Verm. Schriften, T. II.), Müller (Gesch. Hellen. Stämme und Städte, T. III. p. 296, 297), et Köpke (voyez plus haut) se trompent tout-à-fait, lorsqu'ils voient dans ces excès une dégé-

On peut y ajouter les arguments allégués par le défenseur de l'amour des femmes chez Lucien : S'il est vrai, dit-il, que l'attachement pour les jeunes gens n'est qu'un amour de l'âme et de ses belles qualités, pourquoi donc sont-ce toujours des jeunes gens qui en sont l'objet, et pourquoi est ce justement la beauté qui l'excite, comme si ces belles qualités n'étoient ordinairement plus développées dans l'âge mûr, et comme s'il étoit impossible que la laideur pût cacher une belle âme (134) ?

Effets funestes de l'amour des mâles.

Si ces réflexions sont propres à modifier l'admiration qu'excitent en nous les exemples de courage et de fidélité qui étoient souvent les effets de cet attachement inconcevable des Grecs les uns pour les autres, que dirons nous des suites évidemment nuisibles que cet amour devoit avoir tant pour la société que pour les individus. Il n'est pas besoin de nous étendre sur les désordres causés par cette passion, qui plus elle étoit contre nature plus elle paroît avoir été violente et indomptable. Éschine lui-même considère les désordres et les combats comme inséparables de semblables liaisons, et l'histoire confirme cette opinion par les

nération de l'amitié, ou de je ne sais quelles associations doriennes. L'amour des mâles étoit une affection, une passion propre à tous les peuples méridionaux (M. Jacobs en cite lui-même des exemples, p. 213. not.), et cette passion s'est ennoblie chez les Grecs par le sentiment du beau et la sociabilité, traits distinctifs de leur caractère. Mais jamais une institution politique n'a dégénéré en une passion. En général, il me semble que ces savants, et surtout M. Jacobs, qui malheureusement, par les motifs qui l'ont porté à traiter ce sujet, comme celui de la condition des femmes en Grèce, pouvoit à peine se défendre de devenir partial, se sont trompés dans le choix des excuses à alléguer pour les personnes qu'ils vouloient défendre. Ils ont voulu prouver que les Grecs n'étoient pas beaucoup plus corrompus que nous à cet égard. Ils auroient dû prouver que nous aurions été semblables aux Grecs, si nous avions vécu parmi eux.

(134) Lucian. Amor. 23. (T. II. p. 423 sq.).

exemples les plus frappants. Le jeune Actéon, victime de la brutalité d'Archias [135], le jeune homme d'Orée massacré par Aristodème, pour ne pas avoir voulu écouter son infâme amour [136], la fin tragique des amants mêmes du jeune citoyen de Locres en Italie [137], la mort de Philippe de Macédoine [138] et mille autres exemples pourroient en faire foi, s'il n'étoit pas déjà assez évident par soi-même qu'une passion de cette nature a dû exciter les désordres les plus effroyables. Mais nous ne voulons plus parler de cette passion tout à fait matérielle dont nous nous sommes occupés dans le commencement de ce chapitre. Nous nous contenterons de signaler un des effets les plus remarquables de cet amour modéré, de cet enthousiasme platonique même, si l'on veut, dont nous avons parlé en dernier lieu.

L'amour des mâles augmentoit le mépris pour les femmes. Nous ne parlons pas maintenant, je le repète, de ces êtres avilis pour lesquels le but principal étoit de satisfaire leurs besoins matériels, et qui ne connoissoient d'autre préférence que le caprice du moment. Non, pour ceux-là même qui, imbus de principes tels que nous les trouvons dans Platon, ne voyoient, ou au moins tâchoient de ne voir dans cet amour de leur sexe qu'une union intime des âmes, pour ceux-là même, et pour eux plus peut-être que pour les autres, cet attachement devenoit le sceau d'une âme forte et élevée, d'un esprit délivré de tout penchant pour la mollesse et propre aux actions les plus nobles et les plus désintéressées. Et, s'il faut le dire, ce fut surtout la manière dont Platon tâchoit de faire servir à la cause de la vertu, un penchant d'ailleurs si peu en harmonie avec la moralité,

(135) Plut. Amat. narr. (T. IX. p. 94, 95).
(136) Ib. p. 97, 98 in.
(137) Max. Tyr. Dissert. 26. (T. II. p. 28).
(138) Diod. Sic. T. II. p. 152 sq.

ce fut la manière dont il le rattachoit à la philosophie qui fit que ses jeunes élèves commençoient à le regarder comme inséparable de l'amour de la vertu et du désir de s'instruire, et qu'ils méprisoient comme des hommes efféminés ceux qui se contentoient de l'attachement bien plus naturel pour l'autre sexe.

Nous savons combien peu les femmes étoient estimées en Grèce. Cependant, on pouvoit s'attendre à ce que la civilisation leur rendroit une partie au moins du respect qui leur est dû et de l'amour qu'elles méritent si bien. Aussi avons nous vu que cela arriva en effet, et qu'à mesure qu'on commençoit à mieux apprécier les douceurs de la vie domestique, la condition de la femme devint plus tolérable; et ce changement favorable, n'en doutons point, ne se seroit assurément pas arrêté aux premiers pas, sans la dégénération dont nous venons de parler. Et quand même l'homme abruti et aveuglé par ses passions auroit donné la préférence à des liaisons aussi avilissantes, au moins le jeune homme bien élevé, au moins l'homme sage et réfléchi n'eût pas cherché ailleurs une satisfaction que la femme seule peut donner. Mais aussitôt qu'on commençoit à regarder l'inclination pour une personne de son sexe comme la source du courage et de la noblesse des sentiments, comme seule digne du philosophe, comme une étincelle de ce feu céleste qui ramène l'homme vers la divinité, la femme dut perdre le dernier espoir qui lui restoit pour obtenir d'autre influence sur la société et le bonheur de ses membres, que pour autant qu'elle étoit nécessaire à sa propagation et à donner des citoyens à la patrie.

Suivant Pausanias, dans Platon, l'amour vulgaire et indigne du philosophe, le fils de la jeune Vénus Pandémos, est celui qui s'attache aux femmes aussi bien qu'aux hommes. Le seul amour noble et élevé, le fils de Vénus

Uranie, déesse d'une origine bien plus noble et plus ancienne, ne s'occupe que de la beauté virile, ne cherche que l'amitié de l'être supérieur en forces de corps et d'esprit ([139]). La plus grande partie des arguments qu'apportent les défenseurs de l'amour des mâles, dans Plutarque et Lucien, se rapportent à cette idée ([140]). Dans le roman d'Achille Tatius, la beauté du mâle est représentée comme d'origine céleste, celle de la femme comme tenant à la terre ([141]). Vénus, dit Méléagre, allume dans notre coeur une passion efféminée, Éros nous inspire un désir digne de notre sexe, et, s'il faut choisir, Vénus elle-même s'avouera vaincue par son fils ([142]). Il vaut bien mieux, dit un autre poëte, aimer un jeune homme que de prendre une femme ; la femme n'est bonne que pour le ménage, un jeune ami nous est utile même dans la guerre ([143]).

Je me garderai bien de mettre tout ce que de sembla-

([139]) Plat. Symp. p. 318 fin.

([140]) Lucian. Amor. 33 sq. (T. II. p. 433 sq.). Ici l'amour des mâles est représenté comme autant préférable à celui pour l'autre sexe que ce qui doit son existence au sentiment du beau surpasse en excellence ce qui se fait seulement par nécessité (*πᾶσι δὲ τοῖς ἐκ τῦ περιόντος εἰς εὐπρέπειαν ἠσκημένοις ἕπεται τιμὴ πλείων ἢ ὅσα τῆς παραυτίκα χρείας ἐπιδεῖται*). Les animaux, dit-il un peu plus loin, ne connoissent pas l'amour des mâles, parcequ'ils sont privés de la raison ! Les lions n'aiment pas (c'est à dire des lions), mais aussi ils n'étudient pas la philosophie. Les ours n'aiment pas, mais aussi ils ne connoissent pas tout le bonheur qu'il y a dans l'amitié (*Οὐκ ἐρῶσι λέοντες, ἐδὲ γὰρ φιλοσοφῦσιν· οὐκ ἐρῶσιν ἄρκτοι, τὸ γὰρ ἐκ φιλίας καλὸν ἐκ ἴσασιν.*). L'une des épigrammes de Straton de Sardes exprime la même idée, avec un cynisme encore plus révoltant. Anthol T. III. p. 87. LXXXIV.

([141]) *Κάλλος ἐράνιον* et *κάλλος πάνδημον*. Ach. Tat. II. 36. Voyez encore la défense de l'amour des mâles, ib I. 8.

([142]) Anthol T. I. p. 3 fin.

Ἁ Κύπρις θήλεια γυναικομανῆ φλόγα βάλλει·
Ἄρσενα δ' αὐτὸς Ἔρως ἵμερον ἁνιοχεῖ.
Ποῖ ῥέψω; ποτὶ παῖδ' ἢ ματέρα; φαμὶ δὲ καὐτὰν
Κύπριν ἐρεῖν· Νικᾷ τὸ θρασὺ παιδάριον.

([143]) C. D. Ilgen. Scolia s. carm. conviv. Scol. L.

bles idées ont d'absurde et de révoltant sur le compte de Platon [144]. Je ne veux aussi nullement exagérer les mauvais effets dont nous parlons. Je sais, et nous l'avons vu plus haut, que même en Grèce la femme savoit souvent maintenir ce pouvoir irrésistible qu'elle a partout sur le coeur de l'homme, mais il n'en est pas moins vrai que ce pouvoir eût été bien autrement puissant, sans l'amour des hommes pour les personnes de leur sexe; et que cet amour n'eût pas obtenu autant de force, sans les opinions dont je viens de parler.

---

(144) L'admirateur déclaré de Platon, Cicéron, paroît cependant lui en attribuer une grande part, remarque qui avoit déjà été faite avant lui. Dans l'endroit cité plus haut (Tusc. Quæst. IV. 33.) on lit ces paroles remarquables : Philosophi sumus exorti (et auctore quidem nostro Platone, quem non injuria Dicæarchus accusat,) qui amori auctoritatem tribueremus.

CHAPITRE XI.

Traits distinctifs du caractère des Grecs qui ne dépendent pas entièrement des circonstances extérieures. — Qualités plus propres aux siècles précédents, mais qui se sont conservées au milieu des progrès du luxe et de la corruption des moeurs. Naïveté dans l'expression des besoins et des sensations. — Simplicité et ingénuité. — Amour du merveilleux et crédulité. — Civilisation intellectuelle des Grecs à cette époque. — Grande estime pour les qualités extérieures, au milieu des progrès de la civilisation intellectuelle. — Caractère de la civilisation intellectuelle des Grecs, telle qu'elle se présente dans leurs ouvrages de poësie et d'histoire. Différence à cet égard entre l'époque qui précède et celle qui suit Alexandre. — Dans les progrès faits par eux dans la philosophie et les sciences. — Sur la tendance particulière de leur philosophie. — Différence entre les Doriens et les Ioniens sous le rapport de la civilisation intellectuelle. — Des Doriens, et spécialement des Spartiates. — Influence nuisible de la législation de Lycurgue à cet égard. — Coté favorable. — Laconisme. — De la civilisation intellectuelle de quelques autres peuples, spécialement des Béotiens Ce qu'il faut penser du mépris qu'avoient pour eux les autres Grecs. — Des Ioniens et spécialement des Athéniens. Leur supériorité à cet égard. — Les traits caractéristiques de la civilisation intellectuelle des Grecs manifestes chez les Athéniens, comme chez les autres nations de la Grèce. — Éloignement d'une étude purement spéculative. — Subtilité et finesse de l'esprit. Éloquence, Sophistique. — Déclin de la civilisation intellectuelle, après la perte de la liberté.

Traits distinctifs du caractère des Grecs qui ne dépendent pas entièrement des circonstances extérieures.

Dans la première partie de cet ouvrage nous avons divisé en deux parties séparées ce que nous avions à dire alors sur l'état de la civilisation morale des Grecs. Dans la première nous avons parlé de ces traits du caractère national dont le développement dépendoit presque en entier de l'influence des causes extérieures. Dans la seconde nous nous sommes occupés de ces qualités qui, bien que toujours soumises plus ou moins à cette influence, ont cependant avec elle un rap-

port si peu manifeste qu'il n'est pas seulement impossible d'en déduire toutes les nuances que nous remarquons dans leur développement, mais que nous sommes même forcés d'avouer qu'elles suivent souvent une marche opposée à la direction que les circonstances extérieures paroissent avoir dû leur imprimer ([1]). Les traits dont nous avons parlé en premier lieu sont ceux qui chez toutes les nations se ressentent de l'influence du climat, du sol, des événements, de l'état de guerre ou de paix, de l'indigence ou de l'augmentation des richesses. Dans les premièrs siècles, dans l'obscurité qui précède l'aurore de la civilisation, les passions sont indomptables, les forces physiques développées aux dépens des facultés de l'âme, et, dans tous leurs rapports, tant domestiques qu'extérieurs, les nations ne reconnoissent d'autre droit que celui du plus fort. Les Grecs nous en ont offert un exemple. Lorsque les nations commencent à se soumettre à des lois et à des institutions, lorsque l'ordre social commence à s'établir, ce droit subit aussi des modifications importantes, au moins pour ce qui concerne les relations mutuelles des citoyens et les rapports domestiques. Nous l'avons pu prouver par l'histoire de la Grèce. La félicité publique augmente les richesses, les richesses amènent le luxe, le luxe la corruption des moeurs. Il n'en fut pas autrement en Grèce. Qu'une nation pauvre encore et indigente soit simple dans ses goûts et ennemie du faste, il n'y a là certainement pas de quoi s'étonner; qu'une nation barbare encore et ignorante se fasse remarquer par une certaine ingénuité et naïveté dans ses expressions, personne n'ira en chercher les causes dans une disposition caractéristique : mais, lorsque cette simplicité et cette naïveté se retrouvent

([1]) Je prie mes lecteurs de jeter un coup d'oeil dans le commencement du chapitre Ve de la première Partie de cet ouvrage.

au milieu du luxe et des richesses, alors certainement il faudra chercher ailleurs l'explication d'un phénomène aussi étrange. Encore, qu'une nation, par ses rapports avec d'autres plus civilisées, par ses victoires, qui la mettent en état de recueillir chez elle les chefs-d'oeuvre de l'art, trouvés dans les villes conquises, se forme au goût des arts et des lettres, qu'une nation dont les richesses font affluer de toutes parts les savants, les poëtes, les artistes, apprenne enfin à apprécier, et même à imiter leurs ouvrages, rien sans doute ne pourra paroître plus naturel. Mais quel est l'esprit assez profond, quelle est la perspicacité assez pénétrante qui pourra nous expliquer comment une nation, aussi haut que nous remontions dans son histoire, donne des preuves indubitables de cette sensibilité pour la beauté, de cette finesse de goût, de cette mobilité de sensations, qui l'ont constamment caractérisée dans la période la plus éclatante de sa grandeur? Qui nous dira comment il se fait que ce peuple, bien loin d'imiter les autres ou de suivre les préceptes qu'il en reçoit, ait été considéré par ses vainqueurs eux-mêmes, comme leur maître et leur modèle?

Ce sont ces qualités, inexplicables par les combinaisons les plus ingénieuses, qui nous ont occupé dans la seconde partie de nos recherches sur la civilisation morale des siècles héroïques, et, tandis que nous avons tâché de faire voir que les germes des qualités supérieures qui dans la suite ont distingué les Grecs de toutes les autres nations, et qui, si jamais elles se manifestent chez celles-ci, ne sont les fruits que d'une civilisation avancée ou des leçons de maîtres habiles, existoient déjà chez eux dans les temps les plus reculés, nous avons prédit à nos lecteurs qu'ils retrouveroient à l'époque plus récente dont nous parlons maintenant, au milieu du luxe et des richesses, les qualités aimables qui ailleurs se perdent par les progrès de la civilisation.

Qualités plus propres aux siècles précédents, mais qui se sont conservées au milieu des progrès du luxe et de la corruption des moeurs. Naïveté dans l'expression des besoins et des sensations.

C'est, en suivant fidèlement le plan que nous nous sommes tracé d'abord, que nous nous trouvons ici à la ligne de démarcation entre les deux sections dans lesquelles nous avons auparavant distribué notre sujet, et dans lesquelles nous le distribuons encore. Nous allons donc d'abord tâcher de prouver que les Grecs ont su préserver, ou, pour mieux dire, qu'ils n'avoient pas perdu la simplicité, la candeur, la naïveté, l'amour du merveilleux qui caractérisoient leurs ancêtres, et en second lieu nous tâcherons de suivre le développement de ces qualités admirables dont nous avons déjà trouvé chez ceux-ci les germes, sans doute sans les y avoir cherchés, je veux parler de leur sensibilité pour la beauté, leur humanité, leur sentiment exquis pour le tragique aussi bien que pour le ridicule, cette finesse enfin et cette mobilité de sensations qui ont assuré aux Grecs cette place éminente dans l'histoire des lettres et des arts que nul autre peuple, soit ancien, soit moderne, n'a jamais osé leur disputer.

Quant au premier point de vue dont nous venons de parler, il est d'autant plus important de le bien saisir, que ce n'est qu'ainsi que nous pourrons prouver la vérité de ce que nous avons avancé dans la première partie de cette histoire, que, sous le rapport de la simplicité, de la naïveté de l'expression de leurs sensations, de l'amour du merveilleux, les Grecs ont mérité toujours le nom que leur donnoient, quoique dans un sens bien différent, les graves Égyptiens, celui d'enfants ([2]).

Nous avons, je crois, expliqué suffisamment alors ce que nous entendions par la naïveté et la simplicité des

([2]) Voyez T. 1. p. 183 fin. 184.

Grecs. Il ne s'agit donc ici que de prouver qu'au milieu du luxe et de la corruption des moeurs dont nous avons vu des preuves si frappantes, ils étoient restés les mêmes sous ce rapport ([1]).

Cependant il y a une observation à faire qui regarde entièrement l'époque présente. En parlant des siècles héroïques, j'ai fait remarquer que la naïveté de l'expression des besoins naturels n'est pas une preuve de la corruption des moeurs, que la délicatesse dans les paroles peut coïncider avec la dépravation des sentiments, et je ne crois pas que mes lecteurs aient été tentés de me faire des objections sur ce point.

Mais quel jugement porter de cette naïveté, lorsqu'il est prouvé que la dépravation existe? Nous est-il même permis de parler de naïveté, lorsqu'il faut croire que l'expression libre des besoins naturels peut être tout aussi bien un effet de l'impudence et de l'effronterie?

Je sens toute la force de cette objection, ou plutôt je me l'ai faite à moi même, pour écarter d'abord tous les traits qui, dans les siècles précédents, eussent pu trouver leur place parmi les preuves de la simplicité primitive de ces temps reculés, mais qui doivent se manifester ici sous un aspect bien différent, pour peu qu'on réfléchisse aux personnes qu'ils concernent et aux circonstances qui les accompagnent.

Personne ne s'avisera certainement de mettre sur une ligne les expressions libres, mais toujours décentes, du chaste Homère et les obscénités d'Aristophane. Cependant les libertés que prend le poëte épique fournissent une excuse très valable à la licence de l'auteur comique, c'est à dire que les ordures qu'on trouve dans les ouvrages de celui-ci ont dû paroître bien moins choquantes à une nation qui étoit déjà accoutumée, par

([1]) Ib. p. 184, 185.

ses poëtes et ses écrivains les plus réservés, à une expression libre de besoins et de sensations que nous avons toujours le plus grand soin de voiler aux yeux de nos lecteurs. La preuve en est évidente. Pour être licencieux il n'est nullement nécessaire de désigner par leur nom des parties du corps ou des actions qu'on a d'ailleurs soin d'indiquer par des périphrases, puisque ces dénominations n'ont rien d'indécent en elles-mêmes et peuvent être employées d'une manière qui ne laisse pas même lieu à soupçonner une intention malicieuse. J'en appelle d'une part aux anatomistes et aux physiologues, de l'autre aux romans de Pigault le Brun et de Paul de Kocq. J'ose même assurer que, si Aristophane eût voulu échauffer l'imagination de ses spectateurs par des scènes lubriques, il auroit dû s'y prendre d'une tout autre manière. La scène des pourceaux dans les Acharniens (4), l'entretien de Nicias et de Démosthène dans le commencement des Chevaliers (5), sont beaucoup trop libres dans l'expression pour être séduisants, et d'ailleurs toutes ses comédies fourmillent de mots et de phrases qui se refusent à toute traduction, mais qui par là même perdent tout le charme de la volupté (6). Or donc

(4) Aristoph. Acharn. 750 sq. (5) Aristoph. Eq. 24 sq.

(6) Les exemples ne manquent pas. Ce n'est que le choix qui nous inquiète. J'en prends un au hasard. Je défie l'imagination la plus vive et la plus irritable de me dire ce qu'il y a de séduisant dans cette exclamation comique de Dicéopolis, en réponse aux cris de Lamachus, blessé dans le combat et suppliant qu'on lui soutienne la jambe (Acharn. 1214). Lamachus avoit dit: *Λάβεσθέ μου, λάβεσθε τοῦ σκέλους.* Dicéopolis réprend, en s'adressant aux deux jeunes filles qui lui prodiguent leurs caresses:

Ἐμοῦ δὲ γε σφὼ τοῦ πέους ἄμφω μέσου
Προσλάβεσθέ μ', ὦ φίλαι.

C'est absurde, c'est comique, c'est extravagant, mais, pour la lubricité, je dois avouer que je ne l'y vois pas. Il suffit d'ailleurs de lire cette scène et une foule d'autres avec impartialité, pour voir que le but du poëte est bien plus de se moquer des vices et des foiblesses dont il fait mention, que de les recommander par des descriptions licencieuses. L'ironie perce partout.

cette liberté d'expression. même dans cette période et dans ces circonstances, n'est ni un effet de la corruption des moeurs, ni ne décèle l'intention de les corrompre ([7]). Mais nos écrivains burlesques et licencieux, avec la meilleure intention d'échauffer l'imagination de leurs lecteurs, oseroient-ils se servir de pareilles phrases? Non, sans doute. Où donc chercher autrement la raison de cette différence que dans la manière de voir du public. Et cette manière de voir des Athéniens ne sauroit être expliquée que par cette simplicité, par cette ingénuité primitive dont nous avons déjà trouvé les traces chez Homère. On peut faire la même remarque sur les ordures et les saletés non plus lubriques, mais bien dégoûtantes qu'on trouve dans ces pièces de théatre ([8]). Ici on ne cherchera certainement pas l'intention de corrompre l'imagination du lecteur. On pourroit soupçonner l'auteur de manque de goût, mais certainement pas d'une mauvaise intention. Et quand nous nous en rapportons encore au public pour lequel il écrivoit, comment autrement expliquer qu'un peuple qui étoit maître passé en matière de goût ait pu s'amuser de pareilles bouffonneries, que par la réponse que nous venons déjà de donner, qu'au sentiment du beau et du sublime qui les animoit ils joignoient la simplicité et l'ingénuité, l'a-

([7]) Pourquoi, dans cette scène comique dans les Thesmophoriazuses (vs. 522), la garde-couche, lorsqu'elle présente au mari son nouveau-né, qui n'est autre chose qu'un enfant supposé, en lui faisant observer les traits de ressemblance entre lui et son fils, dit entr'autres:

—— *καὶ τὸ πόσθιον*
Τῷ σῷ προσόμοιον, στρεβλὸν, ὥσπερ κύτταρον.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de l'expliquer à mes lecteurs, mais je suis aussi sûr que le plus sévère n'y verra pas la moindre apparence d'une mauvaise intention.

([8]) P. e. l'exécration comique, Acharn. 1161 sq., des expressions comme vs. 255, des scènes comme dans le temple d'Esculape, dans le Plutus.

bandon et l'insouciance de l'enfant, qui s'amuse de choses que l'homme mûr condamneroit d'un grave fi donc! mais dont il ne peut cependant s'empêcher de rire lui-même, lorsqu'il voit l'hilarité qu'elles excitent chez le petit coquin qu'il vient de gronder.

Pour nous persuader que cette manière de parler à découvert de certains besoins, de certaines actions que nous n'indiquons jamais que par une périphrase ou un euphémisme, ne dépendoit ni du temps ni de la corruption des moeurs, nous n'avons qu'à comparer avec les poëtes comiques ceux de la tragédie, qui certainement se seroient bien gardés de pécher contre la décence (9), et avec ceux-ci les auteurs les plus récents, dans les endroits où il n'est pas même question de vouloir séduire l'imagination du lecteur. On n'a qu'à voir les expressions dont, dans le roman de Xénophon d'Ephèse, Anthia se sert pour exprimer les désirs d'Euxine, qu'elle désapprouve elle-même, puis qu'elle a résolu de mourir plutôt que d'être infidèle à Habrocome; et, pour se faire une idée da la différence qu'il y a entre la manière de s'exprimer des Grecs et la nôtre, on n'a qu'à comparer ce passage avec l'excellente traduction que nous en possédons (10). Nous avons déjà parlé, je crois,

(9) J'en ai cité quelques passages T. I. p. 190.

(10) Dans Xénophon (II. 1), Anthia dit à Habrocome (qu'on n'oublie pas ceci): ἐρᾷ τις ἐμῦ, καὶ πείσειν ἤλπιζεν εἰς εὐνὴν ἐλεύσεσθαι τὴν ἐμὴν μετὰ Ἁβροκόμην, καὶ συγκατακλιθήσεσθαι, καὶ ἀπολαύσειν ἐπιθυμίας. M. Tresling n'a pas osé rendre ces paroles autrement qu'en ces termes, et M. Tresling a très bien fait: Een vreemd man bemint mij, en wenscht mij over te halen om hem, nevens Habrocomes, mijne liefde te schenken, en door een huwelijk aan zijne genegenheid te beantwoorden (Habroc. en Anthia, p. 56). Mais ce qui étoit bien plus difficile à rendre c'est la description de la première nuit qu'Habrocome et Anthia passent ensemble (I. 9). Ici Anthia ne paroît pas s'accommoder de la sensibilité excessive de son mari. Pendant qu'il pleure, en l'embrassant, elle lui dit: ἀλλὰ συμφύντες ἀλλήλοις αναμιγῶ-

de la manière dont Héro refuse Léandre, dans le charmant poëme qui porte leur nom (11). L'héroïne d'Héliodore, Chariclée, est bien certainement la fille la plus sage qu'on puisse imaginer : or, qu'on voie la manière dont elle exprime la crainte qu'elle ressent du trop grand empressement de Théagène (12). Achille Tatius ne cache nullement ce que Charmide désiroit de Leucippe, et l'expédient qu'imagina Ménélas, pour le détourner de son projet, est de nature à désespérer le plus hardi de nos traducteurs modernes, et cependant il est si simple et si connu que la femme la plus chaste pourroit le lire sans rougir (13). C'est ainsi que, dans le même roman, on raconte avec le plus grand sang-froid que quelqu'un s'éloigne de la compagnie où il se trouvoit, pour satisfaire un besoin (14). La manière dont Mélitte tâche de toucher le coeur de Clitophon, lorsqu'ils se trouvent ensemble sur le vaisseau qui les transporte d'Egypte en Asie, n'est pas moins remarquable (15).

μεν. On n'en trouve rien dans la traduction, et ce n'est pas étonnant, en effet. M. Peerlkamp, dans sa note, avoue que cette scène lui plait assez, et il cite très à propos celle de Pàris et d'Héléne dans le 3e livre de l'Iliade, où cependant la proposition vient du côté de Pàris.

(11) Elle dit : παρθενικῆς (ou παρθένον ἧς, suivant la conjecture du savant Ruardi, Spec. crit. p. 35) ἐπὶ λέκτρον ἀμήχανόν ἐστιν ἱκέσθαι.

(12) Heliod. IV. 18. ὡς ὅτε ὁμιλήσῃ τὰ Ἀφροδίτης etc. En souhaitant que Théagène lui apparoisse en songe, elle ajoute : φείδου δὲ καὶ τότε —— μηδὲ καθ' ὕπνους συγγένῃ. VI. 8.

(13) Ménélas lui dit : Ἡ γὰρ αὐτὴ χθὲς ἀφῆκε τὰ ἔμμηνα, καὶ ἀνδρὶ συνελθεῖν οὐ θέμις. Et Charmide répond très tranquillement : Eh bien, nous attendrons. C'est l'affaire de trois ou quatre jours, tout au plus. Il demande toutefois la permission de l'embrasser, et ajoute : τοῦτο γὰρ οὐ κεκώλυκεν ἡ γαστήρ. Achill. Tat. IV. 7.

(14) Achill. Tat. V. 7. πρόφασιν ποιησάμενος τὴν γαστέρα.

(15) Ib. V. 16.

Et si nous étions peut-être tentés d'attribuer au mauvais goût qui y regne partout, les expressions qu'un esclave emploie dans le roman d'Eustathe, pour faire connoître à une jeune dame, sa maîtresse, combien sa conduite envers la fille qu'il aimoit avoit été réservée([16]), nous jugerons cet auteur, d'ailleurs passablement insipide, avec plus d'indulgence, lorsque nous voyons que Plutarque, auquel il ne manquoit ni du goût ni de la décence dans les expressions, écrivant à une jeune épouse et à son mari sur les devoirs du mariage, commence par comparer le discours qu'il va leur adresser à un air qu'on jouoit sur la flûte pour animer les chevaux, dans certaines occasions, qu'il ajoute sans aucune périphrase ([17]).

J'ose à peine citer ici le plus joli des romans grecs, celui de Longus, car, bien qu'en quelques endroits les expressions n'y soient pas moins libres que dans ceux dont nous venons de faire mention, il s'en faut beaucoup cependant que l'intention de l'auteur soit aussi à l'abri de tout soupçon de malignité. Je me contente de rappeler au lecteur la description que Philétas donne des tentatives que firent Daphnis et Chloë pour pratiquer le remède contre l'amour qu'il leur avoit enseigné ([18]). Il règne dans ce charmant ouvrage, à coté de la plus aimable simplicité, qui nous rappelle l'âge d'or de la

([16]) Eustath. de Ismeniæ et Ismenes amor. p. 341. ed. Gaulmin. Il dit: κἂν ὐδὲν τι τῆς παρθενίας ἐλυμηνάμεθα.

([17]) Plut. Conjug. præc. T. VI. p 522. Ἐν μὲν γὰρ τοῖς μουσικοῖς ἕνα τῶν αὐλητικῶν νόμων ἱππόθορον ἐκάλουν, μέλος τι τοῖς ἵπποις ὁρμῆς ἐπεγερτικὸν (ὡς ἔοικεν) ἐνδιδόντα πρὸς τάς ὀχείας.

([18]) Long. Pastor. II. p. 36 fin. 40. Je dois signaler ici, comme une exception remarquable, un passage d'Héliodore, où l'on trouve un euphémisme qu'on chercheroit vainement ailleurs dans ce genre d'écrits. Chariclée dit: εἰ δὲ με γνώσεταί τις αἰσχρῶς. Mais, pour le reste, elle n'est pas plus réservée dans ses expressions que les héroïnes des autres romans.

poësie grecque, un raffinement de sensualité, rendu plus piquant par une ironie des plus malignes, qui le rapproche entièrement des ouvrages modernes en ce genre.

Nous retrouvons dans Héliodore l'ingénuité des siècles héroïques à plaindre la jeune fille qui est morte avant d'avoir pu goûter les plaisirs de l'amour et le bonheur domestique avec son époux et ses enfants (19). Il n'est donc pas étonnant que Plutarque suppose que sa femme déplorera pour la même raison la mort de sa fille, qui cependant n'avoit que deux ans, lorsqu'elle mourut (20), et encore moins que Démosthène allègue aux juges comme motif de lui rendre justice contre ses tuteurs, que sans cela sa mère devroit renoncer à tout espoir de trouver un époux pour sa fille, à cause de la pauvreté à laquelle sa famille seroit réduite (21).

Simplicité et ingénuité.

Si, après ces exemples, il pouvoit encore paroître nécessaire de prouver que la liberté d'expression que nous remarquons dans les auteurs de cette époque aussi bien que dans ceux des siècles précé-

(19) Heliod. II. 4. *κεῖται — ὐδὲν μὲν αὐτὴ τῆς ὥρας ἀποναμένη.* Voyez T. I. p. 187 de cet ouvrage.

(20) Plut. Consol. ad ux. T. VIII. p. 410 fin. Les expressions *ἀγάμος καὶ ἄπαις* dont il se sert se retrouvent partout dans les poëtes tragiques, comme l'on sait.

(21) Demosth. c. Aphob. II. (Oratt. Att. T. V. p. 128. l. 21.) On trouve le même argument dans le premier discours contre Stéphanus (Oratt. Att. T. V. p. 360 in.), et dans celui contre Néære (ib. p. 546. l. 8.). Mais rien n'est si expressif qu'une phrase dans une des lettres attribuées à Phalaris, où l'auteur fait écrire ce tyran à une femme, que l'absence prolongée de son mari lui apporte à elle-même beaucoup d'honneur, mais autant de honte à sa fille, puisque aussi glorieux qu'est le veuvage pour l'épouse fidèle à ses devoirs, autant il est peu convenable pour une jeune personne de rester trop longtemps sans mari. *Πᾶσι γὰρ ἀνθρώποις αἴχιστον δέδοκται, καὶ, νὴ Δία, ἐστὶ, παρὰ τὺς τῆς φύσεως χρόνυς θυγάτηρ οἰκυρῦσα.* Phalar. Ep. 138.

dents, bien qu'employée souvent dans un but différent, n'est cependant nullement une suite de la corruption des moeurs, mais bien plutôt de cette même ingénuité dont les temps anciens nous offrent tant d'exemples, nous n'aurions qu'à fixer l'attention du lecteur sur les traits innombrables qui en attestent l'existence d'une manière incontestable; et, quoiqu'il ne me paroisse pas nécessaire de nous arrêter longtemps à ce sujet, surtout après les preuves que nous en avons déjà alléguées dans la première partie de cet ouvrage, nous ne pouvons nous défendre de citer encore quelques exemples de cette qualité si distinctive du génie des Grecs.

Hérodote, dont le style est lui même une image frappante de cette aimable simplicité, de cette ingénuité enfantine qu'on peut mieux sentir que décrire, et qui est connue à quiconque n'est pas entièrement étranger aux chefs-d'oeuvre de la Muse grecque, Hérodote a caractérisé ses compatriotes d'une manière admirable, lorsqu'il raconte que les Lydiens, dont le caractère primitif et les institutions étoient presqu'entièrement semblables à celles des Grècs, réduits à l'extrémité par une grande famine, imaginèrent d'inventer plusieurs sortes de jeux, et de s'en occuper d'un jour à l'autre, afin d'oublier la faim et de n'avoir besoin de vivres que pour un jour au lieu de deux ([22]).

Voilà bien les Grecs! Jouant dans la détresse, et oubliant les besoins les plus pressants par le plaisir que leur procure une récréation de société. Que le fait soit exact ou non, que l'expédient ait réussi ou non... Hérodote dit qu'ils ont persisté dans cette manière de vivre pendant dix-huit ans, mais qu'ils ne l'aient fait que pendant dix-huit jours...: c'est un trait si caractéris-

([22]) Herod. I. 94.

tique qu'il ne sauroit être entièrement controuvé. Et qu'on se donne maintenant la peine, ou, pour parler plus exactement, le plaisir de jeter les yeux dans un poëte qui vécut dans un temps où Athènes étoit déjà déchue de sa grandeur, qu'on y voie le tableau charmant de deux jeunes divinités, l'Amour et Ganymède, jouant aux osselets, l'un rusé et espiègle, l'autre fâché de se voir la dupe de son camarade, qu'on y voie le premier grondé par maman (c'est la puissante Cythérée) qui l'attrape sur le fait, mais rentrant bientôt dans le devoir, et, enchanté de sa promesse de lui donner un joli joujou, prêt à faire ce qu'elle désire, jetant même ses osselets, se cramponnant à sa robe et l'entourant de ses bras .... (23), et on pourra se persuader que non seulement les Grecs étoient toujours restés enfants, mais aussi les dieux qu'ils adoroient (24). Est-il étonnant qu'on crût à Mycènes qne Junon s'étoit laissé tromper par Jupiter, en s'amusant à jouer avec un coucou, qui n'étoit autre chose que le maître du tonnerre lui-même, et qu'on perpétua le souvenir de cette tradition par l'image de cet oiseau sur le sceptre de la déesse (25). Et, si la grave déesse des Doriens ne dé-

(23) Apoll. Rhod. III. 111—166.

(24) Pour voir la différence entre cette simplicité primitive et les fades imitations qu'on en trouve parfois chez les poëtes d'un âge plus récent encore, on n'a qu'à ouvrir le onzième livre des Dionysiaqnes de Nonnus, où Ampelus, entraîné par un taureau furieux, le supplie d'avoir pitié de lui, de l'emporter au moins jusqu'auprès des Satyres, afin que ceux-ci pussent lui donner une honnête sépulture, à moins que le taureau ne voulût informer lui-même Bacchus de son malheur. Nonn. Dion. XI. 197 sq. Peut-être le poëte a-t-il voulu imiter le discours qu'Antilochus, dans Homère, tient à ses chevaux, ou celui que Philoctète, chez Sophocle, adresse à son arc: mais comme il y a loin de la noble simplicité de ces poëtes à cette affectation ridicule!

(25) Paus. II. 17. 4. Le bon Pausanias dit qu'il ne le croit pas, mais qu'il le rapporte cependant. Il emploie le même mot qu'Hérodote, dans la tradition lydienne, *παίγνιον*, *joujou*.

daigna pas un amusement aussi frivole, peut on en vouloir à un mortel, et bien à un Ionien, quoiqu'il fût général des Athéniens, et, qui plus est, le plus grand des poëtes tragiques, de s'être exercé à jouer à la boule, pour pouvoir remplir dignement le rôle de Nausicaä dans l'une de ses pièces de théatre ([26]).

Les Grecs jouoient pour oublier le malheur. La gloire la plus éclatante, remportée sur le champ de bataille, leur paroissoit mériter la même récompense qu'un succès obtenu dans les jeux publics. Je ne connois point de peuple chez lequel, comme en Grèce, la vertu guerrière étoit considérée comme une lutte, dans laquelle on pouvoit remporter le premier et le second prix, particularité qu'on remarque en Grèce dans toutes les occasions, dans les exercices du corps, dans la réprésentation des pièces de théatre, dans la composition et la décoration des choeurs, dans les fêtes publiques et jusque dans l'art de boire ([27]) et de s'embrasser les uns les autres ([28]). Mais il ne faut pas oublier ce qu'Hérodote raconte de la manière dont on décernoit ce prix de courage. Ceci est en effet une marque peut-être encore plus frappante de la simplicité ingénue des Grecs, que la coutume ellemême. Lorsque les Grecs, dit Hérodote, eurent vaincu à Salamis, ils se réunirent auprès de l'autel de Neptune, pour décerner les prix de valeur à ceux qui s'étoient distingués dans la bataille, et alors, dit-il, chacun se donna à lui-même le premier prix, et le second prix fut décerné par la pluralité des votants à Thémistocle, de sorte que chacun n'eut qu'une voix pour

([26]) C'est Sophocle dont je veux parler. Voyez Soph. fr. ed. Brunck. T. III. p. 431. ([27]) Les χοαὶ.

([28]) La lutte sur la tombe de Dioclès. Voyez le chapitre précédent.

le premier prix, et Thémistocle une forte majorité pour le second, et, bien qu'on refusât d'exécuter ce vote presque unanime, et que chacun partît sans avoir rien décidé, comme de coutume, il n'y eut cependant personne, ajoute l'historien, qui ne reconnût Thémistocle pour l'homme le plus prudent et le plus habile de la Grèce([29]).

On ne verra peut-être dans tout ceci que l'effet d'une vanité ridicule, et il est certainement difficile de qualifier autrement cette conduite. Mais la question n'est pas ici ce qu'auroit fait un autre à leur place : il faut demander ce qu'il auroit pensé. Or, il est bien certain que, si nous pouvions nous imaginer qu'une semblable question pût être proposée à une coalition de peuples, de généraux modernes, ils n'oseroient pas s'adjuger à eux-mêmes le premier prix : mais il n'est pas moins certain que, s'ils l'osoient, si la modestie factice introduite dans nos relations tant publiques que privées ne les en empêchoit pas, ils feroient absolument comme ont fait les Grecs. Ce n'est donc que par l'ingénuité de découvrir cette vanité que les Grecs diffèrent d'eux. Encore, si des peuples modernes, dans une pareille occasion, pouvoient prévoir une semblable issue, ils auroient certainement pris des précautions pour la prévenir, ils auroient nommé une commission, ils auroient tout fait pour écarter le soupçon de partialité, etc. etc. Les Grecs ne pensoient pas même qu'ils étoient juges dans leur propre cause, et ils étoient très étonnés de voir ce que chacun avoit pu prévoir d'avance, que, si chacun s'attribuoit le premier prix, l'adjudication du second devoit donner la juste mesure du vrai mérite, et qu'ainsi ils feroient justement ce qu'ils n'avoient pas vou-

([29]) Herod. VIII. 123, 124. cf. Plut. Themist. 17.

lu faire. C'est bien ici la même ingénuité à avouer le sentiment de supériorité dont on se sentoit pénétré ([30]), que nous avons remarquée chez les héros d'Homère, et la même simplicité de ces hommes féroces si semblables à de grands enfants.

Nous avons déjà pu voir par cet exemple que la simplicité primitive, propre aux anciens habitants de la Grèce, resta à peu-près la même parmi les différentes tribus dans lesquelles leurs descendants se divisèrent par la suite. Cependant, d'après le caractère particulier de cette partie de la nation, il est à présumer qu'elle fut plus sincère et plus perpétuelle chez les Doriens que chez leurs antagonistes, les Ioniens. C'est aussi l'histoire de Sparte qui nous en offre l'un des exemples les plus frappants. On avoit révoqué en doute la naissance légitime de Démarate, fils d'Ariston, roi de Sparte, parceque celui-ci avoit eù l'imprudence de s'exprimer en ce sens, en public, lorsqu'on fut venu lui annoncer la délivrance de sa femme, qui jusqu'au moment où il l'avoit épousée avoit été l'épouse d'Agatus ; et l'autre roi, Cléomène, ayant corrompu la Pythie, avoit su obtenir d'elle une sentence qui, par sa décision, avoit privé Démarate de la couronne. Démarate, en butte aux railleries de Léotychidès, qui avoit obtenu sa place, prend la résolution de s'assurer de la vérité. Ayant préparé un sacrifice à Jupiter Hercée, il appelle sa mère, et, lui ayant remis une partie des intestins de la victime, il lui parla en ces termes : Ma mère, je vous conjure par tous les dieux et par ce Jupiter Hercée, de me

([30]) La preuve que chacun croyoit avoir bien mérité la récompense qu'il se décernoit à lui-même, c'est qu'après la bataille de Platées, il s'en fallut peu qu'une pareille dispute n'eût éclaté en guerre ouverte entre les Athéniens et les Spartiates. Plut. Arist. 20.

dire la vérité. Qui est mon père? Léotychidès dit que vous étiez déjà enceinte de votre premier mari, lorsque vous passâtes dans la maison d'Ariston. D'autres tiennent des propos encore plus injurieux. Ils disent que vous vous êtes abandonnée à un muletier, qui étoit votre esclave, et que je suis son fils. Je vous conjure donc, au nom des dieux, de me dire la vérité. Car, si vous avez commis quelqu'une des fautes qu'on vous impute, vous n'êtes pas la seule, vous avez au contraire beaucoup de compagnes. Il court même un bruit à Sparte qu'Ariston ne pouvoit avoir d'enfants, et qu'autrement il en auroit eu de ses premières femmes ([31]). La réponse de la mère, qui, quoiqu'elle écartât tout soupçon à l'égard du muletier, n'étoit cependant pas propre à rassurer entièrement Démarate, n'est pas moins curieuse que la question, mais elle est trop longue pour la rapporter ici. Aussi en avons nous déjà vu assez pour nous convaincre que la plus grande ingénuité peut très bien se trouver à côté d'une corruption de moeurs assez avancée. La réflexion qu'ajoute Démarate, pour encourager sa mère à lui dire la vérité, en est la preuve, et confirme en même temps ce que nous avons dit auparavant au sujet des femmes spartiates.

Qu'y a-t-il de plus ridicule que la manière dont les Phliasiens tâchèrent de se préserver de l'influence nuisible qu'avoit, à ce qu'ils croyoient, sur leurs vignes, la constellation de la chèvre. Ils placèrent sur le marché une chèvre d'airain dorée en grande partie, et lui rendirent toute sorte d'honneurs ([32]).

([31]) Herod. VI. 68. J'ai suivi ici en grande partie la traduction de M. Larcher. Qu'on remarque ici l'expression qu'employe Démarate, en parlant à sa mère, *ὡς Ἀρίστωνι σπέρμα παιδοποιὸν οὐκ ἐνῆν*. On voit combien la traduction est loin de l'original. Et cependant comment autrement rendre ces paroles dans une langue moderne. ([32]) Paus. II. 13. 4.

Quoi de plus inconsidéré que ce voeu que firent les Ornéates, en Argolide, d'envoyer journellement une procession à Delphes, si Apollon vouloit les délivrer des Sicyoniens, qui leur faisoient la guerre, et quoi de plus insipide que la manière dont ils croyoient pouvoir éviter l'ennui de ce devoir religieux et satisfaire en même temps le dieu. Ils envoyèrent à Delphes un basrelief qui représentoit une pompe religieuse [33]. C'est le même expédient dont se servit l'amant de Laïs, pour s'acquitter de sa promesse de l'épouser. Il suspendit son portrait dans sa maison [34]. Et c'est ainsi que la perfidie, à peu-près aussi propre aux Grecs que la simplicité, s'allioit très bien avec cette qualité qui d'ailleurs semble lui être entièrement opposée, par exemple dans l'histoire rapportée par Polyen, qui raconte que les Locriens, dans un traité de paix à faire avec les habitants de la Sicile, devant jurer qu'ils s'abstiendroient de toute violence aussi longtemps qu'ils porteroient leurs têtes sur leurs épaules et qu'ils marcheroient sur la même terre, avoient pris des têtes d'aulx sous leurs bras et avoient rempli de terre leurs souliers [35].

Les Phliasiens érigèrent une chèvre d'airain pour la chèvre céleste: les Achéens racontoient que celui qui péchoit dans le lac de Neptune près d'Égyes, devenoit un poisson appelé *le pêcheur* [36]. Ce sont ces coïncidences, ces ressemblances de noms qui attirent ordinairement l'attention des enfants, et qui attiroient aussi l'attention des Grecs. Mais toutes les traditions des Grecs, dont le caractère se retrouve dans cette simpli-

(33) Paus. X. 18. 4.

(34) Ælian. X. 2. Il emmena le portrait, et il disoit que c'étoit ἄγειν Λαΐδα.

(35) Polyæn. Strat. VI 22. On sent mieux l'ambiguité de cette lourde finesse, en consultant l'original, où il y a τὰς κεφαλάς.

(36) Paus. III. 21. 5 fin. Voyez la note de Siebelis sur ce passage.

cité de l'enfance, n'étoient pas insipides ni grossières. J'en appelle à celle qui attribue le talent divin du célèbre Pindare aux abeilles qui avoient déposé leur miel sur ses lèvres, lorsqu'il étoit endormi; à celle surtout suivant laquelle la déesse du séjour des morts vint elle même se plaindre auprès du poëte de ce qu'elle étoit la seule déesse en l'honneur de laquelle il n'avoit pas composé d'hymne, apparition qui fut suivie de près par sa mort, après laquelle il apparut lui-même en songe à une vieille femme, qui étoit une de ses parentes, et qui s'exerçoit spécialement à chanter ses vers, à laquelle il dicta un hymne en l'honneur de Proserpine, qu'elle coucha par écrit, aussitôt après s'être reveillée, et dont Pausanias parle comme existant encore de son temps ([37]). Phidias, lorsqu'il eut achevé le chef-d'oeuvre qui apprit aux mortels que les formes dont ils étoient revêtus n'étoient pas indignes de la divinité, éleva ses mains au ciel et pria Jupiter de lui donner un signe par lequel il pût savoir s'il approuvoit son ouvrage. Jupiter, dit-on, exauça la prière de son serviteur, et la foudre descendue du ciel frappa, devant ses pieds, le seuil du temple ([38]). Ici le simple s'unit au sublime, et nous savons qu'il n'y à qu'un pas de l'un à l'autre. Mais aussi nous entrons ici dans une matière qui ne doit nous occuper que plus tard.

Nous nous contentons des traits que nous venons de citer. Ils sont suffisants, je crois, pour faire comprendre au lecteur moins versé dans la littérature grecque ce que nous voulons dire par la simplicité et la naïveté des habitants de la Grèce, et pour rappeler aux plus savants les sensations agréables qu'ils auront sans doute éprouvées en lisant les chefs-d'oeuvre de la

([37]) Paus. IX. 33. 2. ([38]) Paus. V. 11. 4.

Muse grecque, surtout les tragédies de Sophocle, les idylles de Théocrite et l'inimitable roman de Longus, monument immortel de sentiment, d'ingénuité et de susceptibilité pour les beautés de la nature, d'autant plus admirable qu'il appartient à un âge où l'on pourroit craindre de ne retrouver plus le moindre vestige de ces aimables qualités des anciens Hellènes. Pour eux il n'étoit peut-être pas même nécessaire de citer les exemples que nous venons de donner; car le même sentiment qui a dicté à Phidias sa prière est celui qui a dirigé son ciseau et celui d'une infinité d'autres artistes de la Grèce, dont les précieux restes, quand même on n'en auroit vu que les copies qui existent partout, suffisent pour faire sentir ce que des paroles ne peuvent jamais bien expliquer.

Amour du merveilleux et crédulité.

La simplicité et l'ingénuité des Grecs étoient accompagnées, comme nous l'avons vu plus haut, d'un amour excessif du merveilleux, amour qui non seulement enrichit leur mythologie d'une foule de fables, mais qui donna aussi à leur histoire et à leurs études plus sérieuses une empreinte caractéristique qui les distingue encore essentiellement de la plupart des autres nations.

Nous avons déjà remarqué auparavant que cette qualité se retrouve à toutes les époques de leur histoire et dans tous les auteurs. C'est ici l'endroit d'en fournir encore quelques preuves.

Nous ne parlerons pas des preuves de l'imagination déréglée de quelques poëtes ([39]), parcequ'elles prou-

([39]) P. e. Nonn. Dionys. XLV. 178 sq. Un géant qui avale des cavaliers entiers avec leur chevaux. Ib. XLVII. 657 sq. Bacchus qui alonge sa taille de manière à toucher de la main le soleil et la lune. Ib. XLVIII. 75 sq. Des montagnes qui volent en éclats aussitôt qu'elles touchent sa nébride.

vent plutôt le mauvais goût de l'auteur lui-même que l'amour du merveilleux du peuple en général. Nous n'avons non plus besoin de citer les rapports miraculeux d'animaux fabuleux ou de monstres, fondés peut-être sur des traditions qui remontent même au delà des temps anciens dont nous avons parlé auparavant, mais qui furent cependant augmentés considérablement par les mensonges des voyageurs qui à l'époque présente visitoient pour la première fois les régions lointaines de l'Inde et de l'Éthiopie, tels que les fables qui se rapportent à l'oiseau Phénix (40), à l'unicorne (41), au martichoras (42) aux gryphes, oiseaux quadrupèdes (43), au salamandre (44), à l'éléphant présageant et annonçant lui-

(40) Herod. II. 73. Ælian. H. A. VI. 58. Artemid. Oneirocr. IV. 47. Achill. Tat. III. 24, 25. Tzetz. Chil. V. 387 sq. Harduin a rassemblé encore d'autres témoignages à son égard, dans sa note sur le commencement du Xe livre de l'Histoire naturelle de Pline.

(41) Ælian. H. A. III. 41. Tzetz. Chil. V. 399 sq.

(42) Ælian. H. A. IV. 21. Ctes. fr. ed. Baehr. p. 248.

(43) Ctes. fr. p. 250.

(44) Aristot. H. A V. 19. (T. I. p. 650. C.) Nicand. Ther. 818 sq. cf. Schol. ad 818, 820, 821. Nicand. Alexiph. 551 sq. cf. Schol. ad Alex. 67. Ælian. H. A. II. 31. Théophr. de igne. p. 434 in. ed. Heins. Plin. H. N. X. 86. Benvenuto Cellini prétend aussi avoir vu un salamandre, étant encore enfant. Cependant la chose parut si étrange à son père qu'il crût nécessaire de donner un bon souflet à son fils, seulement afin qu'ainsi il se souvînt toujours de cet accident extraordinaire, car il lui dit: Figliuolin mio caro, io non ti do per male che tu abbia fatto, ma solo perchè tu ti ricordi che quella lucertola, che tu vedi in nel fuoco, si è una salamandra, quale non s'è veduta mai per altri, di chi ci sia notizia vera. Vita di Benvenuto Cellini, T. I. p. 6. Lips. 1833. Si l'on veut voir ce qu'il y a de vrai dans tout ceci, on fera bien de consulter la note de J. Beckmann, sur le chap. 91e des Histoires miraculeuses d'Antigonus Carystius. Il y a peu d'animaux sur lesquels on a tant écrit. Entr'autres auteurs qui ont rassemblé les nombreux témoignages des anciens à son égard, Beckmann cite un ouvrage uniquement destiné au salamandre, la *Salamandrologia* de Wurfbain.

même sa mort [45], aux Pygmées, qui, montés sur des perdrix, font la guerre aux grues, vieille fable, ornée à l'envi par les auteurs [46] : mais que faut-il attendre du vulgaire, lorsque nous voyons les ouvrages d'historiens et de philosophes remplis de fables les unes plus ridicules et plus absurdes que les autres.

Nous pouvions certainement fournir une belle carrière dans la première partie de notre ouvrage, lorsqu'en parlant de l'amour du merveilleux, nous n'avions qu'à choisir parmi les innombrables fictions de la mythologie, pour en étayer nos réflexions à ce sujet. Cette ressource nous manque ici, il est vrai, puisque nous sommes parvenus à l'époque où l'histoire a pris la place de la tradition, et sous ce rapport la civilisation a élevé une puissante barrière entre ces Grecs dont nous nous occupons maintenant et leurs ancêtres. Mais, pour ne pas dire que les changements et les amplifications que l'imagination fertile des poëtes a fait subir aux anciennes traditions ne le cèdent certainement pas en nombre aux fables primitives, sans compter encore les inventions toutes modernes, dont plusieurs se sont

(45) Oppian. Cyneg. II. 544 sq.

(46) Aristot. H. A. VIII. 12 Ælian. H. A. XV. 29. Plin. H. N. VI. 35. Philostr. Imag. II. 22. Vit Apoll. VI. 25. Basilis, dans sa description des Indes, Ménécles et d'autres, ap. Athen. IX. 43. cf. Bœüs ap. eund. ib. 49. Strab. p. 1037. C. Ctes. fr. ed. Baehr. p. 250. 11. Cependant il est juste d'observer que le savant Ludolfus (Hist. Æthiop. p. 69 sq.) et notre Is. Vossius, qui n'étoit pas moins savant que Ludolfus (de Nili orig. c. 19.), ne paroissent pas avoir été tout à fait étrangers à la croyance des philosophes et des voyageurs de la Grèce. Je dois ces deux passages à Oléarius, qui les cite dans sa note sur Philostr. Vit. Apoll. VI. 25. On sait d'ailleurs qu'il y a des auteurs modernes qui ont tâché de défendre les anciens à ce sujet. Voyez les passages de Malte-Brun et de Tournier cités par Baehr, ad Ctes. p. 294—296. Pour moi je m'en tiens à l'opinion de Cuvier, qu'on peut voir dans le même endroit.

glissées parmi celles des temps antérieurs (47), nous avons aussi parlé alors des plaintes qu'élève Strabon au sujet des absurdités débitées par les auteurs qui ont décrit les peuples septentrionaux et ceux de l'Asie, et surtout par les historiens d'Alexandre le Grand. Qu'on jette un moment lex yeux sur les exemples que le judicieux géographe nous cite de cette inconcevable tératologie! Des serpents longs de plus de deux-cents pieds (48), des monstres dont la grandeur dépasse tous les mensonges que jusqu'à lors on avoit osé débiter (49), des hommes d'une forme tout à fait hétéroclite (50), des nains sans nez, des gens avec des oreilles si énormes, qu'ils peuvent s'en servir comme d'un matelas pour s'y reposer, des monoculistes (51), des cynocéphales, des

(47) Remarquons en passant que le désir immodéré des grammairiens et des interprètes des anciens auteurs pour tout expliquer et pour débiter partout leurs fades étymologies a peut-être autant de part à ces innovations que l'imagination des poëtes. Ce champ est vaste, mais il est si aride qu'à peine on peut se résoudre à y attacher un moment les yeux. Si l'on vouloit se donner la peine de rassembler ces niaiseries, on seroit effrayé de leur nombre. Je l'ai fait, quoique très succinctement, dans les notes qu'en lisant les grammairiens et les scholiastes, j'ai ajoutées à mes extraits de la Bibliothèque d'Apollodore, mais, quand même je pourrois en faire quelque usage, je dois avouer franchement que je n'en aurois pas le courage. Et quelles fadaises, quelles niaiseries! L'ami d'Hercule, Corythus, inventeur du casque, parcequ'un casque s'appelle *κορύς!* Ulysse métamorphosé en cheval par une servante de Circé, appelée *Hals*, parceque l'oracle avoit déclaré que son malheur lui viendroit *ἐξ ἅλος!* Achille appelé *ποδάρκης* par Homère, parceque Thétis lui avoit donné les ailes d'*Arcé*, soeur d'Iris. Moyse appelé *Ἄλφα*, parcequ'il avoit été lépreux, *διὰ τὸ ἄλφυς ἔχειν ἐπὶ τῦ σώματος.* On peut juger du reste par ces échantillons, et je ne crois pas même nécessaire de citer mes auteurs.

(48) C'est Onésicrite qui en fait mention, auteur que Strabon appelle très à propos *ὐκ Ἀλεξάνδρυ μᾶλλον ἢ τῶν παραδόξων ἀρχικυβερνήτης.* Strab. p. 1022. B.

(49) Craterus ap. eund. p. 1027. B. C.

(50) Megasthenes ap. eund. p. 1028. B.

(51) Onesicritus ap. eund. p. 1037, 1038.

acéphales, des décacéphales et une infinité d'autres ([52]).

Et si les contemporains d'Alexandre et ceux qui ont vécu après lui ont osé débiter de semblables niaiseries, les récits des Ctésias, des Aristée, des Iambule n'auront certainement pas de quoi nous causer beaucoup d'étonnement ([53]).

Ctésias, par exemple, raconte que le soleil, qui paroît deux fois plus grand dans l'Inde qu'ailleurs, a la complaisance de modérer ses chaleurs, pendant trente-cinq jours, pour ne pas gêner ceux qui célèbrent sa fête ([54]). Il nous parle d'Indiens avec des têtes de chiens, sans langue humaine, et aboiant comme des animaux ([55]), d'autres qui ne se déchargent jamais du résidu de leur nourriture par la voie ordinaire, mais en prenant constamment des émétiques ([56]), des gens avec huit doigts à chaque main ([57]) etc. Pythéas, qui prétend avoir fait un voyage dans le nord de l'Europe, dit que l'île de Thulé est une masse ne ressemblant ni à la terre, ni à l'air, ni à l'eau, mais à un melange de tout cela, absolument semblable à une éponge ([58]).

Toutefois Ctésias étoit contemporain de Xénophon, Pythéas a certainement vécu avant Aristote : mais que dirons nous des miracles que nous apprend l'historien Phlégon de Tralles, qui vivoit bien au-delà de l'époque dont nous retraçons ici les souvenirs, puisqu'il étoit contemporain de l'empereur Hadrien. Ici, bien loin de voir les anciennes traditions rapprochées de la

([52]) Tzetzès, dans ses Chiliades (VII. 629—769), a donné une foule de ces exemples.

([53]) Voyez les noms cités pas Tzetzès. Il en a au moins une vingtaine.

([54]) Ctes. fr. p. 248—250. ([55]) Ib. p. 252. 20.

([56]) Ib. p. 254. 24. ([57]) Ib. p. 257. 31.

([58]) Ap. Polyb. XXXIV. 5. et Strab. p. 163.

vérité par des explications allégoriques, nous les voyons renaître dans toute leur absurdité. Celui qui croit impossible qu'on ait jamais pu ajouter foi aux histoires de revenants dont la mythologie grecque abonde, aux fables de Sisyphe et de Protésilas, peut trouver ici non seulement des morts rendus à la vie, mais des morts qui parlent, qui annoncent l'avenir [59], et qui sont même propres à propager leur espèce [60]. De même nous pouvons nous passer désormais de toute explication allégorique des fables de Tirésias et de Cénée, lorsque nous voyons, dans un siècle qui bien certainement n'étoit plus mythologique (sous le règne de l'empereur Claude), une jeune fille d'Antioche métamorphosée en homme, au moment où elle alloit contracter un mariage [61]. Et, si l'on a pu croire qu'un véritable centaure ait été envoyé de l'Arabie à Rome, on n'aura certainement plus besoin des indications de Paléphatus, pour savoir ce que furent les centaures de la Thessalie [62].

Mais il n'est pas nécessaire d'aller chercher des miracles dans des faits épars que nous offrent les auteurs qui se sont efforcés de les rassembler, dans l'intention évidente d'exciter l'étonnement du lecteur. Nous n'avons qu'à consulter l'histoire de notre époque, surtout celle d'A-

[59] Voyez l'histoire de Polycrite l'Étolien, qui, après sa mort, vient dans l'assemblée du peuple pour sauver la vie à son fils, qu'on vouloit faire périr par les flammes, parcequ'il étoit hermaphrodite, et qui, puisqu'on ne voulut pas le lui accorder tout de suite, le dévore, en ne laissant que la tête, qui commence aussitôt à prononcer des oracles. Phleg. Trall. de mirab. c. 2. ed. J. G. F. Franz. Un autre mort, tué dans la bataille livrée entre le consul M'Acilius Glabrio et le roi Antiochus, revient à la vie pour annoncer aux Romains les malheurs qui les attendoient, ib. c. 3.

[60] C'est l'histoire d'une fille qui, étant revenue à la vie, donne un rendez-vous à son amant. ib. c. 1.

[61] Phlegon Trall. de mirab. c. 6. Diodore rapporte deux histoires semblables. T. II. p. 519—522.

[62] Ib. c 34. cf. Ælian. H. A. XVII. 9.

lexandre le Grand, pour nous convaincre que le temps des miracles ne se borne pas au siècle d'Hercule et de Thésée. Sans vouloir parler des oiseaux qui lui montrèrent le chemin dans les déserts de l'Afrique, de la mer cédant à son approche [63], ou d'autres miracles semblables, que faut-il penser de ce nombre infini de peuples subjugués par lui dans la haute Asie, de cette infinité d'ennemis vaincus et tués par son armée, de ce combat qu'il soutint à lui seul environné d'ennemis au milieu d'une des villes de l'Inde [64]. Lorsque nous lisons les rapports sur son expédition dans la Gédrosie, pays désert et inculte, et où toutes les ressources lui manquoient, ne croyons-nous pas lire dans Nonnus les hauts faits de ce Bacchus dont il fut si jaloux, à ce qu'on dit, de suivre l'exemple. Persée et Hercule se glorifioient de devoir l'existence au dieu suprême, maître du ciel et de la terre : on sait qu'Alexandre se vantoit d'avoir la même origine, et que Séleucus prétendoit être issu d'Apollon [65].

Mais non seulement les poëtes et les historiens, les philosophes les plus graves, dans les ouvrages où ils ont consigné les fruits de leurs recherches sur l'histoire naturelle, sur la botanique et d'autres branches des sciences physiques, ont rapporté des choses si étranges qu'il faut supposer un degré bien remarquable de crédulité tant dans le public pour lequel ils écrivoient que dans les auteurs mêmes qui débitoient ces merveilles de la meilleure foi du monde.

Suivant Élien, dans son histoire naturelle, l'hyène est, d'une année à l'autre, alternativement mâle et femelle [66], un tison pris sur un bûcher suffit pour ef-

[63] Plut. Alex. 17. [64] Diod. Sic. T. II. p. 236.
[65] Justin. XV. 4.
[66] Ælian. H. A. I. 25. Cette erreur, rapportée par plusieurs autres écrivains, avoit cependant déja été réfutée par Diodore, T. II. p. 522. l. 45.

frayer les chiens les plus furieux (67), les parties séparées d'une sauterelle coupée en deux, si elles se rencontrent l'une l'autre, se rattachent de nouveau, et l'animal commence à revivre, comme s'il n'avoit été question de rien (68). On y trouve non seulement la remora (69), la crocotta, qui appelle par leur nom les gens qu'elle veut dévorer (70), l'amphisbène, serpent ayant une tête à chacune des extrémités de son corps (71), mais aussi une foule de dauphins, d'éléphants et de serpents amoureux de jeunes filles ou de jeunes garçons, des lions qui comprennent les discours qu'on leur adressé (72), des oiseaux pleins de respect pour les dieux (73), un chien, roi des Éthiopiens (74), et une infinité d'autres fables. Antigonus de Caryste parle d'astres marins dont la chaleur intérieure seroit si grande que les poissons qu'ils avalent se trouvent à l'instant cuits dans leur estomac (75), de vers naissant d'une pierre consumée par le feu (76), de petits serpents sortant tout en vie de la moëlle spinale de gens qui peu avant leur mort ont approché d'un serpent mort, observation par laquelle il tâche d'expliquer comment Cécrops ait pu être demi-homme et demi-serpent (77).

Nous ne voulons pas attribuer à Aristote les merveilles qu'on trouve dans le livre sur les miracles, parcequ'on paroît avoir raison de douter de l'authenticité de

(67) Ælian. H. A. I. 38. (68) Ib. II. 23.
(69) Ib. II. 17. (70) Ib. VII 22.
(71) Ib. IX. 23. (72) Ib. III. 1.
(73) Ib. II. 47. (74) Ib. VII. 40.

(75) Antig. Car. Hist. mir. 88. Beckmann cite ici un passage de Réaumur, qui dit : On a cru apparemment devoir leur attribuer une chaleur semblable à celle des astres dont ils portent le nom.

(76) Ib. 90.

(77) Ib. 96. cf. Plin. H. N. X. 86. On pourroit encore citer le livre de fluviis, attribué à Plutarque.

cet écrit (78), mais la manière dont ce philosophe parle par exemple de la génération spontanée de plusieurs animaux (79), et jusqu'à sa réfutation de quelques erreurs populaires (80), démontrent assez qu'il payoit aussi quelquefois le tribut à la crédulité de son siècle. On peut dire la même chose de son disciple Théophraste, lorsqu'on voit comment il rapporte, par exemple, l'opinion que la seule présence du bois du taxus dans une maison rendroit difficile la délivrance des femmes (81), celle sur la longévité de quelques arbres sacrés (82), celle que le lierre croît quelquefois sur les cornes des cerfs, que des platanes ou des chênes ont poussé des rameaux de laurier (83), et plusieurs autres.

La différence cependant entre ces deux philosophes et la plus grande partie des autres auteurs est très évidente. Aussi n'avons nous pas besoin de diminuer la vénération bien fondée pour leurs mérites, pour prouver que l'amour du merveilleux ne s'est pas borné en Grèce aux siècles héroïques. Je crains même que mes lecteurs ne trouvent que je me sois arrêté déjà trop longtemps sur ce sujet. Cependant, comme la force de l'argument consiste ici dans la quantité des témoignages plutôt que dans la qualité, ce qui ordinairement est tout le contraire, je croyois, pour prouver ce que j'avois avancé, devoir passer en revue les

(78) Voyez ici la description de la caverne miraculeuse dans l'île de Lipara, Aristot. T. II. p. 881 C. Ce livre n'est pas sans quelque intérêt d'ailleurs, puisqu'on y voit combien la croyance aux anciennes fables se maintenoit dans les souvenirs du peuple. Combien de vestiges encore des expéditions d'Hercule (p. 880 fin.), de celle des Argonautes (p. 881 fin. 882 in.). Quelle foi aux reliques des anciens héros, aux instruments d'Épée, l'inventeur du cheval de Troyes (p. 882. E), aux armes de Diomède (p. 882. F.)

(79) Arist. H. A. V. 19 (80) Arist. de part. anim. III. 10.

(81) Theophr. Hist. Plant. III. 10. p. 55. ed. Heins.

(82) Ib. IV. 14.

(83) De caus. plant. II. 23. cf. Antig Caryst. Hist. mirab. 63.

différentes classes d'auteurs des différentes époques, et emprunter à chacune d'elles au moins quelques exemples.

D'ailleurs cette qualité distinctive des Grecs a un rapport intime avec le côté moral de leur caractère et avec la disposition entière de leur esprit. L'Égyptien que Dion Chrysostome introduit dans son discours sur la tradition relative à la guerre de Troye, a très bien saisi la cause de cet amour du merveilleux, lorsqu'il la trouve dans le désir de s'amuser à écouter des contes et des fables([84]), qualité, s'il en fut jamais, qui fait connoître les Grecs comme un peuple qui, au milieu des progrès qu'avoient faits parmi eux le luxe et la corruption des moeurs, et nonobstant le développement même des facultés intellectuelles, a toujours conservé les vestiges de cette simplicité puérile qui, chez d'autres nations, dépasse rarement la première période de leur existence ([85]).

Civilisation intellectuelle des Grecs à cette époque.

Mais ce développement même des facultés intellectuelles avoit quelque chose de particulier, qu'il ne faut nullement négliger. L'histoire de la civilisation morale et religieuse de quelque nation que ce fût seroit incomplète, sans une connoissance au moins superficielle de sa civilisation intellectuelle, mais surtout celle de la civilisation morale et religieuse des Grecs. On ne peut les connoître dans leurs rapports politiques et moraux, on ne sauroit se former une idée de leur religion, sans quelque connoissance au moins de cet esprit si flexible et si varié, de cette conception si facile aussi bien que de cette insouciante légéreté, de

([84]) Dio Chrysort. Or. XI. (T. 1. p. 323 fin.). *Τῦτο δὲ αἴτιον ἔφη εἶναι, ὅτι φιλήδονοί εἰσιν οἱ Ἕλληνες· ἃ δ᾽ἂν ἀκύσωσιν ἡδέως τινὸς λέγοντος, ταῦτα καὶ ἀληθῆ νομίζυσι.*

([85]) Voyez, sur l'amour du merveilleux et sur le caractère des Athéniens en général, les justes réflexions de Goguet, Origine des Loix etc. T. V. p. 454—456.

cette subtilité non moins que de cette difficulté à approfondir une matière, et parfois même de ce défaut de critique qui les ont toujours caractérisés. Tout cela se lie intimement à ce que nous venons de dire sur les restes de leur simplicité, de leur ingénuité et de leur amour du merveilleux.

Grande estime pour les qualités extérieures, au milieu des progrès de la civilisation intellectuelle.

Nul doute, en effet. que les facultés intellectuelles des Grecs ne se soient développées considérablement après les temps héroïques. On pourroit même assurer que celles-ci ont gagné autant que leur moralité a rétrogradé. Mais quelle est la nature de ce développement? Quelle est la tournure qu'a prise leur esprit? Il est absolument nécessaire de répondre à ces questions, tant pour ne pas nous tromper dans notre jugement sur leurs opinions religieuses, que pour modifier celui que nous avons dû porter sur leur dépravation morale.

Il ne s'agit pas ici d'évaluer les mérites de leurs auteurs, de faire un cours d'æsthétique, en passant en revue les chefs-d'oeuvre de leurs poëtes et de leurs orateurs: il faut que nous tâchions d'approfondir les qualités caractéristiques qui distinguent la nation, qui distinguent ses auteurs, sans aucun préjudice de leurs mérites individuels.

Cette réflexion est nécessaire pour obvier aux objections que le lecteur, pénétré d'une juste vénération pour ces écrivains, les modèles de sentiment et de goût pour tous les siècles à venir, seroit peut-être tenté de me faire, en voyant ce début. Personne, peut-être, n'en est plus pénétré que moi, mais il ne s'agit ici aucunement, je le répète, du mérite spécifique (s'il m'est permis de m'exprimer ainsi) de chaque auteur; et, quand même nous aurions la vanité de croire que nous pouvons,

20

en véritable Aristarque, prendre en main la balance de la critique, le lieu seroit en effet mal choisi : nous ne voulons faire ici ni le critique ni le grammairien, nous ne désirons que de remplir avec impartialité notre devoir d'historien du développement de l'esprit humain.

Nous commençons donc par observer qu'au milieu des progrès de ce développement, les Grecs ont conservé plus de vestiges du caractère particulier qu'avoit leur civilisation intellectuelle dans les premiers siècles de leur existence, qu'on ne seroit peut-être tenté de le croire. Ce caractère, nous avons tâché de le faire connoître dans le premier volume de cet ouvrage, comme une certaine philosophie pratique, qui, loin de toutes spéculations abstraites et peu faites pour un esprit encore peu exercé à la méditation, se rapportoit en premier lieu tout entière à la vie active, mais qui, tout en accordant une grande valeur à ces qualités qui assurent celui qui les possède d'un succès immédiat dans ses entreprises, n'en avoit cependant pas moins une haute estime tant pour la prudence et la sagacité d'un esprit pénétrant et actif, que pour la faculté de communiquer à d'autres le résultat de ses observations et de ses combinaisons, tandis que cette prudence et cette sagacité se portoit souvent, par une inclination presque naturelle, vers l'adresse à en imposer à autrui et la présence d'esprit à se garantir des ruses qu'on seroit tenté de hasarder à son tour [86].

Quant à cette dernière particularité, nous avons déjà en quelque sorte anticipé sur ce sujet, lorsque nous avons parlé de la duplicité des Grecs, et spécialement des Lacédémoniens, dans leurs relations politiques, comme

[86] Voyez T. I. p. 203 sq.

de tous en général, dans leurs rapports domestiques et sociaux, nouvelle preuve, pour le dire en passant, de la liaison intime entre la civilisation morale et intellectuelle. Et, pour se convaincre que les Grecs, dans l'apogée de leur gloire littéraire, n'ont pas renoncé à celle que préconise Ulysse, dans Homère, lorsqu'il dit que la plus grande célébrité qu'un homme puisse acquérir est celle qu'il obtient au moyen de ses bras et de ses jambes ([87]), il suffit de se rappeler non seulement que les joutes gymnastiques sont d'une date beaucoup antérieure à celle des combats de musique, mais que les victoires remportées dans les premières ont toujours été beaucoup plus recherchées et honorées que les avantages obtenus dans les autres ([88]).

Il n'a jamais manqué, il est vrai, d'hommes éclairés qui se sont fortement prononcés contre cette préférence donnée aux exercices du corps, mais leurs rémontrances mêmes prouvent l'existence du mal qu'ils tâchoient de combattre.

Pour ne pas parler des poëtes qui, par prédilection pour l'art qu'ils professoient, ont tâché de rabaisser le mérite des athlètes ([89]), nous savons qu'en tout temps les philosophes ont blâmé leurs compatriotes à ce sujet,

([87]) Hom. Od. Θ. 147.

([88]) Nitsch (Beschreib. etc. T. I. p. 738) fait observer que dans les combats de musique même une belle voix l'emportoit souvent sur la beauté du poëme.

([89]) Voyez les plaintes d'Euripide et celles de Xénophane, chez Athénée, X. 5, 6, la dernière corrigée et illustrée par le savant Karsten, Philos. Gr. vett. reliqq. T. 1. p. 60 sq. La manière dont Eupolis s'exprime à cet égard caractérise admirablement bien les Grecs, et comprend en deux mots tout ce qui peut être dit à ce sujet (ap. Athen. IX. 75.):

Κἂν τις τύχῃ πρῶτος δραμὼν, εἴληφε χειρόνιπτρον·
Ἀνὴρ δ' ὅταν τις ἀγαθὸς ᾖ καὶ χρήσιμος πολίτης,
Νικᾷ τε πάντας χρηστὸς ὢν, οὐκ ἔστι χειρόνιπτρον.

Solon([90]), Anacharsis([91]), Diogène([92]), Isocrate([93]), et jusqu'aux princes mêmes les plus célèbres par leur gloire militaire, comme Agésilas([94]) et Alexandre le Grand([95]). Mais, comme nous venons de le dire, les plaintes mêmes de ces hommes éminents constatent l'abus dont il est ici question.

Isocrate, dans l'endroit cité plus haut, déclare s'étontonner que plusieurs états de la Grèce accordent des récompenses bien plus considérables à ceux qui remportent le prix dans les exercices du corps, qu'aux hommes

([90]) Diod. Sic. fr. in Scriptt. Vett. nov. coll. ed. A. Maj. T. II. p. 14 fin. 15 in.

([91]) Il disoit qu'en Grèce on voyoit dans chaque ville un endroit où les gens venoient journellement se conduire comme des enragés, en courant, en se démenant comme des forcenés, en tombant les uns sur les autres et en se frappant, sans avoir aucune raison de se maltraiter ainsi, et même sans que cela les empêchât de se témoigner la plus tendre amitié, aussitôt que l'heure destinée à ces folies étoit passée. Dion. Chrys. Or. 32. (T. I. p. 674 fin. 675 in.). Diogène de Laërce (p. 27. C.) dit qu'Anacharsis s'étonna qu'un peuple qui avoit des lois contre ceux qui se disoient des injures, honoroit les athlètes, parcequ'ils se frappoient les uns les autres.

([92]) Il témoigna son étonnement de ce qu'on se glorifioit d'être proclamé comme l'homme de la Grèce qui couroit le plus vite, puisqu'en cette qualité, on devoit cependant céder la palme aux lièvres et aux cerfs, et que la célérité des jambes n'est ordinairement qu'un signe de lâcheté. Dion. Chrysost. Or. 9. (T. I. p. 292 fin. 293.). L'opinion d'Agathion, d'ailleurs un personnage assez singulier, dont Philostrate fait mention, dans la vie d'Hérode d'Attique, est à peu près semblable. Philostr. Vit. Soph I. 7.

([93]) Epist. 8. (Orat. Att. T. II. p. 499.).

([94]) Il conseilla à sa soeur Cynisca d'envoyer des chevaux et des chars à Olympie, afin que, si elle remportoit la victoire, il parût qu'on ne l'obtient pas par le courage, mais par les richesses. Xenoph. Ages. IX. 6. Plut. Ages. 20

([95]) Il paroît qu'Alexandre préféroit les combats de musique et de poësie aux luttes du corps. Plut. Alex. 4. On connoît d'ailleurs sa réponse à celui qui voulut l'engager à aller disputer à Olympie le prix de la course. Je le ferai, dit-il, aussitôt que j'aurai des rois pour compétiteurs. ib.

qui se sont rendus célèbres par leur esprit ou leur industrie [96]. En effet, on rendoit des honneurs presque divins à celui qui avoit illustré non seulement lui-même et sa famille, mais sa patrie entière (car c'est ainsi qu'on le considéroit), par une victoire remportée à la lutte ou à la course; on lui décernoit des statues, des fêtes religieuses, des hymnes, des triomphes, des récompenses publiques de tout genre [97]; aussi le prix qu'on y attachoit étoit si grand que plusieurs auroient volontiers fait le sacrifice de leur vie pour l'obtenir [98], et qu'il n'y avoit que le bonheur des dieux immortels qui semblât pouvoir surpasser la félicité ineffable de l'heureux mortel qui avoit été proclamé vainqueur dans les jeux publics [99]; et nous mêmes, lorsque nous lisons les odes du poëte qui a célébré ces victoires, nous ne pouvons nous défendre de partager l'enthousiasme qui lui a inspiré ces divins accents [100].

[96] Aristote (Problem. XXX. 11. T. II. p. 629.) a tâché d'en expliquer le motif, mais son raisonnement me paroît plus subtil que juste.

[97] Voyez, à ce sujet, Potter, Archæol. Græca, p. 408.

[98] Dion. Chrysost. Or. 31. (T. I. p. 625. in.) *Τὸν ὀλυμπιάσι στέφανον ἴστε δήπουθεν ἐλάϊνον ὄντα, καὶ τοῦτον πολλοὶ προτετιμήκασι τοῦ ζῆν.*

[99] On connoît le mot de ce Spartiate à Diagoras, qui, lui-même vainqueur, avoit vu couronner ses fils et ses petits-fils: *Κάτθανε, Διαγόρα, οὐκ εἰς τὸν Ὄλυμπον αναβήσῃ.* Plut. Pelop. 34. Il y a plusieurs endroits dans Pindare où l'on retrouve la même pensée, Pyth. X. 42. *Ὁ χάλκεος οὐρανὸς οὔπω ἀμβατὸς αυτοῖς.* Ol. V. fin. —— *μὴ ματεύ-*
σῃ θεὸς γενέσθαι.
C'est la même idée exprimée d'une autre manière dans ces passages. Nem. III. 35. Nem. IV. 112. Ol. III. fin. Isthm. IV. 20 sq.

[100] Voyez entr'autres Ol. I. 157. Nem. VI. 59 sq. Isthm. I. 65 sq. Je me contente de citer Pyth. X. 33 sq.

—— *εὐδαί-*
μων δὲ καὶ ὑμνητὸς οὗτος
Ἀνὴρ γίνεται σοφοῖς,
Ὃς ἂν χερσὶν ἢ ποδῶν ἀρετᾷ

Caractère de la civilisation intellectuelle des Grecs, telle qu'elle se présente dans leurs ouvrages de poësie et d'histoire. Différence à cet égard entre l'époque qui précède et celle qui suit Alexandre.

Mais, même dans les productions de l'esprit qui ont assuré la gloire littéraire de la Grèce, ne voyons-nous pas d'un côté le sentiment l'emporter fréquemment sur le raisonnement, de l'autre une tendance marquée vers cette philosophie pratique, vers cette activité dont nous venons de parler? Ne voyons-nous pas souvent les mêmes auteurs bien inférieurs à eux-mêmes, aussitôt qu'ils se hasardent soit dans les théories spéculatives de la métaphysique, soit même dans le vaste champ des sciences naturelles? Pourquoi la supériorité des Grecs dans la poësie est-elle si incontestable, comme dans tous les beaux arts? Certes, non seulement par le sentiment du beau qui les animoit, mais tout aussi bien par cette mobilité de sensations, par cette susceptibilité pour toutes les impressions et par cette ingénuité dans l'expression, qui caractérisent l'enfance et la première jeunesse. Pourquoi l'ouvrage historique le plus ancien que nous possédions des Grecs est-il presque plus un poëme épique qu'une histoire, dans l'ensemble aussi bien que dans les détails? Comment expliquer cette forme dramatique, ces discours, ces entretiens, même dans ces historiens qui paroissent le plus éloignés de la naïveté et de l'ingénuité d'Hérodote? Comment expliquer ces retours fréquents sur la mythologie, qu'on trouve, par exemple, dans Diodore, et qu'on trouvoit également dans Dénys de Milet, dans Éphore et dans une foule d'autres historiens, dont les ouvrages n'existent

Κρατήσας τὰ μέγιστ' ἀέθλων ἕλῃ
Τόλμᾳ τε καὶ σθένει.

Je cite cet endroit de préférence, parcequ'on y voit réproduite la pensée d'Homère, sur le bonheur qu'on obtient au moyen de ses mains et de ses pieds, Hom. Od. Θ. 147. Pyth. VIII. 117 sq. contient une description frappante de la douleur de ceux qui ont échoué dans leur entreprise.

plus? Les descriptions de Thucydide et de Xénophon combien peu diffèrent-elles de tableaux poëtiques ([101]), et leurs raisonnements sont-ils jamais séparés de l'application aux cas particuliers dont il est question? Certes, personne ne s'avisera de nier qu'on trouve dans Thucydide des vues profondes, des réflexions intéressantes sur l'histoire de son temps: mais ces vues, ces réflexions y sont presque toujours attribuées aux personnes qu'il met en scène. Au moins y a-t-il bien loin de ces remarques, amenées toujours par la nature du sujet, aux longues discussions de Polybe, qui parle toujours en son nom, et qui, pour le dire en passant, n'est pas tout-à-fait sans pédanterie, dans ses leçons sur les devoirs de l'historien, leçons qu'il inculque à tout moment et évidemment plutôt pour pouvoir blâmer ses prédécesseurs que pour être utile au lecteur ([102]).

Et Xénophon! Sa Cyropédie n'est-elle pas, pour ainsi dire, le miroir où se réfléchit l'image d'un prince élevé d'après les principes de l'aimable philosophie que lui seul a conservée dans toute sa pureté?

Il me semble, en général, que nous n'avons qu'à comparer les poëtes et les historiens de la période qui précède Alexandre le Grand avec ceux qui ont été postérieurs à son règne, pour sentir toute la vérité de notre observation. Il y a des exceptions, sans doute. Théocrite,

([101]) Plutarque (de gloria Athen. T. VII. p. 367.) exprime très bien tant le caractère distinctif de Thucydide que le goût de ses compatriotes pour les descriptions détaillées et variées qu'on trouve si souvent dans ses ouvrages: *Καὶ τῶν ἱστορικῶν κράτιστος ὁ τὴν διήγησιν ὥσπερ γραφὴν πάθεσι καὶ προσώποις εἰδωλοποιήσας.* Les réflexions suivantes sur Thucydide confirment ce que j'ai dit dans le texte.

([102]) On aura la mesure de la différence entre Polybe et les historiens antérieurs, en voyant qu'il blàme la coutume de mèler des discours supposés à la narration des faits (II. 56.), ce qui cependant ne l'empècha point d'en faire autant. On voit qu'il étoit encore plus poëtique qu'il ne vouloit se l'avouer à lui-même.

par exemple, et, plusieurs siècles après lui, Longus, si leur âge nous étoit inconnu, à en juger par la candeur, par l'aimable simplicité qui règnent dans leurs compositions, nous paroîtroient avoir été contemporains de Sophocle et d'Aristophane. Plutarque doit eertainement le charme qu'il aura toujours pour ses lecteurs non seulement à sa connoissance du cocur humain, mais tout aussi bien à sa méthode, qui ressemble bien plus à celle des historiens anciens qu'à celle de ses contemporains. Mais d'ailleurs, qu'on compare Apollonius de Rhodes avec Homère, ou Callimaque avec Pindare, et on aura dans les qualités distinctives de chacun d'eux l ;juste mesure de la différence entre le génie caractéristique des anciens Grecs et le mélange de ces qualités primitives avec l'érudition aussi bien qu'avec le manque d'invention et parfois avec le défaut de goût d'un siècle postérieur ([103]).

Certes, ces défauts ne sont pas si sensibles dans les historiens. Il est même à présumer que la même cause qui rendoit le beau siècle d'Athènes plus fertile en bons poëtes a dû être nuisible à l'art d'écrire l'histoire. Mais aussi il ne s'agit ici, comme nulle part dans cet ouvrage, de choix ou de préférence. Nous ne faisons qu'indiquer les faits. Et ainsi je ne crains point d'assurer que, tout en avouant les mérites de Polybe, dans son exposition de la constitution de Rome, tout en vénérant le jugement de Strabon, tout en admirant Pausanias, à cause de son exactitude à rassembler les traditions de l'ancienne Grèce, nous hésiterons rarement, lorsque nous cherchons non

([103]) Il suffiroit même de faire observer les sujets qu'on traitoit alors, p. e. ceux des poëmes d'Aratus. de Nicandre, d'Archestrate. Les poëtes anciens avoient célébré l'histoire de la chasse du sanglier de Calydon, les savants d'Alexandrie s'amusoient à faire sa généalogie et à prouver qu'il descendoit en ligne directe du sanglier de Crommyon. Eust. ad Hom. Il. p. 681. l. 20. Il est évident qu'Eustathe n'est pas l'auteur de ces recherches importantes.

seulement à occuper notre esprit et à satisfaire notre désir de nous instruire, mais une lecture qui fasse vibrer les cordes les plus sensibles de notre âme, une lecture qui, en nous transportant sur les lieux, et en nous faisant entendre les personnes mêmes qu'elle nous représente, nous inspire un intérêt non moins vif que si nous prenions nous mêmes part à ces événements reculés, nous hésiterons rarement alors à choisir Hérodote, Thucydide ou Xénophon.

Dans les progrès faits par eux dans la philosophie et les sciences.

Et, si les Grecs étoient si propres à la poësie, et par conséquent plus faits pour la partie poëtique (s'il m'est permis de parler ainsi) de l'histoire, que pour celle qui exige une tête calme et froide et une imagination toujours subordonnée à l'empire de la raison, que faut-il donc attendre de leurs efforts dans la carrière, je ne dis pas encore de la philosophie spéculative, mais même dans celle de l'observation des phénomènes physiques et de l'investigation des secrets de la nature. Ici je n'ai qu'à en appeler à cette vérité reconnue par tout le monde, que, si les Grecs sont nos maîtres dans tout ce qui tient au sentiment du beau, au goût, à l'élégance, ils nous sont bien inférieurs dans les sciences que nous distinguons par l'épithète d'exactes, dans la médecine et dans toutes les branches des sciences physiques.

A proprement parler il n'exista pas en Grèce de mathématicien avant Alexandre. Nous reconnoissons les mérites des Archytas et des Méton : mais qu'étoient-ils en comparaison des Euclide, des Apollonius de Perga, des Archimède, des Ptolémée ; et entre ceux-ci même et nos Euler, nos Halley, nos Olbers, nos Herschel, quelle différence ! Aristote créa l'histoire naturelle, Théophraste fut le père de la botanique. La chimie a toujours été inconnue aux Grecs. Or que devoient être la

géographie sans le secours des mathématiques. Quelle influence funeste l'ignorance dans l'astronomie ne devoit-elle pas avoir sur la navigation et sur la connoissance des phénomènes de la nature. Lorsqu'après la bataille de Salamine, les habitants de Chios vinrent prier les Grecs de leur envoyer du secours contre les Perses, les Grecs n'osoient d'abord se hasarder au de-là de l'île de Délos, croyant, dit Hérodote, que Samos étoit aussi éloignée que les colonnes d'Hercule ([104]). Alexandre le Grand croyoit que l'Océan qui borde l'Asie du côté de l'orient avoit une communication avec la mer caspienne ([105]), il prit l'Iaxarte ou Araxe pour le Tanaïs ([106]), et, parce qu'il voyoit des crocodiles dans l'Inde et, sur ses bords, des fêves semblables à celles qu'il avoit vues en Égypte, il crut avoir trouvé les sources du Nil ([107]). On connoît la fable dans la quelle Jupiter, pour connoître le centre de la terre, envoya de ses deux extrémités deux aigles, l'un vers l'orient, l'autre vers l'occident, assuré que l'endroit où ils se rencontreroient étoit le point qu'il cherchoit. Absolument de la même manière les habitants de la ville de Lampsaque et ceux de Parium, voulant terminer une querelle qu'ils avoient au sujet des frontières, envoyèrent, au lever du soleil, quelques députés de chacune des deux villes, persuadés qu'ils ne pouvoient manquer de se rencontrer à mi-chemin. Cependant les Lampsacènes, bien plus adroits que les Pariens, ordonnèrent à quelques pêcheurs, qui se trouvoient dans le voisinage du promontoire Hermæum, d'apprêter un bon repas et de faire des libations, au moment où les ambassadeurs Pariens passe-

([104]) Herod. VIII. 132.
([105]) Arrian. Anab. V. p. 368. ([106]) Plut. Alex. 44.
([107]) Arrian. Anab. VI. p. 378. Strab. p. 1020. B. C.

roient dans cet endroit. Ceux-ci, attirés par l'odeur séduisante des poissons qu'on avoit mis sur le gril en grande abondance, et ne pouvant pas convenablement refuser l'invitation qu'on leur fit de venir partager une fête en l'honneur de Neptune, oublièrent si bien la raison pour la quelle ils étoient partis dans la matinée, que les Lampsacènes, à une distance de plus de deux-cents stades de leur ville, les trouvèrent enfin encore autour du feu et faisant force libations tant à eux-mêmes qu'à Neptune, dans un endroit qui n'étoit guère plus éloigné de Parium que de soixante-dix stades ([108]).

Si nous voyons la manière dont les philosophes les plus célèbres expliquoient les phénomènes de la nature ([109]), il ne nous paroîtra pas étonnant que Nicias, dans l'expédition de Sicile, et plusieurs autres, dans diverses occasions, furent effrayés en voyant une éclipse du soleil ou de la lune.

La médecine avoit certainement un bonheur qui n'échut pas en partage aux autres sciences naturelles, celui d'avoir un Hippocrate qui l'exerçât. Mais aussi le grand mérite d'Hippocrate étoit l'observation de la nature : car, pour sa théorie, elle étoit souvent aussi défectueuse que celle de tous les autres médecins grecs de notre époque et de la plupart de ceux qui les ont suivis ([110]), tan-

([108]) Polyæn. Strat. IV. 24. Le savant Creuzer (Hist. græc. antiq. fragm. p 119 sq.) croit que Polyen a emprunté ce récit à Charon de Lampsaque.

([109]) Voyez p. e. les théories d'Anaxagoras sur les aërolithes (Plut. Lys. 12), et, dans Diogène Laërce, les opinions des physiciens de l'école ionienne. Il suffit même de voir les raisonnements dont Plutarque aime à entremêler ses biographies et plusieurs de ses ouvrages philosophiques.

([110]) Voyez, à ce sujet, ma dissertation sur l'exercice de la médecine chez les anciens, Verhand. en losse geschriften, p. 210 sq. On peut y ajouter les théories dont fait mention Hippocrate, de nat. hom. p. 224 sq.

dis que Hippocrate lui-même se plaint que, bien que la médecine soit de tous les arts le plus illustre, elle étoit cependant moins avancée que tous les autres, tant par l'ignorance de ceux qui l'exerçoient, que par la témérité de ceux qui jugeoient de leurs mérites([111]). Enfin, il est constant que les Grecs, dont les immortels ouvrages ont occupé et occuperont les savants de toutes les nations et de tous les siècles, n'étoient rien moins que savants eux-mêmes ([112]).

Les historiens écrivoient ordinairement sur les événements dont ils avoient été temoins ou qu'ils avoient entendu raconter par d'autres. Rarement ils connoissoient d'autre langue que la leur([113]). Encore du temps d'Alexandre il paroît avoir été assez rare de trouver quelqu'un qui sût la langue des Barbares aussi bien que celle des Grecs ([114]). L'art des grammairiens et des linguistes ne naquit qu'à Alexandrie, et alors même, et longtemps après, ils étoient des objets de mépris et de ridicule pour plusieurs poëtes, comme on peut le voir par

([111]) Hippocr. nom. p. 1 fin. 2 in. Ἰητρικὴ τεχνέων μὲν πασέων ἐστὶν ἐπιφανεστάτη, διὰ δὲ ἀμαθίην τῶν τε χρεωμένων αὐτῇ, καὶ τῶν εἰκῇ τὰς τοιάσδε κρινόντων, πολὺ τι πασέων ἤδη τῶν τεχνέων ἀπολείπεται.

([112]) Voyez, à ce sujet, la dissertation de l'abbé Gédoyn : Si les anciens ont esté plus scavants que les modernes et comment on peut apprécier le mérite des uns et des autres. Mém. de l'Acad. des Inscr. T. XII. p. 80 sq.

([113]) Rien n'égaloit l'étonnement des Grecs, lorsque le prêtre d'Apollon Ptoüs parla la langue des Barbares. Herod. VIII. 135.

([114]) Arrian. Anab. III. p. 167. C'est bien à tort que Dion Chrysostome fait dire à Diogène que le savoir consiste dans la pluralité des langues. Dion Chrysostome attribue ici au siècle de Diogène ce qui appartenoit au sien. Dion. Chrys. or. 4. (T. I. p. 151.) Dans l'époque romaine au contraire le roi Mithridate parloit vingt-deux langues, à ce qu'on disoit. Plin. H. N. VII. 24. Val. Max. VIII. 7. ex. 16.

la grande quantité d'épigrammes qu'on trouve contre eux dans l'Anthologie ([115]). Athènes avoit été le siège de la littérature et du bon goût, dans le siècle des auteurs distingués par leur génie et leur originalité. Alexandrie devint le foyer de l'érudition et du savoir, et les auteurs de son école se faisoient plutôt remarquer par leur talent à imiter, que par une invention libre et originale. Dans les temps qui précèdent Alexandre, l'achat d'un livre faisoit époque dans la vie d'un auteur ou d'un philosophe ([116]). Alexandrie avoit des bibliothèques publiques et privées où le nombre des livres croissoit chaque année, et sous Hadrien l'historien Céphalion se vanta d'avoir employé plus de mille livres pour composer son Histoire universelle ([117]).

Enfin Aristote, qui vivoit, pour ainsi dire, entre les deux époques dont nous parlons ici, époques qui, dans l'histoire de la civilisation intellectuelle doivent bien être distinguées, quoique, dans celle de la civilisation morale, nous n'en ayons fait qu'une, Aristote caractérise très bien ses contemporains, lorsqu'il dit que, tandis que les

([115]) P. e. d'Antiphane (Anthol. T. II. p. 189. V.) de Philippe (ib. p. 207. XLIII, XLIV.) de Lucillius (ib. T. III. p. 29 fin. p. 35 in. 38 fin. 39 in.) d'Eupithius (ib. p. 110.). Sextus Empiricus parle de grammairiens qui, tandis qu'ils ne savoient pas bien construire deux phrases eux-mêmes, osoient prétendre que Thucydide, Platon, Démosthène n'étoient que des barbares. Sext. Emp. adv. Mathem. I. 98. Il est à remarquer que Thucydide raconte que Nicias, pour éviter les inconvénients qu'il craignoit d'un rapport verbal, écrivit une lettre au peuple d'Athènes, et, bien qu'il paroisse par la suite que ce ne fut pas la seule qu'il avoit écrite, il semble cependant que ce n'étoit pas la manière ordinaire de faire les rapports. Thucyd. VII. 8. cf. 11.

([116]) On sait que les auteurs mentionnent comme un fait digne de remarque que Platon acheta les oeuvres de Philolaus.

([117]) Phot. cod. 68.

peuples de l'Europe se distinguoient en général plus par leurs forces et leur courage que par leur aptitude à l'étude et à l'exercice des arts, et que ceux de l'Asie, quoique plus inventifs et plus instruits, n'avoient cependant pas l'âme assez élevée ni les forces nécessaires pour défendre leur liberté, les Grecs tenoient le milieu entre ces deux variétés, comme les lieux qu'ils habitoient étoient aussi situés entre les nations qui occupoient d'un côté l'Asie, de l'autre les régions septentrionales de l'Europe connue alors ([118]).

Sur la tendance particuliere de leur philosophie.

Résumons. Les systêmes des philosophes qui se sont occupés des sciences naturelles en Grèce, ou de l'explication des profondeurs de la métaphysique, les théories de l'école ionienne et d'Élée méritent à peine le nom de philosophie. La véritable philosophie des Grecs est celle d'Hésiode et de leurs anciens poëtes gnomiques, c'est la morale toute pratique de Solon, qu'on retrouve dans les préceptes de Pythagore et surtout dans les entretiens de Socrate et dans les écrits de Xénophon. C'est cette philosophie qui, comme nous l'avons déjà fait observer dans un autre endroit, s'occupoit de savoir ce qu'il faut faire pour se rendre utile à soi-même, à sa patrie, à ses amis, qui donnoit des préceptes pour vivre heureux et content, des leçons de vertu et de tempérance, et parfois de prudence et d'adresse pour se garantir des artifices de la malignité et de l'avarice ([119]). Telles sont les sen-

([118]) Arist. Rep. VII. 7.

([119]) Nous avons fait observer le sens dans lequel on prenoit souvent le mot σοφία. Théognis offre un exemple remarquable de la tendance de cette sagesse entièrement en harmonie avec le génie astucieux des Grecs. Théognis conseille à son disciple Cyrnus, d'imiter le polype, qui prend la couleur de la pierre à laquelle il s'est attaché, et il conclut en ces termes :

Κρεῖσσόν τοι σοφίη γίγνεται ἀτροπίης. vs. 422. ed. Welck.

tences des sept sages de la Grèce, telles celles qu'on trouve dans les Oeuvres et Jours d'Hésiode, et dans les ouvrages de Solon et de Théognis. Quel est le bonheur de Tellus d'Athènes que Solon préféroit à la splendeur et aux richesses de Crésus? Celui d'avoir vu sa patrie heureuse, d'avoir eu des fils et des petit-fils beaux et honnêtes, de les avoir vus grandir et devenir des hommes sous ses yeux, et d'avoir terminé sa carrière en laissant sa vie sur le champ de bataille, après avoir vu fuir les ennemis de sa patrie. Un corps plein de santé et de vigueur, une subsistance honnête, l'estime de ces concitoyens et une mort glorieuse, voilà le vrai bonheur du sage, et le meilleur moyen d'en jouir est de ne jamais y compter comme sur un bien dont on puisse être assuré. L'expérience nous a appris à *compter nos jours, pour obtenir un coeur plein de sagesse.* Ces jours sont fugitifs et ils ne se ressemblent jamais. Chacun d'eux peut apporter son bien et son mal. La fortune est envieuse et elle aime à troubler le bonheur des mortels, et jamais personne ne peut se vanter d'avoir été heureux avant d'avoir atteint la fin de sa carrière([120]).

Voilà la philosophie la plus ancienne des Grecs, voilà la philosophie dont on voit déjà des traces dans Homère, et que Socrate faisoit revivre à Athènes; c'est la philosophie de l'humanité, c'est la prudence simple et cependant pleine d'un sentiment profond et tragique qui convenoit à un peuple que la nature

([120]) Il est a peine nécessaire de citer ici le remarquable entretien de Solon avec Crésus, dans Herodote, I. 30. On voit cette même philosophie dans l'histoire d'Amasis et de Polycrate (ib. III. 40), dans celle de Xerxès et d'Artabane (ib. VII. 10 sq.). On la retrouve dans les poëtes tragiques, c'est à dire dans Eschyle et Sophocle, mais point du tout dans les pédantes leçons d'Euripide. Voyez p. e. OEd. Colon. 633 sq. Aj. 637 sq. et la fin de l'Édipe Roi.

semble avoir destiné à propager son culte parmi le genre humain, et qui a toujours été aussi peu propre aux subtilités d'une métaphysique aride que ses plus grands hommes en ont été éloignés. C'est cette philosophie qu'on n'étudioit pas dans la solitude, qu'on ne cherchoit pas dans les livres, mais qu'on apprenoit dans le monde, dans les entretiens avec ses amis et ses concitoyens, au marché, sous les portiques, au milieu des jouissances d'une vie active et sociale (121). C'est cette philosophie enfin qui ne faisoit pas admirer le plus celui qui avoit écrit le plus grand nombre de volumes ou qui s'etoit rendu inutile à l'usage de la vie commune par de froides et insipides spéculations. Les anciens héros, comme nous l'avons vu par l'exemple de Pirithoüs et de Thésée, devinrent amis par admiration pour la beauté de leur taille et l'intensité de leurs forces physiques : les philosophes, qui s'enseignoient les uns les autres par des actions et des exemples, bien plus que par des préceptes, concevoient réciproquement la plus haute idée de leur sagesse par la justesse d'une remarque ou par l'à-propos d'un mot heureux. Anacharsis vint à Athènes, et se rendit chez Solon, pour demander son amitié. Solon lui répondit qu'il falloit plutôt contracter des liaisons chez soi. Eh bien, lui répondit le Scythe, devenez donc mon ami, car vous êtes chez vous. — Aussitôt Solon le pria d'entrer, et depuis ce moment ils furent inséparables. Encore, Thalès, pour répondre à la question de Solon, pourquoi il ne se marioit pas,

(121) Voilà l'origine de ces Symposiaques qu'on retrouve partout dans les ouvrages des plus célèbres philosophes, et dont l'origine remonte déjà à des temps beaucoup plus anciens, cf. Theogn. vs. 265.

Κεκλῆσθαι δ'ἐς δαῖτα, παρέζεσθαι δὲ παρ' ἐσθλὸν
Ἄνδρα χρεών, σοφίην πᾶσαν ἐπιστάμενον.
Τοῦ συνιεῖν, ὁπόταν τι λέγῃ σοφόν, ὄφρα διδαχθῇς.
Καὶ τοῦτ' εἰς οἶκον κέρδος ἔχων ἀπίῃς.

lui conte une histoire, par laquelle il lui fait croire qu'il a perdu son fils. Aussitôt le philosophe fond en larmes et commence à se désoler de sa perte. Voilà la raison, ô Solon, lui dit le Milésien, pourquoi je ne prends pas de femme et ne veux pas avoir des enfants, parce qu'en les perdant l'homme le plus sage de la Grèce n'est plus maître de sa douleur. Mais, calmez vous, car il n'en est rien ([122]).

Différence entre les Doriens et les Ioniens, sous le rapport de la civilisation intellectuelle.

Cependant il faut avouer qu'il s'en fallut beaucoup que cette antique simplicité se maintînt pure et sans mélange chez tous les peuples de la Grèce. Et c'est ici le lieu de distinguer encore les deux tribus dans lesquelles ses habitants se divisèrent dès le commencement de cette époque, et dont nous avons déjà fait observer la différence sous le rapport politique et moral. Les Doriens et les Spartiates en particulier conservèrent le plus longtemps une diction simple et concise, qu'ils ont rendue si célèbre que jusqu'à nos jours les réponses brèves et expressives ont conservé l'épithète de laconiques.

Mais, en revanche, les Spartiates ont fait peu de progrès dans la civilisation intellectuelle. Les Ioniens, au contraire, portés, par leur disposition naturelle, aux plaisirs de la société, et sensibles aux charmes de la conversation, doués d'ailleurs d'un esprit subtil et actif, se sont livrés de bonne heure non seulement à l'étude des sciences et des lettres, mais ils ont aussi acquis, par leur éloquence et leur dialectique, une célébrité non moins généralement reconnue, que les Doriens par leur taciturnité et la brièveté de leurs réponses. Je crois que, pour bien saisir la différence du caractère des deux nations dont je viens de parler,

([122]) Plut. Sol. 5, 6.

même sous le rapport moral, il est nécessaire de nous arrêter encore quelques moments au développement de cette observation, ce qui nous fournira en même temps l'occasion de faire remarquer quelques variétés dans la civilisation intellectuelle des différentes peuplades qui habitoient la Grèce. Mais quelle que soit cette différence (et il n'est pas moins nécessaire de le faire observer d'avance), quelle que soit cette différence, et quels que fussent les progrès qu'ont pu faire quelques-unes d'entr'elles, et nommément les Athéniens, je crois pouvoir assurer qu'ils ne dérogent en rien à la justesse des réflexions que nous venons de faire sur le génie et la nature de la civilisation intellectuelle de la nation grecque en général.

Des Doriens, et spécialement des Spartiates. Influence nuisible de la législation de Lycurgue à cet égard.

Observons donc d'abord que la simplicité et la brièveté dans la manière de s'exprimer n'étoit pas une qualité des seuls Spartiates, mais qu'on la remarque en général chez les peuples d'origine dorienne, dont le caractère grave et silencieux, aussi bien que l'ignorance et l'orgueil, devoit les éloigner également de toute prolixité dans le discours. Pindare attribue cette qualité aux Argives ([123]), et le scholiaste, qui cite, à cette occasion, un passage de Sophocle où ce poëte s'exprime dans le même sens ([124]), ajoute que les Ioniens au contraire aimoient à s'étendre sur les sujets qu'ils traitoient ([125]). Les Sicyoniens avoient le même phlegme ([126]). Dans l'île de Crète les écoles de rhétorique étoient défendues, loi

([123]) Pind. Isthm. VI. 86. — *τὸν Ἀργείων τρόπον,*
Εἰρήσεταί πυ κ᾽ ἐν βραχίστοις.

([124]) Schol. ad h. l. *Μῦθος γὰρ Ἀργολιστὶ συντέμνειν βραχύς.*

([125]) Ib. *Μακρολόγοι μὲν ὦν οἱ Ἴωνες.*

([126]) Pour toute inscription ils mettoient le nom du défunt sur sa tombe. Paus. II. 7. 3.

que Lycurgue transporta à Sparte ([127]). Les Éléens et les Béotiens étoient connus, dès les temps les plus anciens, par leur taciturnité et leur inaptitude à soutenir un discours et à s'exprimer avec élégance ([128]). Mais ce sont les Spartiates qui ont trouvé le moyen de faire regarder ce défaut comme une qualité louable et digne d'être imitée.

Les autres Grecs, et spécialement les Ioniens, quoiqu'ils aimassent à rapporter à la vie active la culture de l'esprit, étoient cependant loin de la mépriser. Les Spartiates au contraire, qui se sentoient probablement peu propres à la méditation et à l'éloquence, trouvoient dans les lois de Lycurgue une excellente occasion de s'en dispenser entièrement. Plutarque a très bien exprimé le caractère de la civilisation intellectuelle des Spartiates, en ces deux mots: Les Spartiates apprennent les lettres pour autant qu'ils en ont besoin ([129]). Or nous avons déjà vu que ce besoin ne pouvoit pas se faire sentir fréquemment dans l'état d'oisiveté complète dans lequel ils passoient leurs jours; et l'on sent aisément que cette méthode étoit en harmonie avec le génie des lois de Lycurgue, qui rapportoient tout aux besoins matériels, et qui, regardant comme superflu et même comme nuisible tout ce qui n'étoit pas absolument nécessaire, bannissoient de la société toute étude et toute application de l'esprit, comme elles en bannissoient tous les hommes qui n'appartenoient pas à la grande famille privilégiée de Lycurgue. Que les Spartiates n'aimoient pas les sophistes, ceci n'est ni étonnant ni blâmable, mais, puisqu'ils n'avoient pas moins aversion pour les

([127]) Sext. Emp. c. Mathem. II. 20, 21.

([128]) Plut. de gen. Socr. T. VIII p. 274. *μισολογία.* Plat. Sympos. p. 319. B.

([129]) Plut. Lacon. Instit. T. VI. p. 881. *Γράμματα ἕνεκα τῆς χρείας ἐμάνθανον.*

poëtes, tant tragiques que comiques([130]), puisqu'ils craignoient de perfectionner les arts qu'ils avoient appris et qu'à la manière des Egyptiens ils s'en tenoient aux premières règles, dont il n'étoit pas permis de se départir, il est évident que ce n'étoit pas seulement crainte des mauvais effets que l'art fallacieux des rhéteurs pouvoit avoir sur le cocur de la jeunesse([131]), mais tout aussi bien un éloignement naturel pour la civilisation de l'esprit et un manque remarquable de sensibilité pour les beaux-arts qui les faisoient agir ainsi([132]). Comme Lycurgue avoit eu soin que la jeunesse spartiate n'étudiât pas, pour se former le cocur et l'esprit, mais seulement pour autant qu'elle pouvoit en retirer quelque fruit pour une manière de vivre qui à peine pouvoit rendre nécessaire l'art de lire et d'écrire, de même le Spartiate Panthédas, ayant été présent à une réunion de philosophes dans l'Académie à Athènes, qui discutoient ensemble des sujets de beaucoup d'importance, lorsqu'on lui demanda ce qu'il pensoit de ce qu'il avoit entendu, répondit que les discours de ces hommes pouvoient être très intéressants, mais qu'il ne voyoit pas à quoi ils pourroient leur être utiles([133]). Est-il éton-

([130]) Suivant Sosibius (ap. Athen. XIV. 15.) les Spartiates avoient cependant des acteurs qui jouoient des comédies, mais, à ce qu'il paroît, leurs représentations n'étoient que des imitations de quelque bouffonnerie, bonne pour amuser le bas peuple, aussi éloignées d'ailleurs de la verve comique d'Aristophane et de l'urbanité de Ménandre que les tréteaux de Thespis du cothurne de Sophocle. Il ajoute aussi: ἅτε δὴ κἀν τούτοις τὸ λιτὸν τῆς Σπάρτης μεταδιωκούσης.

([131] C'est la raison qu'en donne Sextus Empiricus (c. Math. II. 21.) et Chaméleon (ap. Athen XIII. 92.).

([132]) Voyez, en général, Plut. Lacon. Instit. p. 881—889.

([133]) Plut. Lacon. apophthegm. T. VI. p. 858. μὴ χρωμένων ὑμῶν αὐτοῖς ne signifie pas *puisque vous ne voulez pas vous en servir*, mais *puisque vous ne pouvez pas vous en servir.* Le Spartiate ne comprenoit pas qu'on pût prendre intérêt à quelque chose qui ne lui rapportoit pas à l'instant quelque avantage matériel et palpable.

nant que les Athéniens, en entendant un pareil jugement, dissent ouvertement que les Spartiates n'apprennent absolument rien [134], et qu'ils assurassent que plusieurs d'entr'eux ne savoient pas même compter [135].

Côté favorable. Nous savons, par l'endroit précité de Plutarque, comment il faut expliquer de pareilles assertions, et d'ailleurs Hippias, qui parle ici avec tant de mépris des Spartiates, parcequ'ils n'avoient pas voulu écouter ses leçons d'astronomie et de géométrie, avoue cependant un peu plus loin qu'ils aimoient beaucoup à l'entendre raconter les hauts faits des héros et des hommes illustres, trait qui les caractérise admirablement bien, comme n'ayant en vue, dans tout ce qu'ils apprenoient, que l'usage immédiat qu'ils pourroient en faire: mais d'ailleurs on ne se trompera pas, en assumant en général et par manière de comparaison, que ce Pythagoricien dit vrai, qui assura qu'à Sparte on avoit honte de paroître se livrer à l'étude et à l'exercice des beaux-arts, tandis que les Ioniens avoient honte d'avoir l'air de les négliger [136]; et, si l'on veut se donner la peine de pousser un peu plus loin cette comparaison, on verra que les Doriens, et les Spartiates en particulier, ne se sont pas seulement arrêtés au premier degré de civilisation intellectuelle où en étoient les anciens Grecs, mais qu'ils y ont ajouté une certaine affectation de mépri-

[134] Comme Isocrate (Panath. Oratt. Att. T. II. p. 310 fin.), qui dit, sans aucune restriction: *ὗτοι δὲ τοσῦτον ἀπολελειμμένοι τῆς κοινῆς παιδείας καὶ φιλοσοφίας εἰσὶν ὥς' ὐδὲ γράμματα μανθάνυσιν.*

[135] Plat. Hipp. maj. p. 97. D. *Ἐπεὶ ὐδ' ἀριθμεῖν ἐκείνων γε (ὡς ἔπος εἰπεῖν) πολλοὶ ἐπίσταντι.*

[136] Anon. Pythog. fr. in. Opusc. myth. etc. ed. Th. Gal. p. 712. *Καὶ τὼς παῖδας μὴ μανθάνεν μωσικὰ καὶ γράμματα καλὸν* (savoir à Sparte). *Ἴωσι δ' αἰσχρὸν μὴ ἐπίστασθαι ταῦτα πάντα.* Voyez le passage d'Héraclide, cité dans la note sur cet endroit.

ser les progrès que plusieurs autres habitants de la Grèce, et surtout les Ioniens, y avoient faits, affectation qui les a fait paroître souvent encore moins instruits et même moins avides d'instruction qu'ils ne l'étoient réellement. Cependant il faut avouer, comme nous l'avons fait en parlant des Grecs des siècles héroïques, que cette civilisation intellectuelle peu avancée avoit aussi son côté favorable, c'est à dire que, bien qu'ils n'étudiassent ni la rhétorique ni la dialectique, les Doriens n'étoient rien moins que stupides, et que leur éloignement pour une application trop assidue, qui, tout en augmentant le savoir, émousse souvent les facultés de l'esprit, contribuoit beaucoup à augmenter leur sagacité, leur adresse et leur présence d'esprit tant à se conduire avec prudence, qu'à trouver toujours le mot propre à la répartie ([137]). On sait même que cette partie de l'éducation ne fut nullement négligée par Lycurgue, et qu'il voulut que, dans les réunions de jeunes gens et aux repas où ils étoient admis, on leur proposât des questions auxquelles ils devoient répondre à l'instant, non par de longs détours ou des phrases artistement composées, mais d'une manière courte et succincte, tellement que la réponse, sans être impertinente ou inconvenable, eût quelque chose de piquant et d'original ([138]). Et voilà le bon côté de ce laconisme si célèbre, qui, enseigné et employé de cette manière, n'étoit autre chose que la diction sentencieuse et succincte des anciens philosophes et poëtes grecs, dont nous venons de parler

([137]) Plut Lycurg. 18, 19. Seulement la peine qu'on infligeoit à celui qui avoit mal répondu étoit encore entièrement spartiate. Le chef de la troupe (l'iren) devoit le mordre au doigt.

([138]) Tzetzès a très bien observé qu'Homère a déjà caractérisé ainsi l'éloquence de Ménélas, en disant de lui :

Παῦρα μὲν, ἀλλὰ μάλα λιγέως, ἐπεὶ οὐ πολύμυθος,
Οὐδ' ἀφαμαρτοεπής. Chil. V. 317 sq.

un peu plus haut ([139]). Et, sous ce rapport, Socrate avoit raison de dire qu'en étudiant la philosophie (c'est à dire la philosophie qui consistoit à bien juger et à bien répondre) on ressemble bien plus à un Spartiate qu'en se formant le corps par des exercices ([140]).

Laconisme. Or donc, bien que les Spartiates ne connussent pas cette éloquence si recherchée à Athènes ([141]), ils ont donné de fréquentes preuves d'une présence d'esprit remarquable, par l'à propos de leurs réponses et par la justesse de leurs réflexions, tandis qu'ils tâchoient autant que possible de concentrer leurs pensées dans une sentence brève et piquante d'expression. Plutarque a rassemblé plusieurs de ces mots, tant dans la vie de Lycurgue ([142]), que dans d'autres endroits de

([139]) Plutarque (de Garrul. T. VIII. p. 33) compare très à propos les sentences des sept sages et l'inscription sur le temple de Delphes aux mots brefs et piquants des Lacédémoniens L'un des poëtes tragiques dont le nom ne nous a pas été conservé caractérise très bien la prudence des Spartiates, leur valeur et leur aversion pour le verbiage. lorsqu'il dit :

Οὐ γὰρ λόγοις λάκαινα πυργοῦται πόλις,
Ἀλλ' εὖτ' Ἄρης νεοχμὸς ἐμπέσῃ στρατῷ,
Βουλὴ μὲν ἄρχει, χεὶρ δ' ἐπεξεργάζεται.

H. Grot. Excerpt. ex Trag. et Com. p. 449. vs. 10 sq.

([140]) Il est extrêmement difficile de bien rendre cette expression. Voilà pourquoi nous l'ajoutons ici dans l'original: ὅτι τὸ λακωνίζειν πολὺ μᾶλλον ἐστι φιλοσοφεῖν, ἢ φιλογυμναστεῖν, Plat. Protag. p. 206. F. Plutarque a répété cette sentence, Lycurg. 20 fin. Socrate, dans le discours ingénieux que son disciple lui met ici dans la bouche, parle de ceux qui croient se donner l'air d'un grave Spartiate, en imitant la manière de se vêtir et de vivre des Lacédémoniens Au reste la plupart des choses qu'il dit ici de leur amour pour les sophistes est une ironie destinée à en imposer au sophiste avec lequel il parle.

([141]) Thucydide dit de Brasidas qu'il n'étoit pas entièrement dépourvu du don de la parole, au moins pour un Lacédémonien. IV. 84. Nepos dit la même chose d'Epaminondas. Voyez cet endroit et d'autres dans la note, et surtout Ælian. V. H. XII. 50, qui cite cet endroit de Thucydide.

([142]) Plut. Lycurg. 19, 20.

ses ouvrages [143]. Cependant il est utile de remarquer d'abord que ces réponses étoient quelquefois plus piquantes qu'honnêtes et gracieuses [144], et ensuite qu'il y avoit dans tout ceci souvent beaucoup d'exagération et d'affectation, comme il paroît, par exemple, dans la lettre connue qu'Hippocrate, amiral de la flotte des Péloponnésiens, envoya aux éphores. après sa défaite près de Cyzicus [145], et dans la manie des Lacédémoniens de vouloir contraindre les autres à s'exprimer aussi brièvement qu'eux-mêmes, par exemple, lorsqu'après avoir entendu le discours des ambassadeurs samiens qui étoient venu leur demander du secours, ils répondirent qu'ils avoient oublié le commencement, et qu'ils ne comprenoient pas la fin, et que, lorsque les Samiens leur montrèrent alors un sac vuide, en disant qu'ils les prioient de le remplir, ils remarquèrent qu'il auroit pu suffire de leur montrer le sac [146]. Aussi lorsque, dans la guerre avec les Thébains, les malheurs qu'ils venoient d'essuyer avoient fait baisser considérablement le ton sur lequel ils le prenoient avec les au-

(143) Plut. Alcib. 28. Lys. 14. de Garrul. T. VIII. p. 32, 33., où il rapporte cette réponse piquante des éphores à une lettre menaçante de Philippe de Macédoine, dans laquelle il leur avoit énuméré très au long tout le mal qu'il leur feroit, *s'il* venoit dans la Laconie. On ne lui répondit qu'un seul mot, *Si* (*Αἴκα*). Cf. Tzetz. Chil. V. 327 sq. La réponse la plus brève qu'ils aient jamais donnée est celle par laquelle ils répondirent, par une seule lettre, *ὀ* (*non*), à la sommation du même Philippe, de lui rendre la ville, Plut. l. l. p. 39 fin. Voyez surtout la collection de laconismes, T. VI. p. 782 sq.

(144) P. e. celle de Pausanias à un medecin qui avoit la bonté de s'informer de l'état de sa santé et de lui témoigner sa satisfaction de ce qu'il se portoit bien, auquel il répondit: C'est par ce que vous n'êtes pas mon médecin. Plut. Lacon. apophth. T. VI. p. 860.

(145) Voici la lettre en entier: *Ἔῤῥει τὰ καλά. Μίνδαρος ἀπέσσυα· πεινῶντι τὤνδρες· ἀπορίομες, τὶ χρὴ δρᾷν!* Xenoph. Hell. I. 1. 23. Plut. Alcib. 28.

(146) Herod. III. 46.

tres nations de la Grèce, de sorte que, ne dédaignant plus de se servir du don de la parole, comme les autres humains, ils exposèrent leurs griefs contre les Thébains dans un discours détaillé, Epaminondas leur dit: C'est donc nous qui vous avons appris à parler[147]! Il est assez remarquable qu'Artaxerxe trouvoit déjà que le discours de Pélopidas étoit plus simple que celui des ambassadeurs spartiates[148].

De la civilisation intellectuelle de quelques autres peuples, spécialement des Béotiens. Ce qu'il faut penser du mépris qu'avoient pour eux les autres Grecs.

D'ailleurs, les Thébains, ou les Béotiens en général, avoient, sous le rapport de la civilisation intellectuelle, une réputation bien plus désavantageuse que les Spartiates, et, quoiqu'ils la partageassent en quelque sorte avec toutes les peuplades du nord de la Grèce, avec les Étoliens, les Acarnaniens[149], les Thessaliens[150], et, en Péloponnèse, avec les Arcadiens[151], cependant les Béotiens étoient

[147] Plut. de sui laude, T. VIII. p. 154.

[148] Plut. Pelop. 30. Nos traducteurs (T. IV. p. 221.) ont *duidelijker*, mais ce n'est pas la signification du mot ἁπλουστέρους, qu'emploie ici Plutarque. Ἁπλῶς est précisément l'épithète qui conviendroit au laconisme; c'est le contraire de *diffus*, *prolixe*. Donc le discours de Pélopidas étoit plus laconique que celui des Lacédémoniens.

[149] Voyez Alcman. fr. ed. Welck. p. 27.

[150] Ib. Plut. de aud. poët. T. VI. p 52 fin. Philostrate cependant rapporte qu'ils prenoient un grand plaisir à écouter Gorgias le sophiste. Vit. Soph. I 16. 2. p. 501 fin. Il est à peine nécessaire de nommer ici les Abdérites. Cependant le trait que raconte Hérodote de l'Abdérite Mégæréon (VII. 120.) prouve qu'il y avoit des exceptions parmi eux, ce que d'ailleurs on croira facilement.

[151] Philostrate (Vit. Apoll. VIII. 12. p. 347.) les appelle encore ἀγροικότατοι ἀνθρώπων. Voyez, dans cet endroit, la description de leur manière de vivre, avec la quelle il vaut la peine de comparer ce que rapporte, au sujet de leurs descendants de notre siècle, Pouqueville, Voyage en Grèce. T. IV. p. 213 sq. La ressemblance est frappante. Voyez surtout ce qu'il dit sur la peur qu'ils ont de spectres (broucolacas). ib. p. 216.

si connus comme stupides et maladroits que leur nom même paroissoit une injure ([152]). On sait qu'on a attribué ce défaut tantôt au climat humide et nébuleux de cette partie de la Grèce ([153]), tantôt à l'inclination des Béotiens à la gourmandise ([154]), une autre fois aux guerres et aux troubles auxquels ils ont été perpétuellement exposés et à la préférence qu'ils ont constamment donnée aux exercices du corps ([155]). Il est bien probable que ces causes ont agi simultanément, et même réciproquement les unes sur les autres, pour empêcher les Béotiens de faire des progrès aussi marqués dans la culture de l'esprit que les Athéniens, comme elles en ont aussi empêché les Spartiates et plusieurs autres peuples de la Grèce, mais il ne s'agit pas tant de trouver la cause d'un phénomène dont l'explication est bien plus difficile qu'on ne le pense ([156]): il faudroit commencer par demander si le fait est juste, c'est à dire si les Béotiens ont mérité ce reproche de stupidité et d'indolence plus que les Thessaliens, les Étoliens et même que les Spartiates: car, pour les Athéniens, leur réputation étoit trop bien fondée à cet

([152]) On sait avec quel animal on avoit la coutume de les comparer (*βοιωτία ὗς*. Pind. Ol. VI. 152). Voyez le scholiaste (ad vs. 148.), qui donne une explication assez forcée de l'origine de ce proverbe. On la trouve aussi chez Tzetz. ad Lycophr. 433.

([153]) Horat. Ep. II. 1. 244.

Boeotum in crasso jurares aëre natum.

cf. Cic. de Fat. 4.

([154]) Plut. de esu carn. I. (T. X. p. 140.) *Τὺς γὰρ Βοιωτὺς ἡμᾶς οἱ Ἀττικοὶ καὶ παχεῖς καὶ ἀναισθήτυς καὶ ἠλιθίυς μάλιστα διὰ τὰς ἀδηφαγίας προσηγόρευον.*

([155]) Ephor. ap. Strab. p. 615. B. cf. v. Staveren ad Corn. Nep. Epam. V. 2.

([156]) Je ne comprends pas comment Strabon (p. 161. C.) puisse dire: *Οὐ γὰρ φύσει Ἀθηναῖοι μὲν φιλολόγοι, Λακεδαιμόνιοι δ' ὔ, καὶ οἱ ἔτι ἐγγυτέρω Θηβαῖοι.* Celte *φύσις* est précisément le seul moyen de nous tirer d'affaire, quand il faut assigner des causes à des variétés de caractère et d'esprit dont l'origine échappe entièrement à notre perspicacité.

égard pour qu'on ose comparer avec eux, je ne dis pas les Béotiens, mais quelque autre peuple que ce soit. Or donc, je dois avouer que je ne vois pas trop ce qui a pu autoriser au moins les autres peuples de la Grèce, et nommément les Spartiates, à imiter les Athéniens, dans leur mépris pour les habitants de la Béotie, et les Athéniens même à les placer si loin au-dessous des autres. Au moins, lorsque nous nous rappelons les grands hommes, les poëtes illustres et les écrivains célèbres, qui ont vu le jour sous ce ciel nébuleux, dont il suffit de nommer Pindare et Plutarque, lorsqu'on voit avec quel enthousiasme les Béotiens honoroient leur mémoire (157), lorsqu'on nous assure que non seulement leurs poëtes indigènes, mais ceux d'autres parties de la Grèce, quoique presque tous originaires des contrées septentrionales, Orphée, Linus, Thamyris, Hésiode, Arion, avoient chez eux des statues (158), lorsqu'on se rappelle que les fables les plus élégantes, par exemple celle de Narcisse, se trouvent parmi les traditions de leurs ancêtres, que, suivant ces traditions, l'homme qui, par sa sagesse, devina les énigmes du sphinx, étoit un Thébain (159), comme Trophonius et Agamède, célèbres par leur art, tant qu'ils vécurent, et par leurs oracles, après leur mort (160), lorsqu'on sait que les Béo-

(157) Voyez ce que Pausanias dit des sacrifices qu'on offroit en Béotie aux mânes de Linus, IX. 29. 3.

(158) Paus. IX. 30.

(159) Dion Chrysostome (Or. 10. T. I. p. 306) retourne cette fable au désavantage des Béotiens, mais d'une manière assez singulière. Suivant l'explication qu'il rapporte, le sphinx est l'ignorance, et Édipe un homme qui ne vouloit pas reconnoître son ineptie, puisqu'il tua le monstre!

(160) Paus. IX. 37. 3. Pausanias parle aussi de sculpteurs thébains, p. e. IX. 11. 2. IX. 25. 3. Pronomus l'un des plus habiles pantomimes et musiciens de la Grèce, qui le premier inventa de jouer toutes les harmonies avec la même flûte, tandis qu'auparavant on avoit toujours eu une flûte pour chaque harmonie, étoit un Béotien. ib. IX. 12. 4.

tiens avoient perpétué, par un groupe magnifique, le souvenir de la lutte entre Mercure et Apollon au sujet de la lyre, qu'ils célébroient des jeux en l'honneur de l'Amour et des Muses (161), dont le culte avoit pris naissance chez eux, et dont les sièges les plus célèbres se trouvoient sur leur territoire, enfin lorsqu'on pense que ce furent les Béotiens qui les premiers apprirent aux Grecs à adorer les Grâces (162), alors, en effet, il seroit curieux de savoir ce que les Spartiates, par exemple, et tant d'autres peuples pouvoient opposer à tant de titres à la reconnoissance de la postérité. Peut-être les Béotiens ont-ils eu le malheur dont nous autres Hollandois avons aussi à nous plaindre; peut-être l'humidité de leur climat et la situation peu favorable de leur patrie ont-elles donné à leurs voisins une mauvaise opinion des habitants, et, par un préjugé, qui n'est pas moins général à notre égard, a-t-on oublié leurs véritables mérites, par ce qu'on aime mieux répéter ce qu'on entend dire à d'autres que de se donner la peine de

(161) Paus. IX. 31. 3. Je ne sais si jamais on a fait valoir cet argument en faveur des Béotiens, mais il est curieux. Les grammairiens, qui prétendent tout expliquer et qui cherchent des motifs où peut-être les poëtes qu'ils interprètent n'en ont pas eu du tout, les grammairiens disent qu'Homère a commencé son Catalogue par les Béotiens, pour se rendre propices les Muses qui habitoient cette contrée (l'Hélicon), qu'il avoit invoquées un moment auparavant. Schol. Hom. Il. B. 494. ed. Wassenb.

(162) Paus. IX. 35. 1. Parmi d'autres témoignages qu'on allègue contre les Béotiens, on cite celui du poëte Antagoras, qui, après leur avoir lu sa Thébaïde, voyant que personne n'applaudissoit, leur dit qu'ils étoient de vrais Béotes, hommes à oreilles de boeufs (βοῶν γὰρ ὦτα ἔχετε) Orell. Opusc. T. II. p. 202 fin. 204 in. Mais, avant de rien conclure de ce fait, il faudroit savoir quel fut le mérite de cette Thébaïde; or si l'on peut en juger par les deux seules épigrammes qui nous sont restées de cet auteur (Anthol. T. I. p. 191, 192.), nous ne pouvons pas en avoir une grande idée, et, ce qui est très remarquable, on sait que ce poëte n'étoit pas moins gourmand que les Thébains eux-mêmes. Voyez Schoell, Gesch. d. Gr. literat. T II. p. 70.

voir par ses propres yeux. Tant y a que les Athéniens, qui étoient toujours les premiers à railler les Thébains et les Béotiens, n'en agissoient pas autrement envers les autres nations de la Grèce ([163]).

Des Ioniens et spécialement des Athéniens. Leur supériorité à cet égard.

Aussi la différence à cet égard entre les Athéniens, et, en général, entre les Ioniens et les Doriens, étoit-elle trop marquée pour ne pas donner aux premiers le droit de se croire supérieurs aux autres en civilisation intellectuelle. Il pourroit même paroître absolument superflu d'en parler, s'il n'étoit pas nécessaire pour ne pas laisser inachevé le tableau que nous avons voulu tracer. Lorsque nous parlons de la littérature grecque, d'histoire, de poësie, de philosophie, d'éloquence, c'est presque toujours la littérature athénienne dont nous devons nous occuper, au moins dans la période qui précède Alexandre, et il y a même des parties qui non seulement sont redevables à elle de leur splendeur, mais même de leur existence ([164]). On sait que les autres Grecs envoyoient leurs enfants à Athènes, pour achever leur éducation ([165]). Et, pour se former une idée du

([163]) Voyez p. e. Isocr. de antid. Oratt. Att. T. II. p. 401. *Καὶ Θηβαίοι μὲν καὶ τοῖς ἄλλοις ἐχθροῖς τὴν ἀμαθίαν ὀνειδίζουσι.* Voyez les Spartiates et les Mégariens traduits en scène par Aristophane.

([164]) Cependant Plutarque (de glor. Athen. T. VII. p. 372.) fait observer que dans le genre lyrique les Athéniens n'ont eu aucun poëte célèbre. Il excepte encore une autre partie, mais, le texte étant corrompu dans cet endroit, il n'est pas possible de voir laquelle il a voulu signaler (*τῆς μὲν ἐν ποιήσεως . . . ἡ πόλις ἐκ ἔσχηκεν ἔνδοξον δημιουργὸν*). M. Reiske veut lire *ἐπικῆς ποιήσεως*. Il est étonnant que Wyttenbach ne dit absolument rien de ce passage remarquable. Voyez Animadv. in Plut. Vol. II. p. I. p. 143.

([165]) Aschin. Ep. 12. (Oratt. Att. T. III. p. 485. l. 13). Où les étrangers chercheront-ils à obtenir une bonne éducation, si Athènes est détruite? dit l'orateur syracusain, dans Diodore, T. I. p. 562. *Ποῖος γὰρ τόπος τοῖς ξένοις ῥάσιμος εἰς παιδείαν ἐλευθέριον, τῆς Ἀθηναίων πόλεως ἀνῃρημένης.*

degré de civilisation, même du bas peuple à Athènes, on n'a qu'à se rappeler les occasions fréquentes dans lesquelles des hommes de toutes les classes citoient des vers et des morceaux entiers des ouvrages de leurs poëtes célèbres. Je ferois donc tort à mes lecteurs d'insister plus longtemps sur ce sujet. Mais ce qui est digne d'observation, c'est d'abord, comme nous venons de le dire, et comme on pourroit s'y attendre, vu la présomption et la vanité naturelle à ce peuple ingénieux, que les Athéniens y voyoient non seulement un sujet de satisfaction pour eux-mêmes, mais aussi une raison pour s'énorgueillir et pour mépriser leurs compatriotes. Car, non contents des éloges que d'autres donnoient à leurs mérites (166), ils se flattoient souvent les uns les autres par les compliments les plus insipides, en sorte qu'Isocrate, par exemple, n'hésita pas à dire à ses concitoyens que, dans les qualités qui distinguent l'homme de la brute, ils surpassoient autant les autres Grecs que ceux-ci les Barbares (167).

Les traits caractéristiques de la civilisation intellectuelle des Grecs manifestes chez les Athéniens, comme chez les autres nations de la Grèce.

Une autre observation c'est que, quelques grands que fussent les progrès qu'avoit faits la culture de l'esprit chez les Ioniens, et spécialement à Athènes, elle n'a jamais démenti, même chez eux, les qualités caractéristiques qui la distinguent de la civilisation intellectuelle d'autres peuples, qualités que nous avons déjà fait observer plus haut, lorsque nous avons parlé des Grecs en général, et dont nous avons trouvé les traces jusque dans les siècles héroïques (168). Je veux parler de la prépondérance du sentiment dans cette civilisation, comme de sa tendance à l'usage pratique, et

(166) Paus. IV. 35. 3. *Συνέσει γὰρ οἰκείᾳ τὸ Ἑλληνικὸν ὑπερεβάλλοντο.*

(167) Isocr. de antid. (Oratt. Att T. II. p. 411.)

(168) Voyez T. I. p. 203 sq.

de sa dégénération en une certaine finesse et une subtilité de distinctions, qui, appliquée à la vie active, étoit souvent aussi nuisible, qu'elle étoit vaine et sans résultats, lorsqu'elle se bornoit aux seuls exercices dans les écoles. Quant à la première qualité, tout ce que nous en avons dit plus haut, s'applique naturellement aussi aux Athéniens. Je n'y ajouterai que l'observation suivante.

Éloignement pour une étude purement spéculative.

Isocrate, en parlant du plaisir que prenoit la jeunesse à l'étude de la géométrie, de l'astronomie et de l'art de disputer, études que les hommes faits ne trouvent bonnes à rien (ajoute-t-il), il veut bien leur permettre de s'y livrer, puisque, quand même ils n'en retireroient d'autre avantage, elles les détournent au moins d'autres *péchés* (c'est le mot dont il se sert ici (169); et, dans une autre endroit, pour prouver cette assertion contre ceux qui régardoient ces sciences comme des subtilités puériles, qui n'étoient utiles ni pour la vie privée ni pour les affaires publiques (170), il dit qu'à la vérité elles ne sont pas aussi nécessaires que celles qui sont utiles par les connoissances mêmes qu'elles nous fournissent, et qu'elles ne sont profitables que pour ceux qui y cherchent un moyen de subsistance, en les enseignant, mais qu'elles peuvent cependant avoir quelque utilité par l'application même qu'elles exigent de ceux qui les apprennent (171).

(169) Isocr. Panath. (Oratt. Att. T. II 266.) *Λέγων ὡς εἰ καὶ μηδὲν ἄλλο δύναται τὰ μαθήματα ταῦτα ποιεῖν ἀγαθὸν, ἀλλ᾽ οὖν ἀποτρέπει γε τὺς νεωτέρους πόλλῶν ἄλλων ἁμαρτημάτων.*

(170) Isocr. de antid. (Oratt. Att. T. II. p. 404.) *Ἀδολεσχίαν καὶ μικρολογίαν —— διὰ το μήτε τῷ βίῳ παρακολυθεῖν, μήτε ταῖς πράξεσιν ἐπαμύνειν.*

(171) Ib. p. 405. *τὰ μὲν γὰρ ἄλλα τότ᾽ ὠφελεῖν ἡμᾶς πέφυκεν, ὅταν λάβωμεν αὐτῶν τὴν ἐπιστήμην, ταῦτα δὲ τὺς μὲν ἀπηκριβωμένυς ὐδὲν ἂν εὐεργετήσειε, πλὴν τὺς ἐντεῦθεν ζῆν προῃρημένυς, τὺς δὲ μανθανόντας ὀνίνησι.* Voyez tout le rai-

Ce que nous avons à dire de l'autre qualité dont nous venons de parler, appartient plus spécialement aux Athéniens.

Subtilité et finesse de l'esprit. Éloquence. Sophistique.

L'art de la parole est peut-être aussi propre aux Athéniens que la tragédie. Qui a jamais entendu parler, dit Cicéron, d'un orateur argien, corinthien, thébain, à moins qu'on ne voulût croire qu'Épaminondas pût être cité parmi eux, à cause de son savoir. Mais, pour les Lacédémoniens, je puis assurer que jusqu'à ce jour je n'en connois aucun qui ait jamais mérité le nom d'auteur (172). Il n'y a pas de doute que les Athéniens soient en grande partie redevables des progrès qu'ils ont faits dans cet art à la démocratie et à ces institutions qui d'ailleurs, comme nous l'avons vu plus haut, n'étoient rien moins que propres à assurer la tranquillité publique et la sécurité individuelle de ses habitants. Mais, quoiqu'il y eût anciennement des hommes éloquents à Athènes (173), l'éloquence artificielle, la rhétorique proprement dite, naquit en Sicile, et, ce qui est bien digne de remarque, dans une ville dorienne, à Syracuse, mais une ville dorienne bien différente, sous plusieurs rapports, de la métropole (174). Ce fut, comme on sait, Gorgias de Léontium, envoyé par ses concitoyens pour implorer le secours des Athéniens, qui, par un discours artistement composé, excita le premier leur attention pour

sonnement suivant, et encore Demosth. Erot. (Oratt. Att. T. V. p. 602. l. 44.

(172) Cic. Brut. 13. Il n'est cependant peut-être pas hors de propos de faire observer que Pausanias (III. 14. 1.) parle d'oraisons funèbres qu'on prononçoit annuellement auprès des tombes de Pausanias et de Léonidas.

(173) Voyez, à ce sujet, Cic. Brut. 7.

(174) Ce fut Corax de Syracuse, contemporain du tyran Hiéron, qui le premier ouvrit une école de rhétorique. Quelques uns prétendent que la *Rhetorica ad Alexandrum*, attribuée à Aristote, est son ouvrage.

un art dont jusqu'alors ils avoient à peine soupçonné l'existence. On conçoit aisément avec quel enthousiasme cette nouveauté fut accueillie par les Athéniens. Cependant, au commencement au moins, ils y voyoient plutôt une agréable distraction qu'un sujet d'étude suivie, jusqu'à ce que des hommes propres à la conduite des affaires s'emparèrent de ce qu'il y avoit d'utile dans cet art, pour s'en prévaloir d'une manière honorable pour eux-mêmes et profitable pour le bien-public. Antiphon, disciple lui-même de Gorgias, fut le précepteur de Thucydide, et dès lors il étoit rare de voir quelqu'un qui osât monter à la tribune, sans pouvoir citer le maître qui lui avoit enseigné comment il falloit s'y exprimer. Mais bientôt aussi ce qui n'avoit été qu'un amusement, devint un instrument dangereux entre les mains de ces hommes pervers qui, comme nous l'avons vu plus haut, tâchoient d'exploiter à leur profit l'ignorance et la simplicité de leurs concitoyens. Gorgias et les sophistes qui suivirent son exemple, joignant à leur éloquence artificielle la dialectique des philosophes éléates, se glorifioient de pouvoir démontrer le pour et le contre d'une thèse avec la même évidence, et bientôt ce qui n'avoit été qu'une vanité ridicule devint un moyen pour priver de leur biens et de leur vie même les plus honnêtes citoyens, et pour conduire à sa perte, par des conseils funestes, une multitude ignorante et irascible.

Il faut connoître toute la susceptibilité du caractère ionien, toute la sociabilité de leurs rapports politiques, toute la disposition naturelle qu'ils avoient à la finesse et à la subtilité du raisonnement, pour se faire une idée des progrès que fit à Athènes l'art des Gorgias et des Protagoras. Platon, dans les charmants tableaux de la vie civile des Athéniens qui servent d'introduction à ses dialogues, nous représente la jeunesse athénienne comme entraînée par un véritable enthousiasme, aussitôt qu'il

est question d'un discours. Voyez le jeune Lysis, charmé des discours de Socrate, le suppliant de procurer le même plaisir à son ami Ménexène ; et, lorsque Socrate lui dit qu'il n'avoit qu'à répéter à Ménexène ce qu'il avoit entendu, avec quelle naïveté ne prie-t-il pas le philosophe de lui dire plutôt quelque chose de nouveau lui-même, puisqu'alors il y gagneroit le double (175). Voyez l'enthousiasme du jeune Phèdre tant pour les discours de Lysias, que pour celui qu'il espère entendre de Socrate. S'entretenir ensemble c'est une jouissance à nulle autre égale, c'est un banquet, dont ils sont avides (comme l'exprime Platon), en véritables gourmands (176).

Et, s'il en étoit ainsi du temps de Socrate, il n'est certainement pas étonnant qu'Isocrate recommande à tout moment la lecture des poëtes et l'assiduité dans les écoles des sophistes (c'est ainsi qu'il s'exprime ; on s'étoit déjà accoutumé à une dénomination qui peu d'années auparavant étoit encore un opprobre), comme le plus sûr moyen de devenir sage et vertueux (177). Voyez le pompeux éloge qu'il fait de l'éloquence par laquelle ses concitoyens surpassoient tous les habitants de la Grèce (178), et surtout la vanité qu'il tire de ses propres talents dans cet art si difficile et si admirable (179). Est il étonnant que bientôt le talent commença à exciter plus d'admiration que l'usage qu'on pouvoit en faire, qu'au lieu de parler pour pouvoir agir avec d'autant plus de vigueur,

(175) Plat. Lys. p. 109.

(176) Plat. Lys. p. 109. D. *Τὶ ὑμεῖς αὐτω μόνω ἑστιᾶσθον, ἡμῖν δὲ ὀ μεταδίδοτον τῶν λόγων;* Dion Chrysostome (Or. 36. T. II. p. 81.) parlant des Borysthénites, et disant qu'ils étoient *φιλήκοοι*, ajoute *καὶ τῷ τρόπῳ Ἕλληνες.*

(177) Isocr. ad Demon. Oratt. Att. T. II. p. 7. l. 19. p. 15. l. 51. ad Nicocl ib. p 18 fin.

(178) P. e. Paneg. ib. p. 54 fin. 55 in.

(179) P. e. Philipp. ib. p. 93 in. 95.

on finit par parler pour le seul plaisir et la seule gloire d'avoir bien parlé(180) ? Isocrate lui-même, qui s'exprima avec tant de hauteur au sujet de la géométrie et de l'astronomie, n'étoit souvent, nous ne craignons pas de le dire, qu'un vain sophiste, et l'art que nous admirons, lorsqu'il mène à de grands résultats, comme dans la bouche de Démosthène, devient un simple amusement dans les longs et souvent ennuyeux discours d'Isocrate, à la composition desquels il avoit donné tant de soins que, pour écrire son Panégyrique, il employa, comme le dit Plutarque, à peu-près trois Olympiades, et en forma les mots et les phrases, comme un artisan le bloc de marbre ou de bois qu'il veut façonner, le ciseau ou le ràcloir à la main(181).

Déclin de la civilisation intellectuelle, après la perte de la liberté.

Mais c'étoit déjà là le commencement de la corruption du plus beau de tous les talents. La véritable éloquence, fille de la liberté, finit avec elle. Éschine, vaincu par Démosthène, alla réciter ses discours à ses disciples dans l'île de Rhodes, et sa verve même devoit tarir, lorsque les grands sujets lui manquoient qui auparavant l'avoient occupé. Après Démosthène on ne vit plus d'orateur en Grèce. Les armes et l'or des Macédoniens décidèrent les questions qui auparavant avoient fourni le sujet aux discours des conseillers du peuple. La nécessité de parler n'exista plus, l'art seul restoit, et c'est

(180) Déjà les jeunes gens commençoient à apprendre à écrire des discours, tels que des panégyriques. Voyez p. e. Isocr. de antid. (Oratt. Att. T. II. p. 357.).

(181) Plut. de Gloria Athen. T. VII. p. 382. *Ἀντίθετα καὶ πάρισα καὶ ὁμοιόπτωτα κολλῶν καὶ συντιθεὶς, μονονὺ κολαπτῆροι καὶ ξυστῆροι τὰς περιόδυς ἀπολεαίνων καὶ ῥυθμίζων ἐγήρασε.* — Ut verba verbis quasi demensa et paria responderent, ut crebro conferrentur pugnantia, compararenturque contraria, et ut pariter extrema terminarentur, eundemque referrent in cadendo sonum. Cicero.

ainsi que naquit cette rhétorique asiatique, comme on l'appelle communément, qui, s'amusant à s'étendre sur des sujets fictifs et sans aucun intérêt ni pour l'orateur ni pour son auditoire, tâche de retrouver en vains et futils ornements ce qu'elle avoit perdu en force et en vigueur ([182]). Tel fut d'abord cet Hégésias de Magnésie, célèbre par son emphase et sa basse adulation ([183]), tel aussi Démétrius de Phalère, que Quintilien appelle le dernier des orateurs de la Grèce ([184]). De même l'esprit subtil des Grecs, ne pouvant plus s'exercer dans la carrière de la chicane, comme au temps de la liberté d'Athènes, le siège principal des sycophantes, se tourna du côté de la philosophie et de la litérature, surtout après que les Stoïciens eurent commencé à embrouiller tout par leurs questions épineuses et leurs éternels syllogismes ([185]), et bientôt l'art des Démosthène et des

([182]) Eloquentia — omnes peragravit insulas, atque ita peregrinata tota Asia est, ut se externis oblineret moribus, omnemque illam salubritatem atticae dictionis et quasi sanitatem perderet, ac loqui pæne dedisceret. Cicero.

([183]) Agatharchide en a conservé quelques exemples, qui sont en effet curieux. Huds. Geogr. gr. min. T. I. p. 17—21. Quant à l'affectation ridicule de ceux qui longtemps après croyoient mériter une place à côté des anciens orateurs attiques, en se servant de quelques expressions usitées parmi eux, voyez Anthol. T. III. p. 47. LXXXVII.

([184]) On trouve dans l'époque romaine plusieurs Grecs célèbres par leur savoir et leur éloquence, Aristide, Maxime de Tyr, Dion Chrysostome et d'autres, mais quiconque connoît leurs ouvrages se rappellera sans doute les preuves qu'ils fournissent à chaque page de la différence entre la manière d'étudier de cette période et celle du beau siècle d'Athènes. Je me contente ici de citer un endroit où Aristide parle de ceux qui passoient leur temps à faire des exercices rhétoriques (μελέται) sans aucun but ni aucune utilité. Or. 42 in. (T. I. p. 768 ed. Dindorf.). Voyez, à ce sujet, la préface de Jerem. Markland, dans l'édition de Maxime de Tyr, que nous devons au savant Reiske, p. XXVIII. D'ailleurs ce n'est pas ici le lieu d'approfondir cette matière, qui est assez vaste.

([185]) En veut-on un petit échantillon, qu'on se donne la peine de consulter Diogène Laërce, dans la vie de Chrysippe, p. 209. D. sq.

Hypéride devint un sujet de sotte vanité pour les désoeuvrés de toutes les classes, l'instrument de la pédanterie des grammairiens, et pour tout homme sensé un objet de mépris et de ridicule (186). Et c'est ainsi que les Grecs, quoiqu'ils aient eu à toutes les époques des auteurs dignes de la gloire ancienne de leur nation, quoique, au milieu de la corruption de la philosophie et de la littérature, Plutarque tâchât de ramener le goût pour la sublime philosophie de Platon, quoique plus tard encore Lucien, dans ses écrits pleins de ce sel attique qui fait le charme des meilleurs ouvrages anciens, fit revivre le beau siècle d'Athènes, cependant l'ancienne vigueur qui avoit animé la nation entière n'existoit plus. Le temps d'agir étoit passé. Il ne leur restoit que le plaisir de parler et de composer des discours sur les héros qu'ils ne pouvoient plus imiter, et, revenant ainsi à leur première enfance, comme on avoit vu autrefois Calchas se donner la mort parcequ'il n'avoit pu résoudre le probléme que Mopsus lui avoit proposé, on vit les plus graves philosophes renoncer à la vie, pour ne pas survivre à la honte de n'avoir pu réfuter un syllogisme (187).

---

(186) Voyez, sur l'abus de la philosophie, dans son siècle, Plutarque, de profect. virt. sent. T. VI. p. 292, 293, 297. Autrefois, dit Aristarque (ap. Plut. de frat. amor. T. VII. p. 868.), on pouvoit à peine trouver sept sages: maintenant il seroit difficile de trouver sept hommes qui ne se crussent eux-mêmes dignes de ce titre. Il est à peine nécessaire de citer le mot que les graves Romains avoient toujours à la bouche, *Graeculi loquaces !*

(187) Si le fait que j'ai ici en vue n'appartient pas aux temps postérieurs dont je parle, la force de l'argument n'en sera que plus évidente. Je pensois à ce que Diogène Laërce (p. 60 fin.) raconte de Diodore surnommé Cronus, lorsqu'il se vit pris dans le labyrinthe inextricable de la dialectique de Stilpon.

CHAPITRE XII.

Développement de ces qualités favorables du caractère des Grecs dont on a pu apercevoir les premiers vestiges dans les siècles héroïques. — Hospitalité. — Humanité. — Comparaison entre les Grecs et les autres nations, surtout les nations anciennes, sous le rapport de l'humanité. — Différence entre les nations grecques elles-mêmes. — Des Athéniens en particulier. — Exception à faire à l'égard des Spartiates. — Sentiment du tragique.

Développement de ces qualités favorables du caractère des Grecs dont on a pu apercevoir les premiers vestiges dans les siècles héroïques.

S'il est étonnant de retrouver, au milieu du luxe et de la corruption des moeurs, des vestiges de la simplicité, de l'ingénuité et de l'amour du merveilleux des peuples encore peu avancés dans la civilisation, il ne l'est pas moins de s'apercevoir qu'une nation, dans son état d'ignorance et de barbarie, a déjà donné des preuves indubitables de ce qu'elle deviendroit un jour. L'histoire de la civilisation morale et intellectuelle des Grecs offre un exemple de l'un et de l'autre phénomène. Ils prouvent évidemment, à ce qu'il me semble, que ces qualités ne dépendent pas autant des circonstances extérieures, que du génie caractéristique de la nation, génie dont nous pouvons constater l'existence, mais dont il est à peu-près impossible d'expliquer l'origine. Dans le chapitre précédent nous avons tâché de prouver que les Grecs civilisés n'ont jamais entièrement renoncé aux qualités qu'on chercheroit d'ailleurs plûtot chez les peuples incultes et sauvages: le chapitre que nous commençons maintenant est destiné à retracer le développement des traits de caractère qui,

dans l'histoire des autres nations, ne commencent à se détacher du fond du tableau, qu'à la faveur de la lumière qu'y répand une civilisation plus avancée, mais que nous avons déjà pu apercevoir chez les Grecs dans les ténèbres des âges d'ignorance et de grossièreté. Ce sont l'humanité des Grecs, leur sentiment du tragique et leur sensibilité pour les beautés de la nature et de l'art dont je veux parler.

Et c'est ainsi que nous sommes enfin parvenus à cette partie de notre sujet où il nous sera permis de faire remarquer le côté favorable de la civilisation morale des Grecs. Nous en félicitons nos lecteurs ainsi que nous mêmes, et, si les bonnes qualités dont nous allons rendre compte leur paroîtront peut-être peu compatibles avec tout ce que nous avons dû dire au désavantage du peuple qui nous occupe dans cet ouvrage, nous les prions de se rappeler que notre jugement repose uniquement sur les témoignages de l'antiquité; et, d'après la franchise avec laquelle nous avons avoué les fautes d'une nation qui d'ailleurs mériteroit bien quelque indulgence, ils croiront facilement, j'espère, que nous avons su nous préserver de l'enthousiasme, bien excusable d'ailleurs, que ses bonnes qualités doivent inspirer à quiconque la connoît par les immortels ouvrages de ses auteurs, et que nous n'exagérerons pas plus ses vertus que nous n'avons tâché de cacher ses vices. Mais surtout nous devons insister sur ce qu'en lisant les réflexions qui vont suivre, on ne les sépare pas dans sa pensée du résultat de nos recherches antérieures. Je sais bien que les talents ne compensent jamais les écarts, mais j'ose me flatter qu'on jugera ceux-ci avec plus d'indulgence, lorsqu'on verra qu'ils proviennent souvent de la même source dont réjaillissent les qualités admirables, qui font le sujet de nos recherches actuelles. Combien de nations dont le luxe et la corruption surpassoit celle des Grecs, et qui

cependant leur sont bien inférieurs dans ces talents qui chez eux n'ont été si développés que par suite de cette sensibilité exquise, de cette mobilité de sensations qui les a fait succomber aux tentations de la mollesse et de la volupté.

Comme nous n'avons pas rédigé d'après un cours de morale ce que nous avions à dire de la corruption des moeurs en Grèce, et comme nous n'avons parlé alors que de ces excès qui s'offroient à nous sous l'aspect de traits caractéristiques, communs à toute la nation ou à l'une ou l'autre des tribus dans lesquelles elle étoit partagée, de même nous n'irons pas dresser une liste de vertus, pour étayer chaque article par quelques exemples épars. On trouve chez les Grecs les exemples de tous les vices comme de toutes les vertus, mais il y en a parmi les uns et les autres qui leur sont spécialement propres, et qui seuls peuvent et doivent servir à nous former une idée générale de leur caractère. Personne ne doute que les Grecs ne méritent l'éloge d'avoir donné de fréquentes preuves de courage et de grandeur d'âme. Cependant, lorsqu'on veut parler d'un peuple belliqueux et dont les institutions se ressentent de son esprit militaire, on citera certainement plutôt les Romains que les Grecs, et, parmi ceux-ci, les Spartiates de préférence aux Athéniens. Aussi n'avons nous pas manqué de faire observer ce trait caractéristique des habitants de la Laconie, ce qui certainement ne veut pas dire que l'histoire d'Athènes ou de Thèbes, par exemple, offre des traits moins mémorables de magnanimité et de valeur, que celle de Sparte ou de Rome.

De même on seroit injuste envers cette dernière ville, si l'on voulut prétendre qu'elle n'a eu une foule d'hommes éminents, doués d'un goût exquis et d'une grande sensibilité pour les beautés de l'art, et cependant, lorsqu'il est question de ces qualités, qui jamais s'avisera de penser à Rome plutôt qu'à Athènes.

Qui osera jamais en douter que les peuples anciens, et surtout les Grecs, nation irritable s'il en fut jamais, n'ayent été sensibles à ce que nous appelons le point d'honneur [1], et cependant, lorsqu'il faut citer des exemples de loyauté et de valeur chevaleresque, qui ira les chercher parmi ces peuples plutôt que chez les nations d'origine germanique, surtout après les développements que reçut, dans le moyen âge, le système de la féodalité.

Ajoutons que les nations sont, sous ce rapport, non moins dépendantes de la fortune que les individus. Il ne faut souvent que le nom d'un auteur illustre, qu'une période de l'histoire plus éclatante que les autres, et surtout que la réputation déjà formée de quelque nation, pour donner à une action quelconque un éclat qui manque absolument à une action semblable chez une autre nation, qui n'a pas eu le même bonheur. On trouveroit à pei-

[1] Nous avons déjà observé dans une autre occasion que les Grecs ne connoïssoient pas le duel. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ignoroient ce que nous appelons le point d'honneur. Le citoyen qui avoit reçu un souflet de Lochite, contre lequel existe un discours composé par Isocrate, ne lui envoya point de cartel, il est vrai, mais il déclare, dans le développement de l'action qu'il lui intenta, qu'il ne poursuit pas son ennemi, à cause du mal que lui ont fait ses coups, mais pour se venger de l'affront qu'il en a reçu, affront qui doit offenser, dit-il, toute âme bien née et la pousser à la vengeance la plus terrible (*Οὐχ ὑπὲρ τῆς ἄλλης βλάβης τῆς ἐκ τῶν πληγῶν γενομένης, ἀλλ' ὑπὲρ τῆς αἰκίας καὶ τῆς ἀτιμίας ἥκω παρ' αὐτοῦ δίκην ληψόμενος, ὑπὲρ ὧν προσήκει τοῖς ἐλευθέροις μάλιστ' ὀργίζεσθαι καὶ μεγίστης τυγχάνειν τιμωρίας.*) Isocr. c. Lochit. (Oratt. Att. T. II. p. 473. l. 5.). Observons encore combien les Grecs étoient plus raisonnables sur ce point que les peuples modernes. Tout ce que nous croyons pouvoir faire pour apaiser celui que nous avons insulté, c'est de lui offrir l'occasion de recevoir une blessure ou la mort même de la même main qui vient de le maltraiter. L'un des hommes les plus galants d'Athènes, Alcibiade, lorsqu'il avoit frappé Hipponicus, alla le lendemain chez lui et lui offrit son dos pour qu'il pût prendre sa revanche. Plut. Alcib. 8.

ne un enfant qui ignorât l'histoire de Mucius Scævola. Or, l'histoire grecque offre un exemple d'une bravoure absolument semblable. Ce fut le frère de Thémistocle, Agésilas, qui, dans la guerre avec les Perses, ayant été pris par l'ennemi, après qu'il eût tué, dans le camp ennemi, l'un des gardes du corps de Xerxès, croyant qu'il s'attaquoit au roi lui-même, mit sa main dans le brasier ardent allumé en l'honneur du Soleil ([2]). Anchiurus, fils de Midas, comblant un gouffre près de Célène en Phrygie, pour satisfaire à l'oracle qui avoit déclaré qu'il ne se fermeroit qu'après qu'on y eût jeté ce qu'il y avoit de plus précieux dans le royaume, ne diffère en rien du célèbre Curtius, que tout le monde connoît ([3]). Et cependant je suis sûr qu'il y aura peu de mes lecteurs qui auront entendu parler de ces Mucius et Curtius grecs. Pour moi, je crois aussi peu à ce qu'on raconte d'eux qu'à ce qu'on dit de leurs émules à Rome, mais ceci ne déroge en rien à la force de mon argument.

Or donc, c'est l'humanité et le sentiment du beau et du tragique que nous signalons comme les traits distinctifs du caractère des Grecs.

Nous avons déjà remarqué ailleurs qu'en parlant de l'humanité des Grecs, nous ne pensons pas seulement à cette vertu qui nous rend sensibles aux maux de nos semblables, indulgents pour leurs fautes, prompts à les secourir dans le besoin, mais que nous comprenons sous cette expression toutes ces vertus sociales qui élèvent l'homme au-dessus de la brute, qui le rendent sensible aux agréments du commerce avec ses semblables, qui le rendent propre à leur communiquer ses sensations aussi bien qu'à accueillir les leurs, qui lui font un besoin de se réjouir dans leur bonheur et de pleurer avec eux sur leurs infortunes. C'est cette humanité qui, ap-

([2]) Plut. Parall. T. VII. p. 217. ([3]) Ib. p. 221.

préciée par les peuples qui avoient envahi l'empire romain, adoucit leurs moeurs et refréna leur férocité; c'est cette humanité qui forme pour nous le charme le plus puissant des chefs-d'oeuvre de la Muse grecque, des écrits de Xénophon et de Platon; c'est cette humanité qui nous a engagés à donner son nom aux études qui nous semblent le plus propres à former l'esprit et le coeur de la jeunesse.

Parmi les vertus qu'embrasse cette disposition de l'âme, nous avons rangé, dans la premiere partie de cet ouvrage, hormis celle qui mérite plus particulièrement ce nom, l'hospitalité, la gaieté et la sociabilité des anciens Grecs.

Hospitalité. Il est vrai que l'hospitalité est plutôt une vertu des nations peu civilisées que de celles qui en sont au point où s'offre à nous la nation grecque, à l'époque qui fait le sujet de cette seconde partie de notre ouvrage. Sous ce rapport il paroîtroit donc qu'elle auroit mieux trouvé sa place dans le chapitre précédent. Mais il n'est pas moins vrai qu'on ne sauroit la séparer facilement des qualités qui doivent nous occuper ici. Peut-être ce double point de vue nous autorise-t-il à employer ce que nous avons à dire à ce sujet comme une transition des qualités dont nous venons de parler à celles dont nous allons maintenant entretenir nos lecteurs. Certes, si nous retrouvons à cette époque l'hospitalité dont nous n'avons parlé qu'en passant, lorsqu'il s'agissoit des siècles héroïques, parceque c'est une vertu commune à toutes les nations peu civilisées, nous pourrons nous convaincre d'autant plus sûrement que cette vertu ne tenoit pas chez les Grecs à l'état plus ou moins avancé de la civilisation, mais que c'étoit une qualité du coeur qu'on retrouve à toutes les époques de leur histoire; et par conséquent elle appartient entièrement à cette humanité dont nous nous sommes proposé de parler dans ce chapitre.

Nous avons vu, dans l'un des chapitres précédents, que le patriotisme des Grecs devoit naturellement rétrécir le cercle de leurs affections, par rapport aux nations étrangères, et on sentira d'autant mieux ce que nous avons voulu dire alors, lorsqu'on se rappellera que, bien que les Grecs se regardassent mutuellement comme unis par un lien commun qui les distinguoit des Barbares, les habitants de chaque canton, de chaque ville à peu-près de la Grèce, considéroient pourtant comme étranger, sous le rapport politique et social, quiconque n'avoit pas le droit de cité dans la ville qui les avoit vu naître. Les lois d'Athènes nous offrent un exemple frappant de l'influence de ce patriotisme sur les rapports avec les autres nations. Il n'étoit jamais permis à un citoyen d'Athènes non seulement d'accepter une couronne d'or d'une autre nation, sans la permission du peuple, mais aussitôt qu'il l'avoit reçue et que son nom avoit été proclamé par un héraut sur le théâtre, il étoit obligé de consacrer sa couronne à Minerve, la déesse tutélaire de sa patrie, tandis que le citoyen qui recevoit une semblable récompense du peuple d'Athènes pouvoit la garder et l'exposer dans sa maison. Le motif de cette ordonnance étoit d'empêcher que le citoyen s'attachât plus à quelque autre nation qu'à la sienne, et de faire ensorte qu'il se sentît redevable même à ses concitoyens des honneurs que les étrangers avoient voulu lui rendre ([4]).

Or, s'il en est ainsi, on sent aisément que, bien que les Grecs de cette époque fussent plus civilisés que leurs ancêtres, l'hospitalité devoit toujours être pour eux une vertu plus éminente et en même temps plus nécessaire qu'elle ne sauroit l'être dans nos relations amicales avec toutes les nations civilisées. L'hospitalité

([4]) Æschin c. Ctesiph. (Oratt. Att. T. III. p. 394 fin. 395 in.

tenoit chez les anciens une grande partie de la place qu'occupent chez nous les obligations qui nous semblent fondées, je ne dirai pas sur le droit des gens, mais sur la bienveillance universelle que nous croyons devoir à tous nos semblables.

Non seulement le commun usage des sacrifices, mais aussi de la table hospitalière, constituoit, pour ainsi dire, un rapport légal entre les citoyens et même entre les membres de la même famille, aussi bien qu'entre les individus de différentes nations. Voilà pourquoi Platon, dans ses Lois, défendit à celui qui auroit tué le fils ou le frère d'un autre, de prendre part avec lui aux mêmes sacrifices ou de s'asseoir avec lui à la même table. Il étend même cette défense au père, envers ses propres enfants, lorsqu'il auroit tué son épouse, même après avoir expié son crime par l'exil et les lustrations prescrites par la loi([5]). Telle étoit l'importance attachée à cette participation des plaisirs de la table qu'on la regardoit comme illégitime ou plutôt impossible entre des personnes entre lesquelles le sang répandu avoit élevé une barrière insurmontable, et qu'on envisageoit non seulement comme un crime, mais comme une impiété, de lever la main contre celui avec le quel on avoit mangé à la même table et bu dans la même coupe.

L'invective d'Éschine au sujet d'un semblable crime, commis, suivant lui, par Démosthène, prouve combien cette opinion pouvoit, à son tour, nuire au patriotisme. Éschine prétendoit que l'obligation contractée par la communion dont nous venons de parler devoit s'étendre jusqu'aux traîtres dont on étoit persuadé qu'en les épargnant, on manqueroit à ses devoirs envers la patrie, ou, pour parler plus exactement, Éschine, quoique sachant très bien lui-même à quoi s'en tenir sur le compte

([5]) Plat. Leg. IX. p. 658. A. B.

de cet Anaxine dont il invoque ici les mânes, fait ressortir exprès cette opinion généralement reçue, pour représenter comme un crime affreux une action par laquelle Démosthène avoit prouvé que l'amour de la patrie, bien loin de le rendre injuste envers les étrangers, l'élevoit même au-dessus des préjugés communs à ses concitoyens (6).

L'usage de s'envoyer mutuellement des présents, comme signes de paix et d'hospitalité, dont on trouve de si fréquents exemples (7), étoit si légitimement reçu qu'on ne se seroit jamais permis d'en recevoir, à moins qu'on n'eût résolu de garder inviolablement la paix existante. Dans la retraite des dix-mille les chefs des Grecs ne reçurent les présents des Tibarènes qu'après avoir délibéré sur la conduite à tenir envers eux, et après avoir acquis la certitude que la volonté des dieux exigeoit la conservation de la paix (8). Pausanias, roi de Sparte, disposé en faveur des Athéniens, opprimés par les trente tyrans, refusa les présents que lui offrirent ceux-ci et agréa ceux de leurs concitoyens (9). Les relations amicales entre les différentes nations de la Grèce étoient, pour ainsi dire, toutes basées sur l'hospitalité. Le nom même des personnes chargées, dans chaque ville, du soin d'accompagner les citoyens de quelque autre état et de veiller à leurs interêts, l'indique suffisamment (10).

(6) La sublime réponse de Demosthène: τὰς τῆς πόλεως ἅλας περὶ πλείονος ποιήσασθαι τῆς ξενικῆς τραπέζης, peut être comparée aux paroles d'Hector, dans Homère:

Εἷς οἰωνὸς ἄριστος ἀμύνεσθαι περὶ πάτρης.

Voyez Æsch. c. Ctesiph. (Oratt. Att. T. III. p. 459.)

(7) Voyez p. e. Xenoph. Anab. IV. 8. 23. V. 9. 15. V. 10. 3. VII. 8. 3.

(8) Ib. V. 5. 2, 3.

(9) Lys. de lib. Niciae fratr. (Oratt. Att. T. I. p. 306. in.). Voyez, au sujet des συμβόλα ξένια, Schol. Eurip. Med. 613.

(10) Πρόξενος.

Que si les Grecs paroissent avoir été persuadés de leur obligation à exercer l'hospitalité, obligation qui ne se fondoit pas seulement sur des opinions politiques, mais tout aussi bien sur des idées religieuses, comme nous l'avons déjà vu dans la premiere partie, et comme nous le verrons encore dans la suite, ils n'ont pas moins donné des preuves éclatantes que ce n'étoit pas le sentiment du devoir seulement qui les engageoit à pratiquer cette vertu, mais qu'ils y étoient portés par une inclination naturelle. L'hospitalité, qui étoit considérée par les Grecs en général comme l'une des premières vertus (11), étoit plus spécialement l'ornement de plusieurs nations et de plusieurs individus qui lui devoient une juste célébrité. Pindare fait, sous ce rapport, l'éloge des Locriens d'Italie (12) et des Corinthiens (13), Héraclide de Pont celui des Crétois (14) et des Phasianes (15). Les Mégariens étendoient même cette vertu jusqu'aux prisonniers de guerre, qu'ils recevoient à leur table et qu'ils renvoyoient, n'ayant pour la rançon qu'ils venoient de stipuler d'autre sûreté que leur parole. Cet exemple est d'autant plus frappant que ce fut une guerre civile dans laquelle les Mégariens donnèrent cette preuve d'humanité envers les prisonniers (16).

(11) Voyez entr'autres Theocr. Id. XVI. 27.

Μηδὲ ξεινοδόκον κακὸν ἔμμεναι, ἀλλὰ τραπέζᾳ
Μειλίξαντ' ἀποπέμψαι, ἐπὰν ἐθέλῃτι νέεσθαι.

L'hospitalité est mise par Pindare sur le même rang avec la piété et les vertus d'un bon citoyen. Isthm. II. 51 sq.

(12) Pind. Ol. XI. 16 sq. (13) Pind. Ol. XIII. in.

(14) Heracl. Pont. de Polit. p. 14. (ad calc. Crag. de rep. Laced.)

(15) Ib. p. 24. Ils étoient Milésiens d'origine et ne se contentoient pas seulement de prendre soin des naufragés que les tempètes jetoient sur leurs côtes, ils leur donnoient encore de l'argent pour les mettre en état de retourner dans leur patrie.

(16) Plut. Quæst. gr. T. VII. p. 182 fin. 183. On voit à cet exemple quelle influence la confiance mutuelle peut avoir sur la bonne foi et la moralité en général. Plutarque ajoute que personne de ceux

La bienfaisance de Cimon est connue ([17]), mais celle de Gellias d'Agrigente la surpassoit encore, en ce qu'elle ne se bornoit pas à ses seuls concitoyens. Gellias avoit arrangé sa maison en sorte qu'elle pût loger toujours un grand nombre d'étrangers, et, non content de les bien recevoir, il envoyoit souvent ses domestiques pour introduire chez lui tous ceux qu'ils rencontreroient dans la ville. Timée assure qu'il logea un jour cinq-cents hommes de Géla, avec leurs chevaux, et qu'il leur donna à chacun deux vêtements avant leur départ ([18]). L'hospitalité de Thamnée de Jalyse, dont parle Dieuchidas ([19]), quoique bien moins magnifique, n'est certainement pas moins louable. Ne trouvant rien de prêt dans sa maison, d'après les ordres qu'il avoit donnés, pour rafraîchir des naufragés qu'il avoit rencontrés et emmenés, il se hâta de leur apprêter lui-même un repas. Ce fut à l'obligation qu'imposoit le partage d'un repas que Dexandre de Corinthe dut sa vie et celle de ses compagnons d'armes, puisque, reçus par Abron d'Argos, celui-ci n'osa leur cacher le danger dans lequel ils se trouvoient par la perfidie de son ami Phidon ([20]). Et longtemps après l'époque qui fait le sujet de nos recherches actuelles, le sophiste Proclus, étant venu de l'Égypte à Athènes, et ayant entendu qu'un homme avec lequel il avoit contracté la liaison sacrée de l'hospitalité étoit sur le point de vendre sa maison, pour satisfaire ses créan-

qui furent ainsi remis en liberté, n'auroit osé manquer à la parole donnée, sous peine d'être méprisé et haï, non seulement par l'ennemi, mais même par ses propres compatriotes. L'humanité des Mégariens donna naissance à une nouvelle relation d'ailleurs inconnue. Le prisonnier de guerre (δορυάλωτος) devenoit ainsi δορύξενος.

([17]) Plut. Cim. 10. Corn. Nep. Cim. IV.

([18]) Ap. Diod. Sic. T. I. p. 608. Athen. I. 5.

([19]) Ap. Athen. VI. 82.

([20]) Plut. Amat. narr. T. IX. p. 93.

ciers, lui envoya sur le champ la somme dont il avoit besoin, bien qu'elle fût très considérable, en lui faisant dire qu'il ne vouloit pas le revoir malheureux (21).

Malheureusement nous nous voyons encore forcés de faire ici une exception à l'égard des Spartiates, qui, en hospitalité, comme en humanité, étoient précisément le contraire des Athéniens. Nous ne voulons pas refuser aux Lacédémoniens la justice d'avouer que chacun d'eux en particulier ait pu apprécier la vertu qu'estimoient si haut tous les Grecs (22), mais il est certain que la loi de Lycurgue qui les forçoit à interdire leur ville aux étrangers, quelques fêtes exceptées, où ils étoient reçus (23), rendoit Sparte, considérée comme état, la ville la moins hospitalière de toute la Grèce (24), et c'est avec le plus grand droit que Thespésion, dans Philostrate, remarque que les Spartiates auroient mérité bien plus d'éloge s'ils avoient su se préserver de l'influence funeste des moeurs étrangères, sans renoncer à une vertu aussi

(21) Philostr. Vit. Soph. II. 21. 1. Dion Chrysostome nous offre encore un tableau charmant de simplicité de moeurs et d'hospitalité dans son VIIe discours.

(22) Un exemple frappant de cette vertu dans un Spartiate est le trait rapporté par Lysias (de lib. Niciae fratr. Oratt. Att. T. I. p. 305 fin. 306 in.). Pausanias, roi de Sparte, étant envoyé en Attique pour porter du secours aux trente tyrans, accueillit avec bonté le fils de Nicérate son hôte, et ne refusa pas d'entendre les justes plaintes de celui qui le lui avoit amené.

(23) P. e. les Copides et la fête d'Hyacinthe, Ath. IV. 16, 17.

(24) Plut. Lycurg. 27 fin. Lacon. instit. T. VI. p. 886. Élien (V. H. XIII. 16.) assure que les Apolloniates suivoient en ceci l'exemple des Spartiates. Le savant Perizonius (ad h. l.) se trompe lorsqu'il attribue la même inhumanité aux Corinthiens. Le passage de Sénèque qu'il cite (de Benef. I. 13.) ne parle que de leur aversion d'accorder le droit de cité à un étranger, aversion qu'ils avoient commune avec tous les peuples de la Grèce. Au contraire il y avoit peu de villes aussi hospitalières que Corinthe.

éminente et aussi salutaire dans ses effets, surtout puisque leur dureté envers les étrangers ne les avoit pas empêchés d'imiter les vices et les fautes des autres nations de la Grèce, de celles même qu'ils détestoient le plus ([25]). En revanche, de toutes ces nations il n'y en avoit aucune dont l'hospitalité fût si généralement reconnue que les Athéniens. L'Attique avoit été de tous temps le refuge des opprimés. L'histoire des siècles héroïques et les traditions qui s'y rapportent en font foi, et, par la loi connue de Solon en faveur des étrangers, ceux-ci y affluoient de toutes parts. Et cependant les moeurs d'Athènes n'étoient pas plus corrompues que celles de Sparte, et Athènes est devenue le siège de l'industrie, des arts et des sciences, tandis que Sparte n'a rétiré d'autre fruit de son inhumanité que d'avoir excité contre elle le mécontentement de toute la Grèce ([26]).

Humanité. L'hospitalité est plus spécialement l'humanité envers les étrangers. Nous allons maintenant considérer cette vertu elle même dans toute son étendue.

Mais, pour bien apprécier les mérites des Grecs à cet égard, il faut d'abord que nous fassions quelques réflexions qui pourront nous mettre en état de juger avec équité ce qui paroît y être contraire.

Celles que nous avons faites auparavant sur les rapports mutuels entre les différents états de la Grèce nous ont déjà donné occasion de modifier notre jugement à ce sujet. Nous avons vu alors que le désir de vengeance, et la violence des passions en général, avoit encore une influence marquée sur la manière de faire la guerre en Grèce. Cependant, malgré la cruauté que

([25]) Philostr. Vit. Apoll. VI. 20.

([26]) Tzetzès exprime très bien cette différence, quoique dans des vers un peu sauvages (Chil. VII. 287 sq.) :

Τοῖς Ἀθηναίοις νόμος ἦν εἰσδέχεσθαι τὺς ξένυς,
Ὅθεν καὶ ὠνομάζοντο φιλόξενοι τοῖς πᾶσιν·
Τοῖς Λάκωσι δὲ νόμος ἦν τὺς ξένυς ἀπελαύνειν.

sembloit autoriser le prétendu droit de la guerre, il est à remarquer que la coutume généralement reçue de rendre les morts après la bataille, et l'indignation qu'excitoit une conduite opposée, comparée à la férocité des héros d'Homère, indique un progrès remarquable dans la civilisation. Pausanias rejeta avec indignation la proposition d'un Éginète, de couper la tête au corps de Mardonius et de l'attacher à une potence, pour se venger d'une insulte semblable faite par Xerxès au cadavre de Léonidas [27], et Xénophon fait observer, comme une exception digne de remarque, qu'après un engagement durant la retraite des dix-mille, les Grecs mutilèrent les corps des ennemis qu'ils venoient de tuer, ajoutant aussitôt, certainement pour les excuser, qu'ils le firent pour inspirer plus de terreur à ceux qui les poursuivoient [28]. D'ailleurs nous aurons occasion de revenir sur ce sujet, lorsque nous parlerons des opinions sur les honneurs à rendre aux morts.

En second lieu, nous avons remarqué dans le même endroit qu'on ne sauroit raisonnablement regarder comme des preuves d'une tendance naturelle à l'inhumanité les actions de violence et de cruauté, malheureusement trop fréquentes dans l'histoire grecque, qui furent les suites de l'animosité de l'esprit de parti dans les guerres civiles, puisque ces guerres ont toujours et partout été marquées par de semblables excès. Nous savons que les engagements les plus solennels, la foi des serments, d'ailleurs si sacrée, n'étoit pas plus à l'abri de la haine politique, que les sentiments les plus naturels. Dans les républiques grecques, le parti qui prenoit le dessus ne manquoit jamais de se défaire de ses adversaires, en sorte que les meurtres qu'on commettoit

[27] Herod. IX. 78, 79.
[28] Xenoph. Anab. III. 4. 5.

pouvoient être souvent considérés, et furent pour la plupart considérés effectivement, comme des moyens nécessaires pour consolider la révolution qui venoit de s'accomplir, et qu'ils avoient même quelque fois l'apparence de supplices légitimes ([29]). Nous verrons dans la suite qu'un excès de piété a aussi quelquefois donné occasion à une sévérité et à une cruauté peu communes chez les Grecs, quoiqu'il faille avouer que ce motif a bien plus souvent fait oublier les lois de la justice et de l'humanité aux nations chrétiennes ([30]).

Enfin, il est à remarquer que l'ancienne férocité, et surtout le désir de vengeance dont nous avons parlé si souvent, se manifestoit fréquemment dans les lois criminelles des états de la Grèce, surtout dans celles des législateurs les plus anciens. Il suffit de nommer ici Dracon, et il ne seroit pas difficile d'en citer d'autres exemples, mais nous y reviendrons dans la suite.

Nous avons cru ces réflexions nécessaires, avant d'entrer en matière, afin d'obvier aux objections qui ne manqueroient pas de se présenter à l'esprit de nos lecteurs.

Comparaison entre les Grecs et les autres nations, surtout les nations anciennes, sous le rapport de l'humanité.

Mais, quand même on trouveroit des traits épars de barbarie et de cruauté (et il ne seroit pas difficile en effet, pour peu qu'on voulût consulter l'histoire de la plupart de ces citoyens des états grecs qui s'arrogeoient un pouvoir qui, acquis par l'injustice, ne se conservoit que par la sévérité), quand même on trouveroit des exemples de tyrans, semblables

([29]) P. e. dans la conspiration à Orchomène, rapportée par Diodore, T. II. p. 64 fin. 65 in.

([30]) Je pensois ici à la persécution des malheureux Phocéens décrite avec tant d'éloquence par Démosthène, de fals. leg. (Or. Att. T. IV. p. 329.).

à Lysandre et à Agathocle, en plus grand nombre encore que l'histoire ne nous en offre, il faudroit avouer qu'en examinant le caractère des peuples grecs en général, sans s'embarrasser de celui de quelques individus (puisqu'on pourroit facilement opposer à ces exemples de tyrannie et de cruauté des preuves non moins fréquentes de générosité et de bienveillance), il faudroit avouer d'abord, que la comparaison des Grecs avec les autres nations anciennes est tout à fait à leur avantage, et que, quels que fussent les écarts que les passions faisoient quelquefois commettre aux Grecs, cependant la sévérité et la cruauté dans les relations sociales, l'arbitraire dans les peines à infliger aux malfaiteurs, leur étoient aussi peu propres que le despotisme à leur vie politique ([31]), différence qui n'est pas seulement reconnue par les Grecs, mais aussi bien par les autres nations ([32]).

Mais d'ailleurs il ne faut pas comparer les Grecs, dans leurs relations politiques, avec les nations modernes. Nous avons fait remarquer que les guerres civiles sont ordinairement plus acharnées que les autres. Or, à proprement parler, les guerres entre les nations grecques étoient toujours des guerres civiles. Plus les états sont petits, plus les citoyens prennent part au gouvernement, plus aussi les différends entre les états se rattachent à des intérêts personnels et deviennent par conséquent la cause de chaque individu. On conviendra donc facilement que l'animosité doit être bien plus grande entre de petites républiques, dont tous les citoyens sont, pour ainsi

([31]) Ce sont là ces κοινὰ Ἑλλήνων νόμιμα, ces νόμοι ἐπιεικεῖς, par lesquels les Grecs se distinguent des Barbares, comme le remarque Dénys d'Halicarnasse, p. 76. l. 10. Voilà pourquoi ἑλληνικῶς, ποιεῖν ἑλληνικά est si souvent synonyme d'agir avec humanité, être compâtissant, p. e. Ælian. V.H.III. 22. V. 11.

([32]) Tite-Live (XXVII. 30.) dit des Étoliens : ferociores quam pro ingeniis Graecorum gentis. cf. XXXIV. 24.

dire, princes et soldats en même temps, qu'entre les habitants de vastes empires, qui, bien loin de combattre pour une cause qui leur est personnelle, sont souvent dans une ignorance complète sur les motifs qui ont engagé leurs souverains à se faire la guerre. Il ne faut donc pas comparer les Grecs aux peuples de l'Europe moderne, mais il faut les comparer à ces peuples dans le moyen âge, il faut les comparer à ces seigneurs vivant de rapine et de brigandage, enfermant dans les cachots de leurs donjons les pauvres marchands qu'ils venoient d'enlever, et les torturant de la manière la plus cruelle, pour les forcer à découvrir le lieu où ils avoient caché leurs richesses; il faut les comparer à ces princes faisant mourir dans les supplices les plus affreux non seulement de véritables criminels, mais encore des gens innocents et qui n'avoient d'autre crime que d'avoir des prétentions légales à ce qu'ils convoitoient eux-mêmes; il faut les comparer à cette populace ignorante et abrutie, qui, lorsque l'occasion s'en présenta, prouvoit aussitôt que la seule raison pourquoi elle ne faisoit pas autant de mal que les nobles et les princes, étoit qu'elle n'en avoit pas le pouvoir; il faut les comparer à ce clergé avide de pouvoir et de richesses, qui, l'évangile à la main, prêchoit des guerres d'extermination contre des nations entières, et qui, sous prétexte de servir le Dieu de la paix et de la miséricorde, enrichissoit les églises par les dépouilles des hérétiques et faisoit périr dans les flammes des milliers de victimes innocentes.

Et, quant aux nations anciennes, nous n'avons qu'à nous rappeler les sacrifices humains des Orientaux, les crimes et les supplices de la cour de Perse ([33]), les tourments affreux que fit subir aux vaincus le héros de

([33]) Voyez surtout les fragments de l'histoire de Perse de Ctésias.

la nation israëlite, le célèbre roi David ([34]), imités dans la suite par des héros non moins célèbres, les Maccabées ([35]), les haines populaires de ce peuple bien autrement funestes encore qu'en Grèce ([36]), les crânes des ennemis vaincus, non seulement étrangers, mais concitoyens même, suspendus aux harnais des chevaux des Scythes ([37]), leurs flèches empoisonnées ([38]), les cruautés atroces des Carthaginois ([39]), la férocité plus que belluine des hordes sauvages de l'Afrique ([40]), les amusements sanguinaires même des Romains, qu'ils introduisirent par la suite dans les villes de la Grèce, sans doute pour les récompenser de la civilisation qu'ils avoient reçue d'eux ([41]) : nous n'avons, en un mot, qu'à com-

([34]) II Sam. XII fin. cf. Jos. Antiq. Jud. VII. 7 fin.

([35]) Jos. Antiq. Jud. XII. 8. 3, 4, 5 et dans plusieurs autres endroits.

([36]) P. e. l'animosité des autres Israëlites contre la tribu de Benjamin (Jud. XX. et Joseph. V. 2. 8—2.), et la manière dont ils procuroient des femmes à ceux qui avoient échappé au carnage, savoir en massacrant, sans aucun scrupule, toute la population mâle de la ville de Jabes en Giléad. Jud. XXI. Voyez encore ces monceaux de tetes amassés devant la porte de Jéhu (II Reg. X. cf. Jos. Antiq. Jud. IX. 6. 5.), 10,000 prisonniers de guerre massacrés par Amazia (II Chron. XXV. 12.). Josèphe (Ant. Jud. IX. 9. 1.) fait remarquer, comme un trait spécial d'humanité, qu'il ne punissoit pas les fils pour le mal commis par les pères.

([37]) Herod. IV. 65

([38]) Luc. Nigrin. 37. Si l'on peut approuver la conjecture très probable de Hemsterhuis sur cet endroit, il faudroit en conclure que les Crétois se rendoient aussi coupables d'une semblable atrocité. Nous avons vu dans Homère ce qu'en pensoit Ulysse.

([39]) P. e. après la prise de Sélinunte en Sicile, avec laquelle il faut surtout comparer la bienveillance des Agrigentins qui accueillirent et soignèrent les pauvres fugitifs. Diod. Sic. T. I. p. 586, 587.

([40]) Polyb. I. 65, qui remarque très à propos qu'en lisant ces horreurs, on peut voir la différence entre les nations barbares et les peuples civilisés.

([41]) Les combats des gladiateurs sont bien certainement d'origine romaine et étoient inconnus en Grèce, au moins jamais généralement reçus, avant l'époque de la domination romaine. Polyen

parer tous les peuples du monde ancien avec ceux qui habitoient la Grèce, pour rester convaincus que les éloges qu'on a donnés constamment à l'humanité de ceux-ci ne sont pas exagérés.

Différence entre les nations grecques elles-mêmes.

De ces peuples cependant il faut excepter les Macédoniens. Les Grecs les reconnoissoient à peine pour leurs compatriotes, et, si nous pouvions croire ce que les auteurs rapportent de la manière dont ils faisoient la guerre en Asie, il seroit difficile de prétendre qu'ils avoient tort (42). Philotas, l'un des généraux en chef d'Alexandre, soumis à la torture, la loi qui envelop-

(Strat. I. 25.) assure, il est vrai, que Pittacus de Mitylène a inventé le genre de combat qui étoit propre aux *retiarii*, mais, s'il en est ainsi, on voit, par le passage de Strabon où il parle de cet événement (p. 896.), que Pittacus n'avoit rien fait qu'employer une trident et un filet, lorsqu'il combattit son ennemi Phrynon (ἀμφίβληστρον et τρίαινα), et il y a certainement encore loin de là à l'institution de joutes avec ces armes. Quant aux Mantinéens dont parle Éphore (ap. Athen. IV. 41.), Casaubon a remarqué très à propos qu'il n'est pas question dans ce passage de combats de gladiateurs (T. VII. p. 510. ed. Schweigh.). De ce que Cassandre auroit fait combattre quatre soldats auprès de la tombe du roi de Macédoine, on ne conclura certainement pas que les Grecs en général avoient dès lors accepté cette coutume barbare d'honorer les mânes de leurs personnes illustres, puisque les Romains ne le faisoient pas encore généralement à cette époque. Enfin je crois qu'après tout ceci l'assertion assez vague de Plutarque qu'anciennement on auroit donné à Olympie des combats à vie et à mort, comme ceux des gladiateurs (Sympos. V. 2 fin.), ne paroîtra pas une autorité suffisante pour admettre un fait qui est suffisamment réfuté par le silence de tous les autres auteurs. Ce ne fut que sous la domination des Romains que les Grecs prirent goût à ces atrocités Voyez p. e. Philostr. Vit Apoll. IV. 22., où Apollonius témoigne à ce sujet son indignation aux Athéniens Dans le Toxaris de Lucien (Tox. 59. T. II. p. 563. ed. Hemsterh.), les combats de bêtes féroces et de gladiateurs sont appelés encore παράδοξον θέαμα τῶν Ἑλληνικῶν. cf. Luc. s. asinus, 49. ib. p. 617.

(42) Suivant Diodore (T. II. p. 239), toutes les villes dans le royaume de Sambus furent détruites, et les habitants, au nombre de 80,000, furent massacrés. Voyez encore p. 541 fin. 542 in.

poit dans la même catastrophe tous les parents de celui qui avoit été condamné à mort, pour avoir attenté à la vie du roi (43), l'ancienne coutume dont parle Alexandre, dans Quinte-Curce, suivant laquelle les tuteurs avoient la permission de fustiger leurs pupilles, les maris leurs femmes, et le roi ses pages (44), paroissent assez bien confirmer cette opinion défavorable. Et, si l'on croyoit avoir le droit de douter de l'exactitude de ces rapports, à cause des objections qui pourroient se faire contre l'autorité à laquelle nous en sommes redevables, il ne faudroit que se rappeler quelques-uns des événements les plus remarquables de l'histoire des successeurs d'Alexandre, pour se convaincre que les Macédoniens démentoient entièrement le caractère de la nation à laquelle ils se faisoient gloire d'appartenir (45). Il y en a, il est vrai, parmi ces faits pour lesquels ils pourroient réclamer la même indulgence que nous avons voulu qu'on accordât aux actions inhumaines dont les Grecs se sont souvent rendus coupables, mais il est cependant non moins certain que ces faits sont bien plus fréquents, et que leur nature indique plutôt la férocité naturelle d'un peuple sauvage et barbare que l'effervescence de la passion. D'ailleurs il est à remarquer que, si nous en exceptons quelques-uns, Ptolémée par exemple et Seleucus (46), les successeurs d'Alexandre le Grand

(43) Q. Curt. VI. 11. (44) Ib VIII. 8.

(45) Voyez p. e. la cruauté de Perdiccas contre un satrape prisonnier et sa famille (Diod. Sic. T. II. p. 269.), et contre la ville de Laranda (ib. p. 275), celle des Macédoniens contre les Grecs auxiliaires, qui se reposoient sur la foi du serment du général en chef qui leur avoit accordé la vie (ib. p. 263 in.), et contre la famille de Perdiccas (ib. p. 285.), la fureur d'Antigonus contre le cadavre d'Alcetas (ib. p 293), la férocité inouïe d'Olympias (p. 325 fin. 326 in.).

(46) L'indignation d'Antigonus Gonatas, lorsque son fils lui apporta la tête de Pyrrhus, ce qu'il appeloit ἐναγῆ καὶ βάρβαρον, ne mérite pas moins d'être remarquée ici que sa réponse donnée au

sont tous célèbres par leurs injustices et leurs cruautés, et que bientôt l'histoire de la cour, dans les royaumes qui doivent leur origine au démembrement de son empire, prend un caractère si décidément oriental, c'est à dire qu'il est souillé si fréquemment par les crimes les plus atroces, qu'elle peut servir, aussi bien que l'histoire des anciens rois de Perse, à faire ressortir l'humanité des habitants de la Grèce ([47]).

Au reste, nous avons déjà fait observer dans le commencement de cette seconde partie de notre ouvrage, que plus on avance vers le nord de la Grèce, plus les peuples qui l'habitoient semblent être restés en arrière dans la civilisation tant politique que morale. Nous avons déjà parlé des Étoliens. D'après le témoignage que rend Dicéarque des moeurs des Thé-

même, lorsqu'il lui amena Hélénus, qu'il avoit traité avec beaucoup de ménagement, quoique prisonnier de guerre : Cela va bien, mon fils, mais il y manque encore quelque chose. Tu aurois dû lui donner un vêtement convenable pour ce mauvais manteau qui couvre ses épaules, et qui nous fait plus de honte, comme vainqueurs, qu'à lui dans sa détresse. Plut. Pyrrh. fin.

([47]) Cette histoire dépasse les limites que nous nous sommes prescrites dans cet ouvrage. Je me contente donc de rappeler à mes lecteurs les meurtres par lesquels Cassandre consolida son pouvoir en Macédoine, les parricides, les incestes, les raffinements de la cruauté la plus barbare dont fourmille l'histoire d'Égypte et de Syrie. Plutarque fait observer, comme une particularité digne de remarque, qu'Antigonus permit à son fils de lui approcher étant armé, et il ajoute que cette famille étoit la seule des familles royales de cette époque qui ne fût souillée par des parricides, et qu'il étoit si commun pour les rois de se défaire de leurs frères qu'on regardoit ces crimes comme une garantie nécessaire pour la sûreté du prince régnant. Demetr. 3 fin. Il y avoit cependant une particularité dans laquelle les Macédoniens se rapprochoient de leurs voisins, ou même les surpassoient, c'est à dire en ce qu'ils n'érigeoient pas de trophées après leurs victoires, pour ne pas rendre implacable la haine entr'eux et les nations vaincues. Paus. IX. 40. 4. Suivant Diodore (T. I. p. 560 fin.), les Grecs se contentoient de trophées en bois, et ne vouloient pas perpétuer le souvenir de leurs victoires (au moins dans le pays même des vaincus) par des monuments solides.

bains [48], ils auroient été aussi assez éloignés de l'urbanité d'Athènes, et prêts à tout moment à vuider leurs querelles par des coups de poing et même par des meurtres, plutôt que par la persuasion et les bons procédés; et Démosthène disoit aux Athéniens que les Thébains se glorifioient plus de leur férocité et de leurs iniquités, que les Athéniens de leur humanité et de leur justice [49]. Et cependant ces mêmes Athéniens n'auront pas encore oublié, au temps où Démosthène leur fit ce compliment, que ce furent les Thébains qui opposèrent au décret inhumain des Spartiates contre les exilés d'Athènes un ordre d'ouvrir à ces infortunés les portes de toutes les villes et de toutes les maisons, et de leur porter du secours partout où ils se trouveroient, sous peine d'une amende d'un talent [50]. Tandis que les Spartiates jetoient les enfants mal conformés dans les crévasses du Taygète, les Thébains avoient défendu sous peine de mort qu'on les exposât [51]. Remarquons encore que, d'après le témoignage de Plutarque, leurs législateurs avoient voulu que toutes leurs occupations sérieuses, comme leurs amusements, fussent accompagnées du son de la flûte, pour adoucir la véhémence de leurs passions et la roideur naturelle de leur caractère. C'est à des traits pareils qu'on reconnoît les Grecs. Les Thébains étoient loin d'être la nation la plus civilisée de la Grèce, et cependant la déesse tutélaire de leur ville étoit Harmonie, fille de Mars et de Vénus [52]. Et qu'aumoins tous les Béotiens ne méritoient pas les reproches qu'on croyoit devoir faire aux Thébains, cela

[48] Dicæarch. Stat. Graec. p. 15, 16. (Hudson, Geogr. gr. min. T. II.). Il les appelle θρασεῖς καὶ ὑβρισταὶ καὶ ὑπερήφανοι, πλῆκται τε καὶ ἀδιάφοροι πρὸς πάντα ξένον καὶ δημότην.

[49] Demosth. c. Lept. (Oratt. Att. T. IV. p. 445 fin.).

[50] Plut. Lys. 27. [51] Ælian. V. H. II. 7.

[52] Plut. Pelop. 19.

est prouvé par les éloges que Dicéarque donne aux habitants de Tanagra ([53]).

Mais d'ailleurs l'histoire des Grecs en général, aussi bien que les chefs-d'oeuvre de leurs poëtes, offrent un si grand nombre de traits qui attestent leur humanité, qu'il est difficile d'en faire un choix, tandis que plusieurs de ces traits sont si connus qu'un auteur qui voudroit les citer tous sembleroit ménager aussi peu l'amour-propre que la patience de ses lecteurs. Cependant nous avons déjà dit tant de choses au désavantage de cette nation célèbre, qu'on pourroit justement nous taxer de partialité, si nous croyions pouvoir satisfaire à notre devoir d'historien, en nous contentant d'un aveu fait en général, lorsqu'il s'agit du côté favorable de son caractère.

Lorsque les Corinthiens, envoyés par Périandre à Alyattès, roi de Lydie, avec trois-cents jeunes Corcyréens, qui étoient destinés à la garde du sérail royal, et par suite à un état d'esclavage plus dégradant qu'aucune autre servitude, furent arrivés à Samos, les Samiens conseillèrent aussitot à ces infortunés de chercher dans le temple de Diane un refuge contre la cruauté de leurs oppresseurs; et, comme ceux-ci, pour les forcer à quitter cet asyle, leur refusoient toute nourriture, les Samiens instituèrent des fêtes, avec ordre à tous ceux qui faisoient partie du choeur d'apporter des gâteaux de sésame, qu'ils laissèrent dans cet endroit, pour donner aux Corcyréens l'occasion de s'en emparer, ce qui fit que leurs gardiens, ne voyant plus aucun moyen de les rattraper, retournèrent à Corinthe, après quoi les Samiens renvoyèrent les jeunes gens à leurs parents. Il me semble que l'expédient qu'employèrent les ha-

([53]) Dicæarch. Stat. Græc. p. 12 fin. 13. Hudson Geogr. gr. min. T. II.

habitants de Samos est une preuve non moins frappante de la simplicité et de la gaieté naturelle des Ioniens, que le fait lui-même prouve leur sensibilité et leur humanité ([54]). Il ne faut pas oublier que les Samiens conservèrent la fête, même lorsque le motif qui l'avoit fait instituer n'existoit plus. C'est caractéristique. De même les habitants de Rhégium, pour subvenir aux besoins des Tarentins, pressés par la famine, se retranchèrent les aliments chaque deuxième jour pour les envoyer à Tarente, et les Tarentins célébrèrent la mémoire de ce bienfait par une fête qu'ils appeloient la fête de l'abstinence ([55]).

Une autre fois les mêmes Samiens firent preuve de générosité envers leurs ennemis, en accordant une sépulture honnète à un Spartiate qui, lorsque ses compatriotes assiégeoient la ville de Samos, avoit été surpris et tué par les assiégés ([56]).

Si les Argiens avoient condamné à mort la prêtresse Chrysis, qui, par son imprudence, avoit été la cause de l'incendie du superbe temple de Junon, leur déesse tutélaire, personne n'auroit trouvé cette peine trop sévère. Cependant, par égard pour cette femme, qui d'ailleurs semble avoir mérité cette distinction, ils conservèrent même la statue qui avoit été érigée en son honneur. Elle existoit encore du temps de Pausanias ([57]).

Si nous pouvons en croire Pausanias, les Messéniens accueillirent les fugitifs de Mégalopolis, ville de l'Arcadie, prise par Cléomène, roi de Sparte, afin de leur témoigner leur reconnoissance pour le bien que, plusieurs siècles auparavant, les Arcadiens avoient fait à leurs ancêtres ([58]).

([54]) Herod. III. 48. ([55]) Ælian. V. H. V. 20.
([56]) Herod. III. 55. ([57]) Paus. II. 17 fin.
([58]) Paus. IV. 29. 3.

Les Potidéens, pour épargner la réputation de la ville de Scione, pardonnèrent à son général Timoxène, quoique convaincu d'avoir traité avec les Perses, lorsqu'ils assiégeoient Potidée ([59]).

Quelle ne fut pas la bienveillance avec laquelle les Trézéniens accueillirent et soignèrent les femmes et les vieillards des Athéniens, lorsque ceux-ci avoient abandonné leur ville pour défendre la cause de la liberté contre les Perses. Mais ce qui, dans cette histoire, mérite le plus notre attention, ce n'est pas la magnificence des Trézéniens, en effet remarquable pour cette époque ([60]), mais ce trait aimable qui décèle une sensibilité et une délicatesse qu'il ne faut chercher que chez les Grecs, justement parcequ'il concerne une chose à laquelle nul autre peuple n'auroit peut-être pensé. Par une résolution prise dans l'assemblée du peuple (il ne faut pas oublier cette particularité), ils assignèrent une somme pour payer les maîtres des enfants des Athéniens, et ils donnèrent à ces enfants la permission de prendre des fruits dans tous les vergers. Je dois avouer que je ne connois rien de plus charmant que ce soin en apparence bien futil et bien simple. Quelle aimable sollicitude pour soulager les ennuis de ces petits fugitifs que de leur faciliter la satisfaction du désir le plus propre à leur âge ([61]). Ce trait me rappelle celui d'Anaxagore qui, refusant tous les honneurs que les Athéniens vouloient lui faire, se contenta de les prier d'ordonner que le jour de sa mort seroit un jour de vacance pour les écoliers ([62]) ! Un enfant étoit mort à Olympie, par suite

([59]) Herod. VIII. 128 fin.

([60]) Ils leur accordèrent deux oboles par tête. Comparez ce que nous avons dit, à ce sujet, dans le chapitre VIIe.

([61]) Plut. Themist. 10. Par un passage de Pausanias (II. 31. 10.), il paroît que les Trézéniens honorèrent encore par des statues la mémoire de quelques-unes de ces femmes et de leurs enfants.

([62]) Plut. reip. ger. praec. T. IX. p. 264. Diog. Laërt. p. 36. E.

d'une blessure qu'il s'étoit faite à la tête, en heurtant contre la statue d'un boeuf en bronze qui se trouvoit dans l'Altis. Les Éléens condamnèrent le boeuf à perdre la place honorable qu'il occupoit, mais l'oracle de Delphes ordonna de le purifier comme on purifioit ceux qui avoient commis un homicide involontaire (63). Quelle profondeur de sentiment, et quelle simplicité tout-à-fait enfantine ne renferme pas ce seul trait; et ce que nous aurons à dire au sujet des Athéniens nous prouvera qu'il n'est pas unique dans son genre.

Il seroit étonnant que des hommes qui avoient une si tendre sollicitude pour les enfants n'aimassent pas leurs parents. Où trouveroit-on de nos jours un général qui, comme Épaminondas, lorsqu'on lui demanderoit laquelle de ses actions lui avoit donné la plus grande satisfaction, répondroit: D'avoir gagné la bataille (celle de Leuctres) mes parents étant encore en vie (64)! Où trouveroit-on un peuple qui, pour honorer la mémoire d'un héros, compteroit pour son plus beau titre à l'immortalité la gloire qu'il avoit procurée à sa patrie et à son père (65).

Nous avons vu combien le désir de vengeance étoit fort dans ces âmes susceptibles et irritables. Et cependant il faut avouer que ce n'est pas la religion chrétienne qui la première ait enseigné aux hommes de faire du bien à ses ennemis. Non seulement Socrate conseilloit à Chérécrate, justement irrité contre son frère, de tâcher de gagner son amitié, en lui rendant le bien pour le mal (66), mais, déjà avant lui, Critobule avoit enseigné

(63) Paus. V 27. 6.

(64) Plut. an seni sit ger. resp. T. IX. p. 143.

(65) Dans l'inscription sur le monument érigé à Olympie, par les Samiens, en l'honneur de Lysandre, Paus. VI. 3. 6. Avec combien de soin Tyrtée recommande aux jeunes gens de défendre les vieillards dans la mêlée. Tyrt. carm. ed. C. A. Klotz. p. 4 fin.

(66) Xenoph. Mem. II. 3. 9.

qu'il falloit faire du bien à son ami, pour le rendre plus bienveillant encore, et à son ennemi, pour changer sa haine en amitié [67], sentence qu'on attribue aussi à Pythagore, et qui est parfaitement en harmonie avec son aimable doctrine [68]. Quel sentiment profond d'humanité et de décence ne règne-t-il pas dans ce célèbre serment d'Hippocrate, qui aujourd'hui encore est répété en partie par ceux qui se vouent à l'exercice de son art salutaire. Quelle reconnoissance envers son maître, quelle pureté dans les intentions, quelle tendre sollicitude pour le bien-être tant moral que physique des infortunés qui implorent son secours, quelle discrétion, quel soin à garder le secret sur tout ce qu'il auroit vu ou entendu [69].

En vérité, si tous ceux qui exercent parmi nous la médecine avoient sur leurs devoirs des idées aussi éclairées et un sentiment aussi profond d'humanité et de décence que déploye ce grand homme dans les préceptes qu'il donne à ses disciples [70], cet art divin ne seroit pas si souvent rabaissé au rang d'un simple moyen de gagner des richesses ou de satisfaire des vues encore plus blâmables.

Mais ce n'est pas seulement aux hommes que s'étendoit l'humanité des Grecs : on trouve une foule de traits qui prouvent que leur âme sensible prenoit une part non

[67] Diog. Laërt. p. 23 fin. *Φίλον δεῖν εὐεργετεῖν, ὅπως ᾖ μᾶλλον φίλος· τὸν δὲ ἐχθρὸν, φίλον ποιεῖν.*

[68] Diog. Laërt. p. 219. D. Jambl. Vit. Pyth. 40 fin. *Ὁμιλίαις οὕτως ἄν χρωμένες ἐπιτυγχάνειν, ὡς μέλλουσι τοῖς μὲν φίλοις μηδέποτε ἐχθροὶ καταστῆναι· τοῖς δὲ ἐχθροῖς, ὡς τάχιστα φίλοι γίνεσθαι.*

[69] A-t-on bien remarqué qu'à cet égard le serment original surpasse encore celui qu'on dicte aujourd'hui aux jeunes docteurs? Dans le nôtre on lit: *Audita vel visa inter curandum, nisi Reipublicae ea efferri intersit, silentio suppressuram.* Dans le serment d'Hippocrate (p. 1. l. 27. ed. Foës.) *Ἃ δ' ἂν ἐν θεραπείῃ ἢ ἴδω ἢ ἀκούσω, ἢ καὶ ἄνευ θεραπείης κατὰ βίον ἀνθρώπων, ἃ μὴ χρὴ ποτὲ ἐκκαλέεσθαι ἔξω, σιγήσομαι.*

[70] Hippocr. de medico, p. 19—25.

moins vive à la peine que pouvoient ressentir les animaux, et qu'ils étoient souvent pénétrés de reconnoissance pour le bien qu'ils croyoient en avoir reçu.

Sans répéter ce que les philosophes rapportent de l'aversion des anciens Grecs pour répandre le sang même d'un animal, rapports qui ont certainement été exagérés par ceux qui avoient embrassé la doctrine de Pythagore (71), nous choisissons, parmi plusieurs autres exemples de ce genre, l'aimable sollicitude du philosophe Xénocrate pour sauver un moineau, qui cherchoit un refuge dans son sein contre la poursuite d'un vautour (72), le soin de Lacydès pour une oie, et l'attachement de cet oiseau pour son bienfaiteur (73), l'honneur de la sépulture dans un lieu distingué et non loin de la tombe de leur maître, accordé aux chevaux qui avoient remporté pour lui trois victoires à Olympie (74), l'honneur d'un monument, accordé au chien de Xanthippe, père de Périclès, pour avoir accompagné à la nage le navire où étoit son maître, lorsque celui-ci se rendit à Salamine, du temps de l'invasion des Perses, en sorte que le fidèle animal, excédé de fatigue, expira aussitôt qu'il atteignit la rive opposée (75), la reconnoissance d'un autre Athénien pour le chien qui ne l'avoit pas quitté au fort de la mêlée, dans la bataille de Marathon, pourquoi celui-ci voulut qu'on le représentât, avec les héros de cette journée, dans le fameux tableau du portique Poecile (76), l'attention, ridicule peut-être à nos yeux, mais qui est toujours une preuve

(71) Voyez le livre de Porphyre, de Abstin., Plut. Symp. VIII. 8. (T. VIII. p. 910), la loi de Démonasse (Dio Chrys. or. 64. T. II. p. 329 in.) et celle de Triptolème, dont nous parlerons bientôt.
(72) Ælian. V. H. XIII. 31. (73) Ælian. H. A. VII. 40.
(74) C'étoient les chevaux de Cimon, père de Miltiade, Herod. VI. 103.
(75) Plut. Themist. 10 fin. cf. Tzetz. Chil. IV. 182 sq.
(76) Ælian. H. A. VII. 38.

d'une sensibilité exquise et d'une aimable simplicité de moeurs, l'attention des Athéniens pour une mûle qui, quoique éloignée du travail, à cause de sa vieillesse, s'étoit cependant mêlée, à ce qu'on disoit, aux autres qui apportoient des pierres et du bois, lors de la construction du Parthénon (77); et, quoique je sache très bien que quelques-uns de ces traits ne prouvent que pour les personnes qu'ils concernent, qu'il y en a même dont la vérité peut être contestée, cependant leur grand nombre et leur existence même, ne fût ce que comme traditions populaires, indiquent, ce me semble, combien le sentiment qu'ils témoignent étoit généralement répandu parmi le peuple (78).

Pour pouvoir juger de la hauteur où en étoit parvenue la civilisation morale et le développement des sentiments doux et humains dont nous avons déjà remarqué des traces dans des siècles beaucoup plus reculés, il ne suffit pas de connoître les actions qui peuvent en servir de preuve, il faut aussi examiner l'expression du sentiment dans les poëtes, qu'on peut regarder en quelque sorte comme les interprètes de l'opinion publique: car, sans vouloir déroger en rien aux mérites qui certainement leur sont personnels, il n'est cependant pas moins certain qu'ils n'ont jamais pu entièrement s'affranchir de l'esprit du siècle où ils vécurent, et que par conséquent on y trouve au moins le reflet tant des vertus que des erreurs ou des préjugés de leur époque.

(77) Plut. Cat. maj. 5. Aristot. Hist. Anim. VI. 24. Plut. de solert. anim. T. X. p. 41. Ælian. Hist. anim. VI. 49. On voit, par le nombre des auteurs qui ont parlé de cette tradition, qu'elle avoit frappé vivement l'attention du public.

(78) Sous ce rapport il est en effet remarquable de voir la foule de traditions et de fables en vogue parmi les Grecs sur la fidélité et l'amour de quelques animaux envers les hommes, sur leurs vertus, leurs mérites et leurs talents. L'histoire naturelle d'Élien et le livre de Plutarque, de solertia animalium, en sont remplis.

Et c'est en ce sens que les Grecs peuvent s'attribuer une partie des éloges que nous avons donnés ailleurs aux sentiments d'humanité et de décence, à la sensibilité de coeur et à la bonhommie, dont les ouvrages de Pindare, d'Éschyle, de Sophocle, d'Euripide donnent tant de preuves ([79]). Nous y ajouterons quelques traits que nous fournissent plusieurs autres poëtes en si grand nombre, qu'il n'y a ici de difficulté que dans le choix.

Parmi les épigrammes de Callimaque, nous en trouvons une sur une statue érigée par un certain Miccus pour sa nourrice, dont il avoit eu soin aussi longtemps qu'elle vécut, et qu'il honora ainsi après sa mort ([80]). Il est difficile de dire ce qui mérite le plus d'admiration, la reconnoissance de Miccus, ou la sensibilité du poëte qui ne dédaigna pas d'illustrer par ses vers une semblable circonstance. Quel sentiment humain et tragique dans cette épitaphe de Nicias, dans laquelle un père invite les passants à se reposer sous l'ombre des peupliers plantés sur la tombe de son fils ([81]). Quel est le peuple où l'on trouvera, comme en Grèce, des inscriptions en vers auprès d'une source, pour avertir le passant que l'eau est bourbeuse et malsaine en cet endroit, et qu'il n'a qu'à descendre un peu plus bas, pour en trouver une claire et limpide et plus fraîche que la neige ([82]). Il est vrai qu'un sentiment de religion se méloit aux attentions de ce genre, comme il paroît par cette épigramme sur un gobelet déposé par un certain Aristocle auprès d'une source, à l'usage des voyageurs, évidemment par respect pour les Nymphes

([79]) Proeve over de Zedelijke Schoonheid der Poëzij van Pindarus, Sophocles etc.

([80]) Callim. epigr. 54.

([81]) Anthol T. I. p. 182. IV.

([82]) Leon. Tarent. Anthol. T. I. p. 164. XXXIX.

([83]) Id. ib. p. 169. LVIII.

qui présidoient à ces eaux([83]). Mais une semblable religion auroit-elle pu naître autrement que chez un peuple doux et sensible? Callimaque avoit fait une épitaphe pour une nourrice, Léonidas de Tarente en fit une pour une vieille femme qui avoit passé sa vie à filer, et à chanter en filant([84]). Ceci paroît ridicule, mais, en lisant les vers dont je parle, on se sentira ému jusqu'aux larmes. J'ose promettre à mes lecteurs des sensations non moins délicieuses, lorsqu'ils verront l'épitaphe du même poëte sur un vieux pêcheur, qui avoit péri avec son bateau, par une nuit orageuse sur l'Hellespont([85]), et surtout celle sur un berger qui y invite ses compagnons à conduire leurs troupeaux à sa tombe, à y faire des libations du lait de leurs chêvres, à l'orner de fleurs au retour du printemps, et à y charmer son repos par le son de leurs chalumeaux([86]). Ce sentiment d'humanité a été rendu d'une manière admirable par Théocrite (dont d'ailleurs les ouvrages en offrent des exemples à chaque page), dans un entretien entre Pollux et Amycus, dans la vingt-deuxième idylle. Quel sentiment tout à fait grec dans cette réplique de Pollux à Amycus, qui refuse de se lier avec lui par des présents d'hospitalité, prétendant qu'il n'en avoit pas: Cette eau me suffiroit, pourquoi ne m'en donnerois tu pas([87])! Nous avons parlé de l'humanité envers les animaux. Or, il est remarquable de voir la prodigieuse quantité d'épitaphes et d'épigrammes sur des animaux qu'on trouve parmi les ouvrages des poëtes grecs, parmi ceux d'Anyta([88]), de Simmias de

([84]) Id. ib. p. 174 fin. 175 in.

([85]) Id. ib. p. 178. XCI. ([86]) Id. ib. p. 180. XCVIII.

([87]) Theocr. Id. XXII. 62.

([88]) J. C. Wolff. Poëtr. VIII. fr. p. 104 fin., sur une sauterelle; ib. p. 108. XVIII., sur la mort d'un chien; ib. p. 110. XXI. sur celle d'un dauphin.

Rhodes ([89]), de Nicias ([90]), d'Euénus ([91]), de Mnésalcas de Sicyon ([92]), et de plusieurs autres. Il y a dans tous ces petits poëmes un ton doux et tragique difficile à rendre dans une autre langue, et qui devient plus sensible encore parceque le poëte met ordinairement la plainte dans la bouche de l'animal même dont il déplore le sort. Quelle sensibilité exquise dans cette épigramme attribuée à Platon sur la statue d'une grenouille, érigée en son honneur par le poëte, parceque, par son coassement, elle lui avoit indiqué une source, au moment où il sentoit le besoin de se désaltérer ([93]).

Si nous pouvions dépasser les termes que nous nous sommes prescrits dans cet ouvrage, les poëtes de l'époque romaine nous offriroient des exemples non moins frappants ni moins nombreux ([94]). On trouve de véritables chefs-d'oeuvre, parmi les épigrammes des deux Antipater, de Crinagoras, d'Apollonidas de Smyrne: mais que serviroit-il d'en donner ici une liste aride, lorsqu'il faut renfermer en soi-même la satisfaction qu'on en ressent. Seulement je prie mes lecteurs de comparer les productions du dernier de ces poëtes avec

([89]) Anthol. T. I. p. 137. III., sur la mort d'une perdrix.

([90]) Ib. p. 183. VII., sur une abeille; ib. VIII., sur la mort d'un grillon.

([91]) Anthol. T. I. p. 98 fin., sur un grillon attrapé par une alouette.

([92]) Ib. p. 125. X, XI., sur la mort d'une sauterelle; p. 126. XIII., sur la mort d'un cheval (cf. T. VI. p. 405.).

([93]) Ib. p. 104. in.

([94]) Je ne puis me défendre de recommander à l'attention de mes lecteurs la charmante épigramme d'Antipater de Sidon sur une vigne dont les branches avoient entouré celles d'un platane, Anthol. T. II. p. 16. XXXVIII., et celle du même auteur sur un serpent puni par une mort violente, pour avoir dévoré les petits d'une alouette, ib. p.23. LXIII., mais surtout celle de Parménion de Macédoine sur un enfant tombé d'une fenêtre et rendu à la vie par le lait de sa mère, ib. p. 186. in., celle d'Antiphane enfin sur un arbre dont un insecte avoit rongé le seul fruit qui y étoit encore, ib. p. 189 fin.

les sentences de Solon et de Théognis (95), et alors, en se rappelant qu'Apollonidas vivoit sous les premiers empereurs romains, il pourra juger combien les Grecs de toutes les époques se ressembloient par cet esprit caractéristique qui fait le charme de leurs ouvrages.

Des Athéniens en particulier.

Il nous étoit impossible de distinguer les différentes peuplades de la Grèce, en parlant de l'humanité qui les distingue de toutes les autres nations. Aussi n'étoit ce nullement nécessaire, puisqu'il semble que les Doriens, lorsque leur bienveillance naturelle n'étoit pas réprimée par des lois sévères et inhumaines, ne différoient pas essentiellement sous ce rapport des Ioniens. Cependant, comme, en humanité et en sensibilité, les Athéniens tenoient le premier rang parmi les nations ioniennes, il doit paroître nécessaire de nous en occuper séparément. Lorsque nous avons parlé de la démocratie, nous avons été obligés de représenter le caractère du peuple athénien d'une manière qui a dû modérer l'enthousiasme qu'excite ordinairement le souvenir des actions éclatantes de cette nation célèbre. Mais nous avons aussi remarqué dès lors qu'il ne faut pas juger le caractère habituel de tous les individus d'après les effets de la légèreté, de l'inconstance et de la cruauté d'une populace effrénée; nous avons même fait entrevoir la différence du caractère des Athéniens, comme membres constituants de cette souveraineté si chère à leurs coeurs, à celui des Athéniens considérés dans leurs autres rapports tant sociaux que domestiques. Nous n'hésitons pas à souscrire ici au jugement d'un écrivain célèbre qui, en parlant du sujet qui nous occupe en ce moment, a dit très à propos: On ne peut nier cependant que la douceur, la générosité

(95) Anthol. T. II. 119. V.

et même la grandeur d'âme ne fussent le caractère général et dominant des Athéniens. Mais le peuple est toujours peuple. Partout il est léger, capricieux, injuste, cruel et prêt à suivre les premières impressions qu'on lui donne. Chaque Athénien en particulier étoit naturellement doux, affable, bienfaisant ([96]).

Personne, sans doute, ne sera assez injuste pour attribuer à une férocité naturelle les excès que la fureur des passions, que des sentiments d'ailleurs louables, tels que l'amour de la patrie et de la liberté, ont quelquefois fait commettre ([97]).

Mais il n'est pas même nécessaire d'avoir recours aux individus, pour prouver que les Athéniens étoient aussi capables de générosité et de grandeur d'âme, que prompts à la colère, qu'ils étoient aussi enclins à l'humanité et à la compassion, que violents dans leurs emportements, et c'est justement cette contradiction apparente, cette transition subite d'une extrémité à l'autre qui fait le caractère distinctif des Athéniens et des Ioniens en général, caractère qui s'explique le plus facilement, comme toutes les autres antinomies dans leur naturel, par la mobilité et l'irritabilité de leurs sensations ([98]).

Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer l'hu-

([96]) Gognet, Orig. des loix etc. T. V. p. 74, 75.

([97]) Voyez, à ce sujet, Schlegel, über die Diotima, p. 304., passage que je dois à M. Jacobs, Vermischte Schriften, T. III. p. 117. qui l'a copié, comme je ferai ici: Ein maximum von Reizbarkeit ist das Princip der Hellenischen Bildung, der Geist ihrer Geschichte. Nicht nur ihre Tugend und Grösse, sondern auch ihre Schwäche und Laster entspringen aus einer äussersten Elasticität und Zartheit des Gemüthes, die nicht nur unsern Glauben, sondern auch die Grenze unsrer Einbildungskraft übersteigt, und doch der feste Leitfaden des Griechischen Alterthumsforschers ist. On trouvera aussi des réflexions très justes à cet égard dans Wachsmuth, Hellen. Alterthumsk. T. I. p. 61, 62. Il fait remarquer comme des traits caractéristiques: Reizbarkeit, Empfänglichkeit für Schmerz und Lust, Sinnlichkeit und Genussfähigkeit.

manité des Athéniens, dans leur hospitalité envers les étrangers et dans la générosité dont ils ont donné plusieurs preuves aux autres nations de la Grèce. Nous en citerons ici une autre qui prouvera jusqu'à l'évidence ce que nous venons de dire de la mobilité de leurs sensations. Doriée, l'un des fils de ce Diagoras qui fut célèbre par les victoires remportées aux jeux publics tant par lui-même que par sa famille entière, ayant embrassé le parti de Lacédémone, avoit fait la guerre aux Athéniens à ses propres frais, avec des vaisseaux équipés par lui-même dans l'île de Rhodes. Les Athéniens étoient si irrités de cette présomption qu'ils le menacèrent de la vengeance la plus terrible, si jamais ils étoient assez heureux pour s'emparer de sa personne.

Et en effet Doriée fut pris avec un de ses vaisseaux. Mais à peine les Athéniens virent ils cet homme si célèbre tant par les palmes olympiques qu'il avoit remportées, que par sa bravoure personnelle, traîné au milieu de l'assemblée publique et chargé de chaînes, qu'émus jusqu'aux larmes ils lui rendirent aussitôt la liberté (99).

Méprisant les ordres impérieux des Spartiates, les Athéniens accueillirent avec la plus grande bienveillance les malheureux Thébains, exilés de leur patrie, après la prise du Cadmée par les Lacédémoniens et la restitution de l'oligarchie (100). C'est pour les mêmes Thébains qu'ils envoyèrent des députés à Alexandre, pour le prier de les épargner, après la prise de leur ville natale, ruinée de fond en comble, suivant une résolution prise dans une assemblée des Grecs, alliés du roi de Macédoine (101). Ils adressèrent la même prière à Dé-

(99) Pausan VI. 7. 2. Xénophon (Hell. I. 5. 19.) ajoute que les Athéniens l'avoient déjà auparavant condamné à mort.

(100) Plut. Pelop. 6. Plutarque ajoute qu'ils le firent πρὸς τῶ πάτριον αὐτοῖς καὶ σύμφυτον εἶναι τὸ φιλάνθρωπον.

(101) Diod. Sic. T. II. p. 171. Justin assure même que leur

métrius Poliorcète en faveur des Mégariens, et lui persuadèrent de leur rendre la ville déjà destinée à être saccagée par ses soldats ([102]). Ce furent aussi les Athéniens qui réconcilièrent le même prince avec les Rhodiens ([103]). Dans deux occasions différentes, ils intercédèrent auprès des Romains en faveur des Étoliens ([104]). Il est digne de remarque, ce me semble, que la plus grande partie de ces preuves d'humanité et de bienveillance appartiennent à une époque où les Athéniens avoient perdu, avec leur liberté, cette suprématie qu'ils avoient exercée auparavant parmi les nations de la Grèce. On voit par là qu'il est plus difficile de se modérer dans la prospérité, que de supporter dignement l'infortune, et que la liberté et les richesses ne sont pas toujours les meilleurs moyens pour faire ressortir les bonnes qualités du caractère national.

Mais même avant cette époque, les Athéniens ont souvent donné des preuves d'une délicatesse si exquise qu'on ne sauroit leur refuser les éloges que l'antiquité entière leur a donnés à ce sujet. Lorsque, dans la guerre avec Philippe de Macédoine, ils avoient intercepté un de ses couriers, ils s'emparèrent des autres dépèches, mais ils renvoyèrent au roi, sans les ouvrir, les lettres de son épouse Olympias([105]). Mais rien n'égale la décence de leur conduite envers Calliclès, l'un des orateurs accusés d'avoir trempé dans la conjuration dont Harpalus fut le chef. Ayant

désobéissance à l'ordre du roi de fermer leurs portes aux fugitifs fut la cause de son animosité contre leurs orateurs et spécialement contre Démosthène, XI. 4. 9. Quant à cette résolution cruelle des autres Grecs, Justin en parle également (XI.3.8.), comme Arrien (p. 26 fin.), mais Plutarque (Alex. 11.) dit qu'Alexandre, voulant punir les Thébains d'une manière exemplaire, se donna l'air de n'accéder en cela qu'aux accusations des alliés.

(102) Plut. Demetr. 9. (103) Plut. Demetr. 22.

(104) Polyb. XXI. 2. XXII. 12—14. Liv. XXXVIII. 9, 10.

(105) Plut. Demetr. 22. Plut. reip. ger. praec. T. IX. p. 191.

ordonné une perquisition domiciliaire chez les ministres incriminés, ils en excusèrent Calliclès, seulement par déférence pour sa jeune épouse, parcequ'il n'y avoit que peu de jours qu'il s'étoit marié ([106]). Aussi les Athéniens étoient la seule nation de la Grèce qui eût érigé des autels pour la Pudeur et la Miséricorde ([107]). Aucune autre ville n'avoit tant d'établissements publics, tant d'institutions pour soulager l'infortune ou la pauvreté, institutions dans lesquelles d'ailleurs les nations modernes surpassent ordinairement de beaucoup les anciennes. Nous avons vu comment, par les effets ordinaires d'un amour immodéré de la liberté, et par la légéreté et l'inconstance propres à tous les gouvernements démocratiques, mais surtout à celui d'Athènes, les Athéniens étoient souvent injustes et ingrats envers les hommes illustres à qui ils étoient redevables de la gloire qui les rendit si célèbres. Cependant, s'il est vrai qu'un répentir sincère efface bien des fautes, les Athéniens ont aussi quelque droit à notre indulgence, lorsque nous les voyons soit réparer les fautes qu'ils venoient de commettre, soit au moins rendre à la postérité de leurs grands hommes les récompen ses dont ils les avoient privés si injustement eux-mêmes. Ils ne prirent pas seulement le plus grand soin pour l'établissement des enfants d'Aristide, mais ils se faisoient même un devoir d'attirer à Athènes les descendants de plusieurs autres illustres citoyens, pour leur témoigner leur reconnoissance. Témoin cette petite-fille d'Aristogiton, qu'ils firent venir de l'île de Lemnos, où elle vivoit dans la détresse, et qu'ils dotèrent avec tant de munificence qu'elle pût épouser l'un des citoyens les plus illustres ([108]).

([106]) Theopomp. ap. Plut. Demosth. 25 fin. cf. Plut. reip ger. praec. T. IX. p. 243.

([107]) Paus. I. 17. 1. Diod. Sic. T. I. p. 559.

([108]) Plut. Arist. 27. L'auteur ajoute que les Athéniens de son temps avoient donné plusieurs autres preuves de leur gratitude et

Mais d'ailleurs les Athéniens prenoient constamment soin de l'éducation des enfants de ceux qui avoient succombé dans la défense de la patrie ([109]), et Démosthène assure qu'ils étoient les seuls qui honorassent leur mémoire par une sépulture aux frais de l'état et des éloges publics ([110]), tandis qu'ils pourvoyoient aux besoins de ceux qui, ayant été mutilés à la guerre, n'étoient plus en état de servir la patrie ([111]). Nous ne parlerons pas des attentions qu'on avoit à Athènes pour les pauvres, puisqu'elles s'expliquent facilement par la tendance de la constitution, comme nous l'avons vu plus haut: mais il est pourtant à remarquer qu'on voyoit à Athènes des médecins qui recevoient un appointement fixe pour les soigner ([112]), ce dont on ne trouve point d'exemple dans d'autres républiques, excepté dans l'île de Rhodes ([113]).

Les lois d'Athènes dénotent aussi des progrès remarquables dans la civilisation, lorsqu'on les compare aux coutumes des siècles héroïques, quoique, dans tout ce que nous dirons à ce sujet il faille se rappeler qu'elle en étoit pour la plupart redevable à Solon, et que par la

de leur humanité, qui leur avoient valu l'admiration de toute la Grèce.

([109]) Thucyd. II. 46. Æschin. c. Ctesiph. (Oratt. Att. T. III. p. 433 fin. p. 434 in.)

([110]) Demosth. c. Leptin. (Oratt Att. T. IV. p. 451 fin. Cependant il est juste de remarquer que Pausanias fait mention d'un éloge public prononcé annuellement sur la tombe de Léonidas et celle de Brasidas à Sparte. Paus. III. 14. 1.

([111]) Philochori fr. ed. C. G. Lenz. p. 45 in Plutarque attribue cette institution à Pisistrate, Sol. 31. Aristide a rassemblé ces exemples de l'humanité des Athéniens dans son Panathénaïque, T. I. p. 310. ([112]) Diod. Sic. T. I. p. 487. l. 85.

([113]) Strabon rapporte que, dans l'île de Rhodes, on distribuoit aussi régulierement du pain et des vivres parmi les pauvres. p. 965. B. Cependant il paroît assez, par la manière dont il en parle, que le motif de cette charité étoit plutòt politique qu'un effet d'humanité. La coutume d'ouvrir les fabriques aux pauvres dans l'hiver, pour leur donner l'occasion de se chauffer, paroît avoir eu un motif plus désintéressé. Schol. Hes. p. 68 in.

suite les Athéniens ne furent que trop enclins à oublier ses sages ordonnances([114]). On punissoit à Athènes celui qui négligeoit de subvenir aux besoins de ses vieux parents, et, avant de déférer à quelque citoyen la place d'archonte, on s'informoit s'il s'étoit acquitté de ses devoirs envers la mémoire de ceux à qui il devoit la vie, persuadé que celui qui n'aimoit pas ses parents ne pouvoit pas être admis à faire des sacrifices pour la patrie, ni considéré comme propre à remplir ses devoirs comme magistrat([114]). Nous avons déjà remarqué que, dans les anciens états, la violence des siècles encore peu civilisés se manifeste le plus dans les lois criminelles. Aussi le vol fut-il puni à Athènes avec une sévérité qui nous paroîtroit bien souvent outrée, mais qui s'explique cependant, en plusieurs cas, par la manière de vivre des anciens, bien différente de la nôtre, et par laquelle ils étoient souvent obligés de se reposer sur la bonne foi du public à l'égard d'objets que nous gardons facilement dans nos maisons([115]). Cependant il y a en d'autres qui se ressentent trop de l'ancienne barbarie, pour pouvoir paroître excusables : la loi, par exemple, qui permettoit au mari d'une femme déshonorée de maltraiter son séducteur, pourvu qu'il n'y employât point d'armes([116]), celle qui permettoit à tous ceux qui verroient dans un temple une femme convaincue d'adultère de la frapper et de l'insulter, ayant seulement soin de ne pas la tuer([117]), celle encore par laquelle il étoit permis de s'emparer de

([114]) Xenoph. Memor. II. 2. 13. Isée fait allusion à la première de ces deux ordonnances, de Ciron. hæred. (Orat. Att. T. III. p. 103. l. 32.

([115]) C'est ainsi qu'étoit puni de mort le vol d'un vêtement, d'un pot d'huile, ou de quoi que ce fût, même des choses de peu de valeur, dans le Lycée, l'Académie ou quelque autre lieu destiné aux exercices publics. Demosth. c. Timocr. (Oratt. Att. T. V. p. 36. l. 114.)

([116]) Demosth. c. Neaer. (ib. p. 562. l. 66.) cf. Arist. Nub. 1079.

([117]) Ib. p. 568. l. 86.

trois citoyens de la ville dans laquelle un citoyen athénien auroit été tué, lorsque le gouvernement de cette ville se refuseroit à livrer le coupable (118).

Mais, plus de pareilles institutions doivent nous paroître arbitraires, plus nous devons admirer celles qui dénotent une humanité dont on chercheroit envain des preuves aussi éclatantes ailleurs.

Telle est, par exemple, cette ordonnance, si admirablement appropriée à amortir les effets de ce désir de vengeance si naturel aux anciens Grecs, par laquelle il étoit défendu aux parents de poursuivre l'homicide involontaire, lorsque sa victime lui avoit pardonné avant sa mort (119). On peut y ajouter la loi qui défendoit d'attenter à la vie d'un meurtrier, lorsqu'il se trouveroit en pays étranger, et pourvu qu'il s'abstînt de se montrer dans quelques lieux publics déterminés par la loi (120), celle qui accordoit au prévenu traduit devant l'Aréopage la permission de se soustraire à toute poursuite ultérieure par un exil volontaire (121), les soins minutieux apportés à soustraire le meurtrier involontaire au ressentiment des parents de sa victime (122).

Mais non seulement les actes de violence inutiles à l'état et au maintien de la justice étoient défendus à Athènes : on y avoit aussi eu soin d'assurer la réputation des citoyens. Il n'étoit pas permis de dire du mal des morts, et la loi défendoit même d'attaquer les vivants par des injures, dans les lieux sacrés et devant les tribunaux (123), or-

(118) Suid. in 'Ανδρολήψια.

(119) Demosth. c. Pantæn. (Oratt. Att. T. V. p. 243 fin.)

(120) Demosth. c. Aristocr. (Oratt. Att. T. IV. p. 567 in.

(121) Ib. p. 577 in. (122) Ib. p. 577. l. 71 sq.

(123) Plut. Sol. 21. Démosthène (c. Leptin. Oratt. Att. T. IV. p. 441. l. 104.) ajoute qu'il étoit défendu de dire du mal d'un mort, même quand on seroit injurié par ses enfants. cf. c. Bæot. de dote (ib. T. V. p. 277. l 49.). Eschine fait allusion à cette loi, Ep. 2. (Oratt. Att. T. III. p. 473. l. 3.).

donnance qui, comme bien d'autres, ne fut pourtant pas observée très scrupuleusement, à ce qui paroît par les discours de Démosthène et d'Éschine. Les lois athéniennes offrent des preuves de l'attention la plus minutieuse pour la sécurité et le bien-être des membres de l'état, et en même temps d'un soin extrême pour leur liberté. En voici un exemple remarquable. Le passage d'Athènes à l'île de Salamine étant très fréquenté, il y avoit ordinairement un grand nombre de bateliers qui offroient aux voyageurs de les transporter de part et d'autre. Or, la loi ne défendoit à personne d'exercer ce métier profitable, mais elle ordonnoit de le défendre pour toujours à celui dont le bateau auroit chaviré, même sans qu'il y eût de sa faute [124]. Les lois d'Athènes avoient même pour la vie du citoyen une attention qui pourroit nous paroître ridicule, si les preuves que nous avons données de l'extrême irritabilité des passions de ce peuple turbulent n'en démontroient la nécessité. La loi ne défendoit pas seulement de porter des armes dans la ville et en temps de paix [125], mais elle ordonnoit aussi expressément de jeter au-delà des frontières tout objet inanimé qui auroit causé la mort d'un citoyen, et, par la même raison, de couper la main à celui qui se seroit suicidé et de l'ensévelir dans un lieu séparé [126], ordonnance d'autant plus remarqua-

[124] Æschin. c. Ctesiph. (Oratt. Att. T. III. p. 435 l. 158).

[125] Lucian. de Gymn. 34. (T. II. p. 915).

[126] Æschin. c Ctesiph. p. 466. l. 244. Demosth. c. Aristocr. (Oratt. Att. T. IV. p. 579. l. 76.). Pausanias assure que cette loi fut donnée par Dracon (VI. 11. 2. T. III. p. 52 fin. ed. Siebelis), et qu'elle existoit aussi dans l'île de Thasos, comme il paroît aussi par un passage de Dion Chrysostome, qui y raconte la même histoire de Théagène dont Pausanias fait mention Dion. Chrysost. Or. 31. (T I. p. 610.) Théagène étant mort, un de ses ennemis, ne pouvant plus se venger, eut l'extravagance de fustiger sa statue; la statue ébranlée tomba sur lui et l'écrasa. Par conséquent on jeta la statue à la mer, d'après la loi dont nous venons de parler. Mais bientôt la peste se déclara, moissonna une foule d'habitants, et ne cessa qu'après

ble que les anciens avoient généralement sur le suicide des notions bien différentes des nôtres ([127]). Et, puisqu'en parlant des Grecs en général, nous avons fait mention des soins qu'ils prenoient même pour les animaux, il seroit impardonnable de ne pas rappeler à nos lecteurs . à l'égard des Athéniens, ces lois anciennes de Triptolème, aussi remarquables par leur antique simplicité que par leur humanité. Respecte tes parents, disoit l'une. L'autre, honore les dieux, en leur offrant des fruits. La troisième portoit: Ne maltraite pas les animaux ([128]). C'est à la même bienveillance pour les animaux que se rapporte la tradition qui avoit donné occasion aux cérémonies dans les Diïpolia, décrites en détail par Porphyre ([129]), aussi bien que les récits de la reconnoissance de Xanthippe et du combattant à Marathon pour la fidélité de leurs chiens, de Cimon pour la gloire qu'il devoit à la rapidité de ses chevaux, et de tous les Athéniens pour l'industrie d'une bête de somme, exemples dont nous avons déjà parlé plus haut.

Enfin, il est à remarquer que, bien qu'une partie des éloges qui ont été donnés à l'humanité des Athéniens par les anciens mêmes, doive être attribuée à la vanité de leurs rhéteurs et au désir de flatter le peuple, ces

qu'on eût restitué la statue de Théagène. On voit, par cette tradition, que les Athéniens n'étoient pas les seuls qui eussent soin de la réputation de ceux qui ne pouvoient plus se défendre. M. Hartmann, dans son ouvrage intitulé Culturgeschichte Griechenlandes, T. I. p. 170., voit dans cette ordonnance une preuve de l'ancienne barbarie. Il croit apparemment que les Athéniens, en jetant la pierre qui avoit écrasé la tête d'un de leurs concitoyens, étoient réellement fâchés contre cette pierre.

([127]) Voyez aussi la loi de Démonassa, Dio Chrysost. Or. 64. T. II. p. 328 fin.

([128]) Porphyr. Abstin. IV. 22. Γονεῖς τιμᾷν. Θεὺς καρποῖς ἀγάλλειν. Ζῶα μὴ σίνεσθαι.

([129]) Porphyr. Abstin. II. 29.

éloges sont cependant répétés si souvent et par des auteurs auxquels on ne peut pas supposer les mêmes motifs, qu'ils méritent bien d'être placés à côté des autres preuves que nous venons d'alléguer, pour ne pas dire que, quoique exagérés, ils reposent cependant sur un fondement avéré par le témoignage des plus graves historiens ([130]).

Ainsi donc, lorsque nous entendons quelques-uns louer les Athéniens comme le peuple le plus humain et le plus agréable dans le commerce de la vie, au point d'assurer que la peine infligée par un Athénien est plus douce que les bienfaits qu'on pourroit recevoir d'autres Grecs ([131]), lorsque nous voyons les éloges donnés aux Athéniens dans des discours, qui d'un bout à l'autre sont remplis de compliments faits aux bons Cécropides, déjà suffisamment infatués de leur propre mérite ([132]), nous saurons à quoi nous en tenir à ce sujet: mais aussi, lorsque nous voyons les anciennes traditions concernant l'hospitalité et l'humanité des Athéniens confirmées par l'histoire des siècles plus récents, lorsque nous voyons l'ordre social établi le premier dans la ville de Thésée, lorsque nous voyons les institutions dont nous venons de parler, et qui furent le modèle non seulement des codes reçus dans d'autres villes de la Grèce, mais même des plus anciennes lois écrites des

([130]) Voyez les endroits de Thucydide et d'autres auteurs cités T. I. p. 214.

([131]) Isocr. de antid. Oratt. Att. T. II. p. 412. *Οὐδένας γὰρ εἶναι πρᾳοτέρους οὐδὲ κοινοτέρους οὐδ' οἷς οἰκειότερον ἄν τις τὸν ἅπαντα βίον συνδιατρίψειεν.* Il faut remarquer qu'Isocrate, qui avoue lui-même que cet éloge est exagéré, le rapporte comme donné aux Athéniens par des étrangers, auxquels il oppose cependant le blâme de ceux qui suivoient une opinion contraire, en faisant valoir le danger où l'on étoit constamment à Athènes, à cause des sycophantes. Éschine appelle Athènes *χρηστὴν καὶ φιλανθρώπον πόλιν.* Ep. 2. Oratt. Att. T. III. p. 473. l. 3.

([132]) On comprend que je veux parler des panégyriques et des panathénaïques d'Isocrate et d'Aristide.

orgueilleux Romains ([133]), lorsqu'enfin nous voyons ces éloges répétés en grande partie par d'autres écrivains, tant grecs que romains ([134]), nous n'aurons certainement pas besoin de chercher un fondement pour la réputation d'humanité qui a si constamment accompagné la gloire des Athéniens, dans la tradition qu'ils furent les premiers à enseigner aux humains l'usage de la charrue et l'art de faire du pain ([135]).

([133]) Je dois encore renvoyer ici aux preuves alléguées T. I. p. 214.

([134]) Diodore (T. I. p. 561 fin. 562 in.) fait rappeler aux Syracusains, par le défenseur des Athéniens prisonniers, que les lois ont été inventées à Athènes, et que les Athéniens furent les premiers à respecter le malheur dans la personne des infortunés qui imploroient leur secours. *Οὗτοι νόμους εὗρον, δι᾽ οὓς ὁ κοινὸς βίος ἐκ τῆς ἀγρίας καὶ ἀδίκου ζωῆς εἰς ἥμερον καὶ δικαίαν ἐλήλυθε συμβίωσιν.* Plutarque a très bien caractérisé cette humanité primitive des Athéniens, en disant qu'ils furent les premiers à enseigner aux Grecs à ne refuser à personne l'usage de l'eau vive ni la permission d'allumer son feu au foyer de son voisin, services qui sont comme les symboles des premieres relations sociales entre les hommes. Cim. 10. T. III. p. 194. *Ὑδάτων τε πηγαίων καὶ πυρὸς ἔναυσιν χρήζουσιν ἀνθρώποις ἐδίδαξαν.* Nos interprètes (T. VII. p 30. not. †.) ont illustré le sens de ce passage et prouvé que Dacier ne l'avoit pas saisi. Ils ont allégué très à propos Xenoph. Mem. II. 2. 12. *Οὐκοῦν καὶ τῷ γείτονι βούλει σὺ ἀρέσκειν, ἵνα σοι καὶ πῦρ ἐναύῃ, ὅταν τούτου δέῃ.* et Oecon. II. 15. Diphil. fr. in H. Grot. Exc. p. 793., passage par lequel nous voyons que le refus de ces services étoit puni par une exséeration publique et solennelle:

Ἀγνοεῖς ἐν ταῖς ἀραῖς
Ὅτι ἐστιν, εἴ τις μὴ φράσαι ὀρθῶς ὁδὸν,
Μὴ πῦρ ἐναύσῃ, ἢ διαφθείρει ὕδωρ,
Μέλλοντα δειπνεῖν ἤ τε κωλύσει τινά;

Ils citent encore Cic. Off. III. 13. et Offic. I. 16. Non prohibere aquam profluentem. Pati ab igne ignem capere, si qui velit etc. D'après Ennius:

Homo, qui erranti comiter monstrat viam,
Quasi lumen de suo lumine accendat, facit.
Nihilominus ipsi luceat, cum illi accenderit.

Mais je crois cependant que, dans le passage de Plutarque, il manque quelque chose après les paroles *ὑδάτων τε πηγαίων.*

([135]) Aristid. Panath. T. I. p. 163. cf. Diod. Sic. T. I. p. 561 fin. Plut. Cim. 10. T. III. p. 194.

Mais aussi l'humanité des Athéniens est entièrement en harmonie avec la versatilité et la légéreté de leur caractère, de même que les hommes légers et insouciants sont ordinairement beaucoup plus enclins à la compassion et à la bonhomie, et oublient une injure bien plus promptement, que les gens d'un naturel grave et austère. Plutarque a fait remarquer ce trait du caractère des Athéniens, dans un passage très remarquable, où il compare sous ce rapport les Athéniens avec d'autres nations, avec les Carthaginois, les Thébains, les Spartiates.

Après avoir dit que les Athéniens sont aussi prompts à se mettre en colère, qu'enclins à la miséricorde, il ajoute que, comme aucun autre peuple n'est si sensible à la louange, aussi aucun autre ne supporte avec tant de bonhomie la raillerie, et que les Athéniens, bien que redoutables même pour leurs magistrats, sont souvent très humains envers leurs ennemis [136]. Il compare avec ces traits le caractère des Carthaginois, qui, quoique très obséquieux envers leurs magistrats, étoient insupportables pour leurs inférieurs, et, quoique bien plus violents dans leur colère que les Athéniens, beaucoup moins faciles à pardonner, et d'ailleurs d'un naturel sombre et sévère, et absolument insensibles à la grâce d'un bon mot. Certainement, dit-il, les Carthaginois qui envoyèrent Hanno en exil, parcequ'il se servoit d'un lion, pour transporter son bagage, n'auroient pas, comme les Athéniens, applaudi à Cléon, en riant, lorsqu'il leur annonça qu'il ne pouvoit pas s'occuper d'affaires, puisqu'il alloit se mettre à table; ils ne se seroient pas empressés d'attraper la caille échappée à Alcibiade, pendant qu'il prononçoit un discours; et, quoique, à leur tour, les Athéniens n'auroient pas souffert, comme le firent les Thé-

[136] *Τοῖς μὲν ἐπαινοῦσιν αὐτὸν (τὸν δῆμον) μάλιστα χαίρει, τοῖς δὲ σκώπτουσιν ἥκιστα δυσχεραίνει· φοβερὸς ἐστιν ἄχρι τῶν ἀρχόντων, εἶτα φιλάνθρωπος ἄχρι τῶν πολεμίων.*

bains, l'orgueilleux dédain d'Épaminondas, qui, lorsqu'appelé pour se justifier, quitta l'assemblée du peuple, sans prononcer une seule parole, et se rendit très tranquillement à son gymnase, les Thébains certainement n'auroient pas renvoyé à Philippe la lettre qu'il avoit écrite à sa femme, et bien moins encore les Spartiates se seroient-ils contentés de la défense de Stratocle, qui, ayant invité les Athéniens à rendre grâces aux dieux, pour une victoire remportée dont il prétendoit avoir reçu la nouvelle, lorsque quelque temps après ils apprirent que leur armée avoit été battue, demanda au peuple, indigné de cette mystification: Est-ce donc un si grand crime que de vous avoir procuré trois jours joyeux de plus [157]!

Exception à faire à l'égard des Spartiates.

L'impartialité, dont nous nous faisons un devoir dans ces recherches, nous force à avouer que sur tout ce que nous venons de dire de l'humanité des Grecs, et surtout de celle des Athéniens, les habitants de la Laconie faisoient une exception remarquable.

Cependant soyons justes. Certes l'humanité étoit plus compatible avec la vivacité, la sensibilité et même la légéreté des Ioniens: cependant plusieurs exemples que nous en avons allégués ont pu nous convaincre que, bien que les Doriens ne fussent pas si faciles à s'émouvoir, ils n'étoient cependant pas entièrement dépourvus de cette vertu si commune à tous les habitants de la Grèce, et que par conséquent l'inhumanité qu'on remarque si souvent dans la conduite des Spartiates doit plutôt être considérée comme une suite des lois sévères de Lycurgue, que comme un trait distinctif de leur naturel.

Nous n'avons plus rien à ajouter à ce que nous avons dit de ces lois elles-mêmes. Nous ne voulons pas répé-

(157) Plut. reip. ger. praec. T. IX. p. 190—192.

ter les preuves que nous avons apportées de l'orgueil et de l'inhumanité du gouvernement de Sparte, dans ses relations avec d'autres nations. Nous nous contentons de demander quelle a dû être la disposition habituelle des esprits, dans un pays où tous les intérêts personnels étoient absorbés par le seul intérêt public, où les sensations les plus naturelles étoient continuellement réprimées et froissées par la contrainte la plus cruelle, où il étoit aussi peu permis de rester célibataire, quand on n'aimoit personne, que de ne pas manger, quand on n'avoit pas faim, où les hommes sacrifioient tous les jours sur l'autel de la patrie leur liberté et leurs penchants les plus naturels, les femmes leurs occupations tranquilles, et, ce qui est bien pire, leur sentiment de honte et de pudeur, et les mères les liens sacrés qui les attachoient aux fruits de leur sein; dans un pays où les jeunes gens, soumis eux-mêmes à la plus rigide discipline, étoient accoutumés, dès l'enfance, à se regarder comme des êtres privilégiés, élevés, par leur naissance seule, à une hauteur immense non seulement au-dessus des infortunés esclaves qui labouroient leurs terres, et qu'ils massacroient de sang-froid, lorsqu'ils n'en avoient plus besoin, mais même au-dessus des Périoeces et de tous les autres habitants de la Grèce ([138]). La réponse à cette question sera facile, pour peu qu'on veuille y réfléchir. Les lois de Lycurgue étoient si inhumaines et si contraires à la nature humaine, qu'il faut nécessairement supposer ou qu'elles auroient dû être rejetées à l'instant par le peuple auquel elles avoient été imposées, ou que ce peuple, en les admettant, ait dû s'identifier avec elles et devenir lui-même non moins farouche et cruel que les institutions qui le régissoient. Nous savons que la dernière de ces deux suppositions a été confirmée par l'histoire.

([138]) Polyb. V. 106.

Polybe déclare qu'il ne comprend pas comment il se fait qu'un peuple, plus qu'aucun autre, propre, par sa nature, à une vie douce et tranquille, n'en ait jamais eu aucune jouissance. L'historien tâche de résoudre le problème qu'il s'est proposé à lui-même, en disant que les hommes propres à commander et jaloux de la liberté sont toujours prêts à se faire la guerre les uns aux autres ([139]). Nous sommes charmés de voir que Polybe reconnoît dans les Doriens une nature douce et tranquille. Cela confirme en quelque sorte ce que nous venons de dire à leur égard. Mais il me semble que la difficulté ne se seroit pas même présentée à son esprit, s'il eût considéré qu'il n'y a pas d'âme si douce et si tranquille qui ne deviendroit acariâtre et turbulente par une manière de vivre telle que celle qui devoit être le résultat des institutions de Lycurgue, et que des hommes à qui l'on a inculqué qu'il n'y a point d'occupation plus digne de la nature humaine que celle de s'entr'égorger les uns les autres, auroient dû être bien stupides et bien paresseux, s'ils ne cherchoient pas de temps à autre l'occasion d'en venir aux mains, ne fût ce que pour éviter l'ennui qui sans cela les accableroit inévitablement.

Quand même les contemporains de Lycurgue auroient été les hommes les plus traitables qu'on puisse imaginer, comment supposer que leurs fils pourroient leur ressembler, lorsque, dès leur plus tendre enfance, on les accoutumoit à se frapper les uns les autres, à se mordre, à se maltraiter de toutes les manières, et qu'on leur repré-

([139]) Xénophon (Hell. III. 3. 6.) fait mention d'un Spartiate qui avoua lui-même qu'il étoit si persuadé que tous ceux qui n'étoient pas de la classe privilégiée, c'est à dire les Périoeces, les Néodamodes, les Hélotes, la population entiere enfin, haïssoient si cordialement les Spartiates proprement dits, que, s'ils le pouvoient, ils les dévoreroient tout vivants, οὐδένα δύνασθαι κρύπτειν τὸ μὴ οὐχ ἡδέως ἂν καὶ ὠμῶν ἐσθίειν αὐτῶν.

sentoit, comme le comble de la gloire, la patience à endurer, sans se plaindre, les privations les plus rigoureuses et les traitements les plus inhumains. Or, comme nous venons de le dire, l'histoire confirme cette supposition. Elle nous apprend que les jeunes Spartiates expiroient quelquefois sous les coups plutôt que de lâcher une seule plainte, et que, dans leurs joutes, ils ne s'attaquoient pas seulement à coups de poing et de pied, mais qu'ils se mordoient quelquefois mutuellement et s'arrachoient les yeux comme des bêtes féroces ([140]).

Et, quand même ces jeunes gens auroient été du caractère le plus doux et le plus humain, comment s'imaginer qu'ils ne seroient pas devenus farouches et sauvages par une semblable éducation! Mais il n'est pas besoin d'insister plus longtemps là dessus. Lorsqu'il s'agit des sensations naturelles à l'homme, il n'est pas besoin de faire une distinction entre Ioniens ou Doriens, entre Grecs ou Barbares: ces sensations se trouvent partout où il y a des hommes, et même parmi les bêtes féroces. Or, Xénophon atteste que, lorsqu'une partie de l'armée spartiate eut été détruite par l'ennemi, tous les autres se désoloient au sujet de cette infortune, excepté, dit il, ceux dont les fils ou les péres ou les frères se trouvoient parmi les tués; ceux-ci étoient joyeux et glorieux, comme s'ils avoient remporté la victoire ([141]). Après la journée de Leuctres, les éphores mêmes ne semblent pas avoir osé se reposer entièrement sur l'influence puissante de leurs institutions, puisque, pour éviter tout éclat de la douleur, ils envoyèrent à chaque famille qui avoit essuyé quelque perte à l'armée les noms de ceux qui avoient

([140]) Paus. III. 14 fin.

([141]) Xenoph. Hell. IV. 5. 10. *Πλὴν ὅσων ἐτέθνασαν ἐν χώρᾳ ἢ υἱοὶ ἢ πατέρες ἢ ἀδελφοί· οὗτοι δὲ, ὥσπερ νικηφόροι, λαμπροὶ καὶ ἀγαλλόμενοι τῷ οἰκείῳ πάθει περιῄεσαν.*

succombé, avec une injonction de ne pas se désoler en public, mais de supporter avec patience leur infortune. Mais cette précaution n'étoit nullement nécessaire, et il paroît par là que les éphores mêmes ne connoissoient pas encore toute la force de ces lois et de cette éducation contre nature. Le lendemain, dit Xénophon, on voyoit les parents de ceux qui venoient d'être tués se promener en public avec un air satisfait et riant, tandis que, de ceux dont on savoit que les parents étoient encore en vie, le petit nombre qui se montrât en public étoit triste et abattu (142). L'amour d'une mère pour son fils..., que dis-je, la fureur de la lionne, lorsqu'on lui arrache ses petits, est une sensation qui surpasse toutes les autres en force. Or, les auteurs anciens nous assurent que les mères spartiates, dont les fils avoient succombé dans le combat, étoient bien plus vives encore dans le témoignage de leur joie que leurs maris, et que, tandis que celles qui pouvoient espérer de revoir leurs fils, étoient tristes et désolées, elles s'empressoient toutes à se rencontrer dans les temples et à se féliciter réciproquement sur leur bonheur (143). Par conséquent (je crois qu'on nous accordera facilement de faire cette conclusion) par conséquent les lois de Lycurgue sont la cause de l'inhumanité des Spartiates. Car, quelque différents qu'ils aient pu être des Ioniens, il est impossible qu'ils n'aient pas aimé leurs enfants, comme le font non seulement les Ioniens mais tous les hommes.

Je ne blesserai pas la délicatesse de mes lecteurs par la commémoration de tous les traits de dureté, de cruauté et d'impudence, je ne dirai pas qu'on reproche aux femmes spartiates, car les auteurs qui en font mention sont si loin de leur en faire un reproche, qu'il paroît

(142) Xenoph. Hell. VI. 4. 16.
(143) Plut. Agesil. 29 fin. Ælian. V. H. XII. 21.

même qu'ils les citent avec admiration: je me contente de dire que parmi ces traits rassemblés en grand nombre par Plutarque l'on trouve des exemples de mères qui maudissent et renient leurs fils, parcequ'ils avoient fui devant l'ennemi; une autre, dans sa fureur, écrase la tête à celui qu'elle a porté dans son sein; souvent même la dureté de coeur est évidemment affectée, par exemple de celle qui, ayant demandé des nouvelles à quelqu'un qui revenoit du champ de bataille, et ayant appris que ses cinq fils avoient tous péri, répondit: Ce n'est pas cela ce que je te demande, coquin: je demande si nous avons gagné la bataille! Et, pour se convaincre jusqu'où le jugement des hommes d'ailleurs les plus judicieux est souvent perverti par l'admiration aveugle pour cette soi-disant grandeur d'âme des Spartiates, nous n'avons qu'à y ajouter que Plutarque raconte, dans le même endroit, avec une satisfaction évidente l'histoire d'une jeune fille qui, en étouffant le fruit d'un amour illégitime, supporta les douleurs de l'enfantement avec tant de courage, qu'aucun gémissement, même le plus léger, ne la trahit. Il trouve que c'est une preuve frappante de l'amour de la décence dans les jeunes dames spartiates (144)!

(144) On trouve tous ces traits Plut. Lacon. Instit. VI. p. 895—900. cf. Anthol. T. II. p. 102. XXVI. T. III. p. 11. VIII. Tzetz. Chil. XII. 375 sq. Quant à la décence de ces dames, en voici un petit échantillon. L'une d'elles, voyant ses fils retourner en fuyant du combat: Où courez vous, mauvais garnements, leur dit-elle, où voulez vous vous cacher dans le lieu d'où vous êtes sortis, paroles qu'elle accompagna d'un geste qui ne laissoit aucun doute sur leur signification (ἀνασυραμένη καὶ ἐπιδείξασα αὐτοῖς τὴν κοιλίαν), ib. p. 895. Goguet (Orig. des lois etc. T. V. p. 425.) remarque très à propos que ces mêmes femmes, qui étoient si courageuses lorsqu'il s'agissoit de la mort de leurs fils, témoignèrent la plus grande pusillanimité, lorsqu'elles virent Épaminondas marcher droit à Sparte, et qu'elles causoient alors plus de désordre et de confusion que les ennemis mêmes.

Je crois qu'en voilà assez pour nous persuader que, si nous ne pouvons nous empêcher d'admirer ces âmes fortes qui savent maîtriser leur douleur, par quelque motif digne d'un effort aussi difficile pour le coeur humain, et surtout par amour pour le bien public ([145]), il est aussi impossible de nous défendre d'une sensation d'indignation, en voyant jusqu'à quel excès d'inhumanité et même d'affectation un si beau sentiment étoit porté à Sparte; et nous n'hésitons pas à souscrire à la réponse remarquable que, suivant Philostrate, le philosophe Apollonius donna aux Spartiates, lorsque ceux-ci lui demandèrent comment il falloit honorer les hommes: Cette question, dit-il, ne convient pas à un Spartiate ([146])!

Et cependant l'auteur des lois qui ont eu une influence si funeste sur les Lacédémoniens n'étoit rien moins qu'inhumain lui-même. Lycurgue, dit-on, envoya à Sparte le poëte Thalétas, pour préparer par la musique les âmes de ses compatriotes à l'harmonie des institutions civiles. Lycurgue ne se contenta pas de connoître l'austérité des lois de Minos, il passa aussi en Ionie, pour y voir les effets du luxe et de la mollesse. Lycurgue apprit aux Grecs à connoître les vers d'Homère, et, loin de les bannir de sa république, comme le proposa

([145]) Combien plus en harmonie avec la sensibilité de la nature humaine n'est pas le ton de résignation qui règne dans l'épigramme de Dioscoride sur un événement semblable à ceux que rapporte Plutarque (Anthol. T. I. p. 253. XXXIII.).

([146]) Philostr. Vit. Apoll. IV. 31. *Οὐ λακωνικὸν τὸ ἐρώτημα.* Le savant Olearius interprète ce mot d'une manière tout à fait contraire, en disant qu'Apollonius avoit voulu indiquer que les lois de Lycurgue leur avoient si bien enseigné comment il falloit honorer les hommes, que cette question n'étoit pas nécessaire. Je laisse volontiers au lecteur le choix entre son explication et la mienne, mais je suis persuadé que, si Apollonius a voulu dire ce que lui fait dire Olearius, il s'est moqué ouvertement de ceux qui lui avoient fait la question que je viens de rapporter.

Platon, il les apporta avec lui à Sparte ([147]). Lycurgue, pour se venger de celui qui l'avoit outragé et maltraité de la manière la plus cruelle, le traita si bien qu'il devint un de ses premiers admirateurs ([148]). Lycurgue avoit défendu de poursuivre l'ennemi qui auroit pris la fuite ([149]). Il voulut (au moins si l'on peut lui attribuer cette institution, ce qui me paroît assez probable) il voulut qu'on célébrât avec plus de pompe une victoire remportée par la prudence et l'adresse, que celle qu'on ne devoit qu'à la valeur et à la supériorité du nombre ([150]). Et les Lacédémoniens eux-mêmes enseignoient à leur jeunesse, dit Plutarque, non seulement à supporter une innocente raillerie, mais aussi à épargner ceux dont l'amour propre paroissoit un peu trop susceptible ([151]); et, ce qui leur fait encore plus d'honneur, dans les prières courtes et simples qu'ils adressoient aux dieux, ils demandoient qu'il leur fût accordé de pouvoir supporter l'injustice ([152]).

On me dira peut-être que les Lacédémoniens, pour n'offrir qu'un coq, après une victoire remportée par la force, n'en étoient pas moins violents, et qu'ils auroient mieux fait de prier que les dieux les préservassent d'être injustes, puisque, pour faire la guerre, ils attendoient rarement qu'on les attaquât : et, en effet, je ne saurois

([147]) Plut. Lycurg. 4. ([148]) Ib. 11. ([149]) Ib. 22.

([150]) Plut. Lacon. Instit. T. VI. p. 887. Marcell. 22. Pour la première les Spartiates offroient à Mars un boeuf, pour l'autre un coq. On peut comparer à cette ordonnance la coutume, généralement reçue en Grèce, de punir le soldat qui avoit jeté son bouclier, non celui qui avoit perdu sa lance ou son épée. Plutarque au moins assure qu'on a voulu indiquer par là que la guerre doit être entreprise plutôt pour se défendre que pour attaquer. Pelop. 1 fin.

([151]) Plut. Lycurg. 12. *Σφόδρα γὰρ ἐδόκει καὶ τῦτο λακωνικὸν εἶναι, σκώμματος ἀνέχεσθαι· μὴ φέροντα δ'ἐξῆν παραιτεῖσθαι, καὶ ὁ σκώπτων ἐπέπαυτο.*

([152]) *Τὸ ἀδικεῖσθαι δύνασθαι.* Plut. Lacon. Instit. T. VI. p. 887 fin.

trop que répondre à ces objections. Cependant, il y a des faits qui nous confirment dans l'opinion énoncée plus haut, d'abord que Lycurgue, dont le caractère noble et humain, dont la bonne intention surtout ne sauroit être révoquée en doute, s'est trompé dans les moyens qu'il a choisis pour atteindre son but, et, en second lieu, que les Lacédémoniens n'auroient jamais porté si loin la dénégation d'eux-mêmes et le mépris des affections les plus naturelles, si l'obéissance à des lois, qui convenoient trop bien d'ailleurs à leur orgueil national, n'avoit pas perverti en eux la nature humaine et étouffé les germes des vertus douces et domestiques, pour ne cultiver que celles qui conviennent au citoyen et au militaire. Ces faits sont rares, à la vérité, mais précisément pour cela l'honneur de l'humanité exige que nous les fassions remarquer. Or donc, le gouvernement de Sparte, lorsqu'il s'opposa à la proposition des autres Grecs pour exterminer la ville d'Athènes, après la victoire d'Égos-Potamos, a prouvé qu'il pouvoit aussi bien être magnanime envers ses ennemis qu'envers ses propres citoyens (153).

Les éphores, lorsque quelques Clazoméniens qui se trouvoient à Sparte eurent, par une pétulance tout à fait puérile, barbouillé de noir leurs sièges, firent annoncer par les hérauts : Que les Clazoméniens avoient la permission de se conduire en polissons ; modération admirable en effet, mêlée toutefois à un sentiment de dignité parfaitement en harmonie avec la hauteur du caractère spartiate (154).

Léonidas, lorsqu'il répondit à celui qui faisoit l'observation que le nombre des soldats qu'il menoit aux Thermopyles n'étoit pas grand : Trop grand pour être con-

(153) Xenoph. Hell. II. 2. 20.

(154) Ælian. V. H. II. 15. Ἐξέστω Κλαζομενίοις ἀσχημονεῖν.

duits à la mort[155] ! démontra que son âme guerrière savoit apprécier la vie d'un homme, mieux sans doute que ces mères dénaturées qui se réjouissoient dans la mort de leurs enfants.

Et ces mères elles-mêmes !.. Les charmantes fêtes qu'on célébroit à Sparte, comme celle des Nourrices, dans laquelle on menoit les enfants à la campagne, et offroit pour eux des sacrifices à Diane, ces fêtes dans lesquelles il paroît que le front grave de ces austères Doriens se déridoit juqu'à ne pas avoir horreur des étrangers, qu'ils y admettoient, ces fêtes n'auroient-elles pas quelquefois fait revivre en elles ces douces émotions dont la volupté surpasse la gloire nationale la plus éclatante[156] ! Ces mères, lorsqu'elles eurent étalé leur courage et leur inhumanité aux yeux de leurs concitoyens, rentrées chez elles, n'auroient-elles pas éprouvé ce qu'un homme, et bien un Spartiate, ressentoit, d'après sa propre description, preuve touchante de la force de la nature et en même temps de la naïve simplicité de ces demi-barbares. Le Spartiate, ayant essuyé quelque perte douloureuse, fondit en larmes, et, lorsqu'un de ses amis lui reprocha sa foiblesse, il répondit : Qu'y puis je faire, moi, ce n'est pas ma faute, en vérité, mes larmes coulent d'elles-mêmes[157] !

[155] Plut. de Herod. malign. T. IX. p. 437. *Πολλὺς μὲν τεθνηξομένυς.* [156] Polemo ap. Athen. IV. 16.

[157] Ælian. V. H. IX. 27. Le grec est bien plus expressif, mais impossible à rendre : *ἁ φύσις δὲ μυ ῥεῖ.* Je me rappelle une réponse absolument semblable d'un aimable enfant, qui s'étoit efforcé en vain de contenir sa douleur, à cause de la perte de quelque joujou. Et le grand Solon, qui savoit mieux se rendre raison de ses affections qu'un enfant ou un Spartiate, que répondit-il à celui qui vouloit lui démontrer qu'en versant des larmes, il ne pouvoit pas russusciter celui dont il pleuroit la perte, que répondit-il autrement que : Voilà précisément pourquoi je pleure ! Diog. Laërt. p. 16 in. Wachsmuth (Hell. Alterthumsk. T. I. p. 61 fin.) appelle ce mot *ächt Hellenisch*.

Sentiment du tragique.

Les Spartiates s'étonnoient, quand ils se surprenoient eux-mêmes dans un élan d'émotion imprévue et involontaire. Les Athéniens aimoient à répandre des larmes, et ils en recherchoient l'occasion avec la même avidité qu'ils mettoient à tout ce qui les intéressoit. Dans le commencement de cet ouvrage, nous avons tâché d'expliquer cette contradiction apparente dans un peuple d'ailleurs le plus vif, peut-être, le plus insouciant, le plus folâtre, le plus moqueur qui ait jamais existé (158). Les Athéniens, avec une susceptibilité étonnante pour toutes les sensations qui peuvent émouvoir le coeur humain, et doués d'une souplesse et d'une irritabilité qui les faisoit passer de l'une à l'autre avec une inconcevable rapidité, les Athéniens étoient en effet les réprésentants de ce qu'on pourroit appeler l'idéal de la nature humaine, dans tous ses défauts et dans toutes ses perfections. Aussi les Athéniens et les Grecs en général (puisque les ouvrages de leurs poëtes prouvent que cette qualité ne se bornoit pas aux seuls Athéniens), sont la seule nation qui ait véritablement connu le sentiment du tragique, sentiment intimement lié avec celui d'humanité, tel que nous venons de le définir. Je dis la seule nation, parceque, bien qu'il y ait eu de tout temps des âmes sensibles qui ont reconnu dans les chefs-d'oeuvre des poëtes grecs les douces émotions qui leur échauffoient le coeur, nulle part ces émotions n'ont été si généralement ressenties par tout le peuple qu'en Grèce, nulle part elles ne se retrouvent si constamment dans les ouvrages de tous les écrivains, nulle autre littérature n'est empreinte par elles d'un esprit qui lui est si propre, qui le distingue d'une manière aussi caractéristique, que celle de la

(158) Pour ne pas répéter ce que j'ai dit plus haut, je prie mes lecteurs de lire encore une fois les pages 215 et 216 de mon premier volume.

Or donc, le sentiment du tragique, la susceptibilité pour le plaisir des larmes (tragica voluptas) étoit si propre aux Grecs, et surtout aux Athéniens, que le sujet du poëme épique le plus ancien et le plus parfait qui ait jamais été conçu, soit en Grèce soit ailleurs, lui doit la plus grande partie de l'intérêt qu'il a constamment inspiré à tous ceux qui en ont pu apprécier le mérite, que leur mythologie en est toute empreinte, et que, si les Athéniens n'avoient pas existé, nous n'aurions probablement jamais connu la véritable tragédie.

Nous avons déjà remarqué auparavant que l'incertitude des relations sociales, les révolutions subites dans les empires, les vicissitudes qu'éprouvèrent les fortunes les mieux établies ont pu contribuer pour beaucoup au développement de cette susceptibilité, dans les siècles héroïques ([161]), et, sans déroger en rien à ce que nous avons dit alors, et à ce que nous venons de dire ici, sur l'inclination naturelle des Grecs à ces émotions, nous voulons confirmer ici la réflexion dont nous venons de parler par le témoignage d'un philosophe et d'un poëte dont les écrits sont eux-mêmes fortement empreints de cette sensibilité pour la plus humaine de toutes les émotions. Solon, lorsque Crésus lui témoigna son indignation de ce qu'il préféroit le bonheur de Tellus et celui de Cléobis et de Biton à l'éclat de la gloire et des richesses qui l'entouroit, répondit: Les dieux, ô roi de Lydie, nous ont accoutumés nous autres, Grecs, à une sorte de médiocrité dans toutes choses, comme aussi dans la sagesse. La nôtre n'est pas une sagesse de roi, mais telle qu'elle convient à un homme du peuple. Car voyant la vie humaine exposée aux vicissitudes de la fortune, elle ne nous permet ni de nous enorgueillir dans le bonheur, ni d'admirer celui qui en jouit. Car personne ne sait ce que

([161]) Voyez T. I. p. 216 fin. 217 in.

le lendemain lui apportera. Nous n'estimons donc heureux que celui à qui la fortune a bien voulu conserver son bonheur jusqu'au dernier jour de sa vie. Mais en féliciter celui qui se trouve encore au milieu de sa course, et par conséquent au milieu du danger, cela nous paroît aussi insensé que de proclamer vainqueur celui qui, dans les jeux, lutte encore avec son adversaire (162).

Certainement les Grecs, non seulement dans les siècles héroïques, mais bien avant dans l'époque dont nous nous occupons présentement, eurent souvent occasion de faire de semblables observations; et ce sont ces observations, comme nous l'avons déjà fait remarquer, qu'il faut considérer comme la source principale de la douce mélancolie qui règne dans les ouvrages des poëtes les plus anciens de cette époque. Mais les Grecs n'étoient pas les seuls qui fussent exposés aux vicissitudes du sort: bien d'autres peuples ont été la proie de révolutions et de bouleversements de fortune; et quel est le mortel, qui, dans la vie la plus douce et la plus tranquille, n'y est pas continuellement exposé..! Et cependant, quel est le peuple dont les traditions populaires sont aussi empreintes de la sensibilité pour le tragique, que le sont les traditions grecques dont nous avons déjà parlé auparavant (163), et celles de Cléobis et de Biton, de Trophonius et d'Agamède, qui, pour prix de leur piété et de leur vertu, reçurent de la main des dieux une mort prompte et douce, comme la plus belle récompense qui pût leur être accordée (164), tandis que l'application qu'en faisoient par la suite tant les philosophes, dans leurs écrits (165), que

(162) Plut. Sol. 27.

(163) T. I. p. 217 sq.

(164) Solon ap. Herod. I. 31.

(165) Simon. Socrat. Dial. ed. A. Boeckh. Axioch. p. 114. Plut. Consol. ad Apollon. T. VI. p. 413, 414. Cic. Tusc. Quaest. I. 47. Sur l'histoire de Cléobis et de Biton, représentée sur un monument, voyez Anthol. T. XIII. p. 637.

les prêtres, dans leurs oracles ([166]), prouve évidemment qu'on ne les regardoit pas comme des fables vuides de sens, mais comme l'expression de sentiments qu'on espéroit retrouver dans tous les coeurs. Au reste ces traditions ne se bornoient pas à ces siècles reculés. Quelle tragédie peut être plus tragique, que l'histoire d'Adraste de Phrygie et du fils de Crésus, histoire racontée par Hérodote d'une manière qui nous fait reconnoître indubitablement le génie grec sous des noms lydiens et barbares. Cet oracle, ces vains efforts pour éviter ce qui étoit inévitable, cette aimable simplicité du jeune homme, qui démontre à son père que, l'oracle ayant parlé d'un instrument de fer, il n'avoit rien à craindre du sanglier, puisque celui-ci n'avoit pas de mains pour manier la lance ou le glaive, la confiance puérile du père, qui se laisse persuader par un semblable argument, et encore ces nobles sentiments tant du roi de Lydie que de son hôte, cette hospitalité patriarchale, cet accomplissement des décrets du destin par l'exercice même de la vertu, tout le récit en un mot, que je n'entreprendrai pas après Hèrodote, et qui est d'ailleurs assez connu, nous force à y reconnoître un des plus beaux monuments de l'humanité et de la sensibilité des habitants de la Grèce([167]).

On pourroit ajouter à ces histoires une foule d'autres qu'on trouve partout dans les auteurs grecs ([168]), mais,

([166]) On racontoit que Pindare, ayant fait demander à l'oracle ce qui étoit le meilleur pour l'homme (τί ἄριστόν ἐστιν ἀνθρώποις), reçut pour réponse qu'il ne pouvoit l'ignorer, puisqu'il avoit écrit l'histoire de Trophonius et d'Agamède. Plut. l. l. cf. fr. Pind. T. III. p. 56. II. ed. Heyn. Voyez encore l'histoire de cet Élisius de Térine qui, se désolant de la mort de son fils, reçut une réponse à peu près semblable du génie de ce fils lui-même, qui lui apparut en songe. ib. p. 414—416.

([167]) Herod. I. 34—45.

([168]) On en trouve une assez grande collection dans le livre de

pour prouver combien les Athéniens surtout aimoient la tragédie, nous n'avons qu'à citer le témoignage de Platon, qui, avouant que les enfants s'amusent le plus à voir des joueurs de passe-passe, et les jeunes gens à des représentations comiques, ajoute que la grande masse du peuple donne ordinairement la préférence à la tragédie [169], et qui, dans un autre endroit, dit que la tragédie est bien plus ancienne que Thespis et Phrynichus, et que de tous les genres de poésie c'est celui qui attire le plus le peuple et est le plus conforme à ses goûts [170]. Et, bien que Plutarque déclare à bon droit la tragédie moins propre à être récitée durant les repas, il paroît cependant, par la manière dont il en parle, qu'on le faisoit assez souvent [171]. La fièvre tragique qui, suivant Lucien, régnoit comme une épidémie à Abdère, lorsque le célèbre acteur Archélaus y eut donné l'Andromède d'Euripide [172], peut même servir de preuve de l'enthousiasme que ce genre de poésie excitoit quelquefois parmi les Grecs. Enfin que les Athéniens n'ont jamais hésité, lorsqu'il s'agissoit de distinguer le plaisir tragique (s'il m'est permis de me servir de cette expression) de la commotion que donne le spectacle déchirant de véritables malheurs, est prouvé à l'évidence par l'effet que produisit la représentation de la tragédie de Phrynichus, la prise de Milet, et la peine qu'on infligea au poëte. Le théatre entier, dit Hérodote, fondit en larmes, mais on condamna Phrynichus à une amende de mille drachmes, pour avoir représenté non un sujet tragique, mais une véritable calamité, qui touchoit

fluviis, attribué à Plutarque, T. X. p. 744, 746, 751 sq. 785, 788, 790, 794. (169) Plat. Legg. II. p. 578. A.

(170) Plat. Alcib. II. p. 47. C. D. Ἐστι δὲ τῆς ποιήσεως δημοτερπέστατόν τε καὶ ψυχαγωγικώτατον ἡ τραγῳδία.

(171) Plut. Sympos. VII. 8. (T. VIII. p. 842 cf. 846).

(172) Luc. quomodo hist conscrib. sit, 1. (T. II. in.)

immédiatement les spectateurs eux-mêmes, comme compatriotes et amis de ceux qui avoient été les victimes du despotisme et de la cruauté des Barbares ([173]). Et, s'il est permis d'alléguer comme preuves tant le genre de poésie dans lequel les Grecs ont excellé, que le ton qu'on retrouve le plus dans tous les genres, nous n'avons qu'à rappeler à nos lecteurs ces chefs-d'oeuvre de l'art dramatique, uniques dans leur genre non seulement en Grèce, mais dans tout ce que la littérature d'autres nations a jamais pu produire. Je le répète, la tragédie a été inventée en Grèce, et la poésie tragique des Grecs est la seule qui mérite véritablement ce nom, non seulement parceque leurs tragédies sont seules véritablement tragiques, mais aussi (et c'est une observation importante, sur laquelle nous reviendrons dans la suite), parceque la tragédie grecque est la seule qui ait un rapport immédiat avec la religion, qu'elle est la seule où les opinions religieuses forment l'ensemble et, pour ainsi dire, la substance de la fable. On sent aisément qu'il est impossible, dans cet ouvrage, d'approfondir cette matière, et je le crois d'autant moins nécessaire que j'ai tâché de le faire ailleurs ([174]). Il conviendra mieux avec notre plan de faire observer combien les sentiments qui forment l'essence de la tragédie ont influé sur la poésie des Grecs en général, quoiqu'ici même il faille que je me borne à quelques légères indications.

J'ai déjà parlé des poëmes de Solon et de Théognis. Les élégies de Simonide ([175]) sont pleines de réflexions sur les vicissitudes de la vie humaine, sur les infortunes auxquelles elle est exposée, sur l'incertitude du bonheur

([173]) Herod. VI. 21. *'Εζημίωσάν μιν, ὡς ἀναμνήσαντα οἰκήϊα κακὰ, χιλίῃσι δραχμῇσι.* Cf. Tzetz. Chil. VII. 997 sq.

([174]) Proeven over de Zedelijke Schoonheid der Poëzij van Eschylus, Sophocles en Euripides.

([175]) Voyez p e. Brunck, Poët. Gnom. p. 99. IV.

qu'elle offre rarement sans mélange aux malheureux mortels. Quelle douce mélancolie dans les vers amoureux de Mimnerme, quels sentiments sublimes et tragiques dans les débris épars des ouvrages de Stésichore! Le fragment le plus connu de Sappho est l'expression d'un amour tel que ne le ressentoient que les Grecs, d'une passion qui s'empare de l'âme, qui la prive de toutes ses forces, qui brûle sans échauffer, qui est aussi tragique dans sa nature que terrible dans ses effets. Quelles épitaphes plus touchantes que celles d'Érinna ([176])! Les éloges et les chants de triomphe de Pindare sont entremêlés de fréquents retours sur les vicissitudes de la vie humaine, sur la foiblesse des mortels, sur leur bonheur toujours imparfait, sur l'inévitabilité du sort qui leur est destiné ([177]). L'amour infortuné de Daphnis est le sujet qui occupe de préférence les bergers de Théocrite ([178]), et l'on alloit même jusqu'à rapporter à cette tradition tragique l'origine de la poésie à laquelle ce poëte aimable doit son immortalité ([179]). Il n'y a pas jusqu'aux comédies de Ménandre, où l'on ne trouve quelquefois des traits de ce genre ([180]). Et les épitaphes de Léonidas

([176]) Voyez p. e. Wolff, VIII poëtr. fr. p. 22.

([177]) Voyez p. e. Ol. XII. 6 sq. Pyth. VIII. 132 sq., où l'on trouve ce passage sublime :

Ἐπάμεροι. τί δέ τις; τί δ' οὔ τις;
Σκιᾶς ὄναρ, ἄνθρωποι.

Quelle leçon! *Εἰ δέ τις ὄλβον ἔχων*
Μορφᾷ παραμεύσεται ἄλλων,
Ἔν τ' ἀέθλοισιν ἀρι-
στεύων ἐπέδειξεν βίαν·
Θνατὰ μεμνάσθω περιστέλλειν μέλη,
Καὶ τελευτὰν ἁπάντων γᾶν ἐπιεσσόμενος.

Mais ici encore je dois renvoyer à ce que j'ai dit sur ce sujet dans mon Essai sur la beauté morale de la poésie de Pindare.

([178]) Voyez surtout Id. VII. 89 sq. VIII fin. cf. Schol. ad vs. 93.

([179]) Ælian. V. H. X. 18.

([180]) Voyez p. e. Menandr. et Philem. reliq. ed. H. Grot. et J. Clerici, p. 244 fin. 248. nº. 169.

de Tarente, de Nicias, de Diotime! Combien n'y en a-t-il pas sur la mort de personnes dont la perte doit être la plus sensible à ceux qui l'éprouvent, sur des fils uniques, moissonnés dans la fleur de l'âge, sur des jeunes filles, éclatantes de grâces et de beauté, sur des mères victimes du bonheur dont elles font jouir leurs époux, en leur donnant un gage de leurs chastes amours. Quel ton doux et mélancolique dans ces prières adressées au passant par des naufragés ou des voyageurs morts loin de leur patrie, pour aller annoncer leur malheur à leurs parents, à leurs enfants, à une épouse chérie!

Que ce sentiment se retrouve dans les poëtes de l'époque romaine, cela n'est certainement pas étonnant. La perte de la liberté et de l'existence nationale devoit bien disposer les coeurs aux sentiments conformes à la poésie tragique. Il paroît même que les retours sur soi-même, en contemplant les malheurs d'autrui, deviennent encore plus fréquents, plus amers ([181]). Et cependant combien de fois n'y retrouve-t-on pas cette résignation, cet abandon à la plus douce mélancolie, qu'on admire dans les poëtes plus anciens ([182]). Les auteurs de romans même connoissent le plaisir des larmes d'Homère ([183]), et la touchante histoire de Héro et de Léandre est une preuve que l'amour tragique ne se borne pas à l'âge d'or de la poésie grecque.

([181]) Voyez, pour en citer un ou deux exemples, Crinag. in Anthol. T. II. p. 139. XLII. p 140. XCV. Voyez surtout cette épigramme d'Antiphile sur l'incertitude de ce qui sera demain, ib. p. 166. XLIII., et cette idée sombre, mais vraie, de la certitude de la mort pour tous les humains, exprimée avec une brièveté admirable dans Posidippe (ib. p. 46. XVI.).

Ναυηγοῦ τάφος εἰμὶ· σὺ δὲ πλέε· καὶ γὰρ ὅθ' ἡμεῖς
Ὠλλύμεθ', αἱ λοιπαὶ νῆες ἐποντοπόρουν.

([182]) Ce sont encore les épigrammes des Antipater, d'Antiphile, d'Apollonidas que j'ai ici en vue.

([183]) Pe. e. Heliod. V. 33. *Καὶ εἰς θρῆνον ἡδονῇ τινὶ σύγκρατον μετεβέβλητο τὸ συμπόσιον.* C'est absolument le *ἵμερος γόοιο.*

Nous devons nous contenter ici de ce coup d'oeil rapide, justement à cause de l'abondance de la matière, qui nous accableroit, si nous voulions entrer dans quelques détails. Cependant, pour offrir à nos lecteurs un seul exemple du génie dominant de la poésie grecque, nous choisirons une de ces sentences tragiques dont nous avons déjà parlé dans notre premier volume, et qui étoient si généralement reçues qu'elles avoient à peu près obtenu une force de proverbes, celle que le plus grand bonheur est de n'avoir jamais reçu l'existence, et celui qui en approche le plus, de mourir au plutôt. Nous l'avons fait observer alors dans Sophocle, dans Euripide, dans Bacchylidès, dans Théognis, dans Posidippe (184). On retrouve la même idée dans Archias (185), dans Ménandre (186) et jusque dans Nicétas Eugénianus (187). Ajoutons que, suivant la tradition rapportée par Plutarque, ce fut là la sentence que proféra Silénus, interrogé par Midas sur le plus grand bonheur que l'homme pût souhaiter, sentence qui, suivant Aristote, cité par le même auteur, étoit dans la bouche de tous les hommes depuis un temps immémorial (188). Il n'y eut que la froide philosophie d'Épicure qui pût désavouer un sentiment naturel à tout homme persuadé des calamités innombrables auxquelles la vie humaine est constamment exposée (189).

(184) Voyez T. I. p. 219. not. 100.
(185) Anthol. T. II. p. 88. XXXI.
(186) Menandr. fr. ed Grot. p. 184. n°. 7.
(187) VIII. v. 204 sq.
(188) Plut. Consol. ad Apollon. T. VI. p. 438, 439. Cic. Leg. II. 49.
(189) Voyez son opinion sur cette sentence, Diog. Laërt. p. 287. B. On trouve la même pensée dans des ouvrages où on la chercheroit le moins. Élien, en parlant de ces petits insectes qu'on croyoit naître dans le vin et mourir le même jour, ne peut se défendre d'admirer leur sort, qui, en leur laissant goûter le plaisir

CHAPITRE XIII.

Gaieté. Sociabilité. — Sensibilité pour les beautés de la nature et des arts. — Sentiment de décence. — Sensibilité pour la beauté, spécialement dans la poésie, la musique et la danse. — Dans l'architecture, la sculpture et la peinture. — Différence sous ce rapport entre les Doriens et les Ioniens. — Rapports entre les arts et la civilisation morale et religieuse en Grèce. — La décadence des arts en rapport avec la corruption des moeurs.

Gaieté. Sociabilité.

Si l'humanité des Grecs les rendoit propres à répandre des larmes sur les malheurs d'autrui et leur faisoit même trouver un plaisir à ressentir les tendres émotions, effets de la conviction du malheur attaché à la vie humaine, qui, par la part que nous y avons tous, disposent notre coeur aux sensations douces et bienveillantes: cette même humanité devoit les rendre capables de partager le bonheur dont ils voyoient jouir leurs amis, et à plus forte raison de se réjouir de celui qui leur tomboit en partage à eux-mêmes. Nous avons déjà vu combien les anciens Grecs étoient sociables, gais, enjoués, sensibles à la joie et au plaisir, comme à la douleur et à la tristesse, sensibles au ridicule, comme aux émotions mélancoliques, enchantés par une nouveauté, transportés par la moindre bagatelle, et, un moment après avoir pleuré avec le plus

de l'existence, les préserve, par une prompte mort, des malheurs qui y sont attachés (Ælian. H. A. II. 4.). Il préfère le doux poison dont les rois de Perse étoient toujours munis au népenthès d'Homère, puisque cette plante ne faisoit oublier l'infortune qu'un seul jour, tandis que le breuvage des Perses apporte un oubli éternel de tout malheur et de toute inquiétude. ib. IV. 41.

grand attendrissement sur les calamités de cette vie si courte et si fragile, se livrant sans réserve aux plaisirs de la société et s'enivrant d'allégresse, comme s'ils n'avoient plus rien à craindre, et comme si ce bonheur devoit durer éternellement.

Après tout ce qui a été dit auparavant sur la légèreté, l'insouciance et l'hilarité souvent importune des Athéniens, même en traitant les affaires les plus importantes, je ne crois pas qu'il soit nécessaire de nous donner beaucoup de peine pour prouver combien ce peuple étoit propre à saisir le ridicule. Cela seul pourroit nous suffire que non seulement il permettoit à ses poëtes comiques de s'égayer aux dépens des choses et des personnes les plus importantes et les plus graves, mais qu'il toléroit aussi, avec la plus étonnante bonhomie, les traits de satire lancés contre ses propres défauts. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'à ouvrir Aristophane ; mais il seroit aussi superflu d'en citer des exemples, que de chercher des traits de tragique dans les tragédies. Il y a, il est vrai, un passage dans le livre attribué à Xénophon, sur la constitution d'Athènes, où l'auteur assure que le peuple ne permettoit pas aux poëtes comiques de le ridiculiser, mais celui qui connoît Aristophane et la faveur dont il jouit, sera sans doute, avec moi, de l'avis du savant éditeur de cet écrit, que l'auteur, s'il dit la vérité dans cet endroit, parle certainement d'une époque antérieure aux temps d'Aristophane ([1]).

Au reste il n'est certainement pas étonnant que le plaisir de rire fît oublier au peuple d'Athènes qu'il rioit à ses dépens, puisque nous savons que la nouvelle de l'affreuse perte qu'il venoit d'essuyer en Sicile, apportée

([1]) Xenoph. Rep. Athen. II. 18. cf. Schneid. ad h. l.

au milieu de la représentation d'une parodie d'Hégémon (la Gigantomachie), ne fut pas en état de faire cesser les éclats de rire qu'excitoient tant l'action que la composition burlesque de ce poëte spirituel, qui étoit si avant dans la faveur du peuple, que celui-ci souffrit sans murmure qu'Alcibiade arrachât l'action qui lui avoit été intentée par un de ses ennemis ; car je crois que ni l'influence ni la pétulante audace de cet homme turbulent n'auroient pu le garantir de la vengeance populaire, dans une action aussi inouïe et aussi révoltante pour l'orgueil du souverain d'Athènes, s'il n'avoit eu la prudence de se faire accompagner par Hégémon et toute sa troupe, pour conjurer la tempête qui sans cela se seroit assurément élevée contre lui ([2]).

Le genre même de poésie dans lequel excelloit Hégémon est une preuve frappante de ce que nous venons de dire, puisque le caractère des Athéniens a avec lui une ressemblance parfaite. Le peuple, qui rioit aux éclats lorsqu'on représentoit comme des gourmands et des ivrognes les dieux qu'il adoroit avec la plus grande dévotion, qui s'extasioit en voyant les hommes d'état les plus illustres, et dont il écoutoit avec le plus d'avidité les discours à la tribune, en butte aux railleries indécentes des poëtes comiques, qui ne se formalisoit pas lorsqu'on le livroit lui-même à la risée de la Grèce entière, ce peuple, dont le caractère n'étoit qu'une parodie perpétuelle de ses propres goûts et de ses propres actions, devoit bien aimer la parodie au-dessus de tout autre genre de poésie, comme il paroît par le grand nombre de ses poëtes qui y consacrèrent leurs talents, Timon, Épicharme, Cratinus, Hermippus, Hégémon et plusieurs autres ([3]).

([2]) Chamæleon ap. Athen. IX. 72. Eustath. ad Od. p. 60. l. 20.
([3]) Athen. XV. 55. Tel étoit aussi Rhinthon de Tarente ou de

Il n'y avoit pas jusqu'à la tragédie qui tînt contre cette manie du ridicule. Témoins les Grénouilles d'Aristophane, et l'hilarité bruyante qu'excita, au milieu de la représentation d'une tragédie d'Euripide, la prononciation fausse d'un seul mot (4).

Non contents de leurs poëtes comiques et de leurs auteurs de parodies, les Athéniens égayoient encore leurs repas par les saillies de gens dont la seule industrie se bornoit à faire rire. Tel est ce Philippe que Xénophon introduit dans son Banquet, tel Dinias et Mnasigiton, et Callimédon, également célèbre par son esprit, son éloquence et sa gourmandise. Du temps de Démosthène il y avoit même à Athènes une compagnie de soixante de ces rieurs, qui avoient des séances régulières dans un temple d'Hercule, et qui étoient si connus qu'on ne les désignoit jamais autrement qu'en disant les Soixante, comme s'il eût été question d'un collége de magistrats, tandis que leurs bons mots étoient si en vogue que Philippe de Macédoine en paya une collection au prix d'un talent (5). Tel étoit ce Céphisodore,

Syracuse, célèbre par ses hilaro-tragédies ou parodies de tragédies, sur lequel nous possédons l'épitaphe élégante de Nossis:

Καὶ καπυρὸν γελάσας παραμείβεο, καὶ φίλον εἰπὼν
'Ρῆμ' ἐπ' ἐμοὶ, 'Ρίνθων εἴμ' ὁ Συρηκόσιος,
Μυσάων ὀλίγη τίς ἀηδονίς· ἀλλὰ καλύκων
'Εκ τραγικῶν ἴδιον κισσὸν ἐδρεψάμεθα.

J. C. Wolff poëtr. VIII. fr. p. 82.

(4) L'acteur Hégélochus, en récitant le vers 279 de l'Oreste d'Euripide: *'Εκ κυμάτων γὰρ αὖθις αὖ γαλήν' ὁρῶ* (après la tempête je vois renaître le beau temps), au lieu de faire sentir l'apocope du mot *γαληνὰ* (*τὰ γαληνὰ*, le beau temps), prononça comme s'il y avoit *γαλῆν* (l'accusatif de *γαλῆ*, chat.) (Je vois un chat qui s'élève sur les ondes). Il faut bien que cette méprise parût comique aux Athéniens, puisque Aristophane, Strattis, Sannyrion et plusieurs autres s'en emparèrent, pour en faire l'objet de leurs railleries. On voit par là non seulement combien il étoit facile d'exciter l'hilarité de ces bons Cécropides, mais aussi combien ils avoient l'oreille fine.

(5) Athen. XIV. 3. *οἱ ἑξήκοντα.* On dit que Callimédon et les deux autres que je viens de nommer étoient de ce nombre.

le modèle du moderne Tyl Uilenspiegel [6], tel ce Pantaléon qui, non content d'avoir fait rire pendant toute sa vie, s'amusa même à jouer un tour à ses propres fils après sa mort, en leur disant à chacun d'eux, au moment de mourir, qu'ils trouveroient un trésor caché sous la terre dans un lieu qu'il leur indiquoit. Les fils fouillèrent à l'envi, chacun de son côté, et s'aperçurent bientôt qu'ils n'y avoient pas pensé qu'ils étoient les fils de Pantaléon, qui s'étoit toujours moqué de tout le monde [7]. Il paroît même, par la description que fait Polybe des tours et des mouvements ridicules, faits par un choeur entier de joueurs de flûte qu'Anicius, le vainqueur de l'Illyrie, avoit fait venir de la Grèce, pour donner quelque distraction à ses compagnons d'armes, que les Romains, qui ont tant appris des Grecs, ont aussi été initiés par eux dans l'art de s'amuser [8].

Le tableau amusant de Vulcain, faisant le tour de l'assemblée céleste, le gobelet à la main, pour remplacer Ganymède, celui de Vénus et de Mars, pris dans les filets de ce même dieu ingénieux, dans les poëmes épiques du grave Ionien, les charmants épisodes qu'on y trouve en abondance, les festins, les repas, les amusements de tout genre, qui ont échauffé la bile aux philosophes, qui croyoient que, pour être sage, il falloit toujours froncer le sourcil et condamner

(6) On le voit par ce que Nicostrate (ap. Athen. XIV. 5.) rapporte de lui, qu'il montoit toujours en courant, et qu'en descendant il se servoit de son bâton. (7) Chrysippus ib.

(8) Ap. eund. V. 4. S'il en est ainsi, il faut avouer que les descendants des Romains, ou au moins des Étrusques, ont conservé soigneusement ce don précieux. Témoins les personnages ridicules dont la renommée est encore vivante dans les souvenirs des Florentins, et qu'on retrouve si souvent dans les contes spirituels de Boccaccio et dans les romans italiens. Au reste on sait que la capitale de la France a aussi ses γελωτοποιοί, ce qui certainement ne paroîtra pas étonnant.

tout ce qui pourroit égayer la vie, déjà si pleine de désagréments et de tribulations, le poëme entier de Margitès, attribué au plus ancien des poëtes grecs, tout cela nous est garant que la gaieté et l'humeur sociable des Grecs sont des qualités qui ne datent pas de telle ou de telle époque, mais qui, indépendantes des circonstances extérieures, remontent jusqu'aux siècles les plus reculés, et n'ont d'autre origine que celle qu'a eue la nation qu'elles caractérisent. Avec le même droit qui nous a paru justifier les conclusions tirées de ces poëmes, lorsqu'il s'agissoit de faire ressortir ces traits marquants du caractère des Grecs les plus anciens, nous pourrions citer ici, pour en indiquer le développement, les passages sans nombre des auteurs plus récents où il est question du bonheur que goûte l'homme sociable dans le commerce avec ses semblables, où ils décrivent avec enthousiasme les fêtes et les jeux, réunions habituelles des habitants de la Grèce, tant à l'époque où nous sommes parvenus, que dans les siècles où, avec la liberté, ils avoient perdu la gloire nationale et l'influence politique qui disposent les coeurs à la confiance et à l'allégresse, et rehaussent l'éclat des joutes et des festins.

Nous n'aurions pas besoin de citer Anacréon (9) ni les poëtes qui égayoient par leurs chants les banquets et les fêtes (10). La poësie morale de Solon (11), les sentences de Théognis (12), les odes même du sublime Pin-

(9) Voyez dans Anacréon surtout les odes ζ', λ', λδ', λϛ', λη', λθ', μγ', μη', ν' de l'Anthologia lyrica de Mehlhorn.

(10) Voyez les Scolia, ed. Ilgen, surtout le VIIe Cf. Athen. XV. 50., surtout le suivant, qui exprime entièrement le génie des Grecs.

Σύν μοι πῖνε, συνήβα, συνέρα, συστεφανηφόρει·
Σύν μοι μαινομένῳ μαίνεο, σὺν σώφρονι σωφρόνει.

(11) P. e. Sol. fr. ed. N. Bach. p. 82 sq.

(12) P. e. Theogn. vs. 947 sq. 955 sq. 959 sq. et tout le reste de ces συμπότικα.

dare([13]), les ouvrages du sage Xénophane([14]) nous en offrent de fréquents exemples. On y voit tour-à-tour une vive expression de joie et de bonheur, un mépris de toutes les sollicitudes humaines, pourvu qu'on se réjouisse, en écoutant les sons divins de la lyre et les chansons joyeuses des convives, et une expression non moins vive, mais douce en même temps et mélancolique, de la persuasion qu'avec cette vie tout bonheur cesse et toutes les réjouissances se dissipent, et que, pour se consoler de cet avenir si triste, on n'a qu'à multiplier les occasions de goûter ce bonheur si court et si volage, et à renchérir sur les moments fugitifs de félicité qui nous échappent comme un songe. Je me réjouis, dans ma jeunesse, dit Théognis, le temps viendra où, comme une pierre insensible, je resterai caché sous la terre sans voix ni mouvement. Amusons-nous, mes amis, tandis qu'il en est encore temps. La jeunesse s'envole plus vite qu'un coursier lancé dans la carrière. La sagesse et la vertu me sont plus chères que tout autre chose, mais cela ne m'empêchera pas de me réjouir avec mes amis, en dansant et en chantant au son de la lyre([15]).

Mais nous n'aurions pas même besoin de nous arrêter aux poëtes du beau siècle d'Athènes : les épigrammes([16])

([13]) P. e. Pind. Pyth. IV. 521 sq.

([14]) Voyez sa charmante description d'un banquet dans Athénée, XI. 7.

([15]) Voyez note 12, surtout vs. 965 sq. Il est impossible de tout citer, mais, comme les vers que j'ai ici en vue contiennent, pour ainsi dire, la somme de cette aimable philosophie, je ne puis me défendre de leur accorder ici une place.

Μή ποτὲ μοι μελέδημα νεώτερον ἄλλο φανείη
Ἀντ' ἀρετῆς σοφίης τ', ἀλλὰ τόδ' αἰὲν ἔχων
Τερποίμην φόρμιγγι καὶ ὀρχηθμῷ καὶ ἀοιδῇ,
Καὶ μετὰ τῶν ἀγαθῶν ἐσθλὸν ἔχοιμι νόον.

([16]) Je me contente d'un seul exemple : j'invite mes lecteurs à lire l'éloge que fait Léonidas de Tarente d'un homme sociable, Anthol. T. I. p. 176 fin. 177 in. Je ne veux pas le gâter en le traduisant, et il est trop long pour l'insérer ici. Mais c'est une des pièces de poésie qui donnent l'idée la plus parfaite de la sociabilité des Grecs.

et les romans des auteurs de l'époque romaine ([17]) nous en offriroient des preuves aussi bien que les idylles de Théocrite et de ses contemporains.

Mais encore, précisément parcequ'il est si facile de trouver ces preuves, précisément à cause de leur grand nombre, il est presque impossible d'en faire un choix, et d'ailleurs la chose est si connue à quiconque est un peu versé dans la lecture des poëtes grecs, qu'à ces lecteurs au moins il paroîtroit sans doute superflu que je citasse des passages qu'ils savent, pour ainsi dire, par coeur. Je crois pouvoir mieux atteindre mon but et satisfaire tous mes lecteurs, en plaçant ici quelques traits peut-être moins connus, au moins pas si présents à la mémoire.

Pour bien saisir l'influence que la sociabilité naturelle des Grecs avoit sur leur manière de voir et de vivre, sur leur existence tant politique que domestique; pour bien connoître ce point essentiel de la différence entr'eux et les peuples modernes, il faut d'abord se rappeler tout ce que nous avons dit à l'égard de leur vie politique, de ce lien commun qui réunissoit tous les citoyens d'un même état comme les membres d'une même famille, de cette part active que prenoient tous, si non à l'administration, au moins au bonheur et à la gloire de la patrie. Sans rien déroger à la part qu'il faut en faire à l'amour de la liberté et de la patrie, dont nous avons déjà parlé plus haut, tout cela est, en partie au moins, un effet de cette vie publique (si j'ose m'exprimer ainsi), de ce commerce non interrompu entre tous les habitants, qu'on retrouve partout dans les républiques grecques.

Or, s'il y a une différence évidente entre la vie civile des Grecs et celle qu'on remarque dans nos états, la différence

([17]) Voyez surtout les lettres d'Alciphron et d'Aristénète et les dialogues de Lucien.

entre leur existence domestique et la nôtre est peut-être plus grande encore. Les Grecs passoient la plus grande partie de la journée sur la place publique, sous les portiques, dans les gymnases, où les réunissoient à tout moment leurs intérêts communs, et parfois l'incommodité de leurs petites maisons, privées d'air et, quoique souvent remplies d'objets de luxe, ordinairement bien moins commodément arrangées que les nôtres; et il n'y a pas de doute que notre manière de vivre, qui nous paroît si étroitement liée à ce que nous entendons par bonheur domestique, par liberté individuelle, ne leur eût paru un état d'isolement ou même de captivité insupportable. Les peuples méridionaux sont tous, il est vrai, plus sociables que ceux qui habitent les pays froids et humides. La douceur du climat et la beauté de la nature, tout aussi bien que leur humeur plus gaie et plus expansive, les engagent bien plus fréquemment à quitter leurs demeures, pour respirer plus librement et pour s'entretenir ensemble, que cela n'arrive dans les pays septentrionaux, où l'on doit sans cesse être sur ses gardes pour se défendre de l'intempérie du climat et des rigueurs d'un hiver prolongé durant la plus grande partie de l'année, où le coin du feu est, pour ainsi dire, le centre et le symbole du bonheur domestique, tandis que dans le midi c'est la place publique, ce sont les promenades, les champs, où l'on espère trouver, dans la jouissance de l'air embaumé d'un climat délicieux, une récompense et un délassement des travaux de la journée. Mais il n'est pas moins vrai que chez les Grecs cette disposition étoit bien plus marquée que chez aucun autre peuple, d'autant plus qu'elle se lioit intimement, comme nous venons de le dire, à leur vie civile et politique.

Voyez l'ouvrage du plus grand de leurs philosophes, sur l'État! L'homme y est représenté d'abord comme un

être sociable et destiné à vivre avec ses semblables (18). Celui qui ne participe pas à cette communauté est ou supérieur à l'homme, ou il lui est inférieur, c'est à dire il est ou un dieu ou une brute. Les dieux se suffisent à eux-mêmes (quoique, pour le dire en passant, les dieux des Grecs sont bien plus hommes sous ce rapport, comme sous bien d'autres, que ne le paroît penser ici Aristote); les brutes, quand même elles sentiroient le besoin de vivre en société, n'en ont pas les moyens, puisque, n'ayant pas le don de la parole, elles peuvent bien exprimer leurs désirs et leurs sensations, mais elles ne seroient pas en état, quand mêmes elles en auroient, de communiquer des pensées (19). La plus grande partie de l'ouvrage du même philosophe sur la morale s'occupe de l'amitié, de ses devoirs et de ses agréments. Un autre philosophe, parlant de la vie à venir, y place des sociétés de philosophes discutant ensemble des questions importantes, des théâtres où des poëtes représentent les productions de leur génie, des choeurs, des concerts, des repas et des festins (20). Aussi jamais personne ne fut plus détesté des Athéniens que celui qui se rétiroit de la société, ou même qui aimoit mieux vivre à la campagne, que parmi ses concitoyens. Nous avons vu qu'on en faisoit quelquefois un chef d'accusation contre celui qui s'étoit livré à son goût pour la solitude, ou seulement à la préférence qu'il donnoit à une autre ville. Aussi les misanthropes célèbres de l'antiquité, Timon, Apémante, Cnémon (qui sont d'ailleurs les seuls, pour autant que je sache, dont on connoisse les noms), les misanthropes de l'antiquité n'étoient pas ce que nous entendons par cette épithète : ils ne se contentoient pas de fuir la société, mais ils la haïssoient, ils jetoient des pierres aux passants, et ils les invitoient, comme

(18) *Ζῶον πολιτικόν.*
(19) Voyez le premier livre de la République d'Aristote.
(20) Simon. Socr. dial. Axioch. p. 122. ed. A. Boeckh.

27

on le raconte de Timon, à se pendre à leurs arbres, avant qu'ils les abattissent([21]).

Pour ne pas parler des fêtes, des sacrifices, des réunions, de cette foule d'amusements publics qu'avoient les Grecs, les Doriens aussi bien que les Ioniens (car, bien que, sous le rapport de la gaieté de leurs réunions, la différence fût certainement assez grande, les Lacédémoniens, pour ne pas tant jaser que les Athéniens, ne se trouvoient pas plus à l'aise dans la solitude), on n'a qu'à voir l'immense quantité et les différentes espèces de repas publics qu'on célébroit dans les villes de la Grèce, des repas de prytanes, des repas où se réunissoient les membres d'une même tribu, d'autres où se voyoient les membres du même démos, d'autres encore où les associés d'une phratrie se donnoient rendez-vous, enfin des repas de sociétés ou de clubs savants, à l'un desquels Théophraste légua par testament une partie de sa fortune; et, pour s'assurer de l'importance qu'on attachoit à cette sorte de réunions, il suffit de se rappeler que les plus graves philosophes, tels qu'Aristote et Xénocrate, composèrent pour elles des réglements([22]), et que des poëtes célèbres ne dédaignoient pas de les décrire([23]).

Mais, pour se persuader entièrement que la sociabilité des Grecs étoit bien différente de celle des autres peuples méridionaux, soit anciens soit modernes, on n'a qu'à se rappeler que le plus célèbre de leurs poëtes tragiques se

([21]) Luc. Timon cf. Alciphr. Ep. III 34. fr. (T. II. p. 228 fin. ed. J. A. Wagner.) Tzetz. Chil. VII. 273 sq. Pausanias (I. 30. 4.) assure même que Timon fut le seul qui ne voyoit d'autre moyen d'assurer son bonheur qu'en fuyant la société des hommes. *Ὅς μόνος οἶδε μηδένα τρόπον εὐδαίμονα εἶναι γενέσθαι, πλὴν τὺς ἄλλυς φεύγοντα ἀνθρώπυς.*

([22]) *Νόμοι συμποτικοί.* Athen. V. 2.

([23]) Athénée (I. 8) parle d'une de ces descriptions de Timachidas de Rhodes, en onze livres au moins. Voyez aussi les Banquets de Platon, de Xénophon, de Plutarque, d'Athénée.

trouva tour-à-tour à la tête des armées d'Athènes et jouant à la boule dans le rôle de Nausicaä, tandis que, jeune encore, il dansa tout nu, la lyre à la main, autour du trophée érigé après la victoire remportée à Salamine, honneur (car c'est ainsi qu'on le considéroit) qui lui fut décerné à cause de sa beauté et de l'élégance de ses manières ([24]), et que, bien que les danses indécentes qu'on exécutoit après les repas ne fussent rien moins qu'approuvées généralement ([25]), il y avoit cependant des danses que l'homme le plus comme il faut pouvoit exécuter sans crainte de déroger à sa dignité ([26]), coutume qui existoit encore du temps de Plutarque ([27]), enfin que, longtemps après l'époque qui nous occupe ici, le savant et opulent rhéteur Hadrien, qui se rendoit au lieu où il donnoit ses leçons dans une voiture magnifique, attelée de chevaux ayant des mors d'argent à la bouche, et lui-même vêtu d'un habit couvert de pierres précieuses, parvint à se faire l'idole de la jeunesse athénienne, en prenant part à leurs amusements, à leurs banquets et à leurs parties de chasse, mais surtout — en dansant avec eux ([28]).

([24]) Athen. I. 37. Le philosophe Ctésibius étoit aussi renommé à cause de son adresse au jeu de la boule. ib. 26.

([25]) Les poëtes comiques raillent à ce sujet leurs concitoyens, qui oublioient souvent les convenances au point de se livrer eux-mêmes à cet amusement. Athen. IV. 12.

([26]) Comme Nepos le rapporte d'Epaminondas. Praef. I.

([27]) Les grammairiens réunis dans le banquet de Plutarque dansent ensemble le pyrriche et d'autres pas. Symp. IX. 15. T. VIII. p. 976.

([28]) Philostr. II. 10. 2. τὸ Ἑλληνικὸν σκίρτημα. 'A l'appui de la disposition naturelle des Grecs pour les plaisirs de la société, on pourroit citer encore le grand nombre de jeux de toute espèce dont il est fait mention dans les anciens auteurs, et dont surtout Eustathe, dans son Commentaire sur Homère, a rassemblé un grand nombre. Voyez ad Il. p. 490. l. 40. (le διαγραμμισμὸς), p. 978. l. 30. (χαλκισμὸς), p. 1149. l. 40. (ἑλκυστίνδα), p. 1398. 40. —

Sensibilité pour les beautés de la nature et des arts.

Déjà, sans nous en apercevoir, nous sommes parvenus au trait le plus remarquable du caractère des Grecs, leur sentiment du beau et leur enthousiasme pour les arts qui servent à en réaliser l'idéal. Car, en parlant de leur sociabilité, nous n'avons pu nous défendre de parler de leurs amusements, et ces amusements n'étoient autres que les arts qu'ils cultivoient. Or, pour procéder avec méthode, nous n'aurions qu'à prouver combien les Grecs étoient propres à ces différents amusements, pour en conclure, par une transition très facile, leur sensibilité pour les beautés de la nature et des arts. Mais, comme nous avons considéré séparément tous les éléments de leur existence morale et intellectuelle, ce qui est aussi absolument nécessaire pour s'en former une idée nette et précise, bien que tous ensemble ne fassent qu'un seul tout, qu'il faut se représenter en entier et dans ses rapports mutuels, nous nous voyons obligés, par la même raison, de commencer ici par le sentiment qui étoit la source de la faculté dont nous avons déjà fait observer quelques effets, le sentiment qui étoit, pour ainsi dire, le foyer vivifiant dont les rayons se répandoient par toute l'existence tant civile que morale des Grecs, ce sentiment qui, bien qu'il donnât un nouveau lustre à leurs récréations et ennoblît leurs amusements, ne lui doit certainement pas son origine, aussi peu qu'à la sociabilité, au climat ou à aucune autre circonstance extérieure, et qui ne peut être considéré que comme un don de la

1399 in. (ἀστραγάλοι), p. 1219. l. 40. (ὀστρακίνδα, ὀστράκυ περιστροφὴ), p. 1221. l. 40. (plusieurs joujoux, παιγνία), ad Od. p. 29. fin. (βασιλίνδα), p. 1333. l. 30. (χαχκῆ μυῖα, colin maillard), ad Od p. 27. (πεττεῖα, κυβεῖα. ib. p. 68. l. 20. la πεττεῖα des amants de Pénélope), p. 1389. l. 10 sq. (ἐν κοτύλῃ), ad Od. p. 251. l. 10. (ἐφετίνδα.), etc.

nature, qui paroît avoir choisi les Grecs pour prouver, par leur exemple, jusqu'à quel point l'homme peut réussir dans l'expression de cet idéal sublime qui d'ailleurs paroît appartenir à un ordre de choses plus élevé, à un cercle d'activité bien plus étendu que celui qui lui a été assigné ici bas (29).

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons fait observer combien le sentiment du beau étoit manifeste dans les anciennes traditions de la Grèce. Nous avons développé cette réflexion, lorsque nous avons parlé de ces traditions elles-mêmes. Il est donc absolument inutile d'y revenir dans cet endroit, surtout parceque ce que nous aurons à dire de la mythologie, dans cette seconde partie de notre ouvrage, nous fournira l'occasion d'y ajouter ce qui pourra paroître appartenir plus spécialement à cette époque, réflexion qui est également applicable à tous les points de vue sous les quels nous avons considéré les Grecs dans cette partie de nos recherches.

Il n'est pas moins inutile de répéter les remarques par lesquelles nous avons tâché de répondre aux objections qu'on seroit peut-être tenté de faire contre l'opinion qui attribue aux Grecs une sensibilité pour la beauté plus exquise et plus raffinée qu'à aucune autre nation soit ancienne soit moderne (30). L'amour du merveilleux, dont nous avons parlé alors, a exercé, à cette époque, aussi bien qu'auparavant, une influence des plus nuisibles sur le sentiment du beau, dont le plus grand charme consiste dans la vérité; et les exemples que nous avons produits alors appartiennent presque autant aux temps dont nous parlons maintenant qu'aux siècles héroïques. Il en est de même du désir d'exprimer avec énergie les qualités soit blâmables soit ridicules de quelque ob-

(29) Voyez, sur ce sujet, Guys, Voyage littéraire dans la Grèce, T. I. p. 488 sq. (30) Voyez T. I. p. 220—223.

jet([31]). Enfin nous avons parlé de la coutume de s'exprimer librement sur les besoins de la nature, et, dans cette seconde partie, nous avons tâché de démontrer que les expressions indécentes qu'on trouve dans les comédies ne prouvent rien au détriment de l'intention du poëte. Il ne seroit peut-être pas moins facile de prouver qu'elles ne sont pas toujours des marques de mauvais goût, puisqu'on peut être très indécent et très spirituel en même temps, et débiter la plus belle morale d'une manière qui ennuie tout le monde ([32]): mais, quand même nous serions

([31]) Nous pouvons y ajouter les exemples d'ailleurs rares de l'imitation d'un état de souffrance ou de quelque foiblesse ridicule qu'offrent les productions de l'art des Grecs. Telle est la statue de Diïtréphès à Athènes, percée de flèches (Paus. I. 23. 2), telle celle d'une personne amaigrie par une maladie de consomption (Paus. X. 2. 4). Anacréon, représenté dans un état d'ivresse, peut à peine être compté parmi ces preuves, vu la manière dont les Grecs considéroient ces excès (Paus. I. 25. 1): mais comment Ptolémée Philopator ait pu supporter la vue du tableau qu'un certain Galaton suspendit dans le temple consacré à la mémoire d'Homère, ceci est en effet inconcevable. *Ἔγραψε* (dit Elien, V. H. XIII. 22.) *τὸν μὲν Ὅμηρον αὐτὸν ἐμοῦντα, τοὺς δὲ ἄλλους ποιητὰς τὰ ἐμημεσμένα ἀρυομένους.* Il y a enfin des endroits dans Éschyle et Euripide qui certainement paroîtront plus expressifs que remarquables par leur beauté, par exemple la description des soins que prit la nourrice d'Oreste pour ce jeune prince dans son enfance (Æschyl. Choeph. 749 sq.), où le poëte ne fait pas seulement mention de la faim et de la soif, mais aussi de la *λιψουρία*, et où la nourrice s'appelle elle-même la *φαιδρύντρια σπαργάνων*. Voyez encore les vers non moins dégoûtants dans les Euménides, vs. 775 sq.

([32]) La chanson du rossignol (Aristoph. Av. 209 sq.) et le cantique du choeur, ib. vs. 1088 sq., plairont certainement plus généralement que des scènes telles que celle dans les Thesmophoriazuses, v. 650 sq., ou dans la Lysistrate, vs. 845 sq.: mais, pour ne pas dire qu'on ne sauroit disputer du goût au poëte qui a fait les vers dont nous venons de parler, nous nous contentons de prier nos lecteurs de lire avec attention les plaintes certainement peu modestes dans la Lysistrate, vs. 960 sq., et je les défie de ne pas les trouver comiques au plus haut degré. Veut-on au contraire des échantillons de passages en effet dépourvus de goût, quand même on n'y trouveroit rien d'immoral, on peut consulter p. e. les productions de quelques auteurs plus récents, d'Antiphane

assez persuadés de la préférence que mérite la littérature grecque, pour oser prétendre qu'elle n'ait ses défauts comme toutes les autres, nous ne le croirions pas même nécessaire dans cet endroit, d'abord parceque les preuves du contraire sont si fréquentes et si décisives, qu'il est absolument inutile de s'arrêter à réfuter quelques endroits séparés qui certainement ne suffisent pas pour faire naître le moindre doute à l'égard d'une vérité aussi peu contestée et aussi solidement établie, que l'est celle dont nous venons de parler. Ajoutons enfin que le jugement inique porté quelquefois par les Athéniens en masse sur leurs poëtes, dont nous avons aussi parlé plus haut ([33]), ne prouve pas plus contre les individus, que les décrets insensés et cruels de l'assemblée du peuple.

Mais ce qui a fait un véritable dommage à l'expression du sentiment et à l'exercice des arts en général, c'est cette malheureuse manie de quelques artistes, de se conformer à la coutume d'allégoriser les personnes mythologiques et les traditions religieuses. C'est à cette manie que nous sommes redevables de ces images, par exemple, de Jupiter sans oreilles ([34]), de Sirènes avec des pattes d'oiseau ([35]), et toutes ces autres conceptions absurdes et hideuses qui, par leur nombre bien plus remarquable dans cette époque que dans la précédente, prouvent de la manière la plus évidente l'influence nuisible de ce désir malencontreux d'expliquer des idées et des fables dont tout le charme consiste dans cette simpli-

(Anthol. T. II. p. 186. XI.), de Philippe (ib. p. 214 in.), et même d'Antipater de Thessalonique (ib. p. 97. VIII.).

([33]) Voyez encore A. Gell XVII. 4.

([34]) Plut. de Is et Osir. T. VII. p. 500.

([35]) Ælian. H. A. XVII. 23. Voyez, plus haut, T. I. p. 223 et T. II. p. 235—238.

cité naïve qui est l'empreinte des siècles reculés qui les ont vu naître.

Enfin, pour ne rien omettre qui puisse servir à rectifier notre jugement à l'égard du sujet qui nous occupe dans ce moment, il est nécessaire d'observer que, puisqu'en matière de goût, il faut toujours avoir égard aux coutumes, aux opinions, à la mode, nous ne pouvons raisonnablement refuser la même justice aux Grecs. Il y a dans leurs poëtes des comparaisons qui nous paroîtront basses et ignobles, et qui cependant ne l'étoient pas en Grèce [36]; souvent ce qui nous sembleroit un défaut est loué par eux comme une beauté particulière [37]; et leurs oreilles étoient quelquefois flattées par des sons qui ne nous paroissent rien moins qu'harmonieux [38].

[36] La comparaison p. e. avec quelques animaux, avec un âne, dans Homère, avec un chien, dans Sophocle (Aj. 7), dans Eschyle (Agam. 896, 1091 cf. 1185 sq.), dans Callimaque (in Del. 228 sq.), dans Lycophron (Alex. 440) et plusieurs autres.

[37] P. e. les éloges donnés à la cohésion des sourcils. Anacr. ιε', ις' Anthol. lyr. ed. F. Mehlhorn. Philostr. Icon. II. 5. p. 817 cf. 15. p. 833. Tzetz. Antehom. 358. Aristénète cependant n'est pas de cet avis. Faisant l'éloge de la beauté de Laïs, il dit: τὸ δὲ μεσόφρυον ἐμμέτρως τὰς ὀφρῦς διορίζει. Ep. I 1.

[38] P. e. le goût qu'avoient les Grecs pour le chant monotone du grillon. On connoît l'ode d'Anacréon et la charmante fable de Platon qui s'y rapportent (Phaedr. p. 350), ainsi que les imitations d'Aristénète (Ep. I. 3. p. 17. ed. Boisson.) et de Philostrate (Vit. Apoll. VII. 11.). Combien de fois Théocrite n'en fait-il pas mention (Id. I. 148. cf. V. 29.). Avec quelle tendresse Archias ne plaint-il pas la mort d'un grillon (Anthol T. II. p. 87 fin.). Avec quelle indignation Bianor ne parle-t-il pas d'un oiseleur qui en avoit tué un (ib. p. 141 fin. ἄξια δ'οὐχ ὁσίης θήρης πάθεν.). Lorsqu'on compare cet endroit avec la fable de Platon et plusieurs autres passages, p. e. celui d'Élien H. A. XII. 6 fin., où il parle de simples qui osoient même s'en servir pour se nourrir, et celui où il loue la piété des Sériphiens qui au contraire rendoient toujours la liberté aux grillons marins qu'ils prenoient par hasard dans leurs filets (ib. XIII. 26), on est tenté de croire qu'une opinion reli-

Toutefois je ne fais cette remarque que pour prévenir les doutes qui pourroient s'élever à ce sujet, car il ne s'agit pas tant ici de savoir si les Grecs ont toujours eu raison dans leurs préférences ou leurs aversions (question dans laquelle, si nous voulions la décider, ils pourroient aisément récuser la compétence de leurs juges), que de constater l'enthousiasme qui les animoit pour ce qui flattoit leur goût.

Or, nous avons déjà vu auparavant quel prix ils attachoient en général aux qualités extérieures. Ajoutons que les statues érigées en l'honneur d'athlètes, célèbres par leurs forces (39) ou par leur rapidité (40), prouvent assez que l'admiration pour ces qualités étoit la même à l'époque qui nous occupe présentement, ce qui devroit déjà nous faire présumer que la beauté n'aura pas trouvé en eux des adorateurs moins enthousiastes, quand même les passages allégués plus haut, lorsqu'il étoit question de l'influence de cet enthousiasme sur une inclination d'ailleurs dégradante et ignoble, ne nous en auroient pas déjà suffisamment persuadés. D'ailleurs la beauté et l'amour qu'elle excite est le fondement de la philosophie de Platon, la source des sentiments les plus nobles et les plus élevés, et liée intimement à la sagesse et à la

gieuse a eu ici une influence nuisible sur le goût. Peut-être que c'est la même chose à l'égard des sauterelles (ἀκρίδες. Theocr. Id. VII. 41. Mnasalc. Anthol. T. I. p. 125. X, XI.), et certainement à l'égard des halcyons (Luc. Imag. 13 fin. T. II. p. 472. Philostr. Icon. II. 15 fin.) On sait que les traditions attribuoient même un chant mélodieux à des bêtes qui n'ont presque pas de voix, comme aux cygnes (ib.). (39) Paus. II. 19. 4.

(40) Ib. 6. cf. III. 21. 1. On connoît la φιλοκαλία de Xénophon (Æl. V. H. III. 54.). Hérodote ne manque jamais de fixer l'attention de ses lecteurs sur la beauté et la grandeur de la taille, et même sur la force de la voix des personnes dont il est question dans son histoire. Voyez p. e. VII. 117. ib. 187. IX. 72. ib. 96.

vertu. Être *beau* et *bon* est le plus haut degré de la perfection humaine, et celui qui croiroit que la question qui nous occupe ici seroit mieux placée dans une histoire des progrès de l'art, que dans un tableau de la civilisation morale des Grecs, se méprendroit étrangement sur la nature de cette civilisation et sur le caractère même de ce peuple. L'éloge que fait Isocrate de la beauté (41) peut nous paroître une exagération rhétorique : les applaudissements avec lesquels la Grèce entière accueillit Phryné à Éleusis, et l'impression que ses charmes firent sur le coeur de ses juges (42) doivent nous convaincre que ces éloges et plusieurs autres qu'on trouve dans les auteurs (43) étoient plus justes dans leur opinion qu'ils ne le paroîtroient aujourd'hui, et leur donnent par conséquent une autorité bien plus décisive que nous ne croirions devoir leur attribuer. Les vieillards troyens oublioient les maux d'une guerre acharnée et le péril qui menaçoit leur patrie, en admirant la beauté de celle qui en étoit la cause. Le glaive échappa à la main de Ménélas, lorsqu'il vit combien étoit belle la femme dont il alloit punir la perfidie. Le sentiment, consigné dans ces traditions du temps

(41) Isocr. Helen. encom. (Oratt. Att. T. II. p. 243.) Remarquons toutefois que le mot *καλὸς* est souvent pris, tant ici que dans Platon, dans un sens moral, ambiguité qui peut servir à expliquer plusieurs passages d'ailleurs entièrement inexplicables. P. e. dans l'endroit cité : *τὴν ἀρετὴν διὰ τῦτο μάλιστ᾽ εὐδοκιμῦσαν, ὅτι κάλλιστον τῶν ἐπιτηδευμάτων ἐστίν.*

(42) Voyez les endroits cités p. 216, 217.

(43) P. e. Dion. Chrys. Or 29. (T. I. p. 538 fin. 539.), passage qui est une imitation évidente de l'endroit d'Isocrate que nous venons de citer. Il dit, en parlant de la beauté : *Ὃ δὴ τῶν ἀνθρωπίνων ἐστὶν ἀγαθῶν ἀριδηλότατον, καὶ ἥδιστον μὲν θεοῖς, ἥδιστον δὲ ἀνθρώποις.* Dius ap. Stob. Serm. p. 380 fin. *τίνας ποτὲ χρὴ κρίνειν εὐδαίμονας; ἢ, νὴ Δία, τὼς σκήνεος καλονὰν ἔχοντας;* etc. Mimnerm. (Poet. gnom. ed. Brunck. p. 69. III.

Τὸ πρὶν ἐὼν κάλλιστος, ἐπὴν παραμείψεται ὥρη,
Οὐδὲ πατὴρ παισὶ τίμιος, ὔτε φίλοις.

passé, doit servir à expliquer la contradiction d'ailleurs inconcevable dans la conduite des Athéniens, qui, tout en haïssant à la mort les tyrans, érigèrent cependant une statue en l'honneur de celui qui avoit tâché de renverser leur démocratie, seulement parcequ'il avoit mérité l'admiration de ses contemporains par sa beauté et les victoires que sa rapidité à la course lui avoit fait remporter dans les jeux olympiques (44).

Comment autrement comprendre l'enthousiasme des Corinthiens, qui, encore du temps de Pausanias, briguoient l'honneur d'être les compatriotes de la belle Laïs, l'une des plus fameuses courtisanes de la Grèce (45). Et, si Phryné conjura par sa beauté la sévérité de ses juges, nous pouvons facilement comprendre que la même cause assura entr'autres à Corinne la victoire sur le divin Pindare, comme le pense Pausanias (46), tandis que les transports de la multitude, en voyant la courtisane dont nous venons de parler sortant des flots, expliquent l'enthousiasme des Athéniens à la vue d'un esclave de Nicias, qui, remplissant, dans un choeur, le rôle de Bacchus, excita tant d'admiration par sa beauté, que, lorsque Nicias, voyant cet élan, se leva et déclara qu'il croiroit commettre un sacrilège, en laissant croupir dans un état de servitude des formes jugées dignes de représenter le plus beau des jeunes dieux de l'Olympe, sa voix fut couverte par les acclamations bruyantes et unanimes des spectateurs (47).

(44) C'est au moins la raison qu'en donne Pausanias (I. 28. 1.), et, eu égard à la haine implacable contre les tyrans, il est difficile d'en trouver une autre.

(45) Paus. II. 2. 4. Voyez cet enthousiasme, ce respect pour la beauté de cette célèbre courtisane, étincelant dans les beaux vers d'Antipater de Sidon, Anthol. T. II. p. 29. LXXXIII.

(46) Paus IX 22. 3. Il attribue cette préférence à sa beauté et au dialecte éolien dont elle se servoit, tandis que Pindare employa le dorien.

(47) Plut. Nic. 3.

En effet la beauté étoit l'objet d'un culte particulier en Grèce. Pour le peuple la beauté étoit le symbole de la divinité, pour les philosophes celui de la vertu. Les foibles restes de la sculpture des Grecs et les descriptions de leurs poëtes nous représentent leurs divinités comme autant d'expressions de cet idéal de beauté qui animoit leurs artistes. Voilà aussi pourquoi l'on croyoit ne pouvoir mieux honorer la divinité, qu'en rassemblant autour de ses autels des jeunes gens et des vierges remarquables par la même qualité qu'on admiroit le plus en elle-même. Sophocle dut à sa beauté l'honneur d'être destiné à chanter l'hymne de grâces pour la victoire de Salamine. Dans la fête des Panathénées les jeunes gens qui excelloient par la beauté et l'élégance de leurs formes furent choisis pour officier dans la procession à l'honneur de Minerve et pour porter les vases sacrés (48). Voilà aussi l'origine de ces examens institués en Attique et en Élide, pour connoître celui à qui compétoit le prix de la beauté. C'est ainsi que Cypsélus institua une lutte de beauté pour les femmes des Arcadiens. On en avoit également dans les îles de Lesbos et de Ténédos (49). A Ægium en Achaïe le sacerdoce de Jupiter appartenoit de droit à celui qui avoit obtenu le prix de la beauté (50). Oui tel étoit l'enthousiasme pour cette qualité, qu'on alla même jusqu'à adorer comme un Héros un homme qui n'avoit pas d'autre titre à l'apothéose que la parfaite élégance de ses formes (51).

En lisant ceci, les éloges d'Isocrate dont nous avons

(48) Athen. XIII. 20. D'après l'explication que donne Casaubon de ce passage; voyez ed. Schweigh. T. XII. p. 48. Il y cite une glose d'Harpocration, *Παναθηναίοις εὐανδρίας ἀγὼν ἤγετο*, qui me paroît se confirmer par un passage d'Andocides, c. Alcib. (Oratt. Att. T. I. p. 158.), *τυγχάνω νενικηκὼς εὐανδρίᾳ*.

(49) Athen. XIII. 90. (50) Paus. VII. 24. 2.

(51) Philippe de Crotone. Herod. V. 47.

parlé plus haut, et plusieurs autres passages de ce genre, doivent nous paroître moins absurdes, et nous comprenons comment Pindare a pu dire que les mortels doivent aux Grâces tout le bonheur et tous les plaisirs dont ils jouissent, qu'elles accordent la sagesse, la beauté et la gloire, et que, sans elles, les fêtes des dieux immortels n'auroient pour eux aucun attrait [52]. On comprend ainsi que, dans les prières que les Grecs adressoient aux dieux pour le bonheur de leurs enfants, ils demandoient surtout qu'ils leur accordassent de la beauté [53]; on comprend ainsi comment la beauté et la jeunesse étoient l'objet de tous les voeux, et comment on craignoit la vieillesse comme le plus grand des malheurs.

Ce sentiment du beau qu'on trouve partout dans la belle époque de la littérature grecque, se manifeste encore dans un temps où le goût avoit déjà dégénéré, comme nous le verrons bientôt. Xénophon d'Ephèse représente les habitants de eette ville adorant le jeune Habrocome comme une divinité, à cause de sa beauté [54]; les Rhodiens célèbrent sa beauté et celle d'Anthia par des fêtes et des inscriptions dans le temple du Soleil [55]. Dans Héliodore, le peuple entier accompagne Théagène de ses voeux, à cause de sa beauté [56], et aux brigands barbares qui l'avoient attaqué le fer tombe des mains, frappés par l'éclat de sa beauté et

[52] Pind. Ol. XIV. 7.

Σὺν γὰρ ὑμῖν τὰ τερπνὰ καὶ τὰ γλυκέα
Γίνεται πάντα βροτοῖς·
Εἰ σοφὸς, εἰ καλὸς, εἴ τις ἀγλαὸς
Ἀνήρ. οὔτε γὰρ θεοὶ
Σεμνᾶν Χαρίτων ἄτερ
Κοιρανέοντι χοροὺς,
Οὔτε δαῖτας.

[53] Æschin. c. Timarch. (Oratt. Att. T. III. p. 293. l. 134.)

[54] Xenoph. Eph. I. 1.

[55] Ib. I. 12.

[56] Heliod. IV. 3.

de celle de sa compagne ([57]). Quel enthousiasme Chloë n'excite-t-elle pas parmi les femmes assemblées qui la voient pour la première fois ([58]). Dans Chariton la multitude est frappée d'une sorte de stupeur et d'un véritable respect, en voyant la beauté de Chéréas et de Callirrhoë ([59]). Dans une autre occasion, on la prend pour Vénus et on veut l'adorer ([60]), et une fois même l'éclat de sa beauté éblouit les spectateurs au point de les forcer à détourner leurs regards ([61]).

Ce sentiment du beau qui rendoit les Grecs si sensibles pour les grâces naturelles de la plus belle de toutes les formes, celle du corps humain, leur donnoit aussi un tact exquis dans tout ce qui touchoit à la beauté de l'imitation dans les arts. Ce sont leurs productions ellesmêmes qui en sont les plus sûrs garants, et d'ailleurs c'est une chose si avérée qu'il pourroit paroître tout-à-fait superflu d'y insister un moment de plus; mais, pour juger de l'enthousiasme que l'admiration pour ces chefs-d'oeuvre excitoit dans tous les coeurs, il faut voir les brillantes descriptions qu'en donnent les poëtes ([62]), il faut voir le grand nombre de poëmes auxquels un seul de ces ouvrages donna l'existence ([63]), il

([57]) Ib V. 7.

([58]) Long. IV. p. 129. Il est en effet remarquable que, tandis que, dans nos romans, la beauté d'une jeune personne excite ordinairement de la jalousie parmi ses compagnes, les effets qu'elle produit constamment chez les Grecs sont l'admiration et l'amour.

([59]) Charit. I. 1. ([60]) Ib. 14. ([61]) Ib. IV. 1.

([62]) Voyez p. e. l'épigramme de Léonidas de Tarente sur la Vénus Anadyomène d'Apelle, Anthol. T. I. p. 164 fin. Voyez encore les épigrammes sur la Vénus de Praxitèle, Anthol. T. I. p. 104, 106, 164.

([63]) P. e. sur la vache de Myron, de Léonidas (Anthol. T. I. p. 165. XLII.), deux d'Euène (ib p. 98. X, XI.), deux de Dioscoride (ib. p. 249. XVIII, XIX.), deux de Démétrius de Bithynie (ib. T. II. p.64.), cinq. d'Antipater de Sidon (ib. p.21 fin. 22 in.), de Philippe (ib. p. 208 fin.), deux autres parmi les épigrammes

faut se rappeler que les législateurs mêmes ne négligeoient pas le soin d'avancer, par leur institutions, les progrès de l'art ([64]), que les guerriers se laissoient arrêter dans leurs entreprises par respect pour ses chefs-d'oeuvre ([65]), et qu'il y a des exemples qui prouvent que quelquefois l'admiration qu'ils excitoient se changeoit chez les Grecs en un véritable délire ([66]). C'est ce même sentiment qui non seulement animoit leurs poëtes et leurs artistes, mais qui donnoit même ce charme indicible à leur commerce et cette finesse à leurs entretiens que toute l'antiquité leur attribuoit d'un commun accord; c'est ce sentiment qui, par un tact admirable, leur faisoit distinguer tout de suite ce qui étoit convenable et décent de ce qui devoit blesser le goût; c'est ce sentiment enfin qui ennoblissoit leur luxe et jusqu'à leurs écarts et leurs déréglements.

Sentiment de décence.

En effet ce n'est pas seulement la sensibilité pour la beauté, c'est surtout le sentiment

faussement attribuées à Anacréon (Anacr. ed. J. L Holst, p. 132.) et une infinité d'autres. Cf. Tzetz. Chil. VIII. 370 sq.

([64]) P. e. la loi qui étoit en vigueur à Thèbes pour les peintres et les sculpteurs. Ælian. V. H. IV. 4. Νόμος προστάττων εἰς τὸ κρεῖττον τὰς εἰκόνας μιμεῖσθαι.

([65]) Démétrius Poliorcète, assiégeant la ville de Rhodes, défendit de mettre le feu à la partie où il savoit être l'atelier de Protogène, bien que ce fût le seul côté où il pût attaquer la ville avec avantage (Plin. H. N. VII. 39. XXXV. 36. 20. A. Gell. XV. 31.), et, lorsqu'il s'en fut rendu maître, et que les Rhodiens lui envoyèrent un héraut, pour le prier d'épargner l'un des tableaux de ce maître célèbre (son Ialyse), il répondit qu'il brûleroit plutôt les portraits de son père que de toucher à ce chef-d'oeuvre. Plut. Demetr. 22. Apophth. T. VI. p. 695. Voyez, sur cet exemple et plusieurs autres, comme sur le prix exorbitant qu'on payoit quelquefois des productions de l'art, M. de Caylus, de l'amour des beaux arts en Grèce, Mem. de l'Acad. des Inscript. T. XXI. p. 174 sq.

([66]) Voyez les exemples de personnes qui devinrent amoureuses de la Vénus de Cnide et d'autres statues, Philostr. Vit. Apoll. VI. 40, et les auteurs cités dans la note, par Oléarius. cf. Tzetz. Chil. VIII. 375 sq.

des convenances qui animoit les Grecs, ce tact indéfinissable par lequel nous distinguons ce qui plaît dans tel lieu, dans telle occasion, et ce qui ne le fait plus dans des lieux et des circonstances différentes. C'est le sentiment qui réunit, pour ainsi dire, la morale à l'esthétique, et qui constitue cette transition, ce lien imperceptible entre la vertu et la beauté. C'est ce sentiment qui fit que les mêmes Athéniens qui rioient aux éclats des bouffonneries de leurs poëtes comiques apprécièrent à leur juste prix la délicatesse et la pudeur de Polyxène (67), dans la tragédie d'Euripide, et l'amour de la décence qui, dans celle de Sophocle, fit faire à Chrysothémis une excuse pour être accourue plus vîte que ne le paroissoit permettre la décence (68), c'est par ce sentiment qu'ils admirèrent la réserve de Timanthe, lorsqu'il déroba aux yeux des spectateurs le spectacle d'une douleur trop déchirante dans les traits du père infortuné qui alloit sacrifier sa fille (69), et celle de Timomaque, qui ne représenta dans Médée que la préparation à l'action atroce qui l'a rendue si funestement célèbre (70). C'est ce sentiment qui aux seuls Athéniens inspiroit l'idée de représenter la décesse Ilithyïe entièrement voilée (71). Et, quoique l'admiration pour la beauté du corps humain les engageât souvent à le réprésenter entièrement nu,

(67) Eurip. Hec. 568. —— *ἡ δὲ, καὶ θνήσκεσ', ὅμως*
Πολλὴν πρόνοιαν εἶχεν εὐσχήμως πεσεῖν,
Κρύπτεινθ' ἃ κρύπτειν ὄμματ' ἀρσένων χρεών.

(68) Soph. El. 866.
'Υφ' ἡδονῆς σοι, φιλτάτη, διώκομαι
Τὸ κόσμιον μεθεῖσα, σὺν τάχει μολεῖν.
cf. Alex. ap. Athen. I. 38.
Ἓν γὰρ νομίζω τοῦτο τῶν ἀνελευθέρων
Εἶναι, τὸ βαδίζειν ἀῤῥύθμως ἐν ταῖς ὁδοῖς etc.

(69) Valer. Max. VIII. 11. ext. 6. Plin. H. N. XXXV. 36. 6.

(70) Antiph. in Anthol. T. II. p. 159 fin.
'Αρκεῖ δ' ἁ μέλλησις, ἔφα σοφός · αἷμα δὲ τέκνων
Ἔπρεπε Μηδείῃ, κὐ χερὶ Τιμομάχυ.

(71) Paus. I. 18. 5.

cependant ce ne fut qu'après qu'on eût envisagé le dommage que l'usage des ceintures causoit aux athlètes qu'on se résolut à les déposer ([72]). Aussi fut ce un Spartiate qui le premier en donna l'exemple ([73]) ; et l'on sait que sur ce chapitre les Spartiates n'étoient pas très scrupuleux. Les dames spartiates n'auroient probablement pas eu les scrupules des matrones athéniennes, qui, à ce qu'on raconte, préféroient l'assistance d'une femme à celle d'un accoucheur([74]). On trouve de fréquents exemples de l'importance que les Grecs, et surtout les Athéniens, attachoient au bon goût dans la manière de se vêtir, de se couvrir de son manteau, de le ceindre et d'en arranger les plis([75]). De même on avoit le plus grand soin, au moins dans le beau siècle d'Athènes, de se conduire d'une manière décente et d'observer une sage réserve dans les discours qu'on adressoit au peuple. Plutarque fait observer que ce fut Cléon qui le premier donna l'exemple d'une violence indécente dans ses mouvements et dans ses gestes, lorsqu'il haranguoit le peuple ([76]) ; exemple qui ne causa pas moins de dommage à l'éloquence que ses téméraires

([72]) Pausanias (I. 44. 1.) paroît croire qu'on s'en dégagea pour être plus libre à la course. cf. Dion. Hal. p. 475 fin. 476 in. et Plat. Rep. V. p. 457 E. ([73]) Thucyd. I. 6.

([74]) Pour éluder la loi qui défendoit aux femmes et aux esclaves d'exercer la médecine, et pour épargner en même temps la pudeur de ses compatriotes, une jeune femme appellée Agnodice, ayant étudié l'art de l'obstétrie, se déguisa en homme, et, comme toutes les femmes, qu'elle mit dans le secret, n'employoient qu'elle, les médecins l'accusèrent de corrompre les femmes, en sorte qu'Agnodice, pour les réfuter, se vit obligée de découvrir son sexe, aveu qui l'exposoit à être punie suivant la loi mentionnée; mais les femmes qu'elle avoit soignées, ayant intercédé en sa faveur, la loi fut abrogée par l'Aréopage. Hyg. Fab. 274. p. 388, 389 auctt. Myth. Lat. ed. A. van Staveren. Je n'ose donner cette histoire pour véritable : si elle avoit été rapportée aux dames spartiates, je la croirois fausse.

([75]) Athen. I. 38. Voyez les éloges que Dion Chrysostome donne encore aux Rhodiens de son temps. Or. 31. (T. I. p. 651, 679.). ([76]) Plut. Nic. 8.

conseils aux affaires publiques, en sorte que, quant à la décence et la gravité du maintien, tous les hommes d'état qui vinrent après lui étoient inférieurs aux anciens orateurs ([77]). Aussi Éschine, pour prouver que la coutume de gesticuler, qui de son temps étoit généralement reçue, étoit peu usitée par les anciens orateurs, fait observer qu'on voyoit encore sur le marché à Salamine une statue de Solon, dans l'attitude de haranguer le peuple, tenant les mains sous le manteau ([78]). Le défaut dont il s'agit ici paroît avoir tenu un pas égal avec la décadence des beaux-arts, dont nous dirons encore un mot dans la suite, puisque nous trouvons que Théophraste même poussa cette gesticulation peu opportune jusqu'à une mimique assez ridicule ([79]). Mais qu'on remarque encore ce contraste frappant dans ce peuple ingénieux et volage. Nous avons déjà fait observer combien il est difficile de s'imaginer que les sublimes compositions de Sophocle et d'Éschyle fussent destinées pour le même public que les farces souvent indécentes d'Aristophane. Eh bien, le même peuple qui écoutoit avec plaisir les invectives que se faisoient réciproquement leurs plus grands orateurs sur la tribune, ne put se défendre de l'envie de corriger tout haut les fautes que faisoit Démétrius Poliorcète, lorsque, s'étant emparé de la ville, il leur annonça, dans un discours public, qu'il alloit approvisionner la ville, affamée par un long siège ([80]).

([77]) Plutarque l'assure même de Démosthène. Demosth. 11. Le vieil Ésion, interrogé au sujet de la différence entre les anciens orateurs et ses contemporains, répondit: *Ὡς ἀκέων μὲν ἂν τις ἐθαύμασεν ἐκείνυς εὐκόσμως καὶ μεγαλοπρεπῶς τῷ δήμῳ διαλεγομένυς· ἀναγινωσκόμενοι δ'οἱ Δημοσθένυς λόγοι πολὺ τῇ κατασκευῇ καὶ δυνάμει διαφέρυσιν.*

([78]) Æsch. c. Timarch. (Or. Att. T. III. p. 258.).

([79]) Athen. I. 38. *Καὶ ποτὲ ὀψοφάγον μιμύμενον, ἐξείραντα τὴν γλῶσσαν, περιλείχειν τὰ χείλη.*

([80]) Plut. Apophthegm. T. VI. p. 695 fin. 696 in. La modé-

Les mêmes Athéniens, bien qu'entraînés par l'amour du plaisir et la vivacité de leurs sensations, ils oubliassent souvent ce qu'il se devoient à eux-mêmes, savoient cependant très bien que quelques-uns de leurs amusements les plus chéris portoient atteinte à la gravité et à la bienséance nécessaires pour ceux qui étoient révêtus de quelque dignité éminente: témoin la défense aux membres de l'Aréopage de composer des comédies ([81]). C'est sur le même sentiment que se fonde la distinction faite entre quelques amusements qu'ils s'accordoient à eux-mêmes. Nepos fait observer que les Grecs n'avoient pas honte de monter sur la scène, ce que n'auroit jamais fait un Romain. Et cependant, quelle distance, même chez les Grecs, entre un auteur qui, comme Sophocle, montrant aux acteurs à bien jouer sa pièce, prend lui-même le rôle principal, et ces troupes de comédiens qui couroient le pays pour donner des réprésentations partout où ils trouvoient des auditeurs pour les payer ([82]). Quelle différence entre la danse qu'exécutoit Sophocle, et celle par laquelle Hippoclide perdit l'espoir de deve-

ration de Démétrius, dans cette occasion, mérite bien d'être remarquée. Il répondit aussi-tôt: Eh bien, pour vous témoigner ma reconnoissance de cette correction, je vous accorde encore cinq-mille muids de froment de plus!

([81]) Plut. de glor. Athen. T. VII. p. 372. Sous ce rapport je ne puis me défendre de recommander à l'attention de mes lecteurs un passage curieux d'Aristote. En parlant de la nécessité pour le législateur d'éloigner de la jeunesse tout spectacle et tout discours obscène, et de défendre l'exposition de tableaux ou de statues indécentes, il ajoute: hormis dans les temples de ces dieux auxquels la loi accorde ces bouffonneries (τὸν τωθασμὸν), et encore doit on défendre l'entrée de ces lieux à la jeunesse, jusqu'au temps où on peut lui permettre le commerce des femmes et *l'usage de s'enivrer* (ἐν ῇ καὶ κατακλίσεως ὑπάρχει κοινωνεῖν ἤδη καὶ μέθης). Aristot. Rep. VIII. 17. (T. II. p.358 fin.). On voit qu'il faut expliquer la morale des Grecs par elle même.

([82]) Aristot. Probl. XXX. 10. (T. II. p. 629 in.) οἱ Διονυσιακοὶ τεχνῖται. cf. A. Gell. XX. 4.

nir le gendre du riche Clisthènes [83]. Jouer de la lyre et chanter en compagnie étoit permis non seulement, mais cela contribuoit même à rehausser les mérites d'un homme comme il faut. Il en étoit tout autrement, je ne dirai pas de l'art des mimes et des bateleurs (car cela est assez évident) [84], mais même du jeu de la flûte; particularité d'autant plus remarquable, qu'elle indique une différence évidente entre le goût des Athéniens et celui des Spartiates. Il fut un temps, il est vrai, où les Athéniens ne paroissent pas avoir eu plus d'aversion pour le jeu de la flûte que les Spartiates ou les Thébains, qui, au rapport de Chaméléon [85], apprenoient tous à jouer de cet instrument. Toutefois Aristote, qui rapporte ceci, s'exprime à ce sujet en des termes qui font assez voir que cette coutume étoit une innovation introduite après la guerre avec les Perses, et qui fut encore abandonnée dans la suite [86]. Ce fut Alcibiade (au rapport de Plutarque) qui, bien qu'il eût appris lui-même à jouer de la flûte du célèbre Thébain Pronomus [87], ramena le premier les Athéniens à leur ancienne coutume, en disant que non seulement la flûte empêchoit de chanter en même temps, comme on pouvoit faire en jouant de la lyre, motif qui devoit les engager à laisser cet instrument aux Thébains, qui ne s'exerçoient pas à se prévaloir du don de la parole, mais aussi que la flûte défiguroit les traits du visage, par l'en-

[83] Herod. VI. 127 sq. Athen. XIV. 25

[84] Ahistot. Probl. XIX. 6. (T. II. p. 585.).

[85] Ap. Athen. IV. 84. De toutes leurs statues renversées les Thébains ne restituèrent que celle de Mercure, sur laquelle il y avoit une inscription qui célébroit la gloire des Thébains comme les meilleurs joueurs de flûte. Dion la vit encore au milieu du marché. Dion. Chrys. Or. 7. (T. I. p. 263 fin. 264 in. cf. Max. Tyr. dissert. 23. (T. I. p. 440.) *Θηβαῖοι αὐλητικὴν ἐπιτηδεύουσι, καὶ ἔστιν ἡ δι' αὐλῶν μοῦσα ἐπιχώριος τοῖς Βοιωτοῖς.*

[86] Ib. et Aristot. Rep. VIII. 6. (T. II. p. 345. E.).

[87] Duris ap. Athen. IV. 84.

flement des joues, raison pourquoi Minerve avoit aussi rejeté cet instrument. Il n'est pas besoin de dire que tout le monde suivit l'exemple d'un jeune homme qui étoit tant à la mode (88), ce qui alla même au point qu'Anthisthène, ayant entendu parler avec éloge de l'habileté d'Isménias à jouer de la flûte, répondit : Alors certainement c'est un homme d'un mauvais caractère ; car autrement il ne seroit pas si excellent joueur de flûte (89).

Il sera à peine nécessaire de dire que, bien que les Lacédémoniens eussent consacré des temples aux Grâces (90), cependant ils étoient bien en arrière dans le culte de ces déesses, en comparaison des Athéniens, surtout lorsqu'on se rappelle que la saleté et l'indécence de leur extérieur appartenoit à cette affectation ridicule qui se manifestoit dans toutes leurs manières (91).

(88) Plut. Alcib. 2. A. Gell. XV. 17.

(89) Plut. Per. 1. Ἀλλ' ἄνθρωπος, ἔφη, μοχθηρός· οὐ γὰρ ἂν οὕτω σπουδαῖος ἦν αὐλητής. Il y a une différence remarquable entre la manière dont les anciens jugent de l'effet moral du son de la flûte. Plutarque (de ira cohib. T. VII p. 799.) assure que les Spartiates jouoient de la flûte pour calmer la fureur des combattants (ἀφαιροῦσι αὐλοῖς τὸν θυμὸν οἱ Λακεδαιμόνιοι τῶν μαχομένων, cf. de musica, T. X. p.678.) ; Aristote au contraire prétend que le son de la flûte, loin de calmer les passions, les excite (de Rep. VIII. 6. T. II. p. 345. C. ἔτι δ' οὐκ ἔστιν ὁ αὐλὸς ἠθικὸν, ἀλλὰ μᾶλλον ὀργιαστικόν); un peu plus loin il assure que Minerve a jeté la flûte, non seulement à cause des contorsions qu'elle fait éprouver aux traits du visage, mais aussi parcequ'elle ne contribue en rien au développement des facultés de l'esprit (ὅτι πρὸς τὴν διάνοιαν οὐθέν ἐστι ἡ παιδεία τῆς αὐλήσεως. ib.F.); enfin, p. 346 fin., il dit de l'harmonie phrygienne et du son de la flûte : ἄμφω γὰρ ὀργιαστικὰ καὶ παθητικά. Thucydide et Aulu Gelle, qui le cite, (I. 11.) sont de l'avis de Plutarque. Voyez, sur l'usage de la flûte et d'autres instruments de musique chez les Grecs modernes, Chandler, Reize door Klein-Asie, T. I. p. 68.

(90) Paus. III. 14. 6. ib. 18. 4.

(91) Diogène ayant vu à Olympie quelques jeunes gens de l'île de Rhodes vêtus avec beaucoup de recherche, dit : C'est de la vanité. Ayant rencontré ensuite des Spartiates, couverts de petites robes sales et déchirées, il reprit : C'est encore de la

Mais les Spartiates faisoient une exception, sous ce rap port comme sous bien d'autres; et, quoique les Athéniens aient toujours tenu le premier rang, lorsqu'il étoit question de goût et de sensibilité pour la beauté, on peut appliquer à la généralité des Grecs une grande partie des éloges que nous leur avons donnés. Voyez la description de leurs fêtes et de leurs repas; voyez cette profusion de baumes délicieux, ces vases couronnés de fleurs, ces danseuses élégantes et voluptueuses, ces chanteuses à la voix argentine, ces convives célébrant eux-mêmes, la lyre à la main, la gloire de leurs héros ou les transports de l'amour (92); voyez ces réprésentations théâtrales, cette émulation non seulement dans la composition des pièces de théâtre, mais tout aussi bien dans l'instruction et l'ornement des choeurs, dans la musique, dans les décorations (93); voyez les charmantes fictions de

vanité. Il est difficile de rendre l'énergie du mot grec τῦφος. Il faudroit proprement *fumée*. On l'exprimeroit très bien en hollandois par le mot *wind* (du vent). Æl. V. H. IX. 34. Plutarque fournit un petit échantillon de la propreté et de l'esprit des Spartiates, dans l'histoire édifiante d'Agesilas, Lacon. Apophth. T. VI. p. 784. Dans un sacrifice solennel, il pourchassa et atteignit un petit animal qu'on appelle φθείρ en grec, mais que nous n'appelons jamais par son nom, lorsque nous nous trouvons dans une société tant soit peu honnête, et il l'écrasa aux yeux de tout le monde, en disant qu'il ne faisoit pas scrupule de tuer un traître même au pied de l'autel.

(92) Il est impossible de prouver tout ceci par des citations. Il faudroit citer la moitié des auteurs anciens. Cependant qu'on se donne la peine de jeter un coup d'oeil dans le XVe livre d'Athénée, pour y voir l'immense quantité et les variétés innombrables de couronnes de fleurs, dont chacune avoit son nom particulier, suivant l'usage qu'on en faisoit dans les repas, dans les sacrifices, dans les jeux, dans les cérémonies funèbres, pour servir d'ornement aux danseurs et aux poëtes, aux magistrats et aux prêtres.

(93) Démosthène se voyoit vaincu en songe par la beauté de l'extérieur du choeur et de ses ornements, quoique sa tragédie fût meilleure. Plut. Dem. 29.

leur mythologie, de cette mythologie qui elle-même est déjà la preuve la plus frappante de leur goût et de leur sensibilité pour l'élégance et les grâces ; voyez ces charmantes fictions reproduites par la sculpture et la peinture, couvrant de tous côtés les temples et les édifices publics, répétées par les poëtes, imitées dans les danses et les jeux ; voyez tout cela influant puissamment sur leur existence entière, sur leur philosophie, sur leur religion: et je suis sûr qu'on n'exigera pas de moi que je prouve ce dont personne n'a jamais douté, et ce qui est si généralement reconnu comme l'une des qualités distinctives du caractère des Grecs, que la sensibilité pour la beauté et la décence est à peu près synonyme du nom qui les distingue comme nation.

Sensibilité pour la beauté. Spécialement dans la poësie, la musique et la danse.

Et cependant j'en parle, cependant j'en ai voulu apporter des preuves, et je sens que je ne pourrai me défendre du désir d'en parler encore. J'avoue qu'il est difficile de trouver une excuse pour une contradiction aussi apparente et aussi préméditée : mais j'ai quelque espoir que mes lecteurs, qui sans doute m'auront su gré de l'impartialité avec laquelle j'ai dévoilé les défauts et les vices de cette nation si célèbre, me pardonneront, pour la beauté du sujet, une prolixité qui, bien que superflue, ne pourra pas, j'en suis sûr, leur paroître désagréable ou ennuyante. Suivant Licymnius de Chios, le Sommeil, contemplant la beauté ravissante du jeune Endymion, pour jouir doublement de ce spectacle, l'endormit, mais les yeux ouverts [94]. Or le Sommeil n'avoit pas besoin d'ouvrir les yeux d'Endymion, pour savoir s'ils étoient beaux. Imitons son exemple. Chacun sait que, si jamais la beauté a eu des autels parmi les mor-

[94] Athen. XIII. 17.

tels, ce fut en Grèce; chacun sait que ce que nos productions ont d'élégance et de grâces, elles le doivent à l'étude approfondie des restes précieux de l'antiquité. Mais, pour cela même, nous serions injustes si nous voulions contempler à notre aise les défauts des gouvernements de la Grèce, les effets des passions violentes de ses habitants, es déréglements et la corruption de leurs moeurs, pour passer légèrement sur le trait le plus favorable de leur caractère, seulement parcequ'il est si éclatant qu'il n'est pas nécessaire de le faire remarquer.

Mes lecteurs me permettront donc, j'espère, de leur rappeler quelques traits frappants qui peuvent servir à faire ressortir l'enthousiasme des Grecs pour les arts, aussi bien que pour la beauté, qui en est la source.

Les anciennes traditions nous représentent Orphée adoucissant, par les sons de sa lyre, la fureur des animaux féroces. L'époque où nous sommes parvenus reproduit cette tradition, en nous offrant l'exemple de Tyrtée ranimant par ses chants le courage abattu des Spartiates, et enflammant leurs coeurs d'un noble désir de vaincre ou de mourir pour la patrie, et celui d'Alexandre le Grand, qui au son de la mélodie guerrière, jouée par Antigénidas, saisit soudain la lance, comme pour voler au combat (95). Les brigands féroces qui alloient immoler Arion à leur cupidité, ne purent se défendre d'admirer les chants qu'il fit entendre dans ce moment périlleux (96). Le barbare Alexandre de Phères, ne pouvant contenir son émotion, en écoutant les vers d'Euripide, sortit précipitamment du spectacle, déclarant qu'il ne vouloit pas qu'on le vît verser des larmes sur les malheurs d'Hécube et d'Andromaque, lui qui jamais n'avoit mon-

(95) Plut de fortun Alex. T.VII. p. 322. Dion. Chrys. or. I. (T. I. p. 43.). (96) Herod. I. 24.

tré aucune compassion pour les prières et les larmes de ceux qu'il avoit immolés à son ambition ([97]). Les traditions du temps passé célèbrent Amphion rassemblant par sa musique les matériaux inanimés destinés à la construction des murailles de Thèbes. L'histoire nous représente, dans des temps bien plus rapprochés de nous, les Messéniens rétablissant leur capitale, dans la patrie qu'Épaminondas leur avoit rendue, aux doux sons de la flûte béotienne ([98]).

L'histoire connue des Athéniens prisonniers en Sicile, qui durent leur salut aux vers d'Euripide qu'ils récitèrent à leurs maîtres, et en général à l'instruction qu'ils donnèrent à la jeunesse syracusaine, leur fait autant d'honneur à eux-mêmes qu'à ceux qui prouvèrent ainsi qu'ils savoient apprécier les avantages de la culture de l'esprit, et qu'ils étoient sensibles à la poésie et à la musique. Plutarque, qui nous a conservé ce trait remarquable, raconte qu'un vaisseau marchand de Caunus, pressé par des pirates et cherchant un refuge sur la côte de la Sicile, ne fut admis qu'après que l'équipage eût récité quelques-uns des vers d'Euripide ([99]). Suivant le même auteur un choeur d'une tragédie de ce poëte, chanté dans un repas des généraux de l'armée associée qui avoit occupé Athènes, après la victoire d'Égos-Potamos, fit sur eux une impression si forte que, bien qu'ils eussent déjà résolu de raser la ville, ils déclarèrent unanimement qu'il leur étoit impossible de détruire une ville qui avoit produit un génie si admirable ([100]).

Ces traits sont en effet si frappants que, si nous voulions juger de la foi qu'ils méritent d'après le point de vue où nous sommes placés, nous serions tentés de les rejeter

([97]) Plut. Pelop. 29. de fortun. Alex. or. 2. T. VII. p. 318 fin. 319. ([98]) Paus. IV. 27. 4.
([99]) Plut. Nic. 29. cf. Diod. Sic. T. I. p. 567.
([100]) Plut. Lys. 15.

comme des fables. Mais, lorsque nous verrons combien le goût pour la musique étoit généralement répandu parmi le peuple en Grèce, et que nous pensons aux autres preuves non moins frappantes de la susceptibilité de ces hommes du midi pour toutes les impressions, susceptibilité dont il est absolument impossible de nous former une idée, nous serons persuadés que, plus ces preuves nous paroissent incroyables, plus nous devons-nous abstenir de porter sur elles un jugement téméraire. Il faudroit, pour en avoir le droit, se mettre à la place de ces gens qui devoient à la musique et à la poésie la civilisation entière dont ils jouissoient, pour qui la représentation d'une pièce de théâtre n'étoit pas seulement un amusement, comme pour nous, mais une affaire de la plus grande importance, chez qui l'homme qui ne savoit pas chanter ou manier quelque instrument de musique étoit à peu près regardé comme un barbare. Qu'on voie le grand nombre de luttes de musique dont les auteurs font sans cesse mention [101]. Qu'on voie, dans le discours d'Antiphon, les soins qu'on prenoit pour arranger et instruire un choeur de tragédie (occupation qui nous est entièrement inconnue), pour former la voix des chanteurs, pour leur apprendre à bien chanter les vers de leur rôle, pour les vêtir et même pour les tenir en bonne humeur, afin de leur inspirer le désir de se présenter à leur avantage. Plutarque assure que la représentation des tragédies coûtoit beaucoup plus aux Athéniens que ne leur ont jamais coûté les guerres qu'ils ont faites aux barbares, pour défendre leur liberté [102]. Dans le discours d'Antiphon

[101] Non seulement ces combats se livroient en public dans les fêtes et les jeux, mais aussi entre les poëtes en particulier. Voyez p. e. Theogn. 1057 sq. et les idylles de Théocrite, p. e. le Ve, le VIe, le VIIe.

[102] Antiph. de choreut. (Oratt. Att. T. I. p. 72 fin. 73.)

dont je viens de parler il est question d'un jeune homme qui, pour rendre sa voix plus harmonieuse, avoit pris une potion qui lui coûta la vie ([103]). Il n'est donc certainement pas étonnant, puisqu'on se donnoit tant de peine à soi-même, qu'on exigeât la même exactitude dans autrui; et, quelque rigoureux que cela paroisse, on comprendra plus facilement, après ce que nous venons de dire, que non seulement on condamnoit à des amendes les artistes qui avoient manqué à leurs engagements ([104]), mais même que les juges des jeux pythiques condamnèrent un citharède qui s'étoit présenté au combat de musique, sans en avoir le talent, à être traîné hors du théâtre et battu de coups de verges ([105]); la fureur même des Grecs assemblés à Olympie, en entendant les mauvais vers de Dénys de Syracuse, nous paroîtra moins absurde, fureur qui alla jusqu'à déchirer ses tentes magnifiques, ses riches tapis et les vêtements somptueux des rhapsodes qui devoient réciter ses vers, ornements qu'il avoit cru suffisants pour en faire excuser le mauvais goût et l'insipidité ([106]). Envain Thémistocle voulut-il s'élever au-dessus de ce qu'il croyoit une simple fantaisie de ses concitoyens, en méprisant ces talents agréables auxquels ils attachoient tant de prix; et, quoiqu'il déclarât avec hauteur qu'il n'avoit pas appris à chanter et à faire de la musique, mais à rendre sa patrie riche et puissante, il eut cependant la mortification de se voir préférer Cimon, parceque celui-ci ne dédaigna pas de se conformer aux

Plut. de gloria Athen. T. VII. p. 375. Athenée parle d'un citharède, qui gagnoit un talent attique à chaque preuve qu'il donnoit de son talent. XIV. 17.

([103]) Antiph. de choreut. argum. (ib. p. 69.) Plusieurs avoient soin de se préparer à la représentation par une abstinence rigoureuse des plaisirs de l'amour. Aristot. H. A. VII. 1. (T. I. p. 677. C.). ([104]) Plut. Alex. 29.

([105]) Lucian. adv. indoct. 9. (T. III. p. 108.)

([106]) Diod. Sic. S. I. p. 724 fin.

goûts de ses compatriotes [107]. Thémistocle auroit dû savoir que la grandeur et la gloire de sa patrie consistoit bien plus dans son enthousiasme pour les arts que dans son pouvoir politique et ses exploits. Une nation qui, comme les Athéniens, ne crut pouvoir mieux récompenser la gloire militaire de ses généraux qu'en leur déférant le jugement sur les tragédies qu'on représentoit au moment où ils entroient au spectacle, de retour d'une expédition heureusement terminée, comme il arriva au même Cimon et à ses collègues [108]; une nation qui témoigna à ses poëtes sa satisfaction, en leur confiant le commandement de ses armées, comme il arriva à Sophocle, après la représentation de son Antigone, et à Phrynichus en récompense de la musique qu'il avoit composée pour les danseurs qui exécutoient la pyrrhiche [109]; une nation dont les traditions représentoient les dieux immortels prenant soin de faire honorer la mémoire de leurs poëtes [110], une telle nation ne pouvoit pas croire qu'on pût refuser la lyre dans un festin, sans renoncer au plus beau titre à l'approbation et à l'estime de ses compatriotes. Il pouvoit peut-être convenir au roi d'une nation toute

[107] Plut. Cim. 9. Cic. Tusc. Quæst. I. 2.

[108] Ce fut la première fois que le jeune Sophocle donna une de ses pièces, et, comme il luttoit contre Éschyle, dont la réputation bien méritée étoit fondée sur de nombreux succès, les avis de la multitude étoient partagés entre le vétéran de la scène et son jeune compétiteur. Cimon entre avec ses collègues, pour faire une libation à Bacchus, et l'archonte les nomme aussitôt juges, en leur enjoignant de terminer le différend. Cimon prouva qu'il étoit aussi propre à cette charge qu'à celle de commander les armées. Il discerna d'abord le génie naissant du plus illustre des poëtes athéniens, et, sans se laisser aveugler par la prévention favorable pour le poëte qui avoit si souvent et à si juste titre remporté la victoire, il décerna la couronne à Sophocle. Plut. Cim. 8.

[109] Ælian. V. H. III. 8. Schoell, Gesch. d. Gr. Literatur, T. I. p. 239.

[110] On racontoit que Bacchus avoit ordonné à Lysandre, d'honorer la mémoire de Sophocle (Paus. I. 21. 2.).

guerrière et alors encore peu civilisée, de demander à son fils, qui avoit exécuté avec succès une pièce de musique, s'il n'avoit pas honte de jouer si bien ([111]) : et cependant nous savons que ce roi même n'étoit pas étranger à l'amour des arts et des lettres, et que son fils ne manqua pas de prouver dans la suite, par l'encouragement qu'il donna aux artistes de tout genre, et par l'enthousiasme avec lequel il prenoit souvent part à leurs succès, qu'il n'étoit pas seulement digne de s'asseoir sur le trône des Achéménides, mais aussi de commander à la nation la plus civilisée de l'univers ([112]).

Pour se convaincre combien le goût dont nous parlons étoit généralement répandu parmi les Grecs, nous n'avons qu'à fixer notre attention sur cette circonstance en effet très remarquable, que non seulement la musique et la poésie occupoient le peuple dans ses récréations publiques, qu'elles faisoient le plus bel ornement de ses fêtes religieuses, et que, par l'émulation qu'elles excitoient, elles étoient presque regardées comme une affaire d'état, mais qu'elles servoient aussi à égayer, je ne dirai pas les réunions de famille et les fêtes domestiques, mais jusqu'aux occupations et aux travaux des artisans et des

([111]) Ce fut Philippe qui fit cette question à Alexandre. Plut. Per. 1. J'ajoute ce trait à cause du frappant contraste qu'il forme avec celui que je viens de citer. Élien nous en a conservé un de la jeunesse d'Alexandre qui fait voir que le goût pour la musique ne dompta cependant pas son humeur altière. Son maître lui ayant fait observer qu'il n'avoit pas touché la corde qu'exigeoit la pièce qu'il exécutoit, il lui demanda : Eh bien, qu'est ce que cela fait, si je veux toucher celle-ci ? Le maître, se rappelant ce qui arriva à Linus, lorsqu'il osa reprendre Hercule, répondit sagement : Cela ne fait rien en effet, pour mieux gouverner, mais beaucoup pour bien jouer cette pièce. Ælian. V. H. III. 32.

([112]) Non seulement Alexandre aimoit passionément les représentations théâtrales, les concerts et les combats de musique (Plut. Alex. 4.), mais il y prenoit aussi une part si active qu'il déclara un jour qu'il auroit mieux aimé perdre une partie de son empire que de voir privé de la couronne un acteur qu'il favorisoit. ib. 29.

agriculteurs. Non seulement on chantoit à table, en célébrant des nôces et en déplorant la perte de ses parents, mais les laboureurs, les rameurs, les tisserands, les boulangers, les paysans, les pâtres, toutes les classes de la société, en un mot, avoient leurs chansons. Non seulement l'amour les inspiroit au coeur sensible de la jeune fille, mais les graves vieillards chantoient à table les vers dans lesquels Charondas avoit conçu ses lois. Non seulement les rhapsodes chantoient, dans les festins, les hauts faits d'Achille et d'Hector célébrés par Homère, comme les poëmes d'Hésiode, d'Archiloque, de Mimnerme et de plusieurs autres poëtes, mais les aventures et les malheurs de personnes d'ailleurs inconnues leur fournissoient des sujets pour entretenir les convives (113), qui eux-mêmes n'exécutoient pas seulement des pièces de vers d'autres poëtes, mais qui improvisoient fréquemment à table des chansons dont l'élégance nous transporte encore, dans les foibles restes qui en sont parvenus jusqu'à nous (114).

(113) On trouvera les preuves de ce que j'avance ici chez Athénée, XIV. 10—12. cf. Eustath. ad Il. p. 1223. l. 10. La plupart de ces chansons étoient designées par un nom particulier. Aristophane parle encore d'une chanson des porteurs d'eau (Ran. 1332. cf. Schol., qui cite, à cette occasion, un vers de Callimaque, qui en fait aussi mention, cf. Callim fr. p. 316.) et (Eccles. 277.) d'une chanson des paysans. Remarquons encore que plusieurs de ces chansons avoient pour sujet quelque calamité, surtout quelque intrigue d'amour tragique. Voyez les chansons sur Harpalyce et Calyce, mentionnées par Athénée (l. l.), et le célèbre Lytierse des moissonneurs (ib. Theocr X. 41. cf. Schol.). Quant aux lois de Charondas, que νόμοι signifie bien ici *des lois* et non des mélodies musicales, cela est prouvé par Bentley. Voyez les notes de Schweighaeuser sur l'endroit cité d'Athénée, T. XII. p. 367. On sait d'ailleurs que sous ce rapport les Grecs modernes sont entièrement semblables à leurs ancêtres. Voyez, sur les chansons en usage dans les différentes classes de la société, Pouqueville, Voyage de la Grèce. T. IV. p. 436 sq., et la collection connue de M. Fauriel.

(114) On en trouve plusieurs Athen. XV. 49 sq. Le savant Ilgen les a rassemblées dans son livre intitulé Scolia, sive carmina convivalia, où l'on trouvera les preuves de ce que j'avance

Et, quand même on se borneroit aux occasions où les chants et la musique paroissent plus spécialement à leur place, quelle prodigieuse variété de toutes sortes de chanteurs qui se faisoient entendre aux banquets des Grecs! On y voyoit les magodes ou lysiodes remplissant quelque rôle de comédie ou quelque farce qu'ils inventoient eux-mêmes, au son des tympanons ou des cymbales, les hilarodes, vêtus de blanc, une couronne d'or sur la tête, chantant des rôles tragiques ou au moins des vers plus sérieux, accompagnés de la lyre ou de la cithare, les autocabdales ou improvisateurs, les ithyphalles, couronnés de lierre et vêtus de tuniques avec des manches de différentes couleurs et de longs habits flottants, débitant des chansons en l'honneur du dieu des vendanges (115). Et, bien que les sujets que plusieurs de ces artistes traitoient doivent déjà faire soupçonner que leurs chants n'auront pas toujours été très modestes, cependant, pour se persuader combien les chansons même du bas peuple avoient souvent de grâces et d'élégance, combien elles étoient en harmonie avec l'esprit qui animoit la nation entière, avec cette naïve simplicité, avec cette exquise sensibilité et cette espièglerie enfantine, cette humanité, en un mot, à laquelle on reconnoit toutes ses productions, on n'a qu'à se donner la peine, ou, disons plutôt, à se procurer la récréation, de lire les charmantes chansons des coronistes ou de ceux qui alloient aux portes des maisons quêter

ici, et les noms des différentes chansons dont je viens de parler, p. XIV sq. Voyez aussi les mémoires de M. de la Nauze sur les chansons de l'ancienne Grèce, Mém. de l'Académie des Inscriptions, T. IX, p. 320 sq.

(115) Athen. XIV. 13—16. cf. Eustath. ad Od. p. 806. l. 40 sq. Je crois nécessaire d'avertir que je ne suis pas sûr si les hilarodes au-moins n'appartiennent pas à l'époque romaine, mais on ne trouvera pas, j'espère, que cet anachronisme fasse tort à ma réflexion.

pour la corneille, et des chélidonistes ou jeunes gens qui célébroient à Rhodes le retour du printemps par des vers qu'ils chantoient en l'honneur du rossignol ([116]). Ajoutons que, pour pouvoir juger de l'effet de ces chansons, il faudroit mieux connoître la musique des anciens que nous ne la connoissons en effet, et qu'il faudroit pouvoir se faire une idée de la manière de débiter cette poésie, qui empruntoit une grande partie de ses charmes non seulement à la musique, mais tout aussi bien à l'action et aux gestes, en sorte que c'étoit proprement une réunion de trois arts, de la poésie, de la musique et de la danse, dans l'acception générale dans laquelle les anciens prenoient cette dénomination ([117]).

Nous croyons pouvoir affirmer que cet art, tel que l'exerçoient les Grecs, n'existe plus. Il comprenoit, en Grèce, tous les mouvements du corps, les gestes, l'action entière, en un mot. L'attention, ou, pour mieux dire, l'enthousiasme qu'on avoit pour cet exercice, est prouvé évidemment par la grande quantité de danses, toutes désignées par leur nom particulier, dont les auteurs anciens ont fait mention. Il y en avoit pour les fêtes

([116]) Athen. VIII. 59, 60. Nous avons vu que les Lydiens jouoient pour oublier la faim. On dit que cette chanson du rossignol fut inventée par Cléobule de Lindus, pour subvenir aux besoins de la caisse publique, dans un temps où elle manquoit de fonds. ib. Je ne crois pas que notre ministre des finances s'avisera facilement d'un semblable expédient pour remplir ses emprunts.

([117]) Dans le joli roman de Longus, non seulement Philétas, en jouant de la flûte, distingue avec soin les mélodies qui conviennent aux bouviers, aux pasteurs de brebis et à ceux qui conduisent les chèvres, mais Dryas, par la danse qu'il exécute au son de la flûte, imite si soigneusement les différentes actions de la vendange, celle de cueillir les raisins, celle de les fouler, de remplir les tonneaux etc., que les assistants croient voir tout cela de leurs propres yeux. Long. Pastor. II. p. 60, 61.

religieuses, pour les processions, pour les repas, pour les cérémonies funèbres. Il y avoit des danses guerrières, des danses graves et solennelles, des danses vives, des danses élégantes, des danses furieuses, lubriques, voluptueuses. Il y en avoit pour la tragédie, pour la comédie, pour la satyre, pour la poésie lyrique. Il y en avoit qui étoient exécutées au son de la cithare, d'autres accompagnées de la flûte, d'autres de chant, d'autres encore qui ressembloient à la pantomime, et qui empruntoient leur nom à l'action même ou à l'événement qu'elles représentoient ([118]). L'enthousiasme qu'excitoient les danseurs se manifesta dans les éloges que leur donnent les poëtes, éloges dont quelques-uns sont parvenus jusqu'à nous ([119]). Lucien rapporte que le philosophe cynique Démétrius, ayant prétendu que la danse n'étoit qu'un accessoire de la musique et du chant, et qu'elle leur empruntoit la plus grande partie de ses charmes, un artiste, ayant imposé silence à l'orchestre, dansa, ou, comme nous dirions, fit la pantomime de la fable des amours de Vénus et de Mars, et imita si bien, par les seuls mouvements de son corps, non seulement les transports des amants, mais aussi l'empressement de Vulcain à les prendre dans ses filets, l'expression des sensations de chaque divinité qui assistoit à ce spectacle amusant, la

([118]) Voyez ces différentes espèces énumérées, et quelques-unes décrites par Athénée, XIV. 25—30. cf. Eustath. ad Od. p. 308. l. 50.

([119]) P. e. Anthol T. II. p. 102. XXVII. p. 114 fin. Speusippe, dans la lettre qu'il écrit à la danseuse Panarète, chez Aristénète (I. 26, , ne sait pas s'il comparera son art à l'éloquence ou à la peinture. Il décrit la foule exstasiée, suivant des yeux le moindre de ses mouvements, et de la voix la mélodie qui l'accompagnoit, tâchant d'imiter ses attitudes élégantes, en sorte que la multitude parût soudain transformée en une assemblée de pantomimes.

fureur de Mars, la honte de Vénus etc., que le philosophe transporté d'enthousiasme s'écria : Mon dieu, je les vois, je les entends même, tu parles avec tes mains ! ([120]). Le même auteur assure qu'on a vu souvent des spectateurs guéris d'un amour violent, après avoir vu représenter par la danse les effets funestes de cette passion, des malheureux transportés de joie, des hommes frivoles et volages touchés jusqu'aux larmes ; et il allègue l'exemple d'un grand nombre d'hommes de condition dans l'Ionie qui avoient été si captivés par la vue des danses satyriques qu'on y avoit données, qu'oubliant leur gravité habituelle et les dignités dont ils étoient revêtus, ils ne faisoient qu'imiter continuellement les mouvements des satyres et des corybantes qu'ils avoient vu représenter ([121]).

En effet, il n'est pas difficile d'entrevoir la cause des progrès étonnants que cet art a faits en Grèce. Il réunissoit aux avantages qu'offrent les arts qui sont destinés à imiter la belle nature, le charme propre à ceux qui servent plus particulièrement à exprimer des sensations, et qui diffèrent essentiellement des premiers en ce qu'ils peuvent exprimer une succession d'idées et de situations, privilége qui manque absolument à la sculpture et à la peinture, dont l'effet est plus durable, mais aussi plus invariable et plus stationnaire. L'art de la danse pouvoit imiter les belles formes et les attitudes élégantes, la richesse de la draperie et la variété des costumes, qu'on admiroit dans les chefs-d'oeuvre des sculpteurs et des peintres ; mais, bien loin d'être

([120]) Lucian. de Saltat. 63. (T. II p. 301 sq.) Voyez un autre exemple ib. 64. C'étoit un Barbare qui, ayant compris tout ce que vouloit exprimer un danseur, qu'il avoit vu, pria Néron de lui en faire présent, pour l'employer comme interprète dans ses négociations avec les nations étrangères.

([121]) Ib. 79. p. 310.

obligé de s'en tenir à l'expression d'une seule passion, comme ces artistes, elle pouvoit exprimer en même temps, et souvent avec plus d'énergie que le poëte, la succession et la variation des affections et des mouvements de l'âme, et jusqu'aux idées les plus abstraites et les plus difficiles à saisir. La danse parloit à tous les sens à la fois, à l'âme aussi bien qu'aux yeux; et, bien qu'elle fût muette, la vivacité de l'expression de ses mouvements suppléoit à ce défaut au point de le faire oublier complètement aux spectateurs.

Dans l'architecture, la sculpture et la peinture.

Nous avons vu comment la sensualité des Grecs influoit sur leur civilisation intellectuelle: nous avons vu que les sciences abstraites, les spéculations métaphysiques n'ont jamais fait de grands progrès en Grèce, que de toutes les branches de litérature la poésie y a été cultivée avec le plus de succès, que l'histoire et la philosophie des Grecs sont en grande partie poétiques, et que leur poésie même empruntoit une grande partie de ses charmes à la musique et à la danse, qui en réalisoient les beautés et les rendoient aussi palpables aux sens que sensibles à l'entendement.

Pour les Grecs, peuple éminemment humain et sociable, les plaisirs que leur offroient la contemplation des productions de l'art, auroient perdu la moitié de leur prix, s'ils avoient dû en jouir seuls. Les poëtes de la Grèce savoient qu'ils ne seroient pas lus dans une chambre fermée à l'air et à la lumière, qu'ils ne resteroient pas seuls, pour ainsi dire, avec la personne qui vouloit connoître leurs ouvrages. Ils savoient qu'ils devoient être produits en public, récités, chantés, accompagnés de musique et de danse. Il est donc d'abord impossible pour nous de juger de l'effet que la poésie et la musique ont pu faire sur ces coeurs dé-

29 *

jà si sensibles, puisque les tragédies et les comédies et une grande partie des autres ouvrages poétiques des Grecs, étant dépourvus des charmes de la musique et de la représentation (pour ne rien dire de l'ignorance où nous sommes du rhythme et de la prononciation même des mots), nous pouvons assurer que plus de la moitié des beautés de ces ouvrages est perdue pour nous. Toutefois, il est bien certain que cet effet a dû être étonnant, puisque, malgré tout ceci, ces ouvrages nous paroissent déjà si admirables. En second lieu nous voyons encore, par ce que nous venons de dire, la connexion intime de tous les traits distinctifs du caractère des Grecs: nous voyons comment la manière dont ils cultivoient les arts étoit modélée sur leur sociabilité et leur humanité; nous voyons comment ces arts contribuoient réciproquement à nourrir ces qualités aimables; nous voyons enfin comment leur poésie et leur sculpture étoient les produits de l'esprit original qui les animoit; et nous verrons bientôt comment la morale, la philosophie, la religion étoient liées intimement et influencées par ces différentes manières d'exprimer le sentiment qui dirigeoit toutes leurs actions, et faisoit, pour ainsi dire. l'essence de leur être: le sentiment du beau, l'amour de l'élégance et des grâces. Enfin il n'est pas étonnant que les arts qui parloient aux yeux, ont procuré aux Grecs les jouissances les plus vives et les plus exquises; et les foibles restes qui nous ont été conservés de cette immense quantité de chefs-d'oeuvre dont la Grèce étoit remplie peuvent nous convaincre de la perfection à la quelle ces arts, au moins la sculpture et l'architecture, ont été portés par eux.

Ceux qui ont eu le bonheur de voir, dans la patrie même des beaux-arts, ce que la férocité des barbares et les injures du temps ont encore épargné des chefs-d'oeuvre

d'architecture, auroient plus de droit de traiter ce sujet, que celui qui, comme moi, doit se contenter des descriptions et des tableaux que nous en ont apportés les voyageurs. Mais d'ailleurs comment justifier par des preuves écrites ce qui ne sauroit être prouvé qu'aux yeux. Toutefois nous pouvons juger de l'effet que ces chefs-d'oeuvre faisoient sur les anciens eux-mêmes, et nous pouvons nous former une idée de leur immense profusion, en consultant les auteurs anciens qui en parlent, par exemple les descriptions qu'on trouve dans les fragments du géographe Dicéarque ([122]) et dans l'intéressant ouvrage de Pausanias, qui lui-même ne trouva souvent que des ruines au lieu des superbes monuments qui jadis avoient orné les lieux qu'il parcouroit, mais dont l'ouvrage est cependant plus que tout autre propre à nous donner une idée de l'état de ce pays en effet unique. Qui n'est pas frappé de l'immense quantité de monuments, de temples. de portiques, d'édifices de tout genre, de statues, d'autels, de tableaux, de bas-reliefs dont il fait l'énumération, en décrivant la ville d'Athènes, l'Altis à Olympie, la Lèsché à Delphes! Qui, même malgré la description souvent un peu aride de l'auteur, n'est pas entraîné par la seule idée du coup d'oeil magnifique que cette réunion de chefs-d'oeuvre a dû offrir au spectateur ([123])!

Seulement pour se faire une idée du grand nombre

([122]) P. e. la description d'Athènes, Dicæarch. Stat. Græc. p. 8 sq. (Hudson Geogr. gr. min. T. II.) Voyez aussi les épigrammes sur le temple de Diane à Ephèse, Anthol. T. II. p 16—20., et la description de la ville de Rhodes, Aristid. Or. 43. T. I. p. 799.

([123]) Sous ce point de vue j'ose recommander à mes lecteurs de voir la description des productions de l'art dans la seule enceinte du temple d'Esculape à Épidaure. Paus. II. 27. Tout le monde connoît le discours de M. Jakobs, über den Reichthum der Griechen an plastischen Kunstwerken. Vermischte Schrift. T. III. p. 415 sq.

de statues, il suffit de faire observer qu'on n'en érigeoit pas seulement pour des personnes illustres par leur rang ou l'éclat de leurs actions, non seulement pour des législateurs, des princes, des héros, pour ne pas parler des divinités, mais aussi pour des poëtes, des musiciens, des athlètes ([124]), pour des femmes ([125]), pour des animaux même ([126]). On trouve des statues et des groupes destinés à conserver la mémoire non seulement d'événements éclatants, mais aussi des malheurs ou des aventures de personnes privées ([127]). L'Altis à Olympie étoit une nouvelle arène pour les sculpteurs, comme le stade pour les athlètes, dont la gloire fut perpétuée par leur ciseau ([128]). Qu'on voie avec quel soin Pausanias commémore les noms non seulement des artistes, mais aussi des familles et des écoles auxquelles ils appartenoient. On voit évidemment que c'étoit une étude à laquelle on attachoit la plus haute importance ([129]). Tarente et

([124]) P. e. pour des poëtes assez inconnus, Paus. I. 21 in., pour un citharède ib. 37. 1 fin, pour un homme célèbre par la rapidité de sa course, Paus. III. 21. 1.

([125]) P. e. pour Télésille, Paus. II. 20. 7., pour les femmes athéniennes qui avoient cherché un refuge à Trézène, du temps de l'invasion des Perses. ib. 31. 10.

([126]) P. e. pour cet âne qui, en arrachant les branches et les feuilles d'une vigne, auroit donné la première idée de tailler les arbres. On la voyoit à Nauplie, dans l'Argolide, Paus. II. 38. 3.

([127]) P. e. le monument représentant la douleur d'une famille à cause de la mort du fils aîné, jeune homme célèbre par sa bravoure, à Égire en Achaïe. Paus. VII. 26. 3 fin. Je dis de personnes privées : mais y avoit-il des personnes privées dans les républiques grecques ? Toutes ne faisoient-elles pas partie de l'état ?

([128]) Et ces sculpteurs luttoient encore les uns avec les autres, en exposant leurs chefs-d'oeuvre, tout comme les poëtes et les acteurs. Voyez p. e. Æl. V. H. IX. 11.

([129]) Voyez tout le VI[e] livre de Pausanias. On ne s'attendra pas sans doute à trouver ici une liste des sculpteurs et des peintres célèbres de la Grèce, dont les noms sont connus même à ceux qui n'ont jamais fait une étude suivie de sa littérature. On sait d'ailleurs qu'on les trouve, avec une foule de particularités, tant sur eux-mêmes que sur leurs ouvrages, dans

Syracuse étoient remplies de productions de l'art de tout genre, et celles de la dernière de ces deux villes inspirèrent les premières aux Romains encore barbares du goût pour les chefs-d'oeuvre qu'ils savoient encore si peu apprécier que Fabius, n'y voyant que des idoles, déclara vouloir laisser aux Tarentins leurs dieux corroucés ([130]). Et même longtemps après que la Grèce eut dû subir le joug de la domination romaine, la ville de Rhodes étoit encore remplie d'une quantité si immense de statues et de tableaux, et ornée de si magnifiques édifices, que le rhéteur Aristide en parle avec un enthousiasme qui fait assez voir combien l'aspect de cette ville a dû frapper ceux mêmes qui connoissoient les autres villes alors non moins riches et florissantes de l'empire romain ([131]).

Pline, H. N. XXXV. 5—42. (les peintres), ib. 43 – XXXVI. 6. (les sculpteurs et les statuaires), sans parler des anecdotes connues rapportées par Valère-Maxime, XIII. 11. ext. Voyez aussi les particularités que rapporte Tzetzès, Chil. VIII. 319—434. Sur les mérites de quelques chefs-d'oeuvre des peintres et des sculpteurs les plus célèbres de la Grèce, voyez Lucian. de Imag. surtout c. 4—7. (T. II. ed. Hemst.) et la description de plusieurs statues célèbres de Scopas, Lysippe, Praxitèle dans Callistrate (Philostr. Op.) On trouve d'ailleurs plusieurs descriptions de tableaux qui peuvent nous donner quelque idée de leur ordonnance. Telles sont les descriptions détaillées des tableaux dans le Poecile à Athènes, de ceux dans la Lèsché à Delphes (dont on trouve une restitution dans l'édition de Pausanias de Siebelis), la description des tableaux vus par les deux Philostrate, celle du tableau d'Aëtion, représentant le mariage d'Alexandre avec Roxane, chez Lucien (Herod. s. Aëtion, 5 sq. T. I. p. 834 sq.), celle du tableau de Zeuxis par le même (Zeuxis s. Antiochus, 3 sq. T. I. p. 380 sq.).

([130]) Liv. XXV. 40. Fabius disoit: Iratos se deos relinquere Tarentinis. ib. XXVII. 16.

([131]) Aristid. or. 43 (T. I. p. 799.) Et cependant Pindare avoit déjà représenté cette ville célèbre comme jouissant de la faveur particulière de la déesse des arts, et il avoit comparé le nombre de ses statues à une foule de passants qui se pressoit dans les rues. Ol. VII. 91 sq.

Mais, quoique Rhodes, Athènes, Olympie, Corinthe, et les grandes villes en général, fussent plus remarquables que les autres, par rapport à la quantité de productions de l'art, il n'y en avoit aucune où l'on ne trouvât un certain nombre de statues ou de tableaux, et souvent plus qu'il n'en faudroit pour remplir un de nos musées; les villages mêmes et les chemins publics en étoient souvent ornés. Et pour se figurer combien le goût des beaux-arts étoit généralement répandu, on n'a qu'à fixer son attention sur la patrie des artistes dont parle Pausanias, qui manque rarement d'y ajouter leur ville natale. On verra qu'il n'y a presque point de province de la Grèce qui n'ait fourni quelques peintres ou sculpteurs célèbres ([132]). Et, quoique nous soyons accoutumés à penser presque exclusivement à Athènes, lorsqu'il est question d'ouvrages dramatiques, il est cependant remarquable qu'il n'y a point de ville de quelque importance dont parle le même auteur, où il ne trouvât un théâtre; et c'est même si constant qu'en parlant de la ville de Panopée en Phocide, il ajoute: Au moins s'il est permis de donner ce nom à un endroit où l'on ne trouve ni gymnase, ni tribunaux, ni marché, ni théâtre ([133]). Et, bien qu'il y eût assez de différence entre le goût du public et la manière dont les artistes et leurs ouvrages étoient accueillis dans les différentes villes de la Grè-

——— *αὐτὰ*
Δὲ σφισιν ὤπασε τέχναν
Πᾶσαν ἐπιχθονίων,
Γλαυκῶπις ἀριστοπόνοις χερσὶ κρατεῖν.
Ἔργα δὲ ζωοῖσιν ἑρπον-
τεσσί θ' ὁμοῖα κέλευθοι
Φέρον. ———

([132]) De la Messénie seulement Pausanias rapporte qu'elle n'a produit qu'un seul sculpteur qui ait eu quelque renommée, Damophon. Paus. IV. 31. 8. ([133]) Paus. X. 4 in.

ce, les états doriens et ioniens ne différoient cependant pas tant sous ce rapport que sous bien d'autres ([134]).

Différence sous ce rapport entre les Doriens et les Ioniens.

Nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à prendre pour exemple la ville de Sparte, le chef-lieu, pour ainsi dire, des états doriens, qui, en civilisation esthétique et intellectuelle, ne pouvoit certainement pas se mesurer avec Athènes, mais où d'abord la sociabilité n'étoit pas moindre qu'à Athènes, et peut-être plus grande encore, puisque la vie désoeuvrée qu'on y menoit devoit naturellement rapprocher les citoyens les uns des autres, tandis que, par ce que nous savons de leurs dicélistes et de leurs bouffonneries ([135]), il paroît certain que l'envie de rire ne leur étoit non plus tout à fait étrangère; quoi qu'il faille avouer que tant la description des représentations que donnoient ces acteurs, que les bons mots qui nous en ont été conservés doivent nous faire conclure que la réputation de bel-esprit s'y acquéroit à moins de frais qu'à Athènes. Les Spartiates étoient aussi éloignés de ces effusions de gaieté propres aux Athéniens, qu'ils l'étoient de leur politesse.

Ensuite la beauté du corps humain a eu sans doute à Sparte des adorateurs d'autant plus zélés, qu'elle est une de ces qualités qui sont appréciées même par les nations les plus farouches et les plus guerrières. Les soins que le législateur avoit pris de l'éducation, surtout de celle des femmes, avoient autant en vue la beauté que les forces des citoyens qu'elles devoient

([134]) Voyez, au sujet de la musique des Doriens, et spécialement de l'harmonie dorienne, Müller, Gesch. Hell. Stämme und Städte, T. III. p. 316—333., où l'on trouve les endroits où il est question des artistes célèbres de différentes villes doriennes. Sur la danse, voyez ib. p. 333—348, et les auteurs cités en cet endroit. On trouve p. 342 fin. sq. la traduction et l'illustration du passage classique de Pollux (IV. 104.) sur les danses laconiques.

([135]) Voyez, à ce sujet, Müller, Gesch. Hell. Stämme und Städte. T. III. p. 343 sq.

donner à l'état ([136]) ; et c'est même sous ce rapport que quelques auteurs ont cru pouvoir excuser la coutume barbare de condamner à mort les enfants mal conformés ([137]).

Le nombre des statues, des théâtres et des temples qu'on trouvoit à Sparte ([138]) et dans les villes de la Laconie, surtout à Amyclée, célèbre par le temple et le fameux trône d'Apollon Amycléen, n'est guère moins remarquable que dans la plupart des autres états de la Grèce. Pausanias parle aussi de sculpteurs spartiates ([139]).

Enfin il faut avouer que les Spartiates ont fait preuve d'être sensibles aux charmes de la poésie, par l'effet que firent sur eux les chants de Tyrtée et ceux de Terpandre ([140]). Il est même constant qu'il y avoit un genre de poésie qu'ils cultivoient plus qu'aucune autre nation de la Grèce, celui des chansons (μέλη). On assure que dans ce genre ils avoient plusieurs poëtes ([141]). Il y en a dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, tels qu'Anéthon ([142]), Gitiadas, qui fut aussi statuaire ([143]), Clitagoras ([144]), Dionysidote ([145]) et, suivant quelques uns, le célèbre Alcman, qui parvint même, par l'élégance de ses vers, à faire oublier la dureté du dialecte laconi-

([136]) On veut qu'on avoit soin à Sparte que les femmes enceintes eussent constamment sous les yeux des statues et des tableaux qui représentoient le corps humain sous les formes les plus belles et les plus gracieuses. Oppian. Cyneg. I. 358 sq.

([137]) Voyez p. e. la manière dont Diodore en parle, T. II. p. 231.

([138]) Pausanias parle avec beaucoup d'éloge de la beauté du théâtre de Sparte. Paus. III. 14. 1.

([139]) Paus. V. 17 in. ib. 23. 6.

([140]) Diod. Sic. fr. T. II. p. 639 fin. cf. Tzetz. Chil. I. 385 sq.

([141]) Athen. XIV. 33. Voyez surtout, à ce sujet, Plat. Leg. II. p. 578. F. G.

([142]) Paus. II. 3. 7. ([143]) Paus. III. 17. 3.

([144]) Voyez Schoell, Gesch. d. Gr. Literat. T. I. p. 145.

([145]) Athen. XV. 22.

que ([146]). Il paroît que les Lacédémoniens aimoient beaucoup ces chansons, et qu'ils ne manquoient pas de tact pour les débiter, témoins les éloges que leur donnent des auteurs qui étoient juges compétents dans cette matière ([147]). D'ailleurs on sait que dans leurs fêtes religieuses, les Spartiates faisoient de la musique et chantoient des hymnes et d'autres cantiques, comme tous les autres habitants de la Grèce ([148]), qu'ils marchoient au combat au son de la flûte, pour la quelle on avoit diverses mélodies, adaptées à l'occasion ([149]), qu'ils avoient même des poëmes dans lesquels on célébroit la gloire de leurs hommes illustres ([150]), que leurs jeunes

([146]) Paus. III. 15. 2. L'éditeur de ses fragments, M. Welcker, croit qu'il fut Spartiate. J'en doute fort. Voyez Schoell, Gesch. d. Gr. Literat. T. I p. 149, et la 6e note de Perizonius sur Æl. V. H. XII. 50. Pausanias (I. 38. 4.) croit aussi que Zarex, que la tradition représente comme un disciple d'Apollon, fut Spartiate. Parmi les noms de poëtes mythologiques, on en trouve trois qu'on dit être originaires de la Laconie, Démodocus, Pharidas et Probolus. Eusth. ad Od. p. 126. l. 20.

([147]) *Λάκων ὁ τέττιξ, εὔτυχος εἰς χορόν.* Pratinas ap. Athen. XIV. 33.

Ἔνθ' αἰχμά τε νέων θάλλει καὶ μῦσα λίγεια,
Καὶ δίκα εὐρυάγυια. Terpander ap. Plut. Lyc. 21.

Pindare célèbre non seulement la sagesse des vieillards spartiates et le courage de leur jeunesse, mais aux titres qu'ils avoient à la gloire il ajoute: *καὶ χοροὶ καὶ μῦσαι καὶ ἀγλαΐα.* ib.

([148]) Dans les fetes Carnéennes (Eurip. Alc. 447 sq.), dans les Hyacinthies (Athen. IV. 17.).

([149]) P. e. *ὁ παιὰν ἐμβατήριος* et *τὸ Καστόρειον μέλος*, avant l'attaque. Plut. Lyc 22. cf. Athen. XIV. 29. Voyez, à ce sujet, Paus. III. 17. Plut. de ira cohib. T. VII. p. 799, et Lucian. de Salt. 10. (T. II. p. 273), qui, en ce sens, dit très à propos des Lacédémoniens: *Ἅπαντα μετὰ Μεσῶν ποιῦσιν, ἄχρι τῦ πολεμεῖν πρὸς αὐλὸν καὶ ῥυθμόν.* Il y fait observer que leurs marches, leurs évolutions et leurs attaques ressembloient en quelque sorte à une danse, leurs mouvements étant tous réglés par un certain rhythme. On voit la même chose chez les sauvages de la mer du sud.

([150]) Plut. Lyc. 14. Les femmes chantoient aussi des odes en l'honneur du sénateur nouvellement élu. ib. 26. Il y avoit des fêtes dans lesquelles on chantoit les chansons de Thalétas, d'Alcman et d'autres. Athen. XV. 22.

gens apprenoient à chanter([151]) et à danser, et que, dans leurs chansons, ils n'invoquoient pas seulement le dieu des combats, mais tout aussi bien Vénus et Bacchus. Lucien, qui en parle, ajoute qu'ils avoient une danse semblable à celle qu'on appeloit ὅρμος ou *la chaîne*, exécutée par des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, et qui, d'après la description qu'il en donne, et qui convient assez bien avec ce qui se pratique encore aujourd'hui en Grèce, doit avoir été très gracieuse ([152]).

Cependant, comme nous venons de le dire, les Spartiates ne pouvoient pas soutenir la comparaison avec les Ioniens. Les Spartiates avoient un temple consacré aux Muses, il est vrai, et leurs rois faisoient un sacrifice à ces déesses avant le combat ([153]), mais on se gardera bien de dire d'eux ce que la tradition rapportoit à l'égard des Athéniens, que les Muses, sous la forme d'abeilles, précédèrent leur flotte, lorsqu'ils allèrent fonder les colonies dans l'Asie-Mineure ([154]). Les Athéniens, pour rendre hommage à la gloire militaire de leur nation, érigèrent une statue à la Victoire non-ailée, comme pour signifier que cette déesse ne les quittoit jamais. Les Spartiates, pour indiquer la même chose, représentèrent Mars chargé de chaînes ([155]). Ce seul trait donne, à ce qu'il me paroît, la juste mesure de la différence entre le goût de ces deux nations([156]).

Aussi si nous voulions comparer avec les chanson-

([151]) Plut. Lyc. 18. Athen. XIV. 29.

([152]) Lucian. de Saltat. 10—12. (T. II. p. 273—275.)

([153]) Paus. III. 17. 5. Plut. Lacon. Inst. T. VI. p. 885.

([154]) Philostr. Icon. II. 8. (p. 823.)

([155]) Paus. III. 15. 5. Ils avoient aussi une Vénus enchaînée. ib. 8.

([156]) Paus. l. l. Pour les Doriens en général voyez ib. II. 4 fin. III. 23. 1., et les auteurs cités par Siebelis ad Paus. T. II. p. 44. cf. p. 119.

niers des Spartiates les immortels ouvrages de Sophocle et d'Euripide, sans parler des Thucydide et des Xénophon, des Platon et des Démosthène, auxquels ils n'ont absolument rien à opposer, quand même nous ne voudrions que nous rappeler ce que nous avons dit à cet égard, lorsque nous avons parlé de la civilisation intellectuelle des Grecs, nous ne trouverions pas qu'on les jugeât trop sévèrement en disant qu'ils méprisoient le culte des Muses ([157]) ; assertion qui, quoique en apparence assez contradictoire avec les témoignages que nous venons d'alléguer, s'explique cependant facilement, lorsqu'on prend ici le mot Musique dans le sens général dans lequel les anciens le prenoient pour culture de l'esprit ([158]).

D'ailleurs, pour bien juger les mérites des Spartiates, même dans leurs chansons, il faudroit en avoir plus de connoissance que nous ne pouvons en avoir d'après les indications éparses que nous en trouvons chez les auteurs anciens. Cependant la manière dont Plutarque en parle doit nous faire croire qu'ils auront eu le même caractère que toutes les productions des Spartiates, et que leur

([157]) Ælian. V. H. XII. 50. *Λακεδαιμόνιοι μουσικῆς ἀπείρως εἶχον.*

([158]) Suivant la réflexion judicieuse de Perizonius, dans sa 1e note sur cet endroit, où je retrouve la plupart des passages que j'ai cités plus haut, en parlant de la civilisation intellectuelle des Spartiates. Il cite encore Meurs. Lacon. IV. 17., où cet auteur a énuméré les poëtes étrangers que les Spartiates ont accueillis dans leur ville. Je m'étonne d'autant plus que le savant interprète d'Élien ait pu dire de la musique proprement dite : Neque enim ipsi eam discebant aut norant. Les endroits cités tout-à-l'heure prouvent assez qu'en ceci il se trompe. D'ailleurs que les Spartiates n'étoient pas les seuls qui fussent *ἄμουσοι*, dans le sens indiqué plus haut, cela est prouvé par le mot de Diogène qui, en parlant des Mégariens, dit qu'il aimeroit mieux être le bélier d'un Mégarien que son fils, puisqu'ils prennent soin de leur bétail, mais qu'ils ne songent pas à l'éducation de leurs enfants. Ælian. V. H. XII. 56.

plus grand mérite aura consisté dans une brièveté piquante et une grande simplicité de diction; réflexion qui se trouve confirmée par l'échantillon qu'il en donne dans le même endroit([159]), et par le témoignage de Pausanias, qui déclare que de toutes les nations les Spartiates lui paroissent faire le moins de cas de la poésie et de la gloire qu'elle répand sur ceux qu'elle choisit pour objet de ses éloges, puisque, hormis l'auteur d'une épigramme en l'honneur de Cynisca et Simonide, qui en a fait une en l'honneur du roi Pausanias, il ne connoît personne qui ait jamais fait un seul vers en l'honneur d'un prince spartiate([160]). Or, s'il est vrai que l'honneur nourrit les arts, on peut en conclure facilement que, hormis les chansons dont nous avons déjà parlé, les Spartiates eux-mêmes n'auront pas plus cultivé cette branche de littérature que les étrangers ne le faisoient pour eux. Je crois même que nous pouvons le mieux caractériser le goût pour les arts des Doriens, et des Spartiates en particulier, en disant qu'ils les cultivoient comme ils étudioient, c'est à dire pour autant qu'ils croyoient y voir quelque utilité pour le grand but de leur existence, la grandeur et l'indépendance de Sparte([161]), tandis que les Ioniens s'y livroient, parceque cela même augmentoit la somme de

([159]) Plut. Lyc. 21. *Κέντρον εἶχεν ἐγερτικὸν θυμῦ* dit-il entr'autres, et il ajoute que le sujet étoit ordinairement l'éloge de ceux qui avoient succombé en combattant pour la patrie, le mépris de la lâcheté et l'exhortation au courage. L'échantillon dont je parle sont les trois vers dont les vieillards chantoient le premier, les hommes faits le second, et les jeunes gens le dernier:

Ἄμμες πόκ' ἦμες ἄλκιμοι νεανίαι.
Ἄμμες δὲ γ' εἰμέν· αἰ δὲ λῆς, πεῖραν λάβε.
Ἄμμες δὲ γ' ἐσσόμεθα πολλῷ κάῤῥονες.

On ne prétendra pas sans doute que cette poésie pèche soit par une trop grande prolixité soit par des ornements superflus.

([160]) Paus. III. 8. 1. Il a cependant oublié Choerilus et les autres poëtes qui célébrèrent la gloire de Lysandre. Plut. Lys. 18.

([161]) *Χρείας ἕνεκα.*

leurs jouissances ([162]). Les Spartiates chantoient leurs petites odes pour encourager la jeunesse à la vertu, pour leur inspirer du courage, pour leur apprendre à mépriser la mort. Les Athéniens chantoient et faisoient des vers pour exprimer leurs sensations, leur joie ou leur tristesse. Les Spartiates chantoient lorsqu'ils croyoient qu'il étoit nécessaire, ou même lorsque la loi l'ordonnoit, et ils ne chantoient que ce qu'ordonnoit la loi. Les Athéniens chantoient lorsqu'ils avoient envie de chanter, et ils chantoient ce que leur inspiroit la sensation du moment, la patrie et leurs amis, la religion et l'amour, leur bonheur et leur infortune. Il me semble qu'avec cette distinction toutes les contradictions apparentes, les éloges les plus pompeux et les témoignages les plus défavorables à l'égard des Spartiates, se laissent facilement accorder. Les Spartiates aimoient passionnément la musique, dit Plutarque. Eh bien, le même Plutarque raconte que, lorsque le roi Archidame entendit faire l'éloge d'un habile musicien, il répondit : Et nous, nous avons un habile cuisinier ([163]). Ce seul trait dévoile le caractère de toute la civilisation des Spartiates.

Et voilà la raison pourquoi les Spartiates, comme les Égyptiens, avoient une aversion décidée pour toute innovation dans l'exercice des arts ; aversion fondée sur la lenteur et la gravité qui leur étoient propres, tandis que les Ioniens, qui en cela se livroient sans réserve aux inspirations de leur génie, n'y mettoient jamais aucune entrave. Cependant, comme il seroit difficile de nier que les arts n'aient participé à la corruption générale, nous ne pouvons refuser aux Spartiates, ni aux autres nations grecques qui se sont opposées à

([192]) Ἡδονῆς ἕνεκα.
([163]) Plut. Lacon. Apophth. T. VI. p. 817.

ce débordement ([164]), l'approbation qui leur en revient à juste titre, quoiqu'il faille avouer que le soin qu'ils ont apporté à préserver les arts de la corruption ne les a pas empêchés de se corrompre eux-mêmes, et que, s'il est vrai que la musique des Ioniens a été corrompue, comme nous le verrons bientôt, il n'est pas moins vrai que la musique des Doriens ne s'est jamais perfectionnée, ou, pour parler plus exactement, qu'elle s'est arrêtée aux premiers pas qu'elle a faits dans la carrière qui lui avoit été ouverte. Les Lacédémoniens ont préservé la musique des innovations dangereuses qu'y a faites dans la suite la licence des artistes ([165]). Mais la manière dont ils empêchoient ces innovations n'étoit rien moins qu'humaine ou indulgente. On sait que les éphores condamnèrent à une amende Terpandre, pour avoir ajouté une corde à sa lyre; et, lorsque Timothée se présenta au combat de musique dans les Carnées, l'un de ces rigides censeurs s'approcha de lui, un couteau à la main, et lui demanda de quel côté il vouloit qu'on coupât les cordes qu'avoit son instrument au-dessus du nombre accordé par la loi ([166]). On raconte que l'éphore Ecprépès coupa en effet avec

([164]) Comme les Mantinéens, les Pellénéens et les Argives, qui condamnoient aussi à une amende celui qui le premier osa rendre la musique plus composée. Plut. de mus. T. X. p. 687, 694.

([165]) Voyez, à ce sujet, Athen. XIV. 33. Plat. Leg. II. p. 578. F. G.

([166]) Plut. Lacon. instit. T. VI. p. 885, 886. On dit qu'il fut banni de Sparte. On trouve chez Boëthius (de mus. I. 1.) un senatusconsulte contenant cette sentence, répété et illustré par Casaubon, dans ses notes sur Athénée. Voyez Athen. T. IX. p. 611 sq. ed. Schweigh. et la préface au V[e] volume du Thes. antiq. gr. de Gronovius. Mais M. Müller (Gesch. Hell. Stämme und Städte, T. III. p. 324 sq.) a élevé des doutes très fondés sur l'authenticité de ce document. Les auteurs qui l'ont répété et illustré se trouvent chez lui, p. 323 not. 5. La lyre de Timothée fut suspendue au plafond d'un édifice public. Paus. III. 12. 8.

une hache les cordes de la lyre de Phrynis ([167]). Lysandre, il est vrai, payoit au poids de l'or les poëtes qui chantoient ses louanges; il en avoit même un qui l'accompagnoit dans toutes ses expéditions ([168]): mais Agésilas traitoit au contraire un acteur célèbre avec une affectation de dédain d'autant plus ridicule, qu'il n'avoit probablement jamais vu représenter une bonne tragédie dans sa patrie ([169]); et un autre Spartiate, bien différent en cela des concitoyens de Cimon, refusa d'accepter la lyre qu'on lui offrit dans un repas, disant que les Spartiates ne s'occupoient jamais de ces bagatelles ([170]).

Toutefois, comme nous venons de le dire, si l'on pouvoit reprocher aux Spartiates d'avoir restreint la liberté des artistes, ils ont aussi prévenu la licence de leurs innovations; et, bien que le motif qui les engageoit à en agir ainsi ne fût certainement pas l'intérêt qu'ils prenoient à la perfection de l'art, cependant il est vrai que ces innovations en ont entraîné la chûte. Dans l'histoire de la civilisation morale d'un peuple dont la moralité est si étroitement liée au sentiment du beau et à l'exercice des arts, nous ne pouvons nous dispenser de jeter un coup

([167]) Plut. Ag. 10. Lacon. Apophth. T. VI. p. 824. Peut-être les deux derniers événements ont-ils été confondus. Mais il est certain que trois poëtes ont reçu à Sparte une semblable correction; car les Spartiates eux-mêmes se glorifioient qu'ils avoient sauvé trois fois la musique. Athen. XIV. 24. *Καί φασι τρὶς ἤδη σεσωκέναι διαφθειρομένην αὐτήν.* cf. Casaub. ad h. l. T. XII. p. 422. ed. Schweigh. Artémon (ap. Athen. XIV. 40.) prétend que Timothée fut absous, après qu'il eut montré aux Spartiates qu'une de leurs statues d'Apollon avoit une lyre avec un nombre de cordes égal aux siennes. Il paroît que M. Schweighäuser croit que le senatusconsulte dont nous venons de parler ne fut qu'une proposition (T. XII. p. 473.). Je ne le crois pas, à cause du passage précité de Pausanias. Je vois que M. Müller (Gesch. Hell. Stämme und Städte, T. III. p. 323.) partage cette opinion, et cela pour la même raison.

([168]) Plut. Lys. 18. ([169]) Plut. Ages. 21.

([170]) Plut. Lacon. Apophth. T. VI. p. 872 fin. *Οὐ λακωνικὸν τὸ φλυαρεῖν.*

d'oeil sur les changements qu'a subis celui-ci. Mais, pour en sentir la nécessité, il faut d'abord faire observer la liaison dont nous parlons, observation qui rattachera cette partie de nos recherches à leur sujet principal, et en prouvera l'importance pour la connoissance de l'histoire des moeurs.

Rapports entre les arts et la civilisation morale et religieuse en Grèce.

Il s'en faut beaucoup que l'exercice des arts fût pour les Grecs un simple amusement, comme il l'est ordinairement pour nous. D'abord il y avoit une liaison intime entre les arts et la religion. La religion des Grecs, comme nous l'avons vu auparavant, et comme nous le verrons encore dans la suite, avoit le même caractère qu'avoit tout ce qui appartient à ce peuple remarquable. Elle étoit sensible et humaine au plus haut degré, dans l'acception défavorable aussi bien que favorable qu'on peut attacher à ces mots. Ce furent des poëtes qui, se fondant sur les traditions populaires, donnèrent aux divinités de la Grèce cette forme et ces qualités qu'elles ont retenues constamment par la suite; ce furent des sculpteurs et des peintres qui, empruntant aux poëtes les formes et les couleurs dont ils les avoient revêtues, leur donnèrent, pour ainsi dire, une existence aux yeux de la multitude [171].

Chez un peuple ami des arts, sensible à la beauté, doué d'un goût exquis et d'ailleurs humain et sociable, le culte de ces divinités, qui elles-mêmes présentoient la parfaite image de leurs adorateurs, devoit être composé en grande partie de ces récréations mêmes qui lui inspiroient le plus d'intérêt, la poésie, la musique,

[171] Dion Chrysostome énumère trois γενέσεις τῆς δαιμονίου ὑπολήψεως, comme il les appelle : ἐμφύτον, ποιητικὴν et νομικὴν, et il y ajoute τὴν πλαστικὴν καὶ τὴν δημιουργικήν. Or. 12. (T. I. p. 394.) Voyez surtout, au sujet de l'imitation des poëtes par les sculpteurs, p. 396, 397.

la danse([172]). Et, en revanche, ces récréations empruntant tout leur charme et toute leur autorité (s'il m'est permis de m'exprimer ainsi) à des dieux qui ne s'y plaisoient pas moins que les hommes, ces récréations devenoient à peu près des actes religieux. La tragédie et la comédie avoient leur origine dans les choeurs chantés en l'honneur des dieux, la poésie lyrique dans les hymnes et les odes qu'on chantoit à l'occasion des sacrifices; les jeux publics se célébroient dans le voisinage d'un temple, et ils étoient toujours accompagnés de cérémonies religieuses. Nous ne pouvons approfondir cette matière qu'après avoir examiné la religion elle-même; aussi, pour prouver ici l'influence des arts sur la religion, nous n'avons qu'à faire observer que les formes une fois consacrées par l'autorité de quelque artiste célèbre devinrent une règle pour tous ses successeurs, de sorte qu'il n'étoit pas permis de donner une autre tête, d'autres traits, d'autres attributs à une divinité quelconque, que ceux qui avoient une fois reçu la sanction et la comprobation universelle, ce qui fait que pour les connoisseurs

([172]) Je me contente de citer ici un passage d'un auteur, qui, quoique romain, a admirablement bien exprimé le rapport dont il est ici question, et dont nous devons réserver le développement pour la suite. C'est Censorinus, qui, dans son ouvrage de die natali, p. 76, s'exprime en ces termes: Nam, nisi grata esset (musica) immortalibus diis, qui constant ex anima divina, profecto ludi scenici, placandorum deorum causa instituti non essent; nec tibicen omnibus supplicationibus in sacris ædibus adhiberetur; non Apollini cithara, non Musis tibiæ ceteraque id genus essent adtributa. — Hominum quoque mentes et ipsae divinae, suam naturam per cantus agnoscunt; denique, quo facilius sufferant laborem, vel in navis metu a vectore symphonia adhibetur, legionibus quoque in acie dimicantibus, etiam metus mortis classico depellitur. Quamobrem Pythagoras, ut animum sua semper divinitate imbueret, prius quam se somno daret, et cum esset expergitus, cithara, ut ferunt, cantare consuevit. et Asclepiades medicus, phreneticorum mentes, morbo turbatas, saepe per symphoniam suae naturae reddidit.

un fragment d'une statue brisée suffit souvent pour reconnoître la divinité ou la personne dont il faisoit partie ([173]). Et d'ailleurs on conçoit que la beauté même de ces chefs-d'oeuvre a dû agir puissamment sur le sentiment religieux. Qu'on voie les nombreux témoignages que rendent tous les auteurs anciens à la majesté sublime du Jupiter de Phidias ([174]). Voyez, pour n'en citer qu'un seul exemple, voyez l'enthousiasme avec lequel Dion Chrysostome en parle : ô Le plus excellent de tous les artistes (c'est ainsi qu'il s'adresse dans sa pensée à Phidias) quelle jouissance ineffable n'as-tu pas donnée à tous les Grecs et à tous les Barbares, par ce spectacle admirable ! — Je suis sûr que, quels que puissent être les malheurs qu'eût éprouvés un homme, quelle que fût la tristesse qui obsédât son âme, s'il se trouve devant cette statue, il doit oublier tous les maux et toutes les infortunes dont la vie humaine est susceptible ([175]) !

Quant à la moralité, les Grecs étoient si persuadés de l'influence salutaire que la musique pouvoit avoir sur elle, qu'ils donnoient le nom de cet art à tout ce qui pouvoit servir à cultiver l'esprit et à former le coeur de la jeunesse.

Les brutes n'ont aucune connoissance du rhythme et de l'harmonie, mais les dieux immortels, Apollon, Bac-

([173]) *Οὔκουν ἐβούλοντο φαίνεσθαι τοῖς πολλοῖς ἀπίθανοι καὶ ἀηδεῖς εἶναι καινοποιοῦντες*, dit Dion Chrysostome. Or. 12 T. I. p. 396 fin. Je dois renvoyer ici mes lecteurs aux ouvrages classiques sur ce sujet, l'Histoire de l'art du célèbre Winckelmann et l'excellent ouvrage de M. Boettiger, intitulé Kunstmythologie.

([174]) On en trouvera une grande quantité dans la note de Hemsterhuis sur le Somnium de Lucien, T. I. p. 11. Dion. Chrysostome (Or. 12. T. I. p. 383.), l'appelle *μακαρίαν εἰκόνα — πάντων ὅσα ἐστὶν ἐπὶ γῆς ἀγάλματα κάλλιστον καὶ θεοφιλέστατον*. Voyez les autres passages cités dans la note de Hemsterhuis dont je viens de parler.

([175]) Ib. p. 399 ; 400. En général, je puis recommander à mes lecteurs la lecture de ce 12e discours du rhéteur, et surtout la dernière partie, qui contient ses observations sur le chef-d'oeuvre de Phidias.

chus et les Muses en ont inspiré le sentiment aux hommes, et, tandis qu'ils prennent eux-mêmes part aux fêtes des foibles mortels, ceux-ci, par la musique et la danse qu'ils ont apprises d'eux, leur témoignent leur respect et leur reconnoissance ([176]). C'est ainsi que Platon tâche de faire sentir que toute éducation, toute instruction dépend en premier lieu du culte d'Apollon et des Muses ([177]); et qu'il étoit en cela d'accord avec ses compatriotes, cela est prouvé par le soin qu'on prenoit d'enseigner la musique aux enfants ([178]), et par la part qu'on donnoit, dans l'éducation, à la lecture des poëtes, dont nous apporterons les preuves dans la suite. Aristote a traité le même sujet avec beaucoup d'exactitude ([179]). Aux temps anciens, dit Plutarque, la musique ne servoit qu'au culte des dieux et à l'éducation de la jeunesse, et la musique de théâtre n'étoit pas même connue ([180]). Nous avons déjà vu que les législateurs des Thébains et des Spartiates employoient la musique pour adoucir la férocité naturelle de leurs compatriotes ([181]). Polybe attribue l'inhumanité par la quelle les Cynèthes se distinguoient des Arcadiens, dont ils faisoient partie, à leur mépris pour la musique et

([176]) Plat. Leg. II. p. 576. B. *Τὰ μὲν ὖν ἄλλα ζῶα ὐκ ἔχειν αἴσθησιν τῶν ἐν ταῖς κινήσεσι τάξεων ὐδὲ ἀταξιῶν, οἷς δὴ ῥυθμὸς ὄνομα καὶ ἁρμονία, ἡμῖν δὲ ὓς εἴπομεν θεὺς συγχορευτὰς δεδόσθαι, τύτους εἶναι καὶ τὺς δεδωκότας τὴν ἔνρυθμόν τε καὶ ἐναρμόνιον αἴσθησιν μεθ᾽ ἡδονῆς, ᾗ δη κινεῖν τε ἡμᾶς καὶ χορηγεῖν ἡμῖν τύτυς, ᾠδαῖς τε καὶ ὀρχήσεσιν ἀλλήλυς ξυνείροντας.*

([177]) Ib. C. *Παιδείαν εἶναι πρώτην, διὰ Μῦσων τε καὶ Ἀπόλλωνος.*

([178]) Plut. de music. T. X. p. 678.

([179]) Ce sont les trois derniers chapitres du VIIIe livre de Rep., qui contiennent un trésor d'observations importantes sur cette matière, et qu'on ne sauroit trop étudier. Ce n'est que pour éviter une trop grande prolixité, que je me prive de la satisfaction de développer ici les idées du philosophe.

([180]) Plut. de music. T. X. 679 fin.

([181]) Voyez encore, sur ce sujet, Plut. de ira cohib. T. VII. p. 799. Paus. III. 17. 5.

la danse, qu'ils négligeoient de faire apprendre à leurs enfants, ce que les autres Arcadiens faisoient avec tant de persévérance, qu'il étoit impossible de trouver quelqu'un parmi eux qui n'eût au moins quelque connoissance de ces arts, et qui ne se crût flétri dans l'opinion de ses concitoyens, s'il osoit refuser de chanter lorsqu'il en étoit requis ([182]). On sait l'usage que faisoient de la musique les Pythagoriciens, pour se préparer aux études et pour adoucir les passions haineuses qui pouvoient les troubler([183]). On attribuoit même à la musique le pouvoir de guérir des maladies ([184]), et de calmer ou d'exciter les passions des animaux([185]). Mais, après les preuves que l'histoire de Tyrtée, de Terpandre, de Solon nous a données, nous ne douterons certainement plus de l'influence que la musique et la poésie ont pu avoir sur un peuple aussi sensible que les Grecs. Et si, comme nous l'avons fait observer, leur philosophie est étroitement liée avec la musique ([186]), et en général avec l'amour des arts et la sensibilité pour la beauté, il n'est pas difficile de concevoir quelle a dû être

([182]) Polyb. IV. 20, 21. Athen. XIV. 22.

([183]) Jambl. Vit. Pyth. XV. Athen. V. H. XIV. 23. Dion. Chrysost. Or. 32. (T. I. p. 681.)

([184]) Theophr. ap. Athen. I. l. cf. A. Gell. IV. 13. A Sparte Thalétas fit disparoître la peste par sa musique, suivant l'un des interlocuteurs du dialogue sur la musique dans Plutarque, de mus. T. X. p. 699. Dans les repas on employoit, suivant lui, la musique, pour contenir les esprits échauffés par le vin (ib. p. 701. cf. Athen. XIV. 24.), et, d'après ce que rapporte Sextus Empiricus, Pythagore rendit un jour, par un certain air qu'il fit jouer sur la flûte, la raison à une troupe de jeunes gens enivrés c. Math. VI. 8.

([185]) P. e. le νόμος ἱππόθορος qu'on jouoit pour les chevaux, (ἵπποις μιγνυμένοις), et d'autres exemples dont Plutarque fait mention, Symp. VII. 5. (T. VIII. p. 816.) De même το ἐπιτόκιον qu'on jouoit pour les chèvres. Eustath. de Ismeniæ et Ismenes amor. IV. p. 110.

([186]) Ἔοικεν ἡ παλαιὰ τῶν Ἑλλήνων σοφία τῇ μουσικῇ μάλιστα εἶναι διδομένη. Athen. XIV. 32.

l'influence de ces arts sur des études qui chez nous paroissent n'avoir rien de commun avec eux. Enfin, pour se former une idée de l'influence de ces arts, et surtout de la sculpture et de la peinture, sur le sentiment de nationalité et sur l'esprit public, nous n'avons qu'à nous transporter en imagination dans les cités de la Grèce, où l'on se voyoit entouré de toutes parts des monuments et des statues qui rappeloient aux souvenirs de la postérité les hauts faits des ancêtres et la gloire immortelle qui en réjaillissoit sur la nation entière, en sorte que la civilisation politique et morale des Grecs se réunissoit, pour ainsi dire, dans un foyer commun avec l'amour des arts et l'étude de la belle nature.

Il est évident, par ce qu'on vient de lire, que l'histoire de la civilisation morale et religieuse des Grecs se rattache à celle des progrès et de la décadence de l'art, et que la décadence de celui-ci a dû avoir une influence très nuisible sur la moralité ([187]). Or, comme nous avons tâché de développer la corruption graduelle des moeurs, nous ne pouvons nous dispenser de jeter un coup d'oeil sur la dégradation de la poésie, de la musique et des autres arts, pour autant qu'elle a rapport à l'histoire de la moralité.

La décadence des arts en rapport avec la corruption des moeurs.

Les victoires remportées sur les Barbares et la puissance qu'acquit Athènes au temps de Périclès, mais surtout l'influence qu'exerça ce grand homme sur sa patrie, peuvent être considérées comme les causes occasionnelles du développement de cette heureuse disposition qui fit que chez les Grecs, et surtout à Athènes, les beaux arts parvinrent à une hauteur qu'ils n'avoient jamais atteinte chez aucune autre nation et à aucune autre époque, et qu'ils n'atteindront probablement jamais par la suite. Mais aussi cette époque

([187]) Voyez surtout Cic. Leg. II. 15.

fut l'apogée de sa gloire. Les richesses avoient fourni l'occasion de remplir la ville d'Athènes de chefs-d'oeuvre de tous les genres ; mais ces chefs-d'oeuvre n'auroient jamais vu le jour sans l'influence puissante de cet amour du beau, de ce désir de liberté, de puissance et de gloire nationale dont nous avons déjà auparavant fait remarquer les prodigieux effets. Or donc, comme ces richesses amenèrent aussi le luxe et la corruption des moeurs, comme la liberté même dégénéra en licence, licence d'autant plus dangereuse qu'elle fournit à la cupidité les moyens d'assouvir ses désirs toujours croissants, la conscience du pouvoir devint témérité, la nationalité orgueil et une vanité ridicule, et les arts, alimentés d'abord par cette heureuse harmonie entre toutes les parties de ce grand ensemble, soutenus par la vigueur morale, par la conviction de ses propres forces, se ressentirent autant de la dissolution des liens politiques que du débordement des moeurs, et, relâchés une fois dans leurs principes, leur décadence même devoit contribuer d'autant plus efficacement à la corruption morale, que les rapports entre le sentiment moral et celui du beau étoient plus sensibles et plus difficiles à détruire.

Ce sont ces révolutions dans l'exercice des beaux-arts, en rapport avec la corruption des moeurs, que retrace la comparaison entre les chefs-d'oeuvre des héros de la scène attique. Éschyle est, pour ainsi dire, le représentant des hommes de Marathon, ne respirant que guerre et combats, fort, vigoureux, sublime, mais encore peu civilisé, dur souvent et approchant quelquefois à la rudesse. Sophocle nous représente l'art au plus haut degré de perfection, dans toute sa dignité et dans toute sa noblesse. C'est l'image parfaite de cette délicieuse harmonie entre les facultés de l'âme et les circonstances extérieures que Socrate, dans Platon, demandoit aux Nymphes de l'Ilisse, comme le don le plus

précieux qu'un mortel puisse obtenir. En lisant Euripide, on voit que le moment heureux étoit passé. Ses ouvrages, il est vrai, sont remplis des épisodes les plus touchants, il parle souvent au coeur, il fait naître les plus douces émotions, mais on n'y trouve plus cette élévation sublime et cependant modérée, cette gravité élégante, cette dignité aimable, cette vigueur enfin, cette santé (si ce mot est permis ici) que respire Sophocle; et sa sensibilité même porte l'empreinte de l'impuissance et de la foiblesse. Il n'en étoit pas autrement dans la sculpture; et, si l'on compare Éschyle à Phidias, Polyclète nous rappellera Sophocle, et nous retrouverons Euripide dans Lysippe(188). La danse, qui auparavant ne servoit qu'à imiter d'une manière claire et intelligible et par des mouvements nobles et décents les sensations exprimées par la poésie, dégénéra en une facilité étonnante de représenter les attitudes les plus difficiles et les contorsions les plus ridicules(189), en sorte que la célèbre pyrrhiche, la danse militaire des Lacédémoniens, qui seuls la conservèrent dans son antique simplicité, devint à la fin une danse bachique(190).

Mais ce fut surtout dans la musique que ce changement funeste se manifesta, et bien plus promptement que dans la poésie, puisque c'est à Lasus d'Hermione, qu'on croit avoir été le précepteur de Pindare, que Plutarque rapporte le premier changement du rhythme usité. Il ajoute qu'il

(188) Voyez Schlegel, Geschied. der Tooneelk. en Tooneelpoëzij, vert. door N. G. van Kampen, p. 98.

(189) Chamæleon ap. Athen. XIV. 25.
Ὥστ' εἴ τις ὀρχοῖτ' εὖ, θέαμ' ἦν. νῦν δὲ δρῶσιν οὐδὲν,
Ἀλλ' ὥσπερ ἀποπλήκτοι στάδην ἑστῶτες ὠρύονται.

(190) Athen. XIV. 29. Il paroît cependant que ce changement remarquable n'eut lieu que dans l'époque romaine. Voyez les plaintes de Plutarque sur la dépravation de la danse dans son siècle, Sympos. IX. fin. (T. VIII. p. 981, 982). Sur la pyrrhiche et son origine, voyez Lucian. de Saltat. 9, 10. T. II. p. 273. M. Guys (Voyage lit. de la Grèce. T. I. p. 182 sq.) prétend que cette danse existe encore. Pouqueville (Voyage T. II. p. 312.) la nomme une danse de voleurs.

rendit la musique pour la flûte beaucoup plus composée et plus dissolue, exemple qu'imitèrent dans la suite Mélanippide, Philoxène et Timothée, dont le dernier n'atteignit pas même l'époque d'Alexandre le Grand (191), tandis que Pratinas, qui raille déjà ces innovations, fut contemporain d'Éschyle (192); quoiqu'il faille avouer que la détermination de l'époque du commencement de cette corruption dépend aussi de l'opinion particulière de ceux qui en parlent. Par exemple les Spartiates regardoient déjà Terpandre comme un novateur dangereux, tandis que Plutarque assure que sa musique étoit encore très simple (193).

Quoiqu'il en soit, dans la musique comme dans la sculpture, on étoit anciennement restreint à quelques régles, prescrites par le bon goût aussi bien que par la coutume, en sorte qu'un artiste n'auroit jamais employé pour un hymne le nome propre à un chant lugubre, ou pour un péan le nome destiné au dithyrambe. Mais dans la suite on commença à confondre les uns avec les autres, et à consulter en cela plutôt les caprices des auditeurs que les règles du bon goût, en sorte, dit Platon, qu'au lieu d'une sage aristocratie, on vit s'élever une *théâtrocratie* insolente et licencieuse. C'est, ajoute-t-il, cette licence qui fait que nous n'obéissons plus aux lois ni aux magistrats, et qu'enfin nous commençons à nier l'existence des dieux et à douter de la vertu humaine (194). Il est certain que le philosophe, dans son zèle, exagère un peu les

(191) Plut. de mus. T. X. p. 682. (192) Athen. XIV. 8.

(193) Plut. de mus. T. X. p. 655.

(194) Plat. Leg. III. p. 594. F.—595 in. C'est ce que Plutarque (de mus. T. X. p. 655.) appelle *μεταφέρειν τὰς ἁρμονίας καὶ τὺς ῥυθμύς*. Il fait observer, dans le même endroit, que le nom même *νόμος* dérive de cette régularité ou légitimité, puisque c'étoit pour l'artiste une loi qu'il n'étoit pas permis de transgresser. *Ἐν γὰρ τοῖς νόμοις, ἑκάστῳ διετήρυν τὴν οἰκείαν τάσιν.*

suites de cette révolution. Cependant ce que nous avons dit du rapport entre la musique et les moeurs doit nous persuader que le danger étoit plus réel que celui que nous avons à craindre d'une mauvaise orthographe pour les dogmes du christianisme, suivant l'un de nos philosophes célèbres. De même comme auparavant on avoit eu des flûtes destinées séparément aux harmonies différentes, on commença, à l'exemple de Pronomus, le Thébain, à exécuter toutes les harmonies avec la même flûte (195). Auparavant la musique, comme l'art de la danse, avoit servi à rendre plus énergiques les expressions de la poésie. Par les innovations postérieures on commença à arranger la poésie d'après la musique, et, au lieu que celle ci cédât le pas à l'art qui exprime des idées aussi bien que des sensations, l'expression des idées fut rendue tributaire aux mouvements désordonnés des arts destinés à flatter les sens plutôt qu'à éclairer l'entendement (196), ce qui est prouvé par ce que rapporte Plutarque, que jusqu'au temps de Mélanippide, contemporain de Périclès, les poëtes payoient les joueurs de flûte, tandis que bientôt, tant Phérécrate qu'Aristophane, avoient lieu de se plaindre que la corruption avoit entièrement changé les rôles (197). Voilà aussi la cause de la mollesse

(195) Athen. XIV. 31.

(196) Athen. XIV. 8. *Ἀγανακτεῖν τινας ἐπὶ τῷ τὸς αὐλητὰς μὴ συναυλεῖν τοῖς χοροῖς, καθάπερ ἦν πάτριον, ἀλλὰ τὸς χορὸς συνᾴδειν τοῖς αὐληταῖς.* Voyez dans le même endroit l'hyporchême comique dans lequel Pratinas tourne en ridicule la confusion qui fut la suite de cette innovation. M. Müller (Gesch. Hell. Stämme und Städte, T. III. p. 327 sq.) fait observer très à propos qu'anciennement la musique étoit plus destinée à être exécutée par le peuple lui-même, et que dans la suite elle devint l'affaire des seuls artistes.

(197) Voyez Plut. de mus. p. 682, où l'on trouve le passage élégant de Phérécrate contenant les plaintes dont je viens de parler, et où Cinésias, Mélanippide et Timothée sont accusés d'être les auteurs de cette révolution.

qu'on reproche au rhythme d'Euripide et à la méthode de Lysippe dans l'art de la sculpture ([198]). Il n'est pas besoin de dire quels furent les progrès que fit ce mal, surtout après la perte de la liberté ; et il n'y a presque point d'auteur de l'époque romaine où l'on ne trouve les plaintes les plus amères à ce sujet ([199]). Est-il étonnant que lorsqu'une fois on eut surmonté la honte qu'on dut ressentir, en préférant le plaisir des sens à celui que procure le bon goût et une sage réserve, on parvint enfin jusqu'à voir sans indignation des bateleurs et des joueurs de marionnettes occuper sur le théâtre la place qu'avoient jadis illustrée Sophocle et Euripide ([200]).

([198]) Athen. XIV. 33. *Τρόποι μυσικῆς φαῦλοι κατεδείχθησαν, οἷς ἕκαστος τῶν χρωμένων, ἀντὶ μὲν πρᾳότητος, περιεποιεῖτο μαλακίαν, ἄντὶ δὲ σωφροσύνης, ἀκολασίαν καὶ ἄνεσιν.* Plutarque (de esu carn. T. X. p. 148.) l'appelle *αἰσχρὰς ψηλαφήσεις καὶ γυναικώδεις γαργαλισμὑς*, et (de mus. ib.p.665.) : *ἀντὶ τῆς ἀνδρώδυς ἐκείνης καὶ θεσπεσίας καὶ θεοῖς φίλης, κατεαγυῖαν καὶ κωτίλην εἰς τὰ θέατρα εἰσάγυσι.*

([199]) Voyez, hormis les passages déjà cités, les réflexions de Plutarque, de mus. T. X. p. 694, 695, et de Sextus Empiricus, qui en parle à peu-près dans les mêmes termes que Plutarque : *Εἰ καὶ κεκλασμένοις τισὶ μέλεσι νῦν καὶ γυναικώδεσι ῥυθμοῖς θηλύνει τὸν νῦν ἡ Μυσική, ὐδὲν τῦτο πρὸς τὴν ἀρχαίαν καὶ ἔπανδρον Μυσικήν.* adv. Math. VI. 15. Voyez encore Dion Chrysost. or. 32. T. I. p. 682. Max. Tyr. or. 37. (T .II. p. 203—205).

([200]) Athen. I. 35.

INDEX.



CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

ERRATA.

P. 11. l. 23. *il*, lisez *le poëte*
— 41. - 11. rayez les mots *ce qui seroit bien plus à déplorer*
— 65. - 4. *d'éviter*, *de conseiller à éviter*
— 66. not. 205. l. 7. *il l'auroit*, lisez *l'auroit*
—105. — 53. - 24. *comparées*, lisez *comparés*
—111. l. 15. *viens*, lisez *je viens*
—155. - 26. *n'aient*, lisez *n'ont*
—177. - 31. } *mieux de*, lisez *mieux*
—179. not. 12. l. 6. }
—187. l. 6. *les femmes qui*, lisez *les femmes*
—190. - 10. *noms*, lisez *noms d'hommes*
—200. - 33. *exerçoient*, lisez *exerçoit*
—225. - 7. *éclairés*, lisez *éclaircis*
—336. - 17. rayez les mots *de ses habitants*
—382. Le numéro (126) doit être placé apres le mot *citoyen*, et le numéro (127) après le mot *séparé*.

